REVUE AFRICAINE

VOLUME 37 ANNÉE 1893

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1893

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

—

1893



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

LES OULED-RECHAICH

(Suite. — Voir les nos 206 et 207.)

XI. — Historique depuis la conquête française

1842. — La première colonne qui ait montré aux Nememcha les couleurs françaises, est celle que le général de Négrier, commandant la province, conduisit à Tébessa au printemps de 1842.

Partie d'Aïn-Babouch le 27 mai, cette colonne, forte de 3,000 hommes, arriva le 31 au soir sous les murs de Tébessa, qui se rendit sans résistance. Quelques personnages influents des Nememcha vinrent saluer le général et faire acte de soumission : ils appartenaient tous aux Brarcha et aux Allaouna, dont les territoires touchent Tébessa ; il semble que les Ouled-Rechaich, que leur éloignement mettait à l'abri des coups de la colonne, se soient absolument tenus à l'écart.

1843. — Le général Baraguey d'Hilliers, qui succéda au général de Négrier dans le commandement de la province de Constantine, poussa, au mois de juin de l'année suivante, une reconnaissance offensive sur le territoire de la tribu des Haracta, qui se soumit et paya l'impôt. Au cours de cette reconnaissance, le général imposa aux Nememcha une contribution de guerre de 15,000 fr., au paiement de laquelle contribuèrent les Ouled-Rechaich, menacés cette fois directement.

1844. — L'année 1844 ne fut marquée que par une

reconnaissance sur Tébessa du général Randon, commandant la subdivision de Bône.

1845. — L'année suivante, nos colonnes pénétrèrent sur le territoire même de la tribu des Ouled-Rechaich. Parti de Batna au milieu de l'hiver, le général Bedeau, qui commandait la division, ne craignit pas de s'engager au cœur même de l'Aurès : après avoir construit une redoute à Medina, au pied du Chelia, et visité Chemaoura et T'kout, il descendit dans le Djebel-Chechar par Aïn-Defla, El-Bahl et Ouldja, puis remonta sur Batna, par Djellal, Taberdga, Babar et Aïn-Khenchela. La colonne rentra à Batna dans les derniers jours de janvier.

La marche de cette colonne avait d'abord inquiété les Ouled-Rechaich : ils se rassurèrent dès qu'elle eut tourné les talons, assaillirent à l'Oued-Ouerghal le caïd du Djebel-Chechar que nous venions d'investir, l'obligèrent à fuir et lui tuèrent un de ses fils, puis, au mois d'août, tombèrent au nord du Tafrint sur les Haracta, soumis depuis 1843, et les razzièrent à blanc.

1846. — Cependant, au mois de février 1846, désireux de se voir ouvrir les marchés des Zibans, ils semblèrent venir à résipiscence, se rendirent à Biskra auprès de notre khelifa Ben-Ganah et lui demandèrent pour caïd un de ses douaouda : le général Levasseur, qui exerçait provisoirement le commandement de la province, donna l'investiture au nouveau caïd.

Mais ces bonnes dispositions durèrent peu : dès le mois d'avril, un tunisien, du nom de Mouley-Ahmed, qui se faisait passer pour chérif, prêcha la révolte et réussit à grouper autour de lui de nombreux partisans appartenant aux trois fractions des Nememcha.

Rapidement informé de cette situation, le général Randon, commandant la subdivision de Bône, se mit en campagne avec le 31e de ligne, la légion étrangère, le 5e hussards et les spahis, et arriva sans coup férir à la fin de mai sous les murs de Tébessa. Comme il allait

s'engager sur le territoire des Nememcha, un petit convoi d'éclopés qu'il dirigeait sur Bône fut assailli et massacré jusqu'au dernier homme par les Ouled-Bou-Yaya ; il ne s'échappa qu'un spahi pour apporter la nouvelle du désastre. Se tournant contre la tribu coupable, le général la poursuivit jusqu'en Tunisie, où elle s'était réfugiée à Guelaâ-el-Senam, enleva au pas de course cette position formidable et infligea à l'ennemi les pertes les plus sérieuses.

« Restait à en finir avec les contingents de Tunis et des Nememcha. Le général Randon demanda des renforts au général Bedeau, qui avait repris le commandement supérieur de la province : il reçut le 2e de ligne, des détachements de chasseurs d'Afrique et de spahis, avec de l'artillerie. Devant lui les rebelles avaient fait le vide ; cependant il finit par les atteindre et le choc des deux cavaleries fut superbe. A peine nos fantassins osaient-ils faire feu, disent les mémoires [du maréchal Randon], de peur de tuer nos cavaliers pèle-mêle avec leurs adversaires. Ce fut pour le 2e de ligne un curieux spectacle : on comptait les coups. Gérard, le tueur de lions, alors maréchal des logis aux spahis de Bône, tua plusieurs cavaliers tunisiens... La suite de ce combat fut une poursuite acharnée d'environ sept lieues ; la nuit et la fatigue y mirent un terme forcé. Toute cette cavalerie ne s'arrêta qu'après avoir constaté qu'elle était depuis longtemps déjà sur le pays de Tunis. » (Camille Rousset, *La conquête de l'Algérie*, II, 104-105.)

C'est aux environs de El-Ma-El-Abiod, à l'est de la grande plaine de Bahiret-el-Arneb, qu'eut lieu ce brillant combat : ce furent surtout les Allaouna et les Brarcha qui y prirent part ; les Ouled-Rechaich n'y perdirent que quelques cavaliers.

Aussi la leçon ne leur fut-elle guère profitable ; quand la colonne se mit en retraite sur Bône, ils se réunirent au cheikh dissident El Hasnaoui, des Hanencha, et

harcelèrent son arrière-garde jusqu'aux environs de Guelma.

Au mois de septembre, ils commirent de nombreux actes de pillage dans le Zab-Chergui et cherchèrent même à enlever l'oasis de Liana. Le commandant supérieur de Biskra se porta rapidement sur ce point, atteignit, sur les bords du Chabet-Yala, Mouley-Ahmed et les Ouled-Rechaich qui cherchaient à se dérober et leur infligea un sanglant échec. Le chérif Mouley-Ahmed disparut pour ne plus reparaître; les Ouled-Rechaich gagnèrent les montagnes du Djebel-Chechar. Les chasseurs d'Afrique et les spahis les y poursuivirent et atteignirent, non loin de Seiar, la fraction des Ouled-Ahmed-ben-Ali qui perdit plusieurs cavaliers et fut en partie razziée.

1847. — Cet acte de vigueur n'ayant pas suffi pour arrêter les désordres des Nememcha, le général commandant la province résolut de faire entrer dans leur pays trois colonnes, dont l'une, sous le colonel Sonnet, devait suivre le pied des montagnes qui bordent le Sahara, la deuxième, sous le général Herbillon, parcourir le centre du pays, la troisième, sous le colonel Senilhes, agir sur Tébessa et la frontière de Tunisie. Ces différentes colonnes se mirent en route au mois d'avril.

Les Ouled-Rechaich ne tardèrent pas à être prévenus de l'expédition qu'on allait diriger contre eux et n'hésitèrent pas, suivant leur tactique habituelle, à évacuer un pays qu'ils ne pouvaient espérer défendre. Ils fuirent dans tous les endroits qui leur parurent susceptibles de les mettre à l'abri de nos colonnes : plusieurs se retirèrent jusqu'au Souf; la plupart se dirigèrent vers la frontière de Tunisie et allèrent s'établir à Djouama-Rechig, à une vingtaine de kilomètres de Tamerza sur la route de Gafsa. Cet exode est resté célèbre, en raison de sa longueur, dans les annales de la tribu. Laissons parler le général Herbillon :

« La saison n'étant point très avancée, ils trouvèrent dans ces divers parages encore assez d'eau pour leurs nombreux troupeaux. Le pays fut donc abandonné entièrement ; les colonnes le parcoururent vainement dans tous les sens sans trouver un seul habitant, sauf quelques éclaireurs cachés dans la montagne et épiant nos marches. Les Nememcha, qui durent cependant souffrir beaucoup de cette émigration rapide et forcée, persistèrent à ne pas vouloir rentrer dans leur pays, comptant sur la prochaine évacuation de nos troupes.

» Les troupes qui composaient les colonnes du Sud et du centre avaient été désignées pour prendre part à l'expédition de Kabylie et durent être dirigées sur Sétif dès les premiers jours de mai. La colonne de l'Est seule, formée des troupes de Bône, reçut l'ordre de prolonger son séjour dans les parages de Tébessa.

» Les Nememcha ne virent pas sans inquiétude le maintien de cette colonne à Tébessa, qui est un des principaux débouchés de leur pays : aussi les Allaouna et les Brarcha ne tardèrent-ils pas à envoyer leur soumission au colonel commandant cette colonne. Les Ouled-Rechaich se rendirent de leur côté à Batna pour y faire la leur. Un impôt de guerre fut frappé sur ces différentes fractions ; les Ouled-Rechaich restèrent sous les ordres du khelifa Ben-Ganah, les Allaouna et les Brarcha reçurent un caïd des mains du colonel Senilhes. » (Extrait du *Journal de marche* de la colonne du général Herbillon.)

1848. — Le goum des Ouled-Rechaich se joignit l'année suivante à la colonne que le colonel Canrobert, commandant par intérim la subdivision de Batna, dirigea dans l'Aurès vers le commencement du mois de mai. Le goum, formé en bataille dans la plaine de Tamagra, fut d'abord passé en revue, puis défila devant le colonel, sur lequel l'attitude martiale des cavaliers, coiffés de leurs grands chapeaux à plumes d'autruche, fit une excellente impression.

On sait que cette colonne amena la reddition de l'ex-bey Ahmed, qui s'était réfugié dans l'Aurès et qui, cerné de tous côtés, dut demander l'aman; il se remit le 5 juin aux mains du commandant Saint-Germain, qui l'entourait au Sud avec les goums de Biskra.

Cette campagne est la première où le goum des Ouled-Rechaich ait combattu à nos côtés.

1849. — Les Ouled-Rechaich ne persévérèrent pas du reste dans cette attitude de soumission, et, dès l'année suivante, profitèrent des embarras que nous causait le siège de Zaatcha pour ne pas payer l'impôt.

1850. — Aussi le général Saint-Arnaud, qui commandait la province, dut-il, l'année suivante, reprendre le chemin de leur pays à la tête des troupes disponibles de la division. Rejoint le 6 mai à Khenchela par une petite colonne venue de Bône, il se dirigea vers le Sud à travers la plaine de Sbikha et le Mahmel.

Les Ouled-Rechaich, comme d'habitude, avaient fait le vide autour de la colonne à sa sortie de Khenchela : le colonel Mirbeck, chargé de les poursuivre à la tête de la cavalerie, réussit cependant à les atteindre et ramena au camp quarante-cinq otages. La colonne campa le 12 mai à Foum-Guentis, puis se dirigea sur Tébessa par Cheria et y arriva sans trouver de résistance. Mais le 12 mai, à sa sortie de Tébessa, les Allaouna et les Brarcha, soutenus par quelques cavaliers des Ouled-Rechaich, essayèrent de s'opposer à sa marche dans les gorges de Youks; rapidement culbutés, ils subirent une razzia de 1,000 moutons et 400 chameaux. La colonne reprit le chemin de Khenchela, puis pénétra dans le Djebel-Chechar par Babar-el-Djellal.

Au début de l'expédition, le lieutenant-colonel Espinasse, du 20e d'infanterie, avait été chargé, avec un bataillon de son régiment et une section d'artillerie, de se porter sur Khenchela et d'y faire commencer les travaux d'une redoute que le général avait résolu d'y

établir. La marche ne fut inquiétée sur aucun point, et l'établissement de la redoute ne rencontra aucune difficulté (1) : le capitaine du génie Samson fut chargé, au départ de la colonne, d'en achever la construction et resta à Khenchela en qualité de commandant supérieur. Le fameux cheikh El-Hasnaoui-el-Hanachi, des Hanencha, qui s'était rallié à nous, fut placé à la tête des Ouled-Rechaich en qualité de caïd, et réussit à faire rentrer la contribution de guerre qui leur avait été imposée.

1852. — L'esprit d'indépendance des Ouled-Rechaich n'était cependant pas encore maté, et, deux ans après, voyant la plus grande partie des forces de la province occupées à l'expédition de la Petite-Kabylie, ils crurent le moment favorable pour se soulever. Ils prirent les armes au commencement de juin et se joignirent aux Haracta, qui avaient assailli le poste d'Aïn-Beïda ; en quelques jours l'insurrection s'étendit de Bône à Tébessa.

De retour de la Petite-Kabylie, le général de Mac-Mahon, commandant la province, marcha aux insurgés le 4 juillet avec huit bataillons, quatre escadrons et six pièces de montagne. « Les tribus menacées avaient évacué leurs territoires et s'étaient réfugiées en Tunisie, sans y avoir été désarmées par les autorités tunisiennes. Devant ce manque de foi et ce mépris des obligations internationales, le général n'hésita pas : il passa la frontière, atteignit le 13 juillet avec sa cavalerie l'émigration près de la montagne de Kala, lui tua 400 hommes et lui prit 1,600 moutons, 800 bœufs et une certaine quantité de chameaux. Tout était fait quand l'infanterie survint : elle avait marché vingt-trois heures. » (Camille Rousset, *La conquête de l'Algérie*, II, 295.)

1856. — Ce sévère châtiment ne réussit cependant pas à ramener définitivement les Ouled-Rechaich dans le

(1) Cette première redoute a été depuis transformée en ambulance. (A. V.)

devoir; de 1852 à 1856, la seule fraction des Ouled-Zaïd se rattacha à nous et reconnut l'autorité des caïds investis par nous. Toutes les autres fractions de la tribu, sans être en révolte ouverte et sans manifester leur hostilité par des actes, n'acceptaient pas notre domination et refusaient l'obéissance. Elles accueillirent avec de grandes démonstrations, en 1856, le célèbre agitateur, Nacer-ben-Chohra, qui vint camper aux environs de Zoui et réunit aussitôt autour de lui un assez grand nombre de partisans. Sans laisser à l'agitation le temps de gagner la province, le général commandant la division dirigea sur les Ouled-Rechaich trois petites colonnes venant, l'une de Tébessa, commandée par le commandant Bouvallet, la deuxième d'Aïn-Beïda, commandée par le capitaine Saint-Marc et comprenant un escadron de chasseurs d'Afrique, la troisième de Khenchela, commandée par le commandant Marmier.

Le commandant supérieur de Tébessa, dont dépendait la tribu, fit donner l'ordre aux Ouled-Rechaich soumis de se porter à l'Est de Bedjen : tous ceux qui seraient trouvés par les colonnes à l'Ouest de ce point, devaient être considérés comme ennemis et traités comme tels. Sur cette sommation, Nacer-ben-Chohra se retira avec ses partisans dans la plaine de Gassés, au Nord de la plaine de Garet; la plus grande partie des Ouled-Rechaich n'en tinrent aucun compte et restèrent sur leur terrains habituels.

La colonne d'Aïn-Beïda, arrivée la première dans la plaine de Sbikha, y trouve les troupeaux des Ouled-Achour et les razzie; les Ouled-Achour, qui s'étaient établis à Tadelist, au-dessus de Zoui, descendent dans la plaine pour les reprendre. Les chasseurs se portent à leur rencontre : les Ouled-Achour, enfoncés au premier choc, tournent bride en laissant sur le carreau 25 morts et une cinquantaine de blessés.

Le capitaine commandant la colonne fit presque aussitôt arrêter la poursuite pour se porter sur des douars des Ouled-Selim établis un peu plus loin, au pied du Mahmel, vers Treg-Gçira. Les Ouled-Selim perdirent douze morts; toutes les tentes qui se trouvaient dans la plaine furent razziées.

Cet acte de vigueur amena la soumission définitive de toute la tribu, qui reconnut dès lors l'autorité des caïds investi par nous. Ces caïds furent successivement, depuis cette époque, Si-Mohammed-Sghir-ben-Abdelouahad et Si-Ali-ben-Redjem, tous deux de Tébessa, Si-Otmane-ben-Mahammed-Salah, Si-Ahmed-Chaouch, de 1867 à 1869, Si-Gheris-ben-Mahammed, de la fraction des Ouled-Zaïd, Si-Mohamed-ben-Ali, des Brarcha, et enfin Si-Belgacem-ben-Ahmed-Chaouch, qui est resté à la tête de la tribu de 1877 au 26 avril 1891 date de sa mort.

1858-1859. — Bien que leur soumission fût récente, les Ouled-Rechaich ne prirent pas part en 1858-1859 au mouvement insurrectionnel provoqué par Si-Saddok et les khouan de la zaouia de Timmermassine.

1871. — Leur attitude fut au contraire très équivoque pendant l'insurrection de 1871 : un certain nombre de leurs cavaliers, particulièrement des Ouled-Ahmed-ben-Ali et des Ouled-Belgacem-ben-Ali allèrent rejoindre à Negrine le chérif El-Hadj-Mahieddine-ben-El-Hadj-Abd-el-Kader et marchèrent avec lui sur Tébessa. La grosse masse de la tribu resta frémissante, cachant mal ses sympathies pour les insurgés et n'attendant qu'un succès pour se déclarer ouvertement en leur faveur. La défaite du fils d'Abd-el-Kader à Youks (26 mars) par la colonne du général Pouget fit pour un moment rentrer tout le monde dans le devoir. Mais de nombreuses défections se produisirent encore quand le chérif Mohammed-ben-Abdallah reprit pour son compte, au mois de septembre, les projets de Mahieddine et marcha de Negrine sur Tébessa. — Cependant le gros de la tribu resta fidèle et un goum de cinquante cavaliers se joignit même à la colonne de Flogny, qui, arrivée le 25 octobre

à Khenchela, marcha immédiatement contre le chérif; on sait que celui-ci n'attendit pas le choc et se réfugia en Tunisie, vers Tamerza et Nefta (1).

1874. — Leur goum accompagna encore en 1874 les chasseurs chargés d'arrêter les Ouled-Aziz de Tunisie révoltés, qui cherchaient à pénétrer sur notre territoire.

1876. — Un nouvel incident, survenu en 1876, vint nous prouver que l'esprit de révolte n'était pas entièrement éteint dans la tribu.

M. le capitaine Dubreuille, chef du bureau arabe de Khenchela, s'étant porté dans la plaine de Sbikha pour écouter les plaintes formulées par les indigènes contre le caïd Mohammed-ben-Ali, fut assailli à coups de pierres à Aïn-Trab par une foule furieuse venue de tous les douars environnants; plusieurs des spahis de son escorte, à qui il avait défendu de faire usage de leurs armes, furent assez grièvement blessés; lui-même fut atteint par plusieurs projectiles. Il se replia sur Bir-Doussen, où M. le commandant Belot, commandant supérieur du cercle de Khenchela, vint le dégager le lendemain à la tête du peloton de spahis en garnison dans cette ville.

A la suite de cet incident, qui aurait pu devenir grave sans la rapidité de la répression, cinq des principaux meneurs furent envoyés en Corse, et trente-trois tentes furent internées à Barika, où elles restèrent deux ans. Une amende de 64,000 fr. fut infligée aux Ouled-Nabet et aux Ouled-Zaïd.

1879. — Depuis 1876, les Ouled-Rechaich se sont tenus absolument tranquilles, et leur goum a pris part aux différentes expéditions dont le Sud de la province de Constantine a été le théâtre.

(1) La colonne détruisit au passage les villages des Ouled-Sidi-Abid, qui s'étaient soulevés, et amena la soumission de Negrine. Voir Rinn, *Histoire de l'insurrection de 1871*, p. 79-142 et 611-644.

En 1879, au moment de l'insurrection de l'Aurès, il fut adjoint à la colonne du général Gaume, qui se concentrait à Khenchela, l'accompagna jusqu'au col de Tizougarine, puis se jeta dans la vallée de Kimmel à la poursuite des insurgés, qui essayaient de gagner Negrine et le Djerid. Il les atteignit dans le Sahara, en même temps que les goums du cercle de Tébessa; les insurgés ne comprenaient plus à ce moment que 200 ou 300 hommes épuisés par la fatigue, la chaleur et la soif, auxquels il fallut porter secours au lieu de les combattre.

1881. — En 1881, le goum des Ouled-Rechaich accompagna en Tunisie la colonne du colonel Jacob et poussa avec elle jusqu'à Gafsa; cette colonne n'eut à soutenir que des engagements sans importance.

Au point de vue administratif, la tribu des Ouled-Rechaich a appartenu tout d'abord au cercle de Tébessa: elle en a été distraite pour être rattachée au cercle de Khenchela, créé par arrêté gouvernemental du 20 décembre 1873.

XII. — Renseignements militaires

Ces renseignements militaires nous paraissent devoir porter sur trois points différents : 1° concours à attendre, en cas d'insurrection, de la tribu restée fidèle; 2° forces que peut mettre sur pied la tribu insurgée; 3° ressources qu'une colonne d'opérations pourrait trouver sur le territoire de la tribu.

Au premier point de vue, les Ouled-Rechaich peuvent fournir, sans que la tribu soit trop lourdement chargée, un goum de 200 cavaliers, bien montés et équipés. Pendant les colonnes de Negrine en 1872, de l'Aurès en 1879 et de Gafsa en 1881, ils ont fourni un goum de 50 cavaliers, qui a très efficacement contribué au service des renseignements dans ces différentes colonnes, et s'est

toujours fait remarquer, sous le commandement du caïd Belgacem-ben-Ahmed-Chaouch (décédé), par sa discipline, sa cohésion et son attitude militaire.

La tribu soulevée en entier pourrait mettre sur pied 400 cavaliers et environ un millier de fantassins. Les cavaliers insurgés, privés de leurs chefs habituels et incapables sans eux d'aucune discipline, n'auraient pas grande valeur militaire. Quant aux fantassins, ils ne se battraient bien que chez eux ou dans un rayon très restreint autour de leur territoire ; aucun chef ne serait capable de les entraîner à une expédition de longue haleine. Les Nememcha insurgés ne dépasseraient guère un cercle marqué au Nord par les points de Khenchela, Aïn-Beïda et Tébessa.

Si une colonne expéditionnaire pénétrait sur le territoire des Ouled-Rechaich insurgés pour les ramener dans le devoir, ceux-ci emploieraient très probablement vis-à-vis d'elle la tactique qu'ils ont employée autrefois vis-à-vis des Turcs et des premières colonnes françaises : ils se retireraient en faisant le vide devant elle. Rien ne les retient dans le pays, ni jardins à protéger, ni village à défendre. Repliant leurs tentes, poussant devant eux leurs troupeaux, ils se retireraient vers Negrine ou Tamerza ou même vers les Chotts et le Nefzaoua, ne laissant devant nos troupes qu'un rideau de cavaliers insaisissables. Cette tactique serait assurément la plus à redouter pour nous, et la nature de leur territoire, le meilleur auxiliaire des insurgés.

On a déjà dit combien ce territoire est pauvre : le bois y fait défaut partout et les indigènes ne brûlent habituellement que du chieh et du guettaf ; les familles aisées envoient souvent chercher à 50 et 60 kilomètres le bois qui leur est nécessaire. Les points d'eau sont rares, même dans la partie tellienne ; quant au Sahara, il suffirait aux insurgés d'empoisonner provisoirement les puits derrière eux, en y jetant des animaux, ce qu'ils ne manqueraient probablement pas de faire, pour nous jeter dans de grands embarras et nous obliger à renoncer à la poursuite. On voit quelle difficultés rencontrerait une colonne qui opérerait dans de pareilles conditions ; elle devrait emporter avec elle tout ce qui serait nécessaire à sa subsistance, surtout des fours et des moulins de campagne. Elle ne pourrait espérer trouver dans le pays que de l'orge abandonnée dans les silos et quelques moutons que les insurgés n'auraient pas eu le temps d'enlever. Si elle voulait s'aventurer dans le Sahara, il serait de toute nécessité qu'elle fût munie d'un équipage d'eau.

Mais il vaudrait encore mieux ne pas songer à poursuivre si loin les Ouled-Rechaich insurgés, s'il ne s'agissait que d'eux ; on les tient en occupant Khenchela, et ils seraient obligés, tôt ou tard, de venir demander l'aman pour rentrer en possession de leurs terres de culture, sans lesquelles ils ne peuvent vivre.

Il peut se faire aussi qu'une colonne ait à traverser le territoire des Ouled-Rechaich, pour opérer dans une autre direction, sans que ceux-ci soient soulevés ; même dans ce cas, la colonne devrait emporter avec elle des fours et des moulins de campagne ; elle trouverait sur place le blé, l'orge et le bétail gros et petit nécessaire à son alimentation.

XIII. — Renseignements politiques et religieux

On sait que les indigènes du sud de la province de Constantine sont divisés en deux soffs ou partis qui ont lutté longtemps pour la prépondérance et dont la rivalité subsiste encore sous notre domination : ces deux soffs sont le Byt-ben-Ganah et le Byt-bou-Okkaz. Au temps des Turcs, les beys de Constantine, qui avaient tout intérêt à maintenir ces deux soffs rivaux, donnaient la prédominance tantôt à l'un et tantôt à l'autre, en accordant à son chef la dignité de Cheikh-el-Arab. Le

Cheikh-el-Arab en fonctions était soutenu par les colonnes turques et en profitait pour razzier à blanc les tribus du soff opposé, qu'il représentait au bey comme insoumises (1).

Les Ouled-Rechaich appartenaient tous autrefois au Byt-ben-Ganah ; une scission s'est produite, il y a une centaine d'années, et les Ouled-Zaïd se sont rattachés au Byt-bou-Okkaz. Voici comment, d'après le témoignage des anciens, cette scission se produisit. Dans une année de grande disette, le Cheikh-el-Arab, qui appartenait alors au Byt-bou-Okkaz, demanda une entrevue au personnage le plus important des Ouled-Rechaich, qui se nommait Raouar. L'entrevue eut lieu la nuit, sur les bords du Chabet-Yala ; chacun des deux chefs y était venu, suivant les conditions, accompagné de quinze cavaliers. Le Cheikh-el-Arab offrit à Raouar, s'il consentait à se rattacher à son soff avec les gens de sa tribu, de faire vendre aux Ouled-Rechaich autant de blé et d'orge qu'ils en voudraient, pour la moitié du prix que ces denrées essentielles atteignaient alors. Raouar devait recevoir personnellement en cadeau, comme témoignage de la reconnaissance du Cheikh-el-Arab, dix chameaux, dont trois chargés de dattes, trois de blé, trois d'orge, et un de beurre. Raouar accepta et réussit à entraîner les Ouled-Zaïd, qui passèrent dès ce moment au Byt-bou-Okkaz ; les Megadda et les Ouled-Nabet (Ouled-Relleb) restèrent fidèles au Byt-ben-Ganah.

Les Ouled-Rechaich ont pris part, dans les deux camps, à toutes les luttes que se sont livrées les deux soffs; mais par une sorte de convention tacite, le territoire de la tribu était considéré comme neutre. Les Ouled-Zaïd et les Ouled-Relleb évitaient même de se rencontrer dans les combats, pour ne pas verser de leurs propres mains le sang de leurs parents dans ces luttes fratricides.

---

(1) Voir sur ces soffs les articles de M. Féraud dans la *Revue africaine*, XXII, XXIV et XXV. (L. R.)

La rivalité entre les deux soffs qui divisent la tribu des Ouled-Rechaich s'est émoussée depuis que nous avons ramené la paix dans cette région autrefois désolée par la guerre en permanence; elle existe cependant toujours à l'état latent et il suffirait de peu de chose pour la raviver. Il semble que nous devons pas regretter cette situation; elle nous assure un pied dans le pays pour le cas où, à la suite d'une guerre continentale, notre domination serait ébranlée par un soulèvement et où nous ne disposerions plus de forces suffisantes pour parler en maîtres. Il convient de se rappeler qu'en 1871, au milieu d'une insurrection formidable dont le flot est venu battre jusqu'au pied des murailles d'Alger, l'autorité militaire a su tenir dans Biskra, presque sans troupes, en maintenant l'un par l'autre les deux soffs Ben-Ganah et Bou-Okkaz.

Cette éventualité d'un soulèvement est-elle à craindre?

Il est certain que le calme est absolu aujourd'hui : les indigènes paraissent façonnés à notre domination; ils semblent nous être reconnaissants de la tranquillité que nous leur avons donnée, et qu'ils ne connaissaient pas avant nous. Mais il suffirait peut-être d'une guerre continentale pour amonceler les nuages dans ce ciel si pur; on a vu dans un des chapitres précédents l'attitude hésitante et équivoque des Ouled-Rechaich en 1871. Plusieurs d'entre eux se sont ralliés au chérif; la tribu entière attendait seulement pour le faire que la fortune se fût déclarée en sa faveur. En 1876, l'incident du capitaine Dubreuille, survenu tout à coup sans motif appréciable, eût très probablement amené un soulèvement si nos forces avaient été occupées ailleurs en ce moment. Ce serait du reste se tromper que de croire, d'une manière générale, que les soulèvements sont médités longtemps à l'avance. Le vent de la révolte souffle : souvent toute une tribu marche, par amour du changement, par goût pour les émotions guerrières, par espoir du pillage, surtout par passion religieuse. Qui n'a encore

présente à l'esprit la soudaineté avec laquelle ont éclaté les insurrections de 1876 et 1879?

En somme, suivant le mot de M. le commandant Niox, « la population indigène est soumise, mais non pas ralliée. » Il convient de ne pas l'oublier et de nous tenir prêts à faire face à toutes les éventualités.

Il n'y a pas à proprement parler dans la tribu des Ouled-Rechaich de famille en situation de jouer un rôle politique de quelque importance. Les Ahmed-Chaouch sont d'origine turque et si, pendant plus de vingt-cinq ans de commandement dans le pays, ils se sont, par leur bienfaisance et leur esprit de justice, créé de nombreux partisans, ils restent aux yeux de la masse des indigènes des fonctionnaires de la France, des fonctionnaires sympathiques, mais non des chef locaux.

Par contre, il existe généralement dans chaque fraction deux familles en possession de l'action dirigeante dans les choses concernant exclusivement la fraction. Les individualités changent, mais ce sont toujours des membres de l'une ou l'autre famille qui ont voix prépondérante dans la djemâa locale.

Ces familles sont :

Chez les Ouled-Zaïd : le byt Mohammed-ben-Azzedine (compromis en 1871); le byt Si-Ahmed-ben-Bou-Hadjedja.

Chez les Ouled-Nabit : le byt Abderrahman-ben-Ammar, influent sous les derniers beys ; le byt Ammar-ben-Younis.

Chez les Megadda : le byt Ammar-ben-Relleb ; le byt Messaoud-ben-Amara.

Au point de vue religieux, les indigènes de la tribu des Ouled-Rechaich sont affiliés en grande partie à l'ordre des Rahmania, qui y compte environ 1,100 khouan avérés et dix moqaddem. Les Tidjania ont quelques adeptes (environ 200 khouan), surtout chez les Ouled-Zaïd et les Ouled-Si-Thabet, des Megadda et deux moqaddem.

Si-Abd-el-Hafid-ben-Maiou, des Ouled-Nabet (Kiata), est le moqaddem le plus influent des Rahmania; Si-Mohammed-Tahar-ben-el-Moqaddem, des Ouled-Zaïd, le moqaddem le plus influent de l'ordre des Tidjania.

Il n'existe pas, du reste, sur le territoire de la tribu, de zaouia importante ou de marabout particulièrement influent et vénéré : les Ouled-Rechaich portent leurs offrandes religieuses à la zaouia de Si-Lazari, à Kheïran, ou à celle de Si-El-Hafnaoui, à Tamerza, oasis tunisienne voisine de la frontière. Ces deux personnages qui, bien que ne résidant pas sur leur territoire, exercent sur les Ouled-Rechaich une réelle influence, sont tous deux fils de Si-Abdelhafid, le marabout qui souleva contre nous, en 1849, les montagnards de l'Aurès et fut battu à Seriana par le commandant de Saint-Germain. Ses deux fils ont compris qu'ils avaient tout intérêt à accepter notre domination, et leur attitude envers l'autorité militaire a toujours été absolument correcte.

A. VAISSIÈRE,
Capitaine au service des affaires indigènes.

(A suivre.)

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite. — Voir les nos 202, 203, 204, 205, 206 et 207.)

Le prédicateur, informé de cette menace, s'enfuit, pour sauver sa tête, à Santarem, auprès du roi chrétien Ibn er-Rîk', qui le reçut avec honneur et lui assigna une belle demeure, ainsi qu'une pension considérable.

Le transfuge continua de jouir de ces avantages jusqu'au jour où il conçut un projet de trahison : désireux de se concilier les Almohades, il écrivit à l'un des principaux d'entre eux, qu'il connaissait, pour solliciter sa médiation, en y glissant un paragraphe relatif aux points faibles de la ville, dont, disait-il, ils se seraient emparés s'ils étaient restés une nuit de plus, et indiquant un passage qui leur était resté inconnu. Il témoigna au roi Ibn er-Rîk' le désir d'écrire à sa femme et à ses enfants pour leur annoncer qu'il était en vie et traité par lui avec honneur et considération, de façon à les tranquilliser au sujet de sa santé; il lui demanda de plus de faire accompagner et protéger le porteur de sa lettre jusqu'à la frontière musulmane, à quoi le roi répondit favorablement. Or le chrétien qui avait été attaché à la personne d'Aboû'l-H'asan et qui lui fournissait tout ce dont il avait besoin, savait lire l'arabe bien qu'il ne le parlât pas, chose dont le musulman ne se doutait pas. Aboû

'l-H'asan, ayant eu à sortir pendant qu'il était à écrire sa lettre, laissa celle-ci ouverte; [P. 188] le chrétien, qui y jeta un coup d'œil, lut le paragraphe en question, et comprenant de quoi il s'agissait, il en alla informer le roi. La lettre scellée par Aboû 'l-H'asan fut par lui remise à un de ses serviteurs, que le roi fit arrêter à la distance d'environ une journée de marche; il se fit apporter la lettre, l'ouvrit et fit lire aux musulmans de la ville, rassemblés à cet effet, le paragraphe incriminé; puis, faisant comparaître Aboû 'l-H'asan, il lui demanda, par l'intermédiaire de son interprète, pourquoi, malgré les bienfaits et les bons traitements dont il était l'objet, il agissait de la sorte : « Ni tes bienfaits ni tes bons traitements, » répondit entre autres choses le musulman, « ne peuvent m'empêcher ni d'avertir mes coreligionnaires ni de leur signaler ce qui leur peut être utile. » Ibn er-Rîk', après avoir consulté les prêtres de sa religion et d'après leur conseil, le fit périr par le supplice du feu.

Quant à Aboû Ya'k'oûb, sa blessure s'aggrava après qu'on lui eut fait traverser le fleuve, et l'on n'avait fait que deux ou trois étapes quand il mourut. Je tiens d'un de ceux qui faisaient partie de cette expédition qu'entre la prière de l'après-midi et celle du soir on entendit proclamer par tout le camp : « Les dernières prières! les dernières prières pour un personnage de marque! » Tout le monde se mit en devoir de les prononcer, mais personne, sauf les intimes de la Cour, ne savait de qui il s'agissait. On arriva ainsi à Séville, où l'on s'arrêta; le corps fut embaumé, placé dans un cercueil et envoyé sous la garde de Kâfoûr le chambellan, affranchi du défunt, à Tînmelel, où il fut enterré à côté d''Abd el-Mou'min et d'Ibn Toûmert. La mort avait eu lieu un samedi un peu avant le coucher du soleil, 7 redjeb 580 (1).

(1) Cf. *Berbères*, II, 205. Le *Kartâs* place cet événement au 2 rebî' II, Zerkechi (p. 10) au samedi 18 rebî' II 580.

Feu son fils Aboû Zakariyyâ Yah'ya m'a raconté que peu de mois avant sa mort, il répétait fréquemment ce vers :

[Basît'] Le jour et la nuit ont enroulé ce que j'avais déployé, et les (vierges) aux grands yeux ont cessé de me reconnaître.

[P. 189] Règne d'Aboû Yoûsof Ya'k'oûb

Ce prince, appelé Ya'k'oûb b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min b. 'Ali, et portant le surnom d'Aboû Yoûsof, était fils d'une esclave chrétienne *(roûmiyya)* du nom de Sâh'ir, et fut reconnu comme héritier présomptif du vivant et par l'ordre de son père. Il monta sur le trône à l'âge de trente-deux ans et mourut en çafar 595, âgé de 48 ans et alors que ses cheveux commençaient à grisonner, après avoir régné 16 ans 8 mois et quelques jours depuis la mort de son père. Il était d'un ' run très clair, plutôt grand, beau de figure, et avait les yeux et la bouche grands, le nez aquilin, les sourcils très noirs, la barbe arrondie, les membres forts, la voix sonore, la parole abondante, des plus précises et des plus élégantes ; ses prévisions étaient d'une rare justesse et se réalisaient presque toujours ; il avait l'expérience des affaires et connaissait aussi bien les causes que les effets du bien et du mal ; la pratique du vizirat, qu'il avait exercé du vivant de son père, l'avait mis à même de rechercher et de connaître la manière d'être des percepteurs, des gouverneurs, des k'âd'is et autres détenteurs de l'autorité, et ainsi de connaître les détails de l'administration. Ses principes de gouvernement étaient inspirés par cette connaissance, ce qui lui permit d'être aussi droit et équitable que l'exigeaient l'époque et le lieu.

Ceux de ses enfants qui lui survécurent sont : Moh'ammed, qui était son hériter présomptif et dont nous dirons la naissance et la mort ; Ibrâhîm, 'Abd Allâh, 'Abd el-'Azîz, Aboû Bekr, Zakariyyâ, Idrîs, 'Isa, Moûsa, Çâlih',

'Othmân, Yoûnos, Sa'd, Mosâ'id, H'asan et H'oseyn. Il eut d'autres fils, qui moururent avant lui, et de nombreuses filles.

Il eut comme vizirs : Aboû H'afç 'Omar b. Aboû Zeyd Hintâti, qui ne quitta sa situation qu'avec la mort ; [P. 190] puis Aboû Bekr b. 'Abd Allâh b. Aboû H'afç 'Omar Inti, que le martyre qu'il (1) subit en pays chrétien enleva à ses fonctions, ainsi que nous le raconterons. Il y eut alors un peu de désordre dans le vizirat, puis on choisit Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû Bekr, fils du cheykh Aboû H'afç précité, surnommé El-Fîl (l'éléphant), et cousin du vizir mort martyr. Il ne resta en place que peu de jours et s'enfuit de son plein gré dans un lieu voisin de Séville, où il se dépouilla de ses vêtements pour revêtir la longue tunique *('abâ'a)* et se consacra à Dieu ; mais on le fit chercher et ramener, sans cependant lui imposer cette charge plus longtemps. Il fut remplacé par Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. Moûsa b. Youwouddjân Hentâti *(sic)*, qui resta en fonctions jusqu'à la mort d'Aboû Yoûsof et dans les premiers temps du règne du fils de celui-ci, Aboû 'Abd Allâh ; puis il fut révoqué.

Ses chambellans *(h'âdjib)* furent son affranchi l'eunuque 'Anber ; puis l'eunuque Rîh'ân, un autre de ses affranchis, qui garda cette situation jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant le reste du règne de ce prince et dans les premiers temps du règne d'Aboû 'Abd Allâh.

Il eut comme secrétaires Aboû' l-Fad'l Dja'far, connu sous le nom d'Ibn Mah'chouwwa et qui, on l'a vu, avait servi en la même qualité sous le règne précédent. Cet Aboû 'l-Fad'l, en même temps que secrétaire hors ligne, était un homme versé dans les *traditions*, à la mémoire excellente et à l'esprit pénétrant ; la mort le trouva encore en fonctions. Il fut remplacé par Aboû 'Abd Allâh

(1) Ici le texte porte *Aboû Yah'ya* au lieu d'*Aboû Bekr* de la ligne précédente ; on verra plus loin que l'un et l'autre *konya* sont attribués à ce personnage.

Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân b. 'Ayyâch, originaire de Borchâna (1), localité du canton de la ville espagnole d'Almeria ; Aboû 'Abd Allâh occupa ce poste sans interruption [P. 191] sous le règne de ce prince, de son fils Moh'ammed et de son petit-fils Yoûsof ; il était encore en vie quand je quittai le pays en 614, et j'appris sa mort dans le cours de l'année 619, alors que je me trouvais en Égypte.

Les deux personnages que nous venons de citer étaient secrétaires de la chancellerie privée ; comme secrétaires militaires, il y eut un homme connu sous le nom d'El-Kobachi, mais dont le vrai nom m'échappe, et avant lui, Aboû' l-H'asan b. Moghni. El-Kobachi remplissait encore ses fonctions à la mort d'Aboû Yoûsof. — Nul secrétaire de la chancellerie, depuis la fondation de la dynastie, ne sut aussi bien qu'Ibn 'Ayyâch connaître la ligne de conduite de ces princes, se modeler sur eux, marcher sur leurs traces, pénétrer dans l'intime de leur être ; et en effet leur manière de faire ne répond en rien à celle des secrétaires. La voie ouverte par Ibn 'Ayyâch fut suivie par les secrétaires qui lui succédèrent et qui reconnurent combien elle plaisait à leurs souverains.

Ceux qui remplirent l'office de k'âd'i sont : Aboû Dja'far Ah'med b. Mad'â' déjà cité, qui mourut en place ; après lui, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Merwân, originaire d'Oran, qui fut destitué et remplacé par Aboû' l-K'âsim Ah'med b. Moh'ammed, descendant de Bak'i b. Makhled, juriste et traditionnaire qui appuyait ses traditions de l'autorité d'Ah'med b. H'anbal. Nous avons quelque peu parlé de Bak'i au début de l'histoire de la dynastie Omeyyade (2) à propos de l'émîr Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân. Aboû' l-K'âsim exerça ses fonctions

(1) C'est-à-dire Purchena (Edrisi, p. 209 ; Ibn Batoûta, II, 13).

(2) C'est-à-dire dans la partie qui manque au ms. unique d'après lequel le texte arabe a été publié. Ce Bak'i est l'objet d'une assez longue notice de Dhabbi (p. 229) et de la *Çila* (p. 121).

jusqu'à la mort d'Aboû Yoûsof et même pendant un espace de temps sous son successeur Moh'ammed.

Intronisation d'Aboû Yoûsof. La mort d'Aboû Ya'k'oûb, [P. 192] arrivée à quelque distance de Santarem, fut tenue secrète jusqu'à Séville : pendant tout le trajet on continua comme d'habitude à précéder la litière, qui était recouverte d'un voile vert, tantôt à pied et tantôt à cheval (1). Dès l'arrivée à Séville, un ordre fut proclamé au nom de l'émîr Aboû Ya'k'oûb, uniquement, disait-on, à l'effet de renouveler à son fils Aboû Yoûsof le serment de fidélité, ce que firent d'ailleurs les Maçmoûda et la population de toute catégorie. Ce fut Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. 'Omar b. 'Abd el-Mou'min, cousin du nouveau prince, qui fit tous ses efforts pour pousser à cette intronisation et la faire réclamer, qui y présida et s'occupa d'en relever l'éclat. La prestation solennelle de serment s'accomplit, en 580, dans toutes les règles, convaincu qu'on était que cela avait lieu par les ordres d'Aboû Ya'k'oûb. Quand il eut obtenu ce qu'il voulait et que la situation fut régularisée, le nouveau prince annonça la mort de son père aux courtisans, car jusqu'à présent les [Almohades] n'ont pas eu l'habitude d'annoncer au peuple la mort des princes. Aboû Yoûsof comptait parmi ses frères et ses oncles paternels des rivaux qui, à raison de la conduite répréhensible qu'il avait eue dans sa jeunesse, le jugeaient indigne du trône, et cela fut cause de l'opposition qu'ils lui firent, et dont nous parlerons.

Une fois son autorité reconnue, il repassa la mer avec ses troupes et se rendit à Salé, où se paracheva son intronisation par la reconnaissance de ses droits que firent ceux de ses oncles, issus d''Abd el-Mou'min, qui s'étaient jusque-là dérobés et que tentèrent les richesses et les fiefs dont il les combla. Il entama ensuite la

(1) Il est parlé plus loin (p. 249 du texte) de l'ordre suivi dans les marches des princes Almohades.

construction de la grande ville qui est sur le littoral et sur le bord de la rivière proche Merrâkech; ce fut lui qui, après en avoir tracé le plan et déterminé les limites, commença un travail que l'impitoyable mort ne lui permit pas d'achever. Aboû Yoûsof éleva les murs de cette ville et construisit une vaste mosquée, ayant de grandes dimensions et un parvis très étendu; aussi n'y a-t-il dans le Maghreb, à ma connaissanee, aucune mosquée ayant de pareilles proportions. Elle est surmontée d'un minaret excessivement élevé, dont la forme imite celle du minaret d'Alexandrie, [P. 195] et où il n'y a pas d'escalier, de sorte que les bêtes de charge y montaient l'argile, les briques, la chaux, etc., jusqu'au sommet. Maintenant encore cette mosquée est inachevée, car on cessa les travaux à la mort d'Aboû Yoûsof, et depuis lors ni Moh'ammed, ni Yoûsof ne les ont fait poursuivre. La ville elle-même fut terminée du vivant d'Aboû Yoûsof: rien ne manquait aux murs ni aux portes, et beaucoup d'habitations y étaient bâties. C'est une très grande ville, longue d'environ une parasange mais peu large. Il regagna Merrâkech après avoir réglé tout ce qui concernait la nouvelle cité et y avoir confié à des Maçmoûdites qui avaient sa confiance le soin de surveiller les dépenses et les travaux d'amélioration. La construction se poursuivit sans interruption, tant pour la ville que pour la mosquée, jusqu'en 594, c'est-à-dire aussi longtemps que dura son règne (1).

En 580, les Benoû Ibn Ghâniya *(sic)*, sortant de l'île de Mayorque où ils habitaient, firent voile pour Bougie, qu'ils prirent le 6 cha'bân et d'où ils expulsèrent les Almohades. Ce fut le premier coup porté à l'empire maçmoûdite, et dont l'effet se fait encore sentir en la présente année 621. Disons brièvement ce qu'étaient les Benoû

(1) Dans la description que fait Edrisi de la ville de Salé ou Salâ (p. 72 du texte, 83 de la trad.), il n'est pas question de cette nouvelle ville de Rabat, dont il sera parlé plus loin.

Ghâniya (1). Le Prince des musulmans (2) 'Ali b. Yoûsof Tâchefîn avait envoyé en Espagne les deux frères Yah'ya et Moh'ammed, qui étaient fils d''Ali et appartenaient à la tribu des Mosoûfa *(sic)*; on les appelait, du nom de leur mère à l'un et à l'autre, les fils de Ghâniya. Or il se trouva que Yah'ya, qui était l'aîné, réunissait en sa personne des talents dont chacun ne se trouve isolément que chez peu d'hommes: il était vertueux, pénétré de la crainte et du respect du Tout-Puissant, et de vénération pour les hommes de bien, tout en possédant parfaitement la science du droit et ayant de vastes connaissances dans la science des traditions; ajoutez à cela qu'il était brave et si habile cavalier qu'à lui tout seul il passait pour en valoir cinq cents. 'Ali b. Yoûsof l'employait dans les affaires les plus importantes et les plus graves, et c'est de son bras que Dieu se servit [P. 184] pour remettre sur pied bien des choses dans la Péninsule hispanique et maintes fois pour écarter de dessus les musulmans des malheurs qui les avaient frappés. Le Prince des musulmans, qui l'avait d'abord nommé gouverneur à Valence, l'envoya ensuite en la même qualité à Cordoue; c'est là qu'il mourut au cours de ses fonctions, au début des événements qui amenèrent la chute des Almoravides, et sans laisser, que je sache, de postérité. Son frère Moh'ammed, à qui il avait confié l'administration d'un canton de Cordoue, perdit sa situation par suite de cette mort. Il erra çà et là en Espagne, tandis que les troubles augmentaient et que l'autorité des Maçmoûda gagnait du terrain. Moh'ammed eut sérieusement peur, et gagna la ville de Denia, d'où il s'embarqua pour l'île de Mayorque en compagnie de son entourage et de sa famille. Il devint le chef de cette île

(1) Voir les *Berbères*, I, 47; II, 86 et s., 206; Ibn el-Athîr, XI, 334; Zerkechi, p. 11; Ibn Khallikan, IV, 349.

(2) Ce titre est toujours donné aux Almoravides par notre auteur, qui réserve celui de « Prince des Croyants » aux Almohades (cf. Ibn Khallikan, IV, 344 et 350, n. 8).

ainsi que des deux autres voisines, Minorque et Iviça. Selon une autre version, le Prince des musulmans 'Ali b. Yoûsof le relégua comme prisonnier dans cette île. Dieu sait la vérité !

Mayorque est l'île dont le sol est le plus fertile, la température la plus douce, l'air le plus pur; elle est longue d'environ trente parasanges, et large d'autant. Ses habitants sont unanimes à déclarer que jamais, depuis qu'elle est habitée, on n'y a vu de reptile malfaisant, ni chacal, ni bête féroce, ni serpent, ni scorpion, enfin nulle bête nuisible quelconque. Non loin de là se trouvent deux autres îles d'une fertilité presque égale, Minorque et Iviça.

Devenu chef indépendant de ces îles, Moh'ammed s'y fixa et continua, comme les premiers Almoravides, de reconnaître la suzeraineté des Abbassides. Il eut, entre autres enfants, 'Abd Allâh, Ish'âk', Zobeyr (1), T'alh'a, ainsi que des filles, [P. 198] et, de son vivant même, il désigna son aîné 'Abd Allâh comme son futur successeur. Mais Ish'âk', frère de celui-ci, lui envia cette situation : il fit irruption chez lui à la tête d'une troupe composée de soldats et de ses serviteurs nègres et le massacra, soit du vivant de son père, soit, selon d'autres, après sa mort. Aboû Ibrâhîm [Ish'âk'] resta ainsi souverain indépendant, et grâce à sa bonne administration, des fuyards Almoravides et ce qui restait de cette dynastie se précipitèrent en foule à Mayorque, où ce prince leur faisait bon accueil et leur accordait des gratifications proportionnées à ses ressources. Il se mit alors à faire la guerre sainte, employant tous ses soins à ce qu'il considérait comme la chose la plus importante : chaque année il dirigeait deux expéditions contre les pays chrétiens, où il allait recueillir du butin

(1) Le copiste du ms. avait écrit seulement « Zobeyr, ainsi que des filles », ce qui a été plus tard corrigé en « Aboû'z-Zobeyr, T'alh'a, ainsi que... ». Il est parlé d'un Aboû' z-Zobeyr, frère d''Abd Allâh b. Moh'ammed b. Ghâniya ap. *Berbères*, II, 89.

et des prisonniers tout en y exerçant des ravages extrêmes, si bien que tous ses partisans étaient gorgés de richesses. Aussi sa situation s'affermit-elle et devint-il lui-même comme une espèce de roi. Tel il était à sa mort, arrivée au commencement de 579 (1), à la fin du règne d'Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min. Il envoyait aux Almohades des ambassades et des présents, concluait des traités avec eux, leur faisait cadeau de ce qu'il y avait de meilleur et de plus précieux dans son butin et ses prisonniers, à l'effet de se ménager leur bonne volonté; cette situation était favorisée par le peu d'attention, on pourrait dire le mépris que ces princes témoignaient à l'île de Mayorque. Mais en 578 ils lui écrivirent à plusieurs reprises pour lui demander de reconnaître leur autorité et de faire figurer leur nom dans la *khot'ba* des mosquées; faute de quoi ils agiraient par la force. Il fit la promesse qu'on lui demandait et consulta les principaux de son entourage, dont les uns conseillèrent la résistance, les autres la soumission à ces ordres. Cette divergence de vues lui fit différer l'examen de l'affaire, et il se mit à la tête d'une expédition contre les chrétiens; c'est dans cette campagne qu'il trouva la mort du martyr; on dit qu'il fut frappé d'un coup de lance à la gorge, mais qu'il ne mourut pas sur le champ, qu'on le rapporta encore vivant jusqu'à son palais, où il expira. Dieu sait la vérité!

Il avait, entre autres enfants, 'Ali, qui était l'aîné et l'héritier présomptif, Yah'ya, Aboû Bekr, Sîr, Tâchefîn, Moh'ammed, Mançoûr et Ibrâhîm, ce dernier mort [P. 196] à Damas pendant qu'il était dans cette ville l'hôte du Sultan Melik 'Adel (2).

La mort d'Aboû Ibrâhîm Ish'âk' b. Moh'ammed donna le pouvoir à son fils 'Ali, qui passa en Afrique à la tête de la flotte mayorcaine. Il se dirigea sur Bougie à la suite,

(1) En 580, d'après Ibn Khaldoun (*Berbères*, II, 88).

(2) Cette liste n'est pas identique avec celle des *Berbères*, II, 88.

dit-on, d'un message de quelques-uns des principaux habitants qui le sollicitaient de s'emparer de cette place: autrement il n'aurait osé faire acte de rébellion. La situation des Almohades en Espagne augmenta aussi son audace, de même que la nouvelle de la mort d'Aboû Ya'k'oûb et de l'avènement d'Aboû Yoûsof, ce qui devait, croyait-il, amener des dissensions. Si ces circonstances ne s'étaient présentées, il n'aurait osé concevoir pareille pensée. Il se dirigea donc sur le littoral de Bougie, dont les habitants ne livrèrent qu'un petit nombre de combats, et il pénétra dans la ville le lundi 6 cha'bân 580. Il y trouva Aboû Moûsa 'Isa b. 'Abd el-Mou'min, qui n'y était que de passage, en revenant d'Ifrîkiyya qu'il gouvernait conjointement avec son frère H'asan au nom de leur frère Aboû Yâ'k'oûb, tandis que Bougie était administrée par Aboû'r-Rebî' Soleymân b. 'Abd Allâh b. 'Abd el-Mou'min. En effet, à la suite des ravages exercés par les Arabes dans une partie de l'Ifrîkiyya, Aboû Moûsa et son frère Aboû Ali s'étaient mis à la tête d'une armée composée de Maçmoûda, d'Arabes qui se joignirent à eux, et du reste du *djond ;* mais ils avaient vu fuir le *djond* d'Ifrîkiyya dans la rencontre qui eut lieu avec les Arabes insurgés, et ils étaient restés au pouvoir de ceux-ci. Aboû Ya'k'oûb, quand il apprit ces événements, députa un messager aux Arabes, qui réclamèrent tout d'abord une rançon excessive, mais qu'on fixa enfin de commun accord à 36,000 mithkâl. Aboû Ya'k'oûb trouva ce chiffre exagéré, disant [P. 197] que c'était là un malheur qui valait l'autre, car le paiement d'une pareille somme fournirait aux Arabes des forces nouvelles pour continuer leurs brigandages. On décida donc de frapper des dinars en cuivre doré pour les leur donner en paiement, et c'est ainsi qu'Aboû 'Ali, Aboû Moûsa, leurs serviteurs et leur suite recouvrèrent leur liberté. Voilà pour quelle raison Aboû Moûsa se trouvait à Bougie et comment, de captif des Arabes, il devint captif des Mayorcains.

'Ali b. Ish'âk' pénétra à Bougie à la date précitée, et y séjourna sept jours, pendant lesquels il récita la prière du vendredi et y fit le prône en invoquant la faveur divine sur la dynastie Abbasside et sur l'imâm Aboû' l-'Abbâs Ah'med Nâçir. Il employa comme prédicateur le juriste, l'imâm, le traditionnaire émérite Aboû Moh'ammed 'Abd el-H'ak'k' b. 'Abd er-Rah'mân Azdi Ichbîli (1), auteur des *Décisions* (*el-Ah'kâm*) et d'autres ouvrages, qui encourut ainsi la colère du Prince des croyants Aboû Yoûsof Yâ'k'oûb, lequel voulut le faire mettre à mort; mais la protection divine permit au savant d'échapper, et il mourut dans son lit et de mort naturelle.

'Ali b. Ish'âk' sortit de Bougie après y avoir solidement installé son autorité et alla assiéger la K'al'a des Benoû H'ammâd dont il s'empara, aussi bien que de toute la région avoisinante. Au reçu de ces nouvelles, le Prince des croyants Ya'k'oûb marcha avec les Almohades contre Bougie, et 'Ali, quand il l'apprit, abandonna cette ville et se dirigea vers le Djerîd. Les Bougiotes se portèrent au-devant de Ya'k'oûb, qui était campé près de la ville et qui les reçut la joie au cœur et le visage épanoui; il leur adressa des paroles réconfortantes et ramena ainsi ceux des leurs qui s'étaient enfuis. Les habitants s'attendaient à un autre accueil et se retirèrent enchantés de ce qu'ils avaient vu et entendu.

Après avoir laissé à Bougie en qualité de gouverneur l'un des principaux Almohades, Moh'ammed b. Aboû Sa'îd Djinfîsi, le prince alla à Tunis et équipa un corps d'armée considérable qu'il mit sous les ordres de Ya'k'oûb, l'un des fils d''Omar b. 'Abd el-Mou'min; et pourtant ils avaient entre les mains un livre de prédictions portant qu'ils seraient vaincus avec un chef nommé [P. 198] Ya'k'oûb dans un lieu appelé *Wata 'omrohou.* Le prince resta donc à Tunis, tandis que

(1) Dhabbi, qui fut l'élève de ce savant, lui a consacré une notice (p. 378); Ibn el-Abbâr énumère plusieurs de ses ouvrages (p. 647), et Zerkechi (p. 11) dit qu'il mourut à Bougie en 581 ou 582.

Ya'k'oûb se mettait en campagne avec ce corps d'armée; mais ce fut, selon la prédiction, Ya'k'oûb b. 'Omar qui fut mis en déroute dans la bataille qu'il livra aux partisans d' 'Ali b. Ghâniya. Les Almohades furent complètement battus et poursuivis, l'épée dans les reins, par les Arabes et les Berbères; la plupart périrent de soif et le reste regagna Tunis, où était resté le Prince des croyants. Celui-ci les recueillit, les réorganisa, puis, se mettant à leur tête, marcha contre 'Ali b. Ghâniya, qu'il rencontra au lieu dit H'âmma de Dok'yoûs (1). Les troupes de ce dernier l'abandonnèrent après une courte résistance; lui-même combattit vaillamment et de manière à

(1) Dok'yoûs, dont la première voyelle est indiquée par le ms de Merrâkechi, est orthographié Tak'yoûs par le *Merâcid* (I, 208). Ni Bekri, ni Aboû 'l-Fidâ n'en parlent, mais Edrisi (trad., p. 122) nous fournit quelques renseignements et compte environ 20 milles entre cette localité et El-Ha'mma (*sic;* un seul ms de cet auteur orthographie El-H'âmma, voir note *k*, p. 104 du texte arabe; Zerkechi, p. 12, cite également El-H'âmma des Mat'mât'a). Voici sur ces deux localités des renseignements qui complètent ou contredisent ceux d'Edrisi, et qui sont extraits d'une compilation toute moderne (n° 1560 du catalogue imprimé des mss d'Alger, f. 82 et 83) :

« Dans le pays de K'ast'îliya se trouve Dok'yoûs, qui se compose de quatre cités entourées de murs et assez rapprochées pour qu'on puisse presque converser de l'une à l'autre. On y remarque des taillis contenant beaucoup de palmiers, d'oliviers et d'arbres fruitiers. C'est la ville de K'ast'îliya qui renferme le plus d'oliviers, qui fournit le plus d'impôts, dont la température est le plus agréable; il s'y trouve, en effet, beaucoup de sources potables et d'eaux courantes. Dans le même pays figure encore la ville d'El-H'âmma, connue aujourd'hui sous le nom de H'âmma des Benoû Behloûl. Ces derniers, qui sont d'entre les chefs et même les plus importants de K'ast'îliya, descendent des Roûm qui, pour sauver leurs propriétés, se firent musulmans. Ils sont très généreux et très prévenants pour leurs hôtes, et c'est l'ardeur qu'ils mettent à pratiquer l'hospitalité qui a fait leur réputation dans ce pays. Un fort, connu sous le nom d'El-K'açr, est réservé aux Benoû Behloûl et à leur entourage, et de vastes faubourgs sont occupés par le peuple. La région est riche en dattiers, en oliviers et en arbres fruitiers. Dans des villes de Nefzâwa, on trouve quelque chose d'analogue. Les eaux de cette ville [de H'âmma] sont toutes chaudes, mais nulle part dans le Djerîd on n'en trouve de meilleures (je corrige عنبا en عذبا), ni de plus douces à boire; elles constituent la boisson la plus agréable et la plus parfumée qu'on puisse trouver, et on peut, prétendent les habitants, s'en servir comme d'huile pour brûler dans les lampes. Ce pays produit une espèce de datte qui porte le nom de *khenfes* : elle est grosse, d'aspect noirâtre et très sucrée. »

garder l'honneur sauf, mais il fut criblé de blessures et réduit à fuir à son tour; il alla expirer dans la tente d'une vieille Bédouine.

Lorsqu'il avait quitté Mayorque, il était accompagné de plusieurs de ses frères, 'Abd Allâh, Yah'ya, Aboû Bekr et Sîr, lesquels continuèrent d'abord de commander à ce qui leur restait de partisans; mais ensuite ils jugèrent bon de reconnaître l'autorité de Yah'ya, de qui ils avaient apprécié la vive intelligence et la bravoure; puis ils gagnèrent le désert et y vécurent avec les Arabes jusqu'à ce que le Prince des croyants se retira de cette région.

La ville de Gafça s'était aussi révoltée contre les Almohades et avait reconnu la souveraineté des Mayorcains. Au cours de cette campagne, le Prince des croyants Aboû Yoûsof commença par en faire un siège très rigoureux, puis il la prit de vive force et massacra les habitants. La plupart, m'a-t-on dit, furent égorgés; puis la place fut démantelée. Le secrétaire Ibrâhîm, l'un de nos amis et connu parmi nous sous le nom d'Ez-Zoweyli, est l'auteur d'une longue *k'açîda* à la louange d' 'Aboû Yoûsof, et s'exprime ainsi à propos de Gafça et des pierres lancées contre elle par les catapultes :

[Basît'] Demande à Gafça si, dans son ennemi, elle voyait un époux, bien qu'elle servît de porteuse de bois. Puisse-t-il disparaître l'infidèle à cause de qui elle a été livrée aux flammes et qui est devenu semblable à l'infidèle et maudit Aboû Lahab! (1)

[P. 199] Dans cette pièce, il dit encore :

L'adultère qu'elle a commis alors qu'elle devait être modeste et

(1) *Lahab*, qui signifie *flamme*, fournit l'occasion d'un jeu de mots sur le nom d' Aboû Lahab, oncle de Mahomet et l'un de ses plus ardents ennemis.

obéissante (1), vous l'a fait lapider conformément aux prescriptions légales.

Ce poète, mort maintenant, m'a récité de sa bouche ce poème tout entier. Quand il fut arrivé au dernier vers cité, je ne pus m'empêcher de rire à cause du sens inexact qui s'était d'abord présenté à mon esprit (2), et je me couvris le visage : « Qu'est-ce que tu as ? » me dit-il, et je ne pus m'empêcher d'éclater ; mais le voyant s'assombrir et redoutant qu'il se fâchât contre moi, je lui exposai ce qui m'était d'abord venu à l'esprit. Il m'injuria, me disant que je n'étais qu'un démon à la mauvaise nature et toujours disposé à plaisanter ; puis il acheva de réciter son poème. Cet Aboû Ish'âk' Zoweyli compte parmi les principaux *kâteb* et les poètes les plus fins. Je me suis trouvé avec lui dans des séances littéraires chez le noble seigneur Aboû Zakariyyâ Yah'ya b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, et j'ai pu y voir et admirer sa finesse et sa facilité d'improvisation.

Après avoir mis ordre à ce qui concernait l'Ifrîk'iyya, Aboû Yoûsof regagna le Maghreb, et Yah'ya b. Ghâniya continua d'exercer le pouvoir qu'avait eu son frère. 'Abd Allâh, l'un des frères de Yah'ya, retourna alors dans l'île de Mayorque et y constata qu'elle avait abandonné la cause Almoravide et qu'on y faisait la prière pour les Almohades, revirement qui était le fait de leur frère Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Ish'âk'. A son arrivée, 'Abd Allâh ne trouva pour lui venir en aide que Nedjâh', l'un des renégats qui entouraient son père, et qui, resté fidèle à ses engagements, était assiégé dans un château fort avec ses partisans, tant clients que soldats du *djond*. Cette troupe se porta au-devant d''Abd Allâh et fut renforcée par des campagnards de l'île, tant

(1) Allusion au Koran, IV, 28 et 30.

(2) D'après une note marginale, le mot *amr* (ordre) avait d'abord été entendu par notre auteur dans le sens de *khalife*, qu'il a chez les Almohades.

cultivateurs que bergers ; à leur tête, 'Abd Allâh marcha sur la ville sans rencontrer [P. 200] aucune opposition : les habitants lui en ouvrirent les portes, et son frère Moh'ammed fut expulsé et exilé en Espagne. Le dit Moh'ammed, très considéré chez les Maçmoûda, fut par eux chargé du gouvernement de Denia, et le garda jusqu'à sa mort. 'Abd Allâh établit solidement son autorité à Mayorque, et, fidèle aux traditions paternelles, il ne cessa de se rendre redoutable par les incursions qu'il faisait contre l'ennemi qu'en 599, où les Almohades s'emparèrent de l'île, ainsi que nous le raconterons. Quant à Yah'ya, qui était en Ifrîk'iyya, il éprouva des fortunes diverses dont l'exposé serait long et étranger à notre récit.

Pendant l'absence que dut faire Aboû Yoûsof à cause de cette expédition, il lui surgit deux compétiteurs : son frère Aboû H'afç 'Omar surnommé er-Rechîd, et son oncle Aboû 'r-Rebî' Soleymân b. 'Abd el-Mou'min, l'un à Murcie dans l'Espagne orientale, l'autre à Tâdela (1) dans le pays des Çanhâdja. Soleymân, poussé par les suggestions diaboliques de son esprit pervers, réunit autour de lui des tribus Çanhâdjites pour soutenir les prétentions qu'il affichait et convoqua leurs chefs pour leur faire des propositions. Mais ces menées honteuses n'eurent d'autre résultat que d'éloigner de lui le pays, et le bruit qui s'en répandit parvint jusqu'aux oreilles du Prince des croyants. Quant à 'Omar, il avait commencé par parler en termes tantôt voilés et tantôt explicites par devant de nombreux témoins du délabrement (des affaires) d'Aboû Yoûsof ; ces propos étaient adressés aux gens de son entourage pour qu'ils en parlassent à leur tour aux notables d'Espagne. Il finit par tuer le k'âd'i et prédicateur de Murcie [Aboû 'Abd Allâh Moh'am-

(1) Edrisi (trad. p. 85) donne quelques renseignements sur Tâdela, la Tedla de l'*Hist. des Berbères* (I, CIX ; II, 212). La révolte de ces princes eut lieu en 582 d'après le *Kartâs*, en 584 d'après Ibn Khaldoûn.

med b. Sa'îd] Ibn Aboû Djemara, qui mourut, dit-on, des suites d'un coup de pommeau d'épée que ce prince lui porta dans la poitrine. Excité par ces nouvelles inquiétantes, le Prince des croyants se rendit de Bougie à Fez en dix-sept journées, ce qui est le comble de la rapidité pour un prince comme lui (1). En apprenant qu'il allait arriver, [P. 201) Soleymân quitta Tâdela en compagnie de ses partisans, le second franchit la mer, et tous les deux se portèrent à sa rencontre. 'Omar, sitôt qu'il le vit, non loin de la ville de Miknâsa, descendit de sa monture, comme il est d'usage, pour lui faire ses salutations; mais dès qu'il se fut approché, deux mots n'avaient pas été échangés que déjà Aboû Yoûsof donnait l'ordre de se saisir de lui et de le garrotter; il l'envoya ensuite à Salé. Son oncle Soleymân fut traité de même quand il le rencontra. Le prince se rendit à Salé et commit quelqu'un à la garde des deux rebelles, qu'il fit enchaîner; puis il quitta cette ville pour rentrer à Merrâkech, d'où il écrivit à leur geôlier de les mettre à mort, et de procéder aux cérémonies de l'ensevelissement, de la prière et de l'enterrement. Cet homme exécuta l'ordre qu'il avait reçu et en rendit compte au prince, en ajoutant, m'a-t-on dit, qu'il avait élevé à chacun un tombeau de tuf et de marbre, tombeaux dont il décrivait la beauté. « Que nous importe, répondit le prince, la sépulture des rebelles? Ces hommes étaient deux musulmans que tu dois enterrer comme le commun des fidèles. »

A la suite de cette double exécution, qui eut lieu en 583, Aboû Yoûsof, sur qui certains épisodes de sa jeunesse avaient attiré un mépris et un dédain mérités, devint l'objet du respect et de la crainte de ses autres parents. A partir de là aussi, il fit montre de piété et d'austérité aussi bien pour son vêtement que pour sa

(1) Il se rendit de Mehdiyya à Tlemcen en passant par Tâhert (*Berbères*, II, 211).

nourriture. Sous son règne on fit grand bruit des hommes pieux, des ascètes et des traditionnaires, que l'on recherchait et qui jouissaient d'une haute considération auprès de lui et auprès de ses sujets; de toutes parts il attirait à lui les hommes pieux, leur écrivait pour réclamer leurs prières et comblait de dons ceux d'entre eux qui étaient disposés à les recevoir. Alors disparut la science des applications juridiques *(foroû')*; il était un objet de crainte pour les juristes, et il ordonna de livrer aux flammes les livres du Rite [malékite], préalablement débarrassés des (passages provenant des) traditions du Prophète et du Koran. C'est ainsi que de nombreux ouvrages furent brûlés dans tous ses états, tels par exemple la *Modawwana* de Sah'noûn (1), le traité d'Ibn Yoûnos (2), les *Newâdir* et le *Mokhtaçer* d'Ibn Aboû Zeyd (3), le *Tahdhîb* d'el-Berâdha'i (4), la *Wâd'ih'a* d'['Abd el-Melik] Ibn H'abib (5) et autres ouvrages analogues. [P. 202] Moi-même étant à Fez je les ai vu apporter

(1) Ce célèbre juriste malékite, dont le nom peut aussi se prononcer Soh'noûn, mourut en 240 hég. (voir Ibn Khallikan, II, 131; ms 2103 du Cat. imprimé des mss arabes de Paris, f. 30; ms 851 du Cat. imprimé d'Alger, f. 1 v°).

(2) Aboû Bekr (ou Aboû 'Abd Allâh) Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. Yoûnos Çak'alli, † 451, est un célèbre juriste malékite que cite souvent Sidi Khalîl; il est auteur d'un traité sur les *Ferâ'id'* et d'un grand commentaire de la *Modawwana* (n° 851 du catal. d'Alger, f. 31 v°; n° 1239 *dito*, f. 22, etc.). Un autre juriste du même rite se nomme Yah'ya b. 'Omar b. Yoûnos (n° 1193 *dito*, f. 239).

(3) Aboû Moh'ammed 'Abd Allâh b. Aboû Zeyd K'ayrawâni, † 386 hég., est auteur notamment de la *Risâla* (probablement citée par Merrâkechi sous le titre de *Mokhtaçer*) ou compendium de religion et de droit qui a fort longtemps joui d'une grande vogue chez les Malékites et qui a été l'objet d'innombrables commentaires (cf. n° 1037 du cat. d'Alger; n° 851 dito, f. 21, etc.).

(4) Recension de la *Modawwana* d'Ibn K'âsim (Haddji Khalfa, V, 477). Ce savant, surnommé ou Aboû 'l-K'âsim ou Aboû Sa'îd, fut élève d'Ibn Aboû Zeyd K'ayrawâni (n° 851 du Cat. d'Alger, f. 27).

(5) Ibn H'abîb, juriste, grammairien, généalogiste, etc., mourut en 238 ou 239 hég. (Cat. des mss ar. de Munich, p. 340; n° 851 d'Alger, f. 3; Simonet, *Descripcion del Reino de Granada*, p. 157).

par charges qu'on amoncelait et auxquelles on mettait le feu. Défense fut faite de s'occuper de spéculation *(ra'y)* et d'en rien étudier, sous peine de châtiments sévères. Certains des traditionnaires qui vivaient autour de lui eurent ordre d'extraire des dix recueils de ce genre spécialement connus : les deux *Çah'îh'*, [de Bokhâri et de Moslim], Termid'hi, le *Mouwatta*, les *Sounen* d'Aboû Dâwoûd, les *Sounen* de Nisâ'i, les *Sounen* d'El-Bezzâr, le *Mosnad* d'Ibn Aboû Cheyba, les *Sounen* de Dârak'ot'ni et les *Sounen* de Beyhak'i, des traditions concernant la prière et ce qui y a trait, sur le modèle des traditions recueillies par Moh'ammed b. Toûmert sur la purification. Le recueil qui fut ainsi composé par ses ordres, lui-même le dictait au peuple et forçait celui-ci à l'apprendre, si bien qu'il se répandit dans tout le Maghreb et était su par cœur de tous, [P. 203] grands ou petits, car cette connaissance était récompensée par de précieux cadeaux de vêtements et d'argent. En somme, son but était de ruiner la doctrine mâlekite et de la chasser entièrement du Maghreb, pour amener le peuple à ne plus pratiquer que le sens apparent du Korân et des Traditions (1) ; tel aussi avait été le but de son père et de son grand-père, mais ceux-ci, à la différence de Ya'k'oûb, ne l'avaient pas affiché. Ce qui, à mes yeux, prouve ce que j'avance, c'est le récit fait par le *h'âfiz'* Aboû Bekr b. el-Djadd à plusieurs personnes, de qui je le tiens : « La première fois, dit-il, que je pénétrai chez le Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb, il avait devant lui le traité d'Ibn Yoûnos : « Aboû Bekr, » me dit-il, « je réfléchis à ces opinions diverses qui ont été émises sur la religion divine : t'es-tu demandé quelle pouvait être l'interprétation exacte d'entre ces quatre ou cinq, ou même davantage, proposées sur telle ou telle question, et laquelle doit être adoptée par celui qui n'est que disciple [et non chef d'école] ? » Je me mis à lui expliquer ces difficultés ;

(1) Cf. Ibn Khallikan, IV, 343.

mais, m'interrompant : « Aboû Bekr », dit-il, « il n'y a que ceci (montrant le Korân) ou cela (montrant les *Traditions* d'Aboû Dâwoûd qu'il avait à sa droite), ou bien encore l'épée (1). »

Sous le règne de Ya'k'oûb, on proclama ouvertement [le but] qui avait été tenu caché sous les règnes de son père et de son grand-père (2), et ceux qui étudiaient la *science*, j'entends par là les Traditions, arrivèrent plus haut que sous aucun de ses deux prédécesseurs. Les choses en vinrent à ce point qu'il dit un jour à tous les Almohades, dont il connaissait la jalousie que leur inspiraient l'influence des *t'olba*, la faveur dont il les honorait et la préférence qu'il manifestait pour leur compagnie : « Almohades, vous appartenez à diverses tribus et chacun de vous, en cas de besoin, a recours à la sienne. Ces gens (en désignant les *t'olba*) n'ont d'autre tribu que moi, et, en cas de besoin, c'est à moi qu'ils auront recours, près de moi qu'ils se réfugieront, de moi qu'ils se réclameront. » Depuis lors, leur influence ainsi affirmée fut cause que les Almohades les comblèrent d'attentions et d'honneurs.

En 585, Petro b. Er-Rîk' (Dieu le maudisse !) attaqua dans la Péninsule [P. 204] la ville de Silves, devant laquelle il mit le siège, tandis que les Francs, d'accord avec lui, l'attaquaient par mer à l'aide de navires et de galères : il avait demandé des secours à ceux-ci, à qui il avait promis les captifs dont on se rendrait maître, et s'était réservé seulement la ville elle-même. Leur plan réussit, car la ville assiégée par terre et par mer succomba ; les habitants furent réduits en captivité et la ville tomba sous l'autorité d'Ibn Er-Rîk'. Le Prince des croyants équipa des troupes nombreuses et, tout à l'idée de reprendre Silves, il s'embarqua et mit le siège devant

(1) Le n° 424 du Catalogue des mss d'Alger est un magnifique exemplaire du *Mowat't'a* provenant de la bibliothèque de ce prince et écrit pour lui.

(2) Cf. Goldziher, *Die Zahiriten*, p. 174.

cette ville, que les chrétiens, impuissants à défendre, durent abandonner aussi bien que les parties de ce territoire qu'ils avaient déjà conquises. Mais le prince, non satisfait de ce résultat, s'empara en outre du fort important de T'ourrouch (Torrox), après quoi il regagna Merrâkech.

Après son retour, il fut atteint d'une grave maladie, qu'on crut mortelle. Son frère Aboû Yah'ya, qui avait antérieurement été chargé par lui du gouvernement de l'Espagne, usa de divers prétextes pour ne pas partir, de façon à guetter le moment convoité de sa mort. Or le malade, chaque fois qu'il allait un peu mieux, demandait si Aboû Yah'ya s'était embarqué. En présence de cette insistance, ce dernier dut partir; mais ne doutant pas qu'il n'apprit à bref délai la mort de son frère, il chercha à attirer à lui les chefs de la Péninsule et à en faire ses partisans : « Le Prince des croyants, disait-il, va mourir d'un jour à l'autre et il n'a pas d'autre héritier que moi. » Alors, et cela dura jusqu'à son arrivée à Murcie, les divers chefs aussi bien que les villes s'efforcèrent de se décharger les uns sur les autres de toute initiative, en prenant d'ailleurs la précaution de se mettre à couvert à l'aide de pièces écrites. Mais le Prince des croyants guérit, et, comme les médecins lui conseillaient de voyager, il se rendit à Fez dans une litière que portaient deux mulets. Il apprit alors [P. 205] la conduite d'Aboû Yah'ya et reçut les lettres et les actes écrits par les Espagnols. Quant à Aboû Yah'ya, à la nouvelle du voyage de son frère, il passa le détroit pour venir présenter ses excuses, et le rencontra à Salé. Le Prince des croyants, en l'apercevant, dit à son entourage : « Le voilà déjà arrivé, ce misérable ! » Il le fit emprisonner et les chefs de la Péninsule, appelés par son ordre, vinrent témoigner de ce qui s'était passé. Il le fit alors comparaître devant lui et lui dit : « Je te condamne à mort uniquement à cause de ce qu'a dit le Prophète : « Quand deux khalifes sont reconnus dans un même territoire, mettez le second à mort. » On lui trancha la tête publiquement, et l'exécution fut présidée par son frère consanguin 'Abd-er-Rah'mân b. Yoûsof. Conformément à ses ordres, le cadavre fut enseveli et enterré (1). Il s'approcha ensuite de ses parents, se mit à les vilipender et à leur adresser la plus énergique semonce, puis il les fit chasser dans le plus misérable état, nu-pieds et nu-tête, et à ce moment aucun d'eux ne doutait qu'il ne fût près d'être mis à mort. Depuis lors, ces princes sont restés dans l'obscurité, alors qu'auparavant il n'y avait entre eux et le khalife d'autre différence que le droit de parapher les pièces officielles. Ya'k'oûb ne fit d'ailleurs exécuter que ses deux frères et son oncle.

En 590, le traité qui le liait à Alphonse fut rompu, et la cavalerie ennemie envahissant le pays se répandit partout, si bien que l'Espagne eut à souffrir de nombreux dommages. Le Prince des croyants à la tête d'une armée considérable franchit la mer en djomâda II 591 et gagna Séville, où il ne séjourna que peu, le temps de passer son armée en revue et de faire des distributions d'argent, puis il marcha vers le pays chrétien. Alphonse, sitôt qu'il avait appris cette expédition, avait également équipé une armée considérable, et les deux ennemis se trouvèrent face à face dans un lieu appelé Fah'ç el-djedîd (2). Alphonse avait sous ses ordres plus de soldats qu'il n'en avait jamais réuni, de sorte que la crainte s'empara des Almohades, qu'agitaient de funestes pressentiments ; quant au Prince des croyants, il n'avait dans le désarroi universel d'autres soutiens que la prière et le concours du même genre qu'il demandait aux hommes pieux dont il escomptait la vertu. [P. 206] Le mercredi 3 cha'bân de ladite année (3), la bataille fut livrée,

(1) Le *Kartâs* (p. 143 du texte) place l'exécution d'Aboû Yah'ya à l'année 582.

(2) On lit dans Ibn Khallikân (IV, 340) Merdj el-h'adîd.

(3) La bataille d'Alarcos, dans le district de Badajoz, fut livrée par Alphonse IX le 18 juillet 1195 ; le *Kartâs*, qui en parle longue-

et grâce à la protection divine qui descendit sur les Almohades, soutint leur énergie et leur donna le dessus, le sort des armes tourna contre Alphonse et les siens, et ce prince seul put se sauver avec une trentaine de ses principaux officiers. Du côté des musulmans, un certain nombre, tant des principaux Almohades que d'autres, trouvèrent la mort des martyrs ; on cite parmi eux le vizir Aboû Yah'ya [autrement nommé] Aboû Bekr b. 'Abd Allâh, fils du cheykh Aboû H'afç, ci-dessus cité parmi les vizirs d'Aboû Yoûsof. Le Prince des croyants en personne poussa jusqu'à K'al'at Ribâh' [Calatrava], d'où les habitants avaient fui et où il pénétra ; il en fit transformer l'église en mosquée et les musulmans y procédèrent à la prière. Après avoir conquis les diverses forteresses qui entourent Tolède, il retourna à Séville, paré de l'auréole de la victoire. Cette brillante victoire est le pendant de celle de Zellâk'a, dont nous avons parlé, du temps de Yoûsof b. Tâchefîn, émir des Almoravides.

Le Prince des croyants séjourna à Séville pendant le reste de l'année 591, et l'année suivante marcha de nouveau contre le pays des chrétiens. Il alla mettre le siège devant Tolède, dans les environs de laquelle il abattit les arbres, anéantit les denrées de toute sorte et défonça les puits ; en un mot, il y exerça d'horribles ravages. En 593, il y retourna de nouveau, et y pénétra plus loin que n'avait jamais fait aucun prince musulman. Il avait regagné Séville quand des envoyés d'Alphonse s'y rendirent pour lui demander une trève à laquelle il consentit pour une période de dix années. Après avoir mis en ordre les affaires de la Péninsule et y avoir laissé des chefs pour veiller à la sécurité de cette région, il retraversa la mer et se rendit à Merrâkech, en 594. Je tiens de plusieurs personnes qu'il parla aux Almohades d'une

ment, la place à la date du mercredi 2 cha'bân 591 (texte, p. 151, l. 4 ; cf. *Berbères*, II, 213). On trouve aussi la date de 592 hég. dans Ibn Khallikan (IV, 339), et celle du jeudi 9 cha'bân 591 (*ib.*, p. 340).

expédition vers l'Est : [P. 207] il nommait l'Égypte, dont il dénonçait les abominations et les hérésies, tout en exprimant l'espoir que ce serait lui qui la purifierait. Ses intentions restèrent telles jusqu'au moment où la mort le surprit, au commencement de 595 ; il fut enterré à Tînmelel, à côté de ses aïeux.

Pendant tout son règne et dans toutes ses actions, ce prince rechercha la justice et s'efforça de la réaliser dans la limite de ses moyens et autant que le permettaient le pays et le peuple chez qui il vivait. Au début de son règne, il voulut appliquer les pratiques traditionnelles des premiers Khalifes, entre autres remplir personnellement les fonctions d'imâm pour les cinq prières quotidiennes. Il le fit pendant plusieurs mois jusqu'à un certain jour où il arriva si tard pour la prière de l'*'açr* que le moment légal en était presque passé, les fidèles accroupis l'attendant toujours ; il finit par arriver et dit la prière. Puis il leur fit de longs et vifs reproches : « Je pense, » leur dit-il, « que c'est à moi seul à présider à vos prières ; mais à défaut de moi, qu'est-ce qui vous a empêchés de prendre quelqu'un d'entre vous pour diriger la prière ? Les Compagnons du Prophète ne choisirent-ils pas 'Abd er-Rah'mân b. 'Awf pour cet office le jour où, le moment de prier étant venu, le Prophète ne se présenta pas ? Ne vous suffit-il pas de cet exemple venant des imâms qu'on doit prendre pour modèles et des directeurs les mieux dirigés ? » C'est à la suite de cela qu'il interrompit ses fonctions d'imâm. — Comme il tenait des audiences publiques, et que petits et grands l'approchaient librement, deux hommes vinrent un jour lui faire trancher leur différend, qui portait sur un demi-dirhem ; après avoir rendu sa décision, il leur fit appliquer par le vizir Aboû Yah'ya, chef d la garde, une légère bastonnade à titre de leçon : « N'y a-t-il donc pas, » leur dit-il, « des juges institués partout pour décider des affaires de ce genre ? » Cet incident fut aussi l'une des raisons pour lesquelles il se mit à siéger à des jours fixés pour

trancher certaines affaires qu'il se réserva. Lorsqu'il institua k'âd'i Aboû' l-K'âsim b. Bak'i, il lui imposa entre autres choses de siéger dans un endroit d'où il pouvait entendre toutes les décisions que rendait ce juge : en effet, une simple cloison de planches séparait celui-ci du Prince des croyants. Deux fois par mois, il faisait venir les syndics des marchés et les cheykhs des populations sédentaires pour les interroger au sujet des marchés [P. 208] et des cours des denrées, ainsi qu'au sujet des autorités. Quand des citadins le venaient trouver, il les interrogeait tout d'abord sur les percepteurs, les k'âd'is, les gouverneurs dont ils dépendaient; s'ils s'exprimaient d'une manière louangeuse : « Sachez », leur disait-il, « qu'au jour du jugement il vous sera demandé compte de ce témoignage; que nul d'entre vous ne dise donc autre chose que la vérité! » A plus d'une de ses audiences il répéta ces mots : « O croyants! soyez stricts observateurs de la justice quand vous témoignez devant Dieu, dussiez-vous témoigner contre vous-mêmes, contre vos parents, contre vos proches! » (*Koran*, IV, 134). — Quand, en 592, il entreprit contre les chrétiens sa seconde expédition, c'est-à-dire celle qui succéda à la grande victoire par laquelle Dieu humilia Alphonse et les siens et exalta les musulmans, il envoya partout, au moment de partir, l'ordre de rechercher les gens pieux et faisant profession de vertu, et de les lui envoyer. Il en réunit ainsi un grand nombre dont il se faisait précéder quand il était en marche : « Voilà, » disait-il à son entourage en les regardant, « l'armée véritable, elle n'est pas ici, » en faisant allusion aux soldats. Ce trait est analogue à celui qu'on raconte de K'oteyba b. Moslim, gouverneur du Khorâsân. Il marchait contre les Turcs à la tête d'une armée où figurait Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Wâsi' (1), et il s'enquit de lui à plusieurs reprises; on lui dit qu'il était à l'écart de l'armée, appuyé sur une

(1) Ce pieux et vaillant personnage est bien probablement celui qu'Ibn el-Athîr appelle Aboû Bekr M. b. W. Azdi, † 123 ou 127, et

extrémité de son arc et agitant en l'air ses doigts tournés vers le ciel : « Voilà, » s'écria K'oteyba, « des doigts que je préfère à dix mille épées! » — A son retour de cette expédition, Aboû Yoûsof fit délivrer des sommes importantes à tous ces saints hommes, dont les uns acceptèrent et les autres refusèrent. Il regarda du même œil ceux-ci et ceux-là, disant que chacun avait son opinion, et le refus ne grandit pas plus les uns que l'acceptation ne déprécia les autres. — Il faisait des actes de charité fréquents, et je sais qu'avant son départ pour l'expédition où il remporta la grande victoire sus-mentionnée, il distribua 40,000 dinars, dont la moitié environ à la foule des pauvres; le reste fut remis à ses parents, que j'ai vus moi-même procéder : ils avaient divisé la ville de Merrâkech par quartiers, dans chacun desquels des hommes de confiance [P. 209] distribuaient aux religieux solitaires et aux ermites l'argent dont ils étaient porteurs. Au début de chaque année, il faisait prendre note des orphelins abandonnés et les faisait circoncire dans un local proche du palais; chacun d'eux recevait un *mithk'âl* (dinar), un vêtement, une galette et une grenade; souvent au *mithk'âl* il ajoutait deux *dirhems* tout neufs. De tout cela j'ai été le témoin oculaire et ce n'est pas par ouï-dire que j'en parle. — Il fit construire à Merrâkech un hôpital qui, je crois, n'a pas son pareil au monde. Il commença par choisir un vaste emplacement dans la partie la plus plane de la ville, et donna l'ordre aux architectes de le construire aussi bien que possible, de sorte que ceux-ci y déployèrent un luxe de sculpture et d'ornementation plus grand qu'on ne leur avait demandé; il fit planter toute sorte d'arbres d'agrément et d'arbres fruitiers; l'eau y fut amenée en abondance et autour de toutes les chambres, en outre de quatre grands bassins situés au centre de l'établissement et

dont une anecdote qu'il rapporte (t. V, p. 23) prouve le désintéressement. Quant au célèbre K'oteyba b. Moslim, on peut voir entre autres la notice que lui consacre Ibn Khallikan (II, 514).

dont l'un est en marbre blanc. Il garnit l'édifice de tapis précieux de laine, de coton, de soie, de cuir, etc., si bien que cela dépasse tout ce qu'on en saurait dire. Une rente quotidienne de trente dinars fut assignée pour la nourriture proprement dite, indépendamment des remèdes qu'il y plaça et des drogues qu'il y fit déposer pour préparer les potions, les onguents et les collyres; des provisions de vêtements de jour et de nuit, d'été et d'hiver y furent installées pour l'usage des malades. Après sa guérison, le pauvre recevait en sortant une somme d'argent pour vivre jusqu'au moment où il pouvait se suffire; au riche on remettait son argent, son bien et ses effets. En effet, le fondateur n'en restreignit pas l'usage aux pauvres à l'exclusion des riches; au contraire, tout étranger tombé malade à Merrâkech y était porté et soigné jusqu'à son rétablissement ou sa mort. Tous les vendredis, le prince après la prière s'y rendait à cheval pour visiter les malades et prendre des nouvelles de chacun, leur demandant comment ils allaient, [P. 210] comment ils étaient soignés, etc. Il garda cette habitude jusqu'au jour de sa mort.

Au début de son règne, en 583 ou en 582, arrivèrent dans notre pays les [Turcs] Ghozz d'Égypte, parmi lesquels figuraient entre autres K'arak'ouch, qu'on disait être un mamloûk de Tak'i ed-Dîn ['Omar], neveu d'El-Melik en-Nâçir [Saladin], Cha'bân, qu'on disait être un officier des Ghozz, et le k'âd'i 'Imâd ed-Dîn (1), qui faisait partie de l'armée égyptienne. Le prince les reçut très bien et les accabla d'honneurs, si bien que leur situation était

(1) Tak'i ed-Dîn el-Melik el-Moz'affer, neveu de Saladin, mécontent de se voir enlever le gouvernement de l'Égypte par son oncle, forma le projet, qu'il ne réalisa pas, de se rendre en Tripolitaine (*Hist. arabes des Croisades*, III, p. 190; Ibn el-Athîr, XI, p. 342 et 345). D'après ce dernier auteur (XI, p. 309), les Turcs avaient pénétré dans ces régions dès avant 572. L'ambassade envoyée par Saladin arriva au Maghreb en 585 d'après Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 215), en 587 d'après Ibn Khallikân (IV, 344); elle n'est relatée ni par Behâ ed-Dîn b. Cheddâd, ni par le *Kartâs*, ni par Ibn Khallikân dans la biographie d' 'Imâd ed-Dîn Içfahâni. C'est de ce dernier que doit parler Merrâkechi, car il resta secrétaire de Saladin jusqu'à la mort de ce prince, en 580 hég. (Ibn Khallikan, III, 305).

visiblement meilleure que celle des Almohades : ceux-ci, en effet, ne reçoivent leur paie que tous les quatre mois, soit trois fois par an, tandis que les Ghozz la touchent tous les mois sans faute. Le prince, pour justifier cette différence, disait que ceux-ci, en leur qualité d'étrangers, n'avaient que leur paie et nulle ressource dans le pays, tandis que les Almohades jouissaient de fiefs et de biens immobiliers. Il n'en est pas moins vrai qu'il avait assigné aux principaux des nouveaux venus des fiefs tout comme aux Almohades et même davantage : ainsi, il donna, à ma connaissance, à l'un d'entre eux, Ah'med el-H'âdjib, originaire d'Irbil, plus de terres que n'en avait aucun de ses propres parents; de même, il assigna à Cha'bân prénommé de nombreuses propriétés rurales en Espagne, produisant annuellement environ 9,000 dinars de récoltes; et tout cela indépendamment de soldes supérieures à ce que recevait aucun des officiers des troupes proprement dites.

De tous ces Ghozz installés au Maghreb, nul ne dépassait ce Cha'bân en finesse d'intelligence, en esprit, en amabilité et en cordialité. Jamais je ne le vis sans qu'il me demandât de lui dire des vers ou sans qu'il en dît lui-même. Je lui récitai un jour ces vers d'un de nos amis de Séville :

[Basît'] A qui me disait que je ne dormais pas, maintes fois j'ai répondu : Le sommeil peut-il venir au regard qui le fuit ? [P. 211] Ignores-tu donc que le sommeil fuit mes paupières à cause des traits que lancent les yeux d'une beauté ?

« Ce poète », me dit-il en riant, « a plané sans s'abattre, a battu des ailes sans s'envoler, a visé un but en deçà duquel il est tombé. Combien est supérieur celui qui a anobli la même pensée en l'exprimant sous la forme la plus concise, la plus claire et la plus dégagée !

[T'awîl] Ramenez-moi mon repos matinal qu'ont enlevé des jeunes

filles à la poitrine rebondie; rendez-moi mon sommeil de la nuit, que m'ont ravi des bien-aimées !

« Ce vers, » lui dis-je, « est d'Aboû' t-T'ayyib [Motenebbi] ? — En effet, répondit-il, de l'excellent [*T'ayyib*] Aboû't-T'ayyib. » Un autre jour que, à propos de jeux de mots, il avait cité de nombreux vers de ce poète, je me mis à réciter ces deux-ci :

[T'awîl] De quoi n'est pas capable un violent amour? O mon ami, mon cher camarade, inspire-m'en un pareil; car si ma main est de velours pour mon ami, quel féroce adversaire tes ennemis trouveront en moi !

Ils lui plurent, et il en prit note (Dieu ait pitié de son âme!) en ajoutant : « C'est un vrai service que tu m'as rendu en me faisant connaître ces deux vers; je ne connais soit sur ce sujet, soit sur tout autre aucun passage qui me plaise davantage et ait fait sur moi plus d'impression. » En un mot, il était grand amateur de littérature et goûtait la poésie qu'il récitait; il lui arriva maintes fois de laisser échapper d'excellents vers; mais, malgré ma demande, il se refusa formellement et par serment à m'en remettre quelques-uns par écrit ou à me les réciter [de manière que je pusse les écrire].

Le Prince des croyants Aboû Yoûsof se rendit, accompagné des Ghozz, en pèlerinage à Tînmelel, où un repas les réunit sous un caroubier vis-à-vis la mosquée. Or, entre autres paroles et promesses adressées par Ibn Toûmert à ses compagnons, on cite celle-ci : « Ceux d'entre vous qui vivront assez longtemps verront des officiers d'Égypte assis à l'ombre de cet arbre. » Aussi fut-ce un grand jour à Tînmelel que celui où les Ghozz, réalisant cette prédiction, prirent place sous cet arbre : de toutes parts s'élevèrent les cris de « Dieu est grand », les femmes se précipitèrent en faisant entendre leurs exclamations d'allégresse, battant du tambourin et criant dans leur langue des mots qui signifient « Notre Seigneur le Mahdi a dit vrai et nous témoignons [P. 212] qu'il est véritablement l'imâm ! » Un témoin oculaire m'a dit

avoir vu Aboû Yoûsof sourire à ce spectacle, par pitié pour ces faibles intelligences, car lui-même ne croyait à rien de tout cela et ne jugeait pas comme eux d'Ibn Toûmert. Dieu sait à quoi s'en tenir !

Le vertueux cheykh Aboû'l-'Abbâs Ah'med b. Ibrâhîm b. Mot'arref d'Alméria *(El-Mari)* m'a, dans le réduit septentrional de la Ka'ba, raconté ce qui suit : « Le Prince des croyants Aboû Yoûsof, » disait-il, « me dit un jour : « Aboû'l-'Abbâs, tu témoigneras par-devant le Dieu tout-puissant que je n'affirme pas l'impeccabilité (c'est-à-dire l'impeccabilité d'Ibn Toûmert). » Une autre fois, comme je lui demandais de faire une chose qui supposait l'existence de l'imâm : « Où est l'imâm, Aboû'l-'Abbâs ? » me dit-il, « où est l'imâm ? » — Un cheykh de la ville de Jaën, en Espagne, où sa famille est bien connue, Aboû Bekr b. Hâni, qui était d'un âge avancé quand je le fréquentai pour étudier les Traditions avec lui, m'a raconté ceci : « Quand le Prince des croyants revint de sa campagne d'El-Ark (Alarcos), où il avait écrasé Alphonse et les siens, nous nous portâmes à sa rencontre, et comme j'avais été choisi par les habitants pour prendre la parole, je lui fus présenté. Il m'interrogea sur la ville, les juges, les administrateurs et les percepteurs, ainsi qu'il en avait l'habitude; et après avoir écouté ma réponse, il me demanda des nouvelles de ma propre santé. Je le remerciai et lui adressai mes souhaits de longue vie; puis il s'enquit de ce que j'avais étudié en fait de science (religieuse) : « J'ai, répondis-je, étudié les œuvres de l'Imâm, » c'est-à-dire d'Ibn Toûmert. Alors, jetant sur moi un regard irrité : « Ce n'est pas ainsi », s'écria-t-il, « que doit s'exprimer un t'âleb ; tu dois dire que tu as étudié le Livre divin et quelque peu la Sounna (tradition), à quoi tu peux ajouter ce qui te plaira. » Ces anecdotes et autres semblables, si nous les rapportions toutes, allongeraient notre résumé.

(A suivre.) E. FAGNAN.

SARCOPHAGE TROUVÉ PRÈS DE TIPASA

DANS LA PROPRIÉTÉ DEMONCHY

A une distance de trois kilomètres à l'Est de Tipasa, au lieu dit *Le Kouali*, se trouvent plusieurs groupes de ruines romaines L'un d'eux, assez important, était situé sur le bord même de la mer, le long de la voie qui menait de Tipasa à Icosium (Alger). On y voit en particulier plusieurs salles qui appartenaient à des thermes (l'une d'elles est pavée d'une mosaïque ornementale) et trois caveaux bien conservés, construits en belles pierres de taille. Il y a quelques années, on a trouvé à cet endroit cinq bornes milliaires, indiquant le second mille de la voie romaine à partir de Tipasa : deux sont frustes, une autre porte les noms de Valentinien et de Valens, une autre, celui de Constance II, la dernière, probablement ceux de Constance II et de Constant (1).

Quatre cents mètres environ au Sud-Est de ces ruines, sur la droite de la route actuelle quand on vient de Tipasa, se trouve un édifice qui paraît avoir été assez grand, mais qui est aujourd'hui presque complètement enseveli sous terre. C'est dans une des chambres de cet édifice que, vers la fin de l'année dernière, un paysan, cherchant des escargots, a reconnu l'existence du beau sarcophage que nous publions aujourd'hui. Madame Demonchy, propriétaire de la ruine, s'est hâtée de le faire dégager entièrement. On n'a trouvé aucun reste du couvercle et il n'y avait pas d'ossements à l'intérieur: ce sarcophage, déposé ainsi dans une des chambres d'une habitation, ne se trouvait donc pas à sa place primitive.

Il est en marbre et mesure 2m24 de long, 0m60 de large, 0m62 de haut. Il présente des sculptures sur sa face et sur ses deux petits côtés (où, selon l'usage, le relief est plus plat et le travail moins soigné que sur la face); le derrière est lisse. Il est assez bien conservé, quoique la mutilation de presque toutes les têtes de la partie antérieure soit regrettable.

Comme l'a parfaitement reconnu M. l'abbé Saint-Gérand, curé de

(1) J'en publierai prochainement de nouvelles copies. Cf. Audollent et Letaille, *Mélanges de l'école française de Rome*, t. X, 1890, p. 416-417.

Tipasa, qui a bien voulu me donner le premier avis de cette découverte, il représente la légende de Pélops et d'Oenomaüs.

Oenomaüs, roi de Pise en Élide, avait une fille unique, Hippodamie, d'une grande beauté. Il ne voulait pas la marier, car il lui avait été prédit qu'il serait tué par son gendre. A tous ceux qui se présentaient, il imposait comme condition de concourir avec lui à une course de chars. Si le prétendant sortait vainqueur de l'épreuve, sa demande était accordée; s'il était vaincu, il devait périr. Le roi exigeait, en outre, qu'il prît avec lui sur son char Hippodamie, afin qu'il fût distrait par la beauté de la jeune fille. Oenomaüs les laissait partir les premiers, sous prétexte d'offrir un sacrifice à Zeus, puis, grâce à la rapidité de ses chevaux et à l'habileté de son cocher Myrtile, il les rejoignait bientôt et perçait le prétendant de sa lance. Beaucoup (treize, seize ou dix-huit, selon les divers récits) étaient déjà morts ainsi, quand arriva le lydien Pélops, fils de Tantale. Il sut se faire aimer d'Hippodamie et tous deux s'entendirent avec Myrtile pour qu'il trahît son maître. Myrtile enleva de l'axe du char les chevilles qui retenaient les roues, si bien qu'au milieu de la course Oenomaüs fut précipité à terre : Pélops l'acheva. Celui-ci retourna ensuite avec Hippodamie dans sa patrie en traversant la mer sur son char; quant à Myrtile, qui réclamait le prix de sa trahison, il se débarrassa de lui en le jetant dans les flots.

Cette histoire peu édifiante a été assez souvent représentée dans l'art antique. On la voyait déjà sur le coffre de Cypsélos (1), monument du septième siècle environ avant Jésus-Christ, qui fut conservé à Olympie jusque sous l'empire romain. Le fronton oriental du temple de Zeus à Olympie, attribué sans doute à tort au grand scupteur Paionios, et retrouvé dans les récentes fouilles, montre les préparatifs de la course où vont lutter Pélops et Oenomaüs : Zeus préside la scène (2). Une nombreuse série de vases peints, pour la plupart fabriqués dans l'Italie méridionale, représente les différentes phases de cette légende : l'entrevue de Pélops et d'Oenomaüs, le pacte secret avec Myrtile, le départ de Pélops tandis qu'Oenomaüs sacrifie, la course, le retour de Pélops, la chute de Myrtile dans les flots (3). A la même légende se rattachent des urnes étrusques, où l'on voit, soit Pélops tuant Oenomaüs renversé de son char, soit Pélops et Hippodamie revenant de la course, soit le meurtre de Myrtile; cet épisode y est représenté d'après une autre tradition que celle que nous avons rapportée : le traître, tenant une

(1) Pausanias, V, 17, 7.

(2) Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, p. 436.

(3) Voir Geffroy, *Mélanges de l'école française de Rome*, t. I, 1881, p. 360 sq.; cf. Sauer, *Jahrbuch des archæologischen Instituts*, t. VI, 1891, p. 34.

roue avec laquelle il essaie de se défendre, a cherché refuge sur un autel; Pélops le perce de son épée (1).

Quant aux sarcophages qui offrent le même sujet, ils ne sont pas nombreux. Sur l'un d'eux, conservé à la villa Mattei à Rome, on voit au milieu Oenomaüs sacrifiant, à gauche Pélops et Hippodamie montés sur un char et s'apprêtant à partir, à droite le char royal, sur lequel Myrtile est déjà monté (2). Ce monument, d'une composition simple et assez belle, doit être mis à part : il paraît se rattacher à un original d'une très bonne époque. — Les autres présentent, avec la surcharge ordinaire aux sarcophages romains, trois scènes différentes : 1° l'entrevue d'Oenomaüs et de Pélops ; 2° la course : Pélops conduit son char sur lequel ne se voit pas Hippodamie ; derrière lui, le char d'Oenomaüs, qui vient d'être précipité à terre ; 3° Pélops emmène Hippodamie (3).

Notre sarcophage, qui est d'une composition et d'un style meilleurs que ces monuments, ne leur ressemble pas non plus complètement pour le choix des scènes représentées. On y voit : 1° l'arrivée de Pélops à Pise, sur le petit côté de gauche ; 2° l'entrevue de Pélops et du roi sur la face, à gauche; 3° le départ de la course, sur la face à droite et sur le petit côté de gauche.

1° Pélops, en costume asiatique (bonnet phrygien, tunique deux fois ceinte, manteau, pantalon), s'approche de la porte de la ville, à laquelle sont accrochées les têtes de trois des prétendants qui l'ont précédé (4). Ce spectacle ne le trouble pas et il s'avance d'un pas décidé ; mais telle n'est point l'attitude de son serviteur qui, d'un air pensif, porte la main à son menton ;

2° Oenomaüs, assis sur un trône richement décoré de sculptures

(1) Kœrte, *I rilievi delle urne etrusche*, t. II, p. 108, pl. XLI-LVI. — A côté de ces monuments on peut citer un tableau décrit par Philostrate (*Images*, I, 17). Il représentait la course : Oenomaüs venait de tomber de son char.

(2) *Annali dell' Instituto*, 1858, tav. d'agg. K. Cf. Sauer, *Jahrbuch des archæologischen Instituts*, t. VI, 1891, p. 35-36.

(3) Ces sarcophages sont indiqués par Matz et von Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, n° 2,908. Ce sont ceux : 1° de Cumes (reproduit dans l'*Archæologische Zeitung*, t. XIII, 1855, pl. LXXIX, fig. 1) ; 2° du Louvre (*ibid.*, pl. LXXIX, fig. 2 ; Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 210, n° 783) ; 3° du palais Massimi alle Colonne, à Rome : 4° de la villa Albani, à Rome ; 5° de Mons (*Arch. Zeitung*, l. c., pl. LXXX ; ce dernier monument présente cependant d'importantes variantes du thème usuel et pourrait être mis à part). Je laisse de côté le sarcophage du Vatican, sur l'antiquité duquel M. Petersen m'a exprimé des doutes, qu'après examen de l'original je crois fondés.

(4) Ce détail des têtes coupées se retrouve sur le sarcophage de Cumes.

et entouré de deux gardes, reçoit le nouveau prétendant et lui expose ses conditions ;

3° Oenomaüs est déjà sur son char, dont les chevaux impatients sont retenus à grand' peine par un serviteur (représenté sur le petit côté de droite), qui est peut-être Myrtile. Pélops monte sur son char et un serviteur lui remet les rênes. Deux femmes lui amènent Hippodamie qui doit faire la course avec lui. — Cette représentation ne s'accorde pas tout à fait avec la légende que nous avons racontée plus haut, et d'après laquelle Oenomaüs laissait partir avant lui le prétendant et sa fille et sacrifiait pendant ce temps à Zeus.

Comme on le voit, notre sarcophage présente des variantes intéressantes qui lui assurent une place des plus honorables parmi les monuments analogues. D'après son style, il me paraît appartenir au second siècle après Jésus-Christ. La composition est nette, le dessin en général correct, les draperies sont rendues avec vérité et aisance. On remarque, il est vrai, des gaucheries et des négligences : par exemple, la main de la jeune fille qui accompagne Hippodamie est beaucoup trop grande ; les chevaux sont trop petits et mal proportionnés, ils ont des jambes trop épaisses ; manquant de place, on n'a donné au char de Pélops que trois chevaux au lieu de quatre (tout en indiquant *sept* jambes de derrière) et l'on a supprimé le cheval du cavalier placé dans le fond ; les physionomies sont vulgaires. Quoi qu'il en soit, si l'on met à part quelques fragments trouvés à Carthage (1), c'est, je crois, le meilleur sarcophage qui ait été trouvé en Afrique, où l'art, on le sait, n'a jamais atteint un niveau bien élevé. Il vient heureusement enrichir la série des monuments semblables trouvés à Tipasa, série qui comprend, outre quelques fragments intéressants (2), trois sarcophages importants : celui qui représente deux époux entre les Dioscures (3), celui du Bon Pasteur (4), enfin celui que M. l'abbé Saint-Gérand vient de découvrir récemment dans la nécropole occidentale et où l'on voit le Christ enseignant, les quatre saisons et Moïse frappant le rocher (5).

STÉPHANE GSELL.

(1) Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XII, fig. 1 et 2. Cf. *Revue africaine*, t. XXXVI, 1892, p. 394.

(2) Entre autres celui qui représente la grappe de Chanaan, et ceux du sarcophage de Séléné et d'Endymion, que j'ai trouvés au milieu de la basilique de sainte Salsa.

(3) Voir dans ce numéro de la *Revue* le § 102 de ma *Chronique*.

(4) Reproduit dans l'*Illustration*, t. LXIV, 1874, p. 156.

(5) Voir ma *Chronique*, § 142. — Tous ces monuments sont conservés dans le musée de Tipasa, constitué par les soins désintéressés de M. Trémaux.

CHRONIQUE AFRICAINE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

ANNÉE 1892

Cette chronique fera une part plus grande que la précédente aux travaux sur l'histoire et la littérature anciennes de l'Afrique. J'ai même cru devoir compléter à cet égard les renseignements donnés l'année dernière : aussi trouvera-t-on ici l'indication d'un certain nombre d'ouvrages datant de 1891, à côté de ceux qui ont paru en 1892. Quand j'aurai à citer la chronique précédente, j'emploierai l'abréviation : *Chron. 1891* (1).

(1) Voici quelques additions et corrections à cette chronique :

§ 42, note. Au sujet du mot *Caprari* j'aurais dû faire remarquer que cette signature s'est retrouvée sur une lampe de Carthage (Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1888, p. 279).

§ 72. J'aurais dû ajouter que Malagbel n'est pas un dieu africain : c'est une divinité palmyrénienne (voir *C. I. L.*, t. VIII, nº 8795, aux *additamenta ;* t. III, nº 7954).

§ 105. J'ai cité les vers de l'inscription métrique de Ras-el-Oued, empruntés à une silve de Stace, dans une note publiée *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* (année 1892, p. 250), mais j'y ai dit par distraction, ainsi que me le fait remarquer M. Krohn, que Stace les applique « aux enfants d'un affranchi impérial » : j'aurais dû dire « à la femme d'un affranchi. »

§ 115. J'ai indiqué en note que la basilique de Damous-el-Karita semble avoir été reconstruite avec une modification d'orientation. Peut-être bien est-ce l'origine du nom de *Basilica Restituta* que l'on

Monuments dits préhistoriques. — Inscriptions libyques.

§ 1er. — Dans un court article de la *Revue scientifique* (1), M. A. Le Chatelier présente quelques vues d'ensemble sur les monuments préhistoriques de l'Afrique du Nord. Pour l'époque paléolithique, des silex chelléens ont été signalés à Gafsa et à

trouve dans Victor de Vite (I, 15) et qui paraît bien s'appliquer à la basilique découverte par le R. P. Delattre.

§ 129 (sculptures du musée de Cherchel). Nº 3 : une statue semblable restaurée en Déméter, se trouve au musée de Berlin (*Beschreibung der antiken Skulpturen*, p. 42-43, nº 83). — Nº 5 : c'est peut-être une Coré ; l'original semble d'une époque un peu plus ancienne que celle que j'ai indiquée (voir Helbig, *Fuehrer durch die oeffentlichen Sammlungen in Rom*, nºs 507 et 835). — Nº 9 : cette tête de Nérée (?) est un masque colossal ayant peut-être servi d'antéfixe. Il y a au musée de Cherchel d'autres masques représentant des femmes et ayant fait partie du même ensemble. On peut les comparer en particulier à une tête diadémée du musée du Capitole (Helbig, *l. c.*, nº 442) et à une autre tête, diadémée aussi, du musée de Turin (Dutschke, *Antike Bildwerke in Ober-Italien*, t. IV, p. 77 ; reproduction dans les *Atti della società di archeologia e belle arti per la provincia di Torino*, t. I, 1877, pl. XVII) : ce sont également des masques. On retrouve dans tous ces monuments la manière du sculpteur Scopas. Une étude spéciale en serait intéressante. — Nº 10 : j'ai indiqué sous ce numéro un petit torse ressemblant à l'Hercule du Belvédère. Mais M. Gauckler m'ayant fait observer qu'il porte au bas du dos une queue (ce que je n'avais pas remarqué d'abord), il faut y reconnaître un Satyre. Il était peut-être groupé avec une Nymphe qui cherchait à échapper à son étreinte (conf. Schreiber, *Die antiken Bildwerke der villa Ludovisi*, p. 76, nº 54 ; Clarac, pl. 667, nº 1545 A ; un exemplaire au Louvre dans le corridor de Pan). — Au musée de Cherchel se trouvent deux bustes reproduits par M. Waille au nº 35 de ses planches. Bien qu'on en ait douté, ils me paraissent représenter l'empereur Macrin et son fils Diaduménien, comme l'avait supposé M. de Lhotellerie : conf. pour Macrin la statue du Vatican et le buste du Capitole (Helbig, *l. c.*, nº 205 et t. I, p. 357, nº 48), pour Diaduménien les monnaies (Visconti-Mongez, *Iconographie romaine*, t. III, pl. 50, nº 7).

(1) T. XLIX, 1892, p. 457-461 (Le préhistorique dans l'Afrique du Nord).

Tlemcen. — Les stations néolithiques, très nombreuses, se trouvent surtout à la lisière septentrionale du Sahara et sur les Hauts-Plateaux, dans le voisinage des chotts. Leurs habitants se livraient à la pêche et surtout à la chasse : on retrouve dans leurs ateliers beaucoup de débris d'œufs d'autruche. Quelques-unes de ces stations ne sont pas antérieures à l'époque romaine. — Les monuments mégalithiques, dont l'Afrique du Nord est très riche, sont aussi en partie contemporains des Romains, et les différents types qu'ils présentent ont persisté jusqu'à nos jours. — M. Le Chatelier est disposé à attribuer les dessins rupestres aux Berbères, auxquels sont dus les monuments mégalithiques.

§ 2. — Au cours d'une longue étude anthropologique sur la Khoumirie, M. Bertholon parle des monuments mégalithiques de ce pays (1), en particulier de ceux de Bulla Regia (d'après les fouilles du docteur Carton) et de Chaouach. Il signale en ce dernier endroit des dolmens accouplés, avec une dalle postérieure et une dalle supérieure communes, et un dolmen quadruple consistant en quatre chambres adossées deux à deux, en forme de T. M. Bertholon indique aussi en Khoumirie, surtout à Chaouach, des grottes funéraires creusées dans le roc calcaire : elles sont très petites, et le mort n'a pu y être enseveli que dans la position accroupie ; une dalle de pierre les ferme.

M. Carton a étudié (2) les sépultures indigènes qui se trouvent aux alentours de Bulla Regia et sous les tombes romaines et puniques de la grande nécropole de cette ville. Ce sont, soit des cases en pierres brutes non cimentées, soit des monuments mégalithiques. Ces tombes sont toutes à inhumation.

§ 3. — M. Flamand donne dans l'*Anthropologie* (3) des renseignements très intéressants sur les dessins et inscriptions

(1) *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques*, 1891, p. 476-488.

(2) *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 71, 80-83. — Cf. *Chron. 1891*, § 3.

(3) T. III, 1892, p. 145-156. Conf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 17-18.

rupestres du Sud Oranais. Il y distingue trois périodes superposées :

1° L'époque préhistorique, où vivaient dans le pays l'éléphant, le rhinocéros bicorne, le buffle à grandes cornes ; les hommes, armés de flèches en silex et de grandes haches, habitaient des abris naturels.

2° L'époque libyco-berbère, qui offre des signes d'écriture contemporains des dessins. Ces dessins ne représentent que des animaux vivant encore dans l'Afrique du Nord : l'antilope, le cheval, le dromadaire, etc. On y voit fréquemment des cavaliers armés de boucliers.

3° L'époque arabe, avec des inscriptions consistant en formules coraniques ou en invocations portant les noms de ceux qui les ont tracées.

§ 4. — Dans son excellente *Histoire de l'écriture dans l'antiquité* (1), M. Berger dit quelques mots de l'écriture libyque (2), sans se prononcer sur la question de l'origine des caractères. Il donne une bonne reproduction de l'inscription bilingue (néo-punique et libyque) trouvée à Bordj-Hallal, près de Chemtou, et aujourd'hui au Louvre.

§ 5. — M. Mélix a consacré un long mémoire à l'étude des inscriptions libyques (3). Je me contenterai d'indiquer les théories fantaisistes de cet ingénieux chercheur. Ceux qui ont gravé ces inscriptions ne sont pas des Berbères. Leur langue est sémitique, et c'est par des comparaisons avec des langues sémitiques (phénicien, hébreu, arabe) qu'il faut chercher à l'expliquer. En outre, cette langue ayant dû subir des transformations sous l'influence des Berbères au milieu desquels vivaient les populations qui ont laissé ces inscriptions, l'auteur utilise aussi dans ses essais d'interprétation les dialectes berbères (kabyle, chaouia, tamachert). Les populations en question représentent des colo-

(1) Paris, Hachette, 1891.

(2) P. 324-332.

(3) *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, fasc. 25, 1891-1892, p. 25-186.

nies asiatiques ou plus probablement égyptiennes, leurs croyances se rattachant au culte du soleil et de la lune, que les Égyptiens et les peuples asiatiques ont adoré sous différents noms.

Pour ma part, je m'en tiens actuellement au jugement du général Faidherbe, cité par M. Mélix lui-même : « En somme, l'épigraphie numidique n'offre pas un grand intérêt : elle peut exciter la curiosité de ceux qui ont le goût de ce genre d'études, mais elle n'est pas destinée à nous apprendre grand'chose. »

Cyrène

§ 6. — On a trouvé dans les nécropoles italiennes, en Grèce et en Égypte des coupes peintes, rattachées avec la plus grande vraisemblance à la fabrique de Cyrène (1). Elles paraissent dater pour la plupart du second tiers du sixième siècle. La plus connue est celle qui représente le roi Arcésilas II surveillant la pesée d'une marchandise qui paraît être de la laine (2). Quelques exemplaires appartenant à cette série ont été publiés récemment (3).

§ 7. — Des statères archaïques représentent au droit une grappe de raisin, au revers un personnage imberbe courant à droite; il porte des ailes recoquillées au dos et des ailerons au bas des jambes; dans chaque main, il tient une couronne.

(1) Sur ces coupes voir Dumont-Pottier, *Les céramiques de la Grèce propre*, t. I, p. 294 sq. ; Studniczka, *Kyrene, eine altgriechische Goettin*, p. 1 sq.; Furtwængler, *Olympia, Die Bronzen*, p. 202.

(2) Babelon, *Le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale*, pl. XII; Duruy, *Histoire des Grecs*, t. I, p. 702.

(3) Masner, *Die Sammlung antiker Vasen und Terracotten im œsterreichen Museum*, nº 140, p. 13 et fig. 9 (motifs décoratifs), — *Archæologischer Anzeiger*, 1891, p. 19 (fragment représentant peut-être une scène de chasse. — Voir aussi une coupe du type cyrénéen trouvée à Syracuse et publiée par M. Orsi (*Notizie degli Scavi*, 1891, p. 404). M. Orsi est pourtant porté à y voir un produit corinthien parce qu'elle n'a pas la couverte blanche qui caractérise les autres coupes cyrénéennes.

M. Babelon, après M. Head, est porté à les attribuer à Cyrène (1).

C'est aussi à la Cyrénaïque que M. Svoronos (2) rattache une monnaie de bronze du quatrième siècle, présentant au droit la tête laurée d'Apollon avec l'inscription Φιλίδωνος, au revers un Amour jouant de la lyre.

Époque carthaginoise

HISTOIRE

§ 8. — Selon M. Buedinger (3), l'entrée de Josué dans le pays de Chanaan, événement que ce savant place au douzième siècle avant J.-C., aurait déterminé l'émigration d'une partie des anciens habitants au delà des mers, en Occident. Alors auraient été fondés les établissements de Gadès, des îles Baléares et d'Utique, conformément aux dates que l'on trouve dans les écrivains anciens (Strabon, Velleius Paterculus, Pline l'Ancien). M. Buedinger rapporte à l'arrivée de ces Chananéens en Afrique le texte des deux fameuses colonnes de Tigisis (Aïn-el-Bordj, dans la province de Constantine) (4) dont parle Procope (5), et où on lisait en phénicien : « Nous sommes ceux qui avons fui de la présence de Jésus, le voleur, fils de Navé. » — Quant à la fondation de Carthage, M. Buedinger considère comme certaine la date de 814-813 avant J.-C., date qui résulte du témoignage de plusieurs auteurs anciens : Aristote, Timée, Velleius Paterculus, Solin (dans lequel il faut lire : « *post annos DCLXVII* »).

§ 9. — La belle histoire de la Sicile de M. Freeman (6) a été

(1) *Revue numismatique*, t. X, 1892, p. 112-114, pl. IV, fig. 6.

(2) *Ibidem*, p. 212-216 et 506.

(3) *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien ; philosophisch-historische Klasse*, t. CXXV, 1892, mémoire nº X.

(4) Voir Tissot, *La province d'Afrique*, t. II, p. 420.

(5) *De bello Vandalico*, II, 10. Conf. le chroniqueur arménien Moïse de Chorène, I, 19 ; Suidas, *sub verbo* Χαναάν.

(6) *The history of Sicily from the earliest times*. Oxford ; t. I, 1891 ; t. II, 1891 ; t. III, 1892. Un quatrième volume est sous presse.

interrompue par la mort de l'auteur. Dans le premier volume, M. Freeman a étudié les colonies phéniciennes de la Sicile occidentale et montré comment Carthage étendit sa domination sur elles au sixième siècle. Dans le second, sont racontées la première invasion carthaginoise et la destruction de l'armée d'Hamilcar devant Himère (480 avant J.-C.). On trouve dans le troisième volume le récit de la deuxième invasion, de la destruction de Sélinonte et d'Himère par Hannibal, de la prise d'Agrigente par Himilcon, de la prise de Géla et de Camarine, du traité de paix entre Denys le Tyran et les Carthaginois, reconnus maîtres des territoires de Sélinonte, d'Agrigente et d'Himère (années 410-404).

§ 10. — Dans un manuscrit de Synésius, écrit au quatorzième siècle et conservé à la bibliothèque du Vatican, M. von Arnim a découvert un texte grec inédit comprenant quelques pages (1). Il paraît dater du premier ou du second siècle après Jésus-Christ. On y trouve, entre autres choses, un discours par lequel un Romain, appelé dans ce document Kaeso, relève fièrement les menaces du délégué carthaginois au début de la première guerre punique. Un discours à peu près semblable nous est conservé dans un extrait de Diodore de Sicile (2). La source des deux auteurs a été commune : on pourrait penser à Fabius Pictor.

§ 11. — M. Oehler a étudié le siège de Sagonte par Hannibal (3). La ville ibérique était bâtie au sommet d'une colline escarpée qui ne présentait de pente accessible qu'à l'ouest. Sauf sur certains points où la roche est si abrupte que des ouvrages défensifs auraient été inutiles, elle était entourée d'un rempart fait avec des blocs non taillés et non réunis par du mortier; de distance en distance il y avait des tours carrées. M. Oehler croit à la longue durée du siège (huit mois) et il cherche à prouver que l'assaut d'Hannibal eut lieu du côté de l'ouest. Il pense que

(1) *Hermes, Zeitschrift fuer classiche Philologie*, t. XXVII, 1892, p. 121 sq.

(2) Livre XXIII, 2, édition Mueller.

(3) *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik*, t. CXLIII, 1891, p. 421-428.

Tite-Live, pour le récit de ce siège, a mis à contribution l'historien Cœlius Antipater.

§ 12. — On discute beaucoup en Allemagne la question de savoir si, dans le récit de la seconde guerre punique, Tite-Live s'est servi directement de Polybe ou s'il s'est contenté de copier quelque historien romain qui, lui, aurait fait usage de l'écrivain grec. M. von Stern a étudié à ce sujet (1) la liste des troupes levées par Hannibal au début de la guerre, liste que Tite-Live donne au livre XXI, chap. 21 et 22. Une liste semblable se trouve dans Polybe (III, 33), qui dit l'avoir copiée sur une inscription de Lacinium dans l'Italie méridionale, gravée par l'ordre d'Hannibal lui-même. M. von Stern pense que Tite-Live a copié directement Polybe, sans le suivre cependant d'une manière servile : il a fait quelques modifications pour rendre l'énumération moins aride. Pour les effectifs des troupes, il y a entre Polybe et Tite-Live des différences de chiffres qui s'expliquent par des fautes des manuscrits qui nous sont parvenus et ne sont pas imputables à Tite-Live. Il en est de même du passage où on lit : « *parva Ilergetum manus ex Hispania ducenti equites.* » Polybe dit : « Λεργητῶν τριακοσίους. » Comme l'a déjà reconnu M. Woelfflin, il faut corriger *ducenti* en *trecenti*, les corps de cavalerie dans les armées carthaginoises étant toujours divisibles par 150. Quant à *Ilergetum*, ce mot est inadmissible : il ne peut s'agir, en effet, du puissant peuple espagnol des Ilergètes qui résista énergiquement à Hannibal au début de la guerre; il faut lire *Lergetum*, qui semble le nom d'une tribu africaine. Enfin, les mots *ex Hispania* sont, selon M. von Stern, une interpolation pour expliquer la mauvaise leçon *Ilergetum*. L'accord entre Polybe et Tite-Live se trouve ainsi rétabli.

§ 13. — M. Soltau (2), qui comme un assez grand nombre de

(1) E. von Stern, *Das Hannibalische Truppenverzeichnis bei Livius* (*Berliner Studien fuer classische Philologie*, t. XII, fasc. 2. Berlin, 1891, 37 pages.

(2) *Hermès*, t. XXVI, 1891, p. 408-439 (Zur Chronologie der hispa-

savants d'aujourd'hui ne professe qu'une estime fort médiocre pour Tite-Live, pense que dans le récit de la seconde guerre punique, cet historien a choisi plusieurs sources qu'il a utilisées une à une d'après le sujet à traiter, en ajoutant quelques suppléments, insérés maladroitement d'après une autre source. Ses sources successives auraient été les historiens romains Claudius Quadrigarius, Cœlius Antipater et Valerius Antias. Quant à Polybe, il ne s'en serait servi directement que pour les événements de Grèce, puis pour la guerre d'Afrique. M. Soltau étudie en particulier les campagnes de Scipion l'Africain en Espagne. Le récit de ces campagnes renferme dans Tite-Live des inexactitudes chronologiques que M. Soltau impute à l'auteur qu'il a copié, c'est-à-dire à Claudius Quadrigarius : celui-ci aurait combiné de longs extraits de Polybe avec les traditions annalistiques recueillies par le romain Acilius qui écrivait en grec vers 140 avant Jésus-Christ.

Il est à peine besoin de faire remarquer combien toutes ces combinaisons sont conjecturales.

§ 14. — M. Jumpertz a aussi étudié les campagnes de Scipion l'Africain en Espagne (1). Il ne croit pas non plus que Tite-Live se soit servi directement de Polybe. C'est cependant à Tite-Live lui-même et non à sa source qu'il attribue les erreurs chronologiques qu'on relève dans son récit et que l'on peut corriger à l'aide de Polybe (2).

§ 15. — M. Cantalupi (3) a recherché avec soin dans Tite-Live le nombre des légions que les Romains mirent en ligne chaque

nischen Feldzuege 212-206 vor Chr. Ein Beitrag zur Quellenkritik des Livius).

(1) *Der rœmisch-karthagische Krieg in Spanien 211-206 ; eine historische Untersuchung* (dissertation présentée à l'Université de Leipzig). Berlin, 1892, 32 pages.

(2) L'hypothèse d'après laquelle Polybe aurait déplacé d'un an la bataille de Baecula pour faire plaisir aux Scipions me paraît bien peu vraisemblable.

(3) *Studi di storia antica pubblicati da G. Beloch*, fascicule I, 1-48 (Le legioni romane nella guerra d'Annibale). Rome, Loescher, 1891.

année contre les Carthaginois dans la seconde guerre punique. Selon M. Beloch (note additionnelle au travail de M. Cantalupi), ce nombre n'aurait jamais été de plus de vingt. Après Cannes, on n'a pas levé plus de deux légions par an, sauf en 210, quand on forma l'armée qui devait accompagner Scipion en Espagne.

§ 16. — M. Bossi a terminé l'étude consciencieuse, mais un peu prolixe et déclamatoire, qu'il a commencé à publier il y a quatre ans (1) sur la guerre d'Hannibal en Italie, depuis la bataille de Cannes jusqu'à celle du Métaure.

§ 16 *bis*. — Selon M. Portier (2), la bataille de Cannes eut lieu sur la rive droite de l'Aufidus, non sur la rive gauche.

§ 17. — M. Clementi (3) a donné une étude chronologique très complète sur les évènements qui se passèrent en Grèce lors de la seconde guerre punique, de 217 à 205. — Un travail analogue a été fait pour la Sicile par M. G. Tuzi (4).

§ 18. — En 149, avant la troisième guerre punique, les Romains exigèrent des Carthaginois qu'ils refissent leur ville à au moins quatre-vingts stades de la mer. Il y a là, comme le montre M. Meltzer (5), un emprunt aux lois de Platon, où est développée la théorie qu'une ville pour échapper aux influences corruptrices doit être située à cette distance de la mer. Il semble qu'il faille attribuer cet emprunt au parti de Scipio Nasica Corculum, où se trouvaient des gens familiarisés avec les idées grecques et ne désirant pas la ruine complète de Carthage.

(1) *Studi e documenti di storia e diritto*, t. IX, 1888, p. 427 sq., X, 1889, p. 153 sq. et 303 sq. ; XI, 1890, p. 67 sq. ; XII, 1891, p. 57 sq.

(2) *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers*, 1891, p. 54-58.

(3) *Studi di storia antica pubblicati da G. Beloch*, p. 49-79.

(4) *Ibidem*, p. 81-97.

(5) *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik*, t. CXLIII, 1891, p. 685 sq.

ARCHÉOLOGIE

§ 19. — Le R. P. Delattre a continué ses importantes fouilles dans la nécropole de la colline de saint Louis (1). On distingue maintenant avec netteté les différentes couches de sépultures: époque primitive, époque contemporaine des guerres puniques, époque romaine (2).

M. Reinach publie (3), d'après une communication du P. Delattre, une terre cuite punique provenant de la nécropole de Byrsa. C'est une statuette féminine dont le vêtement se déploie en coquille autour de la partie supérieure du corps. M. Reinach serait porté à y voir une imitation inintelligente du type grec d'Aphrodite sortant d'une coquille.

§ 20. — M. de la Blanchère décrit, dans les *Mélanges G. B. de Rossi* (4), une sorte de cornet en terre cuite, haut de 0m16, sans fond, dont la forme se rapproche de celle d'un tronc de cône s'évasant à sa petite base pour former une sorte de plateau. Il a été trouvé en 1885 dans la nécropole punique des VIIe-VIe siècles, visitée par M. Vernaz. M. De la Blanchère y reconnaît un flambeau. Après des considérations fort ingénieuses sur les excellents services que cet instrument de ménage pouvait rendre, il ajoute : « Je dois avouer que la certitude à son sujet ne » peut être absolue. La preuve directe manque et, je pense, pour » toujours. » — Je le pense aussi, car il suffit de retourner l'objet dessiné à l'envers dans l'article cité pour s'apercevoir qu'il s'agit d'un support de petit vase sans pied (5), d'un type

(1) Voir *Chron. 1891*, § 7.

(2) Voir à ce sujet De Vogüé, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, p. 80 et 111.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 212.

(4) *Recueil des travaux publiés par l'École française de Rome, en l'honneur de M. le Commandeur De Rossi.* Paris, Thorin, 1892. P. 237-240 (Le flambeau punique).

(5) Voir un support de même sorte, trouvé à Carthage par le R. P. Delattre et aussi dessiné à l'envers, dans la *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 65 en bas. Cf. *Chron. 1891*, § 7, note au n° 3.

analogue à ceux que l'on rencontre si fréquemment dans les nécropoles italiennes des VIIe–VIe siècles (1).

§ 20 *bis*. — Je n'ai pas vu une note de M. C. Torr sur les ports de Carthage (2).

§ 21. — A Bulla Regia, il existe sous les tombes romaines de la grande nécropole et de celle de l'est des tombes appartenant à des cimetières puniques, qui ont été en partie bouleversées par les Romains pour faire place aux nouveaux morts. M. Carton (3) a visité un certain nombre de ces tombes. Ce sont ou bien de simples fosses avec des ossements brûlés, des poteries et des fioles en verre, ou bien des sépultures couvertes par de gros blocs de pierre et contenant en règle une amphore et une lampe. En outre, M. Carton a exploré un caveau punique creusé dans le roc et auquel un puits rectangulaire donnait accès. Il contenait un grand nombre de morts incinérés et a dû servir de fosse commune. On y a recueilli diverses poteries (dont des amphores et des lampes), des miroirs de bronze, des fibules, des fioles en verre, des colliers en verre, des monnaies numides, etc. — Dans la nécropole de l'est a été trouvée une stèle portant le symbole de Tanit et au-dessus le disque et le croissant lunaire.

§ 22. — M. le docteur Collignon a étudié (4) plusieurs crânes de la nécropole de Mahédia (5), qui lui ont été adressés par le lieutenant Hannezo. Il les considère comme ayant appartenu à des phéniciens ou tout au moins à des liby-phéniciens : il croit

(1) Parmi les plus importants on peut citer le support de bronze de la tombe Bernardini, à Préneste (*Monumenti dell' Instituto*, t. XI, pl. 2, fig. 7). Cf. pour Olympie Furtwængler, *Olympia*, *Die Bronzen*, pl. XLVIII, n° 810 et pl. XLIX à gauche.

(2) *Classical Review*, t. V, 1891, n° 6 (je trouve cette indication dans la *Revue des Revues*, 1892, p. 289).

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 70-71, 74 sq. et pl. XIV.

(4) *L'Anthropologie*, t. III, 1892, p. 163-173.

(5) Sur cette nécropole, voir *Chron.* 1891, § 9. Cf. encore l'*Anthropologie*, t. III, p. 161-162.

néanmoins que cette nécropole n'est pas antérieure au second siècle après Jésus-Christ. C'est, à mon avis, une date beaucoup trop basse.

§ 23. — Dans son histoire de l'écriture (conf. plus haut, § 4), M. Berger consacre quelques pages aux écritures punique et néo-punique (1).

§ 24. — Le P. Delattre a trouvé à Carthage une petite stèle punique du troisième ou du quatrième siècle avant J.-C. C'est le tombeau d'Akbarim, fondeur de fer, fils de Baalsillek. M. de Vogüé (2) fait remarquer à ce sujet que les inscriptions votives de Carthage mentionnent plusieurs fondeurs d'or et de cuivre, mais qu'elles n'ont pas donné jusqu'ici d'exemple de fondeur de fer.

§ 25. — M. Berger (3) signale trente-six inscriptions ou fragments d'inscriptions tracées à l'encre sur des vases à ossements qui ont été découverts dans la nécropole de Sousse par MM. Privat, De Bray et Hannezo, officiers au 4e régiment de tirailleurs (4). Ces inscriptions portent selon l'usage le nom du mort, dans une écriture punique cursive qui marque la transition entre les formes anciennes et l'écriture néo-punique.

§ 26. — La stèle bilingue (latine et néo-punique) de Bou-Arada, publiée dans le *C. I. L.*, n° 793, a été reproduite dans la nouvelle description du musée de Berlin (5). C'est l'épitaphe d'un certain Gadaeus, fils de Felix.

§ 27. — M. de la Martinière a découvert à Lixus une inscription punique (6) qu'interprète M. Berger (7). C'est un texte votif : « Ton serviteur Perets, fils de Sabahtam, fille de.... ».

(1) P. 177-187.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 109-111.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 67-68.

(4) Conf. *Chron. 1891*, § 8.

(5) *Beschreibung der antiken Skulpturen zu Berlin* (1891), p. 326, n° 842.

(6) Conf. *Chron. 1891*, § 13.

(7) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 62-64; pl. XIII.

Il paraît dater du second siècle avant J.-C. La forme des lettres n'est pas du type carthaginois, mais du type sidonien : ce qui prouve que l'influence phénicienne s'est transmise à Lixus, non de Carthage, mais des colonies du sud de l'Espagne qui conservèrent toujours des rapports directs avec la côte de Phénicie.

§ 28. — En Italie, M. Falchi, qui a reconnu le véritable emplacement de la ville étrusque de Vetulonia, a exposé dans un volume in-quarto (1) les résultats des fouilles très importantes qu'il y dirige depuis huit ans. Un grand nombre de tombes, appartenant au septième siècle avant J.-C., renfermaient des objets importés. L'un d'eux (2), un vase d'argent recouvert d'une mince feuille d'or et offrant des images d'animaux réels (entre autres des autruches) ou fantastiques, est de fabrication phénicienne : il ressemble tout-à-fait par son style à une série de coupes d'argent trouvées en Italie et à Chypre et qui appartiennent certainement à l'art phénicien (3). Quant à la question de savoir si celles de ces coupes qui ont été trouvées en Italie, et par conséquent aussi le vase de Vetulonia, ont été fabriqués à Carthage, comme l'ont voulu quelques savants, j'avoue qu'elle me semble actuellement impossible à résoudre. — Je crois aussi qu'il est difficile de décider si des articles égyptiens, — deux scarabées avec hiéroglyphes (4), des figurines en pâte de verre (5), — trouvés dans ces tombes de Vetulonia, ont été importés par des commerçants phéniciens. — Il me semble enfin bien difficile de déterminer exactement la part de l'industrie phénicienne, et plus spécialement carthaginoise, pour d'autres menus objets d'importation : bijoux en or et en argent ; figurines en ambre dont plu-

(1) *Vetulonia e la sua necropoli antichissima*, Florence, 1892. Les renseignements donnés dans ce livre ont été déjà publiés en partie dans les *Notizie degli Scavi*, journal officiel des découvertes archéologiques de l'Italie.

(2) P. 130 ; pl. X, fig. 3 (déjà publié dans les *Notizie degli Scavi*, 1889, pl. XVI, fig. 1).

(3) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. III, p. 751 sq.

(4) P. 72 ; pl. V, fig. 10.

(5) P. 87, 105, 155 ; pl. VI, fig. 24 ; pl. VIII, fig. 7 ; pl. XIII, fig. 9.

sieurs représentent des singes (1) ; scarabées avec des imitations d'hiéroglyphes égyptiens (2) ; colliers en verroterie.

La solution de ces problèmes doit être surtout attendue des découvertes que l'on fera en Afrique et qui pourront nous apprendre ce qu'était l'art carthaginois à cette époque reculée (3). Cela montre, une fois de plus, le grand intérêt historique et archéologique des fouilles poursuivies par le Père Delattre dans l'une des plus anciennes nécropoles de Carthage.

Parmi les trouvailles qu'il a faites à Vetulonia, M. Falchi signale encore (4) plusieurs monnaies africaines portant au droit une tête d'Hercule, au revers un taureau (5).

§ 29. — La nécropole grecque de Megara Hyblaea, en Sicile, a été décrite avec le plus grand soin par M. Orsi (6). Ses tombes datent des septième et sixième siècles et des premières années du cinquième. On y a trouvé quelques objets qui sont peut-être phéniciens : un petit vase d'argile en forme de tête de bœuf (la pupille et le muffle sont peints en brun) (7) ; un fin collier d'argent à double cordon, terminé par une agrafe et un œillet (8) ; des pendants d'oreilles en argent, dont les bords sont décorés de petites boules (9). En dehors de la nécropole et parmi un grand nombre d'objets votifs, ont été recueillis de petits vases en verre (10) et une plaque rectangulaire de stéatite, avec l'œil

(1) P. 101 ; pl. VII en haut.

(2) P. 100 ; pl. VII, fig. 17.

(3) M. Falchi est aussi de cet avis, quoiqu'il paraisse peu au courant des choses africaines. Il parle (p. 306) des fouilles que M. de la Blanchère pratique actuellement au Bardo.

(4) P. 307.

(5) Mueller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. I, p. 131 (monnaies des Libyens).

(6) *Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei*, t. I, fascicule paru en 1892.

(7) P. 808-809 ; pl. V, fig. 11.

(8) P. 836. Cf. à Vetulonia, Falchi, p. 70 et pl. V, fig. 13 et 17 ; p. 173 et pl. XV, fig. 32.

(9) P. 889.

(10) P. 938.

de Ptah d'un côté et le bœuf Apis, surmonté du disque ailé, de l'autre (1) : ce sont peut-être aussi des objets phéniciens.

§ 30. — Dans un puits antique de l'île d'Ortygie, à Syracuse, on a trouvé (2), entre autres objets, une amphore de forme cylindrique, longue de $0^{m}40$, sans col et avec deux anses. On y voit imprimés le signe appelé communément symbole de Tanit, au-dessus une étoile, à droite et à gauche deux autres signes qui semblent bien être des caractères néo-puniques.

§ 31. — Quelques fouilles faites à Nora, en Sardaigne (3), ont donné des urnes fermées par une tasse renversée et contenant des ossements calcinés. On y a trouvé en outre divers objets en plomb (petits trépieds, plats, lampes, couteaux), quelques monnaies puniques et romaines, un fragment d'un vase à vernis noir avec une inscription carthaginoise gravée (c'est une dédicace à Tanit). Les urnes étaient surmontées de petites stèles en pierre qui presque toutes présentent le symbole de Tanit. Enfin on a découvert au même endroit l'emplacement de l'*ustrinum* où se brûlaient les morts. Cette nécropole est punico-romaine.

§ 32. — M. de Berlanga a donné quelques indications (4) sur les objets phéniciens récemment trouvés en Espagne : scarabée, colliers de verre, vase avec une inscription gravée à la pointe (5), etc. Il insiste en particulier (6) sur les fouilles qui se font dans le cimetière phénicien de Cadix et qui ont déjà donné, entre autres objets, un beau sarcophage anthropoïde en marbre blanc (7). — M. de Laigue a publié dans le *Bulletin archéologique du Comité* (8) une description très complète de ce cimetière. Les tombes ont la forme de fours, construits en pierre.

(1) P. 939.

(2) Orsi, *Notizie degli Scavi*, 1892, p. 382.

(3) Vivanet, *Notizie degli Scavi*, 1891, p. 299-302.

(4) A la fin de son livre *El nuevo bronce de Italica que publica del real orden M. R. De Berlanga*, Malaga, 1891, in-8°.

(5) Pl. IV et V.

(6) P. 294, sq.

(7) Publié dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1890, pl. XXIV.

(8) 1892, p. 322-330 et pl. XXII.

§ 33. — J'ai déjà parlé dans la chronique précédente (1) des statues curieuses trouvées en Espagne, au *Cerro de los Santos* : l'influence de l'art phénicien y est très sensible. M. Heuzey, revenant sur ce sujet, a rendu compte (2) des études faites sur place par M. Engel. Des sculptures semblables ont été trouvées en divers endroits de la même région (3).

§ 34. — Un manuel de numismatique espagnole, publié par M. Campaner (4), fournit des indications sur les monnaies frappées par les Carthaginois en Espagne (5).

Rois numides

§ 35. — Le *Bellum Africanum*, récit de la campagne de César contre le roi Juba I[er] et les Pompéiens, qui fait partie des suppléments aux commentaires de César, a été l'objet de plusieurs études dans ces dernières années. M. Landgraf (6) a soutenu que ce n'est autre chose que le journal de campagne d'Asinius Pollion. Cette hypothèse, approuvée par un philologue éminent, M. Woelfflin, s'appuie presque exclusivement sur la parenté de la langue du *Bellum Africanum* et de celle des trois lettres de Pollion qui nous ont été conservées dans la correspondance de Cicéron. Elle est séduisante, mais insuffisamment prouvée.

(1) § 15.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 150-151 et 157.

(3) On peut consulter aussi sur ces monuments une communication de M. Junghændel à la Société anthropologique de Berlin : *Zeitschrift fuer Ethnologie*, 1892, partie contenant les *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft fuer Anthropologie*, p. 69-74 et pl. III. L'article de M. Heuzey, signalé l'année dernière, est bien plus complet.

(4) *Indicador manual de la numismatica española*, 1[re] partie, 1891. Je n'ai pas vu ce livre, que je cite d'après le compte-rendu de M. Heiss, *Revue numismatique*, t. X, 1892, p. 148-158.

(5) Je n'ai pas vu une note de M. L. Charrier, intitulée *Numismatique africaine* (*Byzacène, Lepte, Telepte*) et publiée dans la *Revue belge de numismatique*, t. XLVIII, p. 173-175.

(6) *Untersuchungen zu Caesar und seinen Fortsetzern*, Erlangen, 1888.

M. Widmann (1) la rejette et la remplace par une autre : selon lui l'auteur du *Bellum Africanum* aurait appartenu à la cinquième légion. A plusieurs reprises, en particulier à propos de la bataille de Thapsus, il donne quelques détails précis sur cette légion : d'autre part, il ne souffle mot d'un épisode bien connu de cette campagne, la fuite honteuse, arrêtée par César en personne, d'un porte-aigle qui en faisait peut-être partie. Or, Pollion prit certainement part à la guerre d'Afrique (2), mais non pas, semble-t-il, comme légat de la cinquième légion : il paraît avoir plutôt appartenu à l'état-major de César ; de plus, certains indices laisseraient supposer qu'il ne fit pas toute la campagne. — Tout cela est ingénieux, mais convaincra peu de gens.

§ 36. — Le roi Juba parlait en détail des éléphants dans ses *Libyques*. Au commencement du livre VIII de son *Histoire naturelle*, Pline s'est servi des renseignements contenus dans cet ouvrage. Alexandre de Myndos, qui écrivait au premier siècle de l'empire, paraît avoir aussi utilisé Juba dans son *Histoire des animaux*, aujourd'hui perdue. A son tour, il a servi de source à Plutarque, dans le petit écrit sur *L'intelligence des animaux*, et à Elien, dans son *Traité sur la nature des bêtes*. C'est donc à Juba, comme le montre M. Wellmann (3), que remontent les détails que l'on trouve dans ces auteurs sur les éléphants, leur esprit de charité envers leurs semblables, leur attachement pour leurs maîtres, leurs ruses de guerre, leur religion pour le soleil et la lune, et autres sornettes qui ne font pas grand honneur au sens critique du roi de Maurétanie (4).

(1) *Philologus*, t. L, 1891, p. 550-565 (Ueber den Verfasser des bellum africanum und die Pollio-Hypothese Landgrafs).

(2) Plutarque, César, 52.

(3) *Hermes*, t. XXVII, 1892, p. 388-406 (Juba, eine Quelle des Aelian).

(4) A propos de la tête de roi numide publiée l'année dernière par M. Waille (cf. *Chron. 1891*, § 17), et qui est probablement un portrait de Juba II, je ferai remarquer qu'il existe au Vatican une tête d'un beau style représentant, autant qu'il me semble, le même personnage (Helbig, *Fuehrer*, n° 219 ; reproduction dans Bernoulli, *Roemische Ikonographie*, t. II, partie I, p. 30). On y a vu autrefois

§ 36 *bis*. — M. A. Caise (1) voudrait explorer le tombeau de la Chrétienne : il pense, et, je crois, avec raison, que ce monument n'a pas dit son dernier mot. Mais je crains que, dans son zèle d'apôtre, il ne se rende pas très bien compte des difficultés que présenteraient les fouilles auxquelles il songe.

Époque romaine

GÉOGRAPHIE. — DESCRIPTION DES RUINES (2)

§ 37. — Aux confins de la Tunisie et de la Tripolitaine, au sud-est du Bahira des Bibans, mer intérieure de trois ou quatre mètres d'eau, M. le commandant Rebillet signale une ruine intéressante à Médéina (3). On y voit en particulier un beau quai en pierres de taille, bordé de magasins. Peut-être y avait-il là un des points d'attache du commerce des caravanes venant de Ghadamès.

§ 38. — M. le lieutenant L'Espinasse-Langeac a fait quelques fouilles à Thenae, aujourd'hui Henchir-Tiné, près de Sfax (4). La ville antique a une enceinte encore bien conservée. Au nord se trouve une nécropole qui renferme des colombaires et d'autres types de tombes déjà connus. M. L'Espinasse y a recueilli un certain nombre de menus objets : poteries, fioles en verre, miroirs, lampes, etc. Il a découvert aussi quelques inscriptions funéraires.

un Auguste, ce qui est certainement inexact, mais le style appartient bien au commencement de l'empire.

(1) *Le tombeau de Juba II, dit tombeau de la Chrétienne*, Blida, imprimerie Mauguin, 1892, in-8°, 7 pages. Cf. le journal *le Tell* des 27 août, 17-18 septembre, 1er octobre, 3 décembre 1892.

(2) J'ai indiqué aussi dans ce chapitre les inscriptions nouvelles qui ne sont pas mentionnées plus loin dans les chapitres relatifs à l'administration, à l'armée, à la religion. — Toutes les antiquités et inscriptions chrétiennes seront signalées à part.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 126-128 et pl. XVI.

(4) *Ibid.*, p. 140-144.

§ 39. — M. le capitaine Winckler (1) décrit sommairement les ruines romaines qui se trouvent sur la route de Gafsa à Gabès.

§ 40. — M. Cagnat publie (2), d'après des communications de M. Hannezo, des inscriptions funéraires de Sousse. Une, bilingue (latin et grec), est celle d'un médecin ; une autre est en mauvais vers acrostiches.

§ 41. — Une borne milliaire de l'empereur Constance Chlore, trouvée entre Zaghouan et Tunis, a été publiée par M. Toutain (3) : elle semble avoir appartenu à une route qui allait de Thuburbo Majus à Tunis ou à Carthage, en passant par Onellana et Uthina.

§ 42. — Le R. P. Delattre fait, dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (4), des observations qui intéressent la topographie de Carthage. Il signale sur la colline de Saint-Louis les ruines d'un grand édifice, temple ou palais. Il rattache un fragment d'inscription, OPTI*I*, au temple de *Juppiter Optimus Maximus*, qui devait se trouver sur la même colline, à peu près à l'emplacement actuel de la cathédrale. Un autre fragment se rapporte au temple d'Esculape, qui était aussi sur la colline de saint Louis. Enfin, dans un autre fragment dont les lettres étaient incrustées de métal, le R. P. Delattre veut voir un reste de la dédicace du temple de Junon Céleste, qu'il place aussi sur la colline de saint Louis ; j'avoue que les arguments qu'il donne me paraissent assez précaires.

§ 43. — M. Canal (5) décrit la côte de Tunis à Bizerte, avec les souvenirs antiques qui s'y rattachent. Son travail est accompagné de cartes. L'auteur ne devrait pas lâcher des phrases

(1) *Ibid.*, 1892, p. 149-153.

(2) *Ibid.*, 1891, p. 538-540 ; 1892, p. 312-313.

(3) *Mélanges de Rossi publiés par l'École de Rome*, p. 343. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 169.

(4) T. XII, 1892, p. 237 sq.

(5) *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie d'Oran*, t. XII, 1892, p. 99 sq.

comme celle-ci (1) : « Utique fut la patrie de Caton le Censeur, dit l'Ancien (231-149 avant J.-C.), qui se signala par son avarice, son goût pour le vin et son extrême sévérité. »

§ 44. — Le R. P. Delattre (2) publie une inscription de Carthage, ainsi conçue : « *Fortunatus in pace, procurator fundi Benbennesis.* » C'est la première fois que dans une épitaphe chrétienne de Carthage, est mentionnée une fonction civile. Le P. Delattre se demande s'il ne faut pas rapprocher cette inscription de l'évêque « *Bencennensis* », mentionné dans un document ecclésiastique (3) : il s'agit de Bencenna ou Benbenna, évêché dans la Proconsulaire.

§ 45. — Une inscription en l'honneur d'Honorius et de Théodose II, trouvée à Membressa (Medjez-el-Bab), a été publiée par M. Bouyac (4).

§ 46. — On doit aussi à M. Bouyac (5) la copie d'une inscription provenant des ruines de Theboud-el-Batel, près de Medjez-el-Bab. Elle semble indiquer une construction ou décoration de thermes. Le texte aurait besoin d'être revu.

§ 47. — M. Bouyac (6) a encore trouvé à Chaouach une inscription importante. Elle est ainsi conçue : « *C. Julio Maeandro, socero L. Popili Primi, Afri et cives Romani Suenses ob meritum dd.* » Elle fixe à Chaouach, qui est presque le nom antique, l'emplacement de la ville de Sua, évêché mentionné dans deux documents ecclésiastiques (7).

---

(1) P. 117.

(2) *Archéologie chrétienne de Carthage*, 1889-1892 (tirage à part du *Cosmos*), p. 13. L'inscription a déjà été publiée dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1890, p. 79. Cf. le fac-simile qu'en donne M. Espérandieu, *Revue de l'art chrétien*, 1892, p. 223.

(3) Morcelli, *Africa christiana*, t. I, p. 99.

(4) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. XXX.

(5) *Ibid.*, p. XXXVIII.

(6) *Ibid.*, p. XXXIX.

(7) Wilmanns plaçait dubitativement Sua à Henchir-Kasbat-es-Souar, au sud-est de Zucchara, hypothèse qui a été réfutée par M. Poinssot et par Tissot (*Province romaine d'Afrique*, t. II, p. 556-557).

§ 48. — Sur les domaines impériaux voisins de Thubursicum Bure (Teboursouk) et mentionnés dans une inscription d'Aïn Ouassel, voir plus loin, § 86.

§ 49. — Les ruines d'Henchir-el-Maatria, récemment identifiées avec la ville antique de *Numlulis* (1), ont été explorées avec soin par MM. Carton et Denis (2). Elles renferment des thermes, de grandes citernes, une forteresse byzantine, un monument byzantin qui consiste en une salle carrée et en quatre absides groupées autour. Mais le monument le plus important est un temple d'une riche architecture, consacré à la triade Capitoline. Des fouilles qui y ont été faites ont rendu au jour l'inscription dédicatoire datant de l'année 170 (3). — C'est un Capitole nouveau à ajouter à ceux qui sont déjà connus en Afrique (4) : Carthage (5), Bibae, Thugga, Theveste, Thamugadi, Lambaesis, Uzelis, Cirta (6).

§ 50. — A Thugga (Dougga), MM. Carton et Denis (7) ont fouillé un temple de Saturne et étudié un hippodrome et un théâtre. Ils ont publié (8) des inscriptions de ce lieu, presque toutes des épitaphes. L'une d'elles, qui a paru dans le *Bulletin*

---

(1) C'est ainsi qu'il faut lire (*Revue archéologique*, t. XX, 1892, p. 216), et non *Numiulis*, comme on l'avait lu d'abord (*Chron. 1891*, § 22).

(2) *Comptes rendus de l'Académie*, 1891, p. 447.

(3) Carton, *Revue archéologique*, t. XX, 1892, p. 215-216. — Boissier, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 232. — Cf. *Chron. 1891*, § 74.

(4) Voir à ce sujet l'article *Juppiter* paru tout récemment dans l'*Ausfuehrliches Lexikon der griechischen und rœmischen Mythologie* de Roscher, t. II, p. 740-743.

(5) Cf. plus haut, § 42.

(6) Cf. pour celui de Cirta, Audollent, *Revue archéologique*, t. XVI, 1890, p. 72. — La mention d'un Capitole à Henchir-Kasbat-es-Souar (*C. I. L.*, VIII, 928) n'est pas certaine.

(7) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 437 sq. — Cf. *Chron. 1891*, § 69.

(8) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 170-174.

des antiquaires de France (1), est intéressante : il s'agit d'un certain Terentius Sabinianus « *fons et camena, litteris sapiendo opimus et dicendo splendidus.* »

§ 51. — Inscriptions de Mustis (Aïn-Ghar-Salah) relevées par le lieutenant Denis, publiées par le capitaine Espérandieu (2) : bornes milliaires de Valérien et de Théodose Ier, épitaphes.

§ 52. — Inscriptions de Sicca Veneria (le Kef), relevées et publiées par les mêmes (3) : dédicace à Commode, datant du règne de Septime-Sévère, épitaphes.

§ 53. — Un assez grand nombre d'inscriptions de Mactaris (Maktar), recueillies par M. Bordier, sont publiées par M. Cagnat (4), en même temps qu'un plan de la ville et de ses nécropoles. Ce sont en général des épitaphes. Il faut mentionner cependant un fragment nommant [Aureliu]s Aristobulus, proconsul sous Dioclétien (5), et une belle inscription faisant mention d'un taurobole : il en sera parlé plus loin (§ 99).

§ 54. — M. le docteur Carton (6), qui a déjà fait des fouilles très heureuses à Bulla Regia (7), a recueilli en 1890, dans des tombes romaines de la grande nécropole et de la nécropole de l'est, des lampes, diverses poteries, des fioles en verre et quelques inscriptions funéraires. Dans la ville même, il a trouvé une tête de femme grandeur nature en marbre blanc, et un bas-relief représentant le sacrifice d'une brebis.

§ 55. — A Simitthu (Chemtou), M. Toutain, membre de l'École de Rome, a déblayé une partie du forum et le théâtre, qui est bien conservé. Ces fouilles ont été subventionnées par l'Institut (1).

(1) Année 1891, p. 266.

(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 157-164, 168-169.

(3) *Ibid.*, p. 164-167.

(4) *Ibid.*, 1891, p. 509 sq.

(5) Déjà connu : voir Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 183 et 305.

(6) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 69 sq., 84 sq.

(7) Cf. *Chron. 1891*, § 3 et 103, et plus haut § 2 et 21.

§ 56. — M. Toutain (2) a donné une notice très complète sur les ruines de Tabarka et des environs ; il y a joint un certain nombre d'inscriptions inédites ou copiées précédemment d'une manière insuffisante (3).

§ 57. — On trouvera quelques indications archéologiques utiles dans une histoire de la Khoumirie, par M. Winckler (4).

§ 58. — Essai de lecture d'une inscription funéraire de Madaure (Mdaourouch), dans les *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone* (5) : elle semble métrique.

§ 59. — On lit sur un papyrus de l'époque d'Antonin, trouvé en Égypte : « *M. Julius, M. f(ilius), tribu Quirina, Silvanus, domo Thubursica* (6). » Thubursicum Bure était inscrite dans la tribu Aniensis. Il s'agit donc ici de *Thubursicum Numidarum* (Khamissa) : on ne savait pas auparavant si elle appartenait à la tribu Quirina ou à la Papiria, ces deux tribus apparaissant fréquemment l'une et l'autre sur les inscriptions funéraires de cette ville. Le papyrus décide en faveur de la Quirina.

§ 60. — Stèle funéraire trouvée par M. Scratchley, près de Duvivier (7).

§ 61. — M. Bernelle publie (8) quelques inscriptions d'Aïn-

(1) *Mélanges de l'école française de Rome*, t. XII, 1892, p. 359-377. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 155, 190, 235, 317-337.

(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 175-209.

(3) Voir aussi Delattre, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. XX.

(4) *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 1 sq., 149 sq. Cf. *Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques*, 1891, p. 411-414.

(5) P. XXIV.

(6) Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 461-462.

(7) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. XIX.

(8) *Ibid.*, p. LVIII sq. Cf. plus loin, § 97.

Nechma, près de Guelma. L'une d'elles, malheureusement mutilée, est dédiée aux empereurs Valentinien, Valens et Gratien : elle rappelle la construction d'un portique par [...]*antius, v(ir) c(larissimus)..., judex sacr[ar(um) cog]nitionum* (1).

§ 62. — Inscriptions d'Henchir-bou-Atfan, d'Oum-Gueriguech, d'Henchir-Loulou (ou Renier), copiées par M. Bernelle (2). — A propos de la borne milliaire trouvée à Henchir-Loulou et mentionnée dans la chronique précédente (§ 32), M. Papier fait observer (3) que la lecture *Rotar...* n'est pas possible.

§ 63. — Dans la *Revue Africaine* (4), M. Bernelle donne des renseignements sur les ruines d'Henchir-el-Hammam (entre Oum-Gueriguech et Henchir-bou-Atfan). Il y avait là, semble-t-il, à la fois une station balnéaire et un centre agricole. Parmi les monuments, on peut citer une petite église chrétienne et surtout un mausolée qu'une inscription désigne comme le tombeau de Flavius Bromius et de sa famille.

§ 64. — Parmi les inscriptions que M. Bernelle a récemment découvertes à Thibilis (Announa) (5), plusieurs sont intéressantes. L'une d'elles donne la carrière d'un certain M. Herennius..., qui fut procurateur de deux empereurs et auparavant triumvir des quatre colonies de la confédération cirtéenne. Une autre est une dédicace des Thibilitains à un de leurs patrons, le sénateur C. Julius Pudens (6).

(1) Le commencement de cette inscription est déjà publié dans le *Corpus*, n° 17517, d'après une copie antérieure de M. Bernelle. M. Bernelle donne encore une meilleure copie de l'inscription n° 17510 (dédicace au *Genius civitatis*).

(2) *Comptes rendus Hippone*, 1891, p. L-LIV ; 1892, p. VII-VIII. Cf. plus loin, § 95.

(3) *Ibid.*, 1891, p. LVII.

(4) T. XXXVI, 1892, p. 342-348.

(5) *Comptes rendus Hippone*, 1891, p. XLVIII-XLIX, LX, LXIV; 1892, p. VIII, XI-XIV.

(6) Voir encore *Ibid.*, 1891, p. LIV (nouvelle lecture de l'inscription *C. I. L.*, 5530, épitaphe prétentieuse d'un bel esprit) ; 1891, p. LXVII et 1892, p. XXIII (inscription en l'honneur de Septime-Sévère et de ses fils, trouvée par M. Bernelle dans le forum de Thibilis et publiée déjà par M. Poulle dans le *Recueil de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 351).

§ 65. — Deux inscriptions d'*Aquae Thibilitanae* (Hammam-Meskoutine), relevées par M. Bernelle (1) : l'une funéraire, l'autre dédiée à Pluton (cf. plus loin, § 97).

§ 66. — Borne milliaire au nom de Gordien III, copiée par M. Bernelle (2) à Medjez-Amar.

§ 67. — Nouvelle copie d'une borne milliaire découverte autrefois à Gastonville (au sud de Philippeville), publiée par M. Cagnat, d'après M. Bertrand (3). Elle date de Trajan Dèce.

§ 68. — Inscriptions insignifiantes de Philippeville (4), de Constantine (5) et de Tébessa (6).

§ 69. — A Timgad, on a travaillé cette année au temple du Capitole, situé au sud-ouest de la ville. Presque tous les éléments d'une restauration architecturale complète ont été retrouvés, ainsi que des fragments d'une statue colossale, celle de Jupiter (7).

§ 70. — M. le capitaine Lambin (8) indique quelques ruines entre Mascula (Khenchela) et Ad Badias (Badès), le long de

(1) *Comptes rendus Hippone*, 1891, p. LX, n° 4, et p. LXIII.

(2) *Ibid.*, 1892, p. XIV.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 309 (= probablement *C. I. L.*, VIII, 10318).

(4) Cagnat d'après Bertrand, *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 537 ; 1892, p. 311. — Bertrand, *Comptes rendus Hippone*, 1892, p. X et XXXIX.

(5) Cagnat d'après Gauckler, *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 535-536.

(6) Duprat, *Comptes rendus Hippone*, 1891, p. LXV-LXVI.

(7) Ballu, l'*Architecture, journal de la Société centrale des architectes*, 1892, p. 342-345 (avec une vue générale des ruines). — Vue de la partie de Timgad comprise entre le forum et l'arc de triomphe, publiée par Leroux dans l'*Algérie illustrée*, avec une courte notice de M. Papier (numéro paru en 1892). Leroux a publié précédemment des vues du théâtre, de l'arc de triomphe et du forum.

(8) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 136-138 et pl. XVII.

l'Oued-el-Arab, en particulier un mausolée à Kheirana. Il signale d'autres ruines sur l'Oued-Mellagou, affluent de droite de l'Oued-el-Arab, et sur l'Oued-Bidjer, qui coule à l'est de l'Oued-el-Arab, dont il est séparé par le Djebel-Chechar (1).

§ 71. — M. le capitaine Vaissière (2) signale de nombreux villages romains (où les pressoirs à huile abondent), le long de l'Oued-Guechtane, affluent de droite de l'Oued-el-Arab, dans lequel il se jette à Zeribet-el-Oued, au sud de l'Aurès. — Sur la voie qui longeait l'Aurès au sud, depuis Bescera (Biskra) jusqu'à Ad Majores, près de Négrine, il y avait, entre les stations de Thabudei (Thouda) et Ad Badias (Bades), deux autres stations qu'indique M. Vaissière : celle d'Henchir-Ouadja, à 33 kilomètres de Thabudei, et celle de l'Oued-Ceder, à 21 kilomètres de la précédente et à 27 d'Ad Badias.

§ 72. — J'ai parlé dans la chronique précédente (3) d'une hypothèse de Mgr Toulotte, qui place le fameux mont Pappua, refuge de Gélimer, à l'ouest de Mila. Voir encore à ce sujet les observations échangées entre M. Papier et Mgr Toulotte dans les *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone* (4).

§ 73. — Inscriptions de Cuicul (Djemila) et des environs, relevées par le capitaine Flick et publiées par M. Cagnat (5). L'une d'elles est une dédicace à l'empereur Valérien par la *respublica Cuicul*.

§ 74. — Aux Ouled-Agla, deux inscriptions funéraires, copiées par M. de la Blanchère et publiées par M. Cagnat (6).

(1) Cf. Masqueray, *Revue africaine*, t. XXII, 1878, p. 26 sq.

(2) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. XVI-XVIII. — Voir aussi dans la notice sur les Ouled-Rechaich, du même auteur, publiée dans la *Revue africaine*, t. XXXVI, 1892, n°s 206 et 207, quelques indications sur les ruines qui se trouvent sur le territoire de cette tribu (p. 330 sq.) : Zoui, Oumkif, Gouçat, Mertoum, etc.

(3) § 35. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 427.

(4) 1892, p. XXVIII-XXIX.

(5) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 303-305.

(6) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 537. Ces copies sont

§ 75. — Le temple de Tigzirt (1) a été publié en photogravure dans l'*Algérie illustrée* de Leroux (2), avec une courte notice de M. P. Gavault.

§ 76. — Inscriptions de Tipasa, copiées par moi (3).

§ 77. — A Cherchel, M. Waille (4) a entrepris cette année des fouilles au Champ de manœuvres (à l'est de la ville actuelle), avec la collaboration de MM. le capitaine Hétet et le lieutenant Perrin. On a trouvé des chambres pavées de mosaïques ornementales, des bronzes, des monnaies, une inscription en l'honneur du gouverneur C. Octavius Pudens Cæsius Honoratus (5).

M. Gauckler (6) a publié un certain nombre d'inscriptions de Cherchel, presque toutes des épitaphes provenant des nécropoles de l'ouest et de l'est de la ville. Celles de la propriété Archambeau ont déjà été éditées, pour la plupart, par M. Archambeau lui-même (7). A noter une épitaphe où les lettres sont gravées à l'envers et où l'inscription se lit de droite à gauche, comme dans les textes phéniciens (8).

§ 78. — Monnaies insignifiantes recueillies par M. Parandier dans la région de Lodi (9).

inexactes. Au n° 10, lignes 5-7, lire : FECITGE/LLIA ZA/BA A P CLXXXV, *fecit Gallia Zaba a(nno) p(rovinciæ) CLXXXV*. Au n° 11, ligne 6, il y a LIX FILILIAI, mauvaise gravure pour *filiai* = *filiae*.

(1) Cf. *Chron. 1891*, § 44.

(2) Numéro paru en 1892.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 319-321.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 307.

(5) Déjà connu ; il fut gouverneur entre 209 et 211. Voir Pallu de Lessert, *Bulletin des antiquités africaines*, t. IV, 1885, p. 146.

(6) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 88-110. Voir encore Cagnat, *ibid.*, p. 307-308 (d'après M. Gauckler).

(7) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. XXXIX sq. ; 1892, p. IX-X. Les copies de M. Gauckler sont meilleures. — Pour le n° 9 de M. Gauckler, cf. *Chron. 1891*, § 18 ; pour le n° 10, *ibid.*, § 87. Au n° 40 (p. 103), θρεπτός ne me paraît pas un nom propre, mais correspond, je crois, au mot latin *alumnus*.

(8) Cf. *Chron. 1891*, § 13.

(9) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. LXX.

§ 79. — Le capitaine Verrier (1) place près de Sidi-ben-Thiour, à cinq kilomètres au nord du village de Charon, dans la plaine du Chéliff, la ville romaine de *Vagal*, mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin à dix-huit milles à l'ouest de *Castellum Tingitanum* (Orléansville). Il y a là des ruines importantes.

§ 80. — Dans la commune mixte de Saïda, à cinq kilomètres environ au nord-ouest de Timziouine, M. Demaeght (2) a relevé sept bornes milliaires. Les milles sont comptés de *Lucus*, qui est le nom antique de Timziouine, et les bornes ont été trouvées au troisième mille de la voie qui allait de ce lieu à Altava (Lamoricière), au nord-ouest. D'autres bornes ont été découvertes aux quatrième, cinquième et septième milles.

§ 81. — Une borne trouvée à huit kilomètres de Perrégaux, le long d'une voie se dirigeant au sud sur Aquae Sirenses (Hammam-bou-Hanifia), se termine par les sigles A K V (3). M. Demaeght (4) montre qu'il faut lire *A K(astris millia passuum) V*. Il y a donc lieu d'identifier les ruines situées près de Perrégaux avec les *Castra nova* de l'itinéraire d'Antonin (5).

§ 82. — Inscriptions funéraires d'Altava (Lamoricière) (6) et d'Albulæ (Aïn-Témouchent) (7).

ADMINISTRATION

§ 83. — A propos d'une inscription récemment découverte à

(1) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 147-148.

(2) *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 273-279.

(3) *Ephemeris epigraphica*, t. VII, n° 666.

(4) *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 402.

(5) Cette identification a déjà été proposée. Voir Cat, *Maurétanie Césarienne*, p. 202.

(6) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, t. XII, p. 131, n° 1155 ; p. 132, n° 1156 ; *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 309, n°s 37 et 38 ; p. 311, n° 45. — Voir aussi dans le *Bulletin d'Oran*, p. 401, une révision du n° 10949 du *Corpus*.

(7) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, p. 135, n° 1164 ; *Bulletin du Comité*, 1892, p. 306, n° 27.

Naples, M. Sogliano (1) parle d'Acilius Strabo, personnage prétorien (2) qui fut envoyé par Claude en Cyrénaïque, pour faire rentrer l'État en possession des terres lui appartenant en tant qu'héritier du roi Apion, mais usurpées par des particuliers. Sous Néron, en 59, les Cyrénéens accusèrent d'abus ce Strabon devant le sénat. L'assemblée renvoya l'affaire à l'empereur, qui, tout en approuvant les décisions de Strabon, ordonna cependant qu'on laissât aux Cyrénéens les terrains usurpés. Plus tard, Vespasien reprit ces terres à ceux qui les avaient occupées indûment, comme il le fit dans tout l'empire pour les domaines de l'État.

§ 84. — Pour les inscriptions nouvelles mentionnant Aurelius Aristobulus, proconsul sous Dioclétien, et C. Octavius Pudens Cæsius Honoratus, procurateur de la Maurétanie Césarienne entre 209 et 211, voir plus haut, § 53 et § 77. — Nouvelle mention du procurateur P. Aelius Peregrinus (3), qui gouverna aussi la Césarienne dans la période comprise entre 209 et 211, sur un milliaire d'une voie allant de Lucus (Timziouine) à Altava (Lamoricière) (4).

§ 85. — On connaît la liste du conseil municipal de Thamugadi (Timgad), datant à peu près de l'époque de Julien, que M. Masqueray a découverte à Timgad en 1875 (5). Des fragments d'inscriptions, qui appartenaient à des listes semblables et paraissant presque contemporaines de la précédente, ont été trouvés dans les ruines de la curie de Timgad. M. Schmidt les a étudiés (6). A cette époque, l'ordre des honneurs municipaux

(1) *Monumenti antichi pubblicati per cura dell'Accademia dei Lincei*, t. I, p. 564.

(2) Il doit probablement être identifié avec L. Acilius Strabo, qui fut consul suffect en 71.

(3) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 274. — Sur ce procurateur, voir Pallu de Lessert, *Bulletin des antiquités africaines*, t. IV, 1885, p. 144.

(4) Cf. plus haut, § 80.

(5) *C. I. L.*, n° 2403.

(6) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVII, 1892, p. 116 sq.

était ainsi réglé d'une manière fixe : questure, édilité, duumvirat, flaminat perpétuel. Contre l'opinion énoncée autrefois par M. Mommsen, les documents nouveaux montrent que les édiles et les questeurs, après leur année de magistrature, appartenaient à la curie ; ils prouvent, par conséquent, que l'album de M. Masqueray n'est pas complet, mais qu'aux deux tables conservées ont dû s'ajouter deux autres, contenant la fin de la liste des *duoviralici*, les listes des *aedilici* et des *quaestorici*, peut-être aussi celles des *pedani* et des *praetextati*. Les différentes classes d'anciens magistrats qui composaient la curie ont été divisées à leur tour, dans ces listes nouvelles, en deux catégories : les *excusati*, mot qui désigne les personnes privilégiées, dispensées après leur année de magistrature de certaines charges communales (surveillance des bâtiments, etc.), et les *non excusati*. Dans la liste de M. Masqueray, on ne retrouve pas ces deux catégories bien distinctes d'*excusati* et de *non excusati*, mais la mention de la dispense est faite après le nom de chaque privilégié par le sigle EXCT = *excusatus*.

§ 86. — Un autel du temps de Septime Sévère, trouvé près de Thubursicum Bure (Téboursouk), par M. Carton, porte sur trois de ses côtés une inscription importante pour l'étude des domaines impériaux en Afrique. Elle est malheureusement mutilée et d'une interprétation difficile. M. Carton l'a publiée dans la *Revue archéologique* (1). M. Mispoulet lui a consacré un article dans les *Collections du musée Alaoui* (2) et une note dans la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger* (3), note dans laquelle il communique aussi quelques remarques de M. Dareste. C'est un résumé officiel, porté par les procurateurs à la connaissance du public, d'une partie de la *lex Hadriana*, qui fixait les conditions d'exploitation des domaines impériaux d'Afrique. Dans le texte récemment découvert, cinq domaines sont visés : les *saltus Blandianus*, *Udensis*, *Lamianus*, *Domitianus* (1), *Thusdritanus*. Les cultivateurs (*possessores*) établis sur les terres en rapport n'ont aucun droit sur elles ; ils paient des redevances aux fermiers (*conductores*). Ces redevances ne seront pas supérieures au tiers du produit (2), et l'on ne devra partager les fruits (c'est-à-dire leur prix) que quand ils auront été vendus, non sur pied (3). Les oliviers nouvellement plantés sont exemptés de toute redevance pendant dix ans, les arbres fruitiers pendant sept. Quant aux terres en friche ou abandonnées depuis dix ans, ceux qui viennent les occuper ont sur elles le droit de propriété, de jouissance et de transmission par succession.

(1) T. XIX, 1892, p. 214-222.

(2) P. 133-153.

(3) T. XVI, 1892, p. 117-124.

§ 87. — M. Schmidt (4) a présenté quelques observations sur une inscription bien connue de Timgad, l'édit du gouverneur Ulpius Mariscianus (5), qui nous donne, entre autres choses, de précieux renseignements sur la marche des procès civils au milieu du quatrième siècle. On y trouve indiqué le nombre de feuilles de papyrus nécessaires pour les différentes audiences d'un procès, feuilles payables naturellement par les plaideurs. Au sujet de la plainte déposée par le demandeur (*postulatio*), on lit dans l'inscription (lignes 42 sq.) : « *Carta : in postulatione singuli (t)umi sufficiunt majores.* » Il est inutile de corriger ce texte, comme l'a fait M. Mommsen : *tumus* (= *tomus*) signifie ici une feuille de papyrus. — Au sujet du débat du défendeur et du demandeur (*contradictio*) : « *in contradictionibus quaternos majores* », quatre feuilles. — Dans une affaire terminée en une

(1) Cf. *C. I. L.*, III, 536 : inscription d'un affranchi de Sévère Alexandre, qui fut *procurator saltus Domitiani*. Mais rien ne prouve que ce soit le même *saltus*.

(2) Cette interprétation n'est pas sûre.

(3) Même observation. On peut expliquer aussi : « n'entreront en partage que les fruits qui seront mis en vente ; ceux qui sont destinés à la consommation personnelle seront exempts. »

(4) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVII, 1892, p. 325-328.

(5) Cf. *Chron. 1891*, § 58. L'article de M. Karlowa, cité à cet endroit, est analysé par M. Cagnat, *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 569.

seule audience (*definitum negotium*) : « *in definito negotio numquam amplius quam sex a litigatore exigi oportebit* », pas plus de six feuilles.

M. Schmidt fait en outre observer qu'à la ligne 16 de cette inscription, il y a *intra primum* et *non decimum* : les honoraires du *princeps*, premier fonctionnaire des bureaux du gouverneur, augmentaient de deux mesures de froment (sept au lieu de cinq) pour toute course en dehors de la ville qui ne dépassait pas *un* mille.

ARMÉE

§ 88. — Je regrette que la place me manque pour parler ici comme je le devrais du livre important que M. Cagnat vient de faire paraître sur l'armée romaine d'Afrique (1). C'est un répertoire très complet et très sûr de tout ce que l'on sait actuellement sur cette armée. L'auteur étudie successivement les guerres que les Romains eurent à soutenir en Afrique ; l'histoire de la légion III *Augusta*, les troupes auxiliaires de Numidie et de deux Maurétanies ; l'escadre ; le mode de recrutement des troupes, les services administratifs ; l'état-civil des hommes et leur condition matérielle pendant et après le service ; le camp de Lambèse, les restes d'ouvrages fortifiés disséminés dans l'Afrique du Nord et les grandes lignes défensives que l'on peut y retrouver ; enfin le peu que l'on connaît sur l'occupation militaire de l'Afrique après Dioclétien jusqu'à la domination vandale. Je n'aurai de réserves à faire que pour le livre III : l'occupation territoriale de l'Afrique. Je crois que cette partie laisse à désirer, tant pour l'énumération des ouvrages fortifiés que pour les vues d'ensemble qui y sont présentées, mais ce n'est pas la faute de M. Cagnat si les ruines romaines de l'Algérie sont encore si mal connues.

§ 89. — Le dictionnaire épigraphique de M. Ruggiero (2)

(1) *L'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*. In-4°, XXIV et 811 pages. Paris, Leroux, 1892 (prix : 40 francs).

(2) *Dizionario epigrafico di antichità romane*, t. I, p. 815-819.

donne un résumé de l'histoire de la III *Augusta*, résumé dans lequel on n'a pas pu encore se servir du livre de M. Cagnat.

§ 90. — Dans le diplôme militaire de Cherchel, signalé l'année dernière (1), il faut lire (ala) I *Nerviana Augusta Pia Fidelis*, au lieu de II *Nerviana*, etc., et (cohors) I *Pannoniorum*, au lieu de II *Pannoniorum* (2).

§ 91. — Un papyrus de l'époque d'Antonin, trouvé en Égypte et publié par M. Mommsen (3), nomme un certain « *Sextus Sempronius Candid*[*us*] *rejectus ab ala EI* (sic = *II*) *Thracum, dec*(*uria*) *I, Mauretaniae, ad virgam c*(*o*)*hortis*. » Ce soldat fut, par punition, transféré de l'aile *II Augusta Thracum Pia Fidelis*, qui était en garnison à Cherchel (4), dans la cohorte *I Augusta Lusitanorum*, corps auxiliaire d'Égypte.

§ 92. — On a trouvé sur la route de Lucus à Altava (5) un milliaire érigé par une *cohors equitata* (6). Il est difficile de dire de quelle cohorte il s'agit, l'armée de Maurétanie Césarienne ayant contenu plusieurs cohortes montées.

§ 93. — Un fragment d'inscription de Cherchel, publiée par M. Gauckler (7), mentionne un bénéficiaire d'un légat consulaire, « *candidatus ejus* », c'est-à-dire proposé par lui à l'empereur pour le grade de centurion.

RELIGION (8), MOEURS

§ 94. — M. Toutain (9) a publié une étude très complète et

(1) *Chron. 1891*, § 65. Publié par Waille, *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 501-508, pl. XXXVI-XXXVII.

(2) Cagnat, *Revue archéologique*, t. XIX, 1892, p. 394.

(3) *Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 458.

(4) Sur cette aile, voir quelques observations de M. Gauckler (*Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 105-106).

(5) Cf. plus haut, § 80.

(6) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 274.

(7) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 92.

(8) Pour Jupiter Capitolin et Esculape, voir plus haut, § 42 et 49.

(9) *Mélanges de l'école française de Rome*, t. XII, 1892, p. 1-

très intéressante sur les fouilles qu'il a faites, en 1891, au Djebel-bou-Kourneïn, au fond du golfe de Tunis, dans un sanctuaire consacré à Saturne (1). Il n'y avait pas à cet endroit de temple, mais simplement un autel contre et autour duquel étaient disposées les stèles votives. Ces stèles, en marbre blanc ou en pierre calcaire, sont dédiées à *Saturnus Balcaranensis Augustus*. Le mot *Balcaranensis* est un mot composé phénicien qui a été latinisé et qui veut dire le *Baal des deux cornes*, c'est-à-dire le dieu qui est adoré sur la montagne aux deux cornes ou pointes (le Djebel-bou-Kourneïn a en effet cette forme et signifie en arabe « la montagne des deux cornes »). Il y a là une preuve certaine de l'identification du dieu phénicien Baal avec Saturne. Parmi les dédicants, les noms non romains sont rares : ces monuments émanent d'indigènes latinisés. Un certain nombre portent des dates consulaires qui, presque toutes, appartiennent au troisième tiers du second siècle. Les représentations des stèles en pierre consistent en divers symboles : disques, croissants, étoiles, caducées, palmes. Celles des stèles en marbre sont plus compliquées : au-dessus de l'inscription, le buste de Saturne voilé, accompagné d'une faucille et d'une patère, flanqué à gauche de la Lune, à droite du Soleil. Au-dessous de l'inscription, la représentation plus ou moins abrégée du sacrifice que l'on offrait au dieu : un taureau et un bélier. Au troisième siècle, le sanctuaire semble avoir été abandonné. M. Toutain est porté à croire que ce fut par suite des progrès du christianisme, qui enleva au dieu punique un grand nombre des dévots qu'il comptait parmi les petites gens.

§ 95. — M. Toutain publie dans cette même étude une stèle votive à Saturne de Sétif (2) et une autre de Lambèse (3).

124, pl. I-IV (compte-rendu détaillé de l'étude de M. Toutain, par M. Audollent, *Revue de l'histoire des religions*, t. XXVI, 1892, p. 171-177).

(1) Cf. *Chron. 1891*, § 68.

(2) P. 89 ; pl. III, fig. 1.

(3) P. 90 ; pl. III, fig. 2.

M. Bernelle (1) fait connaître une inscription d'Oum-Gueriguech, concernant un prêtre du même dieu (2).

§ 96. — M. Roscher donne, dans son dictionnaire de mythologie (3), un utile résumé de ce que l'on sait sur la *Juno Caelestis*, à l'époque romaine. — Les mentions épigraphiques de la déesse *Caelestis* sont énumérées dans le dictionnaire épigraphique de M. Ruggiero (4).

§ 97. — Dédicaces à Pluton, trouvées à Hammam-Meskoutine et à Aïn-Nechma, et publiées par M. Bernelle (5). Celle d'Hammam-Meskoutine a été faite pour le salut d'un empereur dont le nom a été martelé et qui semble avoir été Sévère Alexandre.

§ 98. — M. Doublet (6) présente des observations sur le culte des *Cereres* en Afrique, au sujet d'une stèle de Bou-Djelida (7), qui est l'épitaphe d'Aemilia Amot Micar, prêtresse de ces deux divinités. — Aux textes que M. Doublet cite, on peut ajouter une inscription d'Hammam-Zaïd, près de Souk-Ahras, relevée par M. Goujon (8).

§ 99. — Un autel taurobolique, dont l'inscription présente des particularités intéressantes, a été trouvé par M. Bordier à Maktar et publié et commenté par M. Cagnat (9). Il s'agit d'un

(1) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. VII.

(2) Sur le culte de Saturne, voir encore § 50.

(3) *Ausfuehrliches Lexikon der griechischen und roemischen Mythologie*, t. II, p. 612-615.

(4) *Dizionario epigrafico di antichità romane*, t. II, p. 4-5. Cf. une inscription tout récemment découverte à Rome, *Revue critique*, 1892, t. II, p. 487. — Sur la déesse *Caelestis*, voir encore plus haut, § 42.

(5) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. LXIII et p. LXI (c'est une nouvelle copie de l'inscription publiée au *C. I. L.*, n° 17512).

(6) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 129-133 (note sur deux monuments antiques de Tunisie). — P. 132, n. 7, lire Tipasa de *Numidie* et non de *Maurétanie*

(7) *C. I. L.*, n° 12335.

(8) *Comptes rendus Hippone*, 1891, p. LXVIII.

(9) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 529-534.

taurobole et d'un criobole (sacrifice d'un bélier), offerts solennellement à la *Mater deum Magna Idea* pour le salut de l'empereur Probus (1), par un citoyen de Mactaris, Q. Arellius Optatianus, chevalier romain, grand-prêtre de la déesse, en présence des dendrophores (collège consacré à la Mère des dieux) et des initiés.

§ 100. — M. Héron de Villefosse a communiqué à l'Académie des inscriptions (2) une petite plaque de plomb, couverte d'inscriptions sur ses deux faces, qui vient d'être trouvée dans la nécropole romaine de Sousse par MM. Choppard et Hannezo, officiers au 4e régiment de tirailleurs. C'est une *tabella devotionis* (3). On y voit d'un côté une série de noms magiques, accompagnés de la figure d'un génie à tête de coq, debout sur une barque et tenant une torche ; de l'autre côté est une invocation à un certain *deus pelagicus aerius :* les malédictions infernales y sont appelées sur les chevaux et les cochers des factions bleue et verte du cirque.

§ 100 *bis*. — M. de la Blanchère publie (4) une rondelle de plomb ayant servi d'amulette, trouvée à Bulla Regia. Elle est couverte sur ses deux faces de signes qui n'ont pas de sens et semblent être des lettres puniques.

§ 101. — Dans le second volume d'une histoire de la disparition du paganisme, M. Schultze (5) étudie, pays par pays, la destruction des antiques croyances. En Afrique, le christianisme avait à peu près complètement triomphé au cinquième siècle. Le chapitre que M. Schultze consacre à ce pays (6) est fait presque uniquement d'après saint Augustin. L'auteur aurait pu, je crois, tirer meilleur parti des inscriptions, des découvertes

(1) Nom martelé, restitué par M. Cagnat.

(2) *Comptes rendus*, p. 226 (cf. p. 231-232).

(3) Cf. *Chron. 1891*, § 80.

(4) *Collections du Musée Alaoui*, p. 113-116.

(5) *Geschichte des Untergangs des griechisch-rœmischen Heidentums*, t. II, 1892 (Iéna, in-8°). Le t. I a paru en 1887.

(6) P. 147-165.

archéologiques et de certaines passions de saints (celle de sainte Salsa, par exemple). Ce court chapitre ne ferait aucun tort à une étude spéciale sur ce sujet très intéressant.

§ 102. — M. Le Blant (1) présente une conjecture au sujet d'un passage de saint Augustin. Celui-ci parle d'un prêtre de l'idole Pileatus, prêtre qui avait coutume de répéter : « Pileatus est aussi chrétien. » Ce Pileatus semble avoir été un des Dioscures. Peut-être le prêtre cherchait-il à abuser ses auditeurs, en leur montrant une étoile en forme de croix qui surmontait le bonnet du dieu payen, comme dans d'autres représentations africaines des fils de Jupiter et de Léda. M. Le Blant cite à ce sujet une lampe du musée de Constantine et un moyen-bronze de Caracalla, frappé à Tripoli. — On peut ajouter à ces exemples un sarcophage payen de Tipasa, représentant deux époux, et, aux angles, les Dioscures. Sur la tête de celui de droite (la tête de celui de gauche est brisée), on voit très nettement la croix surmontant le bonnet. Ce sarcophage a été trouvé dans la même chambre funéraire qu'un sarcophage chrétien du quatrième siècle, et, d'après ce voisinage, il est vraisemblable qu'on l'a employé alors à ensevelir un chrétien. On pourrait se demander si les parents du mort, en se servant de ce sarcophage, n'ont pas été jusqu'à un certain point guidés dans leur choix par les croix surmontant les bonnets des Dioscures.

§ 103. — Je mentionnerai ici une inscription juive, découverte par M. de la Martinière à Volubilis et étudiée par M. Berger (2). Elle remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne. M. Berger la traduit ainsi : « Matrona, fille du rabbin Iehoudah. Nouach (mot qui veut dire probablement *qu'il se repose !*) » C'est la première inscription juive ancienne trouvée dans le Nord de l'Afrique.

§ 104. — Un opuscule de M. Seidel (3) sur les épitaphes latines

(1) *Revue archéologique*, t. XX, 1892, p. 18-20 et pl. XIV.

(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 64-66 et pl. XIII.

(3) *Ueber rœmische Grabinschriften* dans le *Jahresbericht des kœniglichen-katholischen Gymnasiums zu Sagan* (Sagan, 1891, in-4°), p. 1-22.

d'Afrique, ne renferme guère que des choses bien connues ou oiseuses (par exemple la statistique des lieux d'origine des morts).

LITTÉRATURE, LANGUE (1)

§ 105. — Un savant allemand, M. Unger (2), avait placé la composition des *Histoires* de Florus sous Marc-Aurèle, surtout parce que cet écrivain parle de la soumission récente de Carrhae, en Mésopotamie. Or Carrhae devint colonie romaine en 166. M. Miodonski (3) montre qu'il s'agit de la conquête de cette ville par Trajan ; on doit, par conséquent, s'en tenir à l'opinion que Florus a écrit sous Hadrien, et le considérer comme le même personnage que le poète et rhéteur africain Florus, qui jouit de la faveur de ce prince. Des traces d'*africanisme* ont du reste été constatées par M. Woelfflin (4) dans le latin de ses *Histoires* (5).

§ 106. — M. Weyman (6) a donné une édition critique de la fable de l'Amour et de Psyché, insérée dans les Métamorphoses d'Apulée.

Corrections de texte sur différents passages des œuvres d'Apulée, par MM. Kronenberg (7), Hæberlin (8) et Van der Vliet (9).

(1) La littérature chrétienne est traitée plus loin dans un chapitre spécial.

(2) *Philologus*, t. XLIII, 1884, p. 429 sq.

(3) *Bulletin international de l'Académie des Sciences de Cracovie*, 1891, p. 219-223.

(4) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, t. VI, 1889, p. 1 sq.

(5) Corrections au texte de Florus par M. Miodonski, *Miscellanea latina* dans les *Mémoires de la section philologique (Abhandlungen der philologischen Classe)* de l'Académie de Cracovie, t. XVI, p. 339 sq. (ouvrage que je n'ai pas vu) : un résumé en est donné dans le *Bulletin international de l'Académie*, 1892, p. 203.

(6) *De Psyche et Cupidine fabula adnotationibus criticis instructa*, Fribourg en Suisse, 1891. Compte-rendu détaillé de O. Rossbach, dans la *Berliner philologische Wochenschrift*, 1891, p. 1617-1621.

(7) *Ad Apuleium Madaurensem, Erasmiani gymnasii programma litterarium*, Rotterdam, 1892 ; 32 pages.

(8) *Neue Jahrbuecher fuer classische Philologie*, t. CXLV, 1892, p. 133 sq.

(9) *Mnemosyne*, t. XIX, 1891, p. 345 ; XX, 1892, p. 415.

§ 107. — Dans un excellent article, M. Monceaux (1) a étudié le latin vulgaire d'après les récentes publications. En Afrique, le latin a été apporté au milieu du second siècle avant J.-C., lors de la conquête de Carthage. Il s'y est à peu près maintenu sous sa forme populaire, sans subir les transformations que les littérateurs puristes, admirateurs outrés des Grecs, infligeaient au latin de Rome. Par contre, les idiomes indigènes ont exercé une certaine influence sur lui : on peut s'en rendre quelque compte pour le punique. Aussi les écrivains africains se servent-ils d'une langue assez spéciale, qui se rapproche plus de celle de Plaute et de Caton que de celle de Cicéron et de Virgile.

§ 108. — Dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, qui contient l'*Ars minor* de Valerius Probus, se trouvent en outre quelques appendices n'ayant aucun lien entre eux. Le troisième est une double liste de noms latins sous leur forme correcte et sous une forme populaire qui doit être évitée (comme les *dites...*, *ne dites pas...* de nos grammaires) (2). M. Gaston Pâris (3), et après lui MM. Sittl, De Rossi et Gatti, croient que cette liste a été faite en Afrique, à Carthage, à cause des noms de lieux africains qui s'y trouvent. M. Kuebler (4), qui est du même avis, fait remarquer que *mascel*, forme condamnée (au lieu de *masculus*), est proprement africain et se retrouve sur des inscriptions d'Afrique.

ANTIQUITÉS FIGURÉES, MOBILIER (5)

§ 109. — On a trouvé jadis à Sousse une mosaïque représen-

(1) *Revue des deux Mondes*, t. CVI (15 juillet 1891), p. 429-448. — Cf. les observations de M. Wœlfflin dans un article sur Minucius Felix, dont je parlerai plus loin, § 129.

(2) Éditée dans Keil, *Grammatici latini*, t. IV, p. 197-199.

(3) Mélanges Renier, p. 301 sq.

(4) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, t. VII, 1891, p. 593-595.

(5) Pour les antiquités figurées, voir aussi plus loin le chapitre des musées.

tant le Minotaure mourant et le navire qui ramena dans sa patrie Thésée vainqueur avec les Athéniens qu'il avait délivrés du monstre (1). Elle est aujourd'hui détruite. M. Héron de Villefosse, en a signalé un dessin exécuté par M. Gandolphe en 1860 et photographié par M. Hannezo (2) ; il a présenté à ce sujet des observations intéressantes de M. Doublet (3).

§ 110. — Deux fragments de mosaïque, découverts dans la nécropole de Sousse, ont fait l'objet d'une note de M. Saladin (4). Les cubes y étaient engagés dans une couche de mortier appliquée sur des tuiles (5). L'un de ces fragments représente un personnage assis, l'autre porte quelques lettres (6).

§ 111. — M. Toutain (7) décrit brièvement les mosaïques qu'il a découvertes, il y a trois ans, à la ferme Godmet, à Tabarka : on y voit un château entouré de bois, une grange et une ferme. Elles sont très précieuses pour l'étude des domaines ruraux en Afrique.

§ 112. — M. Pacqueteau a trouvé, à Ténès, une mosaïque de 2m80 de long sur 2m20 de large. Elle représente un gladiateur aux prises avec une panthère (8).

(1) Signalée déjà par M. Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, t. VI, 1887, p. 384. Thésée et le Minotaure est un sujet fréquent sur les mosaïques : voir O. Jahn, *Archaeologische Beitraege*, p. 268 sq. ; *Bullettino dell' Instituto*, 1848, p. 52 ; 1854, p. XVIII ; *Archaeologische Zeitung*, t. XIII, 1855, p. 8*, note 38.

(2) Il a déjà été publié dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, pl. II. — Il existe à la Bibliothèque-Musée d'Alger trois dessins originaux de M. Gandolphe représentant, l'un l'ensemble de la mosaïque, un autre le Minotaure tué, le troisième Thésée ramenant les Athéniens.

(3) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 383, 318-329.

(4) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 317-318 (communication de MM. Hannezo et Doublet).

(5) Cf. sur ce procédé, Toutain, *ibid.*, p. 196.

(6) Ces deux fragments sont probablement chrétiens, mais dans le doute je les indique ici.

(7) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 198.

(8) *La Dépêche algérienne*, n° du mardi 27 décembre 1892.

§ 113. — M. Bouyac (1) signale la découverte, près de Medjez-el-Bab, en Tunisie, de deux statues en marbre blanc : ce sont des personnages en toge tenant chacun un rouleau.

§ 114. — Sur une tête de femme et un bas-relief en marbre trouvés à Bulla Regia, voir plus haut, § 54.

§ 115. — J'ai parlé dans la chronique précédente (2) des fragments d'une statue en marbre trouvés à Albulae (Aïn-Témouchent). M. Reinach (3) serait assez porté à y voir, comme M. Demaeght, une *Dea Maura*. Je crois cette hypothèse bien hasardée.

§ 116. — M. Doublet (4) donne une description du mausolée de l'Henchir-el-Messaour (aux environs de Medjez-es-Sfa), orné de sculptures représentant les signes du zodiaque.

§ 117. — Deux sarcophages en marbre ont été trouvés à l'Henchir-Roumada (à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Téboursouk) par M. le lieutenant Denis et publiés par M. le capitaine Espérandieu (5). Sur l'un, on voit deux époux se donnant la main et entre eux l'Hyménée (6). Ce groupe est flanqué des quatre saisons, représentées d'une façon assez insolite. L'Hiver, qui tient un canard, porte sur ses épaules un animal qui semble une biche : il a la pose du Bon Pasteur portant la brebis. L'Été tient une palme. L'Automne (qui est pour moi la figure à gauche du groupe principal) porte des grappes de raisin. Enfin le Printemps tient d'une main une corbeille de fleurs, de l'autre un animal qui semble un lièvre. L'autre sarcophage n'est décoré que de strigiles et, aux angles, de deux génies funèbres s'appuyant sur une torche renversée.

(1) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. VI.

(2) § 100.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 145-146.

(4) *Ibid.*, p. 133-135.

(5) *Ibid.*, 1891, p. 478-482 et pl. XXXIV.

(6) Cette représentation est, on le sait, très fréquente sur les sarcophages (voir Rossbach, *Rœmische Hochzeits-und Ehedenkmaeler*, Leipzig, 1871). Je me contenterai de citer ici un monument africain : le beau sarcophage de Tipasa (cf. plus haut, § 102).

§ 118. — Un magnifique sarcophage en marbre blanc, trouvé récemment près de Tipasa, représente la légende de Pélops et d'Oenomaüs. Je le publierai prochainement.

§ 119. — Un chapiteau curieux a été trouvé dans les ruines d'Albulae (Aïn-Témouchent) (1). Le tailloir en est orné de deux rosaces, de deux pommes de pin séparées par un canthare, de deux grappes de raisin avec un canthare, enfin, de deux têtes joufflues couronnées de pampres.

§ 120. — Une grande matrice de médaillon en terre-cuite, découverte à Cherchel dans les fouilles entreprises par M. Waille (2), représente un Pan qui s'apprête à surprendre une Bacchante endormie, mais il est arrêté à temps par un autre personnage survenant derrière lui, Hermès peut-être. Une série de peintures de Pompéi (3) nous offrent une Bacchante endormie, dans une pose très voisine de celle de la célèbre statue de l'Hermaphrodite couché. Près d'elle gît un tympanum. Un Pan survient et de la main gauche soulève le vêtement qui couvre le bas du corps de la Bacchante. On n'y voit pas le fâcheux qui s'oppose à ses desseins criminels (4). Ces tableaux sont peut-être, comme le fait remarquer M. Waille, une adaptation d'une scène peinte par Nicomaque où l'on voyait des Bacchantes surprises par des Satyres (5). — Le style et le sujet traité sur la

(1) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 407-408. Ce chapiteau est à présent au musée d'Oran.

(2) *Revue archéologique*, t. XIX, 1892, p. 313-117. Cf. Perrot, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1882, p. 73.

(3) *Pitture d'Ercolano*, t. V, pl. XX-II-XXXIV. Helbig, *Wandgemaelde der vom Vesuv verschuetteten Staedte Campaniens*, nos 559-564.

(4) Cf. encore un couvercle de sarcophage du Vatican (Pistolesi, *Il Vaticano illustrato*, t. V, pl. 30). On y voit, entre autres scènes, un Pan découvrant, soit une Bacchante, soit un Hermaphrodite, qui dort dans la position de la statue de l'Ariadne.

(5) Pline l'Ancien, XXXV, 109. — Cf. Helbig, *Wandgemaelde*, nos 542-546, et *Untersuchungen ueber die campanische Wandmalerei*, p. 158; Schreiber, *Die hellenistischen Reliefbilder*, pl. XXIV A.

matrice de Cherchel la rattachent à l'art alexandrin. Il est intéressant de la comparer avec un disque de bronze du Musée britannique, où l'on voit Hercule désarmé par des Amours (1) : le style est le même. On peut encore citer à ce sujet deux disques d'argent trouvés en Syrie et représentant, l'un un Satyre surprenant une Nymphe endormie (dans l'attitude de l'Ariadne), l'autre Hercule ivre avec une Bacchante (2). Ces disques ont été plaqués au fond de patères. C'est sur un disque analogue que la matrice trouvée à Cherchel a, sans doute, été prise. Elle a dû servir à mouler des médaillons semblables sur de grandes patères en argile, imitations de vases en métal.

§ 120 *bis*. — M. Lafaye a fait connaître (3) un curieux médaillon en terre-cuite, trouvé par M. le commandant de Lacomble dans la nécropole d'Hadrumète. Il représente une course de dromadaires.

§ 121. — M. Reinach a publié (4) une statuette en terre-cuite trouvée à Sidi-Athman-el-Hadid, près de Mateur. Elle représente Vénus Anadyomène

§ 122. — Une lampe tunisienne, publiée par M. de Rossi (5) représente un homme vêtu d'un habit oriental (anaxyrides, longue tunique ornée de franges, manteau attaché au haut de la poitrine) et dont la chevelure abondante est arrangée avec beaucoup de recherche ; il porte sur un disque un poisson. M. de Rossi écarte dans ce sujet toute signification chrétienne et est porté à y reconnaître simplement un serviteur vêtu avec luxe à l'occasion d'un banquet solennel (6).

(1) *Gazette archéologique*, 1886, pl. 6.
(2) *Ibid.*, 1880, pl. 23.
(3) *Collections du musée Alaoui*, pl. VIII, p. 121 sq.
(4) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 210-212.
(5) *Bullettino di archeologia cristiana*, série V, t. II, 1891, p. 116-119 et pl. VI.
(6) Outre la fresque de Rome mentionnée à ce sujet par M. de Rossi, cf. des peintures récemment trouvées au pied du Palatin (*Notizie degli Scavi*, 1892, p. 46-47) et un sarcophage du Latran (Garrucci, *Monumenti del museo Lateranense*, pl. XXX) ; voir aussi Reinach, *Bulletin archéologique du Comité*, 1889, p. 356 sq.

§ 123. — Les lampes trouvées par M. Lespinasse-Langeac à Thenae (1) et par M. Toutain au Djebel-bou-Kourneïn (2) représentent des sujets connus : Victoire, dauphins, Amour, Isis, Isis et Sérapis, gladiateur, Léda et le cygne, etc.

Lampes et autres poteries de Cherchel avec des marques et de sujets figurés, signalées par M. Gauckler (3). Une petite coupe a un graffite assez amusant (4) : « *Pulveris aurati pluvia sit sparsa papyrus : Rescribet Danae sollicitata : « Veni.* » — Deux lampes appartenant à une fabrique dont on retrouve les produits tout autour de Cherchel, avec l'inscription connue : « *Emite lucernas colatas ab asse* (5) ».

§ 124. — Le P. Delattre a publié des marques de petits plombs récemment découverts à Carthage (6).

§ 125. — M. Héron de Villefosse a communiqué à l'Académie des Inscriptions (7), de la part du P. Delattre, la photographie de soixante-douze empreintes d'intailles sur terre-cuite. On a trouvé environ trois cents de ces objets à Carthage entre la colline de saint Louis et la mer. On y remarque des types monétaires : une tête d'Hercule semblable à celle de certaines pièces d'argent attribuées à Jugurtha, la tête de Silène de face des monnaies de Cyzique, des têtes de femmes rappelant les monnaies grecques de Sicile ; des sujets mythologiques ou de genre : une Minerve, une Amazone, un Marsyas, un Pan, un Mercure attachant ses talonnières, une femme attachant sa sandale, un homme terrassé par un lion, un lion dévorant un cheval, Achille et Penthésilée ; des types purement égyptiens, comme des scarabées

(1) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 144. Cf. plus haut, § 38.

(2) *Mélanges de l'école française de Rome*, t. XII, 1892, p. 116 sq. et pl. IV. Cf. plus haut, § 94.

(3) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 112 sq.

(4) *Ibid.*, p. 113, n° 10.

(5) *Ibid.*, p. 122, n°s 26 et 27.

(6) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. XX-XXIII.

(7) Séance du 11 novembre 1892 : Cf. *Revue critique*, 1892, t. II, p. 356.

portant des cartouches royaux. M. Héron de Villefosse pense que ces empreintes formaient la collection de modèles d'un indutriel qui se proposait de les reproduire.

§ 126. — M. de Champeville a recueilli des empreintes de nombreuses pierres gravées qui ont été trouvées en Tunisie, en particulier dans le Sud. M. Babelon les publie dans le *Bulletin archéologique du Comité* (1). On y remarque : des bustes d'Hélio-sérapis, d'Apollon, de Minerve, d'Isis, d'Attis, un Mercure, un Jupiter Ammon assis, un bestiaire luttant contre un taureau, un toreuticien fabriquant un casque, un cheval paissant (avec une légende néo-punique).

§ 127. — M. Ménant (2) a étudié les empreintes de deux cachets asiatiques, appartenant à l'époque sassanide : ils ont été trouvés dans l'Oued-Youks, à 18 kilomètres de Tébessa. Ils avaient peut-être été apportés en Afrique par quelque soldat de la III Augusta ou d'un corps auxiliaire.

Époque chrétienne

HISTOIRE, LITTÉRATURE

§ 128. — Il a été parlé dans la chronique précédente (3) des deux textes, latin et grec, des actes des saintes Félicité et Perpétue. Un exemplaire du texte latin se trouve dans un manuscrit du onzième siècle, conservé à la bibliothèque Ambrosienne de Milan (4) : il concorde plus avec le texte grec que les deux autres manuscrits latins connus.

§ 129. — L'auteur du dialogue de l'*Octavius*, Minucius Felix,

(1) 1892, p. 58-61 et pl. XII.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1892, p. 257-262.

(3) § 109. — Sur la question de priorité du texte latin ou du texte grec, voir le résumé donné dans les *Analecta Bollandiana*, t. XI, 1892, p. 100-101.

(4) *Analecta Bollandiana*, t. XI, p. 368-373.

n'est pas aussi cicéronien qu'on le dit d'ordinaire : il y a chez lui, comme le montre M. Wœlfflin (1) un grand nombre de mots et de tournures propres au latin africain. Minucius Felix est-il né en Afrique, ou bien s'est-il formé à l'école du grand rhéteur africain, Fronton ? c'est ce qu'il est difficile de dire. Tout en ne se décidant pas sur la question de la date du dialogue, M. Wœlfflin ne pense pas que Minucius Felix ait imité l'Apologétique de Tertullien, à qui il est bien supérieur comme latiniste et comme styliste.

§ 130. — Les traités de Tertullien *De paenitentia*, *De pudicitia*, *De praescriptionibus hereticorum* viennent d'être édités par M. E. Preuschen dans une collection nouvelle, commode et peu coûteuse, d'écrits ecclésiastiques, entreprise sous la direction de M. Krueger (2).

M. Van der Vliet (3) a indiqué les mentions de Virgile et les imitations d'Apulée dans Tertullien ; il a proposé des corrections de texte à de nombreux passages de ses œuvres (4).

Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique* et dans sa *Chronologie*, s'est servi d'une traduction grecque de l'Apologétique. Le fait à peu près isolé aux premiers temps de l'Église d'un écrivain chrétien latin traduit en grec (5) témoigne de l'importance que l'on attribuait à l'ouvrage de Tertullien. Cependant Eusèbe, à

(1) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, t. VII, 1891, p. 467-484.

(2) *Sammlung ausgewaehlter kirchen-und dogmengeschichtlicher Quellenschriften als Grundlage fuer Seminaruebungen*, herausgegeben unter Leitung von Prof. Dr. G. Krueger (Fribourg en Brisgau, Mohr éditeur). Le 2e fascicule, paru en 1891, contient le *De paenitentia* et le *De pudicitia* ; le 3e, paru en 1892, le *De praescriptionibus*.

(3) *Studia ecclesiastica. Tertullianus* I, Critica et Interpretatoria (Leyde, 1891, 102 pages).

(4) Voir encore Van der Vliet, *Mnemosyne*, t. XIX, 1894, p. 292, 394-396 ; t. XX, 1892, p. 273-285. — Kuebler (*Hermes*, t. XXVI, 1891, p. 479) propose de lire au *De spectaculis*, 10 : « *De gestu et corporis fluxu mollitiae Veneris et Liberi aemulant, illi per sexum, illi per fluxum dissoluti.* »

(5) On peut encore citer à cet égard deux œuvres contemporaines de Tertullien, les actes des martyrs Scillitains et ceux de saintes Felicité et Perpétue.

cause des doctrines hérétiques de Tertullien, ne le vante que comme écrivain, non comme chrétien. Rufin d'Aquilée, dans sa traduction latine de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe a tantôt retraduit les citations faites par Eusèbe, tantôt inséré le texte original latin du Père africain. — L'auteur de cette traduction grecque de l'Apologétique était un Grec, possédant bien sa langue, mais ne sachant pas le latin d'une manière absolument sûre : il a commis quelques inexactitudes et il n'a pas su rendre le style de Tertullien. Il possédait d'ailleurs des connaissances historiques : il a connu directement, semble-t-il, la lettre de Pline le Jeune à Trajan sur les chrétiens. Cette traduction paraît avoir été écrite en Palestine, avant le milieu du troisième siècle, par conséquent peu de temps après l'original. M. Harnack, qui a écrit l'intéressant mémoire que nous venons de résumer (1), est disposé à l'attribuer à Julius Africanus, auteur d'une chronologie célèbre qui a été la principale source d'Eusèbe : cet écrivain était peut-être Africain d'origine.

A propos de Tertullien, qui était assez bien renseigné sur ce qui se passait dans le monde romain, M. Jung (2) a montré comment les déplacements fréquents des fonctionnaires, des officiers, et, en cas de guerre, des corps de troupes contribuaient à répandre en Afrique la connaissance des divers pays de l'empire, en particulier des pays du Danube (3).

M. Klussman (4) a montré l'usage fréquent qu'Isidore de Séville, dans son livre des *Origines*, a fait de Tertullien. Il a copié environ soixante-dix passages dans les diverses œuvres de notre

(1) *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, par Von Gebhardt et Harnack, t. VIII, fascicule IV, 1892 (Die griechische Uebersetzung des Apologeticus Tertullian's).

(2) *Wiener Studien*, t. XIII, 1891, p. 230-244 (Zu Tertullians auswærtigen Beziehungen). Il y est, à vrai dire, assez peu question de Tertullien.

(3) M. Jung, qui a écrit un bon livre sur les pays romains du Danube, ne semble pas aussi bien connaître les choses d'Afrique. Il parle, par exemple, « des cultes indigènes de Moloch (Saturnus), de Nasilim. »

(4) *Excerpta Tertullianea in Isidori Hispalensis Etymologiis.* Gelehrtenschule des Johanneums, Hamburg, 1892 (38 pages).

écrivain, en y faisant, du reste quelques modifications, soit pour être mieux compris de ses lecteurs, soit pour faire mieux cadrer les extraits de Tertullien avec ceux des autres auteurs dont il s'est servi. Il ne nomme cependant pas Tertullien parce que celui-ci s'écarta de la doctrine orthodoxe (1).

§ 131. — Le petit écrit *De spectaculis*, qui nous est parvenu sous le nom de saint Cyprien (2), n'est pas, en général, considéré comme étant de lui. M. Wœlfflin (3) croit, au contraire, à son authenticité : la langue est semblable à celle des écrits de saint Cyprien ; on y trouve des réminiscences de Tertullien, dont ce saint faisait sa lecture quotidienne. Cet écrit paraît avoir été envoyé à l'église de Carthage à l'époque où saint Cyprien, pour échapper à la persécution de Dèce, avait quitté cette ville.

Quelques doutes ont été exprimés par M. Harnack sur l'authenticité du troisième livre des *Testimonia* de saint Cyprien. M. Haussleiter (4) montre qu'ils ne sont pas fondés. Commodien connaissait ce livre et saint Cyprien lui-même s'en est servi dans sa lettre pastorale *De habitu virginum*. Dans cette lettre, les citations de l'Écriture sont empruntées, soit au livre des *Testimonia* en question, et c'est le plus grand nombre, soit aux écrits de Tertullien *De cultu feminarum* et *De pudicitia*.

M. Gœtz (5) a recherché ce qui est dit de la personne et des écrits de saint Cyprien dans les auteurs postérieurs : la vie du saint par Pontius, Lactance, Eusèbe, Lucifer de Calaris, le catalogue des œuvres de saint Cyprien datant du milieu du quatrième siècle et publié par M. Mommsen, Prudence, Pacianus, saint Jérôme, saint Augustin, etc.

Un manuscrit palimpseste du septième siècle, conservé à la Bibliothèque Nationale et déchiffré très heureusement par M. Samuel Berger (1), renferme des fragments importants d'une version latine du Nouveau Testament. Ces fragments se rapportent à l'Apocalyse, aux Actes des Apôtres, aux deux épîtres de saint Pierre et à la première de saint Jean. M. Corssen (2) vient d'étudier la partie relative aux Actes des Apôtres. Il a prouvé que cette version n'est autre que celle que saint Cyprien cite dans ses écrits. Saint Augustin en a fait deux fois usage (3) et elle a été aussi employée par un anonyme du cinquième siècle, originaire de Carthage, dans l'écrit *De promissionibus et praedicationibus Dei*. — L'écrit de M. Corssen est intéressant pour l'étude des traductions latines de la Bible antérieures à la Vulgate (cf. plus loin § 135, à Primasius d'Hadrumète.

§ 132. — Le sermon *De Aleatoribus*, contre les joueurs, œuvre d'un évêque et attribué sans raison à saint Cyprien, serait selon M. Harnack (4), l'œuvre du pape Victor, africain d'origine (fin du second siècle). Cette hypothèse n'est pas acceptable. MM. Wœlfflin (5) et Miodonski (6) ont montré que l'auteur de cet écrit s'est servi de saint Cyprien et a imité son style. M. Haussleiter (7) signale les passages qu'il a empruntés à l'écrit *De habitu*

---

(1) Je signalerai encore ici un compte rendu étendu et assez peu favorable du livre de M. Nœldechen, *Tertullian* (publié en 1890), par M. Juelicher, *Gœttingische gelehrte Anzeiger*, 1892, p. 537-545. Je n'ai pas eu à ma disposition un article de M. Cabrol, « *Tertullien selon M. Courdaveaux* », publié dans la *Science catholique*, en 1891.

(2) Édition Hartel, t. III, p. 3 sq.

(3) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, t. VIII, 1892, p. 1-22.

(4) *Commentationes Woelfflinianae*, Leipzig, 1891, p. 377 sq.

(5) *Geschichte der Cyprianischen Literatur bis zu der Zeit der ersten erhaltenen Handschriften*, Bâle, 1891, in-8°, 130 pages.

(1) *Le palimpseste de Fleury, fragments du Nouveau Testament en latin*, Paris, 1889 (extrait de la *Revue de théologie et de philosophie*, t. XXI).

(2) *Der Cyprianische Text der Acta Apostolorum*. Sonderabdruck der Programm-Abhandlung des Kœniglichen Gymnasiums zu Schœneberg-Berlin (Berlin, 1892, in-4°, 26 pages).

(3) *De Actis cum Felice Manichaeo*, I, 4 et 5 ; *Contra epistolam Manichaei*, 9.

(4) *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Litteratur*, t. V, fascicule I, 1888.

(5) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, t. V, 1888, p. 487 sq.

(6) *Anonymus adversus aleatores und die Briefe an Cyprian, Lucian, Celerinus und an den Karthaginiensischen Klerus*. Leipzig, 1889.

(7) *Commentationes Woelfflinianae*, p. 386-389.

virginum de l'évêque de Carthage. M. de Rossi (1) croit que cet auteur était un pape, mais postérieur à saint Cyprien.

Deux manuscrits de ce sermon *De Aleatoribus*, signalés par M. Miodonski (2) à Augsbourg et au Vatican permettent d'apporter quelques améliorations au texte.

§ 133. — Lactance est très probablement né en Afrique (3) : il y a passé sa jeunesse et y a été à Sicca Veneria l'élève d'Arnobe (4). Cependant la plus grande partie de sa vie s'est écoulée à Nicomédie en Bithynie et à Trèves, son latin ne présente que peu de traces d'*africanisme*. Cet écrivain ne nous appartient donc pas tout entier et nous pouvons être assez court sur ce qui le concerne.

M. Brandt, qui a fait paraître, il y a deux ans, dans le *Corpus* des écrivains ecclésiastiques latins de l'Académie de Vienne, une édition des *Institutiones divinae*, a publié récemment plusieurs études importantes sur Lactance. Dans un long mémoire présenté à l'Académie de Vienne (5), il fixe la chronologie des œuvres en prose de Lactance. Le *De opificio Dei*, travail préparatoire aux *Institutiones divinae*, a été écrit vers 304, à Nicomédie. Les *Institutiones divinae* ont été entreprises, comme l'a déjà montré M. Ebert, lors de la persécution de Dioclétien (et non lors de celle de Licinius) ; elles ont été terminées en 307 ou 308 à Trèves. Le *De ira Dei* a été écrit à Trèves après les *Institutiones* et avant 310 : il forme une sorte d'appendice aux *Institutiones*. L'*Epitome ad Pentadium*, abrégé des *Institutiones*,

(1) *Bullettino di archeologia cristiana*, série V, t. II, 1891, p. 28. Je n'ai pas eu à ma disposition l'*Étude critique sur l'opuscule De Aleatoribus par les membres du séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université catholique de Louvain* (Louvain, 1891), que M. de Rossi cite à cet endroit.

(2) *Commentationes Woelfflinianae*, p. 371-376.

(3) Voir Brandt, *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse*, t. CXX, 1889, mémoire V, p. 5 sq.

(4) Il a écrit en Afrique un petit livre aujourd'hui perdu et signalé par saint Jérôme, le *Banquet (Symposium)*, peut-être aussi un traité perdu aussi, intitulé *Grammaticus*. Saint Jérôme signale en outre une description en vers de son voyage d'Afrique à Nicomédie.

(5) *Sitzungsberichte*, t. CXXV, 1892, mémoire 6 (138 pages).

a été fait par Lactance lui-même en 314. — Quant au pamphlet *De mortibus persecutorum*, M. Brandt ne le croit pas de Lactance. Voici les raisons qu'il donne de cette opinion : 1° Il a été écrit à Nicomédie après l'été de 313 ; or Lactance n'était plus à Nicomédie à cette époque ; 2° Quoiqu'on y sente l'imitation de Lactance, il présente des différences notables de style et de langue avec les ouvrages authentiques de cet écrivain ; 3° Le Donatus auquel il est adressé n'est pas le Donatus auquel Lactance a dédié le *De ira Dei* ; 4° Lactance n'était pas un fanatique comme l'auteur du pamphlet. Selon M. Brandt, cet auteur était un rhéteur ou un avocat de Nicomédie qui avait dû être l'élève de Lactance à l'époque où celui-ci vivait en Bithynie et qui imitait maladroitement son maître. Son libelle date de la fin de 314 ou du commencement de 315 : il connaissait déjà l'*Epitome ad Pentadium*, publié par Lactance en 314. Si, dès la fin du quatrième siècle, le *De mortibus persecutorum* a été attribué à Lactance, c'est parce qu'étant anonyme, on lui a cherché un nom d'auteur : les ressemblances qu'il présente avec les ouvrages de Lactance ont déterminé cette attribution (1).

Le *De opificio Dei*, composé par Lactance pendant la persécution de Dioclétien et où nulle part sa foi chrétienne n'est ouvertement déclarée, est une étude sur le corps et l'âme et leurs rapports. M. Brandt (2) s'est efforcé de reconnaître les sources auxquelles Lactance a puisé pour le composer. Ce seraient : un écrit latin dans lequel il aurait pris les citations nombreuses qu'il fait de Varron, particulièrement dans la description du corps humain ; un écrit hermétique (de la collection des traités égypto-grecs répandus sous le nom d'Hermès Trismégiste), où étaient développées des considérations sur la beauté plastique, et que Lactance a lu soit dans l'original grec, soit dans une traduction latine ; les écrits philosophiques de Cicéron et le traité de Sénèque *De inmatura morte*.

(1) L'opinion séduisante de M. Brandt ne passera cependant pas sans contradiction. Déjà M. Belser (*Theologische Quartalschrift*, t. LXXIV, 1892, fasc. 2 [article que je n'ai pas vu]) a revendiqué pour Lactance la paternité du *De mortibus*.

(2) *Wiener Studien*, t. XIII, 1891, p. 255-292.

Lactance connaît très bien Lucrèce ; il lui emprunte quelquefois jusqu'à ses expressions. Il le combat cependant de la façon la plus vive, comme un des principaux représentants de l'épicurisme. M. Brandt (1) montre que souvent il ne le comprend pas et que dans la discussion il raisonne mal. Il manquait à Lactance le sens philosophique.

Le petit poème du *Phénix* connu de Claudien, de saint Ambroise, de saint Paulin de Nole, d'Ausone aussi probablement (2), et attribué à Lactance par Grégoire de Tours (3), paraît en effet être de lui. A cause de son caractère mythologique, M. Brandt (4) y voit une œuvre de jeunesse, qu'il aurait faite avant sa conversion, en Afrique. A cette époque il n'était du reste pas complètement étranger au christianisme. Il semblerait qu'il eût déjà lu Tertulien et l'on trouve dans ce poème des réminiscences bibliques. Peut-être même a-t-il fait usage d'une description chrétienne du mythe du phénix en laissant de côté les détails nettement chrétiens. — M. Lœbe (5) attribue aussi le *Phénix* à Lactance, mais il croit que celui-ci était chrétien lorsqu'il le composa. Le phénix y représenterait en réalité le Christ lui-même. Si cependant Lactance n'y a pas fait ouvertement profession de christianisme, ç'a été par prudence : il aurait en effet publié ce poème, selon M. Lœbe, pendant la persécution de Dioclétien.

La poésie *De Passione Domini*, insérée dans quelques éditions de Lactance, est, comme le montre M. Brandt (6), l'œuvre d'un lettré italien de la fin du moyen-âge.

§ 134. — Le tome XXV du *Corpus* des écrivains ecclésiastiques de l'Académie de Vienne contient les écrits de saint Augustin contre les manichéens, édités par les soins de M. Zycha (1).

(1) *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik*, t. CXLIII, 1891, p. 225 sq.

(2) Et aussi de Zénon de Vérone (mort en 380), comme le montre M. Weymann, *Rheiniches Museum fuer Philologie*, t. XLVII, 1892, p. 640.

(3) *De cursu stellarum*, chap. 12.

(4) *Rheinisches Museum*, t. XLVII, p. 390 sq.

(5) *Jahrbuecher fuer protestantische Theologie*, t. XVIII, 1891, p. 34-65 (In scriptorem carminis de Phoenice quod L. Caelii Firmiani Lactantii esse creditur observationes).

(6) *Commentationes Woelfflinianae*, p. 77-84.

M. Wolfhard a publié une édition du traité *De catechizandis rudibus* de saint Augustin dans la collection d'écrits ecclésiastiques dirigée par M. Krueger (2). — M. Rottmanner (3), passant en revue les diverses éditions de saint Augustin par la Congrégation de Saint-Maur, montre que la première (en onze volumes), qui a paru à Paris de 1679 à 1700, est de beaucoup la meilleure.

M. Specht (4) a étudié les doctrines de saint Augustin sur l'Église chrétienne, sur les conditions nécessaires pour en faire partie, sur la hiérarchie ecclésiastique, sur les devoirs et les attributions des prêtres, sur ce qui distingue la véritable église des sectes hérétiques, sur l'autorité des évêques, des conciles et du pape en matière du dogme, sur le culte des saints. Ce livre, fait avec soin, sera utile, mais il est regrettable que, dans un sujet d'histoire, l'auteur ne se soit pas tenu strictement sur le terrain historique : il semble s'être surtout préoccupé de montrer que les doctrines de saint Augustin ne diffèrent en rien de celle de l'église catholique actuelle (5).

§ 135. — Le prêtre aquitain Prosper Tiro a donné plusieurs éditions de sa chronique qu'il a extraite de saint Jérôme et continuée lui-même pour la fin du quatrième siècle et le cin-

(1) *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. XXV (*S. Augustini operum sectionis VI, partes I et II)*, edidit J. Zycha. Vienne, 1891 et 1892, LXXXVI et 997 pages. Ce volume, édité en deux parties, contient : 1° De utilitate credendi ; De duabus animabus ; Contra Adimantum ; Contra epistulam fundamenti ; Contra Faustum ; 2° Contra Felicem ; De natura boni ; Secundini Manichaei ad S. Augustinum epistula ; Contra Secundinum ; Evodii de fide contra Manichaeos ; Commonitorium Augustini.

(2) Fascicule 4. Sur cette collection, voir plus haut, § 130.

(3) *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil-hist. Klasse*, t. CXXIV, 1891, mémoire XIII.

(4) *Die Lehre von der Kirche nach dem h. Augustin*. Paderborn, 1892, in-8°, 354 pages.

(5) Je n'ai pas vu le livre de M. Berthaud, *Sancti Augustini doctrina de pulchro ingenuisque artibus e variis illius operibus excerpta*, Poitiers, 1891.

quième. La plus récente de ces éditions parut en 455. Une autre, qui parut en 445, reçut en Afrique quelques additions insérées dans le texte même de Prosper (en particulier la mention de la paix de 435 avec les Vandales et de la prise de Carthage par Genséric) et un supplément embrassant les années 446-455. Elle a été publiée récemment par M. Mommsen, à la suite de la chronique de Prosper (1). — Une autre édition, contenant aussi quelques additions au texte de Prosper (en particulier la mention de plusieurs conciles à Carthage), et une continuation de 446 à 457 est aussi d'origine africaine (2). — Enfin, un manuscrit de Madrid nous a conservé un petit abrégé historique, fait d'après les chroniques de saint Jérôme, de Prosper et l'histoire ecclésiastique de Rufin : il n'est pas d'Isidore de Séville, comme on l'a cru, mais a été aussi écrit en Afrique, à l'époque byzantine (3).

§ 136. — Primasius, évêque d'Hadrumète au temps de Justinien, fut mêlé à la fameuse querelle des trois chapitres dans laquelle il conforma sa conduite sur celle du pape Vigile ; il devint ensuite primat de Byzacène. Il nous a laissé un commentaire sur l'Apocalypse (4) qui, par lui-même, présente peu d'intérêt, mais qui est très important à cause de l'ancienne traduction latine qui y est insérée, membre de phrase par membre de phrase. Cette traduction est celle dont s'est servi saint Cyprien et qu'on retrouve dans les fragments du Nouveau Testament du manuscrit de Fleury, conservé à la Bibliothèque Nationale (5). On peut l'appeler la version officielle de l'église d'Afrique. M. Haussleiter (6) en donne une édition très soignée.

(1) *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi, Chronica minora*, p. 486-487.

(2) *Ibid.*, p. 488-490.

(3) *Ibid.*, p. 493-497.

(4) Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII, p. 794-936.

(5) Cf. plus haut, § 131.

(6) *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, herausgegeben von J. Haussleiter und Th. Zahn, Erlangen et Leipzig; 4e partie, 1891, p. 1-224 (Die lateinische Apokalypse der alten afrikanischen Kirche).

— L'ouvrage de Primasius est intéressant aussi à cause de l'emploi qu'il a fait d'un commentaire célèbre de l'Apocalypse, commentaire aujourd'hui perdu, celui du donatiste Ticonius. En outre, Primasius cite très souvent une traduction latine différente de celle qui sert de texte à ses explications : elle est due aussi à Ticonius. La traduction de Ticonius, mise à profit par saint Jérôme, a été la véritable base de la Vulgate.

§ 137. — Le travail de M. Manitius (1) sur l'histoire de la poésie latine chrétienne jusqu'au huitième siècle est moins un livre à lire qu'un manuel très utile pour les indications bibliographiques (2) et les analyses qu'il contient. La poésie chrétienne n'a pas eu en Afrique le même éclat qu'en Espagne et en Gaule. Ce qu'elle offre surtout d'intéressant, c'est le caractère populaire de certaines œuvres, le *Carmen Apologeticum* et les *Instructiones* de Commodien, le poème contre les donatistes de saint Augustin. Commodien brise le moule classique du vers hexamètre : s'il en garde le rythme, il en néglige presque complètement la quantité. Saint Augustin ne s'inquiète pas non plus de la quantité, il ne tient compte dans la construction du vers que du nombre des syllabes ; il fait de la rime un élément nécessaire de la poésie lyrique. C'est en Afrique qu'a véritablement pris naissance la versification moderne. Un autre caractère populaire de ces poèmes, ce sont les procédés mnémotechniques employés : acrostiches chez Commodien, strophes commençant par les lettres successives de l'alphabet chez saint Augustin. Voici l'indication des poètes et poésies africaines que M. Manitius passe en revue : Commodien (p. 28-42) ; le petit poème du *Phénix* qu'il est porté à attribuer à Lactance (3) (p. 44-50) ; l'insipide poème *Adversus Marcionitas*

(1) *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie bis zur Mitte des 8ten Jahrhunderts*, Stuttgard, 1891, in-8°, 518 pages.

(2) Elles pourraient cependant être plus complètes pour les ouvrages non allemands. Par exemple, on n'y trouve mentionnées ni l'*Étude sur Commodien* publiée par M. Boissier dans les *Mélanges Renier*, p. 37 sq., ni l'épitaphe métrique acrostiche du diacre Nabor, poésie de saint Augustin, signalée par M. de Rossi, *Inscriptions christianae Urbis Romae*, t. II, p. 461.

(3) Cf. plus haut, § 133.

qui, à en juger par la langue, est une œuvre africaine du quatrième siècle (p. 148-156); les poésies de saint Augustin (p. 320-323); les vers adressés par Licentius à son maître saint Augustin sur la partie de l'encyclopédie de Varron traitant de la musique (p. 323-324); Dracontius (1) et les poètes de la cour vandale (p. 326-344); le poème adressé à Flavius Felix sur la résurrection des morts et faussement attribué à Tertullien ou à saint Cyprien : il est de l'époque vandale (p. 344-348); la lettre en vers du prêtre Parthenius au comte Sigisteus, lettre écrite vers le commencement du sixième siècle (p. 402-403); le poème *De satisfactione paenitentiae* de Verecundus, évêque en Byzacène sous Justinien (p. 403-407); Corippus (408-409).

ARCHÉOLOGIE, ÉPIGRAPHIE

§ 138. — M. Schwarze (2) a écrit un livre sur le développement extérieur de l'église d'Afrique en se servant surtout des découvertes archéologiques. Le sujet est fort intéressant, mais pour le traiter convenablement il faudrait, je crois, avoir visité l'Afrique, car la plupart des monuments chrétiens qui s'y trouvent n'ont pas encore été publiés. Il faudrait aussi avoir à sa disposition des bibliothèques mieux fournies que celles qu'a pu consulter l'auteur, pasteur dans un village de Poméranie. M. Schwarze paraît ne connaître ni Delamare, ni Ravoisié, ni Guérin, ni le *Bulletin archéologique du Comité*, pour ne parler que des ouvrages principaux. De là de grosses lacunes. Il se contente de deux lignes sur Tabarka, d'autant sur Djemila, d'une demi-page sur Tébessa, ne dit rien de Feriana, de Kherbet-Guidra, de Tigzirt, etc., etc. Cependant la statistique, donnée province par province des monuments et inscriptions que connaît l'auteur, pourra, comme travail d'ensemble, rendre des services. Les chapitres

(1) Sur Dracontius, voir encore Rossberg, *Commentationes Wœlfflinianae*, p. 63-68 (quelques conjectures critiques).

(2) *Untersuchungen ueber die æussere Entwicklung der afrikanischen Kirche mit besonderer Verwertung der archæologischen Funde.* Gœttingen, 1892, in-8°, 194 pages, 3 planches et une carte.

consacrés à l'histoire des persécutions ne contiennent guère que des choses connues : il y a pourtant quelques remarques utiles au sujet de la persécution de Dioclétien.

§ 139. — Les monuments chrétiens de Tabarka, églises, baptistère, nécropoles, sont décrits avec beaucoup de soin par M. Toutain (1) : on sait que des fouilles importantes, auxquelles il a pris une grande part, y ont fait découvrir une série très curieuse de mosaïques tombales, aujourd'hui au musée du Bardo.

Un spécimen de ces monuments a été publié par M. de la Blanchère (2) : c'est une tombe d'enfant décorée de mosaïques sur le dessus et sur trois de ses parois (la quatrième était adossée à un mur). Le dessus présente l'image du mort entre deux candélabres, avec l'inscription *Dardanius innoce(n)s in pace*, sur les trois parois se voient un chrisme, une rosace et un calice entre deux colombes. Des tombes décorées de la même manière existaient aussi à Tipasa : des restes de deux d'entre elles m'ont été signalés dans le cimetière de l'est par M. l'abbé Saint-Gérand.— Les rapprochements que M. de la Blanchère fait entre le costume des indigènes actuels et celui de Dardanius me paraissent fantaisistes par la raison que ce costume de Dardanius se retrouve au cinquième siècle dans d'autres pays.

Voici comment M. de la Blanchère parle de ces fouilles de Tabarka : « Les mosaïques découvertes pendant l'année 1890, dans les fouilles du Service des Antiquités et des Arts à Tabarka (chantier conduit par MM. Toutain, Pradère et Woog)..... » D'aucuns pourront s'étonner de voir les jeunes gens de valeur qui ont dirigé ces belles fouilles assimilés à de vulgaires chefs de chantier, surtout par une personne qui n'y a point pris part.

§ 140. — M. Toutain (3) signale en outre à Fernana, près de Souk-el-Arba, une petite église avec trois absides disposées en forme de trèfle (d'un type analogue à celles qui existent dans la

(1) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 193-196.

(2) *Collections du musée Alaoui*, p. 117-120.

(3) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 175-176 et pl. XVIII.

campagne romaine, à Carthage, dans la région de Tébessa, à Kherbet-bou-Addoufen au sud-est de Sétif, à Aguemmoun-Oubbekar en Kabylie).

§ 141. — J'ai rendu compte dans les *Mélanges de Rossi publiés par l'école française de Rome* (1) des fouilles que j'ai faites dans la basilique de Sertei.

§ 142. — M. l'abbé Saint-Gérand a fait une fouille importante à Tipasa (2). Il a découvert à l'ouest de la ville antique une petite église chrétienne munie d'une abside et terminée de l'autre côté par une sorte d'estrade qui était formée par neuf tombeaux et qui supportait l'autel. Le pavé de la nef centrale est en mosaïque. On y lit en avant de l'abside l'épitaphe en vers de l'évêque Alexander; en avant de l'estrade, une autre inscription métrique qui nous apprend que ces tombeaux sont ceux de « *justi priores* »; peut-être, comme le suppose M. l'abbé Duchesne, des prédécesseurs d'Alexander sur le siège de Tipasa. M. l'abbé Saint-Gérand a trouvé en outre, dans cette église, d'autres inscriptions, sentence chrétienne et épitaphes. — L'évêque Alexander, d'après certaines formules et la forme des lettres, paraît avoir vécu au commencement du cinquième siècle. L'inscription des *justi priores* offre de maladroites réminiscences virgiliennes.

M. Saint-Gérand a découvert encore, dans un mausolée situé près de cette église, un sarcophage chrétien où l'on voit le Christ assis, les quatre saisons et Moïse frappant le rocher (3).

Je fais exécuter à Tipasa des fouilles dans l'église principale, vaste monument à neuf nefs. M. Gavault en a déjà exploré les dépendances (4).

§ 143. — Un fragment de ciborium de Kherbet-Madjouba (ou

(1) P. 345-358. Cf. *Chron.* 1891, § 118.

(2) Voir, en attendant le rapport détaillé de M. Saint-Gérand, Duchesne et Gsell, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 80-81, 111-114, 242-250.

(3) Voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, p. 248.

(4) *Revue africaine*, t. XXVII, 1883, p. 400 sq.

Beni-Fouda), représentant Daniel entre les lions, a été publié en même temps par M. De Rossi (1) et par moi (2). M. De Rossi signale trois autres morceaux du même monument : sur deux d'entre eux se voit un lion semblable (3), sur le troisième, formant un arc complet, sont représentés deux poissons, deux croix équilatérales, deux autres du type dit de Malte, enfin, deux rosaces. M. De Rossi place ce monument vers le commencement du cinquième siècle : c'est aussi l'impression que m'a faite ce que j'en ai vu.

§ 144. — Le P. Delattre (4) signale, parmi les objets chrétiens récemment trouvés à Carthage : 1° un fragment de tablette de marbre blanc avec l'Adoration des Mages; 2° un agneau couché et retournant la tête, qui a été sculpté dans un cube de pierre (5).

§ 145. — Des fouilles de M. Mangiavacchi (6) à Bou-Ficha, dans l'Enfida, ont prouvé que les carreaux de terre-cuite, portant en relief des personnages, des animaux, des ornements divers, carreaux qui ont été retrouvés précédemment en grand nombre à cet endroit (7) servaient de revêtement aux murs d'un édifice chrétien, de forme rectangulaire.

(1) *Bullettino di archeologia cristiana*, série V, t. II, 1891, p. 67-72 et 158.

(2) *Mélanges De Rossi publiés par l'école française de Rome*, p. 358-360 ; cf. *Revue africaine*, t. XXXVI, 1892, p. 395.

(3) L'un d'eux est celui que j'ai reproduit en même temps que la scène de Daniel : l'animal est dressé sur ses pattes de derrière. Les deux fragments publiés par moi sont aujourd'hui au musée d'Alger.

(4) *Archéologie chrétienne de Carthage*, 1889-1892, p. 14.

(5) Je n'ai pas vu une note de M. Pillet sur la basilique de Damous-el-Karita de Carthage (publiée dans le *Compte rendu du Congrès scientifique international des catholiques*, tenu à Paris du 1er au 6 avril 1891).

(6) Delattre, *Cosmos*, n° du 15 décembre 1891, p. 44-45.

(7) Voir, sur cette série de monuments, La Blanchère, *Revue archéologique*, série III, t. XI, 1888 p. 303 sq. ; Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 64-65.

§ 146. — Épitaphes chrétiennes de Sfax (1) et de Sousse (2), relevées par MM. Lespinasse-Langeac et de Bray et publiées par M. Cagnat.

§ 147. — Épitaphes sur mosaïque trouvées à Bou-Ficha dans un édifice chrétien, et publiées par le P. Delattre (3) et M. Cagnat (4), d'après des copies de MM. Mangiavacchi et Bagnol. Elles présentent la formule *fidelis in pace*.

§ 148. — Le P. Delattre (5) a donné une intéressante étude sur les inscriptions chrétiennes de Carthage. Elles peuvent être ainsi classées :

1° Celles qui ne portent que le nom du défunt : elles sont peu nombreuses et n'appartiennent pas aux premiers temps du christianisme ;

2° Celles qui portent le nom suivi de la formule *in pace* ; en général, elles appartiennent à une époque élevée ;

3° Le nom avec la formule *in pace vixit annis* ou *annos n* : ce sont les inscriptions les plus anciennes ;

4° et 5° Le nom suivi de la formule *fidelis in pace* (qui revient très fréquemment) ou *fidelis in pace vixit annis* ou *annos n* : elles sont plus récentes ;

6° Celles où est mentionnée la déposition avec la date : d'époque relativement basse ;

7° Celles où est mentionnée l'indiction et qui sont les plus récentes de toutes.

L'ordre chronologique correspond à un ordre topographique. Les plus anciens textes se rencontrent dans le voisinage des citernes de la Malga. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne de ce

(1) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 537, nos 15-16.

(2) *Ibid.*, p. 540, n° 33 (formule *in pace vixit*).

(3) *Cosmos*, n° du 15 décembre 1891, p. 45, Conf. plus haut, § 145.

(4) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 535.

(5) *L'épigraphie chrétienne à Carthage* (Paris, 1891) ; extrait du *Compte rendu du congrès scientifique international des catholiques*.

quartier pour se diriger vers la basilique de Damous-el-Karita et la mer, on rencontre des inscriptions de plus en plus récentes.

§ 149. — Un fragment de montant de cancel, trouvé sur la colline de saint Louis, à Carthage, porte les lettres KVPI... Il faut probablement compléter, comme le pense le P. Delattre (1) : « Κύρι[ε ἐ'λεισον] ».

§ 150. — Épitaphes chrétiennes de Mateur (« *Romulus in pace* ») et de Tabarka (« *Gorit dulcis [in] pace* »), publiées par le P. Delattre (2).

§ 151. — Inscriptions chrétiennes de Maktar, publiées par le P. Delattre (3) et M. Cagnat (d'après M. Bordier) (4) : une *mensa* de deux martyrs, l'un dont le nom est détruit, l'autre appelé Félix ; deux épitaphes, dont l'une, malheureusement mutilée, est celle d'un enfant qui paraît avoir été enterré « *ad sanctos* », honneur fort recherché comme on le sait.

§ 152. — Épitaphes de Madaure (5) et d'Henchir-el-Gamra, entre Bir-Oum-Ali et Tébessa (6).

§ 153. — Une tombe en mosaïque de Sétif, dont l'inscription a été publiée précédemment (7), a été décrite et reproduite par M. Gauckler (8). C'est celle de *Cypri[a]na cl(arissima) e[t] sp(ectabilis) f(emina)* (9), morte en 454 après J.-C. La croix monogrammatique qui surmonte l'inscription présente la lettre

(1) *Archéologie chrétienne de Carthage*, 1889-1892, p. 5.

(2) *Cosmos*, n° du 7 novembre 1891, p. 410 ; *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1892, p. XX.

(3) *Cosmos*, même n°, p. 408-409.

(4) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 523-524.

(5) Bernelle, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. LXIV. — Le Blant (d'après Gsell), *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. LXXI.

(6) Cagnat (d'après Farges), *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 536, n° 7.

(7) Voir *Chron. 1891*, § 122.

(8) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 123-125 et pl. XV.

(9) Lecture de M. Cagnat (*Ibid.*, p. 125, n. 1).

latine R (et non la lettre grecque) : c'est peut-être le plus ancien exemple de cette forme en Afrique (1).

§ 154. — Épitaphe de Mechera-Sfa, publiée par M. Demaeght (2) d'après une estampage de M. Costa. Elle est de 434 et présente la formule *D(is) m(anibus) s(acrum)*.

Nouvelles copies par M. Demaeght (3) de deux épitaphes trouvées près de Perrégaux : formules *D. m. s.* et *recessit in pace*.

Épitaphes d'Altava (Lamoricière) des années 383, 394, 399, 495, avec les formules *memoria* (puis le nom du mort au génitif) et *discessit* (4).

Épitaphe d'Albulae (Aïn-Témouchent), datant de 493, avec les formules *D. m. s.*, *memoria*, *discessit in pace domini* (5).

§ 155. — Dans un groupe d'épitaphes de Pomaria (Tlemcen), datées des cinquième-septième siècles et précédées en général des mots *D(is) m(anibus) s(acrum)*, figure la formule *domum aeternalem*, désignant le tombeau. M. Audollent (6) y reconnaît, avec raison, des inscriptions chrétiennes.

§ 156. — M. Demaeght (7) a donné un fac-simile de l'inscription des martyrs (donastistes ?) trouvée, il y a plusieurs années, à Médiouna, près de Renault (8).

§ 157. — Des observations de MM. Schmidt et Espérandieu sur une inscription de Ternaten, éditée l'année dernière (9),

(1) Cf. De Rossi, *La capsella argentea africana*, p. 11-12.

(2) *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 280.

(3) *Ibid.*, p. 403-404.

(4) Demaeght, *ibid.*, p. 132-134, et *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 310-311, nos 39-40.

(5) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, p. 135, et *Bulletin du Comité*, p. 307, no 28.

(6) *Mélanges De Rossi publiés par l'école française de Rome*, p. 127-135. — P. 131 : Aïn-Témouchent ne représente pas la ville antique de Safar, mais celle d'Albulae.

(7) *Bulletin d'Oran*, t. XII, 1892, p. 405.

(8) *Ephemeris epigraphica*, t. V, no 1041.

(9) Cf. *Chron. 1891*, § 123.

sont communiquées par M. Demaeght (1). Elle porte : « *Memoria Marcelli ; recessit die Martis, luna XXI, idus augustas a(nno) p(rovinciae) CCCCXLI* », c'est-à-dire le mardi, 13 août 480, le vingt-et-unième jour de la lune. Or, le 13 août 480 tombait un mercredi. Cela s'explique si l'on se souvient que le comput civil calcule les heures à partir de minuit, tandis que le comput ecclésiastique les compte à partir du coucher du soleil. On a suivi le comput ecclésiastique dans l'inscription de ce personnage, mort entre six heures du soir et minuit.

M. l'abbé Duchesne (2) fait en outre observer qu'en 480, le 13 août était une lune XXIe, XXIIe ou XXIIIe, suivant les computs des cycles. Deux de ces computs, rédigés en Afrique, donnent à cette date une lune XXIIe ou XXIIIe ; un autre, en usage à Rome au quatrième siècle et au commencement du cinquième, une lune XXIIIe : l'inscription de Ternaten ne dépend donc d'aucun d'entre eux. Mais un autre comput romain, dressé en 447, donne pour le 13 août une lune XXIe. M. l'abbé Duchesne pense qu'il fut introduit dans les Maurétanies au milieu du cinquième siècle, lors de la courte période (435-455), pendant laquelle ces provinces, restées à l'empire, furent rattachées étroitement à Rome au point de vue civil et au point de vue ecclésiastique, tandis qu'elles étaient isolées des autres provinces africaines, occupées par les Vandales.

§ 158. — M. De Rossi (3) publie une pyxide d'ivoire, de forme ronde, trouvée à Carthage et actuellement conservée à Livourne. On y voit le miracle de la multiplication des pains et des poissons. Cet objet précieux, où se gardait l'eucharistie, est du quatrième siècle.

§ 158 *bis*. — On a trouvé en 1886 à Sfax un cimetière chrétien dont une partie des sépultures consistaient en des jarres sciées par le milieu. Plusieurs étaient fermées par des bouchons de

(1) *Bulletin d'Oran*, t. XII, p. 136-137.

(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 314-316.

(3) *Bullettino di archeologia cristiana*, série V, t. II, 1891, p. 47-54 et pl. IV-V.

ciment dont un portait l'empreinte SECVƎDINVS. Le P. Delattre (1) cite deux bouchons analogues de Carthage, l'un avec les lettres CMV, l'autre avec SPESINDEO, qui est ici un nom propre. Il y voit des marques de commerçants posées sur les amphores alors qu'elles contenaient quelque marchandise. Devenues hors d'usage, ces amphores auraient ensuite servi de sépultures.

§ 159. — M. Héron de Villefosse (2) a publié récemment des statuettes en terre-cuite trouvées à Carthage et représentant des femmes assises dont plusieurs tiennent des enfants. Le P. Delattre (3) les réédite et en fait connaître quelques autres. Il serait porté à y voir des images de la Vierge avec l'enfant Jésus, transformation du type payen de la déesse-mère. Cette opinion n'est pas invraisemblable.

§ 160. — Le P. Delattre a terminé dans la *Revue de l'Art chrétien* (4) son catalogue des lampes chrétiennes de Carthage : il énumère dans cette dernière partie les lampes représentant des personnages et des scènes bibliques : sacrifice d'Abraham, grappe de Chanaan, les trois Hébreux dans la fournaise, Jonas, Daniel dans la fosse aux lions, le Bon Pasteur, le Christ foulant le serpent ou le chandelier à sept branches, etc.

Dans un opuscule intitulé *Archéologie chrétienne de Carthage*, 1889-1892, et cité plus haut à plusieurs reprises, le même savant énumère (5) les lampes chrétiennes découvertes depuis quatre ans à Carthage : on y remarque entre autres la grappe de Chanaan et Daniel dans la fosse avec l'ange et Habacuc. Il signale aussi (6) un fond de plat orné de deux croix latines.

§ 161. — M. de Rossi (7) a fait connaître une lampe chrétienne

(1) *Collection du musée Alaoui*, p. 109-112.

(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1891, p. 157. Cf. *Chron. 1891*, § 102.

(3) *Archéologie chrétienne de Carthage*, 1889-1892, p. 9-10.

(4) Année 1892, p. 123 sq. et 224 sq. Cf. *Chron. 1891*, § 124.

(5) P. 4, 7, 8, 14, 19, 22. — Poignées de lampes en forme de disques : p. 5, 6 et 21.

(6) P. 12.

(7) *Bullettino di archeologia cristiana*, série V, t. II, 1891, p. 17-18 et pl. I.

africaine qui lui a été communiquée par Mgr Robert. Elle présente le rare symbole du cheval courant, avec la croix gammée sur la croupe. Sur une inscription chrétienne de Sardaigne on voit aussi un cheval portant le monogramme du Christ à la même place. — Un autre objet envoyé aussi à M. de Rossi par Mgr Robert (1), est un poisson en terre-cuite. Comme il n'est pas percé d'un trou, on ne peut y voir une représentation du poisson mystique, destinée à être suspendue au cou d'un fidèle : c'est simplement une tessère.

§ 162. — Un fragment de patère chrétienne, trouvé à Cherchel, est signalé par M. Gauckler (2) : on y voit un personnage en orant, vêtu d'une dalmatique et tenant dans chaque main une fleur à longue tige.

§ 163. — Dans les catacombes de Syracuse, on a souvent trouvé des lampes chrétiennes de fabrication africaine. M. Orsi (3) en indique de nouvelles, recueillies dans la catacombe de San-Marziano : l'une présente un lion courant ; une autre, une croix monogrammatique dans une couronne et des colombes buvant au vase mystique.

§ 164. — Un objet provenant de la Numidie, la partie antérieure d'une sorte de capsule en bronze destinée à être portée au cou, a été étudié par M. de Rossi (4). On y voit un cavalier casqué, dans l'attitude que l'on donne à saint Georges combattant le dragon : il tient une lance terminée en forme de croix, avec laquelle il s'apprête à transpercer un ennemi que le manque de place a empêché de figurer ; sous le cheval, un serpent. Il s'agit, comme le montre la comparaison avec une série d'amulettes byzantins offrant le même sujet et pourvus d'inscriptions, de Salomon qui triomphe d'un démon personnifiant une maladie : on attribuait au roi juif une grande science de la magie. Cette capsule date du sixième siècle à peu près.

(1) *Ibid.*, p. 9.

(2) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 118, nº 67.

(3) *Notizie degli Scavi*, 1891, p. 402-403.

(4) *Bullettino di archeologia cristiana*, sér. V, t. II, 1891, p. 133-138.

§ 165. — M. de Rossi (1) a publié, après le P. Delattre (2), deux petits moules rectangulaires en marbre trouvés à Carthage. Ils servaient à reproduire des objets de piété en plomb qui, munis d'un anneau de suspension, étaient portés au cou : c'étaient soit de petites croix avec l'α et l'ω, soit des médaillons présentant l'image de la croix simple ou monogrammatique. Ils appartiennent au cinquième ou au sixième siècles.

MUSÉES, COLLECTIONS, ETC.

§ 166. — Le musée du Bardo à Tunis, si habilement dirigé par M. Pradère, a fait l'objet d'un article de M. Behrs, paru dans la *Vossische Zeitung* [que je n'ai pas vu] et analysé dans la *Berliner philologische Wochenschrift* (3).

L'article de M. Mispoulet, cité plus haut, § 86, termine la première série des *Collections du Musée Alaoui* (4). Ce volume important contient des articles de MM. Bréal, Delattre, Duchesne, Le Blant, Lafaye, Maspéro, Reinach, Toutain. Ces savants, dont plusieurs sont membres de l'Institut, ont travaillé « sous la direction de M. R. De la Blanchère », dont le nom seul figure sur le titre et dont la collaboration a consisté, outre la préface, en un article (Mosaïque représentant le cortège de Neptune, p. 17-32), et trois notes (Cuve baptismale, p. 51-56 ; Amulette provenant d'une tombe de Bulla Regia, p. 113-116 ; Caisson de tombe en mosaïque de Thabraea, p. 117-120).

§ 167. — A Sousse, la collection Balzan et Galea, étudiée par M. Doublet (5), contient un certain nombre de lampes payennes

(1) *Ibid.*, p. 146-148, pl. IX, fig. 4-5.

(2) *Cosmos*, n° du 2 octobre 1889.

(3) Année 1892, p. 1474-1475. — A propos d'un article tout récent de M. Ghirardini sur le Satyre versant à boire de Praxitèle (*Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1892, p. 237 sq.), je signalerai ici une bonne réplique de cette œuvre, existant au musée du Bardo (appartement des femmes).

(4) Édité chez Firmin-Didot, in-4°.

(5) *Revue archéologique*, t. XX, 1892, p. 217 sq. et pl. XXI.

(sujets mythologiques, gladiateur, aurige, animaux) et en outre les fragments d'une mosaïque trouvée en 1883. Elle présente d'un côté des scènes de chasse (sanglier, lièvre, antilope, tigre), de l'autre, le Nil avec des pygmées sur ses bords et dans des barques, des poissons, des canards, des grues, un crocodile, un hippopotame. M. Doublet indique avec raison que cette œuvre se rattache à l'art alexandrin (1). Il rappelle à ce sujet la grande mosaïque de Palestrine. Mais on doit surtout rapprocher la mosaïque de Sousse d'une autre mosaïque trouvée à Rome sur l'Aventin et publiée dans la *Gazette archéologique* il y a douze ans (2).

§ 168. — M. Bertrand (3) a fait une œuvre utile en dressant l'inventaire complet du musée de Philippeville, dont les collections sont fort mal installées à la mairie et au théâtre romain : il y a pourtant là un assez grand nombre de sculptures vraiment intéressantes.

§ 169. — La collection des *Musées de l'Algérie*, publiée par les soins du ministère de l'Instruction publique et dont le *Musée d'Alger* de M. Doublet forme le premier fascicule (4), vient de s'augmenter d'un fascicule nouveau, le *Musée de Constantine*,

(1) Il n'y a pas lieu de parler à ce sujet du voyage artistique d'Hadrien en Égypte et de la mode égyptisante de cette époque, puisque la plupart des monuments analogues (voir note suivante) sont antérieurs à Hadrien.

(2) Année 1880, p. 170 et pl. XXV. Cf. pour des mosaïques analogues, Engelmann, *Archæologische Zeitung*, t. XXXII, 1875, p. 132-133 ; *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1882, p. 238. — Voici quelques monuments où l'on voit des représentations semblables : 1° la base de la statue du Nil (Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. I, pl. 37 et 38) ; 2° des plaques de terre-cuite (Helbig, *Fuehrer durch die oeffentlichen Sammlungen in Rom*, t. II, p. 368, n° 40 et p. 218) ; 3° des peintures murales (Helbig, *Untersuchungen ueber die campanische Wandmalerei*, p. 101 et 138). Cf. d'une façon générale Monceaux, *Revue historique* t. XLVII, 1891, p. 59.

(3) *Catalogue du musée de la ville de Philippeville et des antiquités existant au théâtre romain* ; in-12, Philippeville, imprimerie Feuille. Première partie, 1890-1891, 85 pages (musée) ; deuxième partie, 1892, 81 pages (théâtre romain).

(4) Cf. *Chron. 1891*, § 128.

par MM. Doublet et Gauckler (1). Les planches sont pour la plupart très bonnes, mais il est permis de se demander si tout ce qui y figure méritait des reproductions aussi coûteuses (2). Pour le texte, on a suivi le même plan que dans le *Musée d'Alger*. J'ai dit ailleurs (3) que je le trouve défectueux. La première partie, qui comprend l'énumération des principaux monuments du musée, ressemble fort à un catalogue, sans en avoir la disposition claire et la précision ; la seconde, consacrée à l'explication des planches, ne donne pas de renseignements assez complets sur les objets représentés. Le travail de MM. Doublet et Gauckler a, du reste, été fait avec soin et rendra de réels services, surtout à ceux qui n'auront pas à leur disposition l'excellent *Recueil* de la Société archéologique de Constantine (4). — Le

(1) Paris, Leroux, 1892, in-4°, 129 pages et 14 planches. Cette publication se fait sous le nom et la direction de M. de la Blanchère qui a, paraît-il, l'intention d'y collaborer quelque jour.

(2) La planche I (vue du square de la Brèche) était inutile dans un ouvrage d'archéologie. A la planche VI, la tête d'Antonin est représentée à une échelle beaucoup trop grande : il en est de même du fragment de cuirasse et du morceau de jambe en bronze de la planche X. Même observation pour plusieurs objets en verre des planches XIII et XIV. Les zincs insérés dans le texte ne sont guère meilleurs que ceux du *Musée d'Alger* (surtout ceux des pages 28, 34, 60, 71).

(3) *Revue africaine*, t. XXXVI, 1892, p. 389.

(4) P. 32, ligne 2 : lire *Thamugadi*. — P. 36 : la statue à tête tourelée du square de la Brèche est plutôt une représentation de ville qu'une Magna Mater, dont elle n'a aucun des attributs; de plus, cette statue est debout, tandis que la Magna Mater était, en règle générale, représentée assise. — P. 46, n. 10 : lire *Undset*. — P. 77, vers le milieu : lire *Minucius Felix*. Il est très douteux qu'il faille identifier le Caecilius Natalis des inscriptions de Cirta avec le Caecilius Natalis du dialogue de l'*Octavius;* cette identification force à reporter le dialogue à une date qui semble trop basse (cf. à ce sujet Teuffel-Schwabe, *Geschichte der rœmischen Literatur*, 5e édition, p. 928-929). — P. 79, ligne 3 : Malagbel est un dieu palmyrénien, non africain. — P. 84 : on ne trouve pas de notice à la figure 6 de la planche III. — La chevelure « qui donne un peu à la statuette [de l'Afrique] l'apparence d'un sphinx » (p. 101), « la queue de lampe qui « figure le croissant de Caelestis » (p. 106), sont des réflexions qui m'ont paru bizarres.

musée de Constantine n'a pas l'intérêt de celui d'Alger. On peut y signaler : une mauvaise statue de Bacchus ; plusieurs têtes en marbre (1), dont trois représentent les empereurs Claude, Titus et Antonin (2) ; la très remarquable statuette en bronze de la Victoire, trouvée à Constantine même et précédemment publiée par M. Audollent (3) ; le buste de bronze de l'Afrique, trouvé à Thibilis (4) ; des fragments d'une frise en terre-cuite, où sont moulées des scènes se rapportant à la légende

(1) Celle qui est reproduite, pl. VII, fig. 1, a appartenu à une statue de Vénus du type de la Vénus de Médicis.

(2) Peut-être aurait-on pu nommer celui qui a, le premier, indiqué ces trois identifications.

(3) *Revue archéologique*, t. XVI, 1890, p. 65 sq. et pl. XIV. — Pour le style, si on veut la comparer à quelque œuvre de la grande sculpture, il convient de penser d'abord, non à la Victoire de Paionios, non plus qu'à celle de Samothrace, mais à celle de Mégare (Purgold, *Mittheilungen des archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, t. VI, 1881, pl. IX et X ; Lebas-Reinach, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*, pl. XCI).

(4) Au sujet de ce buste, il est dit (p. 42, cf., p. 100) : « C'est » l'un des deux seuls exemplaires en ronde-bosse que nous ayons » de ce type connu [l'autre serait un petit bronze trouvé à Berrouaghia et récemment publié par M. Waille]. Il était traditionnel » et c'est sans doute une figure de même nature qui existait à » Rome et qui avait valu le nom de *Caput Africæ* à l'endroit du » Palatin où s'élevait l'école des pages de la maison impériale. » — Je me permettrai de remarquer à ce propos : 1° Qu'il existe d'autres petits bronzes analogues, représentant l'Afrique, au Cabinet des Médailles de Vienne, au Musée britannique, à la Galerie des Offices de Florence (voir à ce sujet Sacken, *Die antiken Bronzen des Munz- und Antiken Cabinetes in Wien*, p. 89, note 2) ; qu'au musée Torlonia se trouve une tête colossale en marbre ayant appartenu à une statue de l'Afrique (c'était une cariatide ; une restauration malheureuse a donné à ce monument la forme d'un hermès : voir l'*Album du musée Torlonia*, n° 267) ; qu'on conserve au musée de Berlin un hermès double en marbre, trouvé à Tusculum et représentant d'un côté la Libye, de l'autre un Triton, allusion au lac de ce nom (*Beschreibung der antiken Skulpturen zu Berlin*, n° 207) ; — 2° Qu'en ce qui concerne le *Caput Africae* de Rome, la lecture attentive du titre seul d'un article de M. Gatti, cité par MM. Doublet et Gauckler, p. 42, note 2 (*Del Caput Africae nella seconda regione di Roma*), aurait pu, à défaut de la lecture de l'article lui-même, convaincre les auteurs que ce *Caput Africae* n'était pas situé au Palatin. On peut inférer

d'Achille (1); une intéressante série de stèles votives néo-puniques, pour la plupart trouvées à Constantine; plusieurs stèles à Saturne; une belle collection de lampes, sur laquelle MM. Doublet et Gauckler auraient pu, je crois, insister davantage; un médaillier parfaitement classé; quelques petits vases en verre assez jolis; enfin des poteries dont les plus intéressantes sont des oenochoés phéniciennes trouvées à Collo et présentant sur le col la tête, sur la panse les seins et les bras d'une femme (à rapprocher surtout de certains vases cypriotes) (2). Hors du musée, il existe encore à Constantine, au palais du Bey, une belle statue de femme trouvée à Djemila (3). Il m'est impossible d'y reconnaître Faustine l'aînée: c'est d'ailleurs une contemporaine de cette impératrice, comme l'indique la similitude de coiffure.

§ 170. — J'ai fait dans la *Revue africaine* (4) un compte rendu détaillé du fascicule du *Musée d'Alger*, publié par M. Doublet.

M. Gauckler (5) fait connaître une inscription du Musée d'Alger portant la date consulaire *A[pro] et Maximo cos* (207 après J.-C.) (6).

Ce musée va être réorganisé et transféré dans un local plus vaste, à l'ancienne École Normale, sur la route de la colonne Voirol. La direction en sera confiée à un homme de goût, M. Marye.

---

d'une liste de noms très probablement rédigée à Carthage (cf. plus haut, § 108), qu'il y avait dans cette ville comme à Rome un *vicus Capitis Africae*.

(1) Ces fragments sont malheureusement très peu nets : on reconnaît Thétis présentant Achille à Chiron et le centaure et son élève chassant la panthère. Cf. le bord de cratère ou de fontaine conservé au musée du Capitole (Baumeister, *Denkmæler des klassichen Altertums*, t. I, fig. 5) et le char de bronze du musée des Conservateurs à Rome (*Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1876, pl. XII-XIII; Helbig, *Fuehrer*, n° 548).

(2) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. III, pl. IV (à la p. 694); p. 696, fig. 504. — J'ai déjà parlé de ces œnochoés de Collo, *Chron. 1891*, § 11.

(3) Pl. V. de l'ouvrage de MM. Doublet et Gauckler.

(4) T. XXXVI, 1892, p. 389-396.

(5) *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 87.

(6) Sur plusieurs accroissements récents du musée d'Alger, voir *Revue africaine*, t. XXXVI, p. 124, n. 1.

§ 171. — Deux monuments africains du Musée du Louvre ont été publiés par M. Bernoulli dans le troisième tome de son *Iconographie romaine*, paru récemment (1). Ce sont la tête de Marcouna représentant Faustine la jeune, femme de Marc-Aurèle (2), et la tête colossale de Carthage représentant Lucille, sa fille, femme de L. Verus (3): ces deux identifications ne sont pas du reste absolument certaines.

§ 172. — Le musée municipal de Saint-Dizier possède un certain nombre d'objets antiques trouvés en Tunisie, surtout à Carthage. M. Houdard (4) vient d'en publier une description, accompagnée de quatre médiocres planches. On peut signaler un ex-voto carthaginois à la déesse Tanit, quelques fragments de mosaïque ornementale, des chapiteaux corinthiens, une statue de femme drapée, privée de sa tête et de ses bras, un torse nu de jeune fille, la partie inférieure du torse d'un guerrier, quelques lampes payennes (dont une représentant un gladiateur) et chrétiennes (dont une avec Daniel entre les lions), des carreaux en terre-cuite, décorés les uns d'une rosace, un autre d'un cerf courant (5), quelques fragments d'inscriptions, des balles de fronde en argile.

§ 173. — Le P. Delattre a envoyé à l'exposition historique de Madrid un assez grand nombre de photographies, représentant soit des monuments de Carthage, soit des objets du musée de saint Louis; il en a publié un catalogue (6).

---

(1) *Ræmische Ikonographie. Zweiter Theil, Die Bildnisse der ræmischen Kaiser. II, Von Galba bis Commodus.* Stuttgart, 1891, in-8°.

(2) Planche LII, p. 194, n° 2.

(3) Planche LX, p. 222-249.

(4) *Étude à propos d'antiquités recueillies en Tunisie*, Paris (Steinheil), 1892, 48 pages, in-12. — Il y a dans cet opuscule un certain nombre d'erreurs qu'il serait oiseux de relever ici.

(5) Pour ces carreaux, cf. plus haut, § 145.

(6) *Photographies exposées par le directeur du musée de saint Louis de Carthage.* Extrait du Catalogue général du Comité tunisien de l'exposition historique de Madrid. Tunis, 1892, 9 pages in-8°.

§ 174. — Dans la *Revue internationale de l'enseignement* (1), M. Diehl donne un résumé assez exact et agréable à lire des découvertes de l'archéologie française dans l'Afrique du Nord. Chemin faisant, il distribue des compliments à droite et à gauche, mais je ne pense pas que la répartition en soit toujours faite d'une manière bien équitable (2). Je ne partage point les idées qu'expose l'auteur sur l'organisation des recherches archéologiques en Algérie.

Décembre 1892-janvier 1893.

STÉPHANE GSELL.

(1) T. XII, 1892, p. 97-130.

(2) Pour ne citer qu'un exemple, les belles explorations de M. de la Martinière au Maroc sont mentionnées en deux mots, dans une note (p. 120, n. 2).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L. RINN.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

TIGZIRT ET TAKSEBT

(RUSUCCURRU)

DEUXIÈME ARTICLE (1)

A 3 kilomètres seulement à l'est de Tigzirt, après avoir franchi à gué l'oued Faraoun (2) et gravi une pente abrupte, que la voie romaine devait éviter par un grand lacet, on trouve les premières maisons du village kabyle de Taksebt.

« Taksebt, » en langage berbère actuel, signifie « l'endroit fortifié. » On ne saurait trouver une dénomination plus justifiée que celle-ci. Aujourd'hui même, les remparts anciens disparus, l'Acropole de Taksebt reste un nid d'aigle imprenable, formé par une enceinte de roches presque verticales au point culminant du promontoire (cap Tedlès), c'est-à-dire à 250 mètres au-dessus du niveau de la mer, qui la défend de trois côtés.

MONUMENTS DE TAKSEBT

Sur un point principalement, les roches stratifiées affectent un saisissant aspect : on dirait d'un rempart véritable avec ses créneaux, placé là par la nature pour éviter aux possesseurs du terrain la peine de le fortifier.

(1) Voy. *Rev. Afr.*, 1891, p. 5.

(2) *Irzer Temda* de la carte du Service topographique.

C'est à cet endroit, plus spécialement dénommé en arabe « El-Ksar » (1), que s'élevaient les deux édifices de nos figures 10 et 11-2; l'une, petite chapelle dont trois arceaux subsistent encore; l'autre, basilique (?) de vastes proportions, mais dont un seul pilier a été conservé.

On remarquera dans l'église de la figure 10 la décoration des sommiers des arcs : l'un est orné d'une rosace que nous retrouverons dans la grande basilique de Taksebt; l'autre d'un P *(rhô?)* entouré de rinceaux, qui paraît continuer le X *(khi?)* grossièrement tracé sur la clé du même arc.

L'édifice de la figure 11-2 est remarquable par ses consoles, dont une est encore en place sur le seul pilier resté debout. Le profil de ces consoles, formé de trois répétitions de la même moulure, n'a rien de romain; en revanche, on le retrouve en Europe dans des édifices du XI[e] siècle (2).

Au-dessous de cette console, il y avait une colonne sans chapiteau. Nous verrons de même à Tigzirt des colonnes sans chapiteau supportant des consoles.

L'enceinte romaine, partant de ce point, forme un large V aux branches écartées; des remaniements des basses époques y sont nettement visibles, notamment en un point où l'on semble avoir voulu réparer une forte brèche à l'aide d'un éperon saillant. Au milieu des deux branches est un ravin surnommé par nous le « champ des stèles, » car chaque coup de pioche y rencontrait une pierre sculptée. Non loin de là s'élevait un édifice important dont on voit encore les nombreux piliers ornés de gros bossages rudes comme on en trouve aussi à Tigzirt. Cet édifice semble être un temple, dont le champ des stèles serait le *téménos*.

Avec les ex-voto de pierre, nous avons trouvé là un

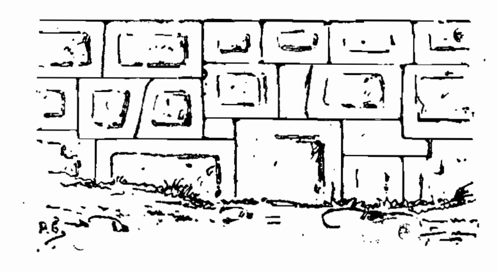
(1) Le château. — Même racine que Taksebt.

(2) Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.* (article *Corbeau*).

sistre en bronze assez bien conservé. La présence de cet instrument sacré, plus spécialement destiné aux fêtes d'Isis, n'implique pas forcément que le temple fût consacré à cette déesse; les emblèmes des stèles ne concorderaient point d'ailleurs avec cette attribution. On nous a raconté avoir vu non loin de là une inscription qu'un officier traduisit comme « une dédicace à la déesse des navigateurs. » Nous n'avons pas retrouvé cette épigraphe, dont l'interprétation était peut-être de haute fantaisie.

Au-dessus et à l'est du champ, sur une crête, nous avons mesuré une autre ruine composée d'un mur semi-circulaire percé d'une porte en plein cintre (fig. 11-1). Ces restes ne suffisent pas pour servir d'appui à une hypothèse sérieuse. C'est à quelques mètres de là que M. Pallu de Lessert a relevé l'inscription n° 13 (1).

Entre cet édifice et le champ des stèles, nous avons dessiné un mur dont l'appareil est très remarquable; la figure ci-jointe nous dispensera de toute description.



Cet appareil, qui n'a rien de romain, est fréquent à Tigzirt et à Taksebt; il est caractérisé par l'irrégularité des joints et par la forme des bossages. Bien qu'aucune preuve matérielle ne puisse être donnée à l'appui de notre manière de voir, nous considérons ce mode de construction comme *phénicien*, sinon d'époque, au moins de tradition. On conviendra que cette hypothèse

(1) *Bull. des Antiq. de France*, année 1889, séance du 15 mai.

est légitime, dans une localité où l'on trouve en abondance des stèles archaïques d'un style punique incontestable.

Tels sont les monuments que nous avons pu étudier, au cours d'une rapide visite, dans l'enceinte même de la ville ancienne. Il nous reste à décrire un édifice, le plus important de tous, qui, lui, était situé en dehors des murs de la ville, du côté de la terre, sans doute au bord de la voie qui montait à la cité romaine.

LE TOMBEAU

De Dellys même, par les temps clairs, on distingue nettement sur le revers sud de la montagne, une sorte de pyramide en forme de cône allongé, qui se silhouette sur le ciel. Le monument que l'on aperçoit ainsi, n'est autre qu'un tombeau de la belle époque, réduit aux deux tiers de sa hauteur et à la moitié de sa largeur, mais qui, tout mutilé qu'il est, offre encore un aspect imposant. Les gens du pays y voient un phare, une tour — attribution que le bon sens même contredit, puisque l'intérieur est un bloc de maçonnerie pleine.

L'édifice se composait d'un noyau compact en petits moellons, genre de construction bien connu des antiquaires, et qui est, avec la brique, le mode de construction éminemment « national » des Romains. Cette ossature était recouverte d'un revêtement en pierre de taille figurant un socle octogonal de 9 mètres de haut, surmonté d'une pyramide. Cette ordonnance décorative, connue sous le nom de *pseudo-monoptère,* est celle du fameux tombeau de Juba (Kebeur-Roumïa). Mais ici, la proportion est en hauteur au lieu d'être en largeur, ainsi qu'il convient à un ensemble de proportions beaucoup plus restreintes.

Les 8 pans de l'octogone sont séparés par de grandes colonnes engagées, de style corinthien, surmontées

d'un entablement complet : architrave, frise et corniche. Sur la face orientale s'ouvre une niche en forme de porte, sans doute destinée à contenir la statue du défunt et au-dessus de laquelle un carré en creux annonce une inscription sur plaque de marbre ou de bronze, qui a disparu.

La restauration (fig. 7) n'offre aucune incertitude, sauf en ce qui concerne la hauteur de la pyramide ; mais la disposition de celle-ci ne pouvait pas différer beaucoup de celle que nous avons adoptée.

Le monument présente dans sa structure un détail bizarre, assez difficile à expliquer à première vue ; c'est la présence *dans l'intérieur de la maçonnerie,* d'un fragment de mur en pierre appareillée, orné de deux colonnes ioniques. Nous ne voyons qu'un seul moyen d'interpréter ce singulier dispositif : c'est d'admettre que le tombeau a été édifié sur les ruines d'un autre plus ancien, dont on a utilisé la partie existante, en la noyant dans la nouvelle construction. Cette supposition est confirmée par la présence dans la façade actuelle d'un fragment d'architrave qui est évidemment un remploi (fig. 8). Ce fragment était d'ailleurs caché par la plaque de l'inscription.

L'ancien tombeau était plus grand que le nouveau, comme l'indique la ligne pointillée du plan (fig. 9).

Quelle fut la cause de cette restauration ? Ce tombeau était-il celui d'un seul homme ou d'une famille ? L'inscription perdue nous l'eût peut-être appris, et il se pourrait qu'une fouille nous livrât ce précieux débris, de même qu'une tranchée souterraine nous montrerait sans doute la chambre sépulcrale qui doit exister sous l'édifice.

LE PORT DE SIDI-KHRALED

L'îlot qui a donné son nom à Tigzirt a certainement été rattaché à la terre ferme par une chaussée bâtie,

comme le montre assez la traînée de pierres visible sur le rivage. Mais la mer, qui ronge incessamment les falaises, a détruit cet ouvrage ; cependant le chenal est, encore aujourd'hui, si peu profond, qu'on peut aller à l'île sans perdre pied.

Cette jetée pouvait abriter suffisamment les navires pour permettre de débarquer par un temps calme. Mais, à proprement parler, il n'y avait pas de *port* à Tigzirt. Le vrai port — et l'un des meilleurs de la côte — était sans aucun doute à Taksebt, ou plutôt à Sidi-Khraled.

C'était un beau bassin naturel, de près de 150 hectares, abrité au sud et à l'ouest par la terre, au nord par une jetée naturelle de 1,500 mètres de long, formée par une levée verticale et admirablement rectiligne de roches analogues à celles de l'Acropole. Le port est actuellement ouvert du côté de l'est, mais on distingue l'amorce d'une jetée au S.-E., et d'ailleurs les vents d'est, peu redoutables sur la côte d'Afrique, sont encore amortis en cet endroit par les hauteurs du cap Corbelin, situé à une vingtaine de kilomètres plus loin, et qui s'avance dans la mer plus profondément que le cap Tedlès.

Ce remarquable port naturel, placé au pied même de la ville, la situation inexpugnable de celle-ci, devaient entretenir longtemps chez les habitants le goût qui leur venait sans doute des Phéniciens, des entreprises maritimes.

Avant la conquête française, Taksebt fournissait à la marine barbaresque de redoutables corsaires. La tribu porte encore le nom de *Flisset-el-Bahr*, mot à mot : les « coupeurs » — les écumeurs de mer.

LÉGENDES LOCALES

Les gens du pays, peu communicatifs depuis les événements de 1871, ne s'ouvrent plus guère aux Français

de leurs histoires nationales. C'est donc avant cette époque que M. Sicard a recueilli la tradition suivante, qui nous a été confirmée depuis par des indigènes :

Tigzirt et Taksebt ne formaient autrefois qu'une seule ville ; à l'ouest régnait le père, à l'est le fils. Un pont superbe unissait les deux cités...

Sans attacher à cette légende une importance exagérée, on peut remarquer qu'elle confirme curieusement l'explication donnée par M. Pallu de Lessert de la double appellation de Rusuccurru. Le pont lui-même n'est peut être pas aussi imaginaire qu'on peut le croire, car la voie romaine qui unissait les deux localités avait à traverser le ravin profond de l'oued Faraoun, sur lequel a pu, en effet, exister un pont.

P. GAVAULT et Ch. BOURLIER.

LES OULED-RECHAICH

(Suite et fin. — Voir les n°s 206, 207 208.)

XIV. — Renseignements archéologiques

Le territoire des Ouled-Rechaich présente d'assez nombreux tombeaux mégalithiques, formés de pierres frustes invariablement disposées en cercle : on trouve à Zoui et à Aïn-Fouanis-Gharbia deux cimetières mégalithiques assez importants, composés de tombeaux de cette nature.

D'autres sépultures mégalithiques en forme de dolmen, qui paraissent remonter à une époque beaucoup plus récente, se voient sur les sommets du Chettaya; mais on en trouve surtout en grand nombre au milieu même des ruines romaines de la plaine de Garet, particulièrement à Enchir-Mertoum. Dans la plupart des cas, ces tombeaux berbères se composent d'une grande dalle taillée, d'environ 1^{m} de largeur sur 1^{m} 80 ou 2^{m} de longueur, qui s'appuie sur 4 ou 6 supports carrés en pierres de taille ; quelquefois la dalle repose directement sur le sol. Nous avons fait fouiller quelques-uns de ces tombeaux ; nous n'y avons rien trouvé d'intéressant. Ce qu'il y a de remarquable, c'est leur position au milieu même des ruines romaines. « Ces faits », dit M. Masqueray, « s'ajoutent à d'autres déjà signalés et prouvent que les constructions [illegible] mégalithiques ne sont pas toutes

d'une époque très reculée. Il n'est personne qui, en les voyant mêlées à des ruines romaines de la basse époque et composées des mêmes matériaux, ne leur assigne la même date.... Je crois pouvoir les regarder comme le premier signe de l'époque de transition comprise entre le commencement du Ve siècle et l'invasion arabe, période dans laquelle les Berbers se mêlèrent directement aux colons romains, puis les remplacèrent à mesure qu'ils disparurent, et enfin en recueillirent les misérables restes dans leurs tribus. »

Il convient encore de citer, comme témoins de la civilisation berbère, la forteresse placée sur le Djaffa, sur le piton dit Kef Mechoucha, dont la légende attribue la construction à la fille de la Kahena, et une sorte de refuge fortifié connu sous le nom de Guelaâ Aïn-Roumi et situé à environ 1 kilomètre à l'ouest de cette source.

Ces deux constructions ne nous paraissent pas devoir être attribuées à la même époque. La Guelaâ d'Aïn-Roumi, dont le mur d'enceinte est formé de pierres plates peu volumineuses s'appuyant directement sur le rocher, indique un état de civilisation rudimentaire et remonte probablement à une époque antérieure à la colonisation romaine. La forteresse du Djaffa, au contraire, composée de gros blocs de rocher en partie taillés et fort adroitement ajustés, suppose pour sa construction des moyens d'action empruntés par les Berbères aux Romains ; elle a été construite, soit au moment des luttes soutenues contre Salomon par les montagnards de l'Aurès, soit au moment où, unis aux derniers débris des populations romaines, ils cherchaient à résister aux flots de l'invasion arabe, sous les ordres de Koceila et de la Kahena. Cette dernière opinion, qui s'accorde avec la légende, nous semble la plus vraisemblable. Nous nous demandons sur quels documents s'appuie M. Masqueray pour déclarer si péremptoirement que « c'est dans cette forteresse du Djaffa que le roi Yabdas renferma ses trésors, au dire de

Procope ». L'auteur byzantin n'a pas donné sur les forteresses de Yabdas, Zerbula et Tumar, des détails suffisants pour qu'on puisse affirmer ainsi que l'une d'elles est la forteresse du Djaffa.

Tout le territoire de la tribu des Ouled-Rechaich est couvert de ruines, petites villes, villages, fermes d'exploitation agricole isolées, qui attestent l'étonnante prospérité de cette région sous la domination romaine. Les principales de ces ruines, aussi rapprochées que nos villages dans les régions agricoles les plus prospères, sont : dans la plaine de Sbikha, Tazougart, Tebrouri, Enchir-Ouled-Zitoun, Enchir-Boufounessen, Medjour, Bou-Adiba, M'Khat (Vegesela ?), Zoui (Vazaivi), Oum-Kif (Cedia), Slanis, Bou-Zouag, Feriana, Babar ; dans le Mahmel, Enchir-Ouled-Brahim, Enchir-Berta, Agueub-Tlalis, Tracht, qui contient, au milieu de ruines romaines, d'intéressantes habitations berbères souterraines, Titten, qui a dû être une petite ville d'une certaine importance, Fouanis-Gueblia avec le hameau annexe de Fouanis-Dahraouia, Aïn-Roumi, Milek ; dans la plaine de Garet, Tamarout, El-Hamima, Ksar-el-Ghoula, Fouris, Djelemda, Melloul, Mertoum et Enchir-Gouçat, qui, avec ses deux arcs de triomphe et son camp retranché, paraît avoir été une ville considérable. — On trouve aux environs de quelques-unes de ces villes, principalement autour d'Enchir-Gouçat, de Mertoum et d'Aïn-Roumi, des vestiges de voies romaines encore très visibles et qu'on peut suivre sur des distances assez considérables ; ces vestiges consistent en deux rangées de pierres bordant de chaque côté les voies, qui courent généralement en ligne droite. Quelques-uns de ces alignements, entre Aïn-Roumi et Melloul, sont remarquables de régularité. Enchir-Aïn-Roumi et Enchir-Gouçat étaient pourvues de deux petits aqueducs dont les débris en pierres creusées jonchent le sol et qui leur amenaient les eaux d'Aïn-Roumi et d'Aïn-Nesrani.

Le territoire de la tribu des Ouled-Rechaich n'a jamais

été sérieusement exploré au point de vue archéologique : M. Masqueray l'a effleuré dans une excursion trop rapide et où tous les moyens d'action lui faisaient défaut. Il ne nous appartient pas de relater ici les résultats qu'il a obtenus et consignés dans un intéressant mémoire (*Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani*, dans *Rev. af.*, t. XXII, p. 44, et XXIII, p. 65 et 81), et qui ont été complétés sur quelques points par les recherches de M. le capitaine Farges.

En réalité, l'exploration archéologique de la région reste tout entière à faire : on ne connaît pas encore le nom de la plupart des villes qui couvrent la plaine de Sbikha ; on ne connaît le nom d'aucune des villes situées dans le Mahmel et dans la plaine de Garet. Il serait fort intéressant de les rechercher, et nous ne doutons pas que quelques travaux n'amènent la découverte de celui des principales d'entre elles. « La plaine de Garet », dit M. Masqueray, « est le type des centres secondaires qui peuvent offrir d'heureuses découvertes en Algérie. La période des premières reconnaissances est close. Nul ne peut désormais livrer à la science des villes entières comme Thamgad, Lambèse ou Tébessa. Ces grandes fortunes sont tombées depuis longtemps dans des mains illustres, mais il nous reste encore une menue monnaie trop précieuse pour être négligée. »

On a dit plus haut que la colonisation romaine avait franchi les Hauts-Plateaux et s'était étendue dans le Sahara jusqu'à la route du Zab, *ad Piscinam* (Biskra) à *ad Majores* (Besseriani, près Négrine). Cette route semble marquée par les stations de Badias (Badès dans le Zab-Chergui), Enchir-Zeribet-Ahmed, encore dans le Zab-Chergui, sur la limite du territoire des Ouled-Rechaich, Rouidjel, où nous avons mis à jour un puits au cours de nos travaux, Bir-Taddart (peut-être *ad Medias*), et Bir-Djali. Avec cet itinéraire, la station romaine de *ad Medias* se trouve, comme son nom

semble l'indiquer, précisément à mi-chemin entre Badias et *ad Majores :* 47 kil. de part et d'autre. Ces distances ne concordent pas, il est vrai, avec celles données par la Table de Peutinger, qui porte XXV milles (37 kil.) entre Badias et *ad Medias*, et XXVIII milles (41 k. 500) entre *ad Medias* et *ad Majores*. Mais il est certain que cette Table, qui donne des renseignements si précieux pour les itinéraires des régions situées au nord de l'Aurès, contient, comme le fait remarquer M. le capitaine Ragot, des erreurs nombreuses pour les itinéraires des régions sahariennes *(Le Sahara de la province de Constantine*, page 208). Nous sommes évidemment ici en présence d'une de ces erreurs. La carte d'état-major donne, en effet, 84 kil. comme distance à vol d'oiseau entre Badias et *ad Majores*. La voie romaine, bien que courant dans le Sahara, devait forcément faire quelques détours et, par conséquent, avoir une longueur plus grande ; or Peutinger ne lui donne que 78 kil. 500. Il nous semble donc qu'il n'y a pas lieu, dans le cas présent, de s'en tenir strictement aux chiffres de la Table, et nous pensons que la voie romaine suivait bien le tracé que nous venons d'indiquer. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est la découverte faite par M. le capitaine Ragot, entre *ad Medias* et *ad Majores*, de trois bornes milliaires dont une avec inscription. Nous ne doutons pas, du reste, qu'il n'existât un autre point d'eau entre Bir-Djali et *ad Majores :* il suffirait de quelques recherches pour le trouver, probablement non loin de l'Oued-Djerch. Cet Oued porte, à hauteur du passage approximatif de la voie et depuis M'dila, le nom de Montana, de consonnance toute romaine, et dérivé peut-être du *Limes Montensis*, qu'indique la *Notitia dignitatum* et que nous croyons situé à une quinzaine de kilomètres plus haut, un peu en amont du marabout de Yacoub-Djenan.

C'est à cette station, dont l'emplacement exact est à trouver, que la grande voie saharienne devait être

rejointe par deux autres voies venant, l'une de Théveste par la vallée de l'Oued-Hellel, la seconde de Mascula par Foum-Guentis, la vallée de l'Oued-Bou-Doukhan et le Teniet-Zabia. Cette seconde voie, qui traversait dans toute sa longueur le territoire actuel de la tribu des Ouled-Rechaich, y était jalonnée par les villages de Tazougart, Enchir-Ounkif, Enchir-el-Amoud, Titten, Aïn-Roumi, Melloul, Gouçat, Guentis, Ksar-el-Aïssaoui et par un *præsidium* qui commandait les terrains de culture de Ghiran-Bou-Doukhan. Les deux voies venant de Théveste et de Mascula se réunissaient à un village d'une étendue considérable situé à environ 2 kil. au nord du marabout de Yacoub-Djenan, près de M'dila. Les ruines de ce village (1) contiennent un fort rectangulaire, avec bastions, d'une longueur d'environ 100 m. sur une largeur de 60 : le mur d'enceinte, en briques, est encore debout et bien conservé dans le bastion N.-E. Nous pensons qu'il faut y voir le *Limes Montensis* de la *Notitia dignitatum*. Si les recherches faites au sud de M'dila n'amenaient pas la découverte d'une autre station (2), il faudrait croire que la grande voie saha-

(1) Ces ruines ont été décrites par M. Masqueray, qui estime que ce sont celles d'une vieille et grande ville berbère. L'élément berbère y était sans doute fortement représenté, comme dans toutes les petites villes romaines de cette époque, mais il n'était pas prédominant. Ce savant s'appuie sur ce fait qu'il n'existe pas dans cet enchir de ruines de grand appareil ; mais il faudrait dans ces conditions considérer comme berbères les villages sahariens de Rouidjel, Taddart et de Bir-Djali, qui étaient construits en briques comme la ville romaine de M'dila et dont les ruines présentent exactement le même aspect. Il existe du reste à M'dila d'assez nombreuses pierres taillées, des auges d'une pièce, et les fouilles que nous y avons fait exécuter ont amené la découverte de nombreux objets de poterie romaine. Enfin le fort, dont les murs en briques sont bâtis de main de maître et fortement cimentés, lèverait tous les doutes, s'il en existait encore, au sujet de l'origine romaine de la ville de M'dila.

(2) Une nouvelle tournée dans le Sahara, faite après la rédaction de cette étude, nous a amené à penser que cette station devait être placée à Enchir-Okreribat, à environ 1,500 m. de la rive gauche de l'Oued-Djerch, à l'ouest de trois dunes bien visibles dites Okreribat

rienne faisait depuis Bir-Djali un fort crochet vers le Nord pour aller passer à ce *Limes Montensis* (1).

Les autres voies romaines qui traversaient le territoire des Ouled-Rechaich étaient :

1° La voie de Lambèse à Théveste par Thamugadi et Mascula, qui passait entre le Tafrint et le Chettaya, débouchait sur Enchir-Tebrouri et se dirigeait en desservant la partie N.-E. de la plaine de Sbikha (Bou-Adiba et Rogâa) sur Ksar-el-Kelb (peut-être Tymphas) et le Bahiret-Mechentel ;

2° La voie de Mascula à Théveste par Medjour, M'Khat, Zoui, Tadinart et Cheria ;

3° La voie qui passait entre le Chettaya et le Djaffa, longeait le versant sud de cette montagne, et se bifurquait à Feriana en deux embranchements se dirigeant, l'un sur Tamagra et la vallée de l'Oued-el-Arab, l'autre sur Babar, Fouanis, Milek et Foum-Guentis, où il rejoignait la grande voie militaire Mascula-Titten-Gouçat-M'dila-*ad Majores ;*

4° Une voie intermédiaire se dirigeant de Zoui sur Titten par Somma et Bir-Doussen ;

5° Une voie intermédiaire se dirigeant de Zoui sur Foum-Guentis par Fouris, Mertoum, Djelemda et Gouçat ;

6° Enfin, une autre voie intermédiaire devait traverser toute la partie moyenne de la plaine de Sbikha, reliant entre eux les villages de Rogaâ, Bou-Adiba, Medjour-Oumkif, Bou-Zouag, Slanis et Babar.

(Voir *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, année 1890, page 59). La présence à Adelet-Djellib de deux bornes milliaires (*Ut sup.*, page 48), donne à penser qu'à ce point se trouvait une bifurcation de la grande voie saharienne.

(1) Les assonnances entre les anciens noms romains et les noms actuels sont remarquables dans toute cette région : c'est ainsi que *Tubua* est devenu Tobna, *Gemella* ou *Limes Gemellensis*, M'lili, *Thabudeos*, Thouda, *Badias* ou *Limes Badiensis*, Badès; *ad Majores* a donné son nom au Djebel-Madjour, montagne au pied de laquelle est situé l'Enchir-Besseriani ; Thamgad et Baghai n'ont pour ainsi dire pas changé de nom. C'est cette assonnance, jointe à l'importance du village et du fort romain situé au nord de M'dila, au bord de l'Oued-Montana, qui nous y fait placer le *Limes Montensis* (peut-être *Montanensis*).

Aucune de ces voies ne semble avoir été dallée ; c'étaient sans doute des pistes à peine un peu plus perfectionnées que les pistes actuelles et marquées par deux rangées de pierres entre lesquelles elles couraient. Les vestiges que l'on trouve encore autour de Titten, de Mertoum et de Gouçat ne permettent aucun doute à ce sujet. On avait perdu au IVe siècle l'habitude de ces grands travaux de voirie qui distinguent la bonne époque romaine.

Nous joignons à cette esquisse rapide une carte à 1/400,000e (1) donnant l'emplacement exact des ruines romaines qui se trouvent sur le territoire de la tribu des Ouled-Rechaich, avec le tracé probable des voies qui les reliaient. On remarquera que le tracé de la plupart de ces voies se rapproche beaucoup de celui des chemins actuels ; c'est qu'en pays accidenté le tracé d'une voie de communication est imposé par la nature même du sol. — Ci-contre est aussi donnée la reproduction d'un tombeau romain situé près d'Enchir-Oumkif, que les indigènes appellent improprement Ksar-Djazzia (2).

XV. — Résultats à attendre du contact de la civilisation provoqué par la constitution de la propriété individuelle (3).

Le caïd des Ouled-Rechaich nous racontait que, lorsque l'avis fut donné que le sénatus-consulte allait être

(1) Voy. ci-dessus, t. XXXVI, p. 209.

(2) Cette reproduction est celle d'un dessin exécuté par notre confrère M. Boucton sur une photographie de M. le capitaine Vaissière. Notons qu'une esquisse insuffisante de ce monument a été donnée dans le *Recueil de Constantine*, t. XVI, planche III, fig. 5. [*N. de la R.*]

(3) L'opinion émise par les notables des Ouled-Rechaich est celle

appliqué à la tribu, la plus grande partie des cheikh et des kebar étaient venus le trouver, commentant et déplorant la nouvelle ; la consternation était peinte sur tous les visages, plusieurs versaient des larmes : « Les Français nous ont battus dans la plaine de Sbikha », dit un vieillard ; « ils nous ont tué nos jeunes hommes ; ils nous ont imposé des contributions de guerre. Tout cela n'était rien ; on guérit de ses blessures. Mais la constitution de la propriété individuelle et l'autorisation donnée à chacun de vendre les terres qui lui seront échues en partage, c'est l'arrêt de mort de la tribu, et vingt ans après l'exécution de ces mesures, les Ouled-Rechaich auront cessé d'exister. »

Une pareille perspicacité surprend de la part de ces esprits simples et ignorants. Le sénatus-consulte de 1863 est en effet la machine de guerre la plus efficace qu'on pût imaginer contre l'état social indigène, et l'instrument le plus puissant et le plus fécond qui pût être

---

de tous les indigènes faisant partie des *classes dirigeantes*. Dans l'Introduction à l'*Histoire de l'insurrection de 1871*, j'ai cité, page 48, note, la même appréciation donnée en 1865 par un chef indigène appartenant à la plus ancienne et à la meilleure noblesse du Hodna ; je disais : « J'ai eu occasion, à cette époque, de causer beaucoup avec des djouad intelligents qui ne nous voyaient pas sans tristesse travailler à transformer la société musulmane, et qui relevaient avec discrétion et sans acrimonie divers points du sénatus-consulte de 1863 et de la lettre impériale de 1865. L'un d'eux, notamment, nous disait : « Ce que vous faites est juste devant Dieu, car nous sommes tous fils d'Adam, ce sera le bien dans l'histoire, mais vous nous sacrifiez, nous autres djouad qui vous avons aidés et vous aidons encore à mettre l'ordre dans ce pays. Ainsi, malgré tous nos efforts, tout notre sang répandu, nous ne laisserons pas à nos enfants la considération, la *heurma*, que nous avaient laissée nos pères. » En 1884, le cheikh de la mosquée des Beni-Isquène, c'est-à-dire le chef du parti clérical au Mzab, recevant le Gouverneur général M. Tirman, lui faisait un long discours qu'il terminait par ces mots : « Vous autres Français, vous avez des tolérances que je n'entends pas blâmer, mais qui ne sont pas dans nos mœurs et qui peuvent être très dangereuses pour les masses (pour le peuple). Ceux qui ont charge de leur direction ne peuvent ni les approuver ni les encourager. » [L. Rinn].

mis aux mains de nos colons. Grâce à lui, nos idées et nos mœurs s'infiltreront peu à peu dans les masses indigènes réfractaires à notre civilisation, et l'immense domaine algérien, à peu près fermé jusqu'ici en dépit des saisies domaniales et des séquestres prononcés à la suite d'insurrections, s'ouvrira devant nos pionniers.

Les indigènes des Ouled-Rechaich, nous l'avons dit plus haut, sont, à quelques exceptions près, essentiellement paresseux et imprévoyants ; ils ne cultivent que ce qui est strictement nécessaire à leur existence, et deux années de mauvaise récolte entraînent pour eux une misère profonde, misère qui serait la famine pour une population européenne. Dans les conditions actuelles, ils subissent cette misère avec une résignation stoïque ; la mauvaise année passée, les terres leur restent, et il suffit d'une bonne récolte pour ramener l'abondance sous leurs tentes. Les dispositions transitoires des articles 7, 8, 9 et 10 de la loi du 28 avril 1887 sont jusqu'à présent trop peu connues, et leur application est soumise à des formalités trop compliquées, pour qu'ils aient essayé d'y avoir recours. Mais quand la propriété individuelle sera définitivement constituée, quand les cessions de propriétés pourront se faire dans des conditions normales, cette même imprévoyance, cause aujourd'hui des conditions précaires de leur existence, et dont ils ne peuvent se guérir malgré les leçons de l'expérience, les poussera à vendre leurs terres dans les mauvaises années, qui deviendront ainsi les plus fructueuses pour l'extension de la colonisation. Le vieux cheikh dont nous parlons plus haut n'avait pas tort de redouter pour sa tribu, au point de vue indigène, l'application du sénatus-consulte ; il est certain que dans cette lutte entre les deux races, la plus laborieuse et la mieux armée doit l'emporter. Ceux d'entre les indigènes qui ne voudront pas se plier à nos habitudes de travail et d'ordre sont appelés à disparaître, ou à perdre du moins la propriété de terrains qu'ils ne savent pas

mettre en valeur, et l'élément européen doit peu à peu, par la force même des choses, se substituer à l'élément indigène et le dominer.

Il conviendrait d'inviter nos colons à grouper leurs efforts dans cette conquête pacifique ; c'est pour eux une condition essentielle de sécurité et de réussite.

Les points les plus favorables à leur établissement sont les terrains irrigables de Tazougart, voisins de Khenchela, les terrains irrigables de Babar, reliés à Khenchela par un très bon chemin muletier que quelques travaux suffiraient à rendre carrossable, enfin les terrains, irrigables aussi, de la vallée de l'Oued-Trab, au-dessus de Zoui, où nous avons vu, cette année, des récoltes magnifiques ; ils touchent au bordj du caïd, qu'une route carrossable unit à Khenchela. Tous ces terrains sont d'excellents terrains de culture ; ils sont entièrement nus aujourd'hui, à l'exception de quelques jardins ; mais des plantations d'arbres y viendraient dans d'excellentes conditions, comme le prouvent ces jardins eux-mêmes, et il suffirait de quelques efforts pour transformer leur aspect.

Les premiers de ces colons auraient certes à subir des déboires. Les indigènes des Ouled-Rechaich, comme tous les peuples nomades et pasteurs, ont l'horreur des limites de propriétés et ne voient, dans les jardins à l'européenne, qu'une occasion d'exercer leurs instincts de rapine. Le caïd Si Belgacem a dû renoncer à mettre en valeur un beau jardin qu'il a créé à 500 mètres à peine de son bordj ; les maraudeurs ne se contentaient pas de voler ; ils arrachaient les plants de légumes et coupaient les branches des arbres fruitiers. Mais quelques exemples suffiraient à faire réfléchir les rôdeurs nocturnes et à les rendre plus circonspects ; c'est pour qu'une surveillance efficace puisse être exercée qu'il est essentiel que les premiers colons se groupent.

Il est à supposer, du reste, que les instincts pillards des indigènes s'affaibliront avec l'application définitive

du sénatus-consulte, qui leur inspirera le sentiment de la propriété. Ils s'affaibliront aussi par la multiplication des jardins ; il serait donc bon d'encourager dès à présent leur création et la plantation d'arbres, en avertissant les indigènes que les jardins qu'ils créeront ainsi leur seront attribués à titre définitif au moment de la constitution de la propriété individuelle. Déjà, depuis le commencement des travaux du sénatus-consulte, quelques-uns d'entre eux ont entrepris des plantations. Si cet exemple était suivi, cette plaine de Sbikha, si nue et si désolée aujourd'hui, pourrait changer d'aspect en quelques années.

Il serait à désirer que l'administration locale aidât à cette transformation, en prenant sur quelques points l'initiative de plantations. Les eucalyptus viendraient admirablement sur les bords du Chott-Sbikha et dans tous les golfes profonds qu'il projette dans la plaine ; ces golfes sont aujourd'hui autant de foyers de miasmes délétères, surtout au commencement de l'été. Des plantations analogues, c'est-à-dire où domineraient les arbres à croissance rapide, pourraient être entreprises aux abords des puits, des sources et des fontaines, qui seraient ainsi signalés au loin par des bouquets de verdure.

Enfin, pour achever de préparer le terrain à notre colonisation, il serait à souhaiter qu'on multipliât les points d'eau eux-mêmes en dégageant une partie des nombreux puits romains qui couvraient autrefois le pays. Pour faire comprendre l'importance de ce desideratum, il nous suffira de dire qu'un douar considérable des Ouled-Zaïd, campé habituellement à l'Enchir-Bou-Adiba, dans la plaine de Sbikha, auprès duquel il a une retba, est obligé d'aller à l'eau, soit à Zoui, au sud, soit à Bir-El-Ma-El-Abiod, au nord, c'est-à-dire à une distance de six à sept kilomètres ! Nous avons cependant trouvé à cet Enchir-Bou-Adiba une pierre qui porte encore des rainures produites par le frottement de

cordes, et qui est l'indice incontestable de l'existence d'un puits romain.

On peut dire, du reste, d'une manière générale, que toutes les ruines romaines qui couvrent la région étaient forcément munies de puits, là où on ne trouve pas trace d'aqueducs. Parmi ces puits, les uns, comme à Enchir-Medjour, Titten, Tracht, ont encore la bouche apparente; la plupart des autres sont entièrement comblés et masqués, mais quelques recherches bien dirigées suffiraient à les faire découvrir. Le dégagement de ces puits pourrait être confié à un officier aidé d'une équipe de quatre disciplinaires, commandés par un caporal, et à la disposition de qui on mettrait la main-d'œuvre indigène; une quinzaine de prestataires suffiraient dans la plupart des cas. L'œuvre entreprise pourrait donc être menée à bonne fin par l'administration locale presque sans bourse délier; nous sommes convaincu qu'on serait étonné des résultats qui pourraient être obtenus de cette manière en cinq ou six mois. Actuellement, tout le milieu de la plaine de Garet, où se trouvaient les villes importantes de Djelemda et de Gouçat, est rendu inhabitable par le manque d'eau; les Ouled-Rechaich, qui la traversent et la cultivent en certains points, sont obligés d'aller à l'eau à Aïn-Roumi, Aïn-Messelan, Aïn-Fouris, Aïn-Tamarout, c'est-à-dire aux sources situées sur les flancs du Mahmel, à sept et huit kilomètres parfois de leurs campements. On voit le service que leur rendrait le dégagement d'un ou deux puits romains à Djelemda et à Gouçat.

Pourquoi même n'essaierait-on pas de revivifier ces grandes plaines de Sbikha et de Garet par la création de quelques puits artésiens? La disposition des couches géologiques permet tout d'abord de supposer qu'il existe au-dessous de l'une et de l'autre une nappe souterraine. On ne serait évidemment assuré de l'existence certaine de cette nappe et on ne pourrait connaître sa profondeur et sa puissance qu'après une première tentative; pourquoi ne s'y déciderait-on pas? On a bien fait des tentatives semblables dans le bassin du Hodna, près de Barika et aux environs de Chegga, dans le cercle de Biskra, c'est-à-dire dans des régions qui ne semblent pas pouvoir prétendre à la même fertilité et au même avenir que les plaines de Sbikha et de Garet. Les puits artésiens creusés par la main-d'œuvre militaire ne coûtent pas tellement cher qu'on hésite à engager cette dépense, en présence de l'importance des résultats qu'on peut espérer, et il est à souhaiter qu'on répète bientôt dans la tribu des Ouled-Rechaich les tentatives faites dans les tribus des Saharis et des Arab-Cheraga. Il est à souhaiter surtout qu'elles réussissent mieux; ce serait dans ce cas une rénovation complète de toute la région (1).

On objectera peut-être pour tous ces travaux, déga-

(1) Il n'est même pas exagéré d'admettre que la zone saharienne pourra s'ouvrir plus tard à la colonisation européenne, et les résultats obtenus sur quelques points sont faits pour autoriser toutes les espérances. S'il paraît bien difficile en effet de transformer par notre industrie la région nord de cette zone, il n'en est pas de même de la région qui avoisine les Chotts. Cette région est en partie au-dessous du niveau de la mer, ainsi qu'il résulte des travaux de M. le commandant Roudaire; la partie qui est au-dessus de ce niveau n'a elle-même qu'un faible relief. Il y a tout lieu de croire, surtout après les résultats déjà obtenus en Tunisie par M. le commandant Landas, que la nappe artésienne du bassin des Chotts s'étend sous cette plaine basse avec une puissance encore plus grande que dans l'Oued-Rir. Ne peut-on dès lors espérer que des oasis s'y élèveront un jour autour de puits artésiens, comme la chose s'est déjà vue dans l'Oued-Rir pour de nouvelles oasis créées ainsi de toutes pièces de la main de l'homme? La région entière ne serait évidemment pas propice à ces sortes de créations, et il est certains points des abords des Chotts où l'abondance des sables semble écarter toute perspective, même lointaine, d'établissements européens. Mais à côté de ces quartiers inabordables, il en est d'autres, tels que les environs de Baadja et surtout le confluent du Chabet-Yaba (Magder-Beggour) dans le Chott, qui paraissent beaucoup plus favorables que ceux (Ayata, par exemple) où la société agricole et industrielle de Batna a pu créer dans l'Oued-Rir des exploitations pleines d'avenir et déjà prospères.

gements de puits romains et forages de puits artésiens, que les indigènes, en raison de leur incurable horreur du travail, ne sont pas dignes de l'intérêt qu'on peut leur porter, que c'est un excès d'humanité de s'occuper de leur bien-être plus qu'ils ne s'en occupent eux-mêmes, et qu'enfin il sera toujours temps de songer à améliorer le pays quand nos colons y seront établis. Mais, outre que c'est tourner pour ce dernier point dans un cercle vicieux, et qu'il y a beaucoup de chances pour que nos colons hésitent à s'établir dans un pays non préparé pour les recevoir, il s'agit dans le cas présent d'un intérêt supérieur. Nous avons vu plus haut qu'il importait de combattre par une industrie persévérante les effets dévastateurs d'un changement de climat qui continue à s'accomplir sous nos yeux ; plus on tardera à engager la lutte, plus celle-ci deviendra difficile et coûteuse.

Si on ne sait qu'opposer à l'ennemi la force d'inertie fataliste des indigènes, le pays, toujours plus sec et plus aride, ne tardera pas à s'appauvrir au point de nourrir difficilement la population qu'il nourrit aujourd'hui, et dont la prospérité relative, par rapport au temps des Turcs, doit être attribuée, non à une fertilité plus grande de la région, mais seulement à l'état de paix dont elle jouit depuis notre domination. Les rendements d'impôts se ressentiront forcément de cet appauvrissement ; il y a au contraire tout lieu de supposer qu'ils rendraient bientôt et au delà, en excédants de recettes, tout l'argent consacré à l'amélioration du pays.

En dehors de la question d'humanité, il est donc de notre intérêt bien entendu d'entreprendre sans délai les travaux hydrauliques et de reboisement, qui seuls peuvent attirer nos colons et rendre à cette région la prospérité qu'elle avait atteinte sous la colonisation romaine.

A. VAISSIÈRE,
Capitaine au service des affaires indigènes.

EL-H'AOUDH

MANUSCRIT BERBÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE D'ALGER

(N° 615 du Catalogue *dressé par* M. FAGNAN, *professeur à l'École des Lettres.)*

I

Les savants et les chercheurs déjà nombreux qui, depuis notre installation en Algérie, ont entrepris de nous faire connaître la langue berbère, se sont heurtés à deux difficultés principales : d'une part le manque d'unité de cette langue ; de l'autre l'absence à peu près absolue de documents écrits.

La langue berbère n'est pas une. La phrase si souvent rappelée de St-Augustin, « in Africa barbara gentes *in una lingua* plurimas novimus », n'est plus exacte. Il y a même beaucoup de raisons de penser qu'elle ne l'a jamais été ; mais c'est le contraire, en tout cas, que l'on pourrait dire aujourd'hui : des peuplades nombreuses et des dialectes différents. Le dialecte *Zouaoua* que l'on parle dans une partie de la Kabylie, et qui est le mieux connu, grâce aux travaux de MM. Hanoteau, Brosselard, Olivier, Basset, Ben Sedira, n'est pas compris des *Mozabites,* qui n'entendent pas non plus celui des *Chaouïa ;* les uns et les autres trouvent incompréhensible le langage des *Touareg ;* et ceux-ci ne comprennent pas la *Tamazir't*, des provinces méridionales du Maroc, ni à plus forte raison le *Rifain* des parties septentrionales (1). Il n'y a donc pas, à pro-

(1) « La langue parlée dans chaque confédération (de Touareg)

prement parler, de langue berbère : il n'y a que des dialectes berbères que l'on est obligé d'étudier séparément, sauf à les comparer ensuite, pour en dégager, au double point de vue philologique et ethnographique, les éléments d'une étude d'ensemble.

Au défaut de fixité et d'unité de la langue berbère correspond nécessairement le manque d'homogénéité de la population elle-même. Si l'unité de race a existé autrefois dans la population de l'Afrique septentrionale, les groupes se sont diversifiés à travers les âges à un point tel qu'ils ne perçoivent plus eux-mêmes que très difficilement le lien de leur parenté originelle. En dépit d'un amour commun de l'indépendance, et d'un même sentiment d'individualisme exagéré, l'habitant des villes du M'zab, le montagnard du Djurdjura et de l'Aurès, le Targui et le Ksourien, s'imaginent malaisément qu'ils appartiennent à la même souche. Il n'y a plus entre eux aucune cohésion. — En a-t-il été autrement dans le passé ? Rien ne le prouve. Ce qui ressort, au contraire, de l'histoire de l'Afrique septentrionale, à mesure qu'elle se fait plus précise et plus nette, c'est que rien, à aucune époque, n'est parvenu à détruire l'esprit de particularisme qui caractérise et qui divise les Berbères. Jamais on n'a pu dire exactement le *peuple berbère*, la *nation berbère*, mais seulement les peuplades, les tribus berbères ; c'est le terme arabe qui désigne encore aujourd'hui l'un des groupes les plus importants de la race, les Kabyles (1).

Il serait difficile de déterminer exactement quelle a été, dans le passé des peuplades berbères, la conséquence de ce manque d'unité dans le langage. Il est certain tout au moins qu'il faut y voir, non pas la seule cause, mais l'une des causes principales de leur faiblesse.

A la bien considérer, à n'importe quelle période de son existence, on est forcé d'avouer que la race berbère, malgré ses incontestables qualités, n'a rien accompli par elle-même de grand et de durable, rien dont elle puisse revendiquer exclusivement le mérite. « Pépinière éternelle de serfs pour les vainqueurs qui se sont succédé de siècle en siècle », suivant l'expression d'Ernest Renan, elle a subi d'abord la domination de Carthage et a été pour elle un auxiliaire précieux dans l'extension de son empire commercial et dans sa lutte contre les Romains. Unie ensuite à ces derniers, elle ne fait que changer de maître. C'est la poussée violente d'une invasion étrangère et d'une idée religieuse venue du Hedjaz, qui la met plus tard en mouvement et la précipite sur l'Espagne (1). Le culte de l'islam la pénètre sans l'unifier, sans lui donner la personnalité d'une nation. Les dynasties berbères ne sont que des reflets d'un pouvoir théocratique extérieur ; mais dût-on admettre qu'elles brillent de leur éclat propre, leur histoire n'est qu'une série, rarement interrompue, de compétitions locales, d'insurrections et de luttes intestines. Leur force est plutôt destructive que créatrice. Enfin, lorsque, pendant plusieurs siècles, les côtes barbaresques se peuplent de corsaires, ce ne sont pas les Berbères que nous trouvons au premier rang : c'est le rebut des ports de la Méditerranée, un mélange bizarre et monstrueux de renégats, d'esclaves affranchis, de mignons, de janissaires farouches, qui tous professent pour le peuple aborigène le mépris le plus profond.

Ce peuple a eu cependant ses héros : Masinissa, Jugurtha, Tacfarinas, Firmus, Koceïla, Youssef ben Tachefin, et, au-dessus de tous, Abdelmoumen. Mais ne voit-on

constitue un dialecte propre. » Duveyrier, *Les Touareg du Nord*, Paris, 1864, p. 419. — Cf. Masqueray, *Revue Africaine*, t. XXII, p. 270 sq.

(1) Cf. de Grammont, *Histoire d'Alger* (Paris, 1887), p. 412 ; E. Cat, *Petite histoire de l'Algérie* (Alger, 1888) ; Rinn, *Revue Africaine*, t. XXIX, p. 272 ; E. Masqueray, *Formation des cités berbères* (Paris, 1886), p. 260 ; E. Carette, *Études sur la Kabylie* (Paris, 1848), t. I, p. 108.

(1) Cf. Ernest Mercier, *Revue africaine*, t. XV, p. 112.

pas que leur illustration, quand elle n'est pas due à des circonstances passagères ou à des causes venues du dehors, demeure personnelle, et qu'ils brillent surtout par contraste? La race, considérée dans son ensemble, n'a jamais connu la véritable grandeur politique. Elle est restée, au regard des peuples voisins, dans un état d'infériorité dont l'origine ne semble pas devoir être attribuée seulement aux caractères particuliers de son habitat, mais aussi en grande partie à l'absence d'une langue unique et d'une littérature nationale (1).

Il n'est point de peuple, ayant joué un rôle important dans l'histoire, qui n'ait eu en même temps sa littérature. Il est visible d'ailleurs que la puissance politique a toujours et nécessairement résulté de la réunion de deux éléments : d'une part, la force matérielle qu'il est facile d'emprunter à autrui ; d'autre part, l'autorité morale qu'il faut posséder soi-même (2). Le premier n'a jamais manqué aux Berbères. Doués d'une vitalité remarquable, nombreux et braves, placés dans un pays fertile, disposant, dans le bassin de la Méditerranée, de l'Égypte à l'Océan, d'une étendue de côtes que nul autre peuple ne possède, ils ont toujours eu et ont encore une force matérielle bien supérieure à celle d'autres groupes pourtant célèbres, par exemple les Phéniciens et les Grecs. Mais le second élément leur a fait défaut. Pourquoi? Parce que, aussi loin que nous remontions dans leur histoire, nous les trouvons dépourvus d'une langue commune bien constituée, et par cela même incapables de grandes conceptions.

Il est vrai que nos connaissances historiques positives, débarrassées de tout récit fabuleux, sont loin d'atteindre l'origine de la race berbère. L'histoire de l'Afrique septentrionale, qui, hier encore, nous était presque

(1) Cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles* (Paris, 1872), t. II, p. 3.

(2) V. P. Pradier-Fodéré, *Traité de droit international public* (Paris, 1885), t. I, p. 151 et 152.

inconnue, ne s'est pas encore dégagée et ne se dégagera jamais entièrement des ténèbres du passé. Elle commence pour nous à l'époque où des peuples étrangers sont venus s'installer sur son territoire, les Grecs à Cyrène, les Phéniciens à Carthage. Cette histoire n'est ainsi qu'un assemblage d'épisodes détachés de celle des nations qui ont subjugué les Berbères, Grecs, Phéniciens, Romains, Vandales, Arabes, Espagnols (1). — Comment admettre pourtant, aujourd'hui que le Nord de l'Afrique a été parcouru en tous sens, et que nous en avons pu étudier à loisir la population et le sol, que la grandeur politique et littéraire des Berbères, si elle a existé, n'ait pas laissé de traces? La science moderne n'a-t-elle pas exhumé des langues depuis longtemps disparues, et dont il ne restait rien dans les idiomes parlés de nos jours ?

On peut encore et on doit se demander si l'imperfection de la langue, au lieu d'être la cause de l'infériorité de la race, n'est pas, au contraire, une conséquence de cette infériorité. Mais il ne s'agit point ici d'une cause unique et primordiale. Il est incontestable en effet que, dans sa période de formation, la langue emprunte ses qualités et ses défauts à l'esprit même du groupe auquel elle appartient. Mais une fois constituée dans ses éléments essentiels, elle devient, par réflexion, et en raison de ses qualités ou de ses défauts, de sa perfectibilité ou de son imperfectibilité, une aide ou un obstacle à l'évolution de ce groupe.

On sait que le langage est nécessaire non seulement pour la communication des idées, c'est-à-dire pour leur manifestation extérieure et leur application, mais encore pour leur formation. « Nous ne pouvons penser sans signes », a dit Condillac. D'où cette conclusion que plus le signe est défectueux, plus la conception intellectuelle est faible ; et cela est vrai non seulement des individus,

(1) G. Boissière, *l'Algérie romaine* (Paris, 1883), t. I, p. 78 et 79.

mais aussi des peuples. « L'esprit de chaque peuple et sa langue sont dans la plus étroite connexité : l'esprit fait la langue, et la langue à son tour sert de formule et de limite à l'esprit (1). » Or quoi de plus imparfait, de moins propre aux idées de patriotisme, de civilisation et de grandeur politique, que le langage des Berbères ? Subdivisé en une foule de dialectes, il est en outre demeuré, pour la majeure partie de la race, à l'état de langage parlé, à peine supérieur au langage d'action, et n'ayant d'autre portée que celle de la voix et de la mémoire humaines. Les Touareg seuls ont conservé une écriture, et cette écriture, aujourd'hui suffisamment connue pour que l'on en puisse apprécier la valeur, est sans contredit l'un des systèmes phonétiques les moins sûrs et les moins pratiques dont il soit fait usage dans le monde (2).

II

La rareté de documents écrits en berbère ne doit donc pas nous surprendre. On a même peine à comprendre que la langue de la population autochtone se soit conservée, qu'elle soit la seule parlée, la seule comprise dans beaucoup de régions, alors que partout a pénétré le culte musulman, qui n'admet que la langue arabe. A cette œuvre de propagande, qui a commencé par les armes dès les premières années de l'hégire, qui s'est continuée depuis sans interruption par tous les moyens,

(1) E. Renan, *De l'origine du langage* (Paris, 1859), p. 190. Cf. André Lefèvre, *Les races et les langues* (Paris, 1893), p. 301 : « Partout l'évolution du langage a été parallèle, adéquate à l'évolution de l'humanité. »

(2) Général Faidherbe, *Inscriptions numidiques* (Lille, 1870), p. 12 ; J. Halévy, *Études berbères*, Journal asiatique, 7e série, t. III, p. 75 ; Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique* (Paris, 1884), t. I, p. 526 ; Philippe Berger, *Histoire de l'Écriture dans l'antiquité* (Paris, 1891), p. 324 sq.

qui se poursuit encore de nos jours, favorisée plutôt que contrariée par notre présence, deux choses ont résisté avec une singulière énergie : la coutume locale et la langue primitive. Fait d'autant plus remarquable que les Berbères sont, depuis douze siècles, sollicités à s'arabiser, non seulement par une foi religieuse profonde, mais aussi par la vanité, qui est peut-être un levier plus puissant encore. Il est peu de tribus berbères qui ne tiennent à revendiquer une origine arabe : bien plus, nul autre pays ne compte autant de prétendus chérifs, descendants très peu authentiques de la fille du Prophète, mais entourés néanmoins de la vénération publique. La noblesse, en un mot, consiste à ne pas être berbère, mais arabe. Et ce sentiment a dû exister à une époque très reculée. N'est-il pas étrange que, malgré cela, la langue se soit maintenue dans la plus grande partie du pays ? Et ce résultat n'est-il pas de nature à nous inspirer des doutes sérieux sur le succès des efforts que nous tentons aujourd'hui pour apprendre notre langue à ces mêmes Berbères ?

Une autre question se pose. A n'en pas douter, les habitants de l'Afrique septentrionale, Tunisiens, Algériens, Marocains, sont de fervents musulmans. S'ils sont demeurés très attachés à des usages locaux souvent contraires aux prescriptions coraniques, leurs convictions religieuses n'en sont pas moins sincères. On a cru longtemps et on croit encore un peu que les Kabyles sont moins fanatiques que les Arabes. Ils ont donné cependant plus d'une preuve du contraire. Pour n'en citer qu'une, rappelons que l'insurrection algérienne de 1871, qui a été surtout une insurrection kabyle, n'est devenue vraiment redoutable que du jour où elle a fait appel au sentiment religieux (1). Et ce n'est pas seule-

(1) « Les Kabyles passent pour moins religieux que les Arabes.... Cependant, au fond, ils sont très attachés à la religion musulmane, telle qu'ils l'ont accommodée à leurs mœurs ; et ils ont pour les

ment en Algérie que les Berbères sont convertis depuis longtemps à l'islamisme. Dans tout le Maroc, et jusque dans les profondeurs inexplorées du Sahara, la loi du Prophète est la seule connue, imparfaitement connue, si l'on veut, mais aveuglément obéie quand même.

Or, se peut-il que tous les Berbères sans distinction en soient arrivés là sans que le peuple qui les a subjugués et convertis ait eu recours à leur langue, ne fût-ce que comme moyen de vulgarisation ? Si les premiers conquérants ne l'ont pas fait, au moins les Berbères eux-mêmes ont-ils dû employer leurs propres dialectes pour la diffusion des pratiques du culte, pour l'enseignement du Coran et des principes du droit musulman, pour faciliter enfin l'étude de la langue écrite, de la langue politique et religieuse, c'est-à-dire de la langue arabe ?

L'exemple de ce qui nous arrive justifierait cette supposition. Il n'y a qu'une soixantaine d'années que nous sommes les maîtres d'une partie du pays occupé par la race berbère, et il nous est permis de constater que nous avons fait avancer d'un grand pas, au bénéfice des peuples européens, l'étude de la langue arabe et celle des dialectes berbères. Il faut bien en ceci faire la part de notre goût pour les études spéculatives, mais on ne doit pas méconnaître non plus l'obligation qui s'est imposée à nous d'apprendre l'arabe et le berbère, pour la commodité de nos relations avec nos administrés musulmans. Or, cette nécessité, les Arabes l'ont sûrement éprouvée autrefois à l'égard des dialectes berbères, autant que nous l'éprouvons nous-mêmes.

descendants du Prophète un respect et une soumission qui étonnent de la part d'un peuple dont les instincts démocratiques sont poussés jusqu'à l'exagération. » N. Robin, *Revue africaine*, t. XVII, p. 204. « Assurément, aux yeux d'un vrai croyant, les Kabyles peuvent ne pas être des musulmans irréprochables.... Mais, en tout ce qui concerne le dogme et les croyances religieuses, leur foi est aussi naïve, aussi entière, aussi aveugle que celle des musulmans les plus rigides. » *La Kabylie et les coutumes kabyles*, t. I, p. 310.

Et cependant, l'infiltration lente mais sûre de la religion mahométane dans le milieu berbère s'est faite sans que le culte ni la langue importés d'Arabie se soient jamais départis de leur exclusivisme. L'Arabe n'a jamais fait aux jargons berbères l'honneur de les prendre au sérieux (1).

Quant aux Berbères, il ne semble pas qu'ils aient cherché, en Algérie, à tirer parti de leur idiome, pour répandre dans la masse un peu d'instruction. Le seul exemple peut-être qui en existe dans les territoires actuellement soumis à la domination française, est celui d'un petit résumé de la théorie du touhid, qui a été composé en Kabylie, dans la tribu des Beni-Ourtilane, à la zaouia de Sidi Yahia ben Hamoudi. Il se réduit à quelques pages, rédigées dans le dialecte de l'arrondissement de Bougie, transcrites en caractères arabes, et qui ne sont qu'une traduction très sommaire du traité connu sous le nom de *Senousia*, dont l'auteur est Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Youssef Essenousi. Mais au Maroc, et principalement dans les provinces méridionales, il a été fait différents travaux du même genre, dont les uns ont disparu sans doute pour jamais, dont quelques autres subsistent encore et ont une importance indiscutable.

Nous rappellerons : le Coran berbère composé au commencement du deuxième siècle de l'hégire par un faux prophète, Salah ben Tarif, et dont il est fait mention par le géographe El Bekri ; le Coran composé en 313 de l'hégire (925 ap. J.-C.) par un autre faux prophète, nommé Hamim, mentionné par le même auteur. Ces deux livres n'étaient pas des traductions du Coran arabe, mais bien

(1) « L'arabe du Coran est, aux yeux du musulman, la langue d'Ismaël révélée de nouveau au Prophète ; c'est la langue que Dieu parlera avec ses serviteurs au jour du jugement ; seul entre tous les idiomes, l'arabe est susceptible d'une grammaire : toutes les autres langues ne sont que des *patois grossiers incapables de règles.* » Ernest Renan, *Histoire des langues sémitiques* (Paris, 1858), p. 360.

de nouveaux évangiles, inaugurant un dogme particulier. Il est donc naturel qu'ils aient été détruits lorsque le schisme qu'ils consacraient fut aboli. Or le schisme de Salah ben Tarif avait disparu au temps d'El Bekri, c'est-à-dire au onzième siècle, et Hamim fut tué en 315 de l'hégire (1). Plus tard Mohammed ben Abdallah ben Toumert, fondateur de la dynastie almohade, traduisit en berbère des ouvrages qu'il avait composés lui-même en arabe, et son travail eût été précieux, si l'on en juge d'après les renseignements que les historiens nous ont transmis sur le grand savoir de ce personnage, et sur sa connaissance parfaite de la langue berbère ; mais rien ne laisse espérer qu'il ait été conservé (2).

Les ouvrages berbères qui existent encore de nos jours sont énumérés par M. de Slane dans son appendice à l'*Histoire des Berbères*, t. IV, p. 489 et s. On peut les diviser en deux catégories.

Les uns, dont la collection va s'augmentant tous les jours, sont dus à des auteurs européens, et principalement à des auteurs français. Aux noms de Delaporte, Geslin, Hanoteau, Brosselard, cités par M. de Slane, il faut joindre aujourd'hui ceux de MM. René Basset, Belkassem ben Sedira, Bissuel, de Calassanti-Motylinski, Masqueray, Mouliéras, Rinn, Rivière, de Rochemonteix.

La seconde catégorie se compose de manuscrits rédigés par des auteurs berbères, et il semblerait tout d'abord que ceux-ci, par leur origine et par leur ancienneté, dussent inspirer une plus grande confiance que les premiers. Mais il faut s'entendre sur la qualification

(1) *Description de l'Afrique septentrionale*, texte arabe, Alger, 1857, p. 100, 138 et 139 ; trad. franç., p. 228 et 302. Cf. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane (Alger, 1856), t. II, p. 143, 144 et 492, et t. IV, appendice, p. 531 et 532.

(2) Abd-el-Wahid Merrâkechi, trad. E. Fagnan, *Revue Africaine*, t. XXXVI, p. 204-208, 262 sq. ; Ibn Khaldoun, *Op. cit.*, t. II, p. 161 ; E. Mercier, *Revue Africaine*, t. XIII, p. 265, et *Histoire de l'Afrique septentrionale* (Paris, 1888), t. II, p. 69.

de *berbères* donnée à ces ouvrages. Ils sont d'abord transcrits en caractères arabes, d'après un système dont nous examinerons tout à l'heure les particularités. De plus, les textes fourmillent de locutions arabes ; les mots d'origine arabe y sont très nombreux, de sorte que l'on y trouve de l'arabe berbérisé plutôt que du berbère. Enfin, comme ils sont en grande partie consacrés à des questions religieuses ou au droit musulman, ils empruntent forcément aux auteurs arabes une terminologie spéciale, qui les rend peu compréhensibles aux Berbères eux-mêmes, en dépit de l'idée de vulgarisation qui les a inspirés. On ne saurait donc leur accorder sans réserve la préférence qui, en bonne règle, devrait leur revenir. Il est certain néanmoins qu'ils peuvent être d'un grand secours pour l'étude du berbère. Or ils sont demeurés jusqu'à ce jour inutiles, à l'exception de ceux qui ont été traduits par M. J. D. Delaporte et par M. René Basset (1).

De ces manuscrits, qui sont tous en dialecte chelha, le plus important est celui de Mehammed ben Ali ben Brahim, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque-Musée d'Alger, et trois autres à la Bibliothèque nationale à Paris. C'est celui dont j'ai entrepris la publication et la traduction (2).

(1) J. D. Delaporte, *Spécimen de la langue berbère* (in f° lithographié) ; René Basset, *Poème de Çabi*, extrait du *Journal asiatique* (Paris, 1879) ; *Relation de Sidi Brahim de Massat* (Paris, Leroux, 1883). Cf. M. de Rochemonteix, *Journal asiatique*, 8e série, t. XIII, p. 198 et 402.

(2) D'après les indications qui m'ont été fournies par quelques tolba du Sous, il existe au Maroc plusieurs autres ouvrages rédigés en tamazir't. On m'a cité notamment : 1° Un livre sur la médecine dont l'auteur serait Sidi Mehammed Abaâqil, ainsi nommé sans doute parce qu'il appartenait à la tribu des Ida ou Bâqil. Cf. Ch. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc* (Paris, 1888), p. 342. J'ai pu me procurer un extrait de ce travail, qui m'a paru moins intéressant que celui de Mehammed ben Ali ben Brahim ; 2° Un livre composé par Sidi Mehammed Naït Hassaïn, et comprenant plusieurs traités en vers ; les passages que j'en ai entendu réciter me donnent à

III

Mehammed ben Ali ben Brahim était du Sous *(ousous)*, et des Indaouzal, grande et puissante tribu, dont le territoire est situé sur la rive gauche de l'Oued-Sous (1). L'époque à laquelle il vivait nous est indiquée par les dates qu'il a inscrites dans son ouvrage :

1° A la fin de la première partie (f. 53 du ms. d'Alger) :

Elkamal nes iqdhat rebbi r' dou lh'idjaï,
Kh tam d meraou d mia bâd elf en lhidjeraï.

« C'est-à-dire : Terminé, par la volonté de Dieu, au mois de » doulhedja de l'an 1118 de l'hégire (6 mars-3 avril 1707). »

2° A la fin de la deuxième partie (f. 169 du même ms.) :

Elkamal ennes iqdhat rebi r' djamad elouli,
En ouah'ad ou âcherin tiguira n mia d iefdhi.

« Terminé, par la volonté de Dieu, dans le mois de djoumada » eloula de l'an 1121 (9 juillet-7 août 1709). »

3° Enfin, nous lisons au f. 173, où se termine la troisième partie, la date suivante :

Rabiâ ettani n setta ou âcherin bâd mia d iefdhi,
Ar' ikemmel. . . . .

« C'est au mois de rabiâ ettani de l'an 1126 que (ce travail) a été » achevé (16 avril-14 mai 1714). »

A remarquer aussi les passages ci-après, qui établis-

---

penser qu'il y est surtout question des principes de la religion et du droit musulman ; 3° Un livre traitant également de questions religieuses et dont l'auteur serait Sidi Ali ben Mehammed oug Izguer.

(1) *Reconnaissance au Maroc*, p. 334.

sent que Mehammed ben Ali ben Brahim était contemporain de Ahmed ben Mehammed ben Nacer :

Tefkimi erredha ennek d ouin rasoul allah d eccheikh
. . . .
Sidi H'emad ou Meh'ammed ou Nacer, a cheikh en Draï
. . . .
Adaner'izer'zef rebbi lâmmer nes. . . (f. 3, v°).

« Accordez-moi, Seigneur, votre grâce, celle de l'envoyé de Dieu, » et celle du maître. . . . . Sidi Ahmed ben Mehammed ben Nacer, » maître de (l'oued) Dra. . . . . *que Dieu prolonge pour nous son existence.* »

Der'id ar' itemma elmourad, d elmaqçoudi
S eladouan en rebbi d elberekt en eccheikh ad en Draï
Ben Nacer, Sidi H'emad da ïouççan aïkemmeli (f. 169).

« C'est ici que se termine la tâche que je me suis proposée, avec » l'aide de Dieu, et la faveur de *ce maître* du Dra, Ben Nacer, Sidi » Ahmed, qui en a recommandé l'achèvement ».

Ce maître, c'est-à-dire, selon toute évidence, le maître actuel du Dra.

Il s'agit ici du fils du fondateur de la confrérie religieuse des Nacerya, dont le siège principal est la zaouïa de Tamegrout, dans l'Oued-Dra (1). Or nous savons que Ahmed ben Mehammed ben Nacer, auteur d'une *rih'la* (relation de voyage) dont la Bibliothèque-Musée d'Alger possède deux exemplaires (n°s 1349-5° et 1954), naquit en 1057 de l'hégire et mourut le vendredi 19 rabiâ ettani de l'an 1129 (2 avril 1717).

Il existe une légende sur Mehammed ben Ali ben Brahim. Elle m'a été racontée par plusieurs tolba originaires du Sous. Je l'abrège ici, en négligeant à dessein quelques détails d'un réalisme trop prononcé.

---

(1) V. pour la zaouia de Tamegrout : Marmol, trad. par Perrot d'Ablancourt, *L'Afrique* (Paris, 1667), t. III, p. 16 ; O. Lenz, trad. fr., *Timbouctou* (Paris, 1886), t. II, p. 26 ; L. Rinn, *Marabouts et Khouan* (Alger, 1884), p. 277 ; Ch. de Foucauld, *op. cit.*, p. 293.

Ayant commis un meurtre dans sa tribu, Mehammed ben Ali ben Brahim fut obligé de s'expatrier, pour obéir à la coutume locale, très rigoureuse sans doute chez les Indaouzal, comme dans la plupart des tribus berbères. Il se réfugia à la zaouia de Tamegrout, où on l'employa d'abord à des travaux manuels. Il sollicita ensuite la faveur d'être admis à suivre les cours du chef de la zaouia, qui voulut bien y consentir malgré l'ignorance du postulant. Mehammed se fit remarquer par son bon vouloir et sa piété, et obtint de se tenir, pendant les cours, aux côtés du maître. Cela ne fut pas sans exciter la jalousie des autres auditeurs, qui voyaient avec peine accorder un pareil honneur à un homme illettré et grossier. Un jour que Mehammed avait donné une nouvelle preuve de sa piété et de son dévouement à son professeur, celui-ci s'écria, parlant à ses autres disciples : « Mehammed vous a tous dépassés, et a seul obtenu la grâce divine. » Puis, se tournant vers Mehammed : « Va, mon fils, » dit le grand-maître des Nacerya, « tu n'as plus rien à faire ici ; va fonder une zaouia dans tel lieu que tu préféreras ; les cendres de la zaouia de Tamegrout se transformeront en farine pour aller approvisionner l'établissement que tu auras créé. »

Le court séjour de Mehammed ben Ali ben Brahim à Tamegrout ne lui avait pas permis d'y acquérir une instruction bien étendue. Au contraire, il demeura, dit-on, ignorant comme il l'était : mais, par un don du Seigneur, il put composer son ouvrage, dont l'autorité est, paraît-il, très grande au Maroc.

Il n'y a rien à retenir de cette légende, si ce n'est la faveur, justifiée d'ailleurs, que le travail dont nous nous occupons a rencontrée dans la population des provinces méridionales du Maroc. Quant à la prétendue ignorance de l'auteur, elle n'existe que dans la légende, ou du moins elle n'est pas telle qu'on veut bien le dire. L'ouvrage de Mehammed ben Ali ben Brahim prouve qu'il possédait tout au moins deux doctrines importantes et ardues :

celle du touh'id (théologie), et celle du droit religieux, civil et pénal. Par les références qu'il donne et par sa façon d'exposer des théories, dont la simplicité n'est pas toujours la qualité dominante, il est aisé de voir que la bénédiction du maître n'est pas la seule initiation qu'il a recherchée, et qu'il s'est, au contraire, livré à des études sérieuses avant d'entreprendre son œuvre de propagande et de vulgarisation.

Il est bien vrai que son livre, tel qu'il nous est parvenu, renferme, en matière d'orthographe et de grammaire arabes, des incorrections étranges, dont il n'est point possible de laisser toute la responsabilité aux copistes seuls. Aussi n'est-on pas surpris du jugement qu'en a porté le traducteur de l'histoire des Berbères : « Ces ouvrages », dit M. de Slane, « écrits dans un jargon moitié arabe, moitié berbère, défigurés par les fautes d'orthographe les plus bizarres, nous donnent une idée très défavorable de la littérature et de l'instruction du peuple chelha. Les manuscrits du Haudh et du Bahr Eddomouâ offrent les plus singulières variantes d'orthographe qu'on puisse imaginer et fournissent, dans chaque ligne, la preuve de l'ignorance des copistes, qui évidemment ne savaient pas décomposer en mots isolés les phrases de leur propre langue. »

Cette appréciation eût été moins sévère, si M. de Slane ne s'était pas servi du ms. 4802 de la Bibliothèque nationale (Fonds berbère, n° 3), le moins bon, sans contredit, des quatre que nous possédons. Le manuscrit n° 4804 (F. b., n° 6) et surtout le manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger (n° 1734 ancien, 615 nouveau) sont beaucoup moins défectueux. Mais, même dans ceux-ci, on trouve certains mots écrits de quatre ou cinq manières différentes. Celui de *tazallit* (prière), par exemple, est transcrit indifféremment :

تَڞْلِّيتْ, تَاڞْلِتْ, تَڞَالِّتْ, تَڞَالِّيتْ, تَاڞْلِّيتْ

IV

L'œuvre de Mehammed ben Ali ben Brahim se compose de trois parties.

La première, nommée *El H'aoudh* (Le Réservoir), est consacrée à l'explication des cinq principes fondamentaux de la religion musulmane : la reconnaissance de l'unité de Dieu, la prière, l'acquittement de la zekat ou impôt de purification, le jeûne et le pèlerinage. Elle se divise en vingt-sept chapitres, dont un, celui du touh'id, paraît tiré de la *Senousia ;* les autres sont disposés exactement dans l'ordre adopté par Khalil ben Ishak, dans le *Mokhtaçar*. Cette première partie renferme donc les matières contenues dans le premier quart du traité de Khalil, en observant la division que suivent les tolba de nos mosquées algériennes dans leurs études de droit musulman ; dans le texte arabe publié à Paris par la Société asiatique, elles occupent les pages 7 à 64.

D'où vient ce nom de *H'aoudh* et quelle est ici sa signification exacte ?

Les titres des ouvrages arabes n'ont pas d'ordinaire cette briève simplicité ; festons et astragales s'y confondent dans une complaisante et naïve prétention. Mehammed ben Ali ne fait pas exception, et la simplicité de son titre n'est qu'apparente. Voici en quels termes peu modestes il explique et justifie l'appellation qu'il a choisie :

Semmir' elketab inou s elh'aoudh ; ouenna zeguisi
Isouan our at iad ittir' irifi, itehenna.

« J'ai nommé mon livre *Le Réservoir ;* quiconque y boira, n'aura » plus jamais soif, et sera heureux. »

C'est donc un abreuvoir destiné à désaltérer pour l'éternité les âmes pieuses. L'idée et le mot sont loin d'appartenir à Mehammed ben Ali ben Brahim et « peuvent revendiquer une illustre origine ». On en trouve la preuve dans les deux vers ci-après que j'extrais de la *Djouhara* d'Ibrahim Elleqani, et que je fais suivre de leur commentaire :

ايماننا بحوض خير الرسل　　حتم كما فد جاءنا في النفل
ينال شربا منه اقوام وفوا　　بعهدهم وفل يذاد من طغوا

لما نفى المعتزلة الحوض اشار الى الردّ عليهم بوجوب الايمان به فقال (ايماننا) اي تصديقنا معاشر المكلفين (بحوض خير الرسل) اي بالحوض الذي يعطاه في الاخرة افضل المرسلين وهو نبينا محمّد صلّى الله عليه وسلّم (حتم) اي واجب فيثاب عليه من صدق به ويبدع ويفسق جاحده وهو جسم مخصوص كبير متسع الجوانب ترده هذه الامة من شرب منه لا يظمأ ابدا واشار الى ان وجوب الايمان به سمعي بقوله (كما قد جاءنا) اي للنص الذي ورد الينا (في النفل) ففي الصحيحين من حديث عبد الله بن عمرو بن العاصي رضى الله عنهما حوضي مسيرة شهر و زواياه سواء ماؤه ابيض من اللبن وريحه اطيب من المسك وكيزانه اكثر من نجوم السماء من شرب منه فلا يظمأ ابدا وما ورد من تحديده بجهات مختلفة اما بحسب من حضره صلّى الله عليه وسلّم ممن يعرف تلك الجهة فخاطب كلّ قوم بالجهة التي يعرفونها او انه اخبر اولا بالمسافة اليسيرة ثم اعلم بالمسافة الطويلة فاخبر بها كان الله سبحانه تفضل عليه باتساعه شيئا شيئا

فيكون الاعتماد على ما يدل على اطولها مسافة كما اشار اليه
النووي رحمه الله تعالى وفيما اوحى الله الى عيسى عليه الصلاة
والسلام من صفة نبينا صلّى الله عليه وسلّم له حوض ابعد من
مكّة الى مطلع الشمس فيه آنية مثل عدد نجوم السماء وله لون
كل شراب الجنة وطعم كل ثمار الجنة وظواهر الاحاديث انه
بجانب الجنة كما قاله ابن حجر والواجب اعتقاد ثبوته وجهل
تقدمه على الصراط او تاخره عنه لا يضر بالاعتقاد (ينال شربا منه)
اي يتعاطى الشرب من ذلك الحوض لدفع العطش او للتلذذ
او لتعجيل المسرّة (اقوام وفوا) الله تعالى (بعهدهم) وهو الميثاق
الذي كان اخذه عليهم في الايمان به وباليوم الاخر واتباع دينه
وشرائعه وتصديق كتبه ورسله حين اخرجهم من ظهر آدم عليه
السلام واشهدهم على انفسهم فماتوا على ذلك لم يغيروا ولم
يبدلوا وهذا الوصف وان شمل جميع مومنى الامم السابقة لكنه
خلاف ظواهر الاحاديث انه لا يرده الا مؤمنو هذه الامة لان كل
أمة انما ترد حوض نبيها

« *Notre croyance au Réservoir du meilleur des envoyés de Dieu est* » *obligatoire, suivant ce qui nous a été transmis dans la tradition reli-* » *gieuse* (1);

» *A ce Réservoir pourront se désaltérer les gens qui ont tenu leur* » *engagement; ajoutez que l'on en éloignera ceux qui ont méconnu les* » *ordres de Dieu.*

---

(1) Cf. G. de Tassy, *Exposition de la foi musulmane* (Paris, 1822), p. 19; Reland, *La Religion des Mahométans* (La Haye, 1721), p. 19.

» Les motazélites niant l'existence du Réservoir du Prophète, » l'auteur (Ibrahim Elleqani) indique qu'il réfute leur doctrine en » affirmant l'obligation de cette croyance. « *Notre croyance* », dit-il, » c'est-à-dire notre foi, à nous tous qui réunissons les conditions » de capacité requises pour être soumis aux devoirs religieux ; « *au* » *Réservoir du meilleur des envoyés de Dieu* », c'est-à-dire au Réservoir » qui sera concédé dans l'autre monde au meilleur des envoyés, qui » est Mohammed, que Dieu lui accorde ses grâces et ses bénédic- » tions ; « *Est obligatoire* », c'est-à-dire constitue une obligation » canonique ; une récompense est attribuée à celui qui y croit ; » celui qui n'y croit pas est considéré comme un novateur et un » impie. C'est un réservoir d'une nature spéciale, et de grandes » dimensions, auquel le peuple musulman vient s'abreuver. Quicon- » que y boit est désaltéré pour toujours. L'auteur indique que la » croyance à l'existence du Réservoir est imposée par le dogme ; » c'est en ce sens qu'il faut entendre les mots « *suivant ce qui nous* » *a été transmis* », c'est-à-dire conformément aux paroles qui nous » sont parvenues « *dans la tradition* ». On lit en effet dans les deux » *Sahih* de Bokhari et de Moslem : « Abdallah ben Amr ben Elâci, » que Dieu lui accorde sa grâce, a rapporté, entre autres choses, » que le Prophète a dit : — Mon Réservoir a une étendue d'un mois » de marche ; il est carré ; son eau est plus blanche que le lait, son » parfum plus suave que le musc ; les cruches qui serviront à y » puiser, plus nombreuses que les étoiles du ciel ; celui qui y boira » n'aura plus jamais soif. » — Quant aux différentes manières dont » les limites en ont été fixées dans les paroles attribuées au Pro- » phète, cela peut s'expliquer de deux façons. Ou bien le Prophète, » que sur lui soient le salut et la bénédiction de Dieu, réglait son » langage suivant les personnes à qui il parlait et les contrées que » ces personnes connaissaient. Ou bien il a d'abord assigné à son » Réservoir une faible étendue, et informé ensuite par le Seigneur » que cette étendue serait plus considérable, il l'a fait connaître ; » comme si Dieu, qu'il soit glorifié, avait augmenté progressivement » les dimensions du Réservoir dont il gratifiait le Prophète. La » croyance à admettre doit être celle de la version qui indique les » dimensions les plus fortes, ainsi que l'a fait remarquer Nouaoui, » que Dieu lui fasse miséricorde. Au nombre des révélations » envoyées à Jésus, que Dieu répande sur lui son salut et sa béné- » diction, sur les mérites de notre Prophète, figure celle-ci : « Il » aura un réservoir dont l'étendue dépassera la distance de la

» Mecque au point où se lève le soleil ; là se trouveront des vases
» en nombre égal à celui des étoiles du ciel ; le contenu de ce réser-
» voir aura la couleur de toutes les boissons du paradis, et le goût
» de tous les fruits du paradis. »

« A s'en tenir à la lettre des hadits, le Réservoir se trouverait à
» côté du Paradis, ainsi que le dit Ben Hadjer. On est tenu de
» croire à son existence : mais pour ce qui est de savoir s'il est
» placé avant ou après le *Cirât'*, cela n'a pas d'importance au point
» de vue de la foi. »

« *A ce Réservoir pourront se désaltérer* », c'est-à-dire pourront boire
» le liquide contenu dans ce réservoir, soit pour apaiser leur soif,
» soit par plaisir, soit pour hâter leur félicité, « *les gens qui ont tenu* »
» envers Dieu « *leur engagement* ». Il s'agit ici du pacte que Dieu
» conclut (1) avec les hommes, et d'après lequel ils sont tenus de
» croire en lui, ainsi qu'au jour du jugement dernier, de suivre sa
» religion et ses lois, de croire aux livres qu'il a révélés, et à ses
» envoyés ; pacte qui fut conclu lorsque Dieu tira les hommes des
» reins d'Adam, que le salut soit sur lui, et leur fit prendre cet
» engagement. Les individus admis à se désaltérer au Réservoir du
» Prophète sont ceux qui sont morts fidèles à cet engagement, qui
» ne l'ont ni altéré, ni changé ; cela devrait donc s'entendre de tous
» les croyants des peuples antérieurs à l'islamisme ; mais ce serait
» en opposition avec les termes des hadits, d'après lesquels les
» croyants qui ont professé le culte musulman seront seuls admis
» à boire au Réservoir du Prophète ; car chaque peuple boira au
» Réservoir de son propre prophète. » (2).

Dans la deuxième partie du volume de Mehammed ben Ali ben Brahim sont traitées, encore dans l'ordre suivi par Khalil, toutes les autres questions du droit religieux ou civil contenues dans le *Mokhtaçar* (pages 64 à 230 du texte arabe de la Société asiatique). L'auteur nous déclare qu'il aurait voulu s'en tenir à la première partie ; ce n'est que sur les instances de son maître spirituel

(1) Cf. Coran, VII, 171 sq.

(2) Extrait du commentaire composé par l'imam Abdesselem, sur la Djouhara du cheikh Ibrahim Elleqani. Voir dans le même sens le commentaire d'Ibrahim El Beïdjouri, imprimé au Caire en 1303 de l'hégire, p. 129 et 130.

Sidi Ahmed ben Mehammed ben Nacer, qu'il rédigea la seconde :

Ben Nacer Sidi H'emad da iouçcan aïkemmeli :
'Imma nekkin our aokk dhemâar' is izouari
Bela semmous elqaouâïd elli bederr'i (f. 169).

« C'est Ben Nacer, Sidi Ahmed, qui a ordonné de compléter ce
» travail ; car, pour moi, je n'ai nullement conçu, dans le principe,
» cette prétention, n'ayant voulu traiter que les cinq questions que
» j'ai exposées. »

Cette déclaration manque certainement de sincérité, et n'a pas d'autre but que de faire ressortir le mérite du travail et de son auteur. Une œuvre inspirée par un personnage aussi vénéré que Ben Nacer et écrite sous sa direction ne pouvait manquer d'être accueillie avec faveur. Il est d'ailleurs dans les habitudes des auteurs musulmans de faire, dès le début, acte d'humilité, et d'annoncer qu'ils ont dû, malgré leur faible mérite et leur peu de savoir, céder soit aux sollicitations de leurs disciples, ou du public, soit aux recommandations de quelque haute personnalité. Tout le monde n'est-il pas un peu musulman sous ce rapport ? Chaque écrivain n'est-il pas convaincu, plus ou moins, qu'il remplit une mission ?

Le titre de la deuxième partie n'est pas indiqué au début, comme celui de la première, et l'on pourrait penser que le nom de *H'aoudh* est commun aux deux. Cependant il ressort de la mention qui vient d'être reproduite plus haut, que ce sont deux traités distincts. Les matières qui y sont étudiées sont bien différentes : d'un côté des doctrines purement religieuses, auxquelles le nom d'*El H'aoudh* convient plus spécialement ; de l'autre des questions de droit civil. Enfin on relève dans le manuscrit d'Alger, à la fin de cette seconde partie, la note suivante :

كمل كتاب المزغي *Fin du livre El Mazr'i.*

Le même nom d'El Mazr'i se retrouve dans les dernières lignes du texte :

A lbari tâala, ia akhir, ia Allah, rebbi,
Cerref akhir en lâmmer inou r' elkhir aïkhelmi ;
Tenfâati s elmazr'i ad, tenfâout iss dar'i
Imouselmen koulloulen r'edr'id oula der'inni. (f° 169).

« O Créateur Très-Haut, ô Éternel, ô Dieu, Seigneur, fais que » mon existence se termine dans la piété ; que ce *Mazr'i* me soit » compté comme une bonne œuvre, et qu'il profite à tous les musul- » mans, dans ce monde et dans l'autre. »

Il semble donc que le deuxième traité composé par Mehammed ben Ali ben Brahim doive bien porter le nom de *El Mazr'i*. Il faut cependant ajouter que cette appellation se remarque aussi à la fin du *H'aoudh* et du *Bah'r Eddoumouâ*, et peut par sa signification s'appliquer à tout *livre écrit en langue tamazir't*.

Le petit accès de modestie qui a été signalé plus haut, et qui est décidément suspect à plus d'un titre, n'a pas empêché Mehammed ben Ali ben Brahim de rédiger un troisième traité (1). Cette fois ce n'est pas pour satisfaire aux désirs de son maître qu'il écrit. Laissons-le nous en expliquer lui-même les raisons :

Kigan aïadaner' adderen elmoh'ibbin elketabi
N elmaouâïdha irezzemen imezgan, ih'eyoud elqeloubi
S ennadhem en temazikht ann ifoulkin, igan lâdjibi.
Ennan : elfiqh oukan aïllan r'oualli iadi
Tessekert, d elah'kam n eccherâ, adakidjaza ilahi.
Aï aïtma, lmaouâïdha tebederem, nekkin our guigui,
Oualakin illa erredja nou r'rebbi d eccheikh.

« Que de fois des amis nous ont demandé un livre d'exhortations » pieuses, ouvrant les oreilles, et réveillant les cœurs, en vers, et en

(1) M. de Slane a publié la liste des chapitres de cette troisième partie, dans sa traduction de l'*Histoire des Berbères* (t. IV, appendice, p. 537) ; il a également traduit les deux premiers chapitres (*ibid.* p. 552 sq.).

» langue *tamazir't* excellente, une merveille (1). Ils ont dit : — Ce » n'est que du droit qu'il y a dans ceux que déjà tu as composés, et » des règles juridiques, que Dieu te récompense. — O mes frères, les » exhortations dont vous parlez dépassent mes forces, mais mon » espoir est en Dieu, et dans le maître (Ben Nacer). »

Le titre de ce troisième traité est bien dans l'esprit des questions qui y sont contenues. Il y est parlé de la connaissance de Dieu, du Démon, du repentir et de la vie éternelle, et le titre choisi est *La mer de larmes :*

Bah'r eddoumouâ adguir' i lketab ad nou ayagui ;
Ian f itter'era ann irar amet't'a izdi nit âmda.

« *La mer des larmes* est le nom que j'ai donné à ce livre.... Celui » à qui il sera lu versera des larmes continues spontanément. »

Les trois parties de l'ouvrage, ou, si l'on préfère, les trois ouvrages de Mehammed ben Ali ben Brahim sont en vers. Il a pris soin de nous en avertir, et il paraît en cela avoir agi prudemment, car « on pourrait aisément s'y tromper ». Bien plus il a fait lui-même le compte des vers contenus dans le *H'aoudh* (960) et dans le *Bah'r Eddoumouâ* (656) : il n'a omis de compter que ceux du *Mazr'i*, qui est cependant plus étendu que les deux autres parties.

La longueur du vers et sa division régulière en deux hémistiches donnent à penser qu'il a voulu suivre, non un rythme populaire, mais un mètre arabe ; il serait toutefois hasardeux de préciser lequel. Dans le *H'aoudh* et dans le *Mazr'i*, chaque hémistiche est assez régulièrement composé de douze syllabes. D'après la façon

(1) Il est bien entendu que, dans la traduction, je me préoccupe surtout de serrer le texte autant qu'il est possible. Cela donne souvent à la phrase une tournure peu correcte ; mais il m'a paru que, à la condition d'être toujours très compréhensible, ce procédé est celui qui permet le mieux d'indiquer, en même temps que l'idée exprimée, la fonction et le sens de chaque terme.

dont les tolba du Sous scandent ces vers, il est possible que l'intention ait été d'employer le *radjaz*.

Dans le *Bah'r Eddoumouâ* le vers est plus long : il se compose ordinairement de quatorze syllabes par hémistiche. On pourrait donc conjecturer qu'il appartient au mètre *taouil*.

Mais il n'est tenu aucun compte de la quantité des syllabes brèves ou longues, et de plus le nombre de pieds dans chaque hémistiche n'est pas invariablement le même, ce qui empêche toute assimilation bien justifiée avec un mètre prosodique arabe. Les tolba marocains, quand ils récitent les vers de Mehammed ben Ali ben Brahim, les chantonnent en divisant chaque hémistiche en deux phrases musicales identiques par les notes et par la mesure.

J'ai eu à ma disposition quatre manuscrits du *H'aoudh*, du *Mazr'i* et du *Bah'r Eddoumouâ*. Ainsi que je l'ai dit déjà, l'un appartient à la Bibliothèque-Musée d'Alger (nos 1734 ancien, 615 nouveau), les trois autres à la Bibliothèque nationale (Fonds berbère, nos 3, 6 et 9).

Le manuscrit de la Bibliothèque d'Alger est incontestablement le meilleur des quatre, par son état de conservation matérielle autant que par sa correction. Le papier en est très fort, l'écriture nette et régulière. Les voyelles et les titres des chapitres sont tracés à l'encre rouge. Très peu de renvois en marge ; pas de ratures. Les quatre derniers feuillets seulement présentent des lacunes, par suite d'une déchirure. Les deux dernières parties de l'ouvrage, reliées avec une pagination inexacte, sont actuellement enchevêtrées l'une dans l'autre, de telle sorte qu'il est, non pas impossible, mais assez difficile pourtant de s'y reconnaître (1).

---

(1) Il n'est pas inutile d'indiquer ici l'ordre exact de la pagination : après le feuillet 132, il faut sauter au f. 164, continuer jusqu'au f. 169, aller de là au f. 174, puis revenir au f. 161, et aller jusqu'au f. 163, reprendre ensuite au f. 133 jusqu'au f. 160, et enfin au f. 170 pour terminer au f. 173.

Tout le manuscrit est de la même main. Le copiste a inscrit, dans un cartouche triangulaire au f. 174, son nom et la date à laquelle sa copie a été achevée.

كمل كتاب المزغي بحمد الله تعلى (*sic*) وحسن عونه وتوفيقه
الجميل وصلّى الله وسلّم على سيدنا ومولانا محمد وأله وصحبه
وسلّم تسليما والحمد لله ربّ العلمين (*sic*) على يد عبيد الله تعلى
اصغر عبيده الراجي عفو مولاه وغفران ذنوبه محمد بن سعيد بن
على الوغزني الودرمي الهشتوكي فرغت من نسخه ضحوة يوم
الاحد الثالث عشر من شهر الله رمضان المعظم عام ١١٤٢ اللّهمّ
يا ذا الاسماء الحسنى والصفات العلى (*sic*) ان تغفر لناظمه
ولناسخه ولكاسبه ولمن دعانا (*sic*) بالرحمة والغفران ولجميع
المسلمين والحمد لله رب العالمين ربنا اتنا (*sic*) في الدنيا حسنة
وفي الاخرة حسنة وقنا عذاب النار

« Ici se termine le livre El Mazr'i, par la grâce de Dieu le Très » Haut, avec son bon secours, et son assistance bienveillante. Que » le salut et les bénédictions de Dieu soient sur notre Seigneur et » maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons. Louange » à Dieu, maître de l'univers. (Copié) par les soins du serviteur de » Dieu Très Haut, le plus humble de ses esclaves, qui espère » (obtenir) la miséricorde de son Seigneur, et le pardon de ses » fautes, Mohammed ben Saïd ben Ali El Ouar'zani El Ouadrimi » El Hechtouki. J'ai achevé de le copier dans la matinée du dimanche, treizième jour du mois sacré de ramadhan de l'an 1142 » (1er avril 1730). O Toi, à qui appartiennent les plus beaux noms » et les attributs sublimes, pardonne à l'auteur de ce poème, à » celui qui l'a copié, à celui qui le possède, à ceux qui demanderont » pour nous la miséricorde et le pardon, et à tous les musulmans,

» Louange à Dieu, maître de l'univers ! Mon Dieu, accorde-nous » une grâce dans ce monde, une grâce dans l'autre, et préserve- » nous des tourments de l'enfer. »

Le lieu d'origine du copiste est indiqué par les trois ethniques *Ouar'zani, Ouadrimi, Hechtouki*. Ouar'zan est sans doute le nom d'un village ou d'une ville ; les Aït ou Adrim sont un groupe de la tribu des Aït Ilougaïm, qui elle-même forme une fraction des Hechtouka (1).

Le manuscrit n° 3 de la Bibliothèque nationale (n° d'entrée R. C. 4802), d'une écriture irrégulière et peu soignée, est de plus très incorrect, et on y remarque de graves lacunes. Il contient une traduction arabe interlinéaire, qui est bien la plus bizarre chose que l'on puisse imaginer. Passe encore si on n'avait à y relever que des négligences de style, des erreurs orthographiques ou grammaticales : mais le sens du texte y est dénaturé comme à plaisir, et je considère ce manuscrit non seulement comme inutile, mais comme dangereux à consulter. Le copiste traducteur à qui nous le devons, car le texte et la traduction sont de la même écriture, n'a pas jugé à propos de se faire connaître, et il ne semble pas que ce soit à regretter.

Le manuscrit n° 6 (n° d'entrée R. C. 4804) est loin d'être aussi bien conservé que les deux premiers dont nous venons de parler. L'usure et la malpropreté des feuillets attestent un long usage. Il renferme d'ailleurs autre chose que les trois traités de Mehammed ben Ali ben Brahim. Les feuillets 7 à 58 donnent la copie d'un ouvrage dont voici le titre explicatif :

كتاب الفقيه النبيه السيد ابراهيم بن عبد الله الصنهاجي الذي
الّفه بالبربرية على يد شيخه السيد علي بن محمّد بن وسعدن

---

(1) Cf. *Grammaire et Dictionnaire abrégés de la Langue berbère*, par Venture de Paradis (Paris, 1844), p. 220.

« Livre du jurisconsulte, du célèbre Sid Ibrahim ben Abdallah, le » Çanhadji, composé en berbère sous la direction de son maître Ali » ben Mohammed ben Ouisâden. »

De l'auteur lui-même je n'ai pu rien savoir. Quant à son maître, c'était le chef d'une importante zaouïa qui existe encore de nos jours, et qui est située sur le territoire des Seketana. Rien ne révèle la date à laquelle l'ouvrage fut composé. Il n'a pas la valeur de celui de Mehammed ben Ali ben Brahim. Comme celui-ci, mais d'une manière beaucoup plus succincte, il donne les questions importantes du droit musulman, et surtout la doctrine religieuse. Mais il ne s'en tient pas là : on y trouve encore plusieurs chapitres consacrés à d'autres matières et curieux à plus d'un titre. A signaler notamment celui du pèlerinage (f. 30), où est tracé un itinéraire allant de la zaouïa de Ben Ouisâden jusqu'à la Mecque en passant par l'Oued Dra, Tafilalet, Figuig, El R'asoul, Sidi Khaled, Biskra, Sidi Okba, etc... ; et celui de la *Syntaxe*, où l'auteur essaie de traduire en berbère le traité bien connu de la Djarroumia (f. 35 à 38). Le copiste a indiqué, au f. 58, son nom et la date à laquelle il a mis la dernière main à l'exemplaire que nous possédons :

نجز وانصرم بحمد الله تعالى وحسن عونه على يد الفقير الضعيف
الراجي عفو ربه وغفرانه علي بن عبد الله بن محمّد بن احمد
الاكمضاني ثم الودريمي وكان الفرغ (*sic*) منه زوال يوم
الخميس سبعة عشر يوما من شهر الله المعظم رجب الفرد عام اثنين
وستّين ومائة والف

Il se nommait donc Ali ben Abdallah ben Mohammed ben Ahmed El Gomdhani (?) de la tribu des Aït ou Adrim,

et il termina son travail le jeudi, 17 redjeb 1162, à midi (10 juin 1784).

Après ce travail, du feuillet 59 à la fin du volume, viennent les trois traités de Mehammed ben Ali ben Brahim. La copie du *H'aoudh* se termine, sans indication de date, par la formule suivante, dont je respecte l'orthographe :

انتهى الفواعد الاول بحمد الله تعالى الخ

La copie du *Mazr'i*, au contraire, est datée du 1er châban 1162 (17 juillet 1749), et la formule finale reproduit le nom de Ali ben Mohammed ben Ahmed ben Abdallah :

انتهى كتاب المزغي بحمد الله الخ...... وكان الفرغ منه نهار
يوم (*sic*) الاول من شهر الله الحرام شعبان عام ١١٦٢ علي بن عبد
الله بن محمد بن احمد ابن عبد الله لاكمضاني ثم الودريمي الخ

Enfin, la copie du *Bah'r Eddoumouâ* n'est pas datée.

Tout le volume est de la même écriture. Je n'y ai remarqué que de légères différences avec le manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger.

On ne peut pas en dire autant du manuscrit n° 9 (n° d'entrée R. C. 4803). Les variantes qu'il offre, sans être aussi nombreuses, ni surtout aussi incorrectes que celles du ms. n° 3, sont cependant très fréquentes. Ces deux exemplaires ont d'ailleurs plusieurs variantes qui leur sont communes ; la ressemblance est telle à certains passages, que l'on croirait que l'un des deux exemplaires a été copié sur l'autre.

Les quatre premiers feuillets du ms. n° 9 ne sont pas de la même main que le reste du volume ; ils ont dû être ajoutés à une époque relativement récente, peut-être par le copiste du ms. n° 3. L'écriture du reste du volume est assez régulière, et les feuillets moins usés

que ceux du ms. 6. Dans plusieurs pages, on remarque des annotations interlinéaires ou marginales en français ou en arabe, attestant qu'il en a été fait un essai de traduction (1). On trouve au f. 123 le nom du copiste avec une date :

تاريخ يوم الخميس الذي هو احدى وعشرين من شهر الله
رجب عام ١١٩٨ عبد ربه سبحانه....... احمد بن ابي القاسم
بن يحي الرجرجـــي

« A la date du jeudi, 21 redjeb 1198 (10 juin 1784). Le serviteur » de Dieu, Ahmed ben Aboulqasem ben Yahia Erredjeradji. »

La formule de laquelle a été extrait ce passage est répétée au f. 154, à la fin du volume, mais sans indication de date ni de nom.

Mehammed ben Ali ben Brahim emploie, pour la transcription du berbère, les caractères arabes avec addition de deux caractères spéciaux. Ce sont le ڞ, qui se prononce comme un *z* emphatique, et le ڮ, qui se prononce comme notre *g* dans le mot *goût*. La voyelle ou l'absence de voyelle est toujours indiquée pour chaque consonne, sans exception.

Le son-voyelle *ou* est indiqué, tantôt par une *dhomma* ـُ, tantôt par un *ouaou* و, tantôt par un *alif* coupé par un petit trait en biais ٲ. La voyelle *i* est toujours représentée par une *kesra* ـِ, accompagnée souvent de la lettre de prolongation *ia* ي.

Le *r'aïn* غ est fréquemment confondu, comme dans la prononciation courante, avec le *kha* خ ; on a ainsi *ikh*, au lieu de *ir'*, *tamazikht*, au lieu de *tamazir't*, etc.

(1) Sans doute par M. Delaporte père. Voir à ce sujet l'article de M. d'Avezac, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1840, t. XIV, p. 237.

Le *tha* ث et le *d'al* ذ, si fréquents dans le dialecte zouaoua, ne se rencontrent ici que dans les mots appartenant à la langue arabe. On remarquera du reste que l'alphabet touareg, tel qu'il est donné par M. Hanoteau, ne contient pas de caractères correspondant aux lettres arabes ث, ذ, ظ. Une étude plus complète de l'ensemble des dialectes berbères arrivera peut-être à démontrer que certaines articulations dans lesquelles nous avons cru voir des consonnes spéciales, ne sont que des accidents locaux de prononciation ; qu'il n'y a, par exemple, en berbère, qu'un seul *t*, correspondant au ت arabe, et qui se prononce *t, th, ts,* suivant les régions (1), un seul *d*, correspondant au د arabe, et prononcé *d*, ou *d'*, ou *dz* ; un seul *k*, correspondant au ك arabe, et prononcé comme en français, ou comme le *ch* allemand.

Le ج se prononce tantôt comme en arabe *djim*, tantôt comme le *j* en français, sans que pourtant aucune distinction soit faite entre les deux sons dans la transcription des quatre manuscrits.

J.-D. LUCIANI.

(1) *Études berbères*, par J. Halévy, *Journ. Asiat.*, févr.-mars 1874, p. 90.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite et fin. — Voir les nos 202, 203, 204, 205, 206, 207 et 208.)

A son retour de l'expédition dont le résultat fut de délivrer Silves de la domination chrétienne, et dont il a été parlé, il se fit, fidèle à son amour de la bâtisse et de la construction, élever sur le grand fleuve Guadalquivir, à Séville, un château fort renfermant des palais et des pavillons. [P. 213] Toujours, en effet, il s'occupait de bâtir, et il n'y eut pas dans sa vie un moment où il ne fît restaurer quelque palais ou fonder quelque ville. Merrâkech lui doit de nombreux agrandissements, trop longs à énumérer. Les palais en question répondirent à son attente ou même la dépassèrent, et l'ensemble des constructions reçut le nom de Fort des Confins (1). Or donc, à son retour de la grande expédition de 591, il tint audience dans l'un de ces pavillons, qui domine le fleuve ; le public y fut admis par classes et selon l'ordre hiérarchique, et les poètes y déclamèrent des poésies. Entre autres, un de mes bons amis, le Murcien 'Ali b. H'azmoûn, débita une *k'açîda* du mètre *khabab* (2), in-

(1) Le *Kartâs* (texte, p. 151) donne plus de détails sur les constructions de ce prince.

(2) Ce mètre ne figure pas dans l'opuscule de H. Gies *(Beitrag zur Kenntniss sieben neuerer arabischer Versarten*, Leipzig, 1879) consacré à l'étude des mètres d'un usage moderne (cf. Dozy, *Supplément aux dictionnaires*, s. v.).

venté par lui et inconnu aux poètes antérieurs ; sa poésie, qui fut goûtée du Prince et des assistants, débute ainsi :

D'Espagne viennent des exhalaisons parfumées qui saluent ta victoire, dont attestent l'importance et le désespoir des infidèles et la joie exubérante des musulmans. O Imâm et protecteur de la foi ! ta main a purifié la terre de toute souillure, par toi les cœurs humains sont imbus de la vraie direction ; aussi l'appui divin est-il descendu sur celui qui le cherche. Tu as élevé le phare de la religion sur des colonnes élevées et aux bases solides ; tu as déchiré le manteau de l'infidèle, de la même manière que le tison raie la poussière de sa clarté. Tu as marché contre leurs troupes, qui sont tombées comme une proie aux mains du chasseur ; ils étaient venus à toi si nombreux que la terre semblait trop petite pour des masses qu'on ne pouvait compter ni mesurer, [P. 214] ils avaient surgi pleins de jactance et d'ostentation, prêts à tout enlever sous la conduite d'un chef avide. Mais tu t'es, par l'ordre de Dieu, mis en marche : la confiance que tu as mise en Lui n'a pas été trompée, et la mort, produit de ton épée, s'est appesantie sur ces hommes vils ; la vaste plaine où sont couchés leurs chefs est maintenant de niveau avec la colline convulsée ; les hauteurs dont leurs pieds goûtaient la mollesse, se sont abreuvées de leur sang. Voilà ce que sont devenues les troupes des infidèles, voilà les infortunes qui frappent les mécréants ! Adorateurs de la Croix ! vous avez à vos trousses les cavaliers du prince bien renseigné et intelligent ; si la mer les pouvait absorber ils la franchiraient à pied sec ; si la terre les voulait lapider, ils feraient apparaître au jour tous les beaux yeux noirs somnolents. L'Unitarisme protège leurs rênes, l'Esprit saint les garrots de leurs chevaux ; ils se sont levés, sont entrés en campagne et ont réalisé des espérances telles qu'elles ont effacé tout souvenir malheureux ; ils ont fouillé dans tous les sens le pays des infidèles sans que rien échappât à leurs recherches, sans qu'aucun refuge d'êtres humains restât à l'abri des ravages de la cavalerie. L'ennemi dut fuir au sommet des monts, et puissent les restes ruinés de ses propriétés demeurer sans eau ! Alphonse n'a pu échapper à la mort que pour mener une vie malheureuse et misérable. Notre glorieux prince a jugé bon d'employer comme messagers les lances et les arcs : ceint d'un éclat qui ressemble à celui de l'aurore, revêtu comme le Sinaï d'une lumière céleste, il s'est avancé sans se soucier de personne, il attaque cuirasses et boucliers, et partout où il passe le bruit du fer étouffe le tintement des cloches. Impuissant à la vengeance, l'offensé, qui se rappelle l'épée et la corde, veille sans pouvoir trouver le repos ; les patriciennes exhalent la nuit des sanglots qui ressemblent

aux gémissements des colombes, [P. 215] et quand elles se montrent, les mèches de leurs cheveux ressemblent aux queues de chevaux que leurs ruades empêchent de monter ; leurs yeux fixes ont le regard terrifié de la gazelle qui aperçoit un lion dévorant ; ces antilopes apprivoisées n'ont pas trouvé, sous les drapeaux, des compagnons dignes d'elles. La fortune (nous) apparaît brillante, tel le jardin réjouit la vue de celui qui l'a planté ; tous nos espoirs se présentent en bon ordre, telles des dents bien rangées entre des lèvres rouge foncé. A la lumière de la vérité qui resplendit sur des œuvres inspirées, allume, ô prince, d'autres feux ! O pays d'Espagne ! prends l'Imâm pour gardien de ton innocence et pour protecteur ; tu confieras le soin de te défendre à un roi qui compte Gabriel parmi ses gardes. Ton épée, Seigneur, a décidé du sort de l'infidèle nuisible et tenace (dans son erreur) ; ses coups se sont abattus sur les chrétiens, et de même ils frapperont les Persans ; car ton maître ne faillira pas à sa promesse : « Conquiers leurs pays et mets-les sous tes pieds. »

J'ai cité ce poème, bien qu'un peu long, sans y faire d'omission, parce que le mètre en est rare et que la plupart des vers en sont excellents. L'auteur me le récita d'abord lui-même, puis ce fut moi à mon tour qui le lui redis, la dernière fois que je le rencontrai à Murcie, en 614. Ce poète a de grandes connaissances en littérature et est très versé en toute espèce de poésies ; il a suivi la voie d'Aboû ʿAbd Allâh b. H'addjâdj Baghdâdi (1), mais il l'y a dépassé : en effet, il n'y avait pas de rondeau (2) généralement connu dans le pays, sur le mètre et la rime duquel il n'en eût composé un du même genre et dans la manière d' (Ibn H'addjâdj). Ajoutez qu'il avait la satire prompte, mais il s'y montrait souvent grossier. Voici, dans ce dernier genre, une des meilleures pièces que je me rappelle et des moins souillées de mots grossiers et obscènes : ce sont des vers où il a suivi le procédé d'El-H'ot'ay'a (3) et où, commençant par faire la

(1) Ce poète est l'auteur de poésies légères et licencieuses et mourut en 391 (Ibn Khallikan, I, 448).

(2) Sur la *mowachchah'a*, voir entre autres Ibn Khallikan, I, p. XXXV, et les auteurs auxquels renvoie Dozy, *Supplément*, s. v.

(3) Djarwal b. Aws H'ot'ay'a est un poète satirique contemporain de Mahomet (Ibn Khallikan, I, 209 ; *Aghâni*, II, 43 ; Z D MG., 1892.)

satire de sa propre personne, il continue par celle d'un des principaux officiers d'Espagne, Moh'ammed b. 'Isa, bien connu parmi eux à raison de sa valeur. Voici ces vers :

[P. 216. T'awîl] Mon visage, que je viens de contempler dans un miroir, m'a paru être celui d'une vieille aux allures provocantes ; j'ai cru voir un objet dont on rougit et qui, s'adressant aux hommes, leur crie de baisser les yeux et de ne pas le regarder. Si j'étais un produit de la terre, je ne figurerais ni parmi les choses plaisantes et jolies, ni parmi celles qui sont agréables au goût. Plus laid encore que mon visage est mon ventre, dont les grouillements ressemblent à des roulements de tonnerre, ou bien encore aux battements du cœur de Moh'ammed fils d'Ibn 'Isa [*sic*] quand il fuit et que, tout entier à ce soin, il voudrait encore être enfermé dans le sein de sa mère pour ne pas entendre prêcher la nécessité du combat (1). Il est lourd, mais son intelligence a la légèreté de la plume que les vents font tourbillonner dans le vaste désert. Des deux coins de sa bouche pend une moustache le long de laquelle découle vers la terre un liquide qu'on croirait versé d'un seau. Il court bien des médisances sur son compte, mais on ne fait pas parler un homme comme moi, et je me garde de les répéter.

Il est auteur dans ce même ordre d'idées de nombreuses pièces supérieures à celle que nous venons de citer, mais leur caractère injurieux m'empêche de les répéter ici, car je ne veux pas contribuer à propager des choses pareilles. Ibn H'azmoûn, par la crainte qu'inspiraient ses traits acérés et par le désir qu'on avait d'échapper à sa satire, trouvait considération et fortune auprès des k'âd'is, des percepteurs et des administrateurs du Maghreb. Je ne connais pas de villes dans ce pays où l'on ne sache et n'apprenne les satires de cet auteur ; Dieu lui veuille pardonner à lui et à tous nos frères musulmans !

Ce jour-là, le Prince des croyants passa la revue de ses troupes qui, par ses ordres, se présentèrent armées de pied en cap ; elles se déployèrent sous ses yeux, et la satisfaction qu'il éprouva de leur bonne tenue le fit se lever et adresser à Dieu des actions de grâce sous la

(1) Il y a dans le texte un jeu de mots sur *h'adîth*.

forme d'une prière de deux *rek'a*. A peine avait-il fini de prier que les nuages crevant laissèrent tomber une pluie assez abondante pour mouiller tout le monde. Un de mes bons amis, le kâteb Moh'ammed b. 'Abd Rabbihi, originaire d'Algéziras, employé et spécialement favorisé par Aboû 'r-Rebî' Soleymân b. 'Abd Allâh b. 'Abd el-Mou'min, fit à ce propos les vers que voici :

[Basît] Dieu manifestant sa ou plutôt ses faveurs, ajoute miracles sur miracles. [P. 217] Plût au Ciel que tu eusses, avant et après ta prière, demandé mes vers ! L'atmosphère ébranlée aurait alors laissé les étendards des nuées se joindre à ceux (de la terre). D'épais nuages, d'autres moins denses, ont versé une eau pure sur de flexibles et pures cottes de maille. Comment donc Dieu ne t'ouvrirait-il pas le chemin des conquêtes, puisque les portes du ciel se sont ouvertes pour toi !

A partir de ce jour le nom d'Aboû 'Abd Allâh [Moh'ammed] fut célèbre, son influence et son autorité furent établies ; c'était un homme de beaucoup de talent, d'une valeur reconnue dans l'art d'écrire tant en prose qu'en vers, et qui avait de sérieuses connaissances dans les parties de la philosophie traitant des mathématiques et de la logique. Voici encore des vers que me récita ce poète, maintenant mort :

[Kâmil] Tiens-toi, j'ignore où, auprès des tentes et demande-leur de quitter leur guide ; cherches-y ton cœur, si tu sais, ce que je ne crois pas, où est sa place, auprès de celle qui, dès l'aurore, provoque tout le monde et qui emploie le sang des cœurs pour se teindre le bout des doigts. Je lui offre ma vie en rançon ; si (cette inhumaine) la garde, ce don lui rappellera mon nom et mon souvenir.

Ils appartiennent à une longue *k'açîda* dont le temps n'a laissé subsister dans ma mémoire que ce que je viens d'en citer. — Un jour que nous nous étions réfugiés pour nous abriter contre la pluie dans un pavillon au bord d'une rivière, je lui citai ces deux vers d'un poète ancien :

[Monsarih'] Il semble que la main des vents fixe une construction dans une rivière aux stries apparentes ; dès que les anneaux viennent à se relâcher, les gouttes de pluie y viennent aussitôt ficher des clous.

Il les goûta fort, et comme, disait-il, je venais de lui rappeler cet ordre d'idées, il me cita des vers composés par lui et supérieurs à tout ce que j'ai entendu, bien que foule de gens aient écrit quantité de vers sur ce sujet, dont la banalité ne peut être évitée qu'à force de subtilité, de talent naturel et de jugement :

[Basît'] Entre les jardins et la voûte céleste s'opère un échange pressé de blancs éclairs et de fauves rameaux épineux. [P. 218] Si le ciel tend son arc, c'est pour faire pénétrer ses flèches liquides dans les mailles serrées (qui forment la surface) des étangs. Aussi la rivière sait-elle, dès l'apparition des éclaireurs, revêtir sa cuirasse, tandis que de leur côté s'agitent les hampes des arbres.

Admire (ô lecteur) la forme élégante qu'il a donnée à cette pensée et comment, complètement maître de sa comparaison, il a su pour l'exprimer employer les termes les mieux appropriés et les plus doux à l'audition et à l'expression ! — Je demandai à le voir un jour qu'il était chez lui en réunion intime, mais il ne souffrit pas que sa porte me restât fermée : il commença par faire desservir, puis je fus introduit ; il me fit l'accueil le plus aimable et se mit à causer avec moi, mais je compris qu'il était tout confus parce qu'il voyait que j'avais deviné quelque chose. Désireux de dissiper sa gêne, je lui citai ces vers d'un certain poète :

[T'awîl] Passe-le à la ronde, car s'il est prohibé il ne l'est pas en soi, mais pour des raisons parmi lesquelles figure l'ivresse qu'il produit. Pourvu de n'en pas venir à l'ivresse qui fait tituber le jeune homme, qu'importe que le flacon renferme de l'eau ou du vin !

Alors son visage s'éclaircit et sa bonne humeur lui revint. Après un moment de silence, il demanda son écritoire et rédigea cet impromptu sur un sujet analogue à celui de ma citation :

[Basît'] Le vin n'est pas nuisible, et, sans la défense de la Loi, il serait la boisson de gens dont la conversation consiste à marmotter des prières. Mais ne tremblent-ils pas, eux aussi, quand ils passent la nuit en exercices religieux, n'oscillent-ils pas comme des chameaux à la démarche incertaine? Ma demeure est comme une cellule de religieux : mais c'est une belle aux yeux de gazelle qui lui sert de gardien, et c'est le choc des coupes pleines qui y allume les lampes.

Puis il me cita un fragment en *sîn* qu'il avait autrefois composé et dont la beauté dépasse celle de tout ce que j'ai entendu. Je ne m'en rappelle que le dernier vers, que voici :

[T'awîl] Pour eux la nuit n'est qu'un mot, car quand le soleil se couche à l'horizon, ils le remplacent par le soleil (de leurs coupes).

Il fit en Égypte un voyage où il vit Ibn Senâ 'l-Moulk (1), de qui il apprit [P. 219] des poésies ; il fut le premier que j'entendis chez nous parler de ce poète et citer ses vers. Ibn 'Abd Rabbihi est l'auteur de très nombreuses poésies ; mais il en donna beaucoup au noble seigneur Aboû 'r-Rebî' Soleymân b. 'Abd Allâh b. 'Abd el-Mou'min pendant qu'il le servait en qualité de kâteb, et plus tard il ne revendiqua aucune de ces poésies non plus qu'il ne s'en déclara l'auteur. Or la plupart furent débitées par Aboû 'r-Rebî', à qui les narrateurs *(rawât)* les attribuent. Je me suis aperçu de ce fait après leur séparation : en recherchant les poésies du Seyyid Aboû 'r-Rebî', j'eus des doutes sur leur véritable auteur ; or je vis écrits de sa main des vers qui n'avaient de poétique que la forme, et je reconnus ainsi que ce n'était pas lui qui avait composé les autres. « J'entrai un jour, m'a raconté Ibn 'Abd Rabbihi, chez Aboû 'r-Rebî', sur qui, par des lucarnes placées à la partie supérieure du pavillon où il se trouvait, tombaient des rayons solaires. Le spectacle me plut et m'inspira cet impromptu :

[Kâmil] Le soleil l'ayant vu en train de faire ce qui constitue sa propre besogne, c'est-à-dire partager et distribuer aux humains, a craint qu'une générosité ininterrompue ne ruine ce noble seigneur, et il a semé sur lui et dinars et dirhems.

Le *yâ* du mot *denânîr* n'est pas écrit dans ce dernier

(1) Ibn Khallikan (III, p. 589) a consacré une notice à Hibet Allâh b. Dja' far b. Senâ' l-Moulk, † 608 hég.

vers, ce qui constitue une licence permise et justifiée par (le mot *el-'açâfir* de) ce vers ancien :

[T'awil] Elle s'égare en toute sécurité dans cet endroit que fréquentent les passereaux.

Parmi les anecdotes relatives à l'émîr Aboû Yoûsof, en voici une que me raconta mon cheykh et maître feu Aboû Dja' far Ah'med b. Moh'ammed b. Yah'ya H'imyari pendant que j'étudiais sous sa direction à Cordoue en 606. Nous en étions arrivés dans la *H'amâsa*, qu'il nous expliquait, au fragment d'Ibn Zeyyâbâ Teymi commençant par :

[Redjez] Combien Zeyyâba regrette H'ârith, qui vient au matin se livrer à la rapine, puis qui se retire !

[P. 220] Quand nous lûmes le vers :

J'en atteste le ciel, si je le rencontrais sa besogne faite, celui de nous deux qui resterait vainqueur emporterait les deux glaives. »

« Voici, nous dit-il, ce qui m'est arrivé de très curieux à propos de ce vers. Un jour ou deux après que le Prince des croyants Aboû Yoûsof eut quitté Cordoue pour marcher contre Alphonse, mon fils 'Içâm me dit : « Mon père, j'ai hier vu le Prince des croyants rentrant à Cordoue de retour de son expédition et ceint de deux épées. — « Mon fils, » lui dis-je, « si ton songe dit vrai, c'est l'annonce de la défaite d'Alphonse. » Et ce vers me revint à la mémoire : *J'en atteste le ciel*, etc. Le songe disait vrai et l'interprétation était exacte. »

Aboû Dja'far [H'imyari] fut le dernier de ceux qui, en Espagne, connurent les belles-lettres. Je l'ai fréquenté pendant près de deux ans, et je n'ai vu personne sachant mieux que lui la poésie ancienne, ou les traditions, ou plus au courant des anecdotes se rapportant à quelque branche de la littérature, à des proverbes courants, à des vers rares ou à de beaux morceaux de prose rimée, Dieu soit satisfait de lui et le récompense ! Il avait fréquenté les cours de nombreux maîtres en Espagne et y avait appris les Traditions, le Koran et les belles-lettres,

ce qui lui avait été facilité par la longueur de sa vie, par son sincère et excessif amour de la science. Je vis un jour dans les mains de son fils 'Içâm un exemplaire des œuvres poétiques d'Aboû' t-T'ayyib [Motenebbi], dont j'avais entendu, au moins pour la plus grande partie, l'interprétation, et dont la correction était remarquable. « Tu l'as, dis-je à 'Içâm, transcrit avec soin d'après un exemplaire correct. — Il ne peut y avoir au monde, dit-il, d'exemplaire plus correct que celui d'après lequel j'ai transcrit le mien. — Et où l'as-tu trouvé ? — Il est en ce moment sous nos yeux et proche de nous. » Comme à ce moment nous étions dans un coin de la mosquée, je répondis : « Et où donc ? — [P. 221] A ta droite, » me dit-il, ce qui me fit comprendre qu'il voulait parler du cheykh. « Il n'y a à ma droite que le Maître, » repris-je. — « C'est bien d'après lui et sous la dictée qu'il me faisait de mémoire que j'ai fait ma transcription. » Je restai tout surpris, mais le Maître, qui nous avait entendus causer et qui avait demandé à son fils le sujet de notre conversation, dit alors : « Pourquoi donc s'étonner qu'on sache par cœur le dîwân de Motenebbi ? J'ai vu des gens qui ne comptaient pas comme h'âfiz' ceux qui savaient Sîbawayhi par cœur et qui ne regardaient pas cela comme un grand effort. »

Aboû Dja'far mourut en çafar 610, à l'âge de 96 ans accomplis, ne laissant personne en Espagne qui lui fût supérieur dans les connaissances qu'on peut acquérir par voie d'enseignement. Ni avant, ni après lui, je n'ai vu personne qui eût comme lui, malgré sa vaste science, sa force de critique, la pureté de son goût, sa connaissance des règles de cette science, davantage le sentiment de la justice et qui fût plus empressé à reconnaître la vérité. Je lui récitais parfois des vers auxquels je n'attachais moi-même aucune importance, et si je le faisais, bien qu'ils fussent sans valeur, trop travaillés et loin d'être bons, c'était pour répondre à ses instances, car il les réclamait avec ardeur, ne leur ménageait pas son

approbation et alla maintes fois jusqu'à les apprendre par cœur. Un jour entre autres, je me rendis à ses instances habituelles et je lui récitai deux vers que j'avais improvisés sur un de nos condisciples du nom de Fath', mort depuis, et qui, malgré sa beauté remarquable et son irréprochable élégance, menait la vie la plus chaste :

[Monsarih'] O toi qui as pour refuge ceux dont le cœur est subjugué, tu ne ressembles pas à ton nom de Fath' (victoire), car tu n'es pas autre chose que ce nom retourné (c'est-à-dire *h'atf*, mort).

Il tressaillit d'aise et s'adressant à son fils : « Voilà, s'écria-t-il, ce qui s'appelle de la poésie; ce n'est pas comme ce dont tu me romps la tête toute la journée! Écris de la sorte, ou bien tiens-toi tranquille. » Puis, le lendemain, il me dit : « Sais-tu ce qu'Içâm a fait hier? — Non, répondis-je. — Eh bien! il s'est, comme dit le proverbe, tu mille fois (pour mal parler ensuite) (1); hier il n'a fait autre chose que réfléchir, et à force d'y penser il a fini par saisir le sens de tes deux vers; il en a alors enlevé tout le sel, [P. 222] fait disparaître toute l'élégance et les a transformés en la masse informe que voici :

[Monsarih'] Un mot a enchaîné mon cœur, et ma force n'est aujourd'hui que faiblesse. C'est par métaphore qu'on l'a appelé Victoire (Fath'); son nom réel est Mort (*h'atf*).

« Il n'y a vu que le sens métaphorique et le sens propre.

— Par Dieu! dis-je, ces vers valent mieux que les miens.

— Mon enfant, reprit-il d'un air mécontent, débarrasse-toi de cette habitude; le pire défaut que puisse acquérir l'homme est de se livrer à la flatterie et de couvrir de fleurs ce qui n'existe pas, quand surtout il ajoute à cela un faux serment. Je prends Dieu à témoin que tu sais que ces vers ne valent rien, car autrement, et je sais que cela n'est pas, tu aurais perdu tout discernement et tu aurais bien mauvais goût. »

Son esprit de justice était tel que je l'ai ouï approuver

(1) On trouve dans Meydâni (I, 603) ce proverbe sous sa forme complète سكت الفا ونطق خلفا

deux vers dans lesquels il était pris à partie par notre feu camarade 'Ali b. Kharroûf. Voici dans quelles circonstances. Ce savant, qui était surnommé Wazaghi, avait parmi ses disciples un jeune homme surnommé Ghornoûk', nom que l'on donne dans ce pays-là à la grue, au lieu de prononcer correctement *Gharnîk'*. Or, quelques étudiants soupçonnaient le maître d'avoir un secret attachement pour ce jeune homme, ce qui était inexact, car la grâce de Dieu l'a toujours préservé de pareil vice. Ibn Kharroûf, veuille Dieu lui pardonner! dit à ce propos :

[Wâfir] Est-il vrai, ô gecko, que, comme on nous le dit, tu te sois amouraché d'un canard? Comment cela est-il possible, puisque tu marches sur les murs et qu'il vole dans les airs?

H'imyarî lança contre lui ses malédictions et informa de cet incident le k'âd'i Aboû 'l-Welîd b. Rochd, qui infligea au coupable un châtiment corporel; en outre, le maître lui refusa ses leçons, si bien que, grâce à ce distique, Dieu lui enleva le bénéfice de la science de ce savant et le priva de la grasse moisson qu'il aurait faite auprès de lui. H'imyari, en effet, abandonna Ibn Kharroûf à son ignorance et lui jeta la bride sur le cou : aussi cet homme ne réussit-il pas et n'acquit-il aucune science, de sorte qu'au cours de sa carrière il n'a pu compter que sur son talent naturel. Mais voilà déjà longtemps que, [P. 223] pour égayer le lecteur et agrémenter notre récit, nous parlons de choses pour la plupart inutiles; reprenons ce que nous avons interrompu.

Vers la fin de son règne, Aboû Yoûsof ordonna aux juifs habitant le Maghreb de se différencier du reste de la population par une mise particulière, consistant en vêtements bleu foncé pourvus de manches si larges qu'elles tombaient jusqu'aux pieds, et, au lieu de turban, en une calotte de la plus vilaine forme qu'on aurait prise pour un bât et qui descendait jusqu'au-dessous des oreilles. Ce costume devint celui de tous les juifs du Maghreb, et le resta jusqu'à la fin du règne de ce prince

et au commencement de celui de son fils Aboû ʻAbd Allâh. Celui-ci le modifia à la suite des démarches de toute sorte faites par les juifs, qui recoururent à l'intercession de tous ceux qu'ils croyaient pouvoir leur être utiles. Aboû ʻAbd Allâh leur fit porter des vêtements et des turbans jaunes, et tel est le costume qu'ils portent encore en la présente année 621.

Ce qui avait engagé Aboû Yoûsof à prendre cette mesure de leur imposer un vêtement particulier et distinctif, c'était son doute touchant la sincérité de leur islamisme : « Si, disait-il, j'étais sûr qu'ils fussent réellement musulmans, je les laisserais se confondre avec les musulmans par mariage et de toute autre manière; mais si j'étais sûr qu'ils fussent infidèles, je ferais tuer les hommes, je réduirais leurs enfants en esclavage et je confisquerais leurs biens au profit des fidèles. Mais je balance à leur égard. »

On n'accorde point chez nous de sauvegarde ni aux juifs, ni aux chrétiens depuis l'établissement du pouvoir Maçmoudite, et il n'existe ni synagogue, ni église dans tous les pays musulmans du Maghreb. Seulement les juifs, chez nous, professent extérieurement l'islamisme; ils prient dans les mosquées et enseignent le Koran à leurs enfants, en se conformant à notre religion et à notre loi. Dieu seul connaît ce que cachent leurs cœurs et ce que renferment leurs maisons (1).

Sous ce règne également, Aboû' l-Welîd Moh'ammed b. Ah'med b. Moh'ammed b. Rochd, déjà cité, [P.224] fut soumis à une bien rude épreuve, résultat de deux causes l'une apparente, l'autre cachée. Cette dernière, qui est la plus sérieuse, consiste en ceci. Le savant Aboû' l-Welîd avait entrepris de commenter le livre des *Animaux* d'Aristote, l'auteur du traité de *Logique;* il l'avait critiqué, en avait développé les points de vue et y avait fait les additions qu'il jugea convenables. Or, au

(1) Ce passage concernant les juifs a été traduit et commenté par Munk, *Journal asiatique*, 1842, t. II, p. 40. Cf. Zerkechi, p. 11.

cours de ce travail, ayant à parler de la girafe, de son mode de reproduction et de son habitat, il avait dit : « Je l'ai vue chez le roi des Berbères, etc., » en s'exprimant comme font les savants quand ils parlent des princes ou qu'ils citent des noms de pays, et sans s'inquiéter des formules de louange, de glorification et autres que cherchent les courtisans et les secrétaires adroits. Telle fut la raison qui lui attira de leur part une haine sourde, mais en somme il n'y avait là de la part d'Aboû 'l-Welîd qu'une simple négligence. Or, l'on a dit: « Heureux qui connaît son temps, car il s'en préoccupe; heureux qui sait apprécier le lieu où il doit demeurer ! » Un poète ancien a dit excellemment :

[T'awîl] Un long voyage m'a amené dans un pays étranger où je rencontre à mon gré des gens à qui je ne ressemble pas : j'ai pu lutter de sottise avec eux au point de faire croire qu'elle m'est naturelle, mais, s'ils étaient intelligents, je lutterais avec eux sur le même terrain (1).

Cet état de choses dura assez longtemps pour se fixer dans les esprits, puis quelques-uns des Cordouans qui lui en voulaient, et qui prétendaient être d'une maison égale à la sienne et avoir des ancêtres aussi nobles, le dénoncèrent à Aboû Yoûsof. Ils se servirent pour cela d'une de ces analyses qu'il écrivait et où ils trouvèrent écrit de sa main un endroit où, parlant d'un philosophe ancien, il finissait par dire : « Or il est clair que Vénus est une divinité. » Ce passage ayant été signalé à Aboû Yoûsof fut cause que ce prince, après avoir réuni autour de lui, à Cordoue, des chefs et des notables de toute catégorie, fit appeler Aboû 'l-Welîd, [P. 225] et lui présentant les feuillets incriminés : « Est-ce là ton écriture? lui dit-il. — Non, répondit le savant. — Puisse Dieu, reprit le Prince des croyants, maudire celui qui a tracé ces lignes ! » et, par son ordre, les assistants répétèrent la même malédiction. Il le chassa ensuite ignominieuse-

(1) Une pensée analogue se retrouve dans un vers cité par Beyd'awi dans son commentaire du Koran, t. I, p. 29.

ment et l'exila, lui et tous ceux qui discouraient de quelqu'une de ces sciences; des ordres furent expédiés dans les provinces pour enjoindre aux habitants de ne plus étudier du tout ces matières et pour faire brûler tous les livres de philosophie, à l'exception de ceux traitant de médecine, d'arithmétique et de la partie de l'astronomie nécessaire pour calculer les moments diurnes et nocturnes et la direction de la Mekke *(k'ibla)* (1). Ces instructions furent expédiées partout et mises à exécution. Mais, après son retour à Merrâkech, ce prince revint sur les ordres donnés, et, désireux d'étudier lui-même la philosophie, il appela Aboû 'l-Welîd de l'Espagne à Merrâkech à l'effet de lui pardonner et de lui faire du bien. Le savant obéit à cet appel et se rendit dans cette ville, où il contracta la maladie qui l'emporta vers la fin de 594, à tout près de 80 ans. Aboû Yoûsof le suivit bientôt dans la tombe; ce fut, comme nous l'avons dit, à la nouvelle lune de çafar 595.

Règne d'Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû Yoûsof

Aboû 'Abd Allâh [en-Nâçir li-dîn Allâh] Moh'ammed b. Ya'k'oûb b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min b. 'Ali avait pour mère une esclave chrétienne du nom de Zahar. Conformément aux volontés de son père il fut, après la mort de celui-ci, reconnu comme souverain en 595; dès 586, alors qu'il avait dix ans moins quelques mois, puisqu'il naquit vers la fin de 576, il avait été déclaré héritier présomptif. A partir de là son éducation avait été dirigée dans ce sens, et nul n'ignorait qu'il était appelé à régner; mais ce ne fut qu'à la mort [P. 226] de son père qu'il exerça le pouvoir et qu'il fut définitivement reconnu, à l'âge de dix-sept ans et quelques mois. Comme il mourut le 10 cha'bân 610, son règne dura seize ans moins

(1) En d'autres termes, les connaissances indispensables pour établir la validité des actes religieux.

quelques mois. Il avait le teint clair, la barbe rousse, les yeux bleu foncé, les joues pleines, une belle stature; il tenait souvent les yeux baissés et était très silencieux, ce qui était dû surtout à un vice de prononciation dont il était atteint; il était impénétrable, mais avec cela doux, brave, peu enclin à verser le sang et médiocrement porté à réaliser autre chose que ce qu'il avait bien étudié; mais on l'accusait d'avarice.

Ses enfants furent très peu nombreux; je ne lui connais d'autres fils que Yoûsof, son héritier présomptif, Yah'ya et Ish'âk'. Je tiens de plusieurs personnes de son entourage qu'il destinait à lui succéder Yah'ya, mort à Séville en 608, du vivant de son père. Il eut également des filles.

Il prit d'abord comme vizir Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. Mousâ b. Youwouddjân, qui avait servi son père en cette qualité. Mais il le remplaça (1) au bout de peu de temps par son propre frère Ibrâhîm, fils du Prince des croyants Aboû Yoûsof, lequel était le plus distingué des enfants de ce prince et celui qui aurait eu le plus de droit à commander, si tout se passait conformément aux exigences de la justice et aux vœux inspirés par l'amour; je ne sache pas, en effet, qu'aucun d'entre eux lui soit comparable au point de vue de la noblesse des sentiments. Il me témoignait de l'amitié et de la bienveillance (Dieu veuille avoir pitié de lui!); maintes fois, j'ai été l'objet de ses générosités et j'ai reçu de lui des robes d'honneur. Ce n'est pas pendant son vizirat que je l'ai connu, car j'étais alors trop jeune et ne faisais que d'approcher de la puberté; je fis sa connaissance pendant qu'il était gouverneur de Séville en 605 par l'intermédiaire d'un secrétaire de nos camarades, Moh'ammed b. Fad'l (puisse Dieu le récompenser!). Le jour même où je lui fus présenté, je lui récitai une *k'açîda* que j'avais composée à sa louange et qui débute ainsi :

[Kâmil] A vous de commander à ce peuple, à lui de se confier

(1) Comparez *Berbères*, II, 217; *Kartâs*, texte, p. 153, l. 4.

et de se livrer. Dieu vous a exalté, et, par vous, son autorité même; aussi le nez des envieux en témoigne-t-il. [P. 227] Vous avez fait revivre (le règne d') El-Mançoûr, et il semble que collèges, sciences, écoles, chaires, autels, territoire bien protégé, veuves et orphelins n'ont pas à le regretter.

Parlant de son administration à Séville, j'y disais :

Émesse (1) ressemble pour la beauté à Sara, et Ibrâhîm en est l'Abraham; dans Tolède je vois l'éclat d'Agar, mais c'est ce méprisable Alphonse qui l'accueille comme son épousée!

Ailleurs, je m'exprimais ainsi :

Il n'y laisse de croix, grandes ou petites, qu'à l'état de fragments, d'infidèles que la poitrine contre terre; l'incendie attisé par l'ennemi lui sert à les brûler, le feu de la guerre qu'il leur fait est un feu d'enfer.

Le temps écoulé depuis lors et le peu de soin que j'ai eu de cette pièce ne me permettent pas de me rappeler autre chose. Ce prince l'approuva fort et ne lui ménagea pas les éloges, malgré sa médiocrité, son manque d'inspiration et sa pénible venue : c'était de sa part pure bienveillance, manière princière et conforme à la tradition des gens généreux. A partir de là, je jouis auprès de lui d'une haute considération, si bien qu'il me disait très souvent : « A peine es-tu absent que j'ai, je te l'assure, le plus vif et le plus sincère désir de te revoir. » Je restai dans les mêmes termes avec lui jusqu'au jour où je le quittai, pendant qu'il était pour la seconde fois gouverneur de Séville : je lui fis mes adieux le dernier jour de dhoû' l-h'iddja 613, et la nouvelle de sa mort me parvint en 617, alors que je me trouvais dans le Ça'îd en Égypte. Parmi les savants qui s'adonnent exclusivement à l'étude des traditions, je n'en ai rencontré aucun qui en connût plus que lui; il avait les mêmes opinions que son père au sujet du Z'âhirisme.

Le Prince des croyants lui retira ensuite ses fonc-

(1) Émesse est le nom qu'on donnait aussi à Séville (cf. p. 244).

tions (de vizir) pour en charger Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. 'Ali b. Aboû 'Amrân ed-D'erîr, ce dernier grand-père maternel de Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min. Cet Aboû 'Abd Allâh, qui reçut du prince le surnom d'Aboû Yah'ya, compte parmi les vizirs les plus sages [P. 228] et les plus consciencieux : il poussait de tous ses efforts son maître à pratiquer le bien, à faire, autant qu'il le pouvait, régner la justice et à répandre des bienfaits sur les civils et les militaires. Tant qu'il fut vizir, le peuple vit, autant ou presque autant que sous le règne d'Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, régner l'abondance, la profusion des vivres, la fréquence des distributions.

Il fut destitué et remplacé par Aboû Sa'îd 'Othmân b. 'Abd Allâh b. Ibrâhîm b. Djâmi'. Ibrâhîm b. Djâmi' avait été de ceux qui accompagnèrent Ibn Toûmert à son départ de Merrâkech; il était d'origine espagnole, car ses parents habitaient Tolède et lui-même fut élevé sur le littoral de Xérès, sur l'Océan Atlantique, dans le village de Roû..'a (1), où se trouve une mosquée célèbre par ses mérites particuliers et où chaque année tous les habitants de l'Espagne vont en pèlerinage. Ibrâhîm passa ensuite sur le littoral du Maroc, où il exerçait la profession d'ouvrier en cuivre. Il fit la connaissance d'Ibn Toûmert, dont il devint un compagnon important, et ses fils eurent dans le gouvernement une influence et un rang considérables : l'un d'eux, Aboû 'l-'Alâ Idrîs, fut vizir d'Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, et nous avons parlé de lui. 'Abd Allâh, père du vizir dont nous nous occupons ici, avait, sous Aboû Ya'k'oûb, été gouverneur de Ceuta et de ses dépendances, et de plus commandant général de la flotte Almohade; il exerçait encore ces deux fonctions quand il mourut. Il fut, à ce que je crois, mis à mort par ordre de l'émir Aboû Ya'k'oûb. Il laissa entre autres enfants Yoûsof, H'oseyn,

(1) Cet endroit figure sous le nom de Râbita Rota dans Édrisi, p. 214 de la trad., 1.. du texte.

'Othmân, le vizir dont nous parlons, Yah'ya, et plusieurs filles. 'Othmân resta en place jusqu'à la mort de l'émir Aboû 'Abd Allâh, et continua d'y rester sous le règne du fils de celui-ci, Aboû Ya'k'oûb, jusqu'à mon départ de ce pays en 614. J'appris, au cours de l'année 617, qu'Aboû Ya'k'oûb l'avait révoqué et remplacé par celui dont je dirai le nom plus loin.

Rîh'ân l'eunuque, qui était appelé Rîh'ân Bianka, occupa jusqu'à sa mort le poste de chambellan [P. 229] auprès de ce prince; l'eunuque Mobachchir, connu sous le nom de Mobachchir Waladi, lui succéda dans ses fonctions et les remplit jusqu'à la mort de l'émir Aboû 'Abd Allâh.

Les secrétaires d'état furent Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân b. 'Ayyâch, déjà cité parmi les secrétaires du père de ce prince, — Aboû 'l-H'asan 'Ali b. 'Ayyâch b. 'Abd el-Melik b. 'Ayyâch, dont le père a été cité parmi les secrétaires d''Abd el-Mou'min et d'Aboû Ya'k'oûb, — Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Yakhlaften b. Ah'med Fâzâzi; puisse Dieu le faire figurer parmi les siens, me faciliter la connaissance (des œuvres) de ce fortuné météore, l'audition de ses douces paroles, me procurer le plaisir de profiter de ses nobles qualités! Quel vif désir j'éprouve de lui baiser les mains!

A côté de ces secrétaires de chancellerie, il y eut comme secrétaires militaires Aboû 'l-H'addjâdj Yoûsof Mourâni, originaire de la ville espagnole de Xérès; et, après lui, Aboû Dja'far Ah'med b. [illegible], qui est encore titulaire de cette charge en la présente année 621.

Comme k'âd'i, il y eut d'abord Aboû 'l-K'âsim Ah'med b. Bak'i, déjà en place sous le règne précédent. Il fut destitué et remplacé par Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Merwân, qui avait lui-même été destitué par le père du prince régnant, mais qui mourut étant encore en charge. Le prince lui donna pour successeur un homme de Fez, Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. T'âhir, qui disait descendre de H'oseyn b. 'Ali b. Aboû T'âleb; avant son

adhésion aux Almohades, il s'adonnait à la parénèse et au çoûfisme, connaissances que, de notoriété publique, il ne cessa de cultiver; indépendamment de cela, il était versé dans la science des principes du droit et de la religion et n'était pas étranger à celle de la controverse. En 587, il fit acte d'adhésion à l'émir Aboû Yoûsof, auprès de qui il jouit bientôt d'estime et de considération. Cet Aboû *(sic)* 'Abd Allâh el-H'oseyni me dit un jour que j'étais chez lui qu'il avait reçu d'Aboû Yoûsof, entre le jour où il avait fait sa connaissance et la mort de ce prince, dix-neuf mille dînars en numéraire, non compris [P. 230] les robes d'honneur, les montures et les fiefs. Il garda ses fonctions de k'âd'i depuis 601 jusqu'à sa mort, survenue en Espagne en 608.

Il fut remplacé par Aboû 'Amrân Moûsa b. 'Isa b. 'Amrân, dont le père avait été k'âdi sous Aboû Ya' k'oûb, et qui est encore en place en la présente année 621, car je n'ai appris ni sa destitution ni sa mort. Il est mon ami et le seul dont la haute situation n'ait pas changé le caractère; après comme avant, il a toujours eu avec moi les mêmes cordiales relations, et jamais je ne l'ai rencontré sur sa monture sans qu'il me saluât le premier et me renouvelât ses témoignages d'affection; veuille Dieu lui accorder ses plus hautes récompenses et donner le (même caractère) à tous mes amis!

L'intronisation définitive (1) d'Aboû 'Abd Allâh eut lieu sous la direction d'un de ses proches, Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. 'Omar b. 'Abd el-Mou'min, qui avait rempli le même office lors de l'intronisation du père du nouveau prince, et de deux Almohades, Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. Moûsa, vizir du prince défunt, et Aboû Moh'ammed 'Abd el-Wâh'id, fils du cheykh Aboû H'afç.

(1) Sous certaines dynasties, notamment chez les Almohades et les Hafçides, il est procédé à deux intronisations ou prestations de serment, la privée البيعة الخاصة et la publique البيعة الكبرى ou البيعة العامة, la première précédant la seconde d'une période de temps plus ou moins longue.

Ce fut ce dernier qui fut plus tard nommé gouverneur de l'Ifrîk'iyya. En effet, le premier soin d'Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed fut d'équiper des troupes à destination de cette province, dont la plus grande partie était tombée entre les mains de Yah'ya b. Ish'âk' b. Ghâniya, dont il a déjà été question, pendant que l'attention des Almohades était toute à combattre les chrétiens. La première armée Almohade qui fut envoyée contre lui était commandée par Aboû' l-H'asan 'Ali b. 'Omar b. 'Abd el-Mou'min, et était, à ma connaissance, la plus nombreuse et la mieux armée et équipée que ces princes eussent réunie; on y comptait beaucoup de notables et de cheykhs Almohades. Aboû' l-H'asan se heurta aux troupes des Mayorcains entre Bougie et Constantine (1), non loin de cette dernière ville; il fut complètement battu et regagna Bougie dans un piteux état. [P. 231] Il équipa de nouvelles troupes dans les mêmes conditions que les premières et en confia le commandement à l'Almohade Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. Moûsa le vizir, qui poussa jusqu'à Constantine.

Mais alors l'émîr Aboû 'Abd Allâh nomma comme gouverneur de l'Ifrîk'iyya et dépendances, Aboû Zeyd 'Abd er-Rah'mân b. 'Abd el-Mou'min. Lui-même se rendit en 597 à Tînmelel pour visiter le tombeau de son père ainsi que ceux de ses ancêtres et d'Ibn Toûmert, puis il rentra à Merrâkech, où il séjourna jusqu'au commencement de 609 (2). Il se rendit alors, avec une armée considérable, dans la ville de Fez; après qu'il y eut séjourné trois mois et quelques jours, la nouvelle que le

(1) Cf. *Hist. des Berbères*, II, 217 et 286.

(2) Cette date des deux éditions du texte arabe imprimé ne peut être qu'une faute typographique, et il faut lire 601 : 1° l'éditeur a, comme partout, donné cette date en *chiffres*, alors que le ms doit, selon l'usage constant, l'avoir exprimée en toutes lettres; 2° la date de 601 est donnée par Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 99, 221, 286), par Zerkechi (p. 12), etc., et la suite du récit de Merrâkechi ne comporte que celle-là, qu'on retrouve plus loin (p. 204).

Mayorcain s'était rendu maître de Tunis et en avait fait prisonnier le gouverneur 'Abd er-Rah'mân, lui fit annoncer qu'il allait marcher sur l'Ifrîk'iyya.

[Antérieurement] il avait cru devoir envoyer une armée dans l'île de Mayorque à l'effet de radicalement anéantir les Benoû Ghâniya : il fit donc équiper une flotte et des bâtiments légers destinés à recevoir des cavaliers et des fantassins. Comme commandant de la flotte il désigna son oncle Aboû' l-'Alâ Idrîs b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, et comme commandant de l'armée, Aboû Sa'îd 'Othmân b. Aboû H'afç, l'un des cheykhs Almohades. Grâce à l'action combinée de ces deux chefs, l'île fut conquise de vive force, et le prince qui y commandait, 'Abd Allâh b. Ish'âk' b. Ghâniya, fut tué d'un coup de sabre que lui porta un Kurde nommé 'Omar el-Mok'addem au moment de l'attaque, alors que, sortant ivre par l'une des portes de la ville, son cheval s'était abattu; on dit même que ce Kurde se servit du propre sabre de sa victime. Cet événement ainsi que l'entrée des deux généraux à Mayorque eurent lieu en dhoû 'l-h'iddja 599 (1). Les vainqueurs confisquèrent les biens du vaincu, et sa famille réduite en captivité fut emmenée par eux à Merrâkech, montée sur des chameaux, ainsi qu'on fait pour les prisonniers; les femmes pourtant ne furent introduites que de nuit, et on les installa dans une hôtellerie (*khân*) jusqu'au moment où furent prises à leur égard des mesures de clémence : on donna l'ordre de les rendre à la liberté et de marier en les dotant celles qui le voudraient. [P. 232] Les hommes restèrent prisonniers jusqu'au jour où l'émîr étendit sa grâce sur eux, car les principaux d'entre les (Almohades) se portèrent caution en leur faveur; ils furent alors organisés en corps de troupes, comme ils le sont encore maintenant. Quant à ceux à qui avait incombé la charge de soumettre

(1) Le *Kartâs* (p. 153) place cette conquête en rebî' I 600; Ibn Khaldoûn (trad. II, 217) n'en fixe pas la date.

l'île, j'ai ouï dire que le pillage mit entre leurs mains de grandes richesses et des trésors précieux. Ce fut à Merrâkech, où il était rentré en dhoû 'l-k'a'da de cette même année, que l'émîr Aboû 'Abd Allâh fut informé de l'heureux résultat de cette expédition.

Antérieurement, en 597, s'était révolté à Soûs un homme des Djozoûla nommé 'Abd er-Rah'mân et connu sous un nom qui, dans la langue de ces peuples, signifie « fils de la bouchère » (ibn el-djezzâra); de nombreux partisans s'étaient groupés autour de ce prétendant. Les Almohades, à qui il inspira de vives craintes, avaient expédié contre lui des corps de troupes à la suite les uns des autres et qui avaient successivement été battus ; ils envoyèrent enfin une armée composée d'Almohades, de Ghozz et d'hommes des diverses catégories du *djond*, après avoir fait représenter aux Maçmoûda et aux habitants des régions voisines de Soûs que l'usurpateur ne tirait de force que de leur laisser-aller et de la condescendance qu'ils lui témoignaient ; qu'il leur suffirait de vouloir pour ne pas le laisser un jour de plus. Ces paroles soulevèrent ceux à qui elles étaient adressées, qui, pleins d'ardeur, se jetèrent sur les partisans d''Abd er-Rah'mân aussi appelé Aboû K'açba (1); ce prétendant fut livré par les siens, et sa tête coupée fut envoyée à Merrâkech.

Un de mes bons amis, alors tout jeune garçon, se trouvait à cette époque à Soûs avec son père, percepteur dans la province de Valence en Espagne. Avant même que cette nouvelle me parvînt par le canal des secrétaires Almohades à qui il était confié, je reçus de lui une lettre annonçant cette victoire et débutant comme suit : « Ceci est écrit de Soûs, après l'apparition et le plein éclat de l'aurore de la victoire, après que l'armée

(1) L'insurrection d'Aboû K'afça, comme l'appelle Ibn Khaldoûn, fut réprimée en 598, d'après l'*Hist. des Berbères*, II, 217 ; cf. aussi p. 226.

de l'erreur s'est affaiblie, qu'elle s'est dispersée et mise en lieux sûrs, alors que l'aide divine s'est fixée, que Dieu a fortifié et secouru son armée et ses auxiliaires. Disons les choses de la façon la plus concise, à cause de notre empressement et de notre hâte à faire savoir ces heureuses nouvelles. Les rebelles qui avaient rejeté « l'anse solide » (1) [P. 233] pour se saisir d'une corde réprouvée, les Almohades (daigne Dieu les secourir !) les ont serrés de la façon la plus vigoureuse, leur ont coupé les vivres, ont empêché l'arrivée de leurs auxiliaires. Soir et matin la voix de la faveur divine nous redit : « Qu'attendent-ils donc ? est-ce un seul cri qui partira du ciel et qui les saisira sans leur donner de répit ? » (Koran, XXXVIII, 14). Quand les Almohades (daigne Dieu les secourir !) songèrent à extirper ce grave ulcère et que contre leurs ennemis ils manifestèrent leurs justes desseins plus acérés que des pointes d'acier, ces rebelles percés tombèrent sur le sol et couvrirent de leurs cadavres la vaste plaine ; Dieu déçut leurs imaginations mensongères et leurs espoirs, et les confia à de plus tendres soins, à ceux de leur mère [la terre] à qui manquaient ses enfants, « c'est pour prix de ce qu'ils ont suivi ce qui indigne Dieu et dédaigné ce qui lui plaît au point qu'il a anéanti le fruit de leurs œuvres » (Koran, XLVII, 30). Dieu nous a rendus maîtres de celui qui dirigeait cet égarement, le nommé Aboû K'açba, l'armée victorieuse et fidèle l'a dompté et vaincu, et du haut jusqu'en bas le glaive lui a fendu la tête. » Le seul motif qui m'a fait rapporter ici cette lettre est le fait remarquable que celui de qui je la reçus n'avait pas encore, lorsqu'il l'écrivit, atteint l'âge de puberté.

En même temps que la nouvelle de cette victoire arriva celle de la soumisssion de l'île de Minorque, où Zobeyr b. Nedjâh', partisan d'Ibn Ghâniya, avait été attaqué et

(1) Expression tirée du Koran, II, 257 ; XXXI, 21.

tué et dont la tête, envoyée à Merrâkech, fut exposée à côté de celle d'Aboû K'açba.

[P. 234] La province d'Ifrîk'iyya, moins Constantine et Bougie, avait été conquise par le Mayorcain Yah'ya b. Ghâniya, qu'avaient favorisé dans ses projets la négligence des Almohades à son égard et l'attention apportée par l'émîr Aboû Yoûsof à la guerre contre les chrétiens en Espagne, ainsi que nous l'avons dit. En 601, l'émîr Aboû 'Abd Allâh leva et équipa des troupes nombreuses à la tête desquelles il marcha contre cette province, dont aucune ville ne lui fit d'opposition, sauf Mehdiyya des Benoû 'Obeyd, qui, grâce à sa forte position dont nous avons parlé déjà, le retint quatre mois. Le gouverneur de cette ville, cousin germain de Yah'ya b. Ghâniya et nommé par lui, Aboû 'l-H'asan 'Ali b. 'Abd Allâh b. Moh'ammed b. Ghâniya (1), fatigué de ce long siège, finit par livrer la ville et chercha d'abord à rejoindre son cousin; mais ensuite il crut préférable de députer aux Almohades pour faire sa soumission; il reçut le meilleur accueil et fut gratifié de cadeaux précieux et d'une valeur inestimable, tels que seuls les khalifes en reçoivent.

Ce fut ensuite Sîr b. Ish'âk b. Moh'ammed, le frère de Yah'ya b. Ghâniya, qui fit sa soumission; on lui fit un accueil honorable, et, après l'avoir comblé de richesses, on lui assigna de vastes fiefs. L'émîr Aboû 'Abd Allâh ne quitta l'Ifrîk'iyya qu'après y avoir rétabli, au gré de ses désirs, l'ordre qu'avait troublé Ibn Ghâniya; j'ai ouï dire qu'au cours de cette expédition il dépensa cent vingt charges d'or. Il regagna sa capitale Merrâkech, après avoir laissé dans cette province des Almohades et des troupes diverses du *djond* en nombre suffisant pour la protéger et repousser ceux qui voudraient tenter quel-

(1) Ibn Khaldoun nomme ce personnage 'Ali Kâfi b. Ghâzi b. 'Abd Allâh b. Moh'ammed b. 'Ali (*Berbères*, II, 98, 100, 221); Zerkechi (p. 12) le nomme aussi 'Ali b. Ghâzi; cf. *Kartâs*, p. 153 et 154.

que coup de main, et y avoir nommé gouverneur un cheykh almohade, Aboû Moh'ammed 'Abd el-Wâh'id, fils du cheykh Aboû H'afç 'Omar Inti.

Son séjour à Merrâkech, où il était rentré en 604, se prolongea jusqu'en 607, où, par suite de la rupture de la trêve conclue avec Alphonse, il crut devoir attaquer le pays chrétien. Il traversa la mer avec ses troupes [P. 235] en dhoû' l-k'a'da de la dite année et s'avança jusqu'à Séville, où, à l'exemple de ses prédécesseurs, il s'installa. Après y avoir séjourné jusqu'à la fin de l'année, il pénétra, au commencement de 608, sur le territoire chrétien et mit le siège devant une forteresse importante et presque inexpugnable nommée Chalba Tirra (1), ce qui veut dire en arabe « terre nue, » mais avec interversion des deux mots, selon l'usage de la langue de ces étrangers. Il s'en rendit maître après un siège où il la réduisit à la dernière extrémité, alors que son père, qui en avait autrefois commencé le siège, s'était retiré au bout de peu de jours, par commisération pour les siens et par crainte de ce qui pouvait leur arriver. La prise de cette place terrifia et déconcerta les chrétiens, de sorte qu'Alphonse se mit à convoquer, jusqu'aux régions les plus éloignées de la chrétienté, tous les chefs, chevaliers et braves qui voudraient bien répondre à son appel. Aussi de nombreuses troupes vinrent-elles le joindre tant de la Péninsule et de l'Allemagne que de Constantinople même, jusqu'où sa voix se fit entendre. Le prince d'Aragon, nommé Barchnoûni (le Barcelonnais), en fit autant. En effet, les quatre parties de l'Espagne chrétienne obéissent à autant de princes : l'Aragon, que nous venons de nommer, est au Nord-Est (2); la Castille

(1) C'est-à-dire Salva Tierra; le texte du *Kartâs* (p. 156) lit سريطوة corrigé en شربطرة, p. 207 de la trad. latine; cf. *Berbères*, II, 224. On trouve dans le *Kartâs* des renseignements détaillés sur toute cette expédition.

(2) Le texte porte جنوب (ci-dessus, note 2, p. 311 du t. XXXV).

(K'achtâl), qui est le royaume le plus important, obéit à Alphonse et s'étend du Nord au Sud, mais un peu plus vers le Sud ; le royaume de Léon (Loyoûn), qui forme la limite Nord-Ouest [de la Péninsule], a pour chef el-Baboûdj, ce qui veut dire en arabe baveux (1) ; le quatrième royaume est au Nord, là où la Grande-Mer (2) touche à la mer d'Ok'nâbos (Océan), et obéit à Ibn er-Rîk', personnage que nous avons cité plusieurs fois dans le présent ouvrage. Quant à la Péninsule hispanique dans son ensemble, les chrétiens l'appellent, depuis des temps reculés, presqu'île d'Echbâniya.

Après la conquête de Salva Tierra [P. 236], l'émîr Aboû 'Abd Allâh regagna Séville, d'où il lança dans les provinces les plus reculées des appels à la guerre auxquels répondirent une foule de combattants. Au commencement de 609, il passa de Séville à Jaën, où il resta dans l'expectative, occupé à organiser ses troupes. De son côté, Alphonse quitta Tolède à la tête d'une armée nombreuse et mit le siège devant Calatrava (K'al'at Rebâh'), qui était devenue musulmane depuis la conquête qu'en avait faite Aboû Yoûsof Mançoûr, lors de la grande bataille [d'Alarcos] ; les défenseurs de cette place, moyennant la promesse d'avoir la vie sauve, la livrèrent à l'assiégeant. Mais cela fut cause qu'Alphonse se vit abandonné par beaucoup des siens, parce qu'il ne voulut pas permettre de massacrer ceux qui se trouvaient dans cette ville : « Tu ne nous as, lui dirent-ils, amenés que pour t'aider à faire des conquêtes, et tu nous empêches de razzier et de massacrer les musulmans ! A quoi bon, s'il en est ainsi, rester plus longtemps avec toi ? ». Une rencontre eut lieu entre Alphonse et le Prince des croyants qui était sorti de Jaën, au lieu dit el-Ik'âb (3),

(1) Ibn Khaldoûn connaît aussi ce sobriquet (*Berbères*, II, 213).

(2) La *Grande-Mer*, qui désigne ordinairement l'Atlantique (par exemple, p. 247, 248 et 265 du texte), ne peut ici s'appliquer qu'à la Méditerranée.

(3) On dit ordinairement H'içn el-'Ok'âb. Les chrétiens donnent à

proche de la forteresse dite H'içn Sâlim. Alphonse, qui avait bien discipliné et organisé ses troupes, tomba à l'improviste sur les musulmans mal armés, qui furent mis en fuite et chez qui beaucoup d'Almohades furent tués. La principale cause de cette défaite fut la désaffection des Almohades, qui du temps d'Aboû Yoûsof Ya'k'oûb touchaient régulièrement leur solde tous les quatre mois, tandis que sous Aboû 'Abd Allâh elle était [souvent] en retard, notamment au cours de cette expédition, et comme ils en rendaient les vizirs responsables, ils ne marchèrent qu'à contre-cœur. J'ai ouï dire par plusieurs d'entre eux qu'ils ne tirèrent pas leurs sabres, ni ne frappèrent de leurs lances, ni ne firent aucun acte quelconque d'hostilité, et que, par ce motif, ils s'enfuirent dès la première charge que firent les Francs. Ce jour-là, lundi 15 çafar 609, Aboû 'Abd Allâh montra une fermeté plus grande que jamais prince avant lui, et sans laquelle son armée tout entière aurait été ou tuée [P. 237] ou réduite en captivité. Il regagna ensuite Séville, où il séjourna jusqu'en ramad'ân de cette année, puis il franchit la mer pour retourner à Merrâkech. Quant à Alphonse, il s'éloigna les mains pleines des richesses et des biens des musulmans, ainsi d'ailleurs que tous les siens, et se dirigea vers les deux villes de Baëza et d'Ubeda (1). De la première, qui était vide au moins pour la plus grande partie, il brûla les habitations et ruina la grande mosquée ; il alla ensuite assiéger la seconde, où se trouvaient réunis de nombreux fuyards, les habitants de Baëza et ceux de la ville même, et l'emporta de vive force au bout de treize jours ; la ville fut livrée au

cette rencontre le nom de bataille de las Navas de Tolosa, actuellement Puerto Real. Les divers récits musulmans relatifs à cette bataille, qui eut lieu le 16 ou le 17 juillet 1212, sont résumés par M. de Slane (*Berbères*, II, 225).

(1) Notre texte écrit ابذة et Édrisi, ابدة ; il ne peut être ici question d'Évora ابرة selon la leçon fautive du *Kartâs*, p. 159, l. 17 et 22 du texte.

meurtre et au pillage, et l'on y fit prisonniers assez de femmes et d'enfants pour en inonder le pays chrétien. La déroute même avait moins éprouvé les musulmans.

L'émîr Aboû 'Abd Allâh continua de séjourner à Merrâkech pendant le reste de l'année 609 et jusqu'en cha'bân 610, où il mourut. On n'est pas d'accord sur la cause de sa mort (1); la version la plus exacte que j'ai entendue est qu'il fut, le vendredi 5 cha'bân, frappé d'une attaque d'apoplexie produite par une tumeur au cerveau; il resta privé de l'usage de la parole le samedi, le dimanche, le lundi et le mardi sans vouloir consentir à la saignée que les médecins lui conseillaient; il expira le mercredi 10 de ce mois et fut enterré le jeudi, après que les plus intimes de son entourage eurent dit sur son corps les dernières prières.

Règne d'Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. Moh'ammed

Ce prince, qui s'appelle Yoûsof b. Moh'ammed b. Ya'k'oûb b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min b. 'Ali (2) et qui eut pour mère une esclave chrétienne nommée K'amar et surnommée H'okeyma, [P. 238] naquit au commencement de chawwal 594, quatre mois avant la mort de son grand-père, Aboû Yoûsof, et fut proclamé roi alors qu'il avait seize ans. Je ne sache pas qu'il ait eu d'enfants : en effet, il mourut jeune, puisque dans le cours de l'année 621 j'ai appris qu'il était mort ou en chawwâl ou en dhoû' l-k'a'da 620; son règne, commencé le 11 cha'-

(1) Le *Kartâs* (texte, p. 160) donne une version reproduite dans une note de l'*Hist. des Berb.* (II, 226); Zerkechi (p. 13) fait mourir ce prince des suites d'une morsure au pied qui lui fit un chien; Ibn Khallikan (IV, 346) dit qu'il fut tué la nuit par suite d'une méprise.

(2) Il porte le surnom d'El-Montaçir d'après le *Kartâs* (p. 160), Kayrawâni, (texte, p. 119) et Zerkechi (p. 14), ou d'El-Mostançir d'après Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 227) et Ibn Khallikan (IV, 346). Le *Kartâs* (*ibid.*) lui donne pour mère une femme issue de la race d''Abd el-Mou'min.

bân 610, fut donc de dix ans et deux mois. Il avait le teint brun-clair, le visage arrondi, les paupières très brunes; on le comparaît volontiers à son aïeul Aboû Yoûsof, tant pour sa conformation extérieure que pour son caractère.

Comme vizirs, il eut d'abord, jusqu'à la fin de 615, Aboû Sa'îd prénommé, qui avait servi son père en la même qualité. Il le remplaça ensuite par Zakariyyâ b. Yah'ya b. Aboû Ibrâhim Ismâ'îl Hazradji; Ismâ'îl était l'un des compagnons d'Ibn Toûmert, nous l'avons dit déjà, et fut tué du temps d''Abd el-Mou'min. La mère de ce vizir, qui garda sa place jusqu'à la mort de son maître, était fille d' 'Aboû Yoûsof Mançoûr.

Ses chambellans furent d'abord celui de son père, Mobachchir l'eunuque, puis Aboû' s-Soroûr Fârih' l'eunuque, qui conserva ce poste jusqu'à la fin du règne.

Jusqu'à la fin du règne aussi, la charge de k'âd'i continua de rester entre les mains d'Aboû 'Amrân Moûsa b. 'Isa b. 'Amrân, comme sous le prince précédent.

Ses secrétaires furent d'abord celui de son père et de son aïeul, Aboû 'Abd Allâh b. 'Ayyâch et Aboû' l-H'asan b. 'Ayyâch. Mais, en 619 étant en Égypte, j'ai appris que tous deux étaient morts, et qu'il avait rappelé Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Yakhlaften Fâzâzi, ancien secrétaire de l'émîr Aboû 'Abd Allâh, lequel, quand je le quittai, était k'âd'i à Murcie dans l'est de l'Espagne. On le réintégra dans son ancien poste de secrétaire en lui adjoignant Aboû Dja'far Ah'med b. Moh'ammed [P. 239] b. 'Abd er-Rah'mân b. 'Ayyâch, dont le père, bien connu dans la même carrière, a été cité par nous comme ayant été secrétaire sous trois des princes de cette dynastie. Ah'med b. Menî' était secrétaire militaire et ne fut pas changé.

Aboû Ya'k'oûb fut intronisé le jour de l'enterrement de son père, mais j'ignore s'il avait été désigné par celui-ci, qui, je le sais, éprouvait pour lui, vers la fin de ses jours, une vive répulsion provoquée par ce qu'il avait appris de la mauvaise conduite de son fils. Ceux d'entre

ses proches qui organisèrent la cérémonie étaient son grand-oncle paternel, le dernier des enfants mêmes d'ʻAbd el-Mou'min, qui était à Bougie lors de la prise de cette ville par les Mayorcains, et dont je n'ai pas jusqu'à ce jour appris la mort, à savoir Aboû Moûsa ʻIsa b. ʻAbd el-Mou'min, — et Aboû Zakariyyâ Yah'ya b. Aboû H'afç ʻOmar b. ʻAbd el-Mou'min, qui, debout auprès du prince, introduisaient ceux qui se présentaient. Des Almohades, il y avait Aboû Moh'ammed ʻAbd el-ʻAzîz b. ʻOmar b. Aboû Zeyd Hintâti, dont nous avons dit que le père avait été le premier vizir d'Aboû Yoûsof ; Aboû ʻAli ʻOmar b. Moûsa b. ʻAbd el-Wâh'id Chark'i (l'oriental) et Aboû Merwân ʻAbd el-Melik b. Yoûsof b. Soleymân, de Tînmelel. Le jeudi eut lieu l'inauguration privée; le vendredi fut consacré à la prestation du serment des cheykhs almohades et des proches, et l'inauguration publique se fit le samedi. J'y assistai et j'entendis le secrétaire Aboû ʻAbd Allâh b. ʻAyyâch, qui, debout, énonçait cette formule : « Vous jurez au Prince des croyants, fils de Princes des croyants, de la même manière que ses Compagnons l'ont fait au Prophète de Dieu, de lui obéir en tout état de cause, dans le bonheur comme dans le malheur, et d'agir loyalement envers lui, envers ses gouverneurs et envers tous les musulmans. Telles sont vos obligations envers lui; de son côté, il s'engage envers vous à ne pas retenir vos contingents en territoire ennemi trop longtemps, à ne garder pour lui rien de ce qui vous appartient en commun, à ne pas retarder le paiement de votre solde, à ne pas se dérober à votre vue. Daigne Dieu vous aider à tenir vos promesses et l'aider dans sa charge de vous gouverner! » A chaque groupe successivement la même formule fut répétée; puis arrivèrent les députations des principaux [P. 240] et des chefs des diverses villes, ainsi que les chefs des tribus, et tous vinrent successivement prêter serment.

Quatre mois après son avènement, le nouveau prince fit saisir un révolté du nom d'ʻAbd er-Rah'mân, qui prétendait être des Benoû ʻObeyd (Fatimides) et se disait le propre fils d'El-ʻAd'id (1). Cet homme était arrivé dans le pays du vivant d'Aboû Yoûsof, alors que ce prince était à Séville; mais comme il n'avait pas reçu l'autorisation qu'il désirait d'aller le trouver, il avait continué de vagabonder dans cette région jusqu'en 596, où l'émîr Aboû ʻAbd Allâh le fit mettre en prison. Il y resta jusqu'en 601, où l'émîr, partant pour l'Ifrîk'iyya, consentit à le mettre en liberté sur la demande que lui en fit Aboû Zakariyyâ Yah'ya b. Aboû Ibrâhîm Hazradji, qui se portait fort que son protégé s'abstiendrait de toute opposition à la dynastie régnante. Peu de jours après le départ d'Aboû ʻAbd Allâh, l'Obeydite quitta Merrâkech et gagna le pays des Çanhâdja, où des partisans se groupèrent autour de lui et où il acquit une grande considération, grâce à son bel extérieur et à ce que, les yeux baissés, il gardait presque toujours le silence. Deux fois je l'ai rencontré : or, chez presque aucun de ceux qui veulent se faire passer pour des gens de bien, je n'ai vu autant que chez lui de dons apparents de placidité, d'immobilité des membres, de mesure dans la parole, de recherche dans l'arrangement des mots, de soin à tout mettre à sa place, le tout joint à une dévotion exagérée. Du vivant même d'Aboû ʻAbd Allâh, il marcha sur Sidjilmâsa avec une armée considérable. Aboû' r-Rebîʻ Soleymân b. Aboû H'afç ʻOmar b. ʻAbd el-Mou'min, gouverneur de cette ville, marcha contre lui, mais fut battu et refoulé, après avoir subi de grandes pertes, vers Sidjilmâsa. Le vainqueur néanmoins se transportait d'une tribu berbère chez l'autre sans pouvoir s'installer, ni avoir de troupe sur laquelle il pût compter, car il était, par sa langue et ses origines, étranger au pays et n'y avait ni tribu, ni parenté à laquelle il pût se rattacher. Cela dura jusqu'à ce qu'il fut pris, dans des circonstances dont j'ignore le

(1) Ibn Khaldoûn (*Berbères*, II, 228) mentionne aussi cette révolte, dont le *Kartâs* ne dit rien.

détail, dans la banlieue de Fez. L'émîr, informé par le gouverneur de cette ville, Aboû Ibrâhîm Ish'âk', fils [P. 241] de l'émîr Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, de l'emprisonnement du rebelle, envoya l'ordre de le tuer et de le crucifier. On lui coupa donc la tête et on crucifia son cadavre; sa tête fut envoyée à Merrâkech, où elle fut exposée avec nombre d'autres provenant de rebelles vaincus.

Aboû Ya'k'oûb ne changea à l'égard de ses sujets rien de ce qu'avaient établi ses aïeux et n'introduisit aucune nouveauté qui le distinguât de ses prédécesseurs; mais j'ai vu que tous ceux des courtisans qui le connaissaient bien le craignaient fort à cause de son énergie et de sa vivacité. Au commencement de 611, je fus reçu par lui en tête-à-tête, et je fus saisi d'étonnement de voir sa violence, sa mobilité, ses nombreuses questions portant sur des sujets peu importants et qui sont étrangers non seulement aux princes, mais à la plupart des gens du commun. Mais jusqu'à présent on n'a vu de lui rien de ce à quoi l'on pouvait s'attendre.

Sous ce prince et postérieurement à la mort de l'Obeydite, il y eut deux autres soulèvements: le premier, qui eut lieu chez les Djozoûla de Soûs, était le fait d'un individu nommé le Fâtimide, qui fut mis à mort et dont la tête fut envoyée à Merrâkech en 612. Comme j'étais alors en Espagne, mon éloignement de la capitale ne m'a pas permis de recueillir des détails à ce propos; j'ai seulement vu la grande joie qu'on manifesta à la suite de la prise et de la mort du rebelle. Un autre individu se révolta chez les Çanhâdja et fut mis à mort en 618, après avoir, à ce que j'appris à cette date alors que j'étais en Égypte, remporté plusieurs sanglantes batailles, avoir mis en fuite des troupes nombreuses et séduit beaucoup d'hommes. Celui qui vainquit définitivement ce rebelle et rétablit l'ordre et la paix troublés fut le glorieux seyyid Aboû Moh'ammed 'Abd el-'Azîz, fils de l'émîr Aboû Ya'k'oûb b. 'Abd

el-Mou'min b. 'Ali, qui était alors gouverneur de Sidjilmâsa et de son territoire.

J'ai appris en la présente année 621 la mort de l'émîr Aboû Ya'k'oûb, arrivée en chawwâl ou dhoû 'l-k'a'da 620, mais j'ignore dans quelles circonstances (1). Alors des troubles éclatèrent et les méchants relevèrent la tête, mais ensuite, d'après ce qu'on m'a raconté, la masse du peuple et les principaux [P. 242] tombèrent d'accord pour reconnaître l'autorité du glorieux Seyyid Aboû Moh'ammed 'Abd el-'Azîz, fils de l'émir Aboû Ya'k'oûb Yoûsof, fils de l'émîr Aboû Moh'ammed 'Abd el-Mou'min b. 'Ali (Dieu ait pitié de ces deux princes, illumine leurs faces, récompense leurs bonnes œuvres et le bien qu'ils ont fait!). 'Abd el-'Azîz est un des fils cadets d'Aboû Ya'k'oûb et a pour mère Meryem, femme libre, Çanhâdjienne originaire de la K'al'at Beni H'ammâd, avec qui Aboû Ya'k'oûb, du vivant de son père, s'était marié. Cette femme et sa mère Malka, réduites en captivité lors de la prise de cette ville, furent mises en liberté par Aboû Moh'ammed 'Abd el-Mou'min, qui fit épouser Meryem à son fils Aboû Ya'k'oûb. Huit enfants, quatre garçons et quatre filles, naquirent de cette union; les garçons sont Ibrâhîm, Moûsa, Idrîs et 'Abd el-'Azîz, qui est le plus jeune. Moûsa fut tué dans la banlieue de Tâhert, en 605, par les Arabes partisans du Mayorcain (Ibn Ghâniya). Ibrâhîm mourut à Séville, en 612, alors que je me trouvais dans cette ville; Aboû 'l-'Alâ Idrîs mourut en Ifrîk'iyya, comme nous le dirons plus loin. Les filles portent les noms de Zeyneb, Rok'ayya, 'A'icha et 'Olayya. Du vivant de son père et de son frère Aboû Yoûsof, 'Abd el-'Azîz n'occupa aucune fonction publique. Après l'avènement d'Aboû 'Abd Allâh, il fut mis, en 598, à la tête de la ville de Malaga et de son territoire.

(1) Le *Kartâs* nous apprend qu'il fut tué le 12 dhoû 'l-h'iddja 620, d'un coup de corne qu'il reçut d'une vache (cf. *Berbères*, II, 229). Une autre version le fait mourir empoisonné (Zerkechi, p. 14).

De là il fut déplacé en 603 et chargé de l'important gouvernement de la tribu de Haskoûra, où il resta jusqu'à sa nomination à Sidjilmâsa. Il y conserva sa situation le reste du règne et sous le règne suivant, celui d'Aboû Ya'k'oûb (b. Aboû 'Abd Allâh). Après qu'il eut défait et tué le rebelle dont il a été parlé, il fut envoyé par Aboû Ya'k'oûb [P. 243] de Sidjilmâsa à Séville, pour remplacer dans cette dernière ville son frère Aboû 'l-'Alâ Idrîs, nommé au gouvernement de l'Ifrîk'iyyâ. Ce dernier mourut dans la même situation en ramad'ân 620, à ce que j'ai appris. Tel est le résumé de ce qu'on raconte de la carrière administrative d''Abd el-'Azîz; mais si l'on veut dire toute la vérité, on n'y trouvera de place que pour ses bonnes actions et sa justice, la terre florissante épandra ses bénédictions et le ciel versera d'abondantes pluies, grâce à sa fine intelligence, à sa belle conduite, à ses intimes pensées si dignes d'éloges ; car le sort l'a favorisé et Dieu lui a donné pour auxiliaires des gens de bien. Il était, autant que je sache, fidèle observateur du jeûne et de la prière, zélé dans sa foi ; il avait la perception correcte des choses, le caractère décidé, la main ferme ; nul ne pouvait trouver à le reprendre dans l'accomplissement de ses devoirs, nul n'avait la voix plus mouillée que la sienne en prononçant le nom de Dieu, ni ne pouvait mieux lire le Koran. Je l'ai vu alors que, plongé dans les soucis du gouvernement, le soin des affaires de ses administrés absorbait tous ses moments, et néanmoins il ne négligeait aucune de ses oraisons, ne manquait à aucune des tâches qu'il s'était assignées soit pour apprendre la science et les leçons du Koran, soit pour réciter des litanies à certains moments du jour et de la nuit. Tout cela je l'ai vu de mes yeux et je ne rapporte ou ne transcris les rapports de personne. Ajoutez à cela sa douceur de caractère, son amabilité, sa facilité d'abord pour les siens et pour tout musulman qu'il savait ou croyait homme de bien, sans parler ni de sa générosité ni de son

affabilité. Son visage, très beau, était d'un blanc très pâle ; il était de taille moyenne et avait les membres bien proportionnés. Ses enfants sont, à ma connaissance, Moh'ammed, qui est l'aîné, 'Abd er-Rah'mân et Ah'med, en outre de plusieurs filles.

[P. 244] Tel est le résumé, sommaire et sans détails, de l'histoire de la dynastie des Maçmoûda, depuis son origine en 515 jusqu'à la présente année 621, soit pendant une période de 106 ans. Nous n'avons rapporté que ce qu'il faut et ce que doit savoir celui qui s'occupe d'histoire, sans nous lancer dans des digressions inutiles concernant les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants d''Abd el-Mou'min, ni dans des détails relatifs aux fonctions qu'ils ont exercées et qu'ils ont ensuite dû quitter, à leurs mères, à leurs secrétaires, à leurs chambellans, à leurs vizirs ; car alors notre livre, perdant son caractère de résumé, serait devenu un traité développé. Si pourtant nous eussions été libre des soucis de l'existence et qu'il n'eût pas fallu compter avec le temps, nous aurions raconté tout ce que nous savions, ce que nous a apporté la renommée et ce que nous avons vu nous-même. Dans ces pages consacrées entre autres à la dynastie maçmoûdienne, nous n'avons fait entrer que ce que nous connaissions de source sûre par les livres ou par des personnes dignes de foi ou pour l'avoir vu de nos yeux, et toujours après en avoir contrôlé la vérité et recherché l'exactitude ; je me suis efforcé de ne donner à qui que ce soit la moindre chose qui ne lui appartienne pas, de ne lui rien enlever de ce qui lui est dû. C'est l'aide de Dieu que je demande, lui que j'appelle, lui devant qui je m'humilie pour qu'il fasse descendre sur moi la justesse et la rectitude de paroles et d'actes ; c'est lui qui me suffit, car il est le meilleur gérant !

Renseignements sur les Maçmoûda et leurs diverses tribus, leurs migrations et leurs établissements

Comme nous l'avons dit, le Mahdi Moh'ammed b. Toûmert réunit d'abord autour de lui dix compagnons que l'on connaît sous le nom d'*assemblée* (djemâ'a). Le premier d'entre eux est véritablement 'Abd el-Wâh'id Chark'i; vient ensuite 'Abd el-Mou'min b. 'Ali, devenu Prince des croyants; puis 'Omar b. 'Abd Allâh Çanhâdji, connu sous le nom d''Omar Aznâdj; vient ensuite Fâçka b. Oumazal [P. 245], à qui Ibn Toûmert donna les surnom et nom d'Aboû H'afç 'Omar, et qui eut une nombreuse lignée et plusieurs enfants, entre autres Ibrâhîm, Ismâ'îl, Moh'ammed (lequel avait pour mère la fille d''Abd el-Mou'min), Yah'ya, 'Isa, Moûsa, Yoûnos, 'Abd el-H'ak'k', 'Othmân, Ah'med, 'Abd el-Wâh'id. Ce dernier, nommé gouverneur d'Ifrîk'iyya en 603 par l'émîr Aboû 'Abd Allâh, mourut dans ce poste le jeudi 1er moh'arrem 618. Ibn Toûmert appelait Fâçka « le Béni » (mobârek) et disait : « Tout marchera bien tant que les miens auront avec eux ou cet homme ou quelqu'un de ses enfants. » De fait ses paroles se réalisèrent, et le concours de Fâçka, de ses fils et de ses petits-fils fut très utile. Cet homme est devenu célèbre sous le nom d''Omar Inti, et nous l'avons cité plusieurs fois déjà. Le seul de ses enfants proprement dits, encore vivant actuellement, est 'Othmân, que j'ai quitté à Murcie, où je lui fis mes adieux lors de mon départ pour venir dans ce pays-ci; il était alors gouverneur de Jaën et de son territoire, et ce fut la dernière fois que je le vis. Plus tard, étant en Égypte, j'appris qu'il avait été nommé gouverneur de Valence, puis déplacé; mais j'ignore s'il est maintenant en Espagne ou à Merrâkech. Je le regardais comme un de mes bons amis (daigne Dieu être satisfait de lui, de nous et de tous les fidèles!).

Dans la *djemâ'a* figuraient ensuite Yoûsof b. Soleymân et son frère 'Abd Allâh b. Soleymân, tous deux de Tînmelel et de la tribu nommée Mesekkâla, comme il a été dit plus haut; Aboû 'Amrân Moûsa b. 'Ali l'aveugle (*d'erîr*), beau-père d''Abd el-Mou'min, et que ce prince, lors de ses absences, laissait comme lieutenant à Merrâkech; Aboû Ibrâhîm Ismâ'îl Hazradji, qui, nous l'avons dit, se laissa tuer pour sauver la vie à 'Abd el-Mou'min; un homme de Tînmelel, où il était appelé Ibn Bîdgît, mais du nom de qui je ne suis pas sûr; enfin, Ayyoûb Djedmîwi, qui était, [P. 246] dans les premiers temps, chargé de la répartition des fiefs entre les Almohades (1).

A ces dix hommes qui formaient la *djemâ'a*, certains ajoutent Aboû Moh'ammed Wâsnâr, qui était un noir, tanneur de son métier et habitant d'Aghmât. Il avait suivi Aboû 'Abd Allâh b. Toûmert lors de son passage par cette ville, et ce personnage l'avait attaché à son service privé, à cause de son zèle religieux et de son absolue discrétion relativement à tout ce qu'il pouvait voir ou entendre. Wâsnâr veillait à ce qui concernait ses ablutions et ses curedents, lui servait d'introducteur et de chambellan, le précédait dans ses sorties. Il remplit le même service jusqu'à la mort d'Ibn Toûmert, puis devint gardien de son tombeau, et plus tard, aussi de celui d''Abd el-Mou'min; il mourut à un âge avancé, au commencement du règne d'Aboû Ya'k'oûb. Dévot des plus zélés et ascète émérite, il n'acquit quoi que ce soit et mourut sans laisser la moindre pièce d'or ou d'argent, alors que, s'il l'avait voulu, il serait devenu aussi riche que personne, à cause de son influence auprès d''Abd el-Mou'min *(sic)* et des Maçmoûda, car on n'ignorait pas ses fréquentes relations avec le chef et comment il pouvait presque à tout moment lui ressasser les mêmes choses.

(1) Les chroniqueurs ne sont pas d'accord sur les noms des membres de la *djemâ'a*; voir par exemple Zerkechi, p. 4; cf. *Berbères*, II, p. 170, note 2.

A ceux qui formaient la *djemâʿa* proprement dite se joignaient des gens de tribus qui étaient comme faisant partie de ce corps et se rattachant à ses membres. Lors des revues générales ceux qui figuraient au premier rang étaient les fils d'ʿOmar b. ʿAbd Allâh Çanhâdji; puis la famille d'ʿAbd el-Mou'min ou ceux de ses enfants qui exerçaient un commandement; ensuite ceux de la *djemâʿa* d'après leurs droits respectifs de préséance; enfin, les gens des Cinquante, ce qui constituait un nombreux personnel.

Tribus Almohades

Il y en a sept auxquelles s'applique ce nom et qui forment le corps d'armée *(djond)*, les auxiliaires et les aides, tandis que les autres Berbères et Maçmoûda leur sont soumis et obéissent à leurs ordres. La première est celle d'Ibn Toûmert, appelée tribu [P. 247] de Hergha, peu nombreuse relativement aux six autres. La seconde, celle d'ʿAbd el-Mou'min, s'appelle Koûmiya; elle compte de nombreux membres et plusieurs rameaux. Ni anciennement, ni récemment, elle n'avait joué de rôle prépondérant ni acquis de célébrité : vouée à l'agriculture, à l'élève des moutons et au commerce des marchés, elle écoulait ainsi son lait, son bois et autres menues productions; puis, devenue l'objet de la bénédiction de Celui qui élève et qui abaisse, qui donne et qui enlève, elle se trouva un matin ne plus avoir ni supérieure, ni rivale dans tout le Maghreb, grâce à ce qu'ʿAbd el-Mou'min sortit de son sein, encore que, nous l'avons dit, il ne lui appartienne pas par le sang. En troisième lieu, les gens de Tînmelel, provenant de plusieurs tribus confondues sous ce nom de lieu. Ensuite viennent les Hintâta, tribu très considérable dont une partie a autrefois joué un rôle prépondérant et acquis de la noblesse. Puis les Djenfîsa, forte et indomptable tribu qui parle le meilleur et le plus élégant dialecte [berbère]. En sixième lieu, les Djedmîwa,

dont une partie seulement est soumise; puis ensuite celles des tribus des Çanhâdja qui avaient répondu à l'appel des Almohades, et enfin une partie des tribus de Haskoûra. Telles sont les tribus auxquelles on donne le nom d'Almohades, qui touchent une solde, qui sont enrégimentées et prennent part aux expéditions militaires, tandis que les autres tribus des Maçmoûda sont proprement des sujets.

Puisque je viens de citer ce dernier nom, je vais énumérer les tribus qu'il sert à désigner et les limites de leur territoire, de façon à permettre de ne pas les confondre avec les autres Berbères. La région qu'ils occupent est, dans le sens de la largeur, bornée par la grande rivière nommée Oumm-Rebîʿ (1), qui descend des montagnes de Çanhâdja pour se jeter dans la Grande-Mer ou Océan, et sur laquelle habitent les deux tribus maçmoûdiennes de Haskoûra et de Çanhâdja; l'autre limite est constituée par le Sahara, où habitent les tribus de Lemtoûna, de Mesoûfa et de Sart'a, [P. 248] qui ne sont pas maçmoûdiennes et entre les mains de qui, nous l'avons dit, s'était trouvée l'autorité du temps des Almoravides. En longueur, ce territoire s'étend depuis la montagne de Deren (Atlas) jusqu'à la Grande-Mer ou Océan. Les diverses tribus de Maçmoûda sont celles de Haskoûra, de Dokkâla, de H'âh'a, de Redjrâdja, de Djozoûla, de Lamt'a, de Djenfîsa, de Hintâta, de Hergha et celles des habitants de Tînmelel; en outre, certaines habitent autour de Merrâkech, savoir, celles de Hezmîr, de Heylâna et de Hazradj, que les Almohades appellent les tribus *(K'abâ'il* ou Kabyles). Tels sont donc ceux à qui s'applique le nom de Maçmoûda; la race berbère comprend tout ce qui va de Tarâbolous du Maghreb (Tripoli) au fond du Soûs et tout ce qui est au delà en fait de Lemtoûna, de Mesoûfa et de Sart'a, dont le territoire

(1) On trouve quelques détails sur le bourg et la rivière de ce nom dans Edrisi (trad., p. 81); cf. *Berbères*, table géogr., p. XCVIII.

s'étend jusque là où commence le Soudan. Les Maçmoûda ont, en outre, une milice (djond) composée de soldats de races diverses, Arabes, Ghozz, Espagnols, Roûm, tribus almoravides, etc. Les Almohades, tels que nous les avons énumérés, sont divisés en deux catégories : la première est appelée *Djomoû'* et est formée par des soldats payés et résidant à Merrâkech, d'où ils ne sortent pas; la seconde, dite *'Omoûm*, réside dans les lieux d'où elle est originaire, et ne se rend à Merrâkech qu'en cas de levée en masse. Le nombre tant des Almohades soldés et habitant Merrâkech que des autres corps énumérés est de dix mille, autant du moins que j'en ai pu avoir le compte exact; cela s'entend de ceux seulement qui sont à Merrâkech et sans y comprendre les Almohades et les autres catégories de troupes du djond.

Lors des revues générales, ceux qui étaient d'abord passés en revue étaient les descendants d'Aboû H'afç 'Omar Çanhâdji, rangés en catégories par rang d'âge; puis la famille khalifale, formée par les enfants d''Abd el-Mou'min; puis la *djemâ'a* rangée par ordre de prééminence; ensuite les *Cinquante*, que suivaient les tribus dont la première était celle d'Ibn Toûmert, c'est-à-dire les Hergha; les gens de Tînmelel venaient ensuite; puis les Koûmiya, et enfin les Almohades par catégories et selon leur ancienneté de service.

[P. 249] C'est chez eux une coutume ancienne d'écrire dans les diverses provinces pour faire envoyer dans la capitale les savants de tous les genres, notamment ceux qui s'occupent de sciences spéculatives; on les appelle « T'olba de la capitale, » et ils sont tantôt plus, tantôt moins nombreux; les « T'olba des Almohades » sont une autre catégorie formée par ceux des Maçmoûda qui s'occupent de la science théologique. Nul khalife (*sic*) de cette dynastie ne tient d'audience publique ou privée sans que les principaux de ces T'olba y assistent : le khalife ouvre l'audience par une question de science (théologique) qu'il pose lui-même ou qu'il fait poser; 'Abd el-Mou'min, Yoûsof et Ya'koûb la posaient eux-mêmes. De même, chaque audience se clôturait par une prière prononcée par le khalife, à laquelle le vizir répondait *amen* à haute voix et qui s'entendait au loin. Quand le prince était en voyage, on lisait le Koran devant lui le matin et le soir, alors qu'il était sur sa monture; quand on était arrivé à une station, la première chose qu'il faisait faire dès le matin, sitôt après la prière de l'aurore, était la proclamation d'une formule où était réclamée l'aide de Dieu et affirmant la confiance qu'il inspire. C'était pour la masse le signal de se mettre en selle; puis le khalife à cheval sortait de sa tente, précédé de ses principaux parents et des cheykhs almohades marchant à grands pas et à qui il donnait alors l'ordre de monter à cheval. Cela fait, il s'arrêtait, étendait les mains et prononçait une prière à la suite de laquelle les T'olba des Almohades, placés derrière lui et marchant lentement, psalmodiaient soigneusement une portion *(h'izb)* du Koran, puis lisaient des Traditions, et enfin, tant en berbère qu'en arabe, (quelque chose) des œuvres d'Ibn Toûmert, relatives aux articles de foi. Cela terminé, le khalife s'arrêtait de nouveau, étendait les mains et prononçait une prière. Enfin, quand on arrivait au lieu du campement, les (T'olba ?) précédaient à pied le khalife jusqu'à sa tente, et quand lui-même y arrivait, il étendait les mains et recommençait une prière. On ne manque jamais quand on est en route de suivre le même cérémonial.

Quant au vendredi, voici quelles en sont les cérémonies et comment se dit le prône. [P. 250] Quand le soleil commence à décliner, le khalife, accompagné de son entourage intime, sort par un couloir du côté de la *k'ibla* et fait une prière de deux *rek'a*; puis il s'accroupit, et un lecteur habile et doué d'une belle voix lit une dizaine de versets; ensuite le principal mou'eddhin tenant le bâton sur lequel s'appuie le *khat'ib* (prédicateur) se

lève pour dire : « Midi est revenu, ô Seigneur Prince des croyants ! louange à Dieu maître des mondes ! » C'est une manière de demander la permission pour le *khat'îb* de monter dans la chaire; alors ce dernier se lève, monte en chaire, et le mou'eddhin lui tend le bâton. Quand le *khat'îb* est accroupi, l'appel à la prière est crié par trois mou'eddhin doués de très belles voix de timbres différents, et choisis après de longues recherches. Alors le *khat'îb* se lève et commence ainsi son prône : « Gloire à Dieu que nous louons et à qui nous demandons secours ! Nous recourons à Dieu pour nous garder de nos vices et de nos mauvaises œuvres ! Celui que Dieu dirige, nul ne peut l'induire en erreur; celui qui s'est trompé est sans guide. Nous témoignons qu'il n'y a de Dieu qu'Allâh seul; il n'a pas d'associé ! Nous témoignons que Moh'ammed est son serviteur et son député, qu'il l'a envoyé comme porteur de la vérité et comme moniteur avant l'heure suprême. Celui qui obéit à Dieu et à son Envoyé est dans le droit chemin; celui qui se révolte contre Dieu et son Envoyé ne fait tort qu'à soi-même, et nullement à Dieu. Je prie notre Seigneur Dieu de nous mettre parmi ceux qui lui obéissent, à lui et à son Envoyé, qui cherchent à lui plaire et à éviter son courroux. Nous ne sommes que par lui et à lui ! » Puis il dit la formule : « Nous nous réfugions en Dieu, » lit la sourate *k'âf* (sour. L) tout entière et se raccroupit de nouveau. Quant il se relève pour prononcer la seconde partie du prône (1), il s'exprime ainsi : « Gloire à Dieu, que nous louons, à qui nous demandons secours et à qui nous nous fions. Quand nous sommes auprès de lui, la force et la puissance ne peuvent rien contre nous. Nous témoignons qu'il n'y a de Dieu qu'Allâh seul; il n'a pas d'associé; nous témoignons que Moh'ammed est son serviteur et son Envoyé; veuille Dieu lui accorder ses

(1) La *khot'ba* ou prône se divise, en effet, en deux parties (voir par exemple le *Mokhtaçer* de Sidi Khalîl, p. 33, l. 7, et les commentaires *ad h. l.*; trad. Perron, I, p. 543).

grâces, à lui, à sa famille, à ses compagnons qui l'ont suivi, qui ont devancé tous les hommes en zèle et en décision, qui ont employé toutes leurs forces à l'aider et à le soutenir de leur confiance en lui, de leur sincérité et de leur fermeté de résolution ! Puisse Dieu en faire autant pour l'imâm impeccable, le guide bien connu Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. 'Abd Allâh l'Arabe, K'oreychi, Hâchemi, H'asani, Fât'imi, Moh'ammedi, qui, [P. 251] fort de son infaillibilité, a donné des ordres qui sont des arrêts irrévocables, lui qu'enveloppe une lumière éclatante et une justice manifeste grâce auxquelles rien sur la terre ne reste livré à l'obscurité ni à l'injustice ! Puisse Dieu aussi soutenir le légitime héritier de sa noblesse, son copartageant dans une illustre descendance, choisi pour devenir héritier de sa haute situation, le khalife, l'imâm Aboû Moh'ammed 'Abd el-Mou'min b. 'Ali, et aussi Aboû Ya'k'oûb, qui revendique les mêmes titres et a des droits forcés à l'honneur d'être choisi et investi ! Daigne aussi, grand Dieu ! agréer celui qui combat dans ta voie et fait revivre la tradition de ton Envoyé, le khalife et imâm Aboû Yoûsof, Prince des croyants, fils et petit-fils de Princes des croyants; soutiens le khalife et imâm Aboû 'Abd Allâh, fils des khalifes légitimes. Daigne, ô grand Dieu ! secourir leur héritier présomptif, qui s'élève à leur horizon fortuné, qui doit gouverner après eux, le khalife, imâm et Prince des croyants Aboû Ya'k'oûb, descendant à la quatrième génération de Princes des croyants. O grand Dieu ! de même que par lui tu as fixé l'autorité de l'Islam, que tu as réuni dans l'obéissance qui lui est due les cœurs des hommes, que tu as par lui porté aide à la religion de ton Prophète Moh'ammed, daigne ainsi décréter pour lui, complètement et sans restriction, ton aide victorieuse. O grand Dieu ! de même que tu l'as choisi d'entre les khalifes légitimes et les imâms dirigés, ainsi mets-le du nombre de ceux dont on suit les traces, de ceux dont le phare directeur émet

une lumière fécondante. O grand Dieu! fortifie le groupe victorieux et la *Djemâ'a,* frères de ton Prophète, troupe de ton Mahdi, au sujet desquels tu as clairement révélé que, sans discontinuité et jusqu'à l'heure suprême, ils s'occuperont de ton service; affermis-les, eux aussi bien que tous les défenseurs de la religion qui suivent leur voie, et que les Almohades, en leur fournissant les moyens d'atteindre à la victoire, à la puissance, à une suprématie manifeste! Que ton bras et ton aide leur soient le plus puissant et le plus noble secours! » Alors il fait son invocation, descend de la chaire et prononce la prière; après quoi, le khalife lui-même prononce une invocation à laquelle, nous l'avons dit, le vizir répond *amen.*

Telle est, exposée sommairement et par à peu près (1), la manière de faire de ces princes; [P. 252] mais il y a encore bien d'autres détails trop longs à exposer et peu nécessaires au lecteur de ce livre, car il en a été dit assez pour qu'on puisse conclure de ce qui est écrit dans ces pages à ce qui ne l'est pas.

Me voici arrivé (puisse Dieu mener mon lecteur à la vertu!) à la fin de l'exposé de ce que je sais relativement au Maghreb et à la vie de ses princes qui y ont régné, de leurs vizirs et de leurs secrétaires; j'ai fait comme j'ai pu, et déjà je me suis excusé de mon incapacité et de ce qui me manque, d'autant que le plus humble des serviteurs de notre Maître n'a pas l'habitude de la composition et ne s'est jamais flatté de l'avoir; il n'a fait qu'obéir au désir de Fakhr (que Dieu l'élève en dignités!) si bienfaisant, aux hautes intentions de qui il se rapporte et où il trouve sa source (de vie), qui autrement ne serait rien, car c'est leur bienveillance qui le

(1) Je conserve au mot تقريب sa valeur habituelle, qui me paraît être appelée par le contexte; voir d'ailleurs p. 252 du texte, l. dern. Le *Supplément* de Dozy, *S. V.*, cite ce passage avec le sens « exposer en détail. »

cache, c'est leur indulgence qui le couvre. Nous avons dit que notre Maître (que Dieu protège sa gloire!) avait prescrit d'ajouter à cet ouvrage la description des pays du Maghreb, d'en indiquer les villes avec mention du nombre des étapes qui les séparent depuis Bark'a jusqu'à Soûs el-Ak'ça, de décrire l'Espagne et la partie qui est aux mains des musulmans. Son serviteur n'a, comme toujours, pu faire autre chose qu'obéir promptement et remplir le service auquel l'obligent la loi et la coutume, bien que ces questions, étrangères au but poursuivi dans ce livre, soient du ressort de la géographie et aient été traitées dans de nombreux ouvrages, par exemple celui d'Aboû 'Obeyd Bekri Andalosi (1), celui d'Ibn Feyyâd' Andalosi (2), celui d'Ibn Khordâdbeh Fârisi (3), celui de Ferghâni (4) et autres traités spéciaux et approfondis. Conformément à l'intention de notre très haut Maître, nous allons rapporter de quoi lui faire connaître les limites de ces pays et lui en décrire la forme, de façon approximative et sans longueur, fidèle en cela au plan que nous avons suivi dans le reste de ce livre.

[P. 253] Il est bien établi et connu que la frontière extrême de l'Égypte, du côté de la Syrie, est El-'Arîch et, du côté du Maghreb, la ville d'Ant'âbolos connue sous le nom de Bark'a. En outre de ces limites en largeur, celles en longueur vont de la ville frontière d'Oswân (Syène) jusqu'à la ville de Rechîd (Rosette) sur le littoral de la mer Méditerranée. Voilà ce que disent les géographes et les gens versés dans ce genre de connaissances. La limite de l'Ifrîkiyya et du Maghreb est la dite ville d'Ant'âbolos ou Bark'a, qui, fondée par les Roûm, devint

(1) Voir t. XXXVI, p. 269.

(2) Cet auteur a composé un traité géographique et des chroniques (*Bayân el-Moghrib*, t. I, introd., p. 75-76).

(3) Le traité de ce géographe a été dernièrement republié et retraduit par de Goeje, Leyde 1889 (t. VI de la *Geogr. arab. bibliotheca*).

(4) Voir t. XXXV, p. 290.

ensuite la capitale de cette région et le centre de réunion des habitants. Les musulmans s'en rendirent maîtres sous le Prince des croyants 'Omar b. Khat't'âb et commencèrent par là la conquête du Maghreb. De cette ville d'Ant'âbolos à Tripoli du Maghreb, il y a près de vingt étapes, et de cette dernière à Alexandrie quarante-cinq. D'Alexandrie à K'ayrawân le pays autrefois ne présentait pas de discontinuité de culture et était jour et nuit sillonné par les caravanes. D'Alexandrie à Tripoli, il y avait des forts nombreux et très rapprochés : sitôt qu'un ennemi se montrait en mer, le fort qui l'avait aperçu allumait pour le signaler au voisin, et la lumière se transmettant de proche en proche formait une ligne continue, de sorte que la nuit trois ou quatre heures suffisaient pour que, le fait étant connu soit de Tripoli à Alexandrie, soit inversement, l'on pût s'équiper et recevoir l'ennemi. On ne cessa de pratiquer cet usage jusqu'au moment où les Arabes détruisirent ces forts et en chassèrent les habitants, lorsque, vers 440, les 'Obeydites leur laissèrent libre la route du Maghreb, alors que changèrent les rapports qu'ils entretenaient avec Mo'izz b. Bâdîs Çanhâdji et que ce prince, cessant de les faire proclamer dans les chaires, fit dire le prône au nom des Abbassides. Depuis leur destruction et jusqu'à l'époque actuelle, ces forts n'ont pas été relevés; (ce qui en reste) est habité par les Arabes descendants de Soleym b. Mançoûr b. 'Ikrima [P. 254] b. Khaçafa b. K'ays 'Aylân b. Mod'âr b. Nezâr b. Ma'add b. 'Adnân, et par d'autres, qui y sont encore aujourd'hui; les ruines des forts et des cités sont encore visibles.

Ant'âbolos est en ruines et l'on n'en voit plus que des restes. Entre Bark'a et Tripoli se trouve le fort de T'olmeytha (1), dans le voisinage duquel il y a une mine de soufre. C'est à Tripoli, encore florissant de nos jours,

(1) Il est parlé de Ptolémaïs, qui faisait partie de la Pentapole, par Édrisi (trad., p. 163) et Aboulféda (trad., II, 1re p., p. 204).

que commence le royaume maçmoûdite : pendant le règne d''Aboû Ya'k'oûb, prince de cette dynastie, elle tomba entre les mains du Mamloûk K'arâk'ouch, dont il a été question dans l'article consacré à Aboû Yoûsof; ensuite les Maçmoûda l'en expulsèrent; Yah'ya b. Ghâniya se rendit aussi maître de cette ville et d'une grande partie de l'Ifrîk'iyya, ainsi qu'il a été sommairement raconté; mais lui aussi en fut chassé par les Almohades, à qui elle appartient encore en la présente année 621.

L'Ifrîk'iyya a pour limite orientale Ant'âbolos, pour limite occidentale Constantine l'aérienne, ainsi nommée tant elle est haute et située dans une forte position; de l'une à l'autre de ces deux villes, il y a près de cinquante-cinq étapes. Quant aux limites en largeur, elles varient d'après les empiètements plus ou moins prononcés du Sahara sur la région cultivée. Le nom de ce pays dérive de celui d'Ifrîk'och, l'un des enfants de Cham, fils de Noé, qui s'y installa et qui est le père des Berbères. Ces derniers descendent tous de lui, sauf les Çanhâdja qui descendent de H'imyar. Les renseignements que nous venons de donner, à partir de ce qui concerne Ifrîk'och, sont tirés de la chronique d'Aboû Dja'far Moh'ammed b. Djerîr T'abari.

Tripoli est la première ville de la partie cultivée de l'Ifrîk'iyya. Il y a dix étapes de là à K'âbis (Gabès), située sur la Méditerranée, [P. 255] ainsi d'ailleurs que Tripoli. Des ruisseaux provenant d'une des montagnes voisines viennent se réunir dans cette ville et en font la ville d'Ifrîk'iyya la plus riche en pâturages et la plus fertile en fruits et en raisin (1). De Gabès à la petite ville de Sfak's, aussi située sur la mer, il y a quatre étapes; il y en a trois de là à Mehdiyya des Benoû 'Obeyd, déjà décrite à propos du règne d''Abd el-Mou'min. En dehors et très près de Mehdiyya se trouve la ville de Zawîla, cons-

(1) Édrisi (p. 124 de la trad.) vante aussi beaucoup la fertilité et les cultures de Gabès, et Bekri (trad., p. 44) fait de même.

truite par les 'Obeydites (Fatimides) en même temps que la précédente : ils se réservèrent Mehdiyya pour eux-mêmes, leur suite, les notables de leur armée et les principaux officiers, et installèrent à Zawîla tout le reste du peuple, les Nègres, les Ketâmiens des basses classes, etc. Quand Mo'izz se rendit à Miçr, après la conquête de cette ville par son serviteur Djawher, il fut accompagné par une troupe considérable d'habitants de Zawîla, lesquels donnèrent leur nom à la porte et au quartier, ainsi nommés actuellement au Kaire (1).

De Mehdiyya à Soûsa (Sousse), qui donne son nom aux vêtements dits *soûsî*, il y a deux étapes, et de Sousse à Tunis, il y en a trois. Tunis, qui n'existait pas comme ville autrefois, du temps des [anciens] Francs, fut construite au début de l'Islâm par 'Ok'ba b. Nâfi' Fihri pour quelque raison qu'il jugea bonne; car la grande ville [ancienne] était sur le littoral du même côté, à environ quatre parasanges de là. Elle s'appelait Carthage (K'art'adjenna) et était capitale de l'Ifrîk'iyya du temps des Romains (Roûm); dans cette ville immense, la puissance des maîtres, le degré d'obéissance auquel ils avaient réduit leurs sujets, leur absolu pouvoir se manifestent de façon à exciter l'admiration de quiconque y réfléchit, l'estime de quiconque en a connaissance. En effet, ils y ont amené les eaux de fort loin à l'aide des procédés les plus ingénieux et les plus remarquables, dont le moindre est au-dessus du talent de tous nos contemporains; elle rivalisait sous ce rapport [P. 256] avec Constantinople, qui tire son nom de celui de (l'ancien) roi Franc Constantin fils d'Hélène. Quand, sous le règne d''Othmân b. 'Affân, les musulmans se rendirent maîtres de l'Ifrîk'iyya, ils détruisirent Carthage, firent de K'ayrawân leur capitale, siège des gouverneurs et quartier général des forces militaires, et bâtirent sur le

(1) On sait que Djawher conquit l'Égypte au profit des Fatimides en 358 et fonda le Kaire.

littoral la ville de Tunis. L'emplacement choisi était occupé par un couvent très vénéré chez les Roûm, qui s'y rendaient en pèlerinage des pays les plus éloignés; ce couvent fut démoli et remplacé par une mosquée; le nom qu'on donna à la ville est celui du moine qui habitait le couvent. Tunis est encore florissante de nos jours. Après la ruine de K'ayrawân, dont nous dirons un mot, Tunis devint la capitale de l'Ifrîk'iyya; c'est la résidence des gouverneurs et là que doivent se rendre les chefs qui ont affaire avec eux. Toutes les plus belles pierres et les marbres les plus fins qu'on trouve dans cette ville proviennent de Carthage.

Six étapes séparent Tunis de Bône, petite ville du littoral dont le nom signifie en langue franque « excellente. » Entre les deux, c'est-à-dire à un jour plein d'une navigation bien suivie en partant de Tunis, on trouve la petite ville de Beni Zert (Bizerte), remarquable par le fait suivant : dans la partie de mer qui la baigne, on voit à chaque nouvelle lune apparaître une espèce de poisson qui n'y existait pas le mois précédent. Sur ce point les habitants sont unanimes et nul n'y contredit. Les pêcheurs attentifs peuvent, même sans voir le croissant, reconnaître le mois par l'espèce de poissons qu'ils pêchent. Ce fait est attribué à des influences talismaniques; que ceux-là en tiennent compte, qui s'occupent de l'influence de la lune! (1). Il y a cinq étapes à franchir de Bône à Constantine, qui est une des limites de l'Ifrîk'iyya, et, de cette dernière ville à la mer, il y a deux étapes ou un peu plus. [P. 257] Telles sont les villes maritimes ou peu éloignées de la mer que l'on trouve en Ifrîk'iyya; mais il y a, en outre, d'autres villes situées du côté du Sahara, et dont je parlerai après avoir terminé ce qui a trait au littoral du Maghreb.

Cinq étapes peu lourdes séparent Constantine de Bougie, capitale des Benoû H'ammâd les Çanhâdjiens;

(1) Édrisi (trad., p. 133) rapporte le même fait.

c'est de ceux-ci que K'al'a des Benoû H'ammâd tire son nom; leurs possessions s'étendaient de Constantine au lieu déjà cité de Sîwisîrât, qui est à près de neuf étapes de Bougie. Ils régnèrent à Bougie et dans cette région jusqu'à l'expulsion de Yah'ya, prince de cette dynastie, par 'Abd el-Moumin b. Ali, ce que nous avons raconté.

De Bougie à une petite ville du nom d'El-Djezâ'ir (Alger), qui appartient à la tribu des Benoû Mezghanna, il y a près de quatre étapes; ces deux villes sont sur le littoral de la mer Méditerranée. D'Alger à la petite ville de Ténès, il y a quatre étapes, et de Ténès à Oran, sept; d'Oran à Ceuta, environ dix-huit. C'est vis-à-vis Ceuta que viennent se joindre les deux mers de Mânitas ou mer de Roûm et celle d'Oknabos (1) ou Grande-Mer, à l'entrée du détroit dit ez-Zok'âk' (Gibraltar). Dix-huit milles séparent Ceuta de l'Espagne; mais ensuite le détroit se resserre progressivement sur la côte des Berbères jusqu'au lieu dit K'açr Maçmoûda, qui est à une demi-journée de Ceuta, et sur la côte d'Espagne jusqu'à l'endroit dit Tarifa (Djezîra T'arîf) vis-à-vis K'açr Maçmoûda : en cet endroit, qui est le plus resserré, le bras de mer qui sépare les deux localités n'a que douze milles de large. Tout le jour, on peut d'une rive découvrir les plages sablonneuses de l'autre. [P. 258] D'après les chroniqueurs, les Roûm avaient autrefois construit un pont par-dessus ce détroit, mais il fut recouvert par les eaux en fureur. Des habitants de Tarîfa disent qu'ils le voient encore quand la mer est calme et l'eau claire.

De Ceuta à Tanger (T'andja), point extrême du détroit où les deux mers se réunissent, il y a par terre une pleine journée de marche. Cette dernière ville est sur le littoral de la Grande-Mer, connue chez nous sous le nom de Mer environnante, par delà laquelle il n'y a plus de terre habitée, et qui rejoint la mer des Indes et l'Abys-

(1) Sur ces deux noms de Mântas ou Mânitas et d'Ok'nabos, voir ci-dessus les notes 2 et 3 de la p. 210 du t. XXXV.

sinie (1). C'est là la dernière ville du Maghreb proprement dit, car celles qu'on trouve ensuite sont situées vers le Sud, Selâ (Salé) et Merrâkech par exemple. Le pays tourne vers le Sud pour arriver à l'Abyssinie et à l'Inde. On voit donc que la première ville du Maghreb sur le littoral méditerranéen est Ant'âbolos ou Bark'a, et la dernière Tanger sur l'Océan, séparées par une distance approximative de quatre-vingt-seize étapes.

Après cette énumération des villes maritimes du Maghreb, nous en venons à celles de l'intérieur, tant d'Ifrîk'iyya que du Maghreb. De Gabès à K'afça (Gafça), il y a trois étapes, et de celle-ci à Tawzer (Tozeur), il y en a quatre. Tawzer est la capitale et la principale ville du Djerîd, pays qui se divise en deux parties : l'une, formée par Tawzer et les cantons qui y sont rattachés, porte le nom de K'ast'îliya; l'autre s'appelle le Zâb et comprend la ville de Beskara (Biskra) et ses dépendances. Quatre étapes séparent Tawzer de Biskra, non loin de laquelle, à deux étapes, se trouve la petite ville de Nek'âous (Ngaous). Telles sont les villes d'Ifrîk'iyya qui avoisinent le Sahara et qui sont reliées entre elles par un grand nombre de bourgades [P. 259] trop petites pour que nous les énumérions.

Entre Tunis et Tawzer, à trois étapes de la côte, se trouve la célèbre ville de K'ayrawân, capitale de l'Ifrîk'iyya depuis la conquête musulmane. Il y eut toujours des officiers nommés pour la gouverner sous les dynasties Omeyyade et Abbaside; mais quand celle-ci commença à chanceler et que quelque indépendance fut acquise par les Aghlabides, c'est-à-dire les Temîmiens descendants d'Aghlab b. Moh'ammed b. Ibrâhîm b. Aghlab, K'ayrawân devint la capitale de ces princes et le resta jusqu'à leur expulsion opérée par les 'Obeydites pendant leur séjour en Ifrik'iyya. Quand ils se rendirent

(1) On trouve dans l'*Introduction* de la traduction de la géographie d'Aboulféda, par Reinaud, l'exposé des doctrines géographiques des Arabes.

de là en Égypte, ils nommèrent gouverneur de cette région Zîri b. Menâd Çanhâdji, dont la descendance continua d'y régner jusqu'à l'expulsion par les Arabes du dernier de ces princes, Temîm b. Mo'izz b. Bâdîs b. Mançoûr b. Boloddjîn b. Zîri b. Menâd. Livrée alors au pillage et à la dévastation, K'ayrawân ne s'est plus relevée de ses ruines; il y subsiste encore quelques habitations où s'abritent les cultivateurs et les paysans. Autrefois, depuis la conquête jusqu'à la mise à sac qu'en firent les Arabes, cette ville était la capitale scientifique du Maghreb; les savants les plus distingués du pays en provenaient et c'était là que les indigènes de la région allaient puiser la science. Sur cette ville, son panégyrique, ses savants, ses hommes pieux et distingués, ses ascètes, il existe plusieurs ouvrages bien connus, entre autres ceux d'Aboû Moh'ammed b. 'Afîf et d'Ibn Ziyâdat Allâh T'obni. Lors de la ruine qui la frappa, les habitants se dispersèrent de tous côtés, les uns en Égypte, d'autres en Sicile et en Espagne; un groupe important gagna l'extrême Maghreb et s'installa à Fez, où leurs descendants se trouvent encore.

Voilà un aperçu de ce qui concerne l'Ifrîk'iyya, où se trouvent encore beaucoup d'autres villes ruinées dont j'ignore les noms : je suis, en effet, peu au courant des détails de son histoire, car Tunis est la seule ville de ce pays [P. 260] que j'aie vue d'une manière spéciale, lorsque, venant d'Espagne, je m'y rendis par mer en 614. Les informations transcrites ci-dessus proviennent des renseignements oraux que j'ai recueillis.

Voici, au sujet de la ruine de K'ayrawân, les vers qu'a faits Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû Sa'îd b. Cheref Djodhâmi :

> [T'awîl] A tes yeux les fautes de K'ayrawân sont si grandes qu'elles ont lassé jusqu'à l'extrême indulgence de Dieu; tu crois qu'elle n'a été punie que pour ses crimes! Mais autrefois nulle ville n'en a-t-elle commis?

Au delà de Constantine, dernière ville de l'Ifrîk'iyya et

qui n'est proche ni de la mer, ni du Sahara, commence le Maghreb proprement dit par la petite ville de Mîla, qui est au sud de Bougie, à trois étapes vers l'intérieur. K'al'a des Benoû H'ammâd est également au sud de Bougie, dont elle est éloignée de quatre étapes. Voici la route que suivent les voyageurs pour se rendre de Bougie à Merrâkech : d'abord de Bougie à Tlemcen, il y a vingt étapes, en passant par de petites villes, telles que Milyâna, Mâzoûna, Oran, cette dernière sur le littoral. Tlemcen est à quarante milles de la mer, trajet qu'on peut faire en une forte journée de marche. De Tlemcen à Fez, il y a dix étapes, dont sept jusqu'à la ville de Ribât' Tâzâ, et trois de Tâzâ à Fez. A dix étapes au sud de Tlemcen se trouve dans le Sahara la ville de Sidjilmâsa (Sedjelmesse), qui est à égale distance, c'est-à-dire à dix étapes de chacune des villes de Tlemcen, Fez et Merrâkech. Fez est la capitale actuelle et le centre intellectuel du Maghreb, l'endroit où se sont concentrées la science de K'ayrawân et celle de Cordoue, ville qui était le centre de l'Espagne comme K'ayrawân l'était du Maghreb. Après la ruine de cette dernière ville par les Arabes et la déchéance [P. 261] que subit Cordoue par suite de la dispersion des Omeyyades après la mort d'Aboû 'Amir Moh'ammed b. Aboû 'Amir et celle de son fils, les savants et les hommes distingués de toute catégorie de l'une et de l'autre de ces villes s'enfuirent loin des lieux où le trouble régnait, et la plupart s'installèrent à Fez. Aujourd'hui cette ville est dans l'état le plus prospère; les habitants sont des plus habiles et des plus fins, leur dialecte est le plus élégant qu'on parle dans cette partie du monde, et j'ai toujours entendu les vieillards la traiter de « Baghdâd du Maghreb. » Mais cette qualification n'est pas juste, car il n'y a dans cette région ni finesse, ni élégance de quelque genre que ce soit qui ne proviennent de Baghdâd et ne soient copiées sur ce qu'on y trouve; mon allégation ne sera réfutée par nul Maghrebin.

Si les Lemtoûna et les Maçmoûda se sont fixés à

Merrâkech et en ont fait leur capitale, ce n'est pas qu'elle l'emporte en quoi que ce soit sur Fez, c'est parce qu'elle est plus proche des montagnes des Maçmoûda et des plaines des Lemtoûna. Sans ce motif, Merrâkech ne serait pas devenue capitale, car Fez y a plus de titres. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une ville offrant plus d'avantages, mieux pourvue de vivres et aux environs plus fertiles; elle est, en effet, entourée d'une ceinture ininterrompue d'eau et d'arbres, tandis qu'au-dedans des portes et renfermées dans les murailles plus d'une quarantaine de sources forment des ruisseaux qui serpentent autour de la plupart des habitations. Dans la ville même et sous les murs, il existe environ trois cents moulins hydrauliques. C'est, à ma connaissance, la seule ville du Maghreb qui n'ait pas besoin de recourir à l'importation, sauf pour les épices; non seulement elle se suffit à elle-même pour les choses indispensables, mais elle écoule ses produits au dehors et y sème l'abondance.

De Fez à Miknâsat ez-Zeytoûn (Mequinez), il y a une pleine et forte journée de marche; il y a quatre étapes de Miknâsat à Salé, qui est située sur la Grande-Mer [P. 262] ou Océan, vers le Sud, comme nous l'avons dit, et à l'embouchure du Wâdi er-Rommân, qui s'y jette dans l'Océan.

Les Maçmoûda avaient fondé sur le littoral de cette mer et du côté de Merrâkech une grande ville à laquelle ils donnèrent le nom de Ribât' el-Fath'; commencée par Aboû Ya'k'oûb Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min, elle fut achevée par son fils Ya'k'oûb, qui y édifia une grande mosquée déjà citée. On raconte qu'ils la bâtirent d'après l'ordre d'Ibn Toûmert, qui leur avait dit : « Vous bâtirez une grande ville sur le littoral de cette mer (c'est-à-dire l'Océan); ensuite vos affaires marcheront mal, et à la suite de divers soulèvements vous serez réduits à la possession de cette seule ville; puis Dieu vous donnera la victoire, vos affaires se rétabliront et vous recouvrerez

votre situation antérieure. » C'est pourquoi ils la dénommèrent Ribât' el-Fath'. Entre cette ville et l'ancienne Salé se trouve la rivière dont il a été question, sur laquelle on bâtit un pont de bois et de pierre qu'on employait lors des basses eaux, tandis que, quand elles étaient hautes, on passait la rivière en barque (1).

Il y a neuf étapes de Ṣalé à la capitale Merrâkech, qui est la dernière ville du Maghreb. Les fondements de cette ville furent jetés par le prince almoravide Tâchefîn b. Ali, et elle reçut ensuite des accroissements successifs des mains de son fils Yoûsof b. Tâchefîn et de son petit-fils 'Ali b. Yoûsof b. Tâchefîn. Les Maçmoûda, qui en devinrent ensuite maîtres, y firent des additions qui l'agrandirent énormément, si bien qu'aujourd'hui elle forme un carré

---

(1) L'Esmîr ou Wâdi Boû-redjrâdj, qui sépare les deux villes de Salé et de Rabat, est aussi nommé Wâdi er-Rommân, à en juger par ce que dit notre auteur quelques lignes plus haut, mais nous n'avons pas retrouvé ce nom ailleurs. Salé est au bord de la mer, à deux milles de l'emplacement d'une ancienne Châla ou Chella, laquelle est seule mentionnée par Bekri (trad. fr., p. 202; cf. Édrisi, trad., p. 83; Ibn Haukal, p. 57). Salé, dont le nom revient souvent dans l'histoire des Almohades, doit être assez ancienne, car en outre de ce qu'en dit Ibn Haukal, on sait qu' 'Abd el-Mou'min fit la conquête de cette ville en 541 (Ibn el-Athîr, X, 411; Zerkechi, p. 5; Ibn Khallikan, II, 183) ou en 528 (*Kartâs*, p. 176). Ibn el-Athîr ne parle pas de Rabat ni de sa fondation, dont il a été question *suprà*, p. 28. Reinaud (trad. d'Aboulféda, II, 174 et 183) affirme, sans en donner aucune preuve, que l'existence de Rabat est antérieure de plus de deux siècles à 'Abd el-Mou'min, et confond, à la suite du géographe qu'il traduit, Rabat et Mehddiyya (de même que l'*Afrique* de Marmol, Paris, 1667, II, 141; cf. Léon l'Africain, Lyon, 1556, t. I, p. 116, 119 et 232, et Ramusio, p. 61 *a*). Ibn el-Athîr (XII, 95) paraît également avoir confondu ces deux villes et attribue à Ya'k'oûb la fondation de la seconde. C'est Mehdiyya (la Mamora de certaines de nos cartes, Hœst, *Nachrichten*, p. 87), qui, située sur la mer et au *nord* de Salé, doit son origine à 'Abd el-Mou'min, ainsi que l'indique son nom et conformément au témoignage du *Mochtarik* (p. 410) et du *Merâçid* (III, 178; cf. Dozy, *Recherches*, 3e éd., t. II, p. 452 et 453). Il est bien question de Rabat à l'époque d''Abd el-Mou'min dans un passage du *Kartâs* (p. 125, l. 10; cf. trad. Tornberg, p. 405), mais il doit s'y agir de l'emplacement qu'occupa plus tard cette ville.

de quatre parasanges de côté si l'on y comprend les palais des enfants d''Abd el-Mou'min. Les Maçmoûdites y amenèrent des eaux abondantes, qui y manquaient auparavant et y élevèrent des châteaux tels que n'en avait eu aucun de leurs prédécesseurs, si bien qu'elle devint parfaitement belle. Comme l'a dit un ancien :

[Ramal] Si on la dit parfaite, ce n'est pas à cause de la perfection d'une de ses parties, mais de toutes.

[P. 263] Cette ville est le lieu où, sortant du sein de ma mère, j'entrai en contact avec la terre, le 7 rebî' II 581, au commencement du règne d'Aboû Yoûsof Ya'k'oûb b. Yoûsof b. 'Abd el-Mou'min b. 'Ali. A l'âge de neuf ans j'en sortis pour aller à Fez, que je ne quittai pas avant d'avoir soigneusement appris le Koran et ses diverses leçons auprès de plusieurs maîtres éminents dans cette science et celle de la grammaire. Je retournai ensuite à Merrâkech, et je ne cessai d'aller et venir de l'une à l'autre de ces deux villes jusqu'au commencement de 603, où je me rendis en Espagne. Dans ce pays, je rencontrai maintes et maintes personnes distinguées de toute sorte, mais je n'en retirai rien autre chose que d'apprendre leurs noms, leurs dates de naissance et de décès et [les noms de] leurs sciences, tandis qu'ils gardaient pour eux-mêmes toute leur supériorité. Nul ne peut empêcher les dons de Dieu, ni donner ce qu'il refuse; « il couvre de sa miséricorde qui il veut, il est maître de faveurs immenses » (Korân, III, 67).

Après Merrâkech, qui est la dernière des villes grandes et connues du Maghreb, il n'y en a plus qui aient de la réputation et de la prospérité, sauf quelques petites villes du Soûs el-Ak'ça, entre autres Târoûdânt, capitale et centre de réunion du Soûs, et Zodjondar, qui est habitée par les mineurs occupés à extraire l'argent d'une mine voisine. Dans le pays des Djozoûla, il y a la capitale nommée El-Kosta; dans le pays des Lamt'a, il y a également la capitale nommée Noûl des Lamt'a. Telles

sont les villes situées par delà Merrâkech et dont je connais, pour y être allé, Târoûdânt et Zodjondar; je sais que ces deux dernières, et notamment Zodjondar à cause de ses mines, sont fréquentées par des marchands et d'autres personnes; mais la ville des Djozoûla et celle des Lamt'a ne reçoivent d'autres visiteurs que leurs propres habitants.

[P. 264] **Noms et emplacements des mines d'argent, de fer, de soufre, de plomb et de mercure existant au Maghreb.**

La mine de soufre entre Bark'a et Tripoli, proche du château de T'olmeytha, a été précédemment citée. Entre Ceuta et Oran, près du littoral, on trouve à Timsâmân une mine de fer. Entre Salé et Merrâkech, à environ une journée ou un peu plus du littoral, on trouve encore à Isantâr une mine de fer; ce lieu n'est pas situé sur la route que suivent les voyageurs, et l'on n'y va que pour en emporter du fer. Il existe une mine d'argent non loin de Miknâsa, à la distance de trois étapes, au fort de Warkennâs. Dans le Soûs, nous avons cité la mine de Zodjondar, mais ce n'est pas dans cette localité même qu'on extrait l'argent; il y a encore dans la même contrée deux mines de cuivre et une mine de tutie, minéral dont on se sert pour étamer le cuivre rouge et le rendre jaune.

En outre de ces mines, les seules qu'on trouve dans le littoral marocain (*'adwa*), il s'en rencontre en Espagne. En pays chrétien, il y a à l'Ouest une mine d'argent dans le lieu dit Chantara; à quatre étapes de Cordoue, à Chelwen [ou Cheloûn], existe une mine de mercure dont les produits s'exportent dans tout le Maghreb; à une journée et demie d'Almeria, et faisant partie de cette province, se trouve la mine de plomb de Delâya (Dalias) et une autre de fer à Bekkârich, à la même distance d'Almeria et dans la même province; entre Xativa et Denia,

à une demi-journée de celle-ci, il y a une mine de fer à Awriba. Telles sont toutes les mines de l'Espagne. Quant à l'or, on le fait venir du Soudan.

[P. 265] Grands fleuves du Maghreb

On trouve d'abord en Ifrîk'iyya, à une demi-étape de Tunis, le fleuve nommé Badjarda [Bagrada ou Medjerda], qui prend sa source dans une montagne de la région et se jette dans la Méditerranée. Il y a ensuite le fleuve de Bougie ou le Wâdi Kebîr, qui fait l'agrément de cette ville et le long duquel sont situés les jardins et les châteaux. Entre Tlemcen et Ribât' Tâzâ, on trouve la Molwiya (Molouya), qui se jette aussi dans la Méditerranée. Le Seboû contourne Fez à l'Est et à l'Ouest et est peu éloigné d'une autre grande rivière, la Wargha; tous deux ont leur embouchure dans la Grande-Mer ou Océan, après que leurs eaux se sont mêlées à l'endroit dit Ma'moûra. Entre Salé et Miknâsa, on rencontre le Yaht (1), qui se jette aussi dans l'Océan; ensuite la rivière de Salé déjà citée. Entre Salé et Merrâkech, à trois étapes de celle-ci, coule l'Oumm Rebî', qui prend sa source à Wânsifan, dans les montagnes des Çanhâdja, et se jette aussi dans l'Océan. A quatre milles de Merrâkech, on trouve le Tânesîft, que l'on franchit sur un très grand pont. Viennent ensuite la rivière de Soûs el-Ak'ça et celle de Chefchâwa, dans le pays des H'âh'a. Elles se jettent toutes dans l'Océan. Telles sont dans le Maghreb les rivières qui roulent un volume d'eau assez considérable et qui ne tarissent ni en été, ni en hiver; nous passons sous silence les petits *oued* et les rivières qui restent à sec pendant l'été.

(1) Il s'agit probablement de l'oued Beht de nos cartes, qui se perd dans le marais de Ma'moûra, entre Salé et Mehdiyya (voir *Berbères*, table géographique; Bekri, p. 305).

L'Espagne, ses villes et ses fleuves

Connue dès longtemps chez les Roûm sous le nom d'Echbâniya, cette péninsule a des limites que nous avons données au commencement de ce livre, ce qui nous dispense de les redire ici. Autrefois les habitants en étaient [P. 266] Çabéens, c'est-à-dire qu'ils adoraient les astres dont ils s'efforçaient de se concilier l'influence et qu'ils tâchaient de se rendre favorables par des sacrifices de divers genres : c'est ce qu'attestent des talismans qu'on y trouve et qui proviennent des anciens. Ils se convertirent ensuite au christianisme, lors de la prédication de cette religion par les adeptes du Messie. Devenue partie de l'empire romain, cette contrée recevait comme gouverneurs ceux que lui envoyait l'empereur et qui avaient pour capitale T'âlik'a, grande ville située à deux parasanges de Séville et dont les traces sont encore visibles de nos jours. Les Goths, qui étaient une tribu franque, en firent ensuite la conquête et en expulsèrent les anciens maîtres, qu'ils refoulèrent dans Rome, leur ville principale; eux-mêmes firent de cette contrée un très grand royaume, qui dura près de trois cents ans et qui avait pour capitale Tolède, située presqu'au centre de la Péninsule. Leur autorité s'y maintint jusqu'à la conquête musulmane, qui eut lieu en ramad'ân 92, comme nous l'avons dit au début de cet ouvrage. Les nouveaux maîtres choisirent Cordoue comme capitale et centre de l'administration de toutes les affaires gouvernementales. Cette ville conserva le même caractère jusqu'aux troubles amenés par la chute des Omeyyades d'Espagne, à la mort de H'akem Mostançer, lorsque le pouvoir tomba entre les mains d'Aboû 'Amir Moh'ammed b. Aboû 'Amir et de son fils au détriment de Hichâm Mo'ayyed b. H'akem Mostancer, faits narrés plus haut.

Après cet exposé sommaire des vicissitudes historiques de la Péninsule, j'en viens à ce qui frappe au pre-

mier abord les regards de quiconque porte son attention sur les limites et les villes de ce pays. Les deux mers Méditerranée et Océane, cela a été dit, se réunissent vis-à-vis Ceuta; le détroit se resserre progressivement jusqu'au point où les deux côtes sont le plus rapprochées, entre K'açr Maçmoûda en Afrique et Tarifa en Espagne, pour ensuite s'élargir; [P. 267] il commence du côté de Tanger à la montagne dite T'araf Echbertâl (cap Spartel) en saillie sur l'Océan, et finit à la montagne qui est à l'est de Ceuta. En faisant la traversée de Ceuta en Espagne, on aborde à la ville d'Algéziras, et à Tarifa si l'on part de K'açr Maçmoûda. A proprement parler, Algéziras est sur le littoral de la Méditerranée et Tarifa sur le littoral de l'Océan; une distance de dix-huit milles sépare ces deux endroits. A l'est d'Algéziras se trouve la montagne nommée Djebel el-Fath' ou Djebel T'ârîk', qui a une pointe, le T'araf el-Fath', en saillie sur la mer; c'est là que se trouve, pour l'Espagne, le confluent des deux mers.

Après avoir parlé du détroit, venons-en aux villes, qui sont en grand nombre, mais dont la plupart sont aux mains des chrétiens. Je vais énumérer celles qu'ils possèdent actuellement tant à l'Est qu'à l'Ouest, mais sans m'arrêter aux distances qui les séparent entre elles, la présence des chrétiens ne permettant pas de les savoir. La première à la frontière nord-est sur la Méditerranée est Barcelone, ensuite Tarragone, puis Tortose; ces trois villes sont situées sur la Méditerranée (Dieu les veuille rendre aux musulmans !). Dans cette même direction, mais dans l'intérieur des terres, on trouve Saragosse, Lérida, Fraga et K'al'at Ayyoûb (Calatayud) : toutes appartiennent au prince qui règne à Barcelone et forment le pays appelé Aragon. Dans la région nord-ouest on trouve Tolède, Cuenca, Ouk'lîdj (Ucles اقليش d'Édrisi), T'alabeyra (Talavera), Makkâda (Moqueda?), Machrît' (Madrid), Wabdh (Huete وبذة d'Édrisi), Avila et Chok'oûbiya (Ségovie), [P. 268] qui toutes appartiennent à

Alphonse et forment le pays de Castille. Le royaume voisin de ce dernier, un peu vers le Nord, est celui de Loyoûn (Léon), où règne El-Baboûdj et où il y a aussi beaucoup de villes : Zamora, Salamanque, Es-Sibt'ât (Ciudad Rodrigo), Coïmbre. Le royaume de l'Ouest, situé sur l'Océan et gouverné par Ibn er-Rîk', renferme les villes de Lisbonne, de Santarem, de Béja, de Cintra, de Saint-Jacques, d'Évora et beaucoup d'autres dont je ne me rappelle pas les noms. Telles sont les villes appartenant aux chrétiens et voisines des possessions musulmanes; mais par delà, du côté du pays des Roûm, il y a beaucoup d'autres villes peu connues chez nous à cause de leur éloignement et de leur situation en plein pays chrétien : jamais les musulmans n'en ont été maîtres, car lors de la conquête ils ne soumirent que la plus grande partie, mais non la totalité de la Péninsule.

Je vais énumérer maintenant les villes appartenant encore aux musulmans, en disant clairement le nombre d'étapes qui les séparent les unes des autres et leur plus ou moins de proximité de la mer. De nos jours, la première possession musulmane en Espagne est le petit fort de Peniscola sur le bord de la Méditerranée, à trois étapes de Valence; voisin du territoire chrétien, il est à deux étapes ou un peu plus de Tortose. Vient ensuite Valence, qui jouit d'une grande fertilité et d'un climat très tempéré, et que les Espagnols appelaient autrefois *Mot'ayyeb el-Andalos* (bouquet de l'Espagne); Mot'ayyeb veut dire chez eux un bouquet formé de fleurs odorantes où figurent le narcisse, le myrthe, etc., et Valence fut ainsi appelée à cause de ses nombreux arbres et du parfum qu'ils exhalent. De Valence à la Méditerranée, il y a près [P. 269] de quarante milles. On trouve ensuite, à deux étapes de là, la ville de Chât'iba (Xativa) et, entre les deux, la petite ville de Djezîrat ech-Chok'r (Alcocer?) appelée île (djezîra) parce qu'elle est au milieu d'une grande rivière qui l'entoure de tous côtés et qu'on n'y a accès que par le pont. De Xativa à Dénia, qui est sur la Médi-

terranée, il y a une pleine journée de marche, et de Xativa à Murcie, qui est à dix parasanges de la Méditerranée, il y a trois jours. De Murcie à Grenade, on compte sept étapes. La même région renferme, en outre, d'autres petites villes intermédiaires : près de Murcie le fort de Lorca, celui de Bellis (Velez?), celui de K'olya (?), puis la petite ville de Bast'a (Baza) et celle, à un jour de Grenade, de Wâdi-âch ou aussi Wâdi' l-achi (Guadix), comme j'ai entendu les poètes le prononcer dans leurs vers. Tous ces lieux se trouvent entre Grenade et Murcie. Vis-à-vis Wâdi-âch, et à deux fortes étapes, se trouve la ville bien connue d'Alméria, qui est sur la Méditerranée et dont les remparts sont battus par les vagues. Après Alméria, et toujours sur la Méditerranée, qui baigne aussi les remparts de cette petite ville, on trouve le fort d'Almunecar, séparé par quatre étapes d'Alméria et par trois de Malaga. De cette dernière à Algéziras, il y a trois fortes étapes. C'est à Algéziras ou à Djebel el-Fath', nous l'avons dit, que se trouve le confluent des deux mers. Les villes musulmanes de l'Espagne sur le littoral méditerranéen sont donc Algéziras, Malaga, Almunecar, Alméria et Dénia, ces deux dernières étant à environ huit étapes l'une de l'autre; au delà de Dénia, on trouve le fort déjà cité de Peniscola. Toutes ces villes sont en contact immédiat avec la mer, [P. 270] tandis que, comme nous l'avons dit, Valence en est à près de quatre milles.

Parlons maintenant de celles de l'intérieur. Grenade est à quarante milles de la mer, soit à une forte journée ou à deux petites. Deux étapes séparent Grenade de Jaën, qui est à trois étapes de la Méditerranée et à deux de Cordoue. Il a été dit que celle-ci resta la capitale et le centre gouvernemental de l'Espagne musulmane jusqu'à la chute des Omeyyades; elle arriva à un degré de force et à un nombre d'habitations et d'habitants tels que nulle ville n'y arriva jamais. D'après Ibn Feyyâd' dans sa chronique de Cordoue, il y avait, rien que dans le faubourg oriental de cette ville, cent soixante-dix femmes occupées à transcrire le Koran en caractères koûfiques. Par ce qui se faisait dans un seul quartier, qu'on juge de l'ensemble de la ville ! Elle renfermait trois mille porteurs du bonnet dit k'alansowa, que pouvaient alors porter ceux-là seuls qui étaient capables de donner des consultations juridiques. J'ai ouï dire en Espagne par plus d'un cheykh du pays qu'à trois parasanges de Cordoue les piétons étaient encore éclairés par les lumières de la ville. C'est là que se trouve la grande mosquée cathédrale bâtie par Aboû' l-Mot'arref 'Abd er-Rah'mân b. Moh'ammed surnommé En-Nâçir li-Dîn Allâh, et à laquelle son fils H'akam Mostançir fit des additions encore reconnaissables aujourd'hui. D'après Aboû Merwân b. H'ayyân dans sa chronique de Cordoue, le peuple, après les additions faites à la mosquée par H'akam, s'abstint pendant plusieurs jours d'y aller prier. Le prince, qui l'apprit, en demanda le motif, et il lui fut répondu qu'on disait dans le peuple ne pas savoir quelle était la provenance des sommes dépensées dans ces constructions. Alors il fit venir le k'âd'i Aboû 'l-H'akam Mondh'ir b. Sa'îd Balloût'i, [P. 271] assisté de ses témoins instrumentaires (1), et se tournant dans la direction de la Mekke, il jura dans les formes légales habituelles qu'il n'y avait pas dépensé un dirhem qui ne provînt du quint du butin. Quand le serment prêté par le prince fut connu, on retourna prier dans la mosquée. C'était aussi avec le produit du quint que son père en avait payé la construction, et ce fut de l'argent de même provenance qui solda les agrandissements qu'y fit postérieurement Aboû 'Amir Moh'ammed b. Aboû 'Amir. Cette mosquée tout entière bâtie avec le produit du quint, est très véné-

(1) D'après Ibn el-Faradhi (éd. Codera, II, p. 17), qui fait un grand éloge de ce juge et savant, Balloût'i, qui était d'origine berbère, mourut en 355. — On sait que la présence de deux témoins hommes de bien (vulgairement *adel*) est indispensable pour certifier l'authenticité des actes ou des jugements du k'âd'i.

rée en Espagne et regardée comme sainte ; nulle invocation relative à cette vie ou à l'autre ne s'y fait qui ne soit exaucée, c'est un fait bien connu partout. Maintes personnes racontent que quand Alphonse entra en 503 dans la ville, les Chrétiens pénétrèrent dans le temple avec leurs chevaux et y passèrent deux jours, mais que ces animaux attendirent, pour satisfaire leurs besoins naturels, d'en être sortis. Cette anecdote repose sur une suite de témoignages sérieux et a cours à Cordoue. Il existe plusieurs ouvrages composés par des Espagnols et traitant des mérites de cette ville, de son histoire, de ceux des gens de bien, des hommes distingués et des savants qui y sont nés ou qui s'y sont établis.

Trois étapes séparent Cordoue de Séville, capitale actuelle de l'Espagne musulmane, autrefois appelée H'imç (Emesse) parce que, lors de la conquête, les corps de troupes *(djond)* d'Emesse de Syrie s'y fixèrent. Cette ville dépasse toute description et est au-dessus de tout qualificatif. Elle est située au bord d'un grand fleuve qui prend sa source dans la montagne de Segura et qui, grossi par de nombreux affluents, n'y arrive que sous la forme d'une véritable mer ; les vaisseaux venant de l'Océan le remontent et viennent jeter l'ancre à la porte même de la ville, qui est distante de l'Océan de soixante-dix milles ou deux étapes. Autrefois capitale des Benoû 'Abbâd, elle devint le séjour des Maçmoûda lorsque ceux-ci passaient en Espagne ; c'était de là que partaient leurs ordres, là que résidait le pouvoir. Ils y élevèrent de grands palais, y amenèrent de l'eau, [P. 272] y firent des plantations, et la ville n'en devint que plus belle.

Il y a cinq étapes de Séville à Silves, sur le littoral de l'Océan, et dans l'intervalle, dans l'ouest de l'Espagne, se trouvent plusieurs petites villes, Niebla, le fort de Mertola, Tavira, El-'Olyâ (Loule ?), Chantamariya (Sainte-Marie d'Algarve).

De Cordoue à la Méditerranée il y a cinq étapes. Cette ville est arrosée par le même cours d'eau que Séville, mais celle-ci est plus bas, et le développement considérable qu'a pris le fleuve permet aux navires d'y arriver ; on peut, comme sur le Nil, se rendre en barque de l'une à l'autre de ces villes. Deux étapes séparent Séville de Xérès, qui est à trois étapes de la mer. — Voilà tout ce qui concerne les villes du Maghreb et de l'Espagne et les distances approximatives qui les séparent ; je connais les unes pour en avoir fait le voyage par moi-même, j'ai recueilli les autres d'après des renseignements provenant de voyageurs.

Je crois qu'il est bon d'énumérer ici les grands fleuves dont il est le plus parlé en Espagne. Le premier, vers l'Est, est le fleuve de Tortose, gros cours d'eau qui prend sa source dans des montagnes de cette région, arrose Tortose et se jette dans la Méditerranée, à douze milles de là. Le fleuve de Murcie, aussi tributaire de la Méditerranée, a également sa source dans la montagne de Segura, comme le fleuve de Séville; mais les deux rivières se séparent bientôt, l'une coulant vers Murcie et l'autre vers Séville. Le grand fleuve de Séville, après avoir pris sa source au lieu indiqué, reçoit de nombreux cours d'eau, de sorte qu'à son arrivée à Séville, il a l'aspect d'une mer ; il se jette dans l'Océan. [P. 273] Le Tage est un cours d'eau considérable dans la région chrétienne; il arrose Tolède et Santarem, qui sont à près de dix étapes l'une de l'autre; Lisbonne, à trois étapes de Santarem, est sur le même fleuve, qui se jette dans l'Océan. Tels sont les fleuves bien connus de l'Espagne.

Ici finit, gloire à Dieu ! l'ouvrage que j'ai écrit sur la demande de notre Maître ; partout j'y suis resté fidèle à mon habitude de résumer, et j'ai omis les noms des bourgades, hameaux, petites rivières, etc., quand ils n'étaient pas nécessaires et que leur omission ne troublait pas l'exposé des faits. Si mon travail répond à ce que voulait notre Maître, qu'il lui convienne et satisfasse à ce qu'il demandait, ce sera pour moi la plus

extrême satisfaction, le suprême désir à la réalisation duquel j'ai toujours consacré mes efforts et mes soins, le but auquel j'ai tâché d'atteindre. Si j'ai échoué, je ne suis pas le premier de qui le résultat aura trahi les efforts, le premier qui n'aura pu réaliser ses intentions et accomplir ce qu'il s'était promis. C'est auprès de Dieu que je cherche la protection, à lui que je demande de me diriger, sur lui que je m'appuie.

Achevé d'écrire le samedi 23 djomâda II 621.

E. FAGNAN.

ERRATA

T. XXXVI, p. 194, l. 10, lisez « Habîb,... et Chebîb (3) »
— p. 387, voir sur l'expédition de Santarem les *Recherches* de Dozy, 3e éd., t. II, p. 443.

CHRONIQUE AFRICAINE

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

La présente *Chronique* se rapporte aux publications des deux années 1891 et 1892, relatives à l'histoire moderne et à l'histoire contemporaine des pays barbaresques et du Sahara, qui constitue leur *hinterland*. On y passe d'abord en revue les publications d'intérêt général ; puis, viennent celles qui ont trait plus particulièrement à chacun des États barbaresques, dans la succession suivante : Algérie, Tunisie, Maroc, Tripolitaine. Dans chacune de ces sections, l'ordre chronologique a été suivi.

Le troisième et dernier volume de l'*Histoire de l'Afrique septentrionale* (*Berbérie*) *depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française* (1) couronne dignement l'œuvre considérable poursuivie avec tant de persévérance et de science par M. Ernest Mercier. Il en forme la quatrième partie et traite tout entier de la période turque et chérifienne. Sauf pour Alger, où les travaux de M. de Grammont avaient préparé la besogne, M. Mercier a dû marcher presque partout en terrain neuf. Au Maroc, comme à Tunis et à Tripoli, il lui a fallu coordonner des documents fort éparpillés et trop souvent insuffisants. Avec ces éléments de qualité inégale et fréquemment médiocre, il a cependant réussi à composer un ensemble satisfaisant, où les disparates, inévitables en pareille matière, sont atténuées et corrigées dans la mesure du possible. Mener de front les annales de tous les pays barbaresques était un peu un tour de force ; constituer l'unité historique de ces États, auxquels avait constamment fait défaut l'unité politique la plus rudimentaire, pouvait sembler, au premier abord, d'une insurmontable difficulté. M. Mercier ne l'a pas jugé ainsi. Il a eu le courage de tenter l'en-

(1) Paris, Leroux, 627 p., 8°, 1891.

treprise et celui, plus méritoire encore, de la mener à bonne fin. D'ailleurs, il l'a conduite sans précipitation et s'y est préparé par de longues et patientes recherches; c'est en 1872, près de vingt ans avant le volume actuel, qu'a été inséré dans cette *Revue* son premier mémoire (1), suivi depuis de nombre d'autres (2).

Désormais, grâce aux labeurs persistants de M. Mercier, l'Afrique septentrionale a une histoire; tous les faits d'importance, propres à éclairer le passé de la Berbérie, sont groupés dans un cadre large et souple, où peuvent s'apprécier leur valeur relative et leur action réciproque. On comprendra que nous n'analysions pas les centaines de pages compactes consacrées à la période turque et chérifienne de 1515 à 1830. Mais nous en recommanderons la lecture à tous ceux qu'intéresse l'histoire moderne des pays barbaresques; pour quiconque voudra connaître les événements des trois derniers siècles, le troisième volume de M. Mercier sera toujours le vade-mecum indispensable (3).

M. R. Basset a présenté au neuvième congrès international des orientalistes, tenu à Londres en 1891, un *Rapport sur les études berbères, éthiopiennes et arabes*, 1887-1891 (4). On y pourra trouver des renseignements bibliographiques utiles au sujet des publications et

(1) *Examen des causes de la croisade de St-Louis contre Tunis* (1278), *Rev. africaine*, XVI, 267.

(2) Citons : *Les Arabes d'Afrique jugés par les auteurs musulmans*, dans *Rev. af.*, XVII, 43; *Constantine avant la conquête française; Constantine au XVIe siècle; Épisodes de la conquête de l'Afrique par les Arabes*, dans *Annuaire de Constantine*, XIX, 43, 215, et XXII, 232; *La bataille de Poitiers et les vraies causes du recul de l'invasion arabe*, dans *Revue historique*, VII, 1; *Comment l'Afrique septentrionale a été arabisée*, Constantine, Marle, 1874; *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, Constantine, Marle, et Paris, Challamel, 1875.

(3) Peut-être pourrait-on faire une critique et signaler une lacune. Il nous a semblé que les sources écrites en d'autres langues que le français et l'arabe, en particulier les sources espagnoles, portugaises et italiennes, n'ont pas été assez complètement dépouillées. Aussi bien doit-on tenir compte des conditions matérielles dans lesquelles a travaillé M. Mercier. Les bibliothèques de Constantine ne lui ont sans doute offert que de médiocres ressources bibliographiques, et on ne saurait lui en vouloir d'avoir négligé des documents dont le principal mérite est, plus d'une fois, l'extrême rareté.

(4) London, Oriental university institute, 1892, 8°, 41 p.

traductions de textes intéressant l'histoire barbaresque, faites pendant cette période de cinq années.

En 1892, a paru le second volume de l'*Inventaire sommaire des archives du département des Affaires étrangères*, comprenant les *Fonds divers* de la série *Mémoires et documents* (1).

On y peut relever les articles suivants :

Afrique, 2. — (1685) Instructions et lettres du roi à MM. d'Estrées et d'Anfreville, relatives à Tunis et à Tripoli; lettres de Seignelay au maréchal d'Estrées; projet de traité avec Tripoli; lettre du dey de Tripoli; rôle des esclaves français et étrangers retirés de Tripoli par le maréchal d'Estrées; instruction du consul de France à Tripoli; lettre du Grand Seigneur au dey de Tripoli; état du nombre, poids et valeur des espèces monnayées, ouvrages d'or et d'argent composant le payement fait par les Tripolitains; traité de paix entre la France et Tripoli; négociations et traité de paix avec Tunis; interdiction d'un officier par Pointis; lettres du dey d'Alger; lettres de Pointis; négociations et traités avec les beys de Sousse et de Kairouan.

Afrique, 7. — (1777) Mémoire sur Tunis et renseignements sur son histoire, son commerce, ses productions et son état politique de 1742 à 1777.

Afrique, 8. — (1600-1718) Projet contre Tunis, 1600; négociations et traités avec Tunis, 1611-1718; cahier de doléances contre les pirates barbaresques, présenté au roi par Félix, député de Marseille, 1620; instructions à Samson Napollon, 1626; à M. de Cocquiel, 1639; à M. du Moulin, 1666; au duc de Vendôme, 1666; à l'envoyé du roi à Tunis, 1718; mémoires sur le commerce du cap Nègre, 1629-1632; remontrance des consuls de Marseille au roi sur l'interruption du commerce de Barbarie, 1631; supplique de six esclaves de Tunis, 1631; procédure contre Lange Martin, consul à Tunis, accusé de malversations, 1635-1641; provisions du chevalier de Maure au consulat de Tunis, 1637; relation des événements de Tunis, 1638; mission du sieur de Bricard, relative au rachat des esclaves français, 1661-1662; correspondance de Lequeux, Cocquiel, de Lionne, de Beaufort, Ambrozin, etc., 1629-1669; état des prises faites par les corsaires de Tunis, 1669; mémoires sur Tunis, par Ambrozin, 1670, de Lormes, 1671, etc.; mémoires et extraits relatifs

(1) Paris, Imp. nat., 8°, II-459 p.

à Tabarka, de 1542 à 1709; mémoires contre le sieur Michel, consul à Tunis, 1716-1718; mission de Demons à Tunis, 1716; mémoire sur le commerce de Tunis.

Afrique, 5, 6, 9 et 14. — Documents sur les pays barbaresques postérieurs à 1814.

Algérie, 12. — (1604-1718) Traité de Henri IV avec la Porte, 1604; mémoire sur le rétablissement du Bastion de France en Barbarie, 1620; cahier de doléances présenté par les députés de Marseille, 1625; réponse du roi; commission donnée au duc de Guise pour traiter de la paix en Barbarie, 1626; mémoire de Samson Napolon, 1627; traité conclu par Cocquiel; traité de commerce, 1628; mémoires sur le commerce de Barbarie et la mission de Samson Napolon; projet d'instruction, 1629; procès-verbaux des événements survenus à Alger de 1629 à 1630; pouvoirs accordés au sieur de l'Isle pour traiter en Alger; instruction à M. de l'Isle, 1631; mémoires sur les affaires d'Alger, 1631-1639; traité de 1640; projet de port à Stora; mémoires concernant le Bastion de France, 1643-1718; provisions du gouvernement du Bastion de France, 1659; mémoire pour détruire les corsaires d'Afrique, 1660; articles accordés entre Alger et les Pays-Bas, 1662; état de la marine algérienne; arrêt pour le rétablissement du Bastion de France, 1663; mémoire de Feuvrier sur Alger, 1664; instructions à M. de Lessine; au marquis de Martel; au duc de Beaufort; à M. d'Almeras; à M. Trubert, 1666; à M. Maral, 1689; mémoires sur le commerce de Barbarie, 1670-1680; sur Alger, 1686-1718; état des prises faites par les corsaires d'Alger, 1680; de la marine d'Alger; mémoires de Du Sault, 1682; Piolle, 1686; Joanis, 1667; Pétis de la Croix, 1692; Durand, 1704-1705, sur la situation d'Alger; extraits relatifs aux ambassades algériennes, 1684-1697, et tripolitaines, 1697-1705; traité de 1689.

Algérie, 13. — (1720-1789) Traités de 1720; projet contre les pirates barbaresques; mémoires sur les événements d'Alger, 1724; sur les négociations des Hollandais avec Alger; sur la mission de M. d'Andrezel auprès du Dey; sur les divans tenus au sujet de la paix, 1725-1726; sur le commerce de Barbarie et la compagnie des Indes, par Laugier de Tassy, etc., 1729-1730; sur l'expédition de Duguay-Trouin, par Delane, consul de France; instructions au sieur de la Croix, 1727; à MM. de Montchenu et de Gournay; traités entre le bey de Constantine et la compagnie d'Afrique, 1731; entre Alger et la République de Hambourg, 1751; mémoires de Lemaire sur les Échelles barbaresques, 1738-1751; sur la conquête d'Oran par les Espagnols, 1732-1733; sur le gouvernement d'Alger, 1751; sur la révolution de 1754, 1755; état de la marine d'Alger, 1750-1755, et de Tunis, 1755; mémoires sur la pêche du corail, 1733; sur la guerre entre Alger et Tunis, 1735; sur les régences de Barbarie, 1753; sur Alger, 1754; précis des expéditions militaires contre Alger par Germain, 1755; mémoires de l'abbé d'Expilly sur les régences barbaresques, 1784; mémoire sur le traité négocié entre Alger et l'Espagne par M. de Mazarredo, 1785; sur le traité de 1788; projets des Hollandais contre les pirates barbaresques, 1720; plan de M. de Kersaint contre Alger.

Algérie, 1 à 11 et 14. — Documents postérieurs à 1814.

Angleterre, 75. — Copie d'une lettre de Muley Ismaïl, empereur du Maroc, à Jacques II détrôné, 1698.

Autriche, 4. — Traitement fait à Vienne à l'envoyé de Tripoli en 1725.

Espagne, 20. — Traité envers Charles-Quint et Muley Alhacen, roi de Tunis, 1535.

Espagne, 241. — Mémoire sur l'île de Tabarca, 1633.

Espagne, 242. — Nouvelles d'Oran et des possessions espagnoles en pays barbaresques, 1604-1607.

Espagne, 296. — La Cour de Rome demande pour D. Juan d'Autriche le titre de roi de Tunis et la main de Marie Stuart, 1574; lettre de D. Juan d'Autriche à Philippe II, au sujet de la perte de Tunis et de la Goulette.

Malte, 13. — Notes relatives à des faits de guerre maritime entre l'ordre de Malte et les Barbaresques, 1700-1754.

Malte, 22. — Mémoire présenté par l'ordre de Malte aux puissances intéressées à combattre les Barbaresques, 1772.

Maroc, 1. — (1742-1805) Inventaire de pièces concernant le Maroc, Fez et Sous, de 1533 à 1742, pour servir à l'histoire du Maroc et des Chérifs, par Laffilard, premier commis au dépôt de la marine; bibliographie marocaine; mémoires sur le Maroc, par Hay de Villeneuve, d'après de Saint-Didier, 1778; par de Pouilly, 1805.

Maroc, 2. — (1629-1810) Voyages du chevalier de Razilly, 1629; d'Antoine Cabiron, 1633-1634; de Jean Marges, 1635-1637; d'Estelle, 1686-1692; capitulations avec Salé, 1630; traités de paix avec le Maroc, 1631-1682; liste des consuls de France au Maroc, 1648-1722; mémoires touchant le commerce de Mauritanie, par Prat, 1669; sur les corsaires marocains, par Regnault, 1678; Gastinède, 1680; sur le rachat des captifs, 1672-1737; sur le commerce avec le

Maroc, 1688-1810 ; sur les événements de Maroc, 1693-1735 ; ambassades marocaines en France, 1681-1699 ; instructions au sieur de Garsault, envoyé au Maroc pour acheter des chevaux au roi, 1682 ; ambassade de M. de Saint-Olon au Maroc, 1693 ; mémoires d'Estelle, consul de France à Salé, 1693-1698 ; de Périllier, 1700 ; projet d'alliance avec le Maroc, 1697 ; projets de descente sur les côtes marocaines, par Pointis, 1702 ; par Cassard, 1728 ; relation du siège de Melilla, 1722 ; présents offerts aux envoyés marocains par l'Angleterre, 1719, la France, 1765-1786, la Suède, la Hollande, 1777 ; mission de Chénier, 1775 ; journal d'un négrier nantais naufragé sur la côte marocaine, 1775 ; mémoires de Durocher, consul de France à Maroc, 1793 ; instruction à Durocher, 1794 ; projet d'instruction pour Ornano, chargé d'affaires au Maroc, 1805.

Maroc, 3. — (1630-1809) Extrait de la lettre de Pierre Muret, consul de Salé, 1630 ; proposition de traité avec le souverain de Maroc, 1630 ; instruction à MM. de Razilly et du Chalard, 1631, à M. de Saint-Amand, 1682, à M. de Saint-Olon, 1693, à M. de Champmerlin, 1699 ; projet d'instruction au chevalier de Paunat, 1753 ; articles de paix de 1635 ; mémoires sur l'établissement du commerce de Fez, 1665 ; sur les corsaires de Salé, 1680 ; sur les dépenses faites pour diverses ambassades marocaines, 1681-1699 ; sur une ambassade marocaine en 1682 ; sur les négociations antérieures aux traités de 1767 ; sur le projet de retirer les sujets français du Maroc, 1687 ; sur le projet d'entreprise sur Tanger, 1698 ; sur les corsaires marocains, 1737-1759 ; sur un projet d'alliance avec le Maroc, 1759 ; voyage de M. de Saint-Amand, 1683 ; mémoire d'Estelle, consul de France à Salé, 1691-1701 ; projet d'instruction à M. de la Galissonnière, 1753 ; projet de conquête du Maroc, 1764 ; mémoires de Mathieu Lesseps sur le Maroc, 1809.

Maroc, 4. — Documents postérieurs à 1814.

Maroc, 5 et 6. — Texte arabe du *Roudh-el-Cartas* (copie du XIX[e] siècle) et traduction française manuscrite d'A. Beaumier.

Turquie, 2. — Traités conclus par l'Espagne avec Tunis, 1535, par la France avec Alger, 1619-1628, et le Maroc, 1631 ; lettres du comte d'Anguillera sur le siège de la Goulette, par Charles-Quint, 1535 ; du capitaine de la flotte au duc de Guise, 1628 ; de l'intendant des finances d'Alger à Samson Napolon, 1629 ; description du Maroc, 1628.

Turquie, 7. — État des Français résidant aux Échelles de Levant et de Barbarie, 1764 (1).

(1) Le précédent volume de l'*Inventaire sommaire*, consacré au fonds *France* des *Mémoires et documents*, et paru en 1883, était beaucoup moins riche pour l'Afrique. On y doit cependant signaler : *361*, traités avec Tunis ; *366*, paix d'Alger, 1638 ; *792*, projet contre les corsaires d'Alger, 1628 ; *917*, expédition contre les corsaires d'Alger, 1664 ; *1536* et *1540* à *1545*, corsaires barbaresques, 1769-1788 ; *1702*, lettre du bey de Tripoli à Vitry, 1633, et corsaires, 1632-1634 ; *1735* et *1736*, compagnie d'Afrique, 1732-1737 ; *1740*, bonnets de Tunis importés à Marseille, 1764-1776 ; *1770*, adresse du Ministre de la marine de Maroc à Napoléon I[er], 1806. — Ajoutons qu'à côté de cet *Inventaire sommaire*, le Ministère poursuit la publication d'un *Inventaire analytique* de la série *Correspondance politique*.

Une première livraison du *Catalogue des manuscrits espagnols et portugais* de la Bibliothèque nationale dressé par M. A. Morel-Fatio avait paru en 1881 ; retardée par diverses circonstances, l'impression de la seconde livraison, comprenant la fin de la description des mss., les tables et l'introduction, n'a pu être achevée qu'en 1892 (1). Ce travail, exécuté avec le soin et l'érudition qui caractérisent les productions de M. Morel-Fatio, fait connaître un assez grand nombre de documents relatifs aux pays barbaresques. Nous signalerons sommairement les plus importants d'entre eux ; le premier numéro est celui du *Catalogue* Morel-Fatio, le second, entre parenthèses, celui du ms. dans les fonds espagnol ou portugais.

Voici d'abord les mss. espagnols :

177, 23° (161, fol. 80-87). Mémoire sur les troupes, les munitions, l'argent et les vivres nécessaires à une expédition contre Alger. Madrid, 26 mars 1565.

185, 11° (421, fol. 82 v°-85 v°). Texte castillan d'une lettre du roi de Maroc, Muley Ahmed, au roi de Portugal Sébastien, août 1578. Une version française s'en trouve au n° 410, 5° (319, fol. 49). Cf. *Revue africaine*, t. X, p. 457 sq., et Cabrera, *Historia de Felipe segundo*, t. II, p. 465 (Madrid, Aribau, 1876, 4°).

Ibid., 13° (fol. 92 v°-96). « Relacion de la perdida del rey D. Sevastian de Portugal y de su exercito en Alcazar Quivi a 5 de agosto de 75 » (*sic* pour 78).

Ibid., 45° (fol. 188 v°-190). « Copia de el discurso que hizo D. Diego de Mendoza sobre La Goleta. »

363, 13° (423, fol. 21-22). Contrat passé à Alger, le 9 octobre 1673, par les représentants de l'ordre de la Merci pour une rédemption de captifs.

(1) Paris, Imp. nat., 4°, XXVII-423 p. — M. Baudon de Mony a été le collaborateur de M. Morel-Fatio.

Ibid., 72° et 73° (fol. 307-314). Deux pièces relatives à Ceuta, 11 avril et 10 juillet 1772.

Ibid., 74° (fol. 315-321). Correspondance de Ch. de Autregard, P. Castejon, O'Reilly, etc., sur la conduite de l'expédition d'Alger en 1775.

364, 10° (424, fol. 208-283) « Noticia de lo ocurrido en la expedicion destinada a Argel a las ordenes del ex^me^ señor conde de O'Reylli. » Juin et juillet 1775.

Ibid., 11° (fol. 284-294). Pièce satirique contre O'Reilly. Imp. de 1775. — M. Morel-Fatio a utilisé ce ms. 364 pour le récit de l'expédition de 1775 qu'il a donné aux p. 209 sq. de la 2e série de ses *Études sur l'Espagne* (Paris, Bouillon, 1890, 8°). Ajoutons qu'il s'y est servi également de deux autres sources inédites, le *Diario de la expedicion contra Argel*, du comte de Fernan Nuñez (ms. 1311 de la Bibliothèque de l'Université), dont il a publié un extrait (p. 417-428), et un chapitre de la *Vida de Carlos III* du même auteur (Addit. ms. 9943 du British Museum).

365, 1° à 9° (34, fol. 1 à 300). Documents relatifs à l'histoire d'Oran, en particulier l'histoire inédite des établissements espagnols d'Afrique du marquis de Tavalosos, composée en 1774 et signalée dès 1864 par M. C. Ximenes de Sandoval, dans la *Revue africaine* (t. VIII, p. 222 sq.), et divers mémoires dus au père de Tavalosos, le maréchal de camp Eug. de Alvarado, gouverneur d'Oran de 1770 à 1774.

404, 31° et 149° (60, fol. 112 et 441). Défenses, l'une du 10 octobre 1553, l'autre du 4 janvier 1589, faites aux habitants du royaume de Valence de commercer avec les Barbaresques et spécialement les Algériens.

410, 1° et 4° (319, fol. 1-19 et 23-47 v°). Texte castillan et trad. fr. d'une relation de l'expédition au Maroc du roi de Portugal Sébastien, dont une autre version française a été imprimée en 1579 à Paris, chez N. Chesneau. Cf. Playfair, n° 82.

597, 6° (258, fol. 280 v°-283 v°). Lettre de Diégo de Mendoza à Philippe II à propos de la perte de La Goulette.

Voici les mss. portugais :

3 (45). Portulan exécuté en 1572 par Diogo Homen, dont la première carte se rapporte aux côtes barbaresques atlantiques et la seconde aux côtes barbaresques méditerranéennes.

15, 1° (8, fol. 1-29). « Comentario que trata de la infelice jornada que el rey D. Sebastian hizo en la Berberia el ano 1578, el qual comentario hizo el capitan Luis de Oxeda. » — Ce ms. est à voir en entier, car il contient de nombreuses pièces relatives aux expéditions ou projets d'expédition d'Afrique sous le règne de Sébastien, en particulier aux fol. 113, 117 v°, 132, 137, 145 v°, 147 v°, 149 v°, 155 v°, 238 v°, 240, sans compter d'autres documents relatifs aux pays barbaresques, par exemple aux fol. 30-45 (siège de Mazagâo en 1562), 157 (lettre de Philippe II à Sébastien sur Oran en 1563), 158 v°, 182 v°, 190-194. D'ailleurs, ainsi que le fait observer M. Morel-Fatio, plusieurs de ces articles ont été publiés, notamment dans les *Memorias para a historia de Portugal que comprehenden o governo d'Elrei D. Sebastião* de Diogo Barbosa Machado.

16 (23). Ce ms., bien que moins important que le précédent, est aussi à voir en entier pour les entreprises de Sébastien en Afrique. On peut en outre relever aux fol. 549-562 un mémoire sur le siège de Mazagâo en 1562.

25, 31° (29, fol. 63-65). Mémoire adressé au roi Jean V, par Duarte Sodre Pereira, gouverneur de Mazagâo. Lixboa occidental, 4 mars 1719.

41 (57). « Copia do emperio e reinos dos xarifes na Berberia em Africa e de algumas terras de negros, comessando da emperial cidade de Marrocos, cabessa do dito emperio e sua comarca. » 118 feuillets.

43, 13° à 80° (18, fol. 128-375). Nombreuses copies de documents originaux rapportées des archives de la Torre do Tombo, par M. Th. Pavie, chargé d'une mission en Portugal par arrêté du 20 avril 1846. Cf. *Archives des Missions*, XXXI, 112. Pour la presque totalité, ils ont trait aux établissements portugais de la côte marocaine ; ce recueil, dont les dates extrêmes sont 1471 environ et 1567, semble très précieux. Pour le détail des articles nous renvoyons au *Catalogue* Morel-Fatio.

Il a été publié en 1891 un *État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales* (1). Ce dépôt est particulièrement pauvre en papiers d'intérêt africain antérieurs à notre occupation ; on sait que c'est à Marseille ou aux Affaires étrangères qu'il faut aller chercher ceux-ci. A peine trouve-t-on mentionnées quelques pièces : AE III, 200-201, 216 (Musée des documents étrangers), traités avec le Maroc et l'Algérie, de 1282 à 1852 ; AD XI, 66, compagnies des Indes et d'Afrique, cuirs et peaux, de 1789 à 1815 ; F^60^, mémoire de Dusault sur le commerce d'Alger,

(1) Paris, Delagrave, 4°, XIV-880 p.

de Tunis et de Tripoli, 1697, et traité avec Alger, 1690 ; K, 1334, négociations avec l'Afrique ; K, 1355, négociations avec Gênes et Alger. — Passé 1830, les documents abondent, pour l'Algérie au moins. La série F contient des milliers d'articles se rapportant à la colonie. Sans parler des papiers épars dans les chapitres des divers ministères, notamment à l'Instruction publique (F, 80736 à 80750, 86371 à 86441, 89262 à 89310, 89860 à 89946), un chapitre spécial de 2013 articles, F[80], constitué par les versements de l'ancien Ministère de l'Algérie, est consacré à l'Algérie ; tous les articles se rapportent aux années 1830 à 1870. La transcription intégrale des indications de l'*État sommaire* ne sera pas inutile :

1-429. — Organisation administrative. Circonscriptions territoriales. Commission d'Afrique. Conseil supérieur d'administration. Conseil de gouvernement. Contentieux. Comité consultatif. Personnel. Récompenses pour belles actions. Fêtes et cérémonies.

430-575. — Affaires arabes. Bureaux arabes. Sénatus-consulte sur la propriété arabe. Statistique des tribus. Prisonniers arabes.

576-765. — Police. Transportation. Réfugiés. Expulsions. Recherches dans l'intérêt des familles. Sûreté générale. Imprimerie ; presse ; journaux. Police sanitaire ; épidémies ; choléra. Statistique médicale. Population. Statistique générale. Agriculture et commerce ; sauterelles.

766-798. — Commissions administratives et consultatives. Budgets et comptes. Services financiers. Impôts arabes. Douanes. Octrois. Forêts.

999-1425. — Domaine. Enregistrement. *Beit-el-Mal*. Séquestre. Aliénations. Expropriations. Villes et villages. Colonisation. Concessions. Passages. Bâtiments civils. Colonies agricoles.

1426-1669. — Milices. Gendarmerie. Routes et ponts. Chemins de fer. Mines et carrières. Ports. Pêche du corail et pêche maritime. Instruction publique. Musées, bibliothèques. Archéologie et voyages. Commission scientifique. Justice. Cultes. Orphelinats ; hôpitaux et autres établissements de bienfaisance. Bagnes et prisons.

1670*-2013*. — Registres concernant les matières énoncées ci-dessus.

Quelques articles de ce fonds énorme sont détaillés dans le *Catalogue des manuscrits conservés aux Archives nationales* (1), n°s 429, à 454. Plusieurs, tels que les n°s 437, 441, 448, 449, ne sont que les ms. de mémoires ou d'ouvrages publiés. Nous y relèverons seulement le n° 454 (F[80], 1589) : Manuscrits de M. Delaporte père, ancien consul de France à Mogador, relatifs au Maroc, acquis par décision du 7 novembre 1844 ; huit dossiers.

Ce même *Catalogue* indique les articles suivants non mentionnés dans l'*État sommaire* : 731 (K, 907, n° 33). Mémoire sur le commerce et la navigation des Français au Levant et en Barbarie, remis par la Chambre du commerce de Marseille à M. le maréchal de Castries, ministre et secrétaire d'État ; — 1017 (K, 1334, n° 6). Abrégé de l'histoire de Bekir Bacha (1) ; — 1075 (K, 1335, n° 22). Mémoire sur le royaume d'Alger, XVIIIe siècle ; — 2911 (AF IV, 1687, 3e dossier). Mémoire sur les moyens de réduire les Algériens, par M. Ricaud, ingénieur au service d'Espagne et longtemps esclave à Alger, XIXe siècle ; — 2912 (*ibid.*). Lettres sur le Maroc, par M. Mathieu Lesseps, fin du XVIIIe siècle.

Un de nos vice-présidents, M. Cat, ayant obtenu du Ministère de l'instruction publique une mission en Espagne, à l'effet d'y rechercher des documents relatifs à l'occupation espagnole des ports barbaresques, a donné les résultats de ses investigations dans un fascicule des *Publications de l'École des lettres d'Alger* (2). Voici la liste des articles que contient ce recueil, malheureusement dépourvu de table, dont plusieurs sont de première importance :

[I] Fragment de la Chronique des Rois catholiques, par Gonzalo de Ayora, relatif à la défaite de Diégo de Cordoba près Misserghin, 1507 (3).

[II] Missive de Ferdinand le Catholique à son ambassadeur près le roi de France, Jeronymo de Cabanillas, décembre 1508 ou janvier 1509.

[III] Lettre du gouverneur de Malaga au Roi, 16 mai 1509.

(1) Publ. du Ministère de l'Instruction publique, Paris, Plon, 1892, 8°.

(1) V. ci-dessous, p. 268. — Parmi les pièces provenant de la censure, le *Catalogue* fait connaître un mélodrame de 1817, s. n. d'a., *Les captifs d'Alger* (F[18], 599) et un vaudeville de 1824, aussi s. n. d'a., *Regnard à Alger ou les amis ne sont pas des Turcs* (F[18], 649).

(2) *Mission bibliographique en Espagne*. Paris, Leroux, 8°, 148 p.

(3) On sait que M. Cat avait déjà publié en 1890 dans la même collection un *Essai sur la vie et les ouvrages du chroniqueur Gonzalo de Ayora*, où ce fragment avait été reproduit, p. 41-43.

[IV] Lettre du Roi aux magistrats de Valence, 26 juin 1513.

[V] Lettre de Charles Ier (Charles-Quint) à la reine Jeanne et aux administrateurs de Castille, sur les services rendus par Melchor de Vallibrea pour la conquête et défense d'Oran. Bruxelles, 6 avril 1517.

[VI] Lettre de Charles Ier, relative à la défense de Bougie en 1514. Bruxelles, 26 juillet 1516.

[VII] Fragment d'instructions de Charles Ier à son lieutenant général en Aragon, sur la défense du royaume contre les corsaires, du 22 juillet 1516.

[VIII] Lettres de Bérenguer Doms, général des galères d'Espagne, relatives aux préparatifs de l'armada de Diégo de Vera. Valence, 8 août, et Carthagène, 24 août et 18 septembre 1516.

[IX] Lettre du pape Léon X, exhortant Charles Ier à la guerre contre les infidèles. Rome, 12 avril 1518.

[X et XI] Fragments de lettres de Ramon de Cardona, vice-roi de Naples, à Charles Ier. Février et 23 mars 1519.

[XII] Lettres de Charles Ier sur la campagne maritime du printemps de 1519, au commandeur Ixart et à Ramon de Cardona. Barcelone, 27 mai 1519.

[XIII] Lettre par laquelle le pape Léon X félicite Charles-Quint de la victoire remportée à Tlemcen sur Aroudj, et l'exhorte à poursuivre la croisade. Rome, 21 juillet 1519.

[XIV] Documents sur la défense des côtes d'Espagne en 1519. Lettres de Charles-Quint aux gens de Minorque, Barcelone, 2 juillet, aux gens de Valence et au vice-roi de Naples. 2, 7, 19, 7 juillet et 8 août 1519.

[XV] Relation de la prise de Gelves (Djerba), par Ugo de Moncada, en 1520, écrite par Juan Pérez de Nueros, trésorier de la flotte.

[XVI] Succès remporté par Juan Pérez de Nueros sur quatre fustes de Maures, en 1526.

[XVII] Extrait d'une lettre de Lope de Soria à Charles-Quint, au sujet des galères que celui-ci faisait construire à Gênes. 10 mars 1529.

[XVIII] Lettre de l'archevêque de Saragosse à l'impératrice, sur les mesures à prendre pour la défense des côtes d'Espagne, après la défaite navale éprouvée par Portundo, 1529.

[XIX] Lettre du gouverneur d'Iviça, donnant des nouvelles de la flotte barbaresque, en mai 1535, au moment où s'organisait l'armée de Charles-Quint contre Tunis.

[XX] Documents sur l'expédition de Charles-Quint contre Tunis, 1535. Extraits de lettres d'un ingénieur, d'un « fiscal » et d'un « scrivano de sequestros », Barcelone, 21, 20 et 26 juin; nouvelles envoyées par M. de Ayerne, La Goulette, 29 juin; lettre du même à un Cardinal, La Goulette, 14 juillet; lettre de Jeronymo Perez, La Goulette, 15 juillet; nouvelles de Palerme.

[XXI] « Historia y conquista de Tunez ». Œuvre du licencié Arcos, témoin oculaire, dont M. Cat transcrit le prologue et les titres des soixante-quinze chapitres.

[XXII] « Comentarios y guerra de Tunez ». Œuvre d'A. de Sanabria, utilisée par Sandoval, mais encore inédite; M. Cat, qui estime que ces commentaires mériteraient d'être publiés, analyse le prologue et donne les sommaires des soixante-dix-huit chapitres distribués en six livres.

[XXIII] Extrait d'une lettre de Diégo de Hermosilla à Florian de Campo, historiographe du roi, sur l'expédition de Charles-Quint à Alger. Madrid, octobre 1541.

[XXIV] Fragment d'une « Historia de Berberia », relatif à l'expédition de Charles-Quint contre Alger. Œuvre de Diégo Suarez Montañes, dont deux autres fragments sont connus. Cf. *Akhbar*, 1864, nos des 12, 21 et 30 août, *Revue africaine*, IX, 251, 337, 410, X, 43, 110, 197, XI, 72, et *Historia del maestre ultimo que fué de Montesa* pub. pour la Société des *Bibliofilos españoles*, par M. G. Robles, Madrid, Tello, 1889, 8o. M. Cat, qui pense que ce fragment devrait être publié, reproduit les titres des chapitres et les analyse brièvement. Faisons observer que le titre de l'œuvre de Suarez ne devait pas être « Historia de Berberia », mais plutôt « Historia » ou « Cronica de Oran ».

[XXV] Lettre de P. de Castro sur la captivité du roi de Tlemcen, en 1552.

[XXVI] Documents divers réunis par Juan Pérez de Castro : Pièces diverses sur Gelves et Dragut, 1551. — Relations entre le cheik Soliman et Hernando de Vega, 1554. — Relations entre le cheik Soliman et Morat-Agha, 1556. — Pièces relatives à Dragut, 1551-1558. — Notes géographiques. — Géographie et histoire d'Alger. — Déroute de Mostaganem, 1558.

[XXVII] Inventaire de l'artillerie d'Oran. Oran, 22 janvier 1559.

[XXVIII] Documents sur la défaite des Gelves en 1560.

[XXIX] Documents sur le siège d'Oran en 1563 et la prise du Peñon de Velez, 1564.

[XXX] Relation de la victoire de Tétouan, 1565.

[XXXI] « Memorial que un soldado dio al rey Felipe segundo... » Au sujet de la perte de La Goulette ; simplement mentionné par M. Cat.

[XXXII] Récit du combat naval de La Goulette, 1609.

[XXXIII] Mémoire à Philippe III sur un projet d'expédition contre Alger. Œuvre du marquis d'Almenara vers 1619, analysée brièvement par M. Cat.

[XXXIV] « Memorial y apuntamientos que se hizieron a Su Magestad sobre la jornada que queria hazer a Argel el año de 1619. »

[XXXV-XLI] Indication de divers ouvrages relatifs à la Berbérie, qui se trouvent manuscrits à la « Biblioteca nacional ».

[XLII] Pièces imprimées conservées ~~comme~~ très rares au département des manuscrits.

[XLIII] Documents mentionnés au Catalogue de la « Biblioteca nacional » et qui semblent perdus.

De ses recherches en Espagne, M. Cat a tiré autre chose que le rapport et les textes énumérés ci-dessus. Sa thèse latine de doctorat, aussi imprimée dans la collection des *Publications de l'École des Lettres d'Alger* (1), est une excellente étude sur les entreprises des Espagnols en Afrique pendant la première moitié du XVIe siècle. En voici les chapitres analysés sommairement : Chap. I. *Comment, au début du XVIe siècle, les Espagnols semblaient sur le point de conquérir l'Afrique*. A ce moment, en effet, l'occupation de Melilla (1497), de Djerbah (1497), de Mers-el-Kebir (1505), d'Oran (1509), de Bougie, de Tripoli et du Peñon d'Alger (1510) les rendirent en quelques années maîtres de tout le littoral barbaresque, du Maroc à la Cyrenaïque. — Chap. II. *Comment cette situation se trouva modifiée en Afrique*. Ferdinand d'Aragon se désintéressa des choses d'Afrique pour celles d'Italie et de Navarre, et cette négligence amena aussitôt la recrudescence de la piraterie dans la Méditerrannée. D'autant que les Turcs apparurent alors dans le bassin occidental de cette mer et apportèrent aux marins barbaresques le précieux concours de leur indomptable énergie et de leur armement perfectionné. En 1512, les Baléares sont insultées, en 1514, Bougie est assiégée. — Chap. III. *Ce que fit Ximenès en Afrique et quels étaient ses desseins*. Ferdinand d'Aragon mort en 1516, les Algériens s'étaient révoltés et avaient assailli le Peñon. Pour secourir cette forteresse, le régent Ximenès

(1) *De Caroli V in Africa rebus gestis*. Paris, Leroux, 8°, III-103 p.

réunit des troupes en hâte et arma laborieusement une flotte à Carthagène ; mais tout manquait, et l'expédition, dont la conduite fut confiée à Diégo de Vera, partit dans les plus déplorables conditions. On sait comment elle échoua (sept.-nov. 1516). Sans se décourager, Ximenès se mit aussitôt à l'œuvre pour en préparer une seconde ; mais il mourut avant d'avoir pu réaliser ce dessein (fin de 1517). — Chap. IV. *Des expéditions en Afrique d'Hugues de Moncade*. Charles-Quint sembla d'abord, malgré les sollicitations du Pape, vouloir abandonner l'Afrique. Cependant le Capitaine général d'Oran, le marquis de Comarès, après une guerre pénible au cours de laquelle fut tué l'aîné des frères Barberousse, arrêta les progrès des Turcs dans le royaume de Tlemcen (1518). Cela n'empêcha pas que les côtes d'Italie et d'Espagne fussent journellement dévastées. Charles dut enfin agir. Il rappela de Naples Hugues de Moncade et lui confia des troupes pour opérer en Afrique. Dirigée comme celle de Diégo de Vera contre Alger, cette entreprise n'eut pas un meilleur résultat (août 1519). Moncade se vengea l'année suivante en réduisant au vasselage le cheik de Djerbah (avril-juin 1520). M. Cat estime avec raison que cette victoire ne fut qu'un succès stérile, malgré tout le bruit qu'on fit autour d'elle. — Chap. V. *Des pertes infligées aux pays espagnols par les pirates africains de 1520 à 1534*. C'est le lugubre dénombrement de déprédations sans cesse renouvelées et presque toujours impunies. Ici, M. Cat insiste fort justement sur un fait qu'on n'avait guère relevé avant lui, la médiocrité des forces navales de l'Espagne ; ce fut assez postérieurement que se constitua à proprement parler la marine espagnole. Le fait dominant de cette période est l'accroissement formidable de la puissance du second Barberousse, Kheir-ed-Din, devenu beglierbey de la Porte en Afrique et rendu maître incontesté d'Alger par la chute du Peñon (1529). — Chap. VI. *Expédition de Charles-Quint à Tunis*. Barberousse ayant occupé Tunis en 1534, ce grave événement décida Charles-Quint à agir. Une importante expédition fut préparée l'hiver suivant dans les ports espagnols et italiens ; l'Empereur en personne devait la diriger. Effectivement, embarqué en mai à Barcelone, il rallia en juin toutes ses forces à Mahon : cent cinquante navires de guerre et plus de trois cents transports, montés par trente mille soldats et douze mille marins, tel était l'effectif du corps expéditionnaire. Personne n'ignore quel fut le résultat de ce gigantesque effort. M. Cat, qui a eu à sa disposition les deux relations inédites signalées dans sa *Mission bibliographique*, a donné de la guerre de Tunis

un récit très détaillé auquel nous ne pouvons que renvoyer. — Chap. VII. *Expédition de Charles-Quint contre Alger en 1541*. Le brillant succès de Tunis resta sans portée pratique ; après comme avant, la Méditerranée resta infestée de corsaires turcs et barbaresques (1). Aussi l'Empereur ne tarda pas à reconnaître la nécessité d'en finir avec Alger. A l'automne de 1541 eut lieu la déplorable tentative que l'on sait. Grâce à la découverte du fragment de Diégo Suarez dont nous avons parlé plus haut, M. Cat a pu ajouter quelques traits curieux à la consciencieuse étude de M. de Grammont (2). Signalons cependant un point sur lequel il eût été bon de discuter l'opinion de ce dernier. Y eut-il investissement complet d'Alger et le corps du duc d'Albe put-il se relier à l'aile gauche de l'Empereur qui avait couronné le Koudiat-es-Saboun ? M. de Grammont, après avoir affirmé le fait dans sa *Relation* (pp. 96-97), semble le considérer comme douteux dans l'*Histoire d'Alger*. Nous eussions aimé à connaître là-dessus l'avis de M. Cat. — Chap. VIII. *L'Empereur abandonne la lutte contre les Africains*. L'échec d'Alger fut irréparable. Loin de favoriser les efforts du comte d'Alcaudete dans le royaume de Tlemcen (expédition de janvier 1543 et occupation de Tlemcen), Charles-Quint, désormais absorbé par les affaires d'Allemagne et d'Italie, ce que Vargas Ponce appelait *las quijotadas austriacas* (3), ne prêta plus aux choses d'Afrique qu'une attention distraite. Toute idée de continuer dans les pays barbaresques la croisade séculaire qui avait arraché aux musulmans la Péninsule ibérique fut, à dater de cette époque, abandonnée sans esprit de retour.

Un *Appendix* de dix-sept articles fait suite au texte ; ce sont les pièces déjà signalées dans la *Mission* sous les nos VIII, IX, XIII, X et XI, XII, XIV, XV, XVII, XX, XXI, XXII, XXIV ; pour les deux derniers articles, les analyses de l'*Appendix* sont beaucoup plus brèves que celles de la *Mission*. Il y a parfois des différences de transcription entre les deux publications. P. 29, M. Cat renvoie à l'*Appendix* pour un acte catalan qui n'y figure pas. Enfin, on nous permettra de regretter que l'*Index librorum* soit si sommaire.

(1) Pourquoi M. Cat (p. 51) a-t-il placé Castelnovo dans le royaume de Naples ?

(2) *Relation de l'expédition de Charles-Quint contre Alger par M. Durand de Villegaignon*, p. 83 à 108, et *Histoire d'Alger*, p. 56 à 68.

(3) *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXIV, p. 300.

Le tome VIII des *Ports maritimes de la France* (1), consacré à la Corse et à l'Algérie, dont la première partie datait de 1890, s'est achevé en 1892 par la publication de la deuxième partie. Sur les 1,000 pages de ce gros volume, plus de 800 se rapportent aux côtes algériennes. On y trouvera des notices sur les ports suivants : Nemours, Beni-Saf, Mers-el-Kébir, Oran, Arzew, Mostaganem, Ténès, Cherchell, Tipaza, Alger, Dellys, Bougie, Djidjelli, Collo, Stora, Philippeville, Herbillon, Bône, La Calle. Conçues sur un plan identique, toutes ces notices contiennent des renseignements sur l'histoire de la ville dont dépend le port étudié et sur l'histoire de ce port lui-même et des travaux nécessités par sa création. Celles des mouillages importants, en général très soignées et étendues, constituent des mémoires utiles à consulter même au point de vue de la pure érudition ; bien exécuté dans l'ensemble, le présent volume complète et renouvelle, de la façon la plus heureuse, le livre un peu vieilli de Lieussou (2). Nous signalerons tout spécialement :

1° Le port d'Oran, par M. Meunier, récemment encore ingénieur en chef à Alger. Pour l'histoire de la ville, M. Meunier ne s'en est pas tenu à l'ouvrage de Fey. Il a utilisé d'autres documents, un en particulier de première importance et encore inédit, qui lui a été communiqué par le Génie militaire, le *Rapport sur tous les ouvrages exécutés dans les places d'Oran, Mers-el-Kébir et leurs châteaux, du 1er janvier 1734 jusqu'à 1738* (3). Mentionnons aussi un *Plan de la place d'Oran et de ses forts avec celle de Mers-el-Kébir en 1757*, réduction d'un croquis espagnol contemporain, dont la Société de géographie et d'archéologie d'Oran a fourni une copie à M. Meunier.

2° Le port d'Alger, par M. Trèves, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées. Moins bonne que la précédente, qui est certainement la meilleure du volume, cette notice est néanmoins d'un réel intérêt. On peut négliger l'*Historique*, dépourvu de l'originalité qui caractérise la partie correspondante du mémoire de M. Meunier ; mais on

(1) Publ. du Ministère des travaux publics, Paris, Imp. nat., 4° de 1,002 p., fig. et atlas.

(2) *Études sur les ports de l'Algérie*. Paris, Dupont, 8°, 1re édit. 1850, 2e édit. 1857.

(3) Ce *Rapport* provient sans doute de la mission Tiran. On relève un titre semblable dans le *Second catalogue* des documents acquis pour la Guerre par ce savant. Cf. Bibl. du Gouv. général, Arch. esp., 1er carton.

trouvera beaucoup à prendre dans le chapitre III, relatif aux travaux exécutés ou projetés. Peut-être faudrait-il reprocher à M. Trèves d'avoir été trop bref sur les projets dus à l'initiative privée ; assurément, beaucoup ne valaient même pas d'être mentionnés, mais certains autres auraient dû, nous semble-t-il, être traités avec moins de dédain.

3° Le port de Philippeville, par MM. Salva, inspecteur général des Ponts et Chaussées, et Ribaucour, ingénieur en chef. Là aussi, tout l'intérêt réside dans l'exposé des travaux poursuivis presque sans interruption depuis 1838 et encore en cours actuellement.

Les *Fastes chronologiques de la ville d'Oran pendant la période arabe*, de M. René Basset (1), peuvent rendre des services même pour la période historique embrassée par cette chronique. M. Basset a dû, en effet, s'occuper des sources de la conquête espagnole d'Oran et de Mers-el-Kébir. En particulier, dans le § *C* du chap. III, il a discuté la question de l'occupation prétendue d'Oran par les Portugais, de 1415 à 1437 et de 1471 à 1477 ; il a fait bonne justice de cette légende. En même temps, il a publié un passage de Damiâo de Goes (*Chronica do serenissimo senhor D. Emanuel*, Coïmbre, 1700, 1re partie, p. 123-125), relatif à une tentative avortée des Portugais pour surprendre Oran, en 1501.

La Bibliographie assez mal classée qui précède ce mémoire, appelle les observations suivantes. L'édition espagnole de Marmol (2), cependant peu rare, n'est pas citée. M. Basset ne paraît connaître que la médiocre traduction de Perrot d'Ablancourt, qu'il cite quelques pages plus loin, sans remarquer qu'elle est incomplète et contient un véritable faux-sens ; le gouverneur des pages y est en effet dit « gouverneur des donzelles », qualification qui tendrait à donner aux lecteurs ignorants de l'espagnol une idée inexacte et peut-être désobligeante des fonctions du conquérant de Mers-el-Kebir. L'important fragment de Diégo Suarez Montañes, conservé en original aux Archives du Gouvernement général et traduit par Berbrugger dans la *Revue africaine* (3), n'est pas signalé ; M. Basset y eût pu trouver un passage relatif à l'échec des Portugais en 1501. De même manquent à la liste : les *Cartas del cardenal don fray*

(1) *Bulletin d'Oran*, tome XII, p. 49-76.

(2) *Descripcion general de Affrica*. Granada, Rabut, 1573, 2 vol. 4°.

(3) Tomes IX, p. 251, 337, 410 ; X, p. 71, 111, 197 ; et XI, p. 72.

Francisco Jimenez de Cisneros dirigidas a Don Diégo Lopez de Ayala (Madrid, 1867, 8°) ; l'*Oranum virtute Ximenii catholicum* de P. de Quintanilla y Mendoza (Séville, 1550, 8°) ; l'*Historia, vicissitudines y politica tradicional de España respecto de sus posesiones de Africa* de Galindo y de Vera (Madrid, 1884, 4°) ; le *Discurso sobre la expedicion a Oran y del pensamiento de conquista de Africa* de Cayetano Rossel (Madrid, 1857, 4°) ; les *Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique* de La Primaudaie (*Rev. africaine*, t. XIX, XX, XXI, *passim*, et à part, Alger, 1875, 8°) ; les *Inscripciones de Oran y Mazalquivir* de C. Ximenez de Sandoval (Madrid, 1867, 8°), trad. par Monnereau dans *Rev. af.*, t. XV, 173, 271, 353, 434, et XVI, 53, 89, 187, 278, 343 ; les *Souvenirs de l'expédition de Ximenès en Afrique* de L. Godard (*Rev. africaine*, t. V, 313) ; les deux documents de 1505 communiqués à Berbrugger par M. de Sandoval et publiés traduits dans la *Revue africaine* (t. XIII, 100) ; l'*Histoire d'Alger* de M. de Grammont (Paris, Leroux, 1887, 8°).

L'échec éprouvé en 1535 par les Espagnols d'Oran sur la route de Tlemcen a fait l'objet d'un court article de nous (1). On a voulu y démontrer que cet échec n'eut point lieu au Chabet-el-Lham, ainsi que le veut la tradition, et que ses conséquences doivent être considérées comme négligeables.

Le tome XV de la *Coleccion de libros españoles raros ó curiosos* publié en 1881 (Madrid, Ginesta, 8°, XIX-396 p.), par MM. F. del F. et S. R. sous le titre de *Guerras de los Españoles en Africa, 1542, 1543 y 1632*, contient *La Relacion de la guerra del reino de Tremecen*, écrite par le chapelain du comte d'Alcaudete F. de la Cueva, inédite jusqu'alors et copiée par les éditeurs sur un ms. de la « Biblioteca nacional » (G. 74). M. C. Brunel en a commencé dans le *Bulletin d'Oran* (2) « une traduction partielle », d'après une « interprétation littérale » due à M. Galens. Déjà, M. R. Francisque-Michel avait publié dans le même recueil (3), sans en indiquer la

(1) *Revue africaine*, XXXVI, p. 149-165.

(2) Tomes X, p. 347-398, XI, 225-251, 369-381, 455-470, et XII, 461-492.

(3) Tome IX, p. 95-158. Dans son *Avant-propos*, M. Francisque-Michel aurait pu se référer à l'*Advertencia* des éditeurs de Madrid qu'il a démarquée. Cf. p. 98 du *Bulletin* et p. XVI à XVIII des *Guerras*.

provenance, la traduction d'un autre texte du volume espagnol, le *Dialogo de las guerras de Oran* de B. de Morales; il avait ajouté qu'il se proposait « de publier plus tard un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale de Madrid, manuscrit dû à la plume du licencié Francisco de la Cueva » et d'accompagner cette seconde publication « d'une étude critique des deux textes au point de vue historique ». Nous ignorons pourquoi M. Francisque-Michel a laissé à M. C. Brunel le soin de poursuivre l'adaptation française du tome XV des *Libros raros*.

Il serait oiseux de conférer avec le texte de F. de la Cueva la version qu'en contient le *Bulletin d'Oran*. Assurément, MM. Brunel et Galens ont fait œuvre méritoire en mettant à la portée des lecteurs français une chronique de haute importance et d'une lecture fort agréable. C'est de la vulgarisation qu'ils ont entendu faire, et ils y ont réussi. Quant aux érudits qui voudront étudier scientifiquement les expéditions d'Alcaudete en 1543, il leur faudra toujours se reporter aux *Guerras de los Españoles*. Mais ce n'est évidemment pas pour eux que MM. Brunel et Galens ont écrit. Aussi n'irons-nous pas les chicaner sur les faux-sens qu'ils ont pu commettre ou sur tels termes qu'ils ont improprement rendus (1), encore moins sur l'élagage qu'ils ont peut-être trop souvent fait subir au texte espagnol. — Quelques notes éclairent le récit du chapelain d'Alcaudete. On les aurait souhaitées plus nombreuses et plus documentées. Par exemple, MM. Brunel et Galens ne citent nulle part le rapport d'Alcaudete à l'Empereur, du 8 février 1543, publié dans les *Documents inédits* (*Papiers de Granvelle*, t. II, p. 657-664). Ailleurs, à propos du plan d'Oran dressé « d'après un document espagnol », ils ne disent pas que celui-ci, après avoir été tiré à petit nombre par les soins de la Société d'Oran, a été reproduit, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, au tome VIII des *Ports maritimes de France et d'Algérie*. De même, la lettre d'Alcaudete, citée dans la note de la p. 378 du t. XI, est conservée aux Archives du Gouvernement général, et elle a été analysée par E. de la Primaudaie dans la *Revue africaine* (t. XIX, p. 360 et 483-485); au surplus, on n'y trouve pas tout à fait ce que l'auteur de la note semble y avoir vu.

Les deux traducteurs n'ont pas encore achevé leur adaptation; la troisième expédition d'Alcaudete reste encore à publier. Mentionnons les trois planches qui accompagnent le texte : le plan d'Oran, dont il a déjà été question, au 20,000e; un itinéraire de la colonne

(1) Cependant, pourquoi avoir traduit *jornada* par *journée ?*

qui atteignit Tlemcen en janvier et février 1543, au 400,000e; enfin, un itinéraire de la colonne dirigée contre Mostaganem en mars 1543, au 200,000e. On y trouvera des déterminations topographiques utiles, et une restitution de la géographie espagnole du pays dont il y aura lieu de tenir compte.

A titre de renseignement, signalons une nouvelle traduction du fragment du *Razaouat* et du morceau dit du *Mehkémé*, relatifs à l'expédition de Charles-Quint contre Alger en 1541, parue sous la signature P. P[ilard] dans la *Revue africaine* (1). M. P. P[ilard] a pris pour base de son travail les textes établis l'année précédente par M. Basset dans le *Bulletin d'Oran* (2), sous réserve de certaines corrections qu'il y propose.

Dans un *Estat de tous les revenuz et rentes des Estatz du roy d'Espaigne*, datant sans doute de 1573, publié par M. Cazalis de Fondouce (3), on lit l'article suivant : « La rante des droicts de marchandise dorain, 50,000 d. » Ainsi que l'auteur de la présente *Chronique* l'a fait observer (4), il s'agit sans doute là d'un droit sur les marchandises en provenance ou à destination d'Oran.

Un ouvrage inédit d'un auteur arabe, cité par l'historien Bou-Ras, *Le Collier de pierres précieuses ou mentions des principaux personnages d'origine noble de la contrée du R'eris*, écrit au XVIIe siècle par Abd-er-Rahman ben Abd-Allah ben Ahmed-et-Tedjani, a été traduit par M. Guin (5). Il consiste en une suite de notices concernant « divers personnages de noblesse établie, pour la plupart, qui, venus dans le R'eris, y prirent pied, et s'y éteignirent au cours des Xe et XIe siècles de l'hégire, laissant après eux une réputation de science et de sainteté ». Une Introduction et des notes nombreuses rendent cette traduction d'un usage commode et éclaircissent, dans la mesure du possible, les obscurités toujours si fréquentes dans les textes de ce genre.

M. de Vilade a traduit dans la *Revue africaine* (6) un drame afri-

(1) T. XXXV, p. 179-206.
(2) T. X, p. 171-214.
(3) *Bulletin historique et philologique* pour 1891, p. 95.
(4) *Ibid.*, p. 355.
(5) *Revue africaine*, t. XXXV, p. 241-280.
(6) T. XXXV, p. 111-160.

cain de Cervantes, *El trato de Argel*, dont il n'existait que des versions françaises partielles. Ainsi que l'a fait observer M. de Grammont dans un avertissement préliminaire, à côté des pointes et du fatras mythologique alors de rigueur, l'auteur a su y donner « une peinture très exacte et très vivante » des misères qu'il connaissait si bien pour les avoir souffertes.

L'ouvrage inédit du P. Dan, *Les Illustres captifs*, dont le ms. autographe, conservé à la Bibliothèque Mazarine (1), est décrit et analysé dans la *Revue africaine* (2), a été publié par un religieux de son ordre, le R. P. Calixte de la Providence (3). Il est regrettable que cet éditeur, en dépit de son titre, qui promet une reproduction intégrale, ait cru devoir arranger le texte fourni par le ms. de la Mazarine ; aussi bien sa version ne saurait dispenser les travailleurs de recourir à celui-ci.

Un certain Békir, renégat grec au service du Sultan, avait été fait par ce dernier pacha de Tunis ; au bout d'un an, on dut le déposer ; « il se retira à Alger avec ses deux galères, et, de grand prince qu'il était, devint fameux corsaire ». L'*Abrégé* de son histoire signalé plus haut a été copié aux Archives nationales pour être publié dans la *Revue africaine* (4). Ainsi que le dit l'éditeur, ces « quelques pages sont comme une suite des *Relc* d'Emmanuel d'Aranda ». On les lira avec intérêt et profit.

C'est à la *Revue africain* que M. de Grammont a donné sa dernière publication, qui appartient à la série ouverte, interrompue depuis quelques années, de ses *Documents algériens* (5). C'est un *Certificat des souffrances du Père Sébastien*, religieux de l'ordre de la

(1) N° 1956 du nouveau classement. Cf. le *Catalogue* dressé par M. Aug. Molinier, Paris, Plon, 1886, 8°, t. II, p. 292-293.

(2) Par MM. de Grammont et Piesse, t. XXVII, p. 11 sq.

(3) *Les plus illustres captifs, ou recueil des actions héroïques d'un grand nombre de guerriers et autres chrétiens réduits en esclavage par les mahométans*. Manuscrit de la bibliothèque Mazari édité intégralement pour la première fois par le R. P. Cali e la Providence, religieux Trinitaire. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1892, 2 vol. 8°, 389 et 416 p.

(4) T. XXXVI, p. 11-17.

(5) T. XXXV, p. 97-108. Les documents précédemment édités sous ce titre sont dans les t. XXIX, XXX, XXXI et XXXII.

Mercy, en date du 25 novembre 1645. L'original, provenant des archives de l'ordre, est actuellement conservé aux Archives de la Gironde. On y trouvera de précieux renseignements sur la situation d'Ali Bitchnin, sur les agissements des Turcs à l'égard des congrégations rédemptoristes, enfin sur le rôle joué dès lors par les juifs indigènes.

M. Maresca a découvert un journal anonyme tenu par un des marins napolitains qui prirent part pour le compte de l'Espagne à l'expédition contre Alger de 1784. Il en a publié de longs extraits dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane* (1).

Notre président, M. Rinn, a retracé dans la *Revue africaine* (2) la vie de M. de Grammont. Moi-même ai indiqué la portée de son œuvre historique et dressé sa bibliographie (3).

Dans la suite de la *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen* publiée par M. Canal dans le *Bulletin d'Oran* (4), on doit relever une notice historique sur les Beni-Snous.

L'*Histoire de Bône*, par M. René Bouyac (5), est divisée en deux parties : 1° Hippone et Bône depuis leur fondation jusqu'en 1830 ; 2° Bône depuis 1830. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas cru devoir le munir d'une table des matières. Laissons de côté les deux premiers chapitres sur l'antiquité et le moyen âge. Le chapitre III, de 1515 à 1540, est la reproduction à peu près intégrale des analyses et des traductions des pièces espagnoles relatives à Bône, publiées par M. de la Primaudaie dans cette *Revue* (t. XX, p. 232, 235, 243, 320, 404, et t. XXI, p. 92, 220, 223). Au chap. IV, à propos de la prise de Bône par les galères de Saint Étienne, est signalée une relation française, parue en 1608, qui semble avoir échappé à M. Playfair : *Les estraines royales, contenant les considérations chrestiennes, politiques, qui ont meu le grand duc de Toscane à faire chercher, par toutes les isles de la mer Italique, le renommé corsaire*

(1) An. XVII, 1892, fasc. 4.

(2) T. XXXVII, p. 289.

(3) Par suite d'une inadvertance de dépouillement, j'ai omis d'y faire figurer au n° 14 le *Certificat des souffrances du Père Sébastien* et au n° 17 la note qui précède la traduction du *Trato de Argel*.

(4) T. XI, p. 389.

(5) Paris, Challamel, 1892, 32°, 355 p.

Moroth Rays, *et à entreprendre dernièrement sur la Barbarie, avec un vray et ample récit de tout ce qui se passa de plus remarquable en la dicte entreprise.* Jusqu'en 1830, M. Bouyac a surtout suivi la volumineuse *Histoire de la Calle* de M. Féraud (Alger, Jourdan, 1878, 8°), à laquelle il a emprunté nombre de documents intéressants pour Bône. Après 1830 jusqu'en 1836 (chap. V à VII), c'est encore M. Féraud, *Documents pour servir à l'histoire de Bône* (dans la *Revue africaine*, t. XVII, p. 4, 81, 165, 253, 341), qui a été la source principale de l'*Histoire de Bône*. Les derniers chapitres (VIII à XI) nous conduisent jusqu'à l'insurrection de 1871, où Bône vit sa banlieue ravagée par des bandes indigènes que conduisaient les spahis mutinés de Souk-Ahras. C'est la partie la plus originale du travail de M. Bouyac, dont l'exécution consciencieuse est à louer.

Deux conférences faites en mars 1891 aux officiers de la garnison de Médéa, telle a été l'origine du volume de M. H. Bissuel sur *Le Sahara français* (1). Il constitue un exposé d'ensemble assez satisfaisant de l'histoire saharienne au XIXe siècle et de la situation actuelle, ainsi que du rôle que la France a joué et qu'elle peut prétendre à jouer au Sud de l'Algérie. Une étude sur les Touareg, suivie de fac-similés et de traductions de neuf « lettres en tamahaq », en est le complément.

M. G. Le Chatelier a réuni, dans un fascicule des *Publications de l'École des lettres d'Alger* (2), tous les renseignements historiques, statistiques et politiques qu'il a pu recueillir sur les *Tribus du Sud-Ouest marocain* (bassins côtiers entre Sous et Drâa). On y retrouve les qualités dont l'auteur avait déjà fait preuve dans ses précédentes publications sahariennes; ainsi qu'il l'avoue modestement dans l'*Avant-propos*, ce sont seulement des « notes » qui « ne sauraient constituer des monographies définitives » ; mais elles seront le point de départ nécessaire de tout travail ultérieur.

L'auteur de cette *Chronique* a publié (3) les *Notes journalières* inscrites par le général Valazé, commandant du génie pendant l'expédition de 1830, sur son agenda de poche ; elles expriment avec une vivacité peut-être excessive les récriminations des officiers de

(1) Alger, Jourdan, 1891, 8°, 214 p.
(2) Paris, Leroux, 1891, 8°, 89 p.
(3) *Revue africaine*, t. XXXVI, 129-148.

l'armée de terre contre leurs collègues de la marine et en particulier contre l'amiral Duperré.

A titre de renseignement, mentionnons le texte arabe et la traduction française d'une lettre écrite par le dernier bey d'Oran, Hassan, au général Berthezène (1831) ; cette publication, due à M. Mouliéras, a été faite dans le *Bulletin d'Oran* (1).

M. J. Le Frotter a donné sur Abd-el-Kader dans le *Bulletin d'Oran* (2) des « souvenirs rétropectifs ». A la fin de l'article figurent le texte arabe et la traduction française (par M. Mouliéras) du serment remis par l'émir au prince-président de la République le 30 octobre 1852.

Une monographie de *La confrérie musulmane de Sidi Mohammed Ben Ali es-Senousi*, racontant l'histoire de la fondation de cette célèbre association religieuse, a paru sans nom d'auteur dans le *Bulletin d'Oran* (3).

Mentionnons une courte brochure anonyme consacrée à l'histoire et à la généalogie des Ouled-Sidi-Cheikh (4).

On sait qu'en mars-avril 1868 une colonne commandée par le colonel Colonieu essaya, sans grand succès d'ailleurs, de nouer des relations avec les gens de Figuig. Le *Journal de marche* d'un des membres de cette expédition, ainsi que le *Rapport d'ensemble* du colonel Colonieu, ont été publié dans le *Bulletin d'Oran* (5), accompagnés d'un croquis des itinéraires suivis tant à l'aller qu'au retour.

L'ouvrage capital d'histoire contemporaine paru dans ces deux dernières années est dû à notre président M. Rinn. C'est l'*Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie* (6). Ancien officier des affaires indigènes, chef du bureau arabe de Batna lors de l'insurrection, devenu depuis Conseiller de gouvernement, M. Rinn était mieux placé et mieux qualifié que personne pour entreprendre la tâche

(1) T. XII, p. 543-546.
(2) T. XII, p. 533-542.
(3) T. XII, p. 319-332.
(4) *En Algérie : Les Ouled-Sidi-Cheikh.* Paris, 1891, 8°, 14 p.
(5) T. XI, p. 293-318.
(6) Alger, Jourdan, 8°, 1891, 671 p.

épineuse de restituer et de raconter cet épisode de l'histoire algérienne. Il s'en est acquitté avec un complet bonheur.

Nous n'essayerons pas, dans une *Chronique* comme celle-ci, d'analyser une œuvre pareille, qui compte des centaines de pages d'un texte compact. Cependant, il y a lieu d'en dégager les traits essentiels. Dès les premières lignes, la doctrine de M. Rinn, ce qu'on pourrait appeler sa théorie du soulèvement, est formulée avec netteté : « L'insurrection de 1871 », dit-il, « n'a été ni la révolte de l'opprimé contre l'oppresseur, ni la revendication d'une nationalité, ni une guerre de religion, ni une guerre de race ; elle n'a été que le soulèvement politique de quelques nobles mécontents et d'un sceptique ambitieux que le hasard de sa naissance avait rendu le chef effectif d'une grande congrégation religieuse musulmane. » Ce mécontentement des nobles s'explique aisément. La conquête française n'avait pas procédé de la même façon à l'Est et à l'Ouest ; tandis qu'à l'Est nous luttions pied à pied, à l'Ouest nous occupions le pays sans coup férir ; il nous était livré par les chefs indigènes, devenus nos vassaux de leur plein gré. En échange, on leur avait garanti leurs fiefs ; parfois même on les avait accrus. A ces marchés, tout le monde avait d'abord trouvé son compte ; mais les seigneurs nos auxiliaires avaient bientôt pu s'apercevoir qu'ils s'étaient donné des maîtres plus exigeants et plus forts qu'ils ne pensaient. A mesure que notre autorité s'affermissait, nous avions prétendu, par une tendance fatale, réduire ces hauts feudataires au rang de simples agents administratifs ; les grands commandements indigènes avaient été démembrés, les kalifats avaient eu pour successeurs des bachaghas, les bachaghas des aghas, les aghas de simples caïds. On comprend que de telles mesures fussent vues de fort mauvais œil par les intéressés ; bientôt ils ne virent plus d'autre voie, pour reconquérir leurs situations amoindries, qu'un appel aux armes. Telle fut la cause profonde de l'insurrection, que M. Rinn a démêlée et mise en lumière avec une parfaite sagacité. Viennent ensuite les causes occasionnelles, une guerre malheureuse, l'établissement du régime civil, la naturalisation des israélites, etc. Mais aucune d'elles n'eût été suffisante à provoquer le soulèvement. Seule, la politique suivie depuis un quart de siècle à l'égard de l'aristocratie indigène, et on n'en pouvait suivre d'autre, a rendu cet événement inévitable. Ainsi se trouvent précisé le point de départ de l'insurrection, et démontrée sa fatalité ; en traitant la question avec cette ampleur, en réduisant à leur valeur secondaire, sans méconnaître leur action cepen-

dant, les causes prochaines énumérées plus haut pour insister sur la cause lointaine et déterminante, M. Rinn a su appliquer rigoureusement, ce qui est rare, à des faits contemporains, les sévères méthodes de la critique historique. L'*Introduction* étendue (p. 9 à 53), qu'il a intitulée *Les Moqrani avant l'insurrection*, constitue, à n'en pas douter, la meilleure exposition d'histoire moderne algérienne qui ait jamais été écrite.

Tout en affirmant qu'il faut attribuer l'insurrection aux regrets et aux craintes de l'aristocratie indigène, M. Rinn reconnaît que celle-ci eût été impuissante à donner au mouvement l'ampleur et la durée qu'il a eues. Tant qu'il prétendit agir seul, le bachagha de la Medjana ne put entraîner « qu'une trentaine de fractions ou tribus..., soit une population de 100,000 âmes environ représentant au plus 25,000 combattants très disséminés ». Au bout de quelques jours, il dut s'avouer que son prestige et celui des gens de sa caste était sans action. Un autre sentiment que le respect féodal, celui auquel Abdel-Kader avait dû ses succès dans l'Est, le sentiment religieux, pouvait seul grouper autour de lui les masses populaires. La mort dans l'âme, car il méprisait et haïssait ces petites gens, Moqrani se résolut à s'allier aux marabouts et aux khouan des confréries pieuses. La plus puissante de ces dernières, celle des Rahmanya du Nord, dont les affiliés tenaient toute la Kabylie du Jurjura, avait pour chef le marabout de Seddouq, l'octogénaire Chikh-el-Haddad. Persuadé par son fils Si-Aziz, ambitieux sans scrupules avec lequel le bachagha s'était entendu, le vieux marabout proclama la guerre sainte : cet appel « donna en quelques jours plus de cent mille soldats » (250 tribus représentant 600,000 âmes, soit 120,000 combattants) à l'insurrection. Il est vrai que de ce jour Moqrani en perdit la direction ; il le sentit bientôt et se repentit sans doute d'avoir fait appel à des alliés qui l'annihilait. La mort qu'il rencontra un mois plus tard à l'Oued Soufflat fut certainement pour lui une délivrance. Ainsi, l'insurrection commencée par l'aristocratie devint en peu de temps un mouvement démocratique et religieux ; entreprise par les grands chefs et à leur profit, elle fut la démonstration éclatante que leur pouvoir séculaire n'avait plus aucunes racines dans le pays ; la révolte des Moqrani, seigneurs héréditaires de la Medjana et descendants des sultans de Labez, devint la révolte d'une association de paysans kabyles suivant à l'aveugle un paysan comme eux.

M. de Grammont a fait de cet important ouvrage un compte-rendu étendu dans la *Revue critique* (tome XXXII, n° 529) ; on nous per-

mettra d'en citer la conclusion : « Nous engageons tous ceux qui se préoccupent de l'avenir politique de l'Algérie à étudier ce bon et beau livre qui est en somme l'histoire de la chute irrémédiable de la féodalité indigène. » Signalons également une suite d'articles de M. Rambaud dans la *Nouvelle Revue* (t. LXXII, p. 497-520 et 691-708, et LXXIII, p. 34-50), consacrés à l'analyse du livre de M. Rinn.

Grâce à notre confrère M. Basset, dont on connaît l'infatigable activité philologique et les relations scientifiques internationales, les événements de 1871 ont fait l'objet d'une série d'articles publiés par une revue belge, *Le Muséon*, de Louvain (1). M. Basset a étudié *L'insurrection algérienne de 1871 dans les chansons populaires kabyles.* Pour cela, il a réédité et retraduit les trois morceaux déjà donnés par M. Rinn dans notre *Revue* (XXXI, 55), et en partie insérés dans le *Cours de langue kabyle* de M. Belkassem ben Sedira (Alger, Jourdan, 1887, 8°). N'étant point berbérisant, nous ne pouvons qu'indiquer ce travail. Toutefois, nous devons faire observer qu'en appréciant comme il l'a fait l'ouvrage de M. Rinn, M. Basset a certainement méconnu les sentiments de son auteur, non moins que la haute valeur de l'*Histoire de l'insurrection de 1871*.

On sait que les habitants du Mzab, loin de faire cause commune avec les insurgés de 1871, se montrèrent en toute occasion leurs ennemis et nos auxiliaires ; en maints endroits, leurs émigrés combattirent dans nos rangs, où leurs qualités militaires furent remarquées. Aussi Bouchoucha essaya-t-il de razzer leur oasis ; mais il dut y renoncer en présence de l'attitude résolue de leurs contingents. M. Rinn a publié dans la *Revue africaine* (2) la traduction d'une relation de cette tentative avortée, adressée par un notable du Mzab à des coreligionnaires négociants à Alger.

A la suite (3), il a donné un document d'une tout autre nature, une conversation de juillet 1872 entre un agent secret du bureau politique et un paysan kabyle venu au marché de Maison-Carrée. Cet acteur obscur et inconscient du drame présente de bonne foi les faits insurrectionnels, comme le feront, « l'année suivante, en Cour

(1) Louvain, Istas, et Bruxelles, Société belge de librairie, t. XI, 1892, p. 254, 330, 428, et t. XII, 1893, p. 5.

(2) T. XXXV, p. 22-27.

(3) *Ibid.*, p. 28-37.

d'assises, les témoins ayant subi ou subissant encore l'influence des khouan Rahmanya ».

Un article non signé, publié dans le *Bulletin d'Oran* sous le titre *Colonne de l'extrême Sud* (1), raconte les opérations de la colonne Gaume, formée à Ouargla en janvier 1872, pour forcer le chérif Bouchoucha et Boumezrag. Cette colonne, écrit M. Rinn, « se livra pendant onze jours à une poursuite endiablée qui, exécutée à une autre époque, aurait fait la fortune militaire des chefs qui la dirigèrent, mais qui, en raison des circonstances, passa à peu près inaperçue » (2). Le *Bulletin* donne le Journal de route d'un officier du corps expéditionnaire (p. 87 à 95), du 8 au 25 janvier, suivi de notes sur les principales villes du Sahara constantinois, Tougourt, El-Hadjira, Negouça et Ouargla (p. 96 à 98), le Rapport du commandant Rose, chef des goums attachés à la colonne (p. 99 à 120), enfin un croquis du terrain parcouru de Ouargla à Aïn-Taïba. M. Rinn avait déjà signalé l'imporance du rapport Rose, tant au point de vue historique qu'au point de vue topographique, « car, tout en poursuivant l'ennemi, le commandant Rose faisait un levé à vue des terrains parcourus et consignait une foule de renseignements précis sur les points d'eau visités pour la première fois par des Français ». Il est donc très heureux que le *Bulletin d'Oran* ait publié ce document.

M. le capitaine Bourjade a achevé, au cours de 1891, dans la *Revue africaine* (3), ses *Notes chronologiques pour servir à l'histoire de l'occupation française dans la région d'Aumale (1846-1887)*, qui ont été ensuite tirées à part (4). Ce travail a eu pour origine un ordre du général Loysel, commandant la division d'Alger en 1882, qui prescrivait « aux commandants supérieurs des cercles de la division de faire rédiger l'historique du territoire soumis à leur commandement ». Rédigé avec une conscience parfaite, d'après les sources les plus sûres, trop souvent inaccessibles aux travailleurs, il constitue une contribution des plus utiles à l'histoire de l'Algérie française. Nous ne l'analyserons point ici, les lecteurs de la *Revue*

(1) T. XI, p. 87.

(2) *Insurrection de 1871*, p. 632.

(3) T. XXXII, p. 241 ; XXXIII, p. 257 ; XXXIV, p. 5 et 223 ; XXXV, p. 38, 81 et 161.

(4) Alger, Jourdan, 1891, 8°, 222 p., carte.

en ayant déjà pu apprécier les qualités. Rappelons seulement qu'on y devra toujours avoir recours pour les faits suivants : fondation d'Aumale et organisation du cercle, p. 19 sq. ; troubles de 1864, p. 91 sq. ; insurrection de 1871, p. 119 sq.

Peu avant d'être enlevé aux études algériennes, M. le colonel Trumelet avait ajouté un nouveau volume à la riche bibliothèque créée par sa plume féconde. Poursuivant dans la voie où il était entré avec *Les Saints de l'Islam* (Paris, Didier, 1881), M. Trumelet, avec *L'Algérie légendaire* (1), nous promène « en pèlerinage çà et là aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'Islam (Tell et Sahra) ». Écrit avec la fougue et la couleur que l'on sait, ce volume est d'une lecture attachante ; les amateurs de folklore y pourront faire une ample moisson de traditions et de légendes populaires ; les historiens n'y perdront pas non plus leur temps, à condition qu'ils sachent soumettre à une sévère critique des renseignements recueillis de toute main et enregistrés tels quels.

On pourra consulter un *Aperçu de la colonisation algérienne* par M. Levasseur (2) où se trouve résumée sous une forme statistique l'histoire de cette colonisation.

L'*Archivio storico siciliano* (3) contient un article de M. G. Romano sur Guiniforte Barzizza à l'expédition de Djerba en 1432, accompagné de la publication d'un poème latin inédit d'Antonio Canobio sur cet événement.

On trouvera dans le troisième volume de *l'Histoire de Charles-Quint* de M. H. Baumgarten un chapitre intitulé *Tunis* et consacré presque tout entier à l'expédition de 1535 (4). Jusqu'à ce volume, M. Baumgarten avait comme négligé les rapports de la Péninsule avec l'Afrique ; à l'occasion de l'affaire de Tunis, et afin de l'expliquer, il parle, peut-être trop brièvement, des précédentes tentatives espagnoles et des progrès de Barberousse. En revanche, il expose dans le détail et, à notre avis, très judicieusement l'entreprise de 1535. Notamment, il a su la placer dans son cadre et montrer

(1) Alger, Jourdan, 1892, 8°, 502 p.

(2) *Revue de géographie*, t. XXIX, 1891, p. 283 sq. C'est un extrait du volume *La France et ses colonies*, Paris, Hachette, 1893, 8°.

(3) Nouv. série, t. XVII, 1892, fasc. 1.

(4) *Geschichte Karls V* von Hermann Baumgarten. Dritter band. Stutgart, Cotta, 1892, 8°, p. 165 sq.

comment l'état de l'Europe à cette date permit à l'Empereur de la préparer et de l'exécuter en personne. Lorsque Charles-Quint s'embarqua, il était assuré qu'aucune complication européenne, aussi bien en Allemagne que du côté de la France ou de l'Angleterre, ne l'obligerait à ramener en hâte les forces immenses mobilisées contre les Turcs. Bien que M. Baumgarten, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, ait manqué pour cette période des documents diplomatiques anglais et français si nombreux pour les années précédentes, il n'en a pas moins réussi à expliquer de façon satisfaisante l'attitude pacifique de François Ier et d'Henri VIII.

Il y a lieu de regretter qu'il n'ait pas ajouté à ce tableau de l'état politique européen quelques traits relatifs à la guerre soutenue alors par le sultan Soliman sur sa frontière orientale. Charles-Quint en effet ne se préoccupa guère moins de la Porte que des puissances chrétiennes. Aux Archives du Gouvernement général sont conservés plusieurs rapports de Constantinople ou de Venise (1), qui démontrent le soin avec lequel la diplomatie impériale avait organisé son service des renseignements pour les événements d'Orient. La certitude qu'on pouvait avoir en mai 1535 de la non-intervention de Soliman, alors engagé à fond contre la Perse, doit être comptée parmi les motifs déterminants de l'expédition de Tunis (2).

M. Baumgarten insiste avec raison sur la médiocrité des résultats pratiques obtenus par le gigantesque effort de l'empereur ; pour réduire les Turcs des pays barbaresques, il eût fallu poursuivre sans désemparer l'entreprise, occuper tous les ports de quelque importance, surtout enlever Alger. Reste à savoir si de pareilles opérations n'eussent pas été entravées par d'insurmontables difficultés ; toujours est-il que cette inaction eut d'irréparables conséquences ; l'occasion perdue ne se retrouva pas. Ainsi que le dit M. Baumgarten, Charles-Quint pouvait faire « en Sicile de nouveaux projets pour porter une seconde fois ses armes en Afrique ou les pousser jusqu'à Constantinople ; mais bientôt de tout autres soucis devaient s'imposer à lui » (3).

(1) Fonds des Archives espagnoles, deuxième carton, deuxième liasse, n° 22.

(2) On s'inquiétait beaucoup en Europe de la guerre perso-turque ; la preuve en est dans la littérature considérable à laquelle donnèrent lieu ces lointaines opérations. Cf. Ternaux-Compans, n° 205, 206, 216, 217, 230, 236, 238 à 240, 242.

(3) Signalons parmi les références de M. Baumgarten un mémoire

Feu M. Aug. Castan, pour lequel l'érudition bourguignonne n'avait pas de secrets, est l'auteur d'un excellent mémoire sur *La conquête de Tunis en 1535, racontée par deux écrivains franc-comtois, Antoine Perrenin et Guillaume de Montoiche* (1). On sait qu'Ant. Perrenin, secrétaire de Charles-Quint sous les ordres du garde des sceaux Granvelle, accompagna comme son maître l'Empereur à Tunis et composa une relation de l'expédition d'un caractère presque officiel. Cette relation, le *Diurnal de l'expédition de Thunes*, a été publiée de nos jours seulement et sur un manuscrit tronqué par l'éditeur des lettres de Charles-Quint, Karl Lanz (2). Mais elle avait été démarquée depuis longtemps par deux contemporains de Perrenin, Joannes Etrobius ou Jean Bérot, et Guillaume de Montoiche. Le texte latin d'Etrobius, *Commentarium seu potius Diarium expeditionis Tuniceæ*, fut imprimé à trois reprises au XVI[e] siècle (3). Le texte français de Montoiche, le *Discours du voiage de Thunes*, composé, d'après M. Castan, entre 1558 et 1567, ne l'a été qu'en 1881 par M. Ch. Piot, au tome III, p. 317-388, de la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas* (4). Sur Perrenin et sur Montoiche, M. Castan donne des renseignements très abondants et très sûrs. Il nous fait aussi

qui ne figure, à notre connaissance, dans aucune des bibliographies barbaresques et que M. Cat n'a pas connu : D. Muoni. *Tunisi ; spedizione di Carlo V imperatore, 30 maggio-17 agosto 1535*. Milano, G. Bernardoni, 1876, 8°, 97 p. Des documents inédits tirés de l'« Archivio di Stato » de Milan (lettres écrites au duc Maximilien par P. Jove, le marquis del Vasto et ses ambassadeurs à la Cour impériale, à Rome ou à Ferrare) rendent cette notice utile à consulter ; ils occupent les p. 59 à 89.

(1) Tirage à part des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*. Besançon, Dodivers, 1891, 8°, 64 p.

(2) Au tome XI de la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, en annexe aux *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karls V*. Stuttgart, 1845, 8°.

(3) A Louvain, 1547, en plaquette à part ; à Anvers, 1555, dans les *Commentarii* de C. de Sceppere ; et à Bâle, 1574, au tome II des *Rerum germanicarum scriptorum* de S. Schardius.

(4) Bruxelles, 4°. Dans l'*Introduction* de ce volume, p. XVII-XXVI, on trouvera de précieux éclaircissements sur les multiples productions contemporaines inspirées par les événements de 1535. Mentionnons à ce propos la publication, par M. Castan (note X), d'une lettre de l'Empereur au greffier de la Toison d'or, Nicolas Nicolaï, accompagnant l'envoi d'un récit en espagnol de l'expédition composé par l'infant don Luis de Portugal, qui y avait pris part.

connaître la part prise par les Comtois à l'expédition, et le retentissement qu'eurent à Besançon les succès de Charles-Quint.

On pouvait s'attendre à trouver des pièces d'intérêt africain dans une publication empruntée aux archives de la maison d'Albe. Effectivement, les *Documentos escogidos del archivo de la casa de Alba* (1), mis au jour par les soins de la duchesse de Berwick et d'Albe, contiennent : 1° deux relations des campagnes des Rois catholiques dans le royaume de Grenade ; 2° des papiers relatifs à celles de don Juan d'Autriche dans la Méditerranée, à la bataille de Lépante et aux affaires de Tunis.

L'article de M. A. Spont sur *La France et la Tunisie au XVII[e] siècle* (2) est un compte-rendu avant la lettre d'un volume de M. Plantet, la *Correspondance des beys et des consuls de Tunis avec la Cour de France* (3). Celui-ci portant la date de 1893 et n'ayant paru effectivement qu'au courant de la présente année, nous n'avons pas à nous en occuper ici. M. Spont a surtout relevé dans l'ouvrage de M. Plantet ce qui a trait à « la vie politique et commerciale de la colonie française de Tunis au XVII[e] siècle ».

La politique française en Tunisie de P. H. X. (4) est, ainsi que l'exprime le sous-titre, l'histoire du protectorat et de ses origines de 1854 à 1891. C'est un excellent livre. Dans la première partie, avant l'intervention, on voit la suite lamentable des erreurs des beys et l'enchaînement sans fin de leurs embarras financiers. La seconde raconte notre intervention, la première campagne d'avril-mai 1881, l'évacuation prématurée des mois suivants, la révolte éclatant au Sud de la Régence, la seconde campagne de juillet-novembre qui en fut la conséquence, enfin les débats parlementaires sur les affaires de Tunisie et les solutions adoptées. La troisième et dernière partie expose les réformes réalisées sous le régime français, dans les finances, la justice, le régime agraire, les travaux publics, l'armée, l'instruction.

(1) Madrid, Tello, 1891, 8°. N'ayant pas eu ce volume à notre disposition, nous en parlons d'après un compte rendu étendu qu'en a publié M. Morel-Fatio (*Revue historique*, t. XLVII, p. 156 à 169).

(2) *Revue des questions historiques*, t. LII, p. 225-231 (n° du 1[er] juillet 1892).

(3) Paris, Alcan, 1893, 8°. Il y aura un second volume.

(4) Paris, Plon, 1891, 8°, XI-489 p.

Presque tout le premier des deux gros volumes de M. Faucon sur la Tunisie (1), est consacré à l'histoire de ce pays. C'est à la page 123 que nous entrons dans la période turque. Ainsi que l'auteur nous le dit (p. 143, n. 1), jusqu'en 1830, ce n'est guère qu'un résumé des *Annales tunisiennes* de M. Rousseau. Cet aveu de M. Faucon nous dispensera de nous arrêter davantage sur cette partie de son travail. Toutefois, nous constaterons que, par un oubli assez étrange, il n'a pas mentionné une seule fois, soit au bas des pages, soit dans la Bibliographie qui termine le second volume, l'ouvrage de M. de Grammont sur l'*Histoire d'Alger*, dont il aurait pu faire son profit pour l'étude des relations entre la Tunisie et l'Algérie aux trois derniers siècles. Après 1830, M. Faucon semble avoir pris la plupart de ses renseignements dans le volume signé P. H. X, dont nous venons de parler (2). A partir de 1881 jusqu'en 1891, M. Faucon a dressé des annales très détaillées de l'histoire de notre occupation (p. 271-475), qui pourront rendre des services, pourvu qu'on se méfie des appréciations de l'auteur, toujours montées au mode dithyrambique. A la fin du second volume est une « *Liste des principaux auteurs cités* ». Elle ne constitue qu'une bibliographie fort incomplète et absolument insuffisante; d'autant que les indications techniques nécessaires y sont trop souvent altérées ou simplement omises (3).

Ainsi que son titre l'indique, l'ouvrage de MM. Guérard et Boutineau (4) est surtout une description géographique et économique de la Khroumirie proprement dite. Cependant, on peut signaler (p. 27-40) le chapitre « Population indigène », où les auteurs ont écrit quelques pages d'intérêt historique.

(1) *La Tunisie avant et depuis l'occupation française, histoire et colonisation*. Paris, Challamel, 1893, 8°, a-t-X-478 et 507 p., 2 vol.

(2) Je ne sais pourquoi M. Faucon (p. 197 note) a cru mettre la main sur une pièce rarissime, lorsqu'il a *découvert* à la Bibliothèque nationale la *Sentence arbitrale prononcée par Napoléon III etc.*, dont il prend soin de nous indiquer minutieusement la cote. Sans aller aussi loin, il eût trouvé ce *précieux* document à la Bibliothèque-Musée d'Alger.

(3) Par exemple : Caton (Porcius), *De re rustica;* Cicéron, *Les Verrines;* Corippus, *Johannis;* Hartmann, *Les peuples de l'Afrique;* Ibn el-Kouthya, *Histoire de la conquête de l'Espagne par les musulmans;* Juvénal, *Les Parasites*.

(4) *La Khroumirie et sa colonisation*, Paris, Challamel et Lecène, 1892, 8°, 163 p.

M. Winkler, dont on connaît les études sur la Khroumirie (1), a publié dans le *Bulletin d'Oran* (2) une *Histoire du pays des Khroumir*. La troisième partie en est consacrée aux périodes arabe, turque et française. L'expédition de Charles-Quint en 1535 y fait l'objet d'un chapitre, emprunté d'ailleurs à Robertson. Le chapitre suivant, sur l'établissement français du cap Nègre dont M. Winkler a vu les ruines, en partie emprunté à Féraud, est intéressant, bien qu'un peu incomplet. A relever aussi les deux expéditions infructueuses des troupes tunisiennes en Khroumirie (1863 et 1864), ainsi que l'historique de la campagne française d'avril-mai 1881.

M. N. Luciani a envoyé à la *Revue africaine* (3) la copie du texte arabe et la traduction d'une nouvelle inscription relevée à Sfax qui fournit la date (1630-31) d'une des tours de l'enceinte.

Sous le titre *L'île de Tabarka et les pêcheurs bretons*, M. E. Desfossés (4) a fait une brève histoire de l'île au XIXe siècle.

Il a paru sur le Maroc un travail de la plus haute importance, la quatrième partie de la *Bibliography of the barbary states : A bibliography of Morocco from the earliest times to the end of 1891*, by sir R. Lambert Playfair and Dr Robert Brown (5). Avec une persévérance et une ténacité dont on ne saurait trop le louer, notre confrère M. le consul général d'Angleterre en Algérie a poursuivi et mené à bonne fin la grosse entreprise dont la Bibliographie de l'Algérie et la Bibliographie de la Tripolitaine-Cyrénaïque (6) avaient marqué les deux premières étapes. En y joignant la Bibliographie de la Tunisie insérée à la suite des *Travels in Tunisia* de MM. A. Graham et H. S. Ashbee (London, Dulau, 1887, VI-295 p., 4°), et rééditée à

(1) Notamment dans le *Bulletin géographique du Comité*, année 1888, p. 50 sq.

(2) T. XII, p. 1-48 et 149-202.

(3) T. XXXV, p. 238. M. Luciani avait déjà publié dans la *Rev.* (t. XXXIV, p. 68 sq.) des inscriptions de Sfax, commentées loin (p. 249 sq.) par M. Mercier.

(4) *Revue de géographie*, t. XXX, 1892, p. 260 sq.

(5) L'ouvrage fait partie de la collection des *Supplementary* de la Royal geographical Society, vol. III, part 3. London, J. M[illegible] 1892, 8°, XVIII-262 p.

(6) Aussi publiées dans les *Supplementary papers* de la Société de géographie de Londres.

part sous le nom de M. Ashbee (*A bibliography of Tunisia from the earliest times to the end of 1888*, London, Dulau, 1889, 144 p., 8°), la série des bibliographies anglaises des États barbaresques est désormais complète. On nous permettra de regretter qu'une telle œuvre n'ait pas été accomplie par des érudits français, et que nous ayons laissé à des étrangers le soin et la peine d'exploiter ce domaine qui devrait être le nôtre.

Dans leur Introduction, MM. Playfair et Brown insistent avec raison sur l'énorme progrès que marque leur travail sur les précédentes bibliographies marocaines. La première, celle de Renou, (p. 425-458 de la *Description de l'Empire du Maroc*, Paris, 1846, 8°) ne contient que 264 articles; les divers mémoires de M. de la Martinière (*Essai de bibliographie marocaine*, dans la *Revue de géographie*, t. XIX, p. 96-107 et 184-194; *Principaux ouvrages relatifs au Maroc*, dans la *Revue française* de *l'Étranger et des Colonies*, t. IV, p. 188-190; *A bibliography of Morocco from 1844 to 1887*, dans *Journeys in the kingdom of Fez*, London, 1889, 8°), en ajoutent 527, soit au total 791 articles. Mentionnons encore les *Apuntes para la bibliografia marroqui* de M. C. Fernandez Duro (*Boletin de la Sociedad geografica de Madrid*, t. III, p. 210-255, et V, p. 33-58) où sont énumérés 632 articles, et toute la littérature bibliographique marocaine se trouvera passée en revue. On voit que les auteurs de la nouvelle bibliographie marchaient en terrain presque neuf. Ils ont à peu près triplé le nombre des articles relevés avant eux; leur recueil comprend en effet 2,243 numéros. Assurément, en pareille matière, on ne saurait prétendre avoir jamais rempli tout le programme et il serait possible de signaler des omissions (1) ou des

(1) Ainsi la *Bibliothèque asiatique et africaine* de Ternaux-Compans (d'ailleurs omise) ne semble pas avoir été dépouillée intégralement; par exemple, ses n°s 1638 et 1648 font défaut. Il en est de même du Catalogue des mss. orientaux de Vienne, par Fluegel, dont les articles 942 à 945 (t. II, p. 165 sq.) auraient été à relever. Citons encore: A. Dumas, *Le Véloce, ou Tanger, Alger et Tunis*, Paris, Cadet, 1851, 4 vol., 8°; V. Bérard, *La bataille d'Isly*, Alger, Bastide, 8°; A. Belly, *Isly*, s. l. n. d., 8°; J. Guérin, *L'Espagne au Maroc*, Alger, Dubos, 1860, 8°; l'*Inventaire des archives historiques de la Chambre de commerce de Marseille* (Marseille, Barlatier-Feissat, 1878, 4°) de M. O. Teissier, qui indique nombre de pièces relatives au Maroc, en particulier 364 lettres des consuls de France à Tétouan, Salé, Tanger et Mogador de 1683 à 1790 (p. 225 et 226 et cotes AA. 557 à AA. 560); certains articles signalés par Antonio (*Bibliotheca hispana nova*, Matriti, Ibarra, 1783, 2 vol., f°), notamment la *Jornada de Larache por don Juan de Mendoza marques de San German* (Sevilla, 1615) de Balthasar de Cepeda, et l'*Historia de la toma del Peñon de Velez de la Gomera*, ouvrage ms. de Diégo del Castillo conservé à la Bibliothèque Barberini (cote MMDCCX); l'*Inventaire des archives de la Marine* (Paris, Baudoin, 8°, 1885 et an. suiv.), où figurent beaucoup de pièces relatives au Maroc; les articles de M. Trovey-Blackmore sur les sépultures royales de Shella (près Rabat) parus dans l'*Athenæum* des 18 septembre et 30 octobre 1875.

erreurs (1). Il n'en faut pas moins avoir la plus grande reconnaissance aux deux patients chercheurs qui ont exécuté cet énorme et fastidieux travail. Nous attirerons particulièrement l'attention sur l'énumération des papiers relatifs au Maroc conservés dans les

(1) Au n° 181, pourquoi avoir enregistré l'ouvrage de Jean Armand sous la date 1632, alors que les auteurs connaissaient une édition de 1631? D'ailleurs, il semble qu'il y ait confusion entre les deux éditions; en effet, le titre indiqué est celui de 1631, et non de 1632, tandis qu'au contraire la mention « dit Mustapha, Turc de nation, etc...) » doit appartenir au tirage de 1632, et non à celui de 1631, qui porte simplement à la signature de la dédicace: « Jean Armand, dit Mustapha », sans plus. C'est sans doute par inadvertance qu'il a été fait à l'*Index of authors* deux articles pour « Godard, l'abbé Léon » et « Godard, père », dédoublement de personnalité qui a été évité dans le texte (cf. n°s 778, 801 et 831). Bien que *L'oasis de Figuig*, par Mme Levinck (n° 1568), ait été utilisée par E. Reclus (*Géographie universelle*, t. XI, p. 770), il n'est pas douteux que ce voyage soit pure œuvre d'imagination et que, loin de partir de Géryville, comme le disent MM. Playfair et Brown, l'auteur l'ait effectué tout entier sur les galeries de la Bibliothèque-Musée. Le n° 551, *Description des espèces du genus Ratama*, n'est pas à sa place à l'article *Zoology*, dans l'*Index of subjects*. Le n° 164 paraît ne se rapporter en aucune façon au Maroc. Le n° 103 n'est pas absent des collections de la Bibliothèque nationale; mais il faut l'y chercher aux fol. 93-98 du ms. français 3603, et non dans le ms. 9092, cette dernière cote, donnée par Thomassy et Renou, ayant été remplacée par la cote 3603 lors du nouveau classement. Cf. *Catalogue des manuscrits français*, Paris, Didot, 1874, 4°, t. II, p. 574. L'indication donnée à propos du n° 81 est inexacte: il fut question de la cession de Larache au cours de l'ambassade de Venegas, mais il n'est pas parlé de cela dans la pièce conservée au Gouvernement général, qui ne se rapporte qu'aux débuts de la mission. Le n° 83 devrait être antidaté de deux ans; il s'agit d'une « Relacion » différente de celle du Gouvernement général, mais écrite à la même date, vers le 8 août 1579. C'est sans doute par suite d'un lapsus de copie que cette même relation a été cataloguée deux autres fois, d'abord sous

Archives de Londres. M. Playfair, qui avait simplement signalé (1) les documents algériens du *Record office*, a eu l'heureuse inspiration de dépouiller méthodiquement les séries marocaines (nos 2063 à 2243). Ce sont d'abord les *Foreign office documents* de 1564 à 1842 (69 articles), puis les registres du *Colonial office* relatifs à l'occupation anglaise de Tanger de 1661 à 1735 (48 articles) et les liasses de la même série (22 articles), les documents du *War office* de 1670 à 1680 (4 articles), enfin l'indication des *Calendars of State papers* les plus intéressants au point de vue marocain, appartenant à diverses séries, *domestic* (25 articles), *venetian* (1 article), *foreign* (2 articles), *treasury papers* (5 articles), *home office papers* (3 articles). Ajoutons qu'au cours de l'ouvrage, MM. Playfair et Brown ont cité à leur date nombre de documents manuscrits conservés au *British museum*.

Passé l'ouvrage de MM. Playfair et Brown, la bibliographie historique du Maroc s'est assez peu accrue au cours de ces deux dernières années.

Voici cependant quelques articles à relever dans le *Boletin de la real Academia de la historia :* 1° Détermination par M. Santiago de Vandervalle de l'emplacement de Santa-Cruz de Mar-pequeña (2); 2° Publication par M. F. Fita, d'un testament de l'évêque marocain, D. Sancho Diaz de Trujillo, en date du 22 septembre 1570, suivie de la réédition de deux bulles de 1487 adressées à un autre évêque marocain, Fr. Pedro de Montemolin (3); 3° Liste des évêques de Ceuta de 1413 à nos jours, plus complète que celle de Gams, dressée par M. J. Xiques (4); 4° Examen par M. F. Coello d'un travail manuscrit fort incomplet sur les relations extérieures du Maroc présenté à la compagnie par M. T. Cuevas (5).

M. Luciano Cordeiro, au cours d'une série d'articles intitulée

le n° 1411 et la date 1881, où elle a été effectivement publiée, puis sous le n° 1803 et la date 1888, ce qui est une erreur. Par un lapsus du même genre, l'édition originale de Diégo de Torrés a été classée au n° 42, en 1535, alors qu'elle aurait dû figurer quarante-quatre numéros plus bas, en 1585.

(1) *A Bibliography of Algeria*, p. 270 *in fine*.

(2) T. XVIII, février-mars 1891.

(3) T. XVIII, avril-juin 1891.

(4) *Ibid.*, *loc. cit.*

(5) T. XX, janvier-avril 1892.

Descobertas e descobridores, a consacré une notice étendue à Diogo d'Azambuja (1), fondateur de Mogador en 1506-1507 (2), puis gouverneur de Safi en 1508-1509, « dont il fit définitivement », nous dit son biographe, « une ville portugaise ». D'intéressants documents contemporains sont imprimés en appendice.

Dans une conférence sur *Gibraltar*, M. Luis Garcia Martin (3) a eu l'occasion de parler des concessions obtenues par les Medina-Sidonia dans les pays barbaresques (Melilla et Cazaza), ainsi que des attaques de Gibraltar par les Turcs, en 1540 et 1558.

Un des derniers volumes parus de la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, le tome C (4), contient une Relation des guerres de Barbarie et de la mort du roi don Sébastien. N'ayant pas cet ouvrage à notre disposition, nous ne pouvons que mentionner cet accroissement de la littérature, déjà si considérable, suscitée par l'expédition désastreuse de 1578.

M. Pierrot-Deseilligny a publié des textes inédits sur les projets d'expédition d'Antoine de Bourbon au Maroc (5).

M. R. Pezzi a fait, le 29 novembre 1892, une importante conférence à la Société de géographie de Madrid, sur *Los presidios menores de Africa y la influencia española en el Rif.* La publication n'en étant point achevée dans le *Boletin*, nous reviendrons l'an prochain sur ce travail. Signalons seulement la première partie, imprimée dans le dernier fascicule de 1892 (6), qui contient une notice étendue sur le Peñon de Velez de la Gomera, où sont dressées fort consciencieu-

(1) *Boletim da Sociedade de geographia de Lisboa*, 11A série, 1892, n° 3, p. 165 à 249.

(2) Il ne faut pas confondre ce Mogador portugais, simple forteresse dite « Castello rreal do Mogador » dans les provisions royales inédites publiées par M. Cordeiro (p. 235-237), avec la moderne Soueira fondée en 1765 par Mouley-Mohammed sur le même point du littoral marocain.

(3) *Boletin de la Sociedad geografica de Madrid*, t. XXXII, 1892, p. 52 sq.

(4) Madrid, 1891, 8°.

(5) *Compte rendu du Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Paris du 1er au 6 avril 1891*. 6e fascicule. Paris, Picard, 1891, 8°.

(6) *Ut sup.*, t. XXXIII, p. 321-392.

sement les annales de cette petite forteresse, depuis sa double conquête du XVIe siècle jusqu'à nos jours.

On trouvera, dans le même *Bolelin de la Sociedad geografica de Madrid* (1), une étude intéressante de M. T. Cuevas, consul d'Espagne à Larache, intitulée : *El articulo II del convenio de Madrid en 1880*. On sait que cet accord, conclu entre le gouvernement marocain et les puissances européennes intéressées, a réglé la situation et les droits des nationaux et des protégés de ces dernières en résidence au Maroc. En particulier, l'art. II a reconnu « aux étrangers le droit d'acquérir des biens-fonds au Maroc ». M. T. Cuevas discute la jurisprudence locale en la matière et propose un texte plus précis et plus explicite pour cet art. II.

Au cours d'un second mémoire de M. T. Cuevas, publié à la suite du précédent, *Estudio sobre produccion, industria y comercio de lanas en Marruecos* (2), sont donnés quelques renseignements sur l'histoire de l'industrie lainière au Maroc.

Signalons la publication des traités de Iyil (3) du 12 juillet 1886 entre les représentants de la *Sociedad española de geografia comercial* et divers cheikhs et chérifs du Sahara occidental et de l'Adrar, ainsi qu'une notice sur *La Factoria de Rio de Oro* par M. E. Lucini (4).

Sous le titre général *Ethnographie*, M. Le Chatelier a consacré dans la *Revue scientifique* (5) deux articles au Maroc : *La pénétration européenne au Maroc* et l'*État présent du Maroc*. On trouvera dans le premier quelques notions sur l'histoire des rapports entre les États européens et le Maghreb occidental, mais surtout un fort bon exposé de la situation actuelle. Dans le second, est résumée l'histoire ethnographique du Maroc, puis analysée l'action du Sultan et des chefs religieux sur la population.

(1) T. XXXIII, 1892, p. 276-294. Ce mémoire est extrait du *Boletin del ministerio de Estado*.

(2) *Boletin de la Sociedad geografica de Madrid, ut sup.*, p. 295-320.

(3) *Boletin de la Sociedad geografica de Madrid*, t. XXXIII, 1892, p. 80 sq.

(4) *Ibid.*, p. 85 sq. — On trouvera une brève histoire de l'établissement du protectorat espagnol sur le littoral saharien, dans un des volumes précédents de la même société, XXX, 1891, p. 178. Cf. aussi sur ce sujet : Perez del Toro, *España en el norœste de Africa*, Madrid, Fortanet, 1892, 8°.

(5) T. L., p. 449-454, et 609-618.

Pour la Tripolitaine, un seul article est à mentionner : la relation imprimée sous la signature X, dans la *Revue africaine* (1), d'*Une fête nationale à Tripoli en 1824*. C'est l'histoire d'un curieux incident. Invité par notre consul, M. Rousseau, à honorer de sa présence la cérémonie de la fête du Roi au Consulat de France, le bey, après avoir annoncé sa visite et laissé faire les préparatifs en conséquence, s'abstint d'y paraître. Il avait été poussé à cette insulte par son ministre des affaires étrangères, qu'avait gagné, paraît-il, un consul étranger qui n'est pas nommé, mais dont on devine sans peine la nationalité. Quoi qu'il en soit, le représentant de notre gouvernement, qui s'était morfondu à l'attendre, prit la chose de haut et sut obtenir aussitôt satisfaction ; sur la menace de son départ et d'une rupture qui aurait amené une escadre française devant Tripoli, toutes les réparations qu'il demandait lui furent accordées. Ainsi que le fait observer l'éditeur, cette affaire, qui faillit détourner sur Tripoli l'orage qui devait tomber, six ans plus tard, sur Alger, méritait qu'on en publiât le récit.

G. JACQUETON.

(1) T. XXXVI, p. 244-261.

BULLETIN

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort subite de M. l'abbé Saint-Gérand, curé de Tipasa. L'année dernière, il avait fait en ce lieu des fouilles archéologiques du plus grand intérêt, qui ont rendu au jour la basilique funéraire des premiers évêques chrétiens de la ville antique (1). Avec son obligeance accoutumée, il m'avait indiqué récemment plusieurs bornes milliaires qu'il avait trouvées aux environs de Tipasa ; je les publierai ici.

Quatre voies, jalonnées par des milliaires, partaient de la ville de Tipasa (2). L'une, sortant de la porte de l'est, longeait le littoral et se dirigeait vers *Icosium* (Alger) ; elle est indiquée dans l'Itinéraire d'Antonin ; une autre qui sortait de la même porte et se dirigeait vers le sud-est, bifurquait au bout de quatre milles, pour conduire, d'une part, au tombeau de la Chrétienne, d'autre part, au village actuel de Montebello, puis traversant la Mitidja, aux ruines d'El-Hadjeb, près de Mouzaïaville. Une troisième, qui sortait de la porte du sud, allait très probablement à *Aquae Calidae* (Hammam-Rirha). Enfin, la porte de l'ouest donnait passage à la route de *Caesarea* (Cherchel).

Au premier mille (3) de la route d'Icosium, M. l'abbé Saint-Gérand a découvert le milliaire suivant (4) :

(1) Voir *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 466-484.

(2) On trouvera plus de détails à ce sujet dans le chapitre XII de mon livre sur Tipasa, qui paraîtra prochainement.

(3) Ces milles étaient comptés, sans doute, à partir du forum qui, d'après les distances données par les bornes milliaires des différentes voies, se trouvait dans le voisinage des thermes, au pied du Ras-bel-Aïche ou *collis templensis*.

(4) Pierre calcaire. Colonne ; haut. 1m 02 ; diam. 0m 46 ; haut. des lettres 0m 035.

C · AVREL · VAL · DIOCLE..........
INVICTVS AVG ET ·
M · AVREL · VAL · MAXI /........
P · F · INVICTVS · AVG · ET..........
....STANTIVS · ET · GAL..............
....MIANVS · NOBB...............
A TIP M P · I

C. Aurel(ius) Val(erius) Diocle[tianus P(ius) F(elix)] Invictus Aug(ustus), et M. Aurel(ius) Val(erius) Maxi[mianus] P(ius) F(elix) Invictus Aug(ustus), et [Fl(avius) Val(erius) Con]stantius, et Gal(erius) [Val(erius) Maxi]mianus nob(ilissimi) [Caesares]. A Tip(asa) m(ilia) p(assuum) : I. — Inscription des empereurs Dioclétien et Maximien, des Césars Constance Chlore et Galère, se plaçant entre 292 et 305. Les noms de Dioclétien ne sont pas, comme ils devraient l'être, précédés des mots *Imp(erator) Caes(ar)* ; il en est probablement de même de Maximien : cependant ces deux mots pourraient se trouver à la fin de la seconde ligne qui est fruste. — Cette inscription ressemble presque exactement à celle d'une borne du second mille de la route d'Hammam-Rirha, publiée par M. Héron de Villefosse (1).

On connaît des bornes du second et du septième milles de cette route de Tipasa à Icosium (2).

La *Revue africaine* a publié, il y a dix ans, une borne appartenant au premier mille de la route du tombeau de la Chrétienne et de Montebello-Mouzaïaville, d'après la copie de M. Gavault (3). — Au second mille, M. l'abbé Saint-Gérand a trouvé les inscriptions suivantes, gravées sur des colonnes :

(1) *Bulletin du Comité*, 1889, p. 267. A la ligne 3, lire : NVS..... ICTV.... = Diocletia*nus* [*P(ius) F(elix) Inv*]*ictu*[*s*]. Ligne 5 : M. AVR. VAL. MAXI = *M(arcus) Aur(elius) Val(erius) Maxi*mianus.

(2) Audollent et Letaille, *Mélanges de l'École Française de Rome*, X, 1890, p. 416-417. Cf. *Revue africaine*, t. XXXVII, 1893, p. 52. — *C. I. L.*, VIII, 10448 et 10449.

(3) T. XXVII, 1883, p. 160. J'ai dit à tort (*Bulletin du Comité*, 1892, p. 320) que cette borne appartenait à la route d'*Icosium*.

1° (1)

IMP · CAES ·
M · AVRELIO · · · · ·
· · · · · · · · · O · PIO · FEL ·
AVG · COS · II · TRIB ·
POTES · II · PP · POCOS · (*sic*)
DIVI · MAGNI ANTO
NINI · FIL · DIVI · SE
VERI · NEPOTI · TIP
M · P · II ·

Imp(eratori) Caesari M. Aurelio [Antonin]o Pio Fel(ici) Aug(usto), co(n)s(uli) II, trib(unicia) potes(tate) II, p(atri) p(atriae), p(r)oco(n)s(uli), Divi Magni Antonini fil(io), Divi Severi nepoti, Tip(asitani). M(ilia) p(assuum) : II. — Inscription en l'honneur d'Elagabal, dans laquelle le nom *Antoninus* a été martelé (2). Elle date de 219.

2° (3)

D D N N
IMP · CÆSEARI · · (*sic*)
VS · TREBONIANO
GALLO · IT · ET · AFI
NIO · VOLSSIANO (*sic*)
AVGG · COS
TIPASIT
M · P ·
III (*sic*)

(1) Haut. 1m 15 ; diam. 0m 40 ; haut. des lettres 0m 05.

(2) Cf. Cagnat, *Manuel d'épigraphie latine*, p. 168, n. 1.

(3) Haut. 1m 16 ; diam. 0m 37 ; haut. des lettres 0m 03.

D(ominis n(ostris) Imp(eratoribus) Caes<e>ari[b]us Treboniano Gallo it(erum) et Afinio Vol(u)s<s>iano Aug(ustis) co(n)s(ulibus), Tipasit(ani). M(ilia) p(assuum) : *III.* — Inscription des empereurs Trébonien Galle et Volusien, datant de l'année 252. Elle présente l'ethnique *Tipasitani* que l'on retrouve ailleurs (1), quoique *Tipasenses* soit aussi employé (2). Cette borne a été gravée avec une rare négligence. A la ligne 2, on a écrit CASEARIBVS ; puis il semble qu'on se soit aperçu de l'erreur : on a alors ajouté un E au premier A, mais en laissant subsister l'E mal placé. A la ligne 3, le nom de Volusien est estropié. Enfin, faute plus grave (qu'on pourrait attribuer du reste à celui qui a été chargé de placer la borne sur la route), cette borne indique le chiffre de milles III, alors qu'elle a été trouvée au *second* mille. — Pour le texte, elle ressemble presque exactement à une borne du second mille de la route d'*Aquae Calidae*, copiée par M. Héron de Villefosse (3).

Mon ami, M. Jacqueton, me signale une inscription, omise au *Corpus*, qu'il a trouvée dans un livre portugais du siècle dernier : *Historia de Tangere que comprehende as noticias desde a sua primeira conquista atè a sua ruina, escrita por D. Fernando de Menezes. Lisboa occidental, na officina Ferreiriana, 1732.* Le comte de Menezes, qui fut capitaine-général de Tanger, de 1656 à 1661, dit l'avoir copiée dans cette ville : « De mon temps, on trouva une autre petite pierre (4), d'un peu plus d'une palme carrée, qui ne contenait que l'épitaphe suivante (5) :

(1) *Notice des évêques de 484 ; Passion de Sainte Salsa ; Bulletin du Comité*, 1887, p. 180, n° 811.

(2) Victor de Vite, *Historia persecutionis*, III, 6, 29 ; *C. I. L.*, II, 2210 ; *Bulletin du Comité*, 1892, p. 472.

(3) *Bulletin du Comité*, 1889, p. 267. J'indiquerai ailleurs les raisons qui me font croire que cette borne, avec les trois autres publiées en même temps par M. Héron de Villefosse, appartient à une route allant sur *Aquae Calidae*, et non sur Mouzaïaville.

(4) Il vient de parler de l'inscription de Besius Betuinianus : voir plus loin.

(5) Page 12 : « En meu tempo se descubrio outra pedra pequena de pouco mais de hum palmo em quadrado que naô contem mais que o seguinte epetafio. » L'auteur ajoute qu'on découvrit aussi quelques urnes d'un excellent travail, servant à garder les cendres des défunts.

D M

ANTONIVS · PROCLINVS

EQ · EX VEXILATIONE

ALE FLAVIAE · EX

SINGLARIBVS VIXIT

ANIS · XXXX · HIC · SIT · EST

SIT · TIBI TERA LEVIS

D(iis) M(anibus). Antonius Proclinus, eq(ues) ex vexil(l)atione al(a)e Flaviae ex sing(u)laribus, vixit an(n)is XXXX. Hic sit(us)est. Sit tibi ter(r)a levis.

Deux corps de troupes sont mentionnés ici : 1° un détachement de l'*ala Flavia*, envoyé dans la Maurétanie Tingitane; cette aile, nommée sur d'autres inscriptions, faisait partie de l'armée de Numidie (1) ; 2° les *singulares*, troupe formant la garde du gouverneur (2).

A la page qui précède, Menezes donne le texte de l'inscription de P. Besius Betuinianus C. Marius Memmius Sabinus (3), aujourd'hui conservée à Oxford. Il dit que, lors de sa découverte, D. Fernando Mascarenhas, un de ses prédécesseurs, la fit placer dans le patio du palais du capitaine-général, ce que confirme l'indication écrite sur la pierre : « *G(overnan)do D(om) F(ernando) Mas(carenhas) se achou questa pedra no 6° anno d(o) s(eu) g(overno) 1634.* » Menezes donne de ce texte une copie gâtée par des fautes tenant à son peu d'expérience de l'épigraphie (4), mais cependant faite avec conscience. On peut en inférer qu'il a reproduit l'autre inscription à peu près exactement.

Nous recevons de notre confrère, M. Pelletan, administrateur adjoint à Ammi-Moussa, auparavant à Teniet-el-Had, la copie d'une

(1) Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 241-242.

(2) Cf. Cagnat, *ibid.*, p. 128 et 292.

(3) *Corpus Inscr. latin.*, VIII, 9990.

(4) Par exemple, voici ce qu'il indique à la ligne 6 :

BAFIICAE. PRO., C. XX. HER. FD.,

Ses mises à la ligne ne sont pas non plus exactes.

inscription trouvée cette année à Letourneux ou Berrag, à la limite des communes de Teniet et de Boghari :

....

....

....

SARIS · L · SEPTIM

PII PERTINACIS

ARABICI ADIAB

PARTHICI MAX

M AVREL · ANTOI..

....

....

TENAI....

Pierre de grès tendre, brisée à droite ; hauteur 1m10, largeur 0m50, épaisseur 0m60. Mal gravée. Ligatures : l. 6, A et B dans Adiab[enici] ; l. 7, T et H ; l. 8, A, N et T. Elle était « dans les fondations d'une forte muraille, faite d'éléments disparates pillés un peu partout ».

C'est, comme on le voit, une inscription nommant l'empereur Septime Sévère et son fils aîné, M. Aurelius Antoninus (Caracalla). « ... *Imp(eratoris) Cae]saris L. Septim[i(i) Severi] Pii Pertinacis [Augusti], Arabici, Adiab[enici], Parthici Max[imi....* » La suite ne peut être restituée avec certitude. Les noms de Caracalla étaient, soit au génitif et reliés à ce qui précède par la préposition ET, soit au datif et précédés du mot FILIO. Dans le premier cas, on pourrait supposer que le second fils de Septime Sévère, Géta, et sa femme, Julia Augusta, étaient aussi nommés dans l'inscription ; cependant l'espace me semble trop restreint. — Je ne comprends pas la dernière ligne. M. Pelletan soupçonne un R ou un T après l'A. Peut-être, s'il était fait mention de Julia Augusta, serait-il permis de penser à : « *[matri castrorum et s]ena[tus].* » — Septime Sévère prit le titre de *Parthicus Maximus* en 199.

A en juger d'après les indications de M. Pelletan, ce fort de Berrag semble appartenir à une basse époque. Rien n'empêche cependant de croire qu'il ait remplacé un fort plus ancien, qui aurait daté précisément du règne de Septime Sévère. Ce fut en effet à

cette époque, semble t-il, qu'on établit la ligne de forts destinés à surveiller au sud le massif de l'Ouarsenis (1). Le poste de Berrag aurait appartenu à cette ligne défensive.

Dans ma *Chronique africaine* de cette année, en rendant compte de l'ouvrage de MM. Doublet et Gauckler, intitulé *Musée de Constantine*, j'ai parlé (p. 125) de trois têtes de marbre qui, à mon avis, représentent les empereurs Antonin, Claude et Titus, identifications qui sont aussi proposées dans cet ouvrage, les deux dernières avec des réserves. J'ai ajouté en note : « Peut-être aurait-on pu nommer » celui qui a, le premier, indiqué ces trois identifications. » — Depuis, j'ai reconnu que, pour ce qui est de l'identification d'Antonin, notre confrère, M. Gauckler, y avait pensé avant que je ne l'indiquasse, avec les deux autres, au musée de Constantine, en sa présence. Les identifications dont il s'agit étaient du reste faciles à faire et j'aurais mauvaise grâce à vouloir m'en réserver la paternité.

S. GSELL.

Dans l'*Historia de Tangere* dont il a été question plus haut, on peut encore signaler la traduction en portugais d'une fort longue inscription arabe relevée dans « un élégant édifice, construit en un bois odoriférant fort bien ouvré qu'on nomme *lères* et qui ressemble au cèdre; les murs en étaient recouverts de faïences et de plâtres élégamment moulés; il renfermait une mosquée construite de même et pourvue d'un cloître, de grandes salles et d'autres dépendances, qui servait de collège ou de séminaire où s'enseignaient les sciences des Mores... ; la pierre (où est l'inscription) a sept palmes de haut et deux de large; elle était dans le cloître, d'où on l'enleva pour la placer en dehors de l'édifice; l'inscription a dix-huit lignes. » Nous ne donnerons pas la traduction complète du texte de Menezes, la majeure partie de l'inscription étant consacrée à donner de la façon la plus fabuleuse l'histoire de la ville de Tanger. Ces annales légendaires avaient été empruntées, paraît-il, à une inscription antérieure « en langue chaldéenne conservée dans le château de Tanger », sur l'ordre du souverain almohade Yakoub El-Mansour, qui en aurait fait exécuter quatre-vingt-six copies sur marbre afin de les distribuer dans ses états.

(1) Voir Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 648 et suiv.

La date inscrite à la fin du morceau n'est pas d'accord avec cette indication; elle est en effet de l'an 443 de l'hégire, alors que Yakoub El-Mansour régna de 580 à 596 environ; on doit donc admettre une erreur, d'ailleurs facile à commettre, dans la lecture des chiffres gravés sur l'inscription. Quoiqu'il en soit, nous croyons bon de reproduire ici les trois articles suivants, qui font connaître le temps et le coût de la construction du monument dont il a été question ci-dessus :

« Moi Rotil Chara, fils de Masode (? Zara ben Messaoud), ai fait cet édifice que j'ai achevé en un an; mon travail et les dépenses y afférentes ont coûté trois cents *madames* (mithkal).

« Moi Jaco, fils de Asem (Yakoub ben Hassan), charpentier, ai fait et achevé cet édifice en deux ans et douze jours; mon travail et les dépenses y afférentes ont coûté quatre cent soixante-dix-sept *madames*.

« Moi Mar, fils de Pelga (Omar ben Balgham ou Baligh?), poseur des carreaux de faïence, ai fait et achevé cet édifice en un an; mon travail et les dépenses y afférentes ont coûté cent *madames* (1). »

G. J.

A un de nos membres honoraires, M. E. Babelon, a été attribué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le prix Allier de Hauteroche, pour son ouvrage : *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale.*

Notre secrétaire, M. Jacqueton, a obtenu, à la même Académie, la première médaille du concours des antiquités de la France, pour son ouvrage : *La politique extérieure de Louise de Savoie.*

La même Académie a également décerné le prix Bordin à un autre de nos confrères, M. René Basset, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, sur cette question : *Étude sur les dialectes berbères.*

Grâce à la vive impulsion donnée par le Ministère à la rédaction et à l'impression du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques*

(1) *Op. sup. cit.*, p. 6 à 10; Menezes se réfère pour cette inscription à L. de Sousa, *Historia de S. Domingos particular de reino e conquistas de Portugal*, Lisboa, 1623-1733, 4 vol., fol.

de France (Paris, Plon), la série *Départements* s'est, entre autres, augmentée cette année du t. XVIII, consacré aux manuscrits arabes, persans et turcs de la Bibliothèque-Musée d'Alger, et exécuté par notre confrère M. Fagnan. On pourra désormais, grâce au premier relevé exact et complet qui a été fait de ces richesses, recourir à une collection auparavant peu abordable ; on peut aussi ajouter que, sous la forme très concise imposée aux rédacteurs des catalogues de cette vaste publication, de nombreux renseignements y sont donnés sur les auteurs et leurs œuvres et serviront de guides utiles pour l'histoire littéraire. Il faut savoir gré à M. Fagnan d'avoir mené à bon terme un travail aussi long qu'ingrat, et dont tous ceux qui recourront à ce volume de plus de 700 pages ne connaissent pas toujours les difficultés.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L. RINN.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE DE L'ALGÉRIE

Localités désignées par l'historien Procope, en son récit de la deuxième expédition de Solomon dans le Djebel Aourès (1) (année 539 de J.-C.)

En l'an 539, lorsque le général byzantin Solomon fut envoyé, pour la seconde fois, en Afrique par l'empereur Justinien, il pacifia d'abord les provinces de Zeugitane, de Numidie et de Byzacène ; puis il entreprit de soumettre le Djebel Aourès, devenu indépendant sous les derniers rois vandales et, alors, centre de la résistance des Berbères groupés autour du roi Iabdas.

Cette expédition, racontée par l'historien Procope, qui, à cette époque, ne faisait plus partie de l'armée comme au temps où il accompagnait Bélisaire en qualité de secrétaire, peut se résumer ainsi.

(1) En 1875, ce travail a été en partie publié dans le journal officiel le *Mobacher*, où, *par ordre*, j'écrivais des articles « Variétés ». Mais alors, je n'avais pas eu la possibilité de contrôler des souvenirs qui remontaient à 1865-1867, années que j'ai passées dans le Djebel-Aourès, occupé à des travaux de délimitation et de topographie. Depuis, j'ai pu revoir plusieurs fois ce pays et, ces temps derniers, j'ai eu la bonne fortune d'avoir, par notre collègue M. le capitaine Vaissière, alors chef du poste de Tkout et, depuis, chef du bureau arabe de Biskra, des renseignements, des cartes et des photographies documentaires qui m'ont permis de reprendre et de refaire ce travail sur des données absolument certaines.

I

Récit de Procope (1)

Une partie de l'armée byzantine commandée par Gontaris est venue camper, non loin du fleuve Abigas, près de Baghaï, ville alors abandonnée à la suite des incursions des Aourasiens, qui l'ont ruinée. Après un combat malheureux, le général byzantin est forcé de se retrancher, quand arrive, avec le reste de l'armée, Solomon qui lui envoie des renforts et qui, de sa personne, va camper à 50 stades plus haut (c'est-à-dire dans la plaine au-dessous de Mascula, alors ruinée et dont, pour cette raison, Procope ne parle pas).

Les Aourasiens, maîtres des sources et utilisant les eaux de l'oued *Abigas*, qu'ils avaient aménagées en vue de l'irrigation des cultures de la plaine (aménagements dont, aujourd'hui encore, on retrouve les traces), commencent à inonder les environs des camps byzantins ; mais Solomon, prévenu à temps, réunit toutes ses troupes et marche à l'ennemi ; la rencontre a lieu en un endroit appelé Babosis par les indigènes et situé « au pied même » de l'Aourès ; ceux-ci sont battus et rejetés dans la montagne.

Ils reconnaissent alors qu'ils sont hors d'état de lutter contre l'habileté et la supériorité militaire des Grecs, mais ils comptent bien que l'éloignement et les difficultés du pays suffiront pour rebuter, à bref délai, leurs ennemis, comme cela a déjà eu lieu lors de la première expédition. Ils se dispersent donc : les uns vont en Mauritanie, et les autres « sur le versant sud de l'Aourès, et c'est là que Iabdas, avec 20,000 hommes, reste dans l'expectative. » Il s'arrête, d'abord, quelque temps, « et entre avec les siens au fort de ZERBOULÉ, qu'il avait

(1) Procope, *Guerre des Vandales,* livre II, chap. XIX et XX, édition Dindorf, Bonn, 1833.

fait construire. » Mais ne croyant pas la position tenable, « les remparts en étant très bas » et craignant d'y être pris par le manque de vivres, il en laisse la garde « à des troupes d'élite », puis il se retire et s'établit avec les siens « *sur les cimes de l'Aourès,* en un *endroit* » nommé TOUMAR, s'élevant au milieu d'une ceinture » de précipices et *caché* par des rochers et des escarpe- » ments abrupts »... et où, de plus, il avait su « habilement accumuler pour les siens les approvisionnements et l'eau. »

Enfin, pour plus de sûreté, il place ses femmes et ses trésors « *dans* UNE VIEILLE TOUR *construite sur un roc à » pic, émergeant au milieu des précipices et appelée par » les indigènes* LA PIERRE GEMINIENNE ; *forteresse très » petite, il est vrai, mais qui, grâce à la nature des » lieux, offrait un refuge assuré et inviolable ; car en » admettant même que l'on découvrit la tour, Iabdas la » croyait imprenable par la force.* »

De son côté, Solomon, après l'affaire de Babosis, au lieu de s'engager dans la montagne et de perdre son temps à entreprendre le siège de Zerboulé, profite de ce qu'autour de Timegad les plaines sont couvertes de moissons, pour y conduire ses troupes et faire manger les récoltes. Et ce n'est que lorsque le feu a achevé de tout détruire qu'il se dirige vers Zerbulé.

Pendant trois jours il assiège ce fort ; pensant alors qu'il aurait bon compte de cette poignée d'hommes, s'il parvient à atteindre et à battre Iabdas, Solomon se dispose à lever le siège quand, au matin, il s'aperçoit que la porte est ouverte et que les indigènes ont évacué la place pendant la nuit, car leur général a été tué par une flèche passée à travers un créneau. On entre dans le fort, et au lieu de courir sus aux fuyards, on s'arrête pour tout piller. Après quoi, on se dirige vers Toumar.

Ici de graves difficultés attendent les Byzantins. Les Aourasiens ne font aucune sortie, l'escalade paraît impossible et l'armée gréco-romaine « souffre cruellement

» du manque d'eau, réduite qu'elle est à la ration d'un » seul calice d'eau par homme et par jour. » Solomon est même obligé de relever, par une proclamation, le moral de son armée, qui se décourage dans l'inaction forcée où la retient la nature du pays. C'est alors qu'un fantassin, du nom de Gezo, explorant pour son compte les abords du lieu, sous les yeux de quelques-uns de ses compagnons qui admirent son audace, trouve un sentier étroit « *où un homme seul pouvait passer ;* » il s'y engage et tue successivement les trois sentinelles indigènes accourues l'une après l'autre pour le défendre.

Aussitôt, sans signal, sans ordre et d'un élan spontané, l'armée byzantine se précipite en masse par cet étroit passage et tombe sur les Aourasiens qui, surpris et stupéfaits, s'enfuient par des chemins connus d'eux seuls. Iabdas lui-même, la cuisse blessée d'une flèche, se retire en Mauritanie. Solomon reconnaît le pays et se hâte de s'y fortifier, pour empêcher la reprise de la montagne par les Aourasiens.

Cependant les Byzantins, en explorant le pays, découvrent enfin la Pierre Geminienne. Mais l'escalade semble impossible. Du haut de leur refuge, les femmes de Iabdas se rient et se moquent d'un soldat qui essaie de grimper aux flancs du rocher. Le vieux gardien lui-même regarde et n'a cure de ces efforts, qu'il croit sans danger. Mais s'aidant des mains et des pieds, le soldat s'est rapproché, et en un bond d'une extrême vigueur, il saute, le glaive en main, sur le gardien dont il fait rouler la tête dans le précipice. Alors électrisés, les soldats se suivent les uns les autres (1), s'emparent du fort

---

(1) Voici le texte de Procope (II, 19, p. 501) :

καὶ οἱ στρατιῶται θαρσοῦντες ἤδη καὶ ἀλλήλων ἐχόμενοι εἰς τον πύργον ἀνέβαινον.......

Le P. Claude Maltret, dans l'édition Dindorf, a traduit : *jam animis aucti milites, et* MANIBUS *interse nexi, turrim superant.* MANIBUS n'est pas dans le texte grec, et on verra plus loin que ce n'est pas en se faisant la courte échelle que l'on peut espérer escalader la Roche Geminienne. Aussi semble-t-il qu'ici ἐχόμενοι doit avoir le même sens que l'adverbe ἐχομένως, et marquer que les soldats se suivent sans interruption.

et en enlèvent les femmes et le numéraire dont Solomon va se servir pour construire des routes et des forts, avant d'aller soumettre le canton du Zab.

Tel est le récit de Procope ; voyons maintenant où sont placées les diverses localités qu'il signale.

II

Généralités et remarques critiques

Jusqu'à ce jour, les archéologues et les savants n'ont pu assigner aucune position précise aux diverses localités citées par Procope. MM. Dureau de la Malle et Mauroy placent Toumar et la Pierre Geminienne au sud-ouest de Lambesse, parce qu'ils les font concorder avec des localités analogues comme consonnance, et désignées dans les tables de Ptolémée sous les noms de *Toummara* et de *Germiana;* ils n'indiquent d'ailleurs aucune localité moderne correspondante. Schaw, qui, pas plus que les précédents, n'a pénétré dans le massif de l'Aourès, place la Pierre Geminienne chez les Neardi, près Khenchela ; Maury la place à Mchouneche, etc.

Visant ces rapprochements, M. Tissot dit avec raison « qu'ils n'ont aucune valeur, et qu'on ne pourrait en » fixer la synonymie qu'en retrouvant les noms antiques » dans la toponymie locale qui, jusqu'ici, *ne nous a rien » fait connaître de semblable ni même d'analogue* (1). »

---

(1) Conf. C. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique.* (Paris, 1884, Imprimerie Nationale, t. I, p. 33.) — Voir *Compte rendu de l'Académie d'Hippone* (5 octobre 1889, p. 73), un article de notre collègue, le capitaine Vaissière. — Voir aussi *Algérie pittoresque* (Ernest Leroux, Alger, janvier 1892), un article de M. Papier, président de l'Académie d'Hippone, à propos de deux photogravures, Djemina et Guelâa Roumana, dont les clichés avaient été faits par M. Vaissière.

Cette seconde partie de l'assertion du savant et regretté M. Tissot n'est pas rigoureusement exacte, car la toponymie berbère de l'Aourès contient précisément des appellations qui reproduisent, plus ou moins nettement, ces noms antiques. Une d'elles, notamment, a frappé tous les officiers instruits du service des affaires indigènes qui, connaissant le récit de Procope, ont eu occasion de voir la Roche de Djemina, vocable qui sonne exactement Jemina dans la bouche des indigènes de l'Est et de la Tunisie (où ج *Djim* = J). Cette identité est aujourd'hui chose admise dans le département de Constantine : nous y reviendrons plus loin, en signalant le nom de Iabdas comme se retrouvant dans les noms de lieux circonvoisins.

Cette identité n'est pas la seule qui s'impose ou qui puisse être démontrée ; le point de départ de l'expédition de Solomon est aussi très nettement déterminé. Les ruines dites Ksar Boghaï, ou Ksar Bagaï, figurent sur toutes les cartes avec ce nom, qui n'est qu'une variante d'une dénomination berbère qu'on rencontre encore ailleurs comme caractéristique de lieux semblables.

Ksar Baghaï vient de l'un des vocables suivants : ⊟⁚·⋞ *abeki* embuscade (redoute) ; — ⊟⋉⋞ *abeguî* chacal ; — ⊟⋞⁚ *abaïough*, plur. *ibaïaq*, outre à eau, veine, artère (canal souterrain) (1).

Le fleuve Abigas, dans l'appellation duquel on retrouve le même radical, est, de par le texte de Procope, la rivière même qui traverse les ruines de Baghaï et qui se jette dans la Guerra-el-Tarf. Après avoir pris les noms de Oued Fringal, Oued Bouroughal, Oued Boudoura, Oued Baghaï (2). La tradition locale a même con-

(1) On sait que la voyelle initiale des mots berbères se fait à peine sentir dans la prononciation, et que cette voyelle n'est pas écrite. — Les caractères tamachek sont ici disposés de gauche à droite.

(2) C. Tissot, *loco citato*, rejette avec raison l'identité qu'on avait

servé le souvenir de la défense du pays par le moyen d'une inondation de la plaine, obtenue avec les canaux souterrains (artères) distribuant les eaux de l'Oued Baghaï et de l'Oued Roumila. Seulement, l'historien musulman El-Adouani (1), qui relate ce fait, l'attribue à Aïssa bou Afia, descendant de Djoukherane (Patrice Grégoire ?), un des derniers *Roumis* restés dans l'Aourès, et en lutte contre un certain Serhani Douaouaoudi ou noble des Ouled Saoula.

Enfin les ruines de Tamugas ou Timgad ont conservé leur vieux nom berbère, TIMGAD, *la populeuse* ou *la fortunée, celle de l'abondance* (racine ⋉ ⊓ *egda*). Ces ruines ont aujourd'hui une grande et légitime notoriété, grâce aux fouilles qui y sont faites sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique.

En ce qui concerne plus particulièrement la question qui nous occupe, nous rappellerons que, parmi les monuments de Thamugas, on voit un fort byzantin de 120 mètres de façade sur 30 mètres de côté, fort construit par Solomon avec les matériaux provenant des ruines de la ville détruite.

Ces premières données bien établies, il suffit, pour retrouver les autres localités désignées par Procope, de serrer de très près le texte de l'historien grec, et de faire la route de Thamugas à Djemina en regardant bien le pays et en s'inspirant des nécessités tactiques et stratégiques d'une armée pénétrant au cœur de l'Aourès. L'aspect des lieux et les dénominations indigènes actuelles mettront alors en relief les altérations des noms cités par Procope d'une façon incorrecte.

Tout d'abord, il convient d'être bien fixé sur la valeur des mots et appellations employés par l'historien : il ne

voulu établir entre l'Abigas et l'Oued Chemora, et montre que ce dernier cours d'eau est le *Poplitus flumen*.

(1) Voir *Kitab el-Adouani*, traduction de Féraud, *Revue archéologique* de Constantine, année 1868, tome XII, page 158.

faut pas chercher une *ville* là où il n'est question que d'un *pays* ou d'un *canton*, et il faut voir le rôle joué dans la défense de Iabdas par les deux forts dont il est parlé dans le récit de Procope.

Ainsi, *Babosis* et *Toumar* ne sont ni des villes ni des forteresses, mais bien des *lieux-dits*, des lieux topographiques, que le texte grec désigne par le mot *Koron*, χῶρόν, dont le sens précis est *emplacement, lieu, place, endroit, pays*. De plus, il est dit explicitement que ces deux dénominations sont celles *que leur donnent les indigènes;* il n'est donc pas impossible qu'elles se soient quelque peu altérées en passant du berbère au grec; et déjà nous pouvons noter que certains copistes ont donné *Fabosis*, au lieu de *Babosis*.

Zerboulé est un *poste fortifié*, φρουρίον, que Iabdas a jadis fait construire *pour garder ou protéger* quelque chose; car c'est là le sens qui s'attache, en grec, au mot φρουρίον. Ce poste n'a d'ailleurs pas une grande valeur défensive; « ses murs sont bas; Iabdas craint d'y être bloqué et répugne à s'y enfermer; Solomon juge inutile de consacrer plus de trois journées à en faire le siège », et comme « *ce poste fortifié n'est pas un obstacle gênant sa route*, il va le tourner et passer à côté, quand les défenseurs l'abandonnent pendant la nuit. »

Quant à la pierre Geminienne, nous savons que c'était « sur un rocher à pic une tour, πυργος, formant un *refuge inaccessible et difficile à découvrir au milieu d'un chaos de précipices.* »

A ces données, il convient d'ajouter qu'en 539 Solomon avait déjà une certaine connaissance de l'Aoures. Il y était venu en 535 avec son allié Orthaïas, chef des montagnards de l'Ouest. A cette époque il était parti de l'oued Abigas, et après sept étapes d'une dizaine de kilomètres seulement, à travers un pays épouvantable, il avait campé trois jours sur une montagne « que les latins » en leur langue nommaient le mont du Bouclier, *Mons* » *Clypeus;* là, il avait trouvé les ruines d'un ancien

» château et les sources d'une rivière qui ne tarît » jamais ». La difficulté des approvisionnements et le peu de confiance qu'il avait alors dans ses alliés l'avaient fait rentrer en plaine. Mais il avait vu le pays, et il avait pu se rendre compte de l'importance stratégique du point où il avait été conduit: la montagne appelée en latin *Mons Clypeus* est évidemment le *Chelia*, car ce dernier nom dont le sens paraît aujourd'hui perdu chez les berbères actuels, est en hébreu et en lybique *chelat*, qui a le sens de *bouclier*.

Le Chelia est à environ 70 kilomètres de Ksar-Baghaï et on y trouve encore, au point nommé Medina, les ruines de deux fortins romains ou plutôt byzantins, aux sources mêmes de l'oued El-Hammam, qui est l'oued Abiod ou, en berbère, *Souf-Amellal* (la rivière blanche), « la rivière qui ne tarit jamais. »

Orthaïas, qui voulait intimider Iabdas, avait bien choisi l'endroit pour montrer à son rival les Byzantins en situation d'envahir l'Aoures. Medina est, en effet, le point stratégique dont l'occupation assure la soumission du massif entier.

C'est un plateau de cinq à six kilomètres de long sur deux de large, au milieu duquel se croisent les principales routes desservant le pays, entre Lambesse, Khenchela, Khanga-Sidi-Nadji et Biskra. C'est là, qu'en 1845, le général Bedeau a établi son camp et son dépôt d'approvisionnement pour rayonner sur les diverses tribus encore insoumises; et, depuis cette première expédition, toutes celles qui ont suivi, y compris la dernière, celle de 1879 sous les ordres du général Forgemol, ont pris comme centre d'opérations ce camp de Medina, près le Chelia.

III

Babosis-Yabous

Le premier combat livré par Solomon en 539 s'engagea

au pied des pentes du versant nord de l'Aoures en « un lieu dit *Babosis* par les indigènes. »

Ceux-ci, à l'approche du général byzantin, avaient évacué la plaine après l'avoir rendue impraticable — en l'inondant avec les eaux distribuées par les conduites ramifiées de l'oued Abigas -- (oued Baghai). Ils observaient l'ennemi et l'attendaient sur un terrain choisi, suffisamment défensif pour assurer leur retraite dans la montagne en cas d'insuccès, et assez près de la riche et plantureuse Timegad pour en tirer les approvisionnements nécessaires à leur subsistance, et pour pouvoir, par ces razzias rapides qui sont dans les mœurs des Numides, empêcher l'armée grecque de profiter des moissons déjà mûres qui couvraient la banlieue de la grande ville en dehors de la zone d'immersion de l'oued Baghaï.

L'endroit qui, entre Baghaï et Timgad, réunit le mieux ces conditions est le petit plateau bien connu de *Iabous* (1), à six kilomètres à l'est de Timgad.

Il est séparé de la grande plaine par des escarpements ou ressauts de terrain que coupent à l'Est et à l'Ouest les deux défilés de Foum Bou Attal et de Foum-Qsantina par où débouchent l'oued El-Freïss et l'oued Taga. Au Sud, le plateau est fermé par les pentes infranchissa-

(1) Voir la carte ci-jointe au $\frac{1}{400.000}$. A cette échelle, convenable pour suivre l'ensemble des opérations, il n'a pas été possible de consigner tous les noms cités dans cet article, et qui se trouvent dans : 1° une carte manuscrite au $\frac{1}{200.000}$, dressée par le capitaine Vaissière pour la région relevant du poste de T'Kout ; 2° une autre carte manuscrite au $\frac{1}{200.000}$, dressée par notre collègue, M. Moliner-Violle, et comprenant tout l'Aoures, la Bellezma et le nord du Sahara ; 3° une carte au $\frac{1}{20.000}$ dressée sous ma direction en 1867, mais ne comprenant que la tribu de Rassira (de Diar Abdous à Tighanimine et tout l'oued Abiod inférieur). — Tous les noms cités par Procope sont, bien entendu, sur la carte ci-jointe, avec leur position aussi exacte que possible.

bles du Djebel-Bouamrous (Baamrous, Amrous), aux extrémités duquel s'ouvrent deux brèches portant encore cette même appellation de *foum, bouche* : l'une est le *Foum Taouchente*, le débouché des chacals femelles, — quelquefois prononcé Foum Taouziante ; l'autre est le *Foum Et Toub*, le débouché de l'atteinte (1), de l'attrape, de la rencontre. Ce sont là les deux seuls passages importants qui, de la plaine, donnent accès à Medina.

Cet endroit de Iabous est donc tout indiqué comme champ de bataille d'une armée sur la défensive. A diverses reprises il a servi aux Berbères de l'Aourès défendant leur indépendance contre des envahisseurs étrangers où à des insurgés luttant contre les troupes du gouvernement ; le dernier combat y a été livré en 1879 par le général Logerot, lors de l'insurrection des Ouled-Daoud de l'Aourès.

A Iabous on trouve, dans la partie Ouest, de nombreux tombeaux mégalithiques circulaires, qui dans le pays se nomment *Baz* (2) ou *Bouz* au singulier et Ibouzène au pluriel. Le nom de Yabous, qui figure sur les anciennes cartes d'état-major, et qui est aujourd'hui le nom d'une section communale, n'est qu'une variante de ce mot.

Iabous s'écarte sans doute un peu de *Babosis* βάϐωσις ; mais il en contient encore la partie essentielle, car la consonne initiale n'est pas bien certaine, les éditions grecques donnant tantôt Babosis, tantôt Fabosis, et il peut se faire que cette consonne initiale ne soit pas autre chose que l'assonance finale du mot précédent

(1) *Et toub* est, en arabe saharien, *la brique séchée au soleil*, mais ce mot arabe n'a rien à faire ici où les constructions sont en pierre ; c'est le mot berbère, inusité dans l'Aorès actuel, mais très usuel chez les Touareg : + ⊟ ettoub, atteindre, attraper, saisir.

(2) V. Faidherbe, inscriptions numidiques, Lille, 1880, p. 63. — Non loin de là, dans l'oued Abdi, le bourg de Bouzina tire son nom du pluriel de ce mot Baz (Ibouzène).

mal détachée par un auditeur grec peu familier avec le berbère.

Le lieu du champ de bataille aura été, sans doute, donné précédé d'une désignation topographique terminée par B ou par F, ou en rapport d'annexion avec Abous au moyen de la préposition berbère B.

Les désignations ci-après sont toutes en situation :

Agouni-b-abouz (le plateau de la tombe), devenu Agouni-babouz.

Agouni-b-ibouzène (le plateau des tombes), devenu Agouni-bibouzène.

Ikaref-abous (la croupe, la colline de la tombe), devenu Ikaref-fabouz.

Souf (1)-abouz (la rivière de la tombe), devenu Souf-fabous.

Souf-ibouzène (la rivière des tombes), devenu Souf-fibouzène.

Ainsi s'expliquerait la variante Babosis et Fabosis.

Il se peut aussi que le mot précédent Abouz ait été ou *Aba*, qui en tamachek signifie coupure, échappement, séparation, ou même encore le mot *bab*, porte, qui appartient au berbère aussi bien qu'à l'arabe, car il existe dans plusieurs dialectes berbères, notamment dans celui des Haracta, qui sont les gens de la plaine de Timgad.

Peu importe, du reste, la cause précise qui de Iabous a fait Babosis ou Fabosis ; l'essentiel était de montrer la corrélation existante entre les noms grecs et les noms berbères, et de faire ressortir les raisons qui déterminent la situation assignée ici au théâtre du premier combat livré, en 539, par Solomon aux Berbères de Iabdas.

(1) Le son *ou* est très fréquent dans les dialectes de l'Aourès, et c'est ainsi que ⊙][qui presque partout se prononce Acif (rivière), se dit dans cette région Souf. Au sud de l'Aourès, le pays du Souf a pour ville principale El-Oued, qui n'est que la traduction arabe de la dénomination berbère restée à l'ensemble du pays.

IV

Le fort de Zerboulé. — Le fort en avant de Belala : Zar-Belala. — Le fort de la rivière de Belala : Ighzar-Belala.

Appuyé sur Thamugas, où il a pu rassembler ses provisions en y emmagasinant les moissons de la plaine, maître du camp retranché de Iabous et du passage de Toub, Solomon gagne le point stratégique de Medina qui s'impose comme centre d'opération à tout général voulant soumettre l'Aourès.

C'est donc de Medina qu'il se dirige sur le poste fortifié de Zerboulé, dont il compte faire le siège ; mais il reconnaît bien vite que c'est là une besogne inutile ; le fort ne gêne pas sa marche, ce n'est ni un obstacle ni un danger et il est décidé à le laisser derrière lui quand il s'aperçoit qu'il a été évacué.

Cependant, il est obligé de s'arrêter sur le point « *où le pillage retient quelque temps ses soldats et empêche la poursuite de l'ennemi* ». Comme d'autre part nous savons que Iabdas a caché ailleurs ses trésors, nous sommes en droit de penser que ce n'est pas le pillage du fort lui-même qui arrête les Byzantins, mais que c'est plutôt le pillage d'une ville ouverte, « ville pour la protection de laquelle Iabdas avait jadis construit ce fort. »

Cette ville et ce fort doivent être recherchés dans la région que traverserait une ligne tirée de Timgad à Djemina, c'est-à-dire dans la région sud-ouest de Medina.

Or, dans ces parages il existait, en effet, jadis, une ville ou une agglomération berbère considérable, à en juger par les ruines qui couvrent le sol. Elle était située au sud du défilé de Tighanimine, un peu en aval du confluent de l'Oued el-Abiod (Souf-Amellal) et de l'Oued el-

Ksar (Ighzar-el-Ksar). Les gens qui habitent en cet endroit sont les Ouled-Alaoua, c'est-à-dire le groupe berbère le plus ancien de la tribu de Rassira, et, en effet, sous cette dénomination arabe, il est facile de retrouver le nom de la première des races berbères autochtone : les Loua. Sous l'influence des tolba musulmans il est probable que les Loua, après avoir été les Ahl-Loua, sont devenus les Ouled-Alaoua (1).

Chez ces Alaoua de Rassira, s'est conservé le souvenir d'une grande ville ouverte, divisée en plusieurs quartiers, avec un fort pour la garder. Les quartiers correspondent aux villages actuels de Khedara, Ouled-Abed, Ouled-Idir, Aïza, Ouled-Bouokkaz, Tahammamète, Taballite. Ces sept villages, rassemblés sur un espace de quelques kilomètres, sont aujourd'hui reliés par des chemins ruraux qui, singularité assez remarquable, ont conservé la dénomination de rue, et sont désignés par le vocable arabe *Zanqa*, زنقة. Ces rues sont le plus souvent bordées de clôtures faites avec des pierres taillées provenant des ruines romaines ou byzantines qui ont fourni les matériaux de tous les groupes de maisons réliées par ces *rues*. Çà et là, des amas de pierres non encore absorbées par les bâtisses modernes portent les noms significatifs de : *Enchir Roumia, Enchir Dar Roumia, Enchir Kandid* (2). L'une de ces ruines est celle d'un petit fort

(1) L'autre moitié des Rassira est zenatienne et provient, d'après les traditions locales, d'un groupe berbère venu de Tkout, au XIe siècle de J.-C., sous la conduite d'un saint homme, nommé El-Hadj Azini, le pêlerin zenatien. Ils occupent, en aval des Alaoua, des villages extrêmement curieux, suspendus au bord même des précipices formés par les gorges gigantesques de l'Oued el-Abiod, au fond desquelles sont leurs palmiers. Leurs villages sont dits : Ouled-Ouriache, Ahl-Roufi, Ouled-Mimoun, Ouled-Mansour, Ouled-Yahîa ; ils sont dans le climat saharien. Tandis que les Alaoua, en raison de leur altitude à 1,100 ou 1,200 mètres, n'ont guère que les arbres à feuilles caduques des climats tempérés.

(2) Et aussi celui d'Enchir Faraoun. Mais ce vocable qui rappelle le nom des Pharaon d'Égypte, et qu'on rencontre souvent en Algérie,

carré byzantin, qui porte le nom d'El-Ksar, ainsi que le terrain attenant.

Cette ville d'ailleurs, soit en raison de la disposition des lieux, soit plutôt en raison de son origine berbère, n'avait rien de la régularité des cités Romaines. C'était essentiellement une ville ouverte, une réunion, et mieux encore une succession de petits groupes de maisons, de quartiers (le mot s'est conservé) (1), séparés comme aujourd'hui par des jardins, des rues, des champs. Il y avait aussi un établissement de bains, dont, à défaut de source thermale, le village de *Tahammamète* a conservé le souvenir. Enfin, à proximité de cette ville, entre l'*Ighzar Bellala* et l'*Abrid Bouïmane*, dans la forêt de Bouïmane on rencontre une immense nécropole formée exclusivement de tombeaux mégalithiques identiques avec ceux décrits par les auteurs et reconnus aujourd'hui comme étant ceux des anciens Numides. Cette nécropole, par son étendue, par l'espace qui sépare les tombeaux, par le soin apporté à leur construction, témoigne du voisinage et de la grande importance de ce très ancien centre berbère.

Ce centre, toujours d'après les traditions locales des gens de Rassira, aurait été détruit lors de l'invasion arabe à la suite d'un long siège subi par les « Roumi » mélangés aux indigènes autochtones alors chrétiens et dont le chef réfugié dans le « Ksar » avait dû se faire musulman.

Les Ouled-Alaoua, de cette tribu de Rassira, se défendent encore aujourd'hui de descendre des Arabes et se disent issus des premiers habitants du pays qui avaient alors pour résidence les cavernes (2) et les gueloa

est le nom populaire de la scille maritime dénommée aussi عنسل *anesel* en arabe et *ikhefil* en berbère du Djurdjura.

(1) حومة pluriel حوم et حومات.

(2) *Afri* pluriel *Ifriane, Ifrène*. Ces *ifriane* sont tous des anfractuosités formées dans le flanc des escarpements entre deux stratifica-

situées entre les crêtes du Sameur et la rive gauche de l'Oued El-Abiod (Souf-Amellal), et l'Ighzar Bellala.

Dans toute cette partie en effet se rencontrent de très nombreuses installations qui passent pour avoir été celles des premiers aborigènes. Telles sont les Gueloa (1) de Saghida, d'Aine-Tinne, à mi-chemin des crêtes, et plus bas vers le fond de la vallée, sur un affluent de l'Ighzar El-Ksar-Djarallah, le gueloa afri de Belala, qui serait le plus ancien du pays.

Dans cette région centrale de l'Aourès, cette agglomération des villages des Rassira-Alaoua est la seule qui ait des souvenirs aussi précis de ses origines et qui

---

tions calcaires. Plusieurs sont en partie ou en totalité fermés par des murs bâtis et offrent de confortables installations. Les gens du pays ont des maisons en pierre bien construite, et ce n'est pas la misère qui leur fait habiter ces *Ifriane* à certaines époques de l'année, mais bien les nécessités de leurs migrations périodiques. A l'automne ils sont dans leurs villages et dans leurs jardins ou oasis de l'Oued El-Abiod. Une fois les labours terminés ils vont dans les Ifriane soit pour faire paître les chèvres et moutons dans les rochers, soit pour surveiller les champs ensemencés loin des villages. Certains de ces *Ifriane* ont une valeur considérable en raison de leur situation à proximité des lieux de culture et de pâturage. — Le mot AFER en berbère ⵊ ⵔ signifie *cacher*, *couvrir;* il est usité chez les Touareg.

(1) Le Gueloa, قلعة qui en raison des prononciations locales, est susceptible de s'écrire Guelâa, Gueloa, Kalâa, Kalâ, Galâa, El Goléa, Koléa, Qalâa, Galâ, etc. est le plus ordinairement (et en raison de la racine du mot : *arrachement*) une petite forteresse ou un petit village situé au sommet d'un rocher ou d'un escarpement. C'est souvent cela dans l'Aourès ; mais en cette région c'est encore, et c'est surtout *« un entrepôt communal qui par sa situation est à l'abri des coups de main »*. Quelques-uns sont au centre des villages comme garde meuble public, certains d'entre eux forment même réduit; beaucoup d'autres sont sur des escarpements isolés loin des chemins fréquentés, beaucoup aussi sont dans des cavernes ou Afri, aménagées en autant de cellules qu'il y a de déposants. C'est là que, lors de leurs migrations incessantes, les habitants de l'Aourès placent leurs provisions de réserve et leurs effets précieux. — En pays arabe le mot Gueloa, écrit surtout El-Kalâa, a presque exclusivement le sens de fort, redoute, forteresse, village fortifié sur une hauteur.

présente cette particularité de donner ses villages comme les restes des quartiers d'une grande ville ; partout ailleurs les villages de l'Aourès sont isolés sur des pitons dans des positions défensives qui démontrent leur isolement et une autonomie séculaire, n'ayant jamais eu d'autre correctif que des fédérations ou des alliances avec les bourgades voisines.

A ces traditions locales et au témoignage indéniable des ruines qui affirment l'existence entre le Souf-Amellal et l'Ighzar Djarallah d'une grande ville berbero-romaine, d'autres détails viennent encore s'ajouter qui permettent de démontrer que cette ville était bien celle que couvrait le fort de Zerboulé, et celle au pillage de laquelle les soldats de Solomon s'acharnèrent au détriment de la poursuite de l'ennemi.

Cette ville, en effet, se trouvait sur la grande voie romaine allant de Timegad à Biskra (ad Piscinam). Cette voie, aujourd'hui à peu près disparue et réduite sur la rive droite de l'oued El-Abiod à une simple piste, est jalonnée sur tout son parcours de pierres isolées et de ruines romaines qui semblent être celles d'une série de petits postes d'observations. De plus, bien que ni les Français, ni les Turcs n'aient jamais fait le moindre travail de voirie sur ce sentier, et qu'il soit peu fréquenté par les agents de l'autorité, il porte encore aujourd'hui le nom singulier d'*Abrid-Mokhazine*, CHEMIN DU GOUVERNEMENT. Il traverse le célèbre défilé dit Khenag Tiranimine, seul passage où il reste des vestiges de voie romaine, car dans ce passage le chemin avait été taillé dans le roc, sous le règne d'Antonin le pieux, par les soldats de la 6me légion ainsi que le constate une belle inscription gravée sur la paroi du rocher et relevée pour la première fois en 1850, par la colonne du général Saint-Arnaud.

Outre cette inscription bien connue, il en existe quatre autres qui ont été relevées tout récemment par M. le capitaine Vaissière, alors chef du poste de Tkout, et

qui, bien que peu importantes en elles-mêmes, peuvent cependant avoir une certaine valeur au point de vue particulier qui nous occupe.

En voici la reproduction :

1re

ERONIMI
+
PAISATURNINI

2me

ΦIAIINIOIIIOYM
CAICIDONI

3me

4me

EXARKPC''

Les croix et les noms propres permettent de croire que ces inscriptions funéraires sont de l'époque greco-byzantine et il est fort possible qu'elles aient été gravées par les soldats de Solomon à la mémoire de quelques-uns des leurs tués à l'attaque du défilé ou du fort qui le défendait.

Cette gorge de Tiranimine laisse bien derrière elle comme difficulté et étroitesse celles plus célèbres des Bibane et d'El-Kantara. Aujourd'hui que la route romaine est détruite et qu'on est obligé de cheminer à travers les rocs et les galets du thalweg du Souf-Amellal, le passage, même à pied, n'est pas toujours commode; mais, au temps où la route existait et où aucun obstacle n'entravait la marche sur la voie, il est probable que la surveillance du défilé était assurée par un poste fortifié concourant à la garde de la grande ville placée en aval.

Ce poste n'avait, du reste, qu'une valeur tout à fait relative, car s'il suffisait d'un petit nombre d'hommes pour rendre impossible la circulation sur cette route à travers ce défilé, il était et il est encore facile de tourner ce passage.

Sans parler des sentiers qui franchissent le Djebel-Khouma au sud-ouest du défilé, il est, pour arriver chez les Rassira, en venant des plaines de Timegad et du point stratégique de Medina, une route militaire bien préférable à celle de Tighanimine. Cette route est celle qui, de Medina passe par le Téniet-el-Beïda et le Tizi-Zellatou pour gagner, un peu au-dessous du village d'Hembela, la partie supérieure de l'Ighzar-Ara ou Ighzar-el-Ksar, ravin qui se jette dans le Souf-Amellal ou Oued-Abiod un peu en aval du défilé de Tighanimine.

Ce fut par cette route, et non par le défilé que passa Solomon bien renseigné sur le pays par son allié Orthaïas et par l'expérience acquise dans la première expédition ; ce que dit Procope du faible obstacle apporté à la marche de l'armée par le fort de Zerboulé, le prouve d'ailleurs surabondamment. Aussi ce ne fut, sans doute, qu'après la prise de ce fort que les soldats byzantins pénétrèrent dans le défilé de Tighanimine.

Quant au fort de Zerboulé, il ne pouvait couvrir la ville que du côté où elle n'était pas déjà couverte par des obstacles naturels ; son emplacement s'impose donc à l'est pour barrer la vallée de l'Ighzar-Ara ou Ighzar-el-Ksar.

C'est là, en effet, que se trouvent ses ruines au trois quarts enfouies dans les constructions du village d'El-Ksar des Beni bou Slimane. Cette dénomination arabe, qui vient ici spécifier le caractère défensif d'une installation fortifiée jadis de main d'homme dans un pays où les fortifications naturelles sont la règle, est en elle-même très remarquable. Sur place on se rend très bien compte qu'on a voulu créer là de toutes pièces un ouvrage défensif, pour couvrir les agglomérations établies en aval ; et on ne doute pas que ce fut là l'emplacement de ce fort qu'avait fait construire Iabdas, dans des conditions d'ailleurs assez défectueuses.

D'où vient maintenant ce nom de Zerboulé donné par Procope à ce fort que Corripe appelle Zerquilis et que M. Dureau de la Malle a identifié au Zergelah, des géo-

graphes arabes, sans d'ailleurs préciser sa position. Plus tard, M. Davesac, rappelant ces dénominations, en ajoute une nouvelle qui est Zervoula, parce que, dit-il, Ζερβούλη devait se prononcer Zervouli.

Tous ces auteurs ignoraient le berbère, et ils ont donné au nom le cachet de leur propre langue ; c'est encore le géographe arabe qui semble s'être le plus rapproché, non pas du nom exact, mais d'une des désignations données plus tard dans le pays même, à l'endroit précis où se trouve le fort.

Le nom arabe Zergela (et non Zergelah) doit être, en effet, la transcription arabisée de l'expression Ighzar-Gala ou Ighzar-Guelaa, qui désigne encore aujourd'hui, avec une légère variante, la rivière qui passe près du fort; l'Ighzar-el-Ksar ou Ighzar-Guelaa sont, en effet, deux expressions équivalentes signifiant toutes deux la *rivière du fort.*

D'autre part, si on se fie à deux croquis originaux encore aujourd'hui aux archives du bureau arabe de Biskra, et qui ont servi à la confection de la carte d'état-major de 1854 au $\frac{1}{800.000}$, on trouve comme dénomination, en amont d'El-Ksar, l'indication de Ighzar-Abbala, ce qui se rapproche singulièrement du nom de Zerboulé donné par Procope.

On pourrait s'arrêter là et déclarer la concordance établie ; malheureusement, il est à peu près certain que les officiers du bureau arabe de Biskra ou de l'état-major ont mal entendu ou mal transmis le nom de cette rivière. En aval du village d'El-Ksar, elle n'a pas cessé d'être *Ighzar-el-Ksar*, mais en amont elle n'est connue que sous le nom d'Ighzar-el-Ara. Il est vrai qu'un de ses affluents de gauche, venant d'un village dénommé Hembala, est dit Ighzar-Hembala, mais ici l'H et l'M nous éloignent du vocable grec, encore bien que dans ce nom nous trouvions encore la finale Bela qui est dans Zerboulé.

Faut-il en conclure que seuls les géographes arabes ont donné une indication ayant sa raison d'être et que la leçon du poète Coripus, *Zerquillès* défigure encore moins le véritable nom que le Zerboulé de Procope? Il est difficile de se prononcer; toutefois nous estimons que de l'examen des lieux on peut tirer des raisons à l'appui de chacune des deux variantes, Zerquela et Zerquillès d'une part, et Zerboula de l'autre.

Il est permis, en effet, de penser qu'au temps de Iabdas, comme au temps de Coripus et des géographes arabes, le fort n'avait pas de nom particulier; c'était alors « *le fort,* » le Galaa, comme c'est aujourd'hui le Ksar sans épithète. Mais, ce qui avait sûrement un nom c'était la ville pour la protection de laquelle le fort avait été construit, et pour désigner le fort, on disait le *fort de telle ville.*

Aucune fouille n'a encore été faite dans les ruines couvertes par les villages des Alaoua de Rassira qui formaient cette ancienne ville (1) et aucun document épigraphique n'est venu nous révéler son nom exact. Mais, puisque c'était une ville berbère et que les traditions ont conservé le souvenir du nom des premiers habitants autochtone et de leur première installation troglodyte située dans le voisinage, il en résulte qu'on reste dans la logique de ces traditions en admettant que cette ville était la ville des Alaoua, ou encore la ville des gens de Belala. Quant au fort il avait pu être désigné comme étant, le fort *en avant de Bellala.* Or le mot *en avant*, étant en Tamachek #O ou ⵣ□ (2) qui se

(1) En 1866 étant officier du bureau arabe de Biskra, j'avais été chargé de la délimitation et du classement des groupes de propriété dans la tribu de Rassira et j'ai fait réserver par décret du 8 août 1869, au profit de l'État, huit parcelles couvertes de ruines romaines ou byzantines ; mais je n'avais pas alors le loisir d'y faire des fouilles.

(2) En tamachek les adverbes et locutions prépositives sont rares et le plus souvent formés d'un verbe. #□ ou ⵣ□, selon les dialectes, est *Azar, Azer* précéder, être ou aller devant.

prononce *Zar*, ou *Zer, en avant de Belala* devient ⵣ □ ⵎ || || Zerbelala ce qui est, sauf la réduplication de la dernière syllabe, le nom donné par Procope.

Le Belala primitif, celui d'où sortirent les gens des Alaoua quand ils s'établirent dans leurs villages, est non loin de ces villages, le Gueloa de Bellala, qui existe toujours sous ce même nom qui est aussi celui de la rivière ou plutôt du ravin dans les escarpements duquel est le Gueloa ; l'Ighzar Belala qui en amont est dit Oued Djarallah à cause d'un autre village, se jette dans l'Ighzar El Ksar à côté des villages des Rassira-Alaoua ; toute cette région forme un lieu dit dénommé Tamourte-Bellala, Terrain de Belala.

Ce mot de Belala est une variante locale du berber ⵎ || || *abelal* pluriel Ibelalène, cailloux, pierres roulantes, et, en effet, les pierres et cailloux ne manquent pas en ce terrain. Les Rassira disent ignorer la signification de ce mot qui s'est conservé sous ce sens chez les Touareg et en Kabylie ; mais, par un singulier rapprochement, là ou cesse le lieu dit Bellala, commence, s'élevant vers le Samer, le Tamourte-Akarkar, le terrain des cascades rocheuses, des pierres roulantes.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces rapprochements et de la valeur relative des transcriptions grecques, latines ou arabes désignant le fort construit par Iabdas et pris par Solomon, les unes comme les autres ont leurs explications rationnelles dans les traditions locales et les circonstances topographiques ou linguistiques qui viennent d'être exposées.

Que Corripe et les géographes arabes ignorant le berbère aient fait un nom propre de Ighzar-Gala (la rivière du fort) et que les Byzantins en aient fait un autre de l'expression *en avant de Belala* Zer-Belala, qu'ils ont tronquée comme trop longue, cela n'a rien qui doive nous étonner nous autres Français. Nous avons, nous aussi, bien souvent dénaturé les noms étrangers que

nous ne comprenions pas. N'avons-nous pas, aux portes d'Alger, transformé Bir-Otmane-Raïs (le puits d'Otmane le capitaine) en Birmandreis ; et près de Dellys n'avons-nous pas un autre village dénommé officiellement Bois-Sacré alors que le nom que nous avons cru franciser était *Bou-Asakri*, l'endroit du soldat. N'avons-nous pas encore inventé le cap Bougarone, qui est le cap *Seba-Rous* (le cap aux sept pointes), et le port de La Goulette qui est Halq el Oued (le chenal de la rivière).

V

Toumar : Sameur, Soumeur. — Iabdas : Abdous.

C'est après le combat du fort et le pillage de la ville que les difficultés sérieuses commencent pour l'armée byzantine entraînée dans des terrains impraticables, en face d'obstacles jugés insurmontables et torturée par la pénurie d'eau, en face ce Toumer sur lequel Iabdas s'est réfugié, au milieu des précipices, sur la partie méridionale de l'Aourès.

Cette position, sur laquelle Iabdas campe plusieurs jours avec 20,000 hommes, avait une assez grande étendue, et devait réunir certaines conditions autres que la difficulté d'accès. C'était certainement un point *dominant*, surveillant le pays assez loin et placé d'ailleurs assez près des sources et du village pour assurer le ravitaillement de ces 20,000 hommes. Il ne devait pas être très éloigné du Sahara afin d'avoir une retraite assurée en cas d'insuccès, non plus que de Médina d'où l'on pouvait espérer faire un retour offensif, au cas où l'armée byzantine, rebutée par les difficultés du pays, rebrousserait chemin vers Baghaï ou Timegad, comme déjà c'était arrivé lors de la première expédition.

Enfin, la pierre Geminienne, le roc de Djemina, où étaient abrités les trésors et les femmes du roi, qui y

était souvent de sa personne, ne devait pas non plus être très éloigné de ce campement.

Toutes ces conditions qui s'imposaient à la sagacité de l'habile adversaire de Solomon, se trouvent réunies en un endroit dénommé aujourd'hui Ras-Sameur, la crête du Sameur, et dont les diverses parties portent des dénominations particulières qui semblent vouloir rappeler le souvenir des événements racontés par Procope, et jusqu'au nom du chef berbère inconnu aujourd'hui des descendants de ses anciens sujets.

Ce Sameur forme la ligne de faîte entre le bassin du Souf-Amellale (Oued-Abiod) et les nombreux petits bassins des ravins qui se perdent directement dans le Sahara, entre Garta et Khanga-Sidi-Nadji. C'est une énorme masse rocheuse, dont les pentes nord (côté de l'Oued-Abiod) sont tantôt à pic, tantôt inclinées de 30 ou 40 degrés, avec quelques terrasses étroites et allongées entre les émergences des couches géologiques aux stratifications relevées presque verticalement. Tous ces ravins du versant nord du Sameur débutent à la partie supérieure de leur cours par des escapements incroyables. Ce sont des *failles* gigantesques analogues à celles du Roumel, à Constantine, et les flancs de ces failles creusées soit par les eaux de terribles orages, soit par les érosions naturelles des couches de calcaire plus tendre, forment des grottes ou cavernes disposées en couloirs ou en balcons que l'industrie des Berbères a aménagés en habitations d'hiver et de printemps, alors qu'ils mènent paître leurs chèvres dans ces sauvages éboulis.

Le versant sud du Sameur a un tout autre aspect : c'est une falaise ayant de 15 à 80 mètres de hauteur ; les indigènes nomment cette falaise *Takerboust* ou *Kef*, ce qui signifie escarpement ; les rares Européens qui ont parcouru le pays disent : « La muraille de Sameur. »

Entre les précipices du versant nord et le sommet de la muraille sud, la crête est une sorte de plateau rocheux,

ayant sa déclivité vers le nord, et dont la largeur varie de 10 à 300 mètres ; on y trouve de petites cuvettes de 3 à 5 hectares, formant des terrains de culture ou des pâturages de choix.

Au pied de la muraille, pendant plusieurs kilomètres, on rencontre une bande de plaine de 50 à 1,200 mètres de large, dite Msara, plaine qui est très fertile, et a des sources excellentes ; puis, brusquement du côté sud, en contre-bas de la plaine, s'étage tout un chaos de montagnes, de forêts, de cultures qui descendent jusqu'au Sahara et qui, de cette hauteur (1,800^{m}), se profilent sur l'immensité de la plaine, au-dessous d'un horizon absolument rectiligne, comme celui de la pleine mer, dont on croit voir l'immensité.

La partie la plus remarquable de ce Sameur est celle comprise entre Aïne-Ourmasse et le Kef-Berdoude. C'est de là que le panorama est le plus beau et le plus étendu ; par les temps clairs la vue porte à plus de 120 kilomètres. Le point dominant est au-dessus de Saghida, près le Téniet-Berdoud, à l'endroit où l'escarpement porte le nom de *Kef-Abdous* ou mieux *Ikedi-Abdous* (1).

Les deux épaulements ou plateaux, situés à l'ouest du Téniet-Berdoude, portent les noms de Tamourte-Tibellalouine et Tamourt-Djimi-Massa. Du milieu des précipices qui au nord bordent et déchiquettent ces terrains, émergent les villages ou queloa de Saghida et d'Aïne-Tine, toujours habités, et d'anciens postes d'observation, queloa détruits ou ruines de constructions byzantines, tels que Queloa-Aourir ou Queloa-Hamama et *Enchir Embarrassi*.

(1) L'Ikedi-Abdous et le Téniet-Berdoude sont à peu près à 1,850 mètres. La plaine saharienne, à la côte 85 environ, en est à 20 kilomètres à vol d'oiseau. De ce kef, j'ai vu souvent les palmiers de Mdoukal, dans la direction et au delà d'El-Outaïa. Vers le sud on voit moins distinctement, à cause du mirage ou du mouvement de l'air. Le poste-optique pour le télégraphe militaire a été placé sur le Sameur, à Aïne-Ourmasse, à une altitude un peu moindre.

La muraille du Sameur, quoique très régulière, forme cependant des espèces de promontoires, qui font distinguer ses différentes parties par les dénominations suivantes, en allant de l'Ouest à l'Est : *Ekedi-Teïma*, *Ekedi-Tizi-ou-Lalla*, *Ekedi-Ensène*, *Ekedi-Dinar*, *Ekedi-Abdous*, *Ekedi-Taferquinid*, *Ekedi-Imesmoudène*, *Ekedi-Berdoude* (on dit Ekedi ou Kef indifféremment).

Au pied de la muraille s'étend la longue et étroite plaine de Msara, plaine très fertile, avec des sources excellentes, et qui est couverte de ruines byzantines. Ses différentes parties ont en général les noms correspondants aux escarpements voisins : nous citerons *Tamourte-ou-Lalla*, *Tamourte-Hadjaret-el-Mal* (le terrain de la pierre du trésor), *Tamourte-Dinar*, Diar-Abdous (les maisons de Abdous, où sont de nombreuses ruines byzantines), Tamourte-Alaoua, etc.

Trois sentiers de chèvres permettent de monter de la plaine de Msara sur les escarpements du Sameur ; ils aboutissent à l'Ouest au Tizi-Guelta, dit aussi Tizi-bou-Klab (le col aux chiens), au centre au Tizi-ou-Lalla, à l'Est à Teniet-Berdoude.

A ces trois cols aboutissent aussi trois chemins venant des villages de l'Acif-Amellal ou de l'Ighzar Belala. Les deux premiers sont, en bien des passages, bâtis et maçonnés par les indigènes sur les flancs lisses des déclivités rocheuses ; quelques coups de pioche ou de levier suffisent pour précipiter cette maçonnerie dans les abîmes qu'elles surplombent, et pour rendre le passage impossible aux animaux, et à tous les gens qui ne sont ni des gymnasiarques, ni des enfants de la montagne.

L'un de ces chemins part du village des Ouled-Abed, traverse le Tamourte Akarkar et en prend le nom (Abrid Akarkar), qu'il quitte un peu plus haut dans le Tamourt Djimni Massa, il devient l'Abrid bou Klab, le chemin aux chiens, et débouche au Tizi Guelta.

Le second part du village des Ouled Idir, à 700 mètres du précédent, c'est l'Abrid Saghida, qui se bifurque pour desservir aussi Aïne-Tine et aboutir au Tizi-ou-Lalla. Il est absolument dans les mêmes conditions de viabilité que le précédent, et tout porte à croire que ce fut celui que prit l'armée de Solomon. Il y a bien un troisième chemin aboutissant au Kef Berdoud et aux Diar-Abdous, c'est l'Abrid-Bouïmène, il est, au début, meilleur que les précédents, mais il fait un tel détour, et il quitte les villages dans une direction tellement opposée à Saghida, Aïn Tine, Enchir Embarassi, qui étaient les postes d'observation visibles du bas de la vallée, qu'il est peu probable que l'armée se soit engagée de ce côté. Ce chemin d'ailleurs, qui suit la rive droite de l'Irzar-Belala, aurait maintenu l'armée à proximité de sources nombreuses et ceci ne concorderait plus avec la disette d'eau signalée par l'historien grec qui nous dit que les soldats de Solomon étaient torturés par la soif et rationnés à un demi calice d'eau par jour.

Au contraire par l'Abrid Bou-Klab, ou l'Abrid-Saghida on ne rencontre guère de source entre les villages de l'Oued Abiod et la crête du Sameur, sauf celles de Saghida et d'Aïn Tine, toutes deux d'un très faible débit et servant à l'usage exclusif des rares habitants de ces deux Gueloa.

Lorsqu'on a, comme nous, parcouru en tous sens ces escarpements, aussi bien en suivant les chemins tracés qu'en s'en écartant pour relever des détails topographiques, on se rend bien compte de l'épisode du soldat Gezzo, découvrant un passage et tuant successivement les trois gardiens, sous les yeux de ses camarades qui, spontanément se précipitent sur ses traces (1). On comprend la panique des Berbères surpris et on les voit dévaler par les cols s'ouvrant sur la plaine de Mzara et gagner le Sahara et le pays du Zab, ou des Zibane, pour, de là, gagner la Mauritanie Sétifienne.

A défaut de noms semblables, la connaissance des

(1) Procope, II, chap. XX, p. 498, édition précitée.

lieux suffit pour établir cette conviction. Mais ici encore il est difficile de ne pas être frappé des dénominations qu'on rencontre.

Le mot Sameur ⊡ ⊏ □ qui ne comporte en écriture que les trois lettres S. M. R. est le vocable berbère usité partout avec la prononciation Asameur, Isoumeur et le sens « exposé au soleil, face au soleil », c'est le πρὸς μεσημβρίαν du Toumar de Procope. Est-ce le σ grec qui, mal fait, est devenu un τ, c'est fort possible ; Sameur, qui alors pouvait se prononcer *Soumeur*, comme dans les autres pays berbères, a-t-il été précédé du démonstratif Tà, *celle de*, ou du mot Tamourte, ce qui a amené le T et fait tomber le σ ; ou encore les Byzantins ne prononçaient-ils pas le T en l'adoucissant ? peu importe, la concordance des deux mots nous paraît établie.

Il en est de même de celle entre Abdous et Iabdas; si vous demandez dans le pays ce qu'était cet Abdous, dont on vous montre l'escarpement, le terrain, les maisons, le col, on vous répond que c'est le nom d'un ancien chef du pays du temps des Romains; car ce nom n'est ni berbère, ni arabe, et il a frappé les indigènes qui d'ailleurs n'en savent pas plus long, Remarquons en passant que *Tizi*, le col, *Ekedi*, l'escarpement, *Agouni*, le plateau, sont autant de mots qui, placés devant Abdous, donnent l'I initial du Iabdas de Procope. Quant aux ruines que l'on trouve aux Diar-Abdous, à Enchir-Embarassi et dans tous ces endroits, elles ont bien le même aspect que les autres ruines byzantines qu'on rencontre partout en Algérie. Il ne saurait donc y avoir de doute sur la présence des Byzantins à Ekedi-Abdous, qui a été certainement doté de constructions par les soldats de Solomon quand il s'occupa de consolider sa victoire.

VI

La pierre Geminienne, la femme et les trésors de Iabdas. — Jemina, Tizi-Lalla, Djimi-Massa, Akedi-Dinar ; Hadjoret-el-Mal.

Iabdas blessé est en fuite, ses troupes dispersées, l'armée de Solomon se livre à des constructions défensives dont on voit les traces bien nettes à Saghida, Aïne-Tine, Embarassi, Enchir-Mendra, Diar-Abdous. Pendant ces travaux, on se garde et on explore les environs, et c'est ainsi qu'un beau jour on découvre le rocher de Djemina du haut duquel le vieux gardien et les princesses berbères se rient d'abord des vains efforts des Byzantins pour escalader la paroi verticale du rocher.

On avait dû chercher longtemps avant de découvrir ce rocher ; on avait sans doute d'abord visité les maisons royales, *Diar-Abdous*, qu'on voyait des crêtes du Sameur ; mais on n'y avait rien rencontré et cependant il était certain que Iabdas blessé n'avait emmené ni ses trésors ni ses femmes. Est-ce en souvenir des recherches qui furent faites alors par les Byzantins que nous rencontrons sur ce point ces noms étranges qu'on n'a pu nous expliquer, mais qui ont trait à la recherche d'une femme de haut rang, et à des trésors ?

Tamourt-Djimi-Massa signifie : le terrain de la recherche de la Dame et le mot ˈǀ ⊏ ≤ Djimi, *recherche* se retrouve dans Djemina, qui est trop voisin du participe passé Djimine ˈǀ ⊏ ≤ ǀ *cherché, demandé* pour ne pas en être une variante : ce nom de « *cherchée* » d'introuvable convient d'ailleurs très bien à cette roche difficile à trouver.

Tizi-ou-Lalla est *le passage de la dame ;* ici c'est le mot arabe *Lalla* qui ne s'emploie que pour la Dame de très haut rang.

Akedi-Dinar, l'escarpement des dinars est voisin d'un

bloc de pierre dans lequel étaient encastrées des poutres et qui est dite Hadjaret el Mal, la pierre de la richesse ; près de cette pierre s'amorcent trois ravins, dits tous trois *Tighzart-hadjaret-el-Mal, la ravine de la pierre de la richesse,* dénominations qui impliquent une idée de trésor. Ces ravines sont coupées par la limite sud des Rassira qui est indiquée par les nos 178, 179, 180 gravés sur des rochers.

Ces trois ravines sont elles-mêmes les têtes principales d'un ravin plus important qui, transformé bientôt en un véritable abîme, sous le nom de Ighzar-Mesrour, s'écoule dans le Sahara, après avoir pris plus bas les noms d'Oued-Mestaoua et Oued-el-Haguef.

Dans ce ravin, ou plutôt dans cette brêche, dont les parois ont de 30 à 40 mètres d'élévation, se trouve le rocher de Djemina, qu'une convulsion géologique a détaché des escarpements du Ras-Bouremès.

La face orientale de ce bloc de calcaire est un mur vertical d'une quarantaine de mètres de haut ; la face ouest qui domine le talweg de l'Irzar-Mesrour a plus du double en hauteur à pic. Le rocher de Djemina se termine par une plate-forme longue d'environ 100 mètres dans la direction nord-sud, et large de 50 environ dans le sens est-ouest. Sur cette plate-forme existe, de temps immémorial, une gueloa où les gens du pays emmagasinent encore aujourd'hui leurs récoltes et leurs objets précieux. Les approvisionnements sont hissés dans la gueloa au moyen d'un treuil rudimentaire fixé au sommet de la face est (la moins élevée). Ce treuil est mis en mouvement par des mulets ou des ânes qui élèvent les fardeaux en marchant sur la plate-forme pendant une longueur rectiligne et horizontale égale à la hauteur verticale du rocher. Les cordes sont tissées en halfa par les gardiens eux-mêmes, et cet halfa est roui dans deux trous très régulièrement creusés dans le rocher et d'un travail très ancien. Les gardiens seuls, dans la force de l'âge, sont assez agiles pour escalader ce rocher ; ils y parviennent par la face ouest, celle qui domine l'Oued-Mesrour et la vue seule de cette ascension suffit pour donner le vertige. A mi-hauteur on s'engage dans une fissure du rocher qui se continue par un passage souterrain aboutissant un peu au-dessous de la plate-forme. Une corde fixée à demeure facilite un passage plus difficile encore que les autres. Le plus ordinairement les gardiens eux-mêmes ne rentrent à la gueloa ou ne la quittent qu'en se faisant monter ou descendre par le treuil, ainsi que nous l'avons vu nous-même et ainsi que le montrent plusieurs photographies que nous avons sous les yeux.

Dans cette région, la roche Geminienne n'est pas la seule Gueloa dont l'accès habituel a lieu au moyen d'un câble et d'un treuil. A quatre cents mètres en aval il y a dans l'Oued Mesrour une Gueloa *Roumana* à peu près semblable, puis à 50 mètres en amont une autre appelée *Oum El-Habel, la mère au câble ;* puis dans un autre ravin est celle d'*Ouriache*. Toutes se ressemblent, toutes sont extrêmement curieuses et pittoresques, mais la plus élevée et la plus étendue est celle de Djemina, et ce nom, prononcé dans l'est Jémina, ne laisse aucun doute sur l'identité de la Gueloa actuelle et de l'antique tour qui, il y a 15 siècles, abritait les femmes et les trésors du roi berbère.

Tous les détails donnés par Procope sur cette roche peuvent encore être vérifiés aujourd'hui. Ainsi il est bien certain que du haut de la muraille du Sameur, ou des maisons de Iabdas (Diar Abdous), d'où l'on découvre cependant le pays à plus de 100 kilomètres, on ne saurait soupçonner l'existence de la Djemina, ni des autres Gueloa. Seuls, les gens du pays, savent reconnaître la forme d'un rocher du Ras Bourmès qui l'avoisine et qui peut indiquer sa direction. L'Irzar-Mesrour peut bien servir de chemin, mais il n'a pas de vue, et la Djemina ne se découvre que quand on est arrivé à proximité. Les autres Gueloa, plus petites, peuvent être photo-

graphiées dans leur ensemble; pour la Djemina, c'est extrêmement difficile, et ce n'est guère qu'en se plaçant en aval à 400 mètres environ, sous la Gueloa Roumana (1), qu'on peut avoir une vue d'ensemble comme celle donnée à la planche ci-jointe; mais aussi loin et de ce point, l'effet produit n'est plus aussi écrasant que celui qu'on éprouve lorsqu'on explore les abords même de cette roche « émergeant entre les précipices, difficile à découvrir, plus difficile encore à prendre de vive force. »

VII

Telle elle était en l'an 539, telle elle est aujourd'hui, et c'est à peine si sa destination a changé, car c'est encore le refuge inviolable auquel les gens du pays confient ce qu'ils ont de plus précieux alors qu'ils vont à travers les rochers chercher leur vie, soit en cultivant des champs minuscules, épars de tous les côtés, soit en menant paître leurs chèvres sur des déclivités fantastiques.

Rien n'est changé dans ce pays, où ni la colonisation, ni nos routes carossables n'ont encore pénétré. On peut suivre l'itinéraire de Solomon, on y rencontrera tous les aspects décrits par Procope, tous les détails consignés ici.

On trouvera aussi, surtout du côté de Médina, des chemins muletiers ouverts par nos soldats et entretenus

(1) La modicité des ressources de la Société historique algérienne ne m'a pas permis de publier les nombreuses photographies que j'ai de presque tous les points cités dans cet article : j'ai cinq ou six vues de la Djemina, plusieurs représentent des hommes montés par le câble. Celle que nous donnons ici nous a paru la plus *documentaire*. La Djemina est au loin dans la direction du nord; à gauche, au premier plan, est l'escarpement dans lequel est installée la Gueloa Roumana d'aval. Ce qui permettra d'avoir une idée de ces installations des Gueloa en Afri, comme est celle de Belala beaucoup plus grande d'ailleurs et plus pittoresque. — J'ai, toujours grâce au capitaine Vaissière, la même vue prise de 50 mètres plus bas; on voit moins les détails, mais au premier plan est une bande de dattiers qui donne à cette photographie un cachet plus artistique.

par les prestations des indigènes sous la surveillance des officiers de bureau arabe; on y verra gravés et peints sur les rochers les numéros des limites administratives tracées par ces officiers. A Tkout, près du village de Ksar (l'ancien fort en avant de Belala), le drapeau tricolore flotte sur un bordj, résidence d'un de ces officiers des affaires indigènes, qui seul, sans soldats, avec un secrétaire et quelques cavaliers indigènes, assure la sécurité dans tout le pays et fait aimer la France à ces rudes et laborieux montagnards avides de paix et de justice.

Avec les mulets du pays on peut monter du village des Ouled-Idir jusqu'au sommet du Samer, en passant par Saghida ou Aïne-Tine sur des chemins bâtis par les indigènes et dont la destruction peut se faire en quelques heures à la pioche. On se rendra alors très bien compte des difficultés qui ont un instant découragé les soldats de Solomon, et qui ont obligé ce général à leur adresser une longue proclamation pour relever leur moral affaibli. Ces difficultés, l'armée d'Afrique les a aussi rencontrées bien souvent dans ce pays où elle pénétra pour la première fois en 1844 sous la conduite du duc d'Aumale, mais jamais un chef n'a eu besoin de relever le moral de ces zouaves, de ces zéphirs et de ces chasseurs d'Afrique dont l'*endurance*, l'entrain et la bravoure sont restés légendaires chez les indigènes.

L'Aourès n'est ni le plus beau, ni le plus riche pays de l'Algérie, mais, du Maroc à la Tunisie, c'est assurément, *avec le Souf* et le Mzab, le pays le plus pittoresque et le plus curieux que l'on puisse visiter.

L. RINN.

L'ACTION FRANÇAISE

DANS

LE SAHARA

CONFÉRENCE FAITE A LA RÉUNION DES OFFICIERS DE SAÏDA

le 1er avril 1893

MON COLONEL, MESSIEURS,

Une grande zone désertique, celle-là même qui s'étend du Gobi à l'Atlantique, ferme vers le Sud l'Afrique septentrionale, l'ancienne Maurétanie.

Cette partie bien isolée de l'Afrique repose sur une grande ossature, le massif de l'Atlas, dont la face Sud s'élève, comme une véritable muraille, au bord des vastes hammad sahariennes.

On admet aujourd'hui que ce sont ces plaines caillouteuses, où rien n'arrête l'œil sur leurs horizons rectilignes, qui ont, par désagrégation, et sous l'action d'un climat spécial, fourni ces amoncellements de sable qui se continuent depuis le golfe libyque jusqu'à l'Atlantique, sous les noms divers d'Edeïen, d'Erg oriental, d'Erg occidental et d'Iguidi.

Là a toujours été, Messieurs, la frontière naturelle des différents États politiques, indigènes ou conquérants, qui se sont succédé en Maurétanie depuis les origines de l'histoire.

Nulle part, en effet, les hommes n'ont trouvé un plus formidable obstacle.

Tantôt, c'est l'interminable hammada, de laquelle Flatters a dit qu'elle est « absolument nue, à pierres noirâtres, et de l'aspect le plus désolé que l'on puisse voir. A peine voit-on, par places, quelques roches calcaires un peu moins foncées. Il est impossible de poser le pied à terre, sans marcher sur des cailloux irréguliers et sur des veines de rochers à arêtes tranchantes ». « Pas une voix dans ces espaces immenses, à reflets gris, métalliques ; pas une plante, pas un insecte, pas même une ombre. C'est la région maudite où les caravanes ne passent qu'en tremblant. Hommes et chameaux se hâtent sous l'impression d'un égal malaise. » (C. Sabatier).

Ailleurs, c'est l'immensité de sable qui s'est figée en un chaos fantastique de dunes de toutes formes, de toutes grosseurs, que le grand soleil vertical éclaire violemment de toutes les gammes des jaunes, et dont les longues arêtes, en forme de tranchant, vont s'enchevêtrant, se chevauchant, se poursuivant jusqu'à l'extrême horizon. Puis, les vents se déchaînent, faisant « fumer » les dunes, charriant les sables, effaçant les pistes tracées, obscurcissant l'air et cinglant le visage ; les outres des caravanes se dessèchent et le voyageur est menacé de s'égarer et de périr de soif. « Le spectacle est effrayant, l'impression des plus pénibles, le danger réel. » (Georges Rolland).

Là se sont arrêtées successivement Carthage et Rome, puis, plus tard, les Arabes que Mahomet avait lancés à la conquête du vieux monde.

L'Islam absorba vite ce qui restait du domaine de Rome et de Byzance, car les envahisseurs s'y succédèrent à l'envi, les uns poussant les autres, avançant toujours plus, jusqu'à ce qu'arrivés au bout du Maghreb, ils débordèrent en Espagne.

Mais, longtemps leurs royaumes se circonscrivirent à cette Maurétanie, où leurs nombreuses dynasties brillè-

rent, puis s'éteignirent tour à tour, alors qu'une grosse part des peuples conquis, kabyles ou berbères, reculait vers le Sud, fuyant l'absorption par le vainqueur.

Ces émigrants trouvèrent, par delà les grandes dunes, des pays où ils s'installèrent; une part devint sédentaire et peupla les oasis du Touat; d'autres poussèrent plus loin encore, et, se pliant à d'autres nécessités, se firent les nomades du Grand désert; ils se groupèrent dans quelques massifs montagneux, qui devinrent pour eux de véritables réduits d'où ils commandèrent la plaine; ce furent les ancêtres des Touareg, dont les tentes de peaux se cachent encore aujourd'hui dans les ravins de l'Ahaggar, de l'Ahnet, de l'Adghagh.

Le flot berbère était sorti de Maurétanie par deux trouées.

Ces deux étroits corridors, c'étaient l'oued Saoura et le « djoua » d'El-Goléa, les thalwegs de deux grands cours d'eau qui, à un âge géologique reculé, déversèrent, dans le grand lac saharien du Gourara, les eaux dont les pluies abondantes couvraient alors le versant sud de l'Atlas.

Les dunes avaient, par endroits, déjà coupé ces deux passages, mais les deux fleuves, devenus souterrains, n'avaient cependant pas cessé de présenter, à une faible profondeur, une nappe qui permettait de semer leur parcours de chapelets d'oasis placées comme des traits d'union entre la Maurétanie et le Touat berbère.

En effet, un jour vint où le conquérant de l'Est déborda, lui aussi, vers ce Touat; des Arabes nomades allèrent y retrouver les Berbères déjà installés dans les oasis. C'étaient les pères des Meharza, des Khenafsa, des Oulad Zennan et les Oulad Bahamou.

Puis, la puissance turque s'établit sur le littoral, et créa à l'Empire ottoman une province que bornaient, à l'Est, le bey de Tunis, également vassal de la Porte, et, à l'Ouest, un pays musulman sans cohésion et sans unité, à qui l'arrivée de l'étranger, du Chrétien, allait

donner conscience de soi-même, en le poussant à se ranger derrière celui de ses chérifs qui se trouvait le mieux en mesure de prendre en main le drapeau de l'Islam.

C'est, en effet, depuis sa lutte contre la France, devenue maîtresse à Alger, que l'ancien petit sultan de Fas et de Merrakech a pu réellement se croire le seul « imam » du Maghreb, quelque chose qui répond dans une certaine mesure à ce qu'un Européen entend par ce titre : « Empereur du Maroc ».

Enfin, Messieurs, la France a succédé, à Alger, à son insulteur, le dey Turc, devenu un véritable sultan indépendant de fait.

Depuis soixante ans, elle entame toujours plus avant l'Afrique musulmane et commande aujourd'hui de Tunis à Figuig; et si des considérations politiques ont momentanément arrêté nos armes dans le petit bordj de Djenien-bou-Rezk, — devant l'entrée de la plus riche des deux trouées dont il a été question, l'oued Saoura, — ailleurs, nos soldats ont déjà franchi le corridor d'El-Goléa. Ils ont occupé cette oasis, la porte de l'Algérie sur le Touat, le Hoggar et le coude du Niger, où nos colonnes algériennes rencontreront sans doute un jour celles du Commandant supérieur du Soudan français.

L'occupation de ces pays sahariens; la façon dont elle s'impose à nous; les moyens déjà employés pour l'ébaucher comme ceux à employer pour la réaliser : telles seront, Messieurs, les questions qui feront l'objet de cette conférence.

La question de notre expansion dans le Sud n'est pas nouvelle; c'est, bien plutôt, une question d'expansion générale, qui est née au lendemain de la prise d'Alger, et qui nous a été fatalement imposée par ce fait d'armes même.

En effet, Messieurs, en prenant Alger, nous avons entamé le « Dar-el-Islam », la « Maison de l'Islam », et, lors-

que nous y avons été installés, il s'est trouvé être d'obligation canonique pour tout Croyant de tenter de nous en déloger. De là, nos luttes, quelquefois non voulues par nous, et l'établissement final de notre domination sur toute la Régence d'Alger, puis sur une Régence voisine ; parce qu'il nous a fallu occuper successivement des zones de plus en plus étendues, pour assurer notre sécurité dans celles déjà occupées, où sont souvent, toujours même, venus nous attaquer ceux qui se sont trouvés tour à tour les voisins de nos frontières.

C'est cela, et non une idée voulue et suivie d'agrandissement et de conquête, qui nous a conduits, à l'Est comme au Sud, aux confins de la Maurétanie : le golfe de Gabès et les grands Erg.

Nous avons aujourd'hui devant nous : le Maroc à l'Ouest ; et, au Sud, les pays sahariens du Touat et de ses annexes et les différentes confédérations Touareg.

Pour le moment, l'embryon d'organisation dont jouit le Maroc suffit pour nous permettre d'assurer une tranquillité relative sur notre frontière de l'Ouest ; mais il n'en est pas de même dans notre Sud, où le Touat et les pays Touareg sont devenus le refuge de l'idée islamique combative.

De même que nous sommes allés en Tunisie et à Aïn-Sefra en 1881, et au Mzab en 1883, parce que là se réfugiaient nos irréconciliables adversaires, de même il nous faut aller au Touat, parce que ce pays a, de tout temps, été le repaire de nos ennemis.

Il a été la place d'armes des Oulad Sidi Cheikh depuis 1864 ; il a été celle de Bou-Choucha en 1871 ; il est le refuge de Bou-Amama depuis 1881 ; et chaque jour, c'est là où se rallient les mécontents, les froissés de notre occupation.

Le Touat, couvert de zaouïas où l'on enseigne la haine du Chrétien, rempli de cheurfa et de marabouts de tout genre qui représentent la partie fanatique du monde musulman, a, de plus, dans ces dernières années, été complètement rallié à l'œuvre snoussienne.

Et c'est ici, Messieurs, un réveil formidable de l'Islam ; ce sera peut-être le prélude d'une nouvelle marche en avant de la foi islamique, au moins vers l'Afrique centrale où elle trouvera moins d'obstacles ; mais, dans tous les cas, c'est aussi l'imminence d'une menace pour toutes les puissances chrétiennes, qui ont déjà entamé, par plusieurs points, le monde musulman.

Le snoussisme, appelé ainsi du nom de son fondateur, Cheikh Snoussi, originaire de Mostaganem, est une réforme qui tend à ramener l'Islam à son état primitif, en le débarrassant de toutes les innovations ou compromissions qui en ont altéré le dogme. « C'est la barrière qu'au nom d'Allah, l'Islam régénéré voudrait opposer aux sataniques innovations de la civilisation européenne et de l'esprit moderne. » (*Marabouts et Khouan*, par M. le commandant Rinn).

Il rappelle à tout musulman, du Gange à Dakar, qu'un seul pouvoir est légitime, c'est l'Imam suprême, dont l'autorité doit s'étendre sur tout l'État islamique. Tout autre pouvoir, même musulman, est illicite et usurpateur ; le Chrétien, l'Infidèle, quel qu'il soit, où qu'il soit, est l'ennemi qu'il est louable de tuer et de piller dès qu'on le peut ; la guerre sainte, le Djehad, est obligatoire dès que l'affaiblissement des Infidèles la rend possible.

Aussi, pour tout bon Snoussite, il n'y a ni sultan de Constantinople, ni schah de Perse, ni khédive d'Égypte, ni bacha de Tripoli, ni bey de Tunis, ni sultan du Gharb ; il n'y a qu'un seul grand État musulman dont le chef est l'Imam qui réside à Djeghboub, commande à 300,000,000 d'hommes, et peut, d'un ordre, engager la guerre sainte sur tout ou partie des frontières de la « Maison de l'Islam », dont il est le maître absolu.

Et ces doctrines d'où peut sortir la lutte la plus gigantesque des temps modernes, car elle embraserait tout l'Ancien monde, ces doctrines, dis-je, se répandent et gagnent du terrain tous les jours.

Les Snoussïa ont déjà inondé l'Afrique de leurs zaouïas, auxquelles se sont affiliés nombre de personnages religieux marquants, de chefs mêmes d'autres confréries, qui sont ainsi devenues leurs vassales. Ils ont eu l'audace, un jour, de frapper d'une sorte d'excommunication le sultan Abdoul Medjid, qui avait eu le tort de ne pas tenir compte de leur doctrine; et il se raconte tout bas que le sultan Mouleï Hassan est du nombre de leurs affiliés.

C'est d'ailleurs dans cette confrérie qu'ont cherché un appui tous nos ennemis; elle s'est répandue au Touat et y est devenue notre principal adversaire. On sait aujourd'hui que ce sont les Snoussïa qui, par un de leurs mokaddems, firent décider, à In-Salah, le massacre du malheureux Flatters; ce sont eux aussi qui ont armé la main des assassins de Palat et de Douls.

Pénétrons donc nous-mêmes dans ce pays, avant qu'un réseau de zaouïas ne nous enserre, de Djeghboub à Fas, et ne serve un jour à prendre l'offensive contre nous, dans nos propres possessions.

Et encore, n'avons-nous pas trop tardé?

En effet, en présence de notre inaction de ces dernières années, inaction qu'ils sentent bien n'être que momentanée, et convaincus qu'il deviendront tôt ou tard la proie d'un de leurs voisins, les Touatiens s'inquiètent et s'agitent. Deux partis se forment; l'un poussé par les ordres religieux à nous hostiles, Snoussïa et autres, se tourne du côté du sultan du Maroc; l'autre s'adresse à la France.

Ce dernier, par l'entremise d'un de nos grands personnages religieux du Sud, a fait offrir à M. le Gouverneur général de l'Algérie de prendre possession du pays, qui, dit-il, attend impatiemment l'arrivée de nos colonnes. Mais, pendant ce temps, le parti de l'Islam envoie à Fas des députations qui, en échange des offrandes qu'elles portent à l'Imam de l'Ouest, reviennent avec

des cadeaux, des cachets destinés à de pseudo-caïds, des burnous d'investiture et des étendards.

Il ne faut cependant pas accorder trop d'importance à ces faits. Nous ne devons voir là qu'une investiture purement religieuse, donnée par le chef de la religion à certains personnages dont quelques-uns sont loin d'être écoutés et acceptés pour chefs dans leur pays. Le sultan de Fas est d'ailleurs dans l'impossibilité absolue d'intervenir effectivement dans les affaires de ce pays, du moins au temporel.

En somme l'attitude de ce parti musulman nous fournit un indice qu'il ne faut pas négliger. Nous avons intérêt à ne pas laisser se développer ce parti hostile, et il disparaîtra de lui-même le jour où, par les faits, nous lui aurons démontré qu'il a tout à attendre de nous et rien du Maroc.

Vous n'attendez pas ici, Messieurs, une description complète des pays qui nous occupent. De savants officiers, très versés dans ces questions de l'Extrême-Sud, ont fait connaître, de la façon la plus détaillée, la géographie politique des ksour. Nous avons tous sous les yeux : la *Notice sur les oasis du Sahara*, par M. le colonel de Colomb; l'*Extrême-Sud de l'Algérie* et la *Question du Touat*, par M. le commandant Deporter; le *Sahara français*, par M. le commandant Bissuel.

Je me bornerai seulement à rappeler sommairement que le Touat comprend :

1° Au Nord, le Gourara, situé autour de la grande sebkha du même nom, avec 109 ksour, peuplés de 75,000 âmes, cultivant 2,500,000 palmiers et pouvant mettre en ligne 17,500 fantassins et 1,800 cavaliers;

2° Au centre, le Touat proprement dit, dans la vallée de l'oued Messaoud, avec 156 ksour, peuplés de 100,000 habitants, cultivant 3,000,000 de palmiers et pouvant mettre en ligne 400 cavaliers et 10,000 fantassins;

3° Au Sud-Est, le Tidikelt, au pied de la falaise sud de

Tâdmeït, comprenant 51 ksour, peuplés de 23,000 habitants, qui cultivent 1,500,000 palmiers et pouvant mettre en ligne 150 chevaux, 500 mehara et 4,000 fantassins;

4° Le petit groupe maraboutique isolé d'El-Koseïbet, entre le Touat et le Tidikelt, qui comprend deux ksour, peuplés de 300 âmes, avec 6,000 palmiers et un effectif de 30 fantassins et 10 mehara.

Si nous additionnons ces chiffres, extraits du *Sahara français* de M. le commandant Bissuel, nous constatons que nous trouverons au Touat environ 7,000,000 de palmiers et 230 ksour ou villages fortifiés, défendus par 35,000 hommes armés, y compris 2,300 chevaux et mehara.

Mais il ne faudrait pas voir là une force organisée et en état de soutenir une campagne défensive contre nos colonnes : la nature même du pays rendrait impossible la concentration de pareils effectifs. Chacun au contraire, — et je parle de ceux qui n'auraient pas vu dès l'abord l'inutilité d'une résistance, — chacun, dis-je, se renfermera derrière les murs de son ksar, murs de pisé que nos 80 de montagne se feront comme un jeu d'aller démolir par-dessus leur ceinture de jardins.

Il y a, d'ailleurs, à tenir compte du caractère d'une certaine partie de la population.

En effet, Messieurs, le Touat, qui nourrit environ 200,000 âmes, compte sur ce chiffre à peine 90,000 Cheurfa ou Arabes et Zenata ou Berbères. Au milieu d'eux vivent 100,000 Nègres ou Harratin, c'est-à-dire métis, qui accepteraient très vite l'établissement de notre autorité et seraient au moins des adversaires très réductibles; ils savent déjà, d'ailleurs, que notre arrivée marquerait la fin des spoliations qu'ils subissent, du fait des Nomades qui campent autour des oasis.

Nous trouverons aussi, au Tidikelt, quelques alliés dans une fraction arabe importante, les Zoua-Oulad-Sidi-Hadj-Mahammed, qui sont des parents de nos Oulad-Sidi-Cheikh de Géryville, et qui seraient peut-être suivis

de leurs serviteurs religieux, les Oulad-Mokhtar, rivaux des Oulad-Ba-Hamou. Ce sont d'ailleurs les seuls qui pourraient accepter et même aider nos colonnes, car eux seuls touchent de près aux fils de Sidi-Cheikh qui marcheraient dans nos rangs.

Quant aux serviteurs de certains ordres religieux, qui nous sont relativement favorables, il est à prévoir que, quels que puissent être les efforts des chefs que nous avons gagnés à notre cause, un certain nombre d'entre eux iront grossir les rangs des fanatiques que l'idée snoussite aura groupés contre l'ennemi commun, le conquérant infidèle.

Quant à l'utilité pratique de la conquête du Touat, en dehors des considérations politiques dont il a été parlé, elle sera facilement démontrée, Messieurs, si l'on tient compte que le palmier a une valeur commerciale moyenne de 20 à 25 francs et pourrait, par conséquent, acquitter sans peine un impôt de 20 à 25 centimes.

J'ajouterai que notre établissement dans ce pays et la sécurité qui s'ensuivrait y amèneraient certainement une prospérité inconnue aujourd'hui, et qui se répercuterait même en Algérie.

Le Touat, voilà donc, Messieurs, notre objectif immédiat; et il le serait, même au point de vue seulement algérien, n'eût-on encore jamais soulevé la question transsaharienne.

Et cet objectif, deux voies se présentent à nous pour l'atteindre. Ce sont les deux trouées dont il a déjà été parlé : celle du Saoura, entre l'Iguidi et l'Erg occidental; celle d'El-Goléa, à l'Est de ce dernier massif sableux.

De notre poste avancé actuel, Djenien-bou-Rezk, on passe dans l'oued Zousfana ; puis, à partir de son confluent avec l'oued Guir, à Igli, on suit l'oued Saoura qui se dirige vers la sebkha du Gourara. Ce n'est qu'un long chapelet de ksour et de puits, à peine coupé, par endroits, de quelques dunes peu hautes et peu fatigan-

tes. Igli est le ksar qui commande réellement cette route, la plus riche en eau, la plus avantageuse pour nous, surtout si l'on tient compte que la voie ferrée va incessamment atteindre Djenien-bou-Rezk.

Cependant, comme l'installation de ce poste avait éveillé les susceptibilités de notre voisin de l'Ouest, notre progression, qui devait éviter de provoquer des difficultés extérieures, marqua un arrêt dans cette région, pour aller repartir par la deuxième route, celle d'El-Goléa.

C'est une route courant, depuis le Mzab, en région de gantra, et qui côtoie l'Erg occidental en le laissant à l'Ouest. El-Goléa, qui la commande, est bâtie au point où l'oued Segguer sort de l'Erg, formant une vallée de 2 à 6 kilomètres de large, qui se continue vers le Sud-Ouest, sous le nom d'oued Meguiden, et aboutit à la sebkha du Gourara.

Cette route n'a pas, comme celle du Saoura, l'avantage d'être semée d'oasis, puisque El-Goléa est le seul ksar entre le Mzab et le Touat ; mais nous n'en trouverons pas moins, sur tout son parcours, l'eau très près du sol, et il sera très facile de la jalonner de puits. Elle a par ailleurs, sur le Saoura, l'avantage d'être entièrement chez nous et à notre disposition, sans que personne puisse discuter ce que nous y faisons.

El-Goléa a, pour nous, cette importance considérable que, commandant la route d'Algérie d'un côté, et de l'autre le bassin saharien de l'oued Meguiden, elle commande aussi, par sa nouvelle annexe, In-Ifel, le vaste bassin de l'oued Mia et de ses affluents, qui couvrent tout le Tâdmeït et sont les meilleures routes directes sur In-Salah et le Tidikelt oriental. En un mot, El-Goléa, adossée à la face sud des grandes dunes, est notre œil sur tout le Sahara.

Messieurs, si j'en excepte M. le commandant Colonieu — qui, accompagné du lieutenant Burin, se joignit aux caravanes de nos sujets du Cercle de Géryville, et, muni

d'une mission exclusivement d'exploration commerciale, traversa le Gourara, en 1861, sans pouvoir même se faire ouvrir les portes des ksour, — M. le général de Gallifet a, le premier, paru à la tête d'une troupe française au Sud des grands Erg.

C'était en 1873 ; le général, parti d'Ouargla à la poursuite des débris des contingents de Bou-Choucha, atteignit El-Goléa, à la tête de quatre compagnies d'infanterie et de l'artillerie. Il arbora le drapeau de la France sur la gara qui porte le vieux ksar et sa kasba, et salua les couleurs de 21 coups de canon en présence de ses troupes sous les armes.

Une alarme courut par le Sahara. Les ksour de l'Aougrout, de Timmimoun, d'In-Salah offrirent leur soumission.

Mais la quiétude leur revint vite : le Général, « arrivé le 24 janvier, reprenait, le 1er février, la route d'Ouargla et les offres de soumission reprenaient la route inverse ». (Commandant Bissuel).

En 1881, nouvelle alarme dans les ksour ; c'était la colonne Belin, qui venait relancer jusqu'à El-Goléa les derniers fidèles de Si-Kaddour-ben-Hamza.

Enfin, en 1888, M. le commandant supérieur du Cercle de Ghardaïa reçut l'ordre de bâtir à El-Goléa une maison de commandement, forteresse suffisante pour affirmer notre occupation, tout en mettant à l'abri d'une surprise le petit poste de surveillance qu'on organisait en même temps. Un officier du bureau arabe de Ghardaïa y fut détaché en qualité de chef de poste. Depuis le 1er janvier 1893, ce poste a été transformé en une annexe qui relève du Cercle de Ghardaïa.

En outre, dès le commencement de 1891, un corps de mehara fut organisé sous les ordres de M. le capitaine Lamy, avec des tirailleurs du 1er régiment. Dès le mois de juin suivant, cet officier put, avec ses mehara, exécuter une reconnaissance sur In-Ifel, à 180 kilomètres environ au Sud d'El-Goléa, sur la route directe d'In-

Salah. D'autres reconnaissances à grand rayon, que rendit possible l'emploi des mehara, permirent de parcourir l'oued Meguiden et le Tâdmeït, d'y relever les points d'eau et les routes des caravanes, d'y vérifier, sur place, toutes les indications des cartes et des itinéraires que nous possédons, et qui n'avaient été dressés que sur renseignements fournis par les indigènes, c'est-à-dire plutôt approchés qu'exacts, quel qu'eût pu être le soin apporté à les contrôler et à les vérifier.

Nous pouvions donc, dès ce jour, lancer à coup sûr nos colonnes sur le Touat, dans la direction qu'il nous plairait, par des routes connues et *vues*.

Au mois de mars 1892, M. le Gouverneur général de l'Algérie et M. le général Thomassin, membre du Conseil supérieur de la guerre, en mission spéciale, arrivaient à El-Goléa où Si-Kaddour-ben-Hamza vint les saluer, suivi d'une nombreuse escorte. Ce fait est d'autant plus significatif que le marabout ne s'était jusque-là jamais présenté à M. le Gouverneur général; il n'était sorti de ses campements habituels du Sahara oranais que pour venir saluer, en 1884, M. le général Thomassin à Brézina, et, en 1889, M. le général Détrie à Géryville.

Le voyage de ces hauts personnages produisit un grand effet moral dans le Sahara, et tel ksar comme telle tribu n'attendirent qu'un signal pour se soumettre ouvertement à nous. Notre ancien ennemi, Bou-Amama lui-même, éprouva le besoin de s'éloigner davantage encore; et sa vieille âme de fanatique endurci ne retrouva sa sérénité maraboutique que lorsque les vestes bleues des derniers chasseurs d'Afrique de l'escorte eurent disparu au fond de l'horizon des hammad, vers Ouargla.

On n'en est pas resté là, Messieurs.

El-Goléa, occupé, organisé, est devenu à son tour une base pour une étape suivante. A la fin de 1892, un bordj a été construit à Hassi-In-Ifel, sous la direction de M. le capitaine Almand, du génie, dont les travailleurs

étaient appuyés par un détachement du « kamel-corps » d'El-Goléa.

Le Touat a cru que l'heure du Chrétien avait sonné, et celle de la perte de son indépendance. Des ksour se sont vidés. In-Salah a été évacué, et ses habitants sont allés camper dans le Mouïdir, à 6 jours au Sud de leurs villages.

Puis on a su que la colonne resterait à In-Ifel, qu'elle y creusait des puits et y bâtissait des murs pour s'y couvrir; on s'est dit qu'elle avait eu peur. Les ksour ont été réintégrés; ils ont retenti des imprécations, des cris de menace contre le Chrétien haï. Un tel courage est revenu au cœur de ces gens, qu'avait effrayés l'ombre seule, un mirage de nos armes, qu'un mehari a osé venir jeter une lettre de menaces au pied des murs, haut à peine d'un mètre, de notre bordj en construction à In-Ifel.

Cette missive, ornée des cachets officiels des deux soi-disant caïds d'In-Salah, pour le sultan, nous enjoignait sous menace d'une lutte sans merci, de repasser au nord de la dune. Plaisanterie bien faite pour en apprendre long à ceux qui se sentent portés à prendre ces gens-là au sérieux!

Dans ce fait sont tous les enseignements pour qui veut être maître du Sahara. Marchez devant vous, et vos étriers ne seront pas assez larges pour toutes les bouches, qui se disputeront comme un honneur de les baiser. Si vous vous arrêtez, les vautours viendront en foule et les corbeaux les suivront.

Voilà donc, Messieurs, nos positions :

A l'entrée de la trouée de l'Ouest, Djenien-bou-Rezk, et en arrière, Aïn-Sefra et sa voie ferrée.

A la sortie de la trouée de l'Est, maintenant franchie, El-Goléa, avec 250 hommes, un corps de 120 mehara, et, comme avant-poste, In-Ifel, à 6 journées sur la route d'In-Salah, avec 40 mehara.

Que nous reste-t-il à faire?

Nous allons d'abord examiner quelles seraient les

difficultés extérieures qu'aurait à aplanir notre diplomatie pour laisser le champ libre à notre action militaire.

Deux grandes puissances émettent aujourd'hui des prétentions directes sur l'Empire du Maroc ; deux autres, sans prétendre positivement à se l'approprier, pourraient, le cas échéant, élever la voix, pour tâcher de se faire payer leur silence ; ce sont l'Allemagne et l'Italie ; l'Angleterre et l'Espagne sont celles-là.

L'Angleterre, nous n'avons même pas à nous préoccuper d'elle, car nous avons en mains notre convention avec elle du 5 août 1890, d'après laquelle la limite occidentale de notre « zone d'influence », laissant Figuig au Maroc, se dirige de ces oasis sur Igli, d'où elle fait un coude au Sud-Ouest pour aller aboutir au cap Blanc. Elle nous reconnaît donc le Touat et ses annexes.

L'Espagne, elle, mérite à cette place une mention spéciale pour l'amitié courtoise dont elle a toujours fait montre envers nous dans les questions d'Afrique. On pourrait rapprocher ces procédés de ceux d'une autre puissance avec laquelle nous nous sommes trouvés en rapport dans l'Est. Nous devons donc à l'Espagne un traitement de réciprocité.

Or, elle a, au Maroc, des intérêts séculaires ; son histoire est remplie des gestes de ses soldats dans ce pays, et elle y possède, sur la côte, plusieurs points qu'elle considère comme des « pierres d'attente » d'un établissement plus considérable. D'ailleurs, on peut admettre qu'il nous serait facile de la rassurer et de la satisfaire, car le Touat est certainement une région qui l'intéresse beaucoup moins que telle partie du véritable territoire marocain.

L'Allemagne et l'Italie ne manqueront pas de témoigner une sollicitude extrême à l' « homme malade » de Fas, surtout si ces protestations s'adressent à la France. Mais il faudrait à ces deux puissances renoncer à toute respectabilité diplomatique, si elles faisaient seulement

mine de considérer comme un *casus belli* notre occupation d'un pays à nous déjà officiellement reconnu par l'Angleterre. Elles ne pourraient donc que se contenter de notre assurance de respecter le traité de 1845 et l'intégrité de l'empire marocain.

Reste le Maroc lui-même.

Lorsqu'en 1845, il dut s'incliner devant nos armes victorieuses, il sut astucieusement nous faire signer un traité qui mérite ici quelques mots, car il est un chef-d'œuvre du genre étrange.

Vainqueurs, nous devions exiger notre limite naturelle, c'était la Moulouïa. Mais le diplomate marocain sut nous faire accepter une tout autre limite, qui partit de l'oued Kiss, et fut aussi arbitrairement menée que vaguement définie jusqu'à Teniet-Sassi, sur la ligne des faîtes, entre les Hauts-Plateaux et le Tell. « Au delà », dit-il, « il n'y a plus que Sahara. » Il voulut bien, cependant, attribuer nominativement à la France les ksour de Sfissifa, Mograr, Aïn-Sefra, Tïout et Asla, mais il ajouta aussitôt (article IV) qu'en Sahara il n'y a pas de limite territoriale « à établir, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux Empires ». On ajouta même que la délimitation des pays au Sud des ksour était superflue parce qu' « inhabité, il est inhabitable ». Le Maroc réussit ainsi à nous laisser ignorer le Touat comme tous les pays au Sud de l'Atlas.

Le Touat a été, il est vrai, Messieurs, plusieurs fois parcouru, depuis 300 ans, par les sultans de Fas ; mais leur domination ne s'y est jamais établie, et leur héritier est d'autant plus mal venu à revendiquer ce pays que, dans le seul acte authentique passé entre nous et son gouvernement, il a constaté lui-même qu'il en ignorait l'existence. Nous n'aurons donc qu'à passer outre à ses protestations, qui seront d'ailleurs d'autant plus molles qu'il se verra privé du concours de puissances qu'il est habitué à considérer comme nos ennemies avérées.

Le champ reste donc libre à nos colonnes.

Mais, croyons-nous, Messieurs, il faut avant tout prendre soin de ne s'exposer en rien aux mécomptes d'une idée de « conquête pacifique » (1).

D'aucuns, et, parmi eux, quelques-uns de ceux-là mêmes qui travaillent avec le plus d'ardeur au développement de la colonisation française, pensent que la France n'a qu'à se présenter, en Afrique, dans le magnifique appareil de sa civilisation, avec son puissant outillage industriel, ses capitaux énormes, la science et la générosité de ses enfants pour que tous accourent à elle et viennent se ranger sous ses lois.

C'est une idée dangereuse autant que stérile, quand elle doit être appliquée à des pays musulmans. Il a déjà été, quelquefois, fait des tentatives dans ce sens et elles doivent, par leur insuccès, nous être devenues un enseignement.

La première fut la mission donnée à l'interprète M. Bou-Derba pour aller à Ghât, en 1858.

Quand nous avons attiré chez nous des individus des pays où nous devons pénétrer, ils se sont laissé héberger, souvent fastueusement; ils ont visité nos usines, nos manufactures, nos fonderies, nos palais; ils ont regardé notre armée et nos vaisseaux; ils ont daigné se montrer charmés et nous ont fait de brillantes promesses. Ils sont retournés chez eux; mais lorsque nos explorateurs, nos missions pacifiques ont voulu les y suivre, ils les ont massacrés; la comédie était finie.

L'extension pacifique, vraie dans le pays des nègres idolâtres, — M. de Brazza l'a démontré au Congo, — est impraticable en pays musulman : elle y serait un contresens. L'Islam est l'ennemi le plus acharné, le plus irréconciliable, le plus irréductible; car s'il cessait de l'être, il aurait dû cesser d'abord d'être l'Islam.

(1) Voir sur ce même sujet l'article publié dans la *Revue africaine*, 1886, t. XXX, p. 161, par notre président, M. Rinn, sous le titre *Nos frontières sahariennes*, (tirage à part chez Jourdan), et ci-après, page 351, un extrait du rapport fait à la Chambre des députés, en 1887, par M. Étienne, député d'Oran, rapporteur du budget de l'Algérie.

L'état politique des populations qui sont devant nous est une partie de leur religion, puisqu'il procède de leur dogme. Le seul fait d'accepter l'étranger les ferait hérétiques.

« Il faut la force; le peuple musulman ne nous a jamais laissé faire un pas sans avoir l'excuse de céder à la force. » (Commandant Deporter.)

Voyons donc, Messieurs, comment pourrait se prononcer, vers le Touat, notre action militaire.

Il semble que notre action devra se prononcer simultanément par El-Goléa et par l'oued Zousfana.

Cette dernière route, par laquelle se dessinera notre mouvement principal, nous offrant sans cesse toutes les ressources en eau et en fourrages, nous permettra d'atteindre le Touat et de le soumettre tout entier avec les seuls moyens d'action que sont en mesure de nous fournir des garnisons du Sud oranais; tandis qu'une colonne légère formée à El-Goléa du corps des mehara, appuyant les nombreux goum des Châanba également à mehara, pourra être lancée sur toute la lisière saharienne des ksour. Cette dernière nous permettra de surveiller les concentrations et les mouvements que pourraient tenter les Touareg, pour essayer de sauver leur place indispensable de ravitaillement, le marché d'In-Salah.

En effet, Messieurs, en prenant In-Salah, nous affamons les Touareg et les tenons à merci, de même que l'occupation du Touat complète notre domaine algérien, dont elle assure infailliblement la sécurité.

C'est ce qu'un Allemand, Gérard Rolhfs, comprenait dès 1864, et énonçait ainsi : « Avant tout, les Français devraient transporter leur frontière jusqu'à l'oued Messaoura; c'est d'ici, en effet, que partent toutes les diffi-

cultés, tous les désordres, et tant qu'ils n'occuperont pas ces frontières naturelles, il n'y aura aucun calme durable dans le Sud de la province d'Oran. »

Le Touat conquis, il nous restera à l'organiser.

Nous pensons que ce pays sera suffisamment commandé et occupé par trois postes : l'un à Igli, commandant l'oued Guir, vers le Maroc, et surveillant le Tafilalet ; un deuxième à ou vers In-Salah, à l'extrême pointe Sud-Est ; et le troisième, sur un point à choisir au centre du pays, qu'il dominera, de même qu'il reliera les deux postes extrêmes. Ces trois postes, commandés par des officiers spéciaux et au courant des questions sahariennes, devront avoir, pour garnisaires, des troupes d'Algérie, pour la relève desquelles on pourra organiser un tour dans tout ou partie du 19e Corps. Les relèves tant pour les officiers que pour la troupe, devront être fréquentes, car le séjour dans ces régions est très dur pour les Européens et pour nos tirailleurs indigènes eux-mêmes.

Et c'est là, Messieurs, où, pensons-nous, apparaît le côté pratique d'une voie ferrée, qu'avec un peu d'emballement on a déjà cherchée depuis plusieurs années en réclamant un transsaharien.

Le gros mot est lâché ; et des hommes remarquables, d'ailleurs d'une haute autorité, se sont surpassés à l'envi dans cette prétention hardie, — et dont la hardiesse même plaît à notre caractère national, — de poser des rails dans des régions dont personne ne vient dire : « Je les ai vues. » Bien plus, des flots d'encre ont déjà coulé pour tenter de justifier commercialement ce projet étrange ; on a calculé, à une tonne près, le transit d'une voie dont on ignore l'une des extrémités et les quatre cinquièmes du parcours. Sur une base telle que la frontière algérienne actuelle, ces hommes éminents ont établi maints tracés différents ; chacun a démontré qu'en lui seul était le salut et que chacun de ses

contradicteurs voyait mal les intérêts de la patrie.

L'un de ces projets, par exemple, et non le moins hardi, voit notre avenir en Afrique menacé si l'on ne jette un ruban de fer de 3,000 kilomètres de l'Afrique au Tchad : il faut même pousser immédiatement les rails de Biskra à Amguid.

Or, savez-vous ce qu'est Amguid? Amguid est un point d'eau désert, au beau milieu du Désert; quelques Nomades viennent y boire tous les ans, à la courte saison des maigres pâturages. La route qui y conduit entre, depuis Ouargla, dans les plus arides d'entre ces arides régions; « elle traverse une région de dunes entièrement privée d'eau sur plus de 1,000 kilomètres. » (Commandant Deporter). Et, arrivée là, la ligne ne serait encore qu'au tiers de sa longueur nécessaire pour atteindre le Tchad, une région qui la ferait vivre, dit-on.

Un grand exemple, et tout d'actualité, doit nous donner à réfléchir; c'est la justice qui vient de lui donner un épilogue. Laissons à l'avenir sa tâche, pour laquelle nous ne sommes pas prêts ; bornons-nous à faire notre étape et fondons ainsi une de ces dominations solides et durables, qui vivent parce qu'elles ont grandi sans rien donner à l'imprévu.

Si le Touat devient français, la raison nous imposera la construction d'une voie seulement saharienne; elle sera stratégique et surtout militaire et reliera à l'Algérie nos postes extrêmes. Ce chemin de fer, dans ces conditions, sera avant tout notre instrument de domination ; je ne l'examinerai donc pas au point de vue commercial.

Sa construction devra suivre immédiatement notre occupation (1). En effet, nous pourrons, par ce moyen,

(1) Rapprocher de ceci, outre les documents cités à la note précédente, la conclusion du commandant Rinn qui, dans son livre *Marabouts et khouan*, indique, déjà en 1884, comme objectif de l'avenir, la ligne ferrée qui « d'Aïn-Sefra descendant l'oued Msaoura, passerait par le Touat et Insalah pour revenir à Ouargla, Touggourt, Biskra et Gabès » (p. 520 et 521).

réduire notablement l'effectif de nos garnisons dans les ksour; nous pourrons, au besoin, transporter la force voulue là où le besoin s'en fera sentir; nous pourrons assurer les approvisionnements de nos postes avec un minimum de dépenses et de perte de temps; enfin, nous pourrons opérer les relèves, qu'il faudra fréquentes et sans aucune fatigue pour nos troupes, dans des pays où la marche est tellement pénible qu'elle seule suffit pour fondre les effectifs.

Et comme ce but de domination est le seul qui déterminerait la création de cette ligne ferrée, la Guerre devrait, s'il en était besoin, pouvoir s'outiller elle-même, par l'organisation d'une section de chemins de fer sahariens. Cette troupe spéciale construirait la ligne, l'exploiterait militairement et en assurerait la garde. Elle aurait des cadres français avec un recrutement indigène; l'un et l'autre pourraient se trouver dans nos armes spéciales comme dans les sujets d'élite de nos tirailleurs algériens.

Notre domination, ainsi organisée et outillée, nécessiterait aussi la formation d'une autre troupe spéciale à ces pays, qui en assurerait la garde à l'extérieur, en défendrait les frontières contre les insultes des pillards et permettrait d'aller au besoin punir chez eux les Touareg, dont la situation aurait été déjà bien amoindrie par notre main-mise sur leur marché d'In-Salah. Je veux parler d'un régiment, d'un millier d'hommes si possible, montés à mehara, avec cadre français et recrutement saharien.

Nous possédons déjà le noyau de ce corps dans le « kamel-corps » d'El-Goléa, fort aujourd'hui de 120 mehara. Nous trouverions certainement tous les éléments nécessaires chez nos Châanba, qui ont tous de vieux comptes à régler avec les Touareg, leurs ennemis héréditaires.

Une force pareille, dressée et disciplinée, conduite par de vigoureux et hardis officiers, et s'appuyant sur nos

postes permanents, sur la ligne ferrée et les magasins d'approvisionnements dont elle serait pourvue, se trouverait vite la maîtresse du désert. Nous commanderions par elle de Ghât à l'Adghagh et au pays des Brabich, et nous tendrions la main à nos camarades du Soudan.

Telles sont, Messieurs, les quelques considérations que, sur l'invitation de M. le Colonel commandant d'armes, je me suis trouvé amené à exposer devant vous, sur la façon dont peut s'exercer l'action de la France dans le Sahara.

Alfred G. Martin,

Interprète militaire.

Notre président, M. Rinn, a pensé que les lecteurs de la *Revue* lui sauraient gré de leur donner, comme annexe naturelle de l'article de notre collaborateur M. G. Martin, la fin du rapport présenté à la Chambre des députés en 1887 par M. Étienne, député d'Oran, rapporteur du budget de l'Algérie :

« Nous touchons au terme de ce long exposé et nous terminerons par quelques lignes sur la situation politique de l'Algérie.

» Au début de notre rapport, nous avons établi que la race indigène était essentiellement guerrière, qu'elle pouvait toujours être en butte aux suggestions de fanatiques, susceptibles de l'entraîner contre nous dans de nouvelles luttes. Nous avons indiqué que le meilleur moyen pour gagner la confiance des indigènes était de nous transporter au milieu d'eux, de nous faire connaître, de les faire jouir de tous les bénéfices de la civilisation et de doter le pays de tous les instruments de progrès capables de développer leur bien-être. Dans le Tell et

dans les Hauts-Plateaux, la tranquillité est aujourd'hui complète; mais nous devons voir plus loin et nous demander sans cesse ce qui se passe vers nos frontières sud, mal délimitées et ouvertes à tout chef de bande à qui il plaît de venir prêcher la guerre sainte. Tout dernièrement, dans l'Ouest de la province d'Oran, des tribus marocaines sont entrées en lutte et l'une d'elles est venue se réfugier sur notre territoire. Le représentant de l'Empereur du Maroc, impuissant à dompter l'insurrection, nous a demandé aide et secours. Nous avons refusé de l'entendre. Il nous eût été facile de répondre à son appel et d'obtenir de l'Empereur du Maroc, après le service rendu, une rectification de frontières de ce côté; le Gouvernement consulté n'a pas voulu entamer de négociations à ce sujet; nous ignorons le motif de son refus.

» Tant que, par un moyen quelconque, nous n'aurons pas assuré, d'une manière efficace, absolue, la sécurité dans le Sud, nous n'aurons pas assuré notre domination dans le Nord de l'Algérie. Aussi longtemps que les tribus indépendantes qui, nominativement, dépendent du Maroc, mais qui n'obéissent qu'à leur instinct d'aventuriers, pourront venir presque impunément jusque sur notre territoire pour y jeter le désordre moral, nous devons être sur le qui-vive et redouter les surprises.

» Il n'est qu'un moyen de parer à ces difficultés et il a été tout dernièrement indiqué dans une brochure écrite par un homme de talent et de cœur, le commandant Rinn, Conseiller de Gouvernement. Après avoir fait un tableau saisissant de notre situation dans le Sud, après avoir signalé les dangers que nous pourrons courir dans l'avenir, il déclare que le seul remède est de poursuivre sans relâche, avec la dernière célérité, nos chemins de fer de pénétration. Dans l'Est de nos possessions, nous allons atteindre Biskra; il faut poursuivre jusqu'à Ouargla par Tuggourt; dans le centre, il faut nous diriger bien vite vers Laghouat d'abord et Metlili ensuite; enfin, dans l'Ouest, il faut prolonger la ligne d'Aïn-Sefra jusqu'à Igli. Ces lignes, exécutées à voie étroite dans un pays où les accidents de terrains sont presque insignifiants, ne coûteront qu'un prix fort restreint, à peine 60,000 francs le kilomètre. Nous avons déjà exécuté la ligne de Saïda à Mécheria dans ces conditions, et personne n'a pu oublier les services qu'elle nous a rendus pendant l'insurrection de 1881; nous pouvons ajouter que l'État trouvera un bénéfice sur les dépenses annuelles occasionnées par le ravitaillement des colonnes qui occupent les postes du Sud. Pour ne citer qu'un exemple, le bataillon détaché à Aïn-Sefra coûte annuellement 630,000 francs pour le transport par chameau. La ligne de Mécheria à Aïn-Sefra est votée, et elle coûtera 7,500,000 francs, soit 350,000 francs d'intérêt par an; bénéfice pour l'État 280,000 francs. Il sera loisible d'employer pour la construction de ces lignes les détenus militaires qui séjournent inutilement dans les ateliers. Nous ne pouvons mieux terminer qu'en reproduisant les dernières lignes de la brochure Rinn :

« Ni progrès, ni extension, ni sécurité intérieure ou » extérieure, sans l'occupation pacifique de la totalité du » Sahara algérien.

» Pas d'occupation pacifique et productive du Sahara » sans des chemins de fer, nous éclairant en avant et » nous gardant en arrière. »

» Les Chambres et le Gouvernement entendront cet avis formulé par un homme qui a le souci de la grandeur de la patrie. Le jour où cette solution interviendra, l'Algérie sera à l'abri de toute éventualité dangereuse, et il sera loisible à la France de disposer comme elle l'entendra de ces merveilleuses troupes que son honneur et sa sécurité lui commandent de conserver pour l'avenir.

» Nous avons exposé nos vues en toute sincérité, avec la conviction d'avoir présenté notre colonie sous son vrai jour. Nous serions heureux qu'elles fussent

partagées par tous ceux qui nous feront l'honneur de nous lire.

» C'est sous l'empire de ces considérations générales que nous avons l'honneur de demander à la Chambre de voter les crédits dont la nomenclature suit. »

NOTES

SUR

L'HISTOIRE DE LAGHOUAT

INTRODUCTION

L'oasis de Laghouat est séparée en deux parties par le Djebel-Tisgrarine, ou Rocher des Chiens, dont la direction générale est sensiblement du Nord-Est au Sud-Ouest.

L'oasis Nord s'étend dans la petite plaine quaternaire, comprise entre le Djebel-Ras-el-Aïoun au Nord et le Djebel-Tisgrarine au Sud. Cette plaine, formée par un terrain d'alluvions de la période diluvienne ou quaternaire, présente au pied des montagnes un dépôt de cailloux roulés, empâtés dans du calcaire. A mesure que l'on s'approche de Laghouat, les galets diminuent de grosseur et le calcaire domine. La roche calcaire, d'un blanc jaunâtre, est très dure à l'extérieur; elle devient friable à une certaine profondeur, et se mélange avec de l'argile grise ou verte. Elle renferme également des cristaux de gypse, qui, en certains endroits, sont assez nombreux pour former des dépôts réguliers.

La terre végétale de l'oasis est argilo-sableuse et d'une épaisseur variable; mais les terres cultivables sont bien plus importantes dans la partie Nord de l'oasis que dans la partie Sud.

Au Nord et à l'Est, des sables, apportés par les vents,

s'accumulent au pied du mur de ceinture, et menacent d'envahir les jardins. Pour les arrêter, on cherche à les fixer en faisant des plantations sur le versant méridional du Ras-el-Aïoun.

Mais l'effet le plus remarquable produit par ces sables est celui relatif aux cours d'eau. Apportés par les vents dans le lit d'une rivière, les sables ne tardent pas à le combler. Tant qu'ils reposent sur un terrain dur et qu'ils forment une couche peu épaisse, l'eau les entraîne dans son cours; mais, lorsque cette eau arrive en un endroit où se trouvent des masses de sable, elle disparaît pour ne reparaître que lorsque le lit de la rivière se relève suffisamment pour rendre très mince la couche de sable. Ce phénomène est surtout remarquable dans le cours de l'Oued-Mzi.

Le Djebel-Tisgrarine ou Rocher des Chiens présente l'aspect d'un prisme triangulaire reposant par sa grande base sur la plaine quaternaire de Laghouat. Sa crête est formée de roches dolomitiques. Dans les carrières, ouvertes dans cette montagne pour l'exploitation de la chaux, on a trouvé des fossiles crétacés, des ammonites principalement. Sur les deux flancs de l'extrémité Nord-Est du Djebel-Tisgrarine, se trouve un gîte minéral composé d'une matière colorée en noir par de l'oxyde de manganèse associé à du gypse et alternant en zones parallèles avec une matière jaune. Auprès de ce dépôt manganésifère, on remarque du calcaire couleur café au lait, veiné de parties rouges, qui peut être utilisé comme marbre.

Les autres montagnes de cette région affectent une forme générale, qui est surtout remarquable dans le Djebel-Milok. Pour se faire une idée exacte de cette montagne, il faut concevoir plusieurs cuvettes elliptiques, de grandeur décroissante, empilées les unes au-dessus des autres; la cuvette inférieure, la plus vaste, repose sur un terrain plat, qui sert de base à tout le système. Elles correspondent toutes à des couches

crétacées (calcaires, dolomies et gypses) inclinées d'environ 45° sur la base. Dans l'épaisseur des couches crétacées, s'élevant au-dessus de la cuvette inférieure, se trouve une grande fracture, qui permet l'écoulement des eaux. La roche dominante est une dolomie saccharoïde que l'on trouve fréquemment, colorée en rouge par l'oxyde de fer, surtout à la base de la montagne.

Le calcaire constitue la crête du Djebel-Milok; il est de couleur variable, mais le blanc grisâtre domine; sa surface extérieure a été polie, par suite de l'action des agents atmosphériques. Il donne par la cuisson de la chaux grasse. Ce calcaire renferme des couches de grès quartzeux, intercalées par assises variables en couleur et en dureté, et donnant fréquemment de bonnes pierres de construction. On y trouve aussi des galets de silex transparents. Sous l'action des agents atmosphériques, les grès se dégradent; le sable résultant est emporté par le vent, et il se forme alors des sortes de plages couvertes de galets. Sur la rive droite de l'Oued-Metlili, au pied du versant Sud-Est de la montagne, on trouve dans ces grès des couches de marnes crétacées, vertes ou couleur lie de vin, qui se divisent parfois en gros fragments à cassure conchoïdale.

L'assise supérieure du calcaire est caractérisée par la présence de couches régulières et étendues de gypse stratifié, blanc et saccharoïde. Une zone gypseuse de dix à quinze mètres d'épaisseur règne sur presque tout le pourtour extérieur de la montagne et est parfaitement visible.

Cette régularité et cette étendue des couches de gypse du Milok se présentent également sur le pourtour extérieur du Djebel-Dakla, du Kef-Metlili et du Ras-el-Aïoun, et sont des caractéristiques de ce terrain qui appartient à la période secondaire (terrain crétacé inférieur). A l'Ouest de Laghouat, le Djebel-El-Haouïta forme, avec le Djebel-Djelouadj et le Djebel-es-Smara, une sorte de cuvette qui présente tous les caractères saillants du Dje-

bel-Milok et appartient également à la période secondaire.

Il en est de même du Djebel-oum-ed-Deloua, du Kef-Metlili, du Djebel-Dakla et du Ras-el-Aïoun, qui appartiennent à un système de cuvettes, ayant en un point de leur pourtour un étranglement qui leur donne la forme grossière d'un huit. Cet étranglement correspond à la coupure traversée par l'Oued-Mzi.

Le Djebel-Lazereg, au Nord-Ouest de Laghouat, est constitué en grande partie par un système de calcaires et de dolomies appartenant au système jurassique.

La ville et l'oasis de Laghouat se trouvent sur la rive droite de l'Oued-Mzi, nom que porte l'Oued-Djedi dans cette partie de son cours. Cette rivière, formée par la réunion de deux ruisseaux, l'un descendant du plateau d'Aïn-Mansour, l'autre du Djebel-Kaboth, vient de la partie du Djebel-Amour qui s'étend à l'Est du département d'Oran. L'Oued-Mzi coule parallèlement à la mer dans une vallée assez large, limitée au Nord par le Djebel-Amour ; il passe à Tadjemout, où il présente une eau bonne et abondante et se trouve resserré entre les contreforts du Djebel-el-Haouïta, au Sud, et du Djebel-Lazereg, au Nord. Puis il se répand sur un large lit de sable, et disparaît sous terre pour ne reparaître qu'à Recheg, où sa vallée est étroitement resserrée entre le Djebel-oum-ed-Djeloua, au Sud, et le Djebel-Milok, au Nord. A la sortie de ce défilé, l'Oued-Mzi disparaît à nouveau pour reparaître en amont de Laghouat, après avoir franchi l'étranglement formé par le Djebel-Ras-el-Aïoun et le Djebel-Dakla. Il se perd à nouveau par suite de l'irrigation des jardins de l'oasis, et traverse le Djebel-Tisgrarine par une brèche faite à hauteur de la ville. L'Oued-Mzi prend alors la direction de l'Ouest à l'Est, passe à El-Assafia et à Ksar-el-Hiran. En cet endroit, le lit de la rivière ne se reconnaît plus que par le courant de l'eau pendant l'inondation, à l'époque des crues, et par l'humidité du sol, qui permet à l'herbe et aux arbres de résister à l'ardeur du soleil.

A partir de son confluent avec l'Oued-el-Hamar, la rivière prend le nom d'Oued-Djedi, et après avoir passé à Sidi-Khaled, traverse la région sud du Zab, et va se perdre dans le Chott-Melghir. Les Romains connaissaient déjà l'Oued-Djedi et supposaient que ce fleuve était la source du Nil. Voici, en effet, d'après Pline, ce qu'en disait Juba : « L'origine du Nil est dans une montagne de la Mauritanie inférieure ; il y forme un lac marécageux, nommé Milidès. Indigné, au sortir de ce lac, de couler dans ces lieux stériles et sur des plaines de sables, il se cache sous terre l'espace de plusieurs journées. Il reparaît bientôt dans la Mauritanie Césarienne, chez les Massésiliens, en s'élançant d'un lac plus considérable que le premier, et offre pour preuves d'identité les mêmes animaux. Après avoir examiné en quelque sorte la civilisation des hommes dans ces contrées, il se cache encore sous les sables, l'espace de vingt journées, jusqu'à ce qu'il atteigne les Éthiopiens Orientaux. Là, sentant qu'habitent des hommes, il jaillit probablement de la source appelée Nigris ; puis servant de limite entre l'Afrique et l'Éthiopie, il coule sous le nom d'Astapus, qui, dans la langue de ces pays, veut dire : eaux sortant des ténèbres. » Ce fleuve, dont parle Juba, n'est autre que l'Oued-Djedi, qui se perd en effet dans le lac Melghir, lequel est à vingt journées environ des sources du Gir. Plusieurs auteurs ont suivi cet errement et, du temps des Romains, l'opinion la plus accréditée était que le Nil prenait sa source dans la Mauritanie. Ainsi, Julius Honorius, qui vivait en 460 après Jésus-Christ, nous apprend que « le fleuve Nilotès a son origine dans le versant méridional de l'Atlas, et s'engouffre dans un lac du même nom qui n'a point d'issue ».

Dans son trajet de 150 lieues, l'Oued-Djedi reçoit un grand nombre d'affluents; mais leur lit est desséché, l'eau se perd dans les sables et ce n'est qu'au moment des pluies que ces rivières coulent à ciel ouvert. Il se

produit alors des crues subites, qui donnent lieu à des inondations fort dangereuses dans ces pays plats, et qui déposent fréquemment des couches de limon, très favorables à la végétation.

Les plus importants des affluents de rive droite sont : l'Oued-Reddat qui, non loin d'Aïn-Mahdi, prend le nom d'Oued-Mkrabet; il se jette dans l'Oued-Mzi en aval de Tadjemout; l'Oued-Messaad, qui, sous le nom d'Oued-Guimen, sort du Djebel-el-Haouïta; il coule d'abord de l'Est à l'Ouest, le long du versant méridional du Djebel-es-Smara et du Djebel-Djeloradj, prend ensuite la direction du Nord-Est, passe entre le Djebel-Moudloua et le Djebel-Ras-el-Aïoun, et pénètre par une échancrure du Djebel-Tisgrarine dans une dayat qui se trouve auprès de l'oasis de Laghouat; en temps ordinaire l'Oued-Messaad n'a pas d'eau, même en hiver (1); l'Oued-el-Hamar qui sort du Ras-el-Hamar.

Parmi les affluents de rive gauche, nous pouvons citer : l'Oued-Merzoug, l'Oued-Metlili, qui coule du Nord au Sud entre le Djebel-Milok et le Kef-Metlili; l'Oued-Demmed, qui sous le nom d'Oued-Hammouïda passe à Messaad, Demmed, El-Hania et El-Bordj; l'Oued-En-Namous; l'Oued-Biskra.

Située à quatre cent quarante-huit kilomètres d'Alger, sur la rive droite de l'Oued-Mzi, par 0°30ᵉ de longitude orientale et 33°48 de latitude Nord, la ville de Laghouat se développe du Nord-Est au Sud-Ouest, sur trois collines appartenant à la petite crête dolomitique du Djebel-Tisgrarine ou Rocher des Chiens.

L'altitude de Laghouat est de sept cent quatre-vingt-sept mètres. Le versant nord des collines est couvert de maisons; celui du Sud, plus escarpé, quelquefois à

(1) Toutefois, à la suite de pluies exceptionnelles, on ne pouvait le traverser le 12 novembre 1855, lors de la marche sur Ouargla, qu'en certains endroits, où l'eau était encore animée d'une très grande vitesse.

pic, n'en présente que de distance en distance.

Les jardins s'étendent au Nord et au Sud du Djebel-Tisgrarine qui les sépare en deux groupes bien distincts.

La ville est entourée d'un mur d'enceinte. Deux forts, l'un au Nord-Est, le fort Morand, l'autre au Sud-Ouest, le fort Bouscaren (1), couronnent les sommets extrêmes des collines sur lesquelles s'élève Laghouat. Sur le mamelon, qui fait suite à celui qui porte le fort Bouscaren, se trouve la Kouba de Si-El-Hadj-Aïssa, le saint marabout à qui Laghouat doit son existence.

Les maisons indigènes sont bâties en mottes de terre argilo-sableuse, que l'on délaye dans de l'eau et que l'on place dans des moules en bois. On obtient ainsi des prismes rectangulaires que l'on fait sécher au soleil. On dispose un premier lit de prismes bout à bout, suivant leur longueur, et on place deux, trois, quatre rangées de prismes, selon l'épaisseur que l'on veut donner à la muraille. Par-dessus, on étend une couche argileuse, gâchée avec de l'eau, puis une deuxième assise de mottes dont les axes sont perpendiculaires à ceux de la première, et l'on continue ainsi toute la muraille, par doubles assises de mottes dont les axes sont respectivement perpendiculaires; on recouvre enfin les deux parois du mur avec un enduit formé de terre comme le reste; quelquefois on met un peu de paille hachée dans les mottes pour leur donner plus de solidité. Les maisons n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée, et sont recouvertes en terrasses. On emploie comme poutrelles des fragments de troncs de palmier, divisés en plusieurs segments parallèlement à la longueur des arbres (2).

La rareté de combustible autour de Laghouat, rend la fabrication de la chaux très chère, et force les indigènes

(1) Le général Bouscaren et le commandant Morand sont morts à Laghouat des suites des blessures reçues à l'assaut de cette ville, le 4 décembre 1852.

(2) Ville, *Exploration géologique du M'zab, du Sahara et de la région des steppes de la province d'Alger*, p. 95.

à employer dans leurs constructions le système que nous venons d'indiquer. Le Génie s'est vu, pour le même motif, dans l'obligation de ne pas repousser ce système d'une manière complète; mais, pour donner plus de solidité aux mottes de terre, il y fait intercaler quelques assises en maçonnerie de pierre et de chaux.

Quand on arrive à Laghouat par la route d'Alger, on aperçoit sur la droite, au pied du Djebel-Ras-el-Aïoun, les ruines du « Vieux Camp », où étaient autrefois installés les éléments de la colonne mobile de Laghouat; puis, on pénètre dans l'oasis par l'avenue Cassaigne, tracée dans les jardins, et à l'extrémité de laquelle on voit la mosquée Pélissier se détacher toute blanche sur le ciel toujours bleu.

La partie nord de la ville est habitée par les Européens; de grandes rues à arcades y ont été tracées et des constructions européennes ont remplacé les maisons indigènes. Seul, le quartier du Sud, le Chtett, est resté à peu près semblable à ce qu'il était, le 4 décembre 1852, lors de la prise de la ville.

Laghouat est traversée par l'Oued-Lekhier, dérivation de l'Oued-Mzi, dont les eaux apportent la fertilité dans les jardins, grâce à la construction de plusieurs barrages.

« Un premier barrage arabe, en pierres sèches et terre, dérive les eaux de l'Oued-Mzi et les amène, par une conduite particulière, dans l'oasis Sud à travers l'échancrure sur laquelle est bâtie Laghouat. Un deuxième barrage arabe, situé à une petite distance en aval du précédent et construit de la même façon, dérive les eaux qui ont échappé au premier et les amène, par une deuxième conduite, dans l'oasis Nord. Ces deux barrages n'ont aucune solidité et sont emmenés par les grandes crues. Depuis l'occupation française, un troisième barrage a été construit à l'extrémité du contrefort qui porte Laghouat. Il se compose de sables et de touffes d'alfa maintenues par des piquets. Sur la rive droite, il s'attache directement au rocher dolomitique du Djebel-

Tisgrarine, et dévie naturellement les eaux de ce côté pour l'irrigation des terres de l'oasis Sud. Sur la rive gauche, il s'attache à un mur en maçonnerie, placé transversalement au cours de la rivière (1). »

L'oasis de Laghouat a la plus riche végétation qu'il soit possible de voir. La vigne, le figuier, le grenadier y croissent mêlés à tous les arbres à fruits du midi de la France. On y trouve des légumes en abondance. Mais le roi de cette végétation luxuriante est le palmier, l'arbre au port majestueux, à la tige svelte et élancée, au feuillage toujours vert. Sous son dôme touffu, les plantes les plus faibles croissent à l'abri des ardeurs d'un soleil brûlant, et les arbres fruitiers, entremêlés de vignes aux ceps vigoureux, forment une véritable forêt, un deuxième dôme de verdure, sous le « djerid » des palmiers.

La vraie culture du pays, celle dont les habitants ont le plus de soin, est à coup sûr celle du dattier; et, bien que la qualité de celui de Laghouat soit inférieure et que les fruits ne puissent se conserver longtemps, cet arbre est cependant d'une grande utilité, puisque ses fruits constituent le fond de la nourriture des habitants, et qu'une récolte abondante dispense de faire des achats et permet de se procurer par voie d'échange les objets qui manquent à Laghouat.

L'union du palmier mâle et du palmier producteur est facilitée à l'époque de la floraison qui a lieu en mars. L'enveloppe contenant le régime du palmier femelle commence alors à se fendre. On introduit dans cette ouverture une grappe de fleurs mâles contenant la poussière fécondante, et on l'attache de manière qu'une cause quelconque ne puisse la faire tomber. Plus tard, au commencement de juillet, lorsque les fruits commencent à grossir, le poids du régime, gênant la branche qui le supporte et pouvant la faire casser, on a soin de mettre le régime dans une meilleure position, en l'appuyant sur

(1) Ville, *ut. sup.*, p. 97.

les branches voisines. Les dattes sont mûres en octobre, et les pluies dans ce mois sont funestes pour une bonne récolte ; il en est de même des vents d'Est et du Nord aux mois de mars et d'avril, époque de la fécondation.

Les palmiers commencent à produire dès l'âge de huit à dix ans, et les meilleurs sont ceux qui proviennent des plants. Les semis donnent de mauvais résultats. Chaque année, on élague la rangée des branches inférieures, de sorte que, comptant les rangées de spirales sur le tronc, si toutefois elles restent apparentes, on peut connaître *grosso modo* l'âge du palmier. La production moyenne, lorsque l'année est bonne, est de huit à dix régimes par arbre.

De la sève du palmier, on retire une liqueur fade, doucereuse, nommée aguemi. Il suffit pour cela de couper la tête de l'arbre, en ayant soin de faire une incision au cœur. On met un vase sous la gouttière formée par cette incision, et la sève qui en découle donne jusqu'à dix litres de liqueur tous les matins. On peut en extraire ainsi pendant deux mois, à condition de rafraîchir tous les jours la tête du palmier, pour empêcher l'incision de se fermer en séchant. Cette opération est nuisible au dattier, et il ne faut pas la prolonger trop longtemps.

Il y a, à Laghouat, une quinzaine de variétés de dattes, presque toutes de qualité médiocre. Les touadjat et les tizaout sont cependant assez bonnes lorsqu'elles sont fraîches.

Dans les environs de Laghouat on trouve des betoums (pistachiers térébinthes), qui disparaissent peu à peu à mesure que l'on s'avance dans le Sud, et sont remplacés par une espèce de tamaris, à laquelle les Arabes donnent le nom d'atsal. On y voit aussi le sedra (jujubier sauvage); mais les plantes dominantes sont : el-adjerem (salsola ligneuse), remz (salsola ligneuse), rega (hélianthème), djefna (gymnocarpe), gueddem (espèce de gueule de loup), chich (armoise), selian (aristidée graminée), en-neci (aristidée graminée), el-arfedj (kanthérium).

Non loin de Laghouat on trouve quelques bois qui fournissent le combustible nécessaire à la consommation des habitants. A environ seize kilomètres à l'Ouest, il existe sur les bords de l'Oued-Mzi une certaine étendue de terrains couverts de tamaris d'une belle venue; à l'Est, les bois de Reg, à peu près à la même distance que les précédents, sont également importants. Au Sud de l'oasis, il y a de nombreuses dayas garnies de betoums, qui fournissent un bois de chauffage d'une qualité supérieure.

Le cercle de Laghouat comprend : 1° Laghouat et les ksours d'El-Assafia, Ksar-el-Hirah, El-Haouïta, Aïn-Madhi et Tadjemout ; 2° les tribus des Mekhalif-Lazereg et des Mekhalif-el-Djorb ; 3° l'aghalik des Larbâa. Il est compris entre les cercles de Djelfa au Nord, de Biskra à l'Est, de Ghardaïa au Sud et l'annexe d'Aflou à l'Ouest.

Le cercle est divisé en deux communes : la commune mixte et la commune indigène. Le Commandant supérieur est administrateur de ces deux communes ; il est assisté par un conseil municipal distinct pour chacune d'elles. Elles s'administrent d'après les règles en vigueur pour les communes de plein exercice.

En 1889, la commune mixte de Laghouat avait une population de trois mille huit cent trente-neuf habitants, se décomposant en cinq cent dix-neuf Européens (y compris les Juifs indigènes) et trois mille trois cent vingt musulmans (y compris les Tunisiens et les Marocains). Sa superficie était de deux mille soixante-deux hectares.

La commune indigène avait une population de treize mille quatre cent soixante-trois indigènes musulmans. Sa superficie était de trois millions quatre cent quinze mille hectares, répartis en dix-huit annexes formant des sections spéciales.

CHAPITRE PREMIER

I

L'histoire des peuples qui ont occupé primitivement la région de Laghouat est enveloppée d'une certaine obscurité. Les Romains eux-mêmes ne connaissaient que très imparfaitement ces contrées où ils n'avaient envoyé que de rares expéditions. Dans le principe, ils avaient donné à toutes les populations du Nord de l'Afrique le nom générique de Numides, c'est-à-dire nomades, nations errantes. Plus tard, cette dénomination ne fut appliquée qu'aux habitants des pays limitrophes des Carthaginois; ceux des régions de l'Ouest reçurent le nom de Maures. Quant à la région des Hauts-Plateaux, située au Sud de la Numidie et des Mauritanies, ils l'avaient appelée Gétulie. Selon toutes probabilités, Laghouat faisait partie de la Gétulie, dont elle devait être un des points extrêmes. Plus au Sud, se trouvait la Melano-Gétulie.

Des données aussi simples ne purent suffire longtemps aux historiens romains qui s'empressèrent de rechercher l'origine de ces peuples. Procope nous apprend que le Nord de l'Afrique a été peuplé par des nations chassées de la Palestine par les Hébreux. Il estime d'autre part que les Hycsos, conquérants sémites qui ont occupé l'Égypte pendant plusieurs siècles, après avoir renversé la XIII[e] dynastie, en furent chassés par le pharaon Ahmès I[er] de la XVIII[e] dynastie, et qu'une partie des fuyards se réfugia dans le Moghreb et s'y mêla aux populations autochtones.

Il aurait eu également, à une époque correspondante au XV[e] siècle avant Jésus-Christ, une invasion de nomades aux yeux bleus et aux cheveux blonds qui venaient de l'Ouest. Salluste, qui s'inquiéta de la formation des peuples africains, rapporte à ce sujet des traditions qu'il

prétend avoir recueillies dans les livres du roi Hiemsal, « écrits en langue punique ». L'Hercule tyrien aurait entraîné jusqu'au détroit qui porte son nom (Colonnes d'Hercule) des guerriers mèdes, perses et arméniens. Cette armée fut détruite en Espagne et ses débris passèrent le détroit. Les Perses arrivèrent chez les Gétules, se confondirent avec eux, et prirent le nom de Numides. Les Mèdes et les Arméniens se réunirent aux Libyens, qui leur donnèrent le nom de Maures « *barbara lingua Mauros, pro Medis, appelantes* ».

Il est, en somme, incontestable que « des invasions importantes de peuples asiatiques ont eu lieu à différentes époques dans l'Afrique septentrionale et que cette région a été habitée anciennement par une race blonde ayant de grands traits de ressemblance, comme caractères physiologiques et comme mœurs, avec certaines peuplades européennes », les Ibères et les Celtes. « La race berbère peut avoir subi à différents degrés cette double influence, et il peut exister parmi elles des branches qu'il est possible de rattacher à l'une et à l'autre de ces origines. Mais il n'en est pas moins vrai que, comme ensemble, elle a persisté avec son type spécial de race africaine, type bien connu en Égypte dans les temps anciens, et que l'on retrouve encore maintenant dans toute l'Afrique septentrionale. »

« Il est certain qu'à une époque très reculée, la race berbère s'est trouvée formée et a occupé l'aire qui lui est propre, l'Afrique du Nord. » Sont venues ensuite « des invasions dont l'histoire a gardé de vagues souvenirs, et ce contact a laissé une empreinte dans la langue, les mœurs et les caractères physiologiques » (peuples chananéens et race blonde). « Mais cette action des étrangers a eu des effets plus apparents que profonds, et il s'est passé en Afrique ce qui a lieu presque partout et toujours, avec une régularité qui permettrait de faire une loi de ce phénomène : la race vaincue, dominée, asservie, a, peu à peu par une action lente et imperceptible, ab-

sorbé son vainqueur, en l'incorporant dans son sein. »

« Le même fait s'est produit lors de l'invation des Arabes. » L'élément arabe, malgré son nombre, a été absorbé; « mais, en se fondant dans la race autochtone, il lui a fait adopter, en beaucoup d'endroits, sa langue et ses mœurs ».

« Malgré les influences étrangères subies, la race autochtone du Nord de l'Afrique est restée libyque, c'est-à-dire berbère (1). »

Les Gétules étaient des Berbères. Avant la conquête romaine, ils étaient entièrement sous la dépendance des rois numides pour leurs approvisionnements en grains. Mais, cette dépendance, ils la supportaient difficilement; et Marius, en laissant subsister la Numidie, avait eu soin de nouer parmi les Nomades des intelligences dont Rome put au besoin profiter. Nombre de Gétules étaient devenus ses clients, ou avaient reçu le titre de citoyens romains. César, en réveillant ces souvenirs, entraîna la nation tout entière, et la diversion faite par ce peuple aida beaucoup à la défaite des Pompéïens.

Lorsque les rois maures Bocchus III et Bogud, qui avaient été les alliés de César, moururent sans postérité, Auguste donna à Juba, roi de Numidie, les Maures farouches et les Gétules indomptés. Plus tard, on créa la province romaine de Mauritanie, qui allait jusqu'à l'Oued-Djedi.

M. le capitaine Ragot a signalé l'existence d'un barrage romain sur l'Oued-Djedi à l'Est de Laghouat. En 1857, le docteur Maillefer a trouvé dans cette ville, non loin du fort Morand, une médaille romaine. « C'est un Maxentius, petit bronze, ayant au revers une figure assise dans un temple hexastyle, et autour pour légende :

CONSERV. VRB. SVAE.

Au conservateur de sa ville

(1) Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. I, p. XXI à XXV.

« Le règne de Maxentius est compris entre les années 308 et 312 de l'ère chrétienne (1). » Il est vrai que la trouvaille d'une médaille romaine à Laghouat n'implique nullement l'existence d'un établissement romain en cet endroit. Toutefois, il est certain que les Romains furent appelés, au cours des rares expéditions qu'ils firent dans le Sud, à traverser la région de Laghouat. Théodose, en effet, poursuivit Firmus et les Gétules à travers le pays des Isafliens (région montagneuse du Djebel-Sahari) et atteignit le pays des palmiers. Une autre expédition, prudemment exécutée, avait amené Septimius Flaccus et Julius Maternus dans l'Agisymba, région qui n'est autre que l'oasis d'Aïr, dans le pays des Touareg-Kel-Oui.

Lorsque les Vandales, conduits par Genséric, envahirent le Nord de l'Afrique, les Gétules firent d'abord cause commune avec eux et les aidèrent à saccager le pays (420 après Jésus-Christ). Mais Hunéric, successeur de Genséric, ne sut pas les attirer à lui, et ils finirent par se dégoûter tellement de la domination vandale que sous Thrasamond, troisième successeur de Genséric, ils aidèrent les Maures dans leur lutte contre les Vandales.

Lorsque les Arabes, après avoir conquis l'Égypte, s'avancèrent vers l'Ouest sous la conduite d'Ikbah-ben-Nafi, lieutenant du khalifa Marviah (vers 653), ils prirent possession de la Gétulie avant de conquérir le littoral. A cette époque, la région de Laghouat était occupée par des tribus berbères appartenant à la confédération maghraouïenne. Ces tribus maghraouïennes formaient la plus grande branche de la race zénatienne, race très ancienne qui datait de la fondation des Berbères; elles en étaient aussi la portion la plus brave et la plus puissante.

Les Maghraouïa vivaient sous la tente, et avaient leur terrain de parcours dans le Moghreb central, au Sud du

(1) *Revue Africaine*, t. II, p. 150.

Chéliff. Ils n'avaient jamais accepté franchement le christianisme, et, lorsque les nouveaux envahisseurs les eurent confirmés dans leurs possessions, ils embrassèrent l'islamisme avec sincérité. La nouvelle religion convenait mieux à ces natures sauvages, et leur était de plus apportée par des gens qui avaient beaucoup de rapports avec eux quant aux habitudes. Ainsi qu'il arrive souvent chez les convertis, ils furent les plus ardents partisans de la nouvelle foi, et ce fut de leur pays que sortirent les premiers Berbères qui la firent accepter aux tribus ignorantes.

De toutes ces invasions successives, il est résulté que deux populations, différentes par leur origine et leur genre de vie, se partagent aujourd'hui le Sahara algérien : les Berbères, qui habitent les ksours, et les Arabes nomades.

Les Berbères sont les autochtones. Ils sont le produit de la fusion des deux peuples primitifs qui habitaient l'Afrique septentrionale : les Libyens à l'Est, les Gétules à l'Ouest, avec lesquels se sont fondus les Romains d'abord, les Vandales ensuite.

Les Arabes conquérants ont tout d'abord refoulé la population primitive qui s'est réfugiée dans les montagnes du Tell, le Sahara algérien et même plus au Sud, puisque les Touareg doivent être englobés dans la grande famille des autochtones berbères. Quelques hordes arabes se sont ensuite aventurées dans la zone des oasis et y ont rencontré les vaincus déjà établis sur les parcelles de terre cultivable. Éloignés du littoral, d'où ils eussent difficilement tiré des secours, imbus d'ailleurs d'une antipathie innée pour la vie sédentaire et presque de mépris pour l'agriculture, les Arabes se sont répandus dans les plaines, après s'être emparés d'une partie des terres des oasis, mais en laissant les Berbères paisibles possesseurs des ksours.

Devant cette ingrate nature qui refuse presque de nourrir ses enfants, vaincus et vainqueurs ont compris que leurs différentes aptitudes avaient leur utilité, et devaient être simultanément mises à profit dans l'intérêt commun. La paix a surgi de la nécessité. Le Ksourien a besoin du Nomade, et le Nomade se passerait difficilement du Ksourien.

Les Arabes ne peuvent transporter avec eux dans leurs continuels déplacements leurs provisions et leurs objets précieux; ils les déposent dans les ksours et les confient aux Berbères qui les habitent. Ces dépôts sont ainsi à l'abri des maraudeurs et des tribus ennemies. Souvent aussi, dans les oasis, le Berbère est fermier, et l'Arabe propriétaire. C'est dans les ksours que l'Arabe se procure des vêtements, des armes, des selles. Les habitants de l'oasis ont besoin des Nomades pour garder leurs troupeaux, pour mettre les ksours en communication et les relier avec le littoral, pour échanger les dattes, produit du Sud contre les céréales, produit du Nord.

Le Tell est le grenier du Sahara, et les habitants du littoral sont forcément les suzerains des peuples du désert. Aussi les Sahariens, convaincus de cette nécessité, disent-ils souvent : « La terre du Tell est notre mère ; celui qui a épousé notre mère, est notre père et notre maître. »

Au commencement du X[e] siècle, il y avait déjà sur l'Oued-Djedi, à l'emplacement actuel de Laghouat, une bourgade occupée par des Berbères qui y menaient une vie de privations, conséquence d'une situation aussi avancée dans le désert. Ce qui leur était indispensable pour vivre leur venait du Zab, où leurs caravanes se rendaient régulièrement. Ibn-Khaldoun nous apprend que ces peuplades se rallièrent au parti nekkarien, et s'enrôlèrent sous les drapeaux de Makhled-Ibn-Keidad, surnommé Abou-Yezid (l'homme à l'âne), chef de ce parti, lorsque vers l'an 936 il traversa la région comprise entre Ouargla et l'Aurès.

Il est bien difficile d'indiquer l'époque à laquelle La-

ghouat fut fondée. Il semble rationnel d'admettre qu'une très petite bourgade existait de longue date sur cette partie du cours de l'Oued-Djedi, où les Nomades trouvaient toujours de l'eau. Cette bourgade fut souvent détruite et ses habitants dispersés. Toutefois, elle se releva de ses ruines, et sa fondation définitive semble dater des premières années de l'invasion hilalienne (vers 1045). Quelques années après cette invasion, en effet, les Oulad-Salem, chassés du Gourara par des guerres intestines, émigrèrent et vinrent établir leurs tentes sur l'Oued-Djedi, où ils rencontrèrent une fraction des Lar'ouates-Ksel, les Beddara, qui faisaient paître leurs troupeaux en cet endroit et avaient déjà construit quelques abris.

Cette tribu des Lar'ouates-Ksel appartenait au groupe des Maghraouïa, et occupait le Zab depuis de longues années, lorsque survint l'invasion hilalienne, qui la refoula vers l'Ouest ; ses diverses fractions vinrent occuper la région des Hauts-Plateaux située à l'Est du Djebel-Amour, de Laghouat à Djelfa. Les Oulad-Sekhal et les Oulad-Zid, chassés du Zab par l'invasion hilalienne, vinrent s'installer auprès des précédentes fractions, et de concert avec elles fondèrent un ksar qui prit le nom de Ben-Bouta.

Bientôt des migrations de tous pays, attirées par la présence de l'eau, vinrent s'établir à peu de distance de Ben-Bouta.

Les Oulad-bou-Ras, venant du Zab, fondèrent le village de Bou-Mendala ; les Oulad-bou-Zian, des Hamian-Gheraba, bâtirent Nedjal et Sidi-Mimoun ; enfin, diverses fractions des tribus du Zab construisirent Bedlah et Kasbah-ben-Fetoh.

C'est à cette réunion de villages et de maisons disséminés sur une étendue de deux à trois kilomètres que Laghouat dut sa formation et de là qu'elle tira son nom. Le mot « gaouth » est, en effet, employé pour désigner une maison entourée d'un jardin et du pluriel auquel on ajouta l'article, on eut El-Aghouat, dont nous avons fait Laghouat.

Quelques palmiers, plantés par des gens dont le séjour en cet endroit était presque continuel, quelques maigres jardins cultivés par des bergers et disséminés, constituaient les seules ressources de ces villages, dont les habitants, continuellement en dispute, hésitaient, par méfiance, à se réunir même pour repousser les attaques des Nomades, dont les bandes nombreuses venaient de temps à autre envahir cette partie du Sahara. Toutefois, ces villages subissaient le contre-coup des événements qui se passaient dans le Tell et dans la région des Hauts-Plateaux ; leur population s'augmentait de tous les malheureux que la guerre forçait à quitter leur pays. C'est ainsi que les Beni-Badin et les Zoghba de la tribu des Zenata, partisans dévoués des Almohades, laissèrent quelques-uns des leurs à Laghouat, lorsqu'ils allèrent s'installer au M'zab. Il en fut de même des Beni-Rached, lors de leur arrivée dans le Moghreb central, et des Lar'ouates-Ksel, lorsque, à la chute de l'empire des Almohades, vers 1269, ils furent refoulés dans les oasis du Sud-Ouest du Djebel Amour.

Vers 1368, Abd-el-Aziz, sultan de Fez, de la dynastie mérinide, ayant conçu le projet de chasser de Tlemcen le sultan Abou-Hammou, de la dynastie Abd-el-Ouadite, envoya contre lui son vizir Ibn-Ghazi. Abou-Hammou, battu en plusieurs rencontres, notamment à Ed-Doucen, et poursuivi avec acharnement, s'enfuit vers le désert. Il ne put rallier ses partisans qu'à Laghouat ; mais ne s'y trouvant pas suffisamment en sûreté, il se retira au M'zab (1368).

Tandis que les Barberousse fondaient la régence d'Alger, et que leurs successeurs se mettaient spontanément sous la tutelle de la Turquie, les peuples du Sud vivaient dans l'anarchie la plus complète, entièrement en dehors de l'action des gouvernements du littoral ; les historiens en parlent peu. Nous savons seulement qu'au

commencement du XVIe siècle Laghouat et les ksours environnants payaient l'impôt aux sultans du Maroc, qui venaient, à de très rares intervalles, faire une tournée de ce côté.

Vers 1666, les Arabes Youssef, qui habitaient le ksar de Bedlah, après plusieurs querelles avec leurs voisins, furent accablés par le nombre et forcés de quitter le pays. Ils allèrent fonder Tadjemout, à 32 kilomètres au Nord-Ouest de Laghouat, sur les bords de l'Oued-Mzi.

A cette même époque, Kasbah-ben-Fetoh fut à peu près désertée par ses habitants et finit par disparaître. Voici ce que raconte à ce sujet le général Philebert, qui avait recueilli à Laghouat les légendes locales (1) :

« Au ksar Ben-Bouta se trouvait alors un marabout très célèbre, nommé Sidi-Nacer. Ce saint homme avait dans le pays une grande réputation, et quiconque sollicitait de lui la moindre faveur, était sûr de l'obtenir. Dieu, à cause de ses vertus, ne rejetait aucune de ses prières, et chacun se rendait auprès de lui pour avoir sa bénédiction. La femme stérile voyait en peu de temps s'accroître sa famille, le malade retrouvait la santé, le mari infidèle revenait à ses devoirs; tout le monde enfin n'avait qu'à se louer des bontés du favori de Dieu.

» Le fils du chef de Kasbah-ben-Fetoh seul avait toujours trouvé le marabout inexorable à son égard, et, malgré toutes ses instances, n'avait jamais pu obtenir la moindre parcelle de cette pluie de bienfaits. Le marabout avait une fille d'une rare beauté et dont l'esprit ne le cédait en rien au visage. Le fils du chef de Kasbah en était amoureux et voyait toutes ses demandes repoussées par Sidi-Nacer, qui avait fiancé son enfant chérie à un jeune homme de Ben-Bouta.

» Furieux de voir ses démarches inutiles, l'amant repoussé résolut de se venger et d'exterminer son heu-

(1) Dans son ouvrage sur *le Général Margueritte* (2e édition, Paris, 1886, 8°), au chapitre relatif à Laghouat.

reux rival. Le jour des noces, il assemble plusieurs de ses compagnons; et, à la faveur d'une nuit sombre, il tombe à l'improviste sur la maison où les époux étaient en fête, tue le marié, enlève la fille et assouvit sur elle sa passion, si longtemps comprimée. Cerné par les gens du marabout, qui, revenu de sa stupeur, s'était mis à leur tête pour le poursuivre, et ne trouvant aucune issue pour s'échapper, il égorge la victime de ses fureurs, et se donne ensuite la mort sur le cadavre de celle qu'il n'avait jamais possédée qu'un instant.

» A cette nouvelle, le marabout exaspéré, n'écoutant que son désespoir, prit une poignée de sable et soufflant dessus: « Que Dieu, dit-il, disperse les habitants de Kasbah-ben-Fetoh, comme mon souffle a dispersé ces grains de sable. » Dieu l'entendit; car, le lendemain, Kasbah-ben-Fetoh était désert, et ses habitants, jetés à deux cent quatre-vingts lieues de leur pays, furent surpris de se trouver à l'endroit où est bâtie actuellement la ville de Ghadamès. Là, ils trouvèrent installées depuis peu de temps quelques familles chassées du Fezzan pour avoir commis un assassinat sur un de leurs frères. Ces derniers leur demandèrent d'où ils venaient et depuis combien de temps ils étaient partis de leur pays. « Nous venons de Kasbah-ben-Fetoh, où nous étions encore à notre déjeuner d'hier », répondirent les nouveaux arrivants. Ils furent bien accueillis par des gens qui n'en demandaient pas davantage. C'est de cette réponse, Gheda-Amès (déjeuner d'hier), qu'ils tirèrent le nom de la ville fondée en commun. »

Il ne resta donc sur l'Oued-Mzi que quatre villages, qui continuèrent de vivre en désaccord.

En 1672, une insurrection, fomentée par un certain Abou-Zian, éclata dans la région du Tittery chez les Hossein. Les révoltés furent battus et quelques-uns d'entre eux se réfugièrent à Laghouat. Abou-Zian lui-même y resta quelque temps, puis se retira définitivement à Ouargla.

II

Vers 1698, vint s'établir au Ksar-Ben-Bouta le marabout Si-El-Hadj-Aïssa, dont on voit encore le tombeau sur le mamelon ouest de Laghouat, où fut établie le 2 décembre 1852 la batterie qui ouvrit la brèche aux colonnes françaises.

Si-El-Hadj-Aïssa, né à Tlemcen en 1668, mourut à Laghouat en 1737. Il appartenait à une des principales familles de Tlemcen ; son père se nommait Aïssa-ben-Brahim ; sa mère Mahbouba, était fille de Si-El-Hadj-bou-Hafs, personnage important des Oulad-Sidi-Cheikh. Sa vocation pour la vie religieuse se déclara pendant un séjour qu'il fit dans cette tribu. Il quitta Tlemcen vers 1694, passa à Oran, alla chez les Harrar où il resta quelque temps, et de là vint à Ben-Bouta pour s'y installer définitivement.

Au bout d'un certain temps, il acquit, par ses connaissances et sa piété, une grande influence sur les ksours des environs et les Arabes nomades ; il fit respecter le ksar qu'il habitait et lui donna une prépondérance marquée, qu'il possédait déjà en partie, il est vrai, à cause du plus grand nombre de ses habitants et de sa forte position au centre des autres ksours.

Les habitants de ceux-ci, jaloux de ces résultats, et pleins de confiance dans l'équité du marabout et dans le bon sens dont il avait toujours fait preuve, se rassemblèrent et vinrent lui demander sa protection et ses conseils. Il leur fit comprendre que le seul moyen de se mettre à l'abri des exactions des Arabes était de se réunir et de ne former qu'un seul centre, capable par suite d'offrir une plus grande résistance. Gagnés par son éloquence, ils suivirent ses conseils prudents, et vinrent se grouper autour de Ben-Bouta (1700).

C'est à cette époque que la grande tribu des Larbâa

vint s'établir définitivement dans les environs de Laghouat. Son nom lui venait de sa division en quatre fractions, les Maamra, les Hadjadj, les Oulad-Salah et les Oulad-Zid. Depuis longtemps elle occupait le Zab, lorsque vers 1635, les Hadjadj, conduits par Si-Mohammed, et les Maamra par Si-El-Gendouz, vinrent s'établir sur le versant méridional du Djebel-bou-Khail où se trouvaient de bons pâturages. Ils avaient comme voisins les Oulad-Yacoub avec qui vivaient les Rahman. Depuis longtemps, cette alliance pesait à ces derniers et ils cherchaient à s'en affranchir ; aussi les Hadjadj et les Maamra les décidèrent-ils facilement à se réunir à eux (vers 1660). Les Oulad-Yacoub, à la nouvelle du départ de leurs alliés, leur envoyèrent une députation et après de longs pourparlers, il fut convenu que les Rahman reviendraient, et que, pour se les attacher, les Oulad-Yacoub les aideraient dans leurs labours.

« La saison était avancée, chacun se mit à l'œuvre et toutes les terres arables de l'Oued-Djedi depuis Tadjemout jusqu'à hauteur de Ksar-el-Hiran furent labourées par les deux tribus. L'époque de la migration annuelle du Sud étant arrivée, les Oulad-Yacoub se mirent en route avec la conviction qu'ils tenaient les Rahman par l'intérêt. Mais ceux-ci n'avaient pas renoncé à leur projet ; et à peine les Oulad-Yacoub étaient-ils partis, qu'ils se mirent en route de leur côté et allèrent rejoindre les Larbâa. Les Oulad-Yacoub eurent bientôt connaissance de la perfidie de leurs alliés, et leur écrivirent une lettre dans laquelle ils les prévenaient qu'ils s'empareraient de la récolte tout entière. « La récolte tout entière vous » appartient de droit, répondirent les Rahman, et nous » n'y perdons guère : car, au lieu de grains, dans la partie » que nous avons labourée, nous n'avons semé que de » la poussière de paille et des débris d'épis vides. » C'était la vérité ; ils avaient employé cette ruse, pour ne pas éveiller l'attention des Oulad-Yacoub. L'Oued-Djedi fut appelé depuis, dans cette partie de son cours, Oued-Mzi,

du nom du chef des Rahman, qui avait inventé cette ruse (1). »

A leur arrivée chez les Larbâa, les Rahman se partagèrent en M'talia et Mouirat qui se mêlèrent aux Hadjadj, et en Oulad-Brahim et Oulad-Khelifa qui s'unirent aux Maamra. Cette augmentation de forces permit aux Larbâa de refouler les Oulad-Yacoub jusqu'à Tadjerouna et de chasser les Bou-Aich et les Zenakha, qui allèrent occuper le territoire où ils sont encore actuellement dans le cercle de Boghar. Les Larbâa s'installèrent alors au nord et à l'ouest de Laghouat et entrèrent bientôt en relations avec les habitants de ce ksar, auxquels ils confièrent leurs approvisionnements et leurs bijoux. Ils ne tardèrent pas être rejoints par les Oulad-Salah, leurs frères, chassés du Zab à la suite d'une trahison des Oulad-Djellal (2). Quant aux Oulad-Zid, ils n'émigrèrent pas.

La nouvelle ville de Laghouat eut bien des luttes à soutenir, bien des difficultés à surmonter, avant d'être établie sur des bases solides. Il ne fallut rien moins que

---

(1) Philebert, *op.* et *loc. cit.*

(2) Les Oulad-Salah et les Oulad-Zid étaient restés dans le Zab. Or, de tout temps les Oulad-Djellal leur avaient payé un tribut annuel ; mais, après le départ des Hadjadj et des Maamara, ils pensèrent pouvoir se soustraire à cette coutume qui leur pesait et refusèrent de payer. Le sort des armes leur fut contraire, et, battus dans plusieurs rencontres, ils eurent recours à la ruse pour se débarrasser de leurs ennemis. Faisant semblant de se reconnaitre vaincus, ils leur envoyèrent une députation chargée de leur proposer une réconciliation. Tout fut bientôt réglé à la satisfaction commune. Sous prétexte de consacrer l'oubli de leurs anciennes inimitiés, les Oulad-Djellal organisèrent une grande fête à laquelle furent conviés les principaux des Larbâa. Les Oulad-Salah seuls s'y rendirent ; au milieu de la nuit, à un signal donné, les Oulad-Djellal se précipitèrent sur leurs nouveaux amis plongés dans un profond sommeil et les massacrèrent sans pitié. Puis la tribu entière monta à cheval, surprit les Oulad-Salah privés de leurs chefs, leur enleva une grande partie de leurs troupeaux [illegible] à rejoindre leurs frères sur l'Oued-Mzi.

l'intervention de Si-El-Hadj-Aïssa pour l'empêcher de succomber aux attaques réitérées de ses ennemis.

A dix kilomètres à l'Est de Laghouat s'élevait le ksar d'El-Assafia, qui, jadis détruit et abandonné, venait se repeupler par suite du retour de son ancienne population (1). Les habitants de ce ksar voyaient avec dépit la prospérité de leurs voisins ; leur jalousie alla en croissant, et bientôt la mauvaise intelligence qui existait en principe entre eux se changea en une haine implacable. Plusieurs combats furent livrés, combats sanglants qui ne furent pas toujours à l'avantage des Beni-Laghouat. Aussi, si l'on en croit la tradition, supplièrent-ils leur protecteur de les débarrasser d'un voisinage aussi dangereux. Ils lui promirent même une assez forte somme, s'il obtenait du ciel la ruine de leurs ennemis.

Le marabout ne pouvait rien refuser à ses enfants d'adoption. Il se mit en prières, et une affreuse tempête, qui dura plusieurs jours, renversa les maisons et détruisit les jardins d'El-Assafia. Les malheureux Meghazi durent à nouveau chercher un refuge chez les Larbâa. Mais les Beni-Laghouat, délivrés de leurs ennemis, oublièrent leurs promesses. Devant une telle mauvaise foi, El-Hadj-Aïssa ne put contenir son indignation.

---

(1) Voici ce que nous apprennent les Arabes sur l'origine d'El-Assafia. Du temps de Diab-ben-Ghaben, chef influent et propriétaire de nombreux troupeaux, il y avait en cet endroit une fontaine, où les bergers avaient coutume de venir pour faire boire leurs troupeaux. Pour éviter les vols et rendre la surveillance plus active, Diab-ben-Ghaben y avait établi une garde. C'est pourquoi l'on disait : Il y a une garde là, Assa-fi-ha ; d'où par corruption Assafia, nom qui est resté. En 1660 environ, les Meghazi, qui habitaient la ville de Guerrara, contraints par la misère à quitter leur patrie, suivirent des nomades qui leur avaient indiqué la position d'El-Assafia comme pouvant leur convenir. Ils s'installèrent près de la source, bâtirent des maisons et ensemencèrent quelques jardins. Ils vécurent tranquilles pendant plusieurs années. Mais un orage violent détruisit les maisons et obligea les habitants à chercher un refuge, les uns chez les Larbâa, leurs amis, les autres à Guerrara. Pendant trois ou quatre ans, le ksar El-Assafia resta désert.

« O Beni-Laghouat », s'écria-t-il, « vous avez voulu me faire du tort et vous n'en avez fait qu'à vous. Vous avez brisé le lien qui nous unissait. Quoique j'habite parmi vous, j'en suis venu au point de désirer votre ruine et de vous souhaiter le malheur après toute la prospérité que j'ai cherché à vous procurer. Que d'argent j'ai dépensé pour vous ! Que de soucis je vous ai évités ! J'ai sacrifié les Arabes pour votre cause, et tout cela me paraîtrait peu, si j'avais pu, comme je l'espérais, vivre heureux au milieu de vous, entouré de votre respect et de votre vénération. Que Dieu me préserve d'être enterré dans votre cimetière ! car, malgré tout ce que j'ai fait pour vous, je ne suis pas même regardé comme un des vôtres. Je jure par les serments les plus sacrés qu'il m'est dorénavant impossible de mettre en vous ma confiance ; vous manqueriez même à la foi due au Prophète ; car vos cœurs sont vides de sentiments généreux ! »

Puis le marabout leur prédit que, en punition de leur mauvaise foi, ils se déchireraient entre eux jusqu'à l'arrivée des Français dans leur pays : « Le tourbillon de la puissance et de la volonté céleste m'a rendu victorieux », ajouta-t-il. « Le malheur et la destruction viennent de fondre sur mes ennemis. La victoire est descendue du ciel par l'intermédiaire du Roi des Saints et des Prophètes. La tristesse, escortée du vent, vient de les atteindre ; les murs s'écroulent, battus par le canon ; la ville en feu ressemble à une fournaise, les cadavres restent la proie des vautours. Semblables à des lépreux, ceux qui m'ont poursuivi de leur haine sont forcés d'abandonner la bonne chère et l'eau fraîche. D'autres habiteront leurs demeures. La colère de Dieu atteindra tous ces chiens. Creuse des tombes, ô fossoyeur, prépare des linceuls pour les femmes et les enfants. Un monceau de cadavres noirs et blancs couvre la terre. La malédiction de Dieu a atteint le plus beau des ksours ; les habitants seront dépouillés de tous leurs biens. O toi, qui possèdes des

richesses, fuis promptement de la ville, pendant le mois qui vient après celui d'achoura (safer) ; des troupes sans nombre arriveront. Va plutôt boire de l'eau d'Ouargla ou de ses environs, avant que les malheurs de la destinée ne t'accablent. Ces troupes, vêtues de noir, semblables aux sauterelles par le nombre, apparaissent du côté de l'Occident. Elles sont envoyées par le Tout-Puissant ; leurs cavaliers et leurs chefs sont en tête, des anges dirigent leur marche ; ils abaissent votre orgueil. O insouciants, qui croyez que les tours que vous m'avez faits vont rester impunis ! Avec l'aide de Dieu, je vous confondrai et je vous ferai souffrir. Les envoyés de Dieu détruiront par la force de leurs bras ceux qui ont désiré le mal (1). »

Cependant les Meghazi, qui n'ignoraient pas la conduite de leurs adversaires envers le marabout, vinrent le trouver et déposèrent entre ses mains la somme promise par les Beni-Laghouat, lui demandant en retour des prières et des conseils. « Bâtissez une ville un peu au-dessus de l'ancienne », leur dit-il ; « craignez Dieu et il vous protégera. » Ils suivirent ce conseil et s'installèrent de nouveau à El-Assafia (2).

Vers 1708, le sultan du Maroc, Mouley-Abd-el-Malek, vint avec une nombreuse armée établir son camp à l'Ouest de la ville et lui imposa un tribut.

A cette époque, Laghouat était déjà, comme aujourd'hui, bâtie en amphithéâtre sur les flancs de deux mamelons qui courent du Nord-Ouest au Sud-Est sur la rive droite de l'Oued-Mzi. Terminés vers le Sud par des pentes raides et rocheuses, ces mamelons affectent au contraire vers le Nord des pentes douces et en forme

(1) Philebert, *op.* et *loc. cit.*

(2) A la suite de son rapport sur l'*Expédition de Laghouat dirigée aux mois de mai et juin 1844* (Alger, 1844, 8°), le général Marey-Monge donne quelques extraits du livre en vers qu'a laissé le marabout Si-El-Hadj-Aïssa, et dans lequel il prédit l'arrivée des Français. Nous les reproduisons textuellement à l'Appendice I.

d'éventail. Une partie assez vaste de l'oasis séparait la ville en deux quartiers, autour desquels s'étendaient les jardins. La ville de l'Ouest était habitée par les Oulad-Serghin, celle de l'Est par les Oulad-Hallaf.

Les Oulad-Serghin étaient formés : 1° des Djemani et des Beddara, descendants des Lar'ouates-Ksel ; 2° des Oulad-Sekhal, venant des Oulad-Zid du Zab ; 3° des Felidjat, venus du sud de la Tunisie.

Les Hallaf comprenaient : 1° les Oulad-Kherig, originaires du Ferdjioua (province de Constantine) ; 2° les Megharba, venus du Maroc ; 3° les Oulad-Abdallah et les Oulad-Salem, qui venaient du Gourara ; 4° les Oulad-bou-Zian, appartenant à la fraction des Hadjadj.

Chaque quartier avait sa mosquée, son administration civile distincte, son marché spécial.

On comprend que des dissensions devaient agiter forcément deux populations vivant aussi près l'une de l'autre, et n'ayant ni les mêmes chefs ni les mêmes intérêts. Continuellement en discussion, les deux partis en venaient souvent aux mains ; mais jamais ils n'appelaient l'étranger pour s'en faire un auxiliaire ou régler en arbitre leurs différends. Jamais non plus ces combats n'avaient lieu dans la ville. Des deux côtés, lorsqu'on désirait en venir aux mains, on fixait un jour, et la querelle se vidait dans les jardins, sans que la lutte continuât dans l'intérieur.

Une déviation de l'Oued-Mzi, appelée Oued-Lekhier, qui sort de terre au Nord de la ville, dans un endroit sablonneux, traverse d'abord les jardins des Hallaf avant d'aller donner la fertilité à ceux des Serghin, et alimente toute la ville. Le parti le plus habile, le plus actif ou le plus vigilant, se rendait maître de ce ruisseau et pouvait alors dicter ses conditions à l'autre, qui, privé d'eau, se trouvait à sa merci.

Vers 1718, la lutte entre les Hallaf et les Serghin eut pour théâtre le malheureux ksar d'El-Assafia. A cette époque, en effet, un nommé Zeghir, des Rahman, acheta

à El-Assafia une maison et un jardin et voulut s'y installer. Les Meghazi, craignant de voir les Rahman suivre cet exemple, s'y opposèrent formellement, lui laissant toutefois la faculté de venir visiter sa propriété. Zeghir retourna chez ses frères et leur conta son aventure. Les Rahman soutenaient alors le parti des Hallaf, tandis que les Meghazi tenaient pour les Serghin. La guerre fut déclarée; les Hallaf vinrent attaquer El-Assafia et en chassèrent les habitants. Avec le secours des Larbâa, ceux-ci rentrèrent dans leur ksar et y résistèrent à leurs ennemis. Mais, un jour, deux Hadjadj, habitants d'El-Assafia, se laissèrent corrompre par les Hallaf, qu'ils introduisirent dans le ksar par une ouverture pratiquée de nuit dans la muraille. Tout ce qui tenta de résister fut mis à mort; les malheureux qui survécurent se retirèrent chez les Larbâa. Peu après, la paix se rétablit et les Meghazi revinrent à El-Assafia.

Vers 1727, Laghouat fit sa soumission au bey de Médéa, Cheban-Zenaghi, et passa sous la domination des Turcs, auxquels elle paya le faible impôt annuel de 700 réaux.

En 1736, les Oulad-Bekhra, fraction des Beni-M'zab, fuyant la discorde qui régnait dans leur pays, vinrent se réfugier à Laghouat. Ils formaient quarante familles et avaient pour chefs Hammou-ben-Toubal et Hamara-ben-Merzoug. Le caractère turbulent des nouveaux venus indisposa contre eux les habitants de l'oasis, et leur fit craindre l'intervention des Beni-M'zab en cas de querelle avec leurs hôtes. Aussi, en 1741, ils les chassèrent de Laghouat.

Les Oulad-Bekhra retournèrent au M'zab et, désireux de se venger, appelèrent aux armes leurs compatriotes et les tribus du Sud. Les coalisés vinrent camper au Nord de Laghouat, sur l'Oued-Mzi, et comblèrent la source de l'Oued-Lekhier, espérant réduire leurs ennemis par la soif. Mais la source trouva une nouvelle issue à l'endroit où elle sort actuellement, au Ras-el-Aïoun. Les coalisés, battus dans plusieurs rencontres, furent con-

traints de lever leur camp et de se retirer au M'zab.

La guerre se poursuivit plusieurs années, à travers des alternatives de succès et de revers. Sur ces entrefaites, en 1752, une querelle éclata entre les Oulad-Yacoub et les Larbâa, à propos des pâturages. Les Beni-Laghouat prirent parti pour les Larbâa ; les Oulad-Yacoub, battus, furent refoulés jusque sous les murs de Tadjerouna ; ils appelèrent les Beni-M'zab et, soutenus par les cavaliers des Mekhadma, des Saïd-Atba et des Bou-Aich et par les goums du Djebel-Amour, ils marchèrent contre les Beni-Laghouat, au secours desquels étaient accourus les Larbâa, les Oulad-Saad-ben-Salem, les Oulad-Naïl, les Mekhalif et les Mouirat. Les deux partis se rencontrèrent près de Laghouat, en un endroit nommé Meghdeur-Dehem, au Sud-Ouest du mamelon sur lequel s'élève le tombeau de Si-El-Hadj-Aïssa. Les Mouirat, au nombre de 300 cavaliers, décidèrent du succès de la journée. Embusqués dans un bas-fond appelé El-Mehafer, ils en sortirent au milieu du combat, lorsque des deux côtés on luttait avec acharnement, et tombèrent sur les chameaux et les bagages des Beni-M'zab et de leurs alliés. Ces derniers abandonnèrent aussitôt le lieu du combat, pour courir à la défense du convoi ; le désordre se mit dans leurs rangs et la victoire resta aux Beni-Laghouat.

III

Vers la fin de l'année 1784, Mustapha, bey de Médéa, vint camper au Ras-el-Aïoun (tête des sources) au Nord de Laghouat, afin de faire rentrer l'impôt qui, malgré son peu d'importance, était rarement versé dans la caisse du beylik. Les Beni-Laghouat refusèrent de se soumettre à cette obligation et ne s'émurent pas outre mesure du voisinage du bey et de son armée. Effectivement, après plusieurs combats malheureux livrés dans

la plaine qui s'étend au Nord-Ouest de la ville, Mustapha fut forcé de lever son camp et de reprendre honteusement la route de Médéa.

L'année suivante (1785), le bey d'Oran, Mohammed-el-Kebir promit au dey d'Alger de punir la ville rebelle, à condition qu'elle ferait à l'avenir partie de son commandement.

A la tête de troupes nombreuses, il vint d'abord mettre le siège devant Aïn-Madhi (1), ksar situé à soixante kilomètres environ à l'Ouest de Laghouat, au pied du versant sud du Djebel-Amour. Le marabout Si-Ahmed-ben-Salem-Tedjini (2), chef de ce ksar, trop faible pour pouvoir résister, fit sa soumission ; le bey lui imposa une redevance annuelle de cent quatre-vingt-huit réaux. Mohammed-el-Kebir s'empara ensuite de Tadjemout (3),

(1) D'après la tradition arabe, l'origine d'Aïn-Madhi remonterait à l'époque des Barberousse. Il y avait alors dans le Sud un homme fort instruit, qui tranchait toutes les difficultés et pour ce fait était nommé El-Madhi (le tranchant). Un de ses serviteurs, appelé Si-Mahmed, acheta aux Saad-Oulad-Ameur les terrains situés au nord de l'Oued-Mekhabet. Il s'y installa et en souvenir de son maître donna à la source qui s'y trouvait le nom d'Aïn-Madhi. Le ksar qui peu après s'éleva sur cet emplacement garda ce nom. Cf. Philebert, *op. cit.*, au chap. relatif à Aïn-Madhi.

(2) Le marabout Si-Ahmed-ben-Salem-Tedjini naquit à Aïn-Madhi ; il acquit de bonne heure une très grande influence par sa piété et sa sagesse. Vers 1756, il fonda l'ordre qui a gardé son nom, et qui a des adhérents dans toute l'Afrique septentrionale et même dans le Soudan.

(3) Suivant les uns, le nom de Tadjemout (couronne de morts) vient de ce fait que de nombreux cadavres restèrent en cet endroit à la suite d'une bataille dont nous ignorons les détails. Suivant les autres, ce pays était autrefois gouverné par une femme très expéditive en matière de justice. Lorsque quelqu'un lui paraissait coupable, elle avait pour habitude de prononcer le seul mot « maout » (mort) : l'individu était aussitôt exécuté. Cette façon d'agir lui avait fait donner le surnom de « maout » ; elle avait d'ailleurs toujours à côté d'elle sa couronne « tadj », insigne de son commandement. Aussi, lorsque l'on se rendait dans ce pays, l'on disait couramment : Je vais à la couronne de maout « Tadj-Maout », d'où on fit Tadjemout.

dont il destitua le chef Ali-ben-Bouker qu'il remplaça par Ali-ben-el-Arbi.

Il envoya alors un de ses principaux officiers avec quelques cavaliers du Maghzen porter aux Beni-Laghouat une lettre dans laquelle il les sommait de se soumettre à lui, de reconnaître les chefs qu'il leur imposerait et de lui payer un impôt annuel (1).

« Les habitants d'El-Arouat, après avoir lu cette lettre, la trouvèrent peu conforme à leurs désirs. « Non, non, » s'écrièrent-ils, « nous n'accepterons jamais des condi- » tions pareilles! » Et en même temps ils ordonnèrent à l'envoyé du Bey de partir sur-le-champ s'il voulait avoir la vie sauve. Dès cet instant, ils s'occupèrent de la défense de la ville au cri répété de : « Courons aux murailles! » Ils envoyèrent des députations aux tribus arabes des environs et dans les bourgades voisines pour demander des renforts. Ils semblaient plongés dans l'ivresse qui les agitait alors. Cependant les secours et les renforts leur arrivèrent en assez grande quantité pour leur persuader que personne ne pouvait les forcer dans leur ville. Les notables du pays, les auxiliaires et le reste de la population furent placés dans les endroits menacés. Des tirailleurs occupèrent les habitations élevées qui dominent la campagne; les portes de la ville furent fermées. Après avoir ainsi réparé les brèches, ils pratiquèrent dans les édifices des ouvertures élevées par lesquelles ils entraient ou sortaient; en un mot, ils ne laissèrent point ni endroit ouvert au danger sans en défendre l'approche, ni moyen de défense possible sans l'avoir préparé, relevant partout les vieux murs et recrépissant et fortifiant les neufs.

» Tandis que dans la ville on désignait à chaque groupe sa place en l'excitant à la défendre vigoureusement contre l'ennemi, la nouvelle de ces préparatifs arrivait au bey. Aussitôt, quittant Aoua'sslou'a, il alla camper après trois jours de marche à environ un mille de la ville du côté de l'Ouest, et tandis que l'on dressait les tentes, il prit avec lui quelques troupes pour aller observer la ville. Ces troupes gravirent une des collines qui touchent à El-Arouat et la limite à l'Est et à l'Ouest, dominant le Midi et le Nord. Ces troupes, s'étant établies dans un endroit d'où elles pouvaient tirer sur la ville, le commandant de l'artillerie dirigea contre celle-ci le feu de trois ou quatre canons. Ensuite le bey, ayant observé les endroits les plus faibles et ceux qui pouvaient offrir le plus de résistance, donna l'ordre de rentrer au camp. Il s'était déjà assuré qu'il entrerait dans la ville. C'est qu'il était doué d'une rare perspicacité et d'un jugement infaillible, joignant de plus à cela la pratique de la guerre et un coup d'œil auquel rien n'échappait.

(1) Les paragraphes qui suivent sont la traduction d'un texte arabe existant en manuscrit à la Bibliothèque-Musée d'Alger, mss. 1643 (777 a) et 1644 (834). Cf. aussi *Revue africaine*, t. III, p. 138 sq.

» De retour à son camp, le bey fit rassembler tous les chefs et les grands, et leur fit part des dispositions qu'il voulait prendre pour l'attaque, afin que l'armée en fût juge et qu'il se mît, en les consultant, à l'abri de tout reproche.

» Tous se rangèrent à son avis et lui conférèrent le soin de les diriger. Voici ce qu'il leur dit: « La ville qui est » devant vous est environnée de jardins et d'habitations » jusqu'aux remparts. Les murs de ces jardins et de ces » habitations s'enchevêtrent en tous sens. Une enceinte » à franchir ne pourrait vous arrêter; deux ou trois » feraient un obstacle peu redoutable. Or, puisque ces » nombreuses enceintes forment comme un réseau dont » les murailles se succèdent l'une après l'autre, il faut » rassembler ceux de vos serviteurs et vos esclaves qui » ne sont point armés; ils prendront des haches et des » pioches, et se dirigeront, accompagnés de soldats, du » côté de la ville. Chaque muraille, chaque enceinte sera » escaladée et renversée par la pioche; de cette manière,

» on ouvrira un passage à l'armée, en s'avançant de
» proche en proche jusqu'aux murs de la ville même.
» Voilà ce que nous ferons, s'il plaît à Dieu ! ».

» En effet, dès que Dieu eut fait briller le matin, le bey ordonna aux soldats d'abreuver les chevaux et d'avoir terminé leurs apprêts dès le commencement de la journée, quoique son intention ne fût pas d'attaquer la ville ce jour-là, à cause de la sainteté du vendredi.

» Quand les chevaux eurent bu, que chacun eut terminé ce qu'il avait à faire, le bey ordonna aux pionniers désignés de prendre les pioches, et aux soldats de les escorter ; mais auparavant il leur défendit de couper un seul arbre, un seul dattier, leur disant que celui qui n'observerait pas cette défense aurait à compter avec Dieu qui vengerait ce méfait. D'après les dispositions arrêtées par le bey, les soldats turcs devaient réoccuper sur la montagne la position déjà occupée la veille, et le reste de l'armée cerner les jardins à l'Ouest et au Nord, ayant à sa disposition les hommes armés de pioches pour abattre tous les murs qui se rencontreraient sur son chemin, et s'opposeraient à l'approche de la ville. En même temps, le bey rappela aux soldats qu'il ne s'agissait pas ce jour-là de pénétrer dans El-Arouat. « Occupez-vous seulement, » leur dit-il, « d'ouvrir un
» passage vers la ville, afin que, demain, lorsque nous
» livrerons l'assaut, nous ne rencontrions aucun obsta-
» cle qui retarde notre élan. Toutes ces murailles font
» la force d'El-Arouat; ne vous lassez point de les abat-
» tre. » Puis il désigna à chaque tribu sa place, à chaque peloton son rang de bataille. La smala tiendrait le bas de la montagne, du côté de l'Ouest, et en face de la porte d'El-Arouat, seraient placés les Mnaïers. Les Douairs se porteraient aussi du côté de l'Ouest, à la gauche de l'artillerie. Enfin le Maghzen de l'Est occuperait le côté du Nord, à la gauche des Douairs. Tel fut l'ordre de bataille qu'indiqua le bey.

» Ces ordres à peine entendus, l'armée se précipita comme un torrent, aussi nombreuse que les étoiles de la nuit. Chacun, empressé d'obéir, courut à son poste de combat. Il était grand jour, des tourbillons de poussière s'élevaient dans les airs. Chacun alors s'élança, et en moins d'une heure, l'ennemi fut atteint et refoulé dans les jardins et les diverses enceintes; chaque enclos que rencontrait le soldat était envahi et ses murs croulaient bientôt sous ses coups. Cependant la population voyait le châtiment fondre sur elle de toutes parts. L'heure de la dure expiation s'avançait. Comprenant qu'elle allait être atteinte, et que sa perte était certaine, la population se mit à fuir à droite et à gauche, abandonnant toutes ses positions, si bien que les premiers rangs ennemis se confondirent bientôt avec les derniers. Ceux-ci furent enfoncés à leur tour, et nos soldats, se précipitant à leurs trousses, firent main basse sur eux, où et comme ils voulurent ; ils en prirent un certain nombre qu'ils amenèrent prisonniers. Les nombreux enclos qui nous séparaient de la ville rebelle avaient été franchi tour à tour. A chaque muraille qui tombait, l'ennemi poursuivi s'était réfugié derrière une autre, de telle sorte qu'on assure qu'il fallut renverser plus de cinquante enceintes ce jour-là.

» Cependant les pionniers s'étaient fatigués à démolir; mais on était tout près de la ville, il ne restait plus qu'une dernière enceinte. Les troupes rentrèrent à leur poste, déjà sûres de la victoire. Le succès était évident, et si même le bey eût accordé la permission de pénétrer dans la ville, elle était prise ce jour-là.

» Cette journée fut surtout glorieuse pour les Douairs qui soumirent l'ennemi à une dure épreuve. Ils furent d'ailleurs vaillamment secondés par ceux qui combattaient à leurs côtés. Ce fut sur eux que pesa la plus grande partie de l'affaire.

» Tout s'était passé sous les yeux du bey, il avait pu se rendre compte de toutes les circonstances de l'action ; aussi, lorsque les soldats furent tout près de la ville, il

craignit qu'ils ne voulussent y pénétrer. Or, le jour était sur son déclin et la nuit serait arrivée avant que tout ne fût terminé. L'ennemi pouvait tirer parti de cette circonstance, à cause de la connaissance exacte des lieux ; c'est pour cela qu'il envoya l'ordre de rentrer aux postes, ce qui mit fin à la lutte. Les Beni-El-Arouat et leurs auxiliaires avaient eu plus de soixante tués ou blessés et on leur avait fait onze prisonniers.

» Lorsque les contingents accourus au secours d'El-Arouat virent comment ils avaient été traités, ils comprirent qu'ils succomberaient tous jusqu'au dernier. Résister un jour de plus leur parut impossible ; une nouvelle lutte d'une heure était au-dessus de leurs efforts. Ils sentirent donc augmenter leur crainte et leurs alarmes, et finirent par abandonner la ville par masses, chacun s'en retournant dans sa tribu. Quelques-uns même, au moment de la déroute, s'étaient sauvés courant toujours devant eux sans jeter un regard sur la ville. C'étaient surtout ceux qui n'avaient ni famille, ni propriété à sauver. Quant à ceux qui avaient une famille, ils restèrent jusqu'à ce que la tombée de la nuit vînt les protéger dans son ombre. Ils en profitèrent pour s'échapper à leur tour, avec leurs femmes et leurs enfants, et emporter tout ce qu'ils purent.

» Le premier jour, le feu, dirigé par les Turcs du haut de la montagne, avait tué huit hommes et une femme. Celle-ci, qui excitait au combat contre nous, fut atteinte par mégarde.

» Lorsque les troupes furent de retour au camp, les soldats s'excitant entre eux réclamèrent l'assaut de la ville, qu'ils regardaient comme une proie à eux destinée. Alors le bey, pour qui le succès n'était plus douteux, disposa son armée pour l'assaut et se plaça à l'arrière-garde avec les troupes attachées à sa personne et particulièrement composées des siens. Cependant il réfléchissait au sort de la ville menacée ; il voyait déjà tout ce qu'elle allait éprouver de malheurs ; et pourtant elle

renfermait dans son sein ces savants qui conservent dans leur cœur la crainte de Dieu et à qui Dieu, pour ce motif, a promis le paradis, ceux qu'il a nommés les plus parfaites des créatures, ceux à qui il réserve ses faveurs les plus grandes, parce qu'ils ont confessé son nom. Il voulut donc leur conseiller la prudence, en les prévenant de tout ce qui les menaçait, et après avoir prié Dieu de ne point faire périr un seul d'entre eux par ses mains, il leur écrivit une lettre ainsi conçue :

« Louange à Dieu, salut et bénédiction sur son pro-
» phète ! à tous les savants de la ville d'El-Arouat, salut
» et miséricorde ! A l'arrivée de cette lettre, préparez-
» vous pour faire, dès demain, sortir vos femmes et vos
» enfants de cette ville perverse, et allez vous réfugier
» quelque part en dehors de ces murs. L'amour de Dieu
» vous protégera. Ne craignez point qu'il vous arrive le
» moindre mal de la part des soldats. J'ai confié à cer-
» tains des miens de vous garder. Ne restez plus con-
» fondus parmi ce peuple dont Dieu a décidé la perte ;
» si vous suivez mes conseils, vous éviterez l'ignomi-
» nie ; si vous les repoussez, que le châtiment de vos
» enfants retombe sur vos têtes ! Salut ! »

» Le bey scella sa lettre et la donna à porter au messager qu'il avait envoyé la première fois. Celui-ci, en arrivant à El-Arouat, trouva les habitants en proie à l'affliction et aux alarmes. Les Arabes, qui défendaient avec eux la ville, étaient partis, ainsi que tous ceux qui avaient pu se faire transporter. Ceux qui restaient étaient comme anéantis, ne sachant que faire, ni de quel côté tourner leurs regards. En apercevant le messager, ils se mirent à le questionner.

» Quand ils eurent connaissance de la générosité du bey, ils remercièrent Dieu, et s'empressèrent de faire leur soumission. Ils acceptèrent toutes les conditions qu'on leur imposa, trop heureux d'avoir échappé à la mort. »

Mohammed-El-Kebir entra dans la ville et donna des

chefs aux deux partis, Ahmed-ben-Lakhdar aux Serghin, et Saïah-ben-Zanoun aux Hallaf. Après avoir perçu la contribution de guerre, il retourna à Oran.

Mais cette dure leçon fut perdue pour les Beni-Laghouat; car, dès l'année suivante, les dissensions recommencèrent, et les représentants du bey ne purent percevoir l'impôt.

Mohammed-El-Kebir revint en 1786 à la tête d'une puissante armée. Mais il ne put réduire Aïn-Madhi, que le marabout Si-Ahmed-Tedjini avait fait entourer à grands frais d'un rempart en pierres de taille, et où il avait réuni des approvisionnements considérables. Après un siège de deux mois, le bey fut forcé de lever son camp, et, dans sa colère, il fit saccager les jardins qui entouraient le ksar et couper les palmiers. Puis, il se rendit à Laghouat. Gagné par les avances de Saïah-ben-Zanoun, il prit le parti des Hallaf et détruisit le quartier des Oulad-Serghin, dont il déporta les habitants à Tadjemout. D'ailleurs, six mois après son départ, les Oulad-Serghin quittaient furtivement Tadjemout, et, à la faveur d'une nuit obscure, s'installaient dans leur ancien quartier et s'y fortifiaient.

En 1787, le bey Osman, successeur de Mohammed-El-Kebir, voulant venger l'échec d'Aïn-Madhi, vint mettre le siège devant ce ksar et menaça les habitants de couper les récoltes. Pour éviter la ruine et aussi les ennuis et les fatigues d'un siège, ceux-ci firent leur soumission et payèrent l'impôt. Si-Ahmed-Tedjini parvint à s'enfuir, et se retira à Bou-Semghoun, puis à Fez, où il resta jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1814 (1).

(1) Il laissait deux fils : Si-Mohammed-El-Kebir, né en 1795, et Si-Mohammed-Es-Srir, né en 1799. Avant de mourir, comme ses fils étaient trop jeunes pour le remplacer dans la direction de l'ordre, Si-Ahmed désigna pour lui succéder le chef de la zaouïa de Temacin, Si-El-Hadj-Ali, qu'il institua son khalifa. Celui-ci se rendit à Fez et ramena à Aïn-Madhi les deux fils de Si-Ahmed-Tedjini; puis il retourna à Temacin. Les fils du marabout se trouvèrent par ce fait les chefs de la zaouïa d'Aïn-Madhi.

Appelé à Laghouat par Ahmed-ben-Lakhdar, chef des Oulad-Serghin, auquel il avait donné l'aman, le bey Osman détruisit Tadjemout en passant et dispersa les habitants, qui avaient pris fait et cause pour Si-Ahmed-Tedjini. A Laghouat, il dispersa les Hallaf, partisans de Tedjini, et leur défendit de jamais rentrer dans la ville, sous peine d'encourir sa colère. Malgré cette menace, les Hallaf reprirent possession de leur quartier, dès le départ du bey. Pendant quelque temps, la lutte continua avec acharnement entre les deux partis; les Hallaf, favorisés par leur position qui leur donnait la possession des eaux, forçaient presque toujours leurs adversaires à venir à composition.

Dans le but d'accroître encore le nombre de ses partisans, Saïah-ben-Zanoun fit construire en 1800, à l'Ouest et à environ dix kilomètres de Laghouat, un petit ksar appelé Kheneg-Nefdjil, dont on voit encore les ruines sur un mamelon qui domine le col du Grand-Kheneg. Ce ksar fut habité par les Oulad-Sidi-Abdallah. Mais deux ans après, il fut abandonné à la suite d'un meurtre commis par ses habitants sur un homme des Oulad-Yacoub et aussi à cause de la misère que l'on eut à supporter pendant cette année de disette, si connue chez les Arabes sous le nom de Am-el-Arar (1).

Les gens d'El-Assafia étaient, nous l'avons vu, les partisans des Oulad-Serghin, et par leur situation géographique inquiétaient fort les Hallaf qu'ils prenaient à revers. Pour se garder de ce côté, Saïah-ben-Zanoun résolut de leur opposer une force équivalente et d'utiliser dans ce but les Rahman, ennemis jurés des Meghazi. A quinze kilomètres à l'Est d'El-Assafia, se trouve une vaste plaine, traversée par l'Oued-Mzi et couverte de tamaris et de guettaf; elle est dominée au Sud par une hauteur, sur laquelle il y avait à cette époque un enclos

(1) Am-el-Arar ou année des genévriers, ainsi appelée parce que les Arabes durent se nourrir pendant une partie de l'année avec la graine rouge du genévrier.

servant à l'élevage des jeunes chameaux. C'est en cet endroit que les Rahman, aidés par les Hallaf, construisirent un ksar qui prit le nom de Ksar-el-Hiran.

Les Rahman étaient alors divisés en quatre fractions, qui naturellement formèrent quatre quartiers : c'étaient les Mouirat, les Oulad-Khelifa, les Oulad-Brahim et les M'talia. Le premier cheikh de la nouvelle ville fut Saad-ben-Salem, qui appartenait à la fraction des M'talia.

Vers 1820, une grave mésintelligence éclata entre les diverses fractions des Hallaf, à propos de la répartition des eaux. Les Oulad-bou-Zian et les Oulad-Kherig en possédaient la majeure partie. Saïah-ben-Zanoun, des Oulad-Salem, et son frère Maamar, soutenus par les Megharba, voulurent en faire une répartition plus égale, et enlever aux Oulad-bou-Zian ce qu'ils avaient en trop. Les Oulad-Serghin intervinrent; les uns embrassèrent la cause des Oulad-bou-Zian, les autres appuyèrent les prétentions des Oulad-Salem; et bientôt on en vint aux mains.

A Ksar-el-Hiran, les Rahman se divisèrent également; les M'talia soutinrent les Oulad-Salem, les autres fractions prirent fait et cause pour les Oulad-bou-Zian. Comprenant que la lutte n'était pas égale, les M'talia restèrent dans l'inaction. Mais les Oulad-Salem, battus en plusieurs rencontres, leur reprochèrent leur lâcheté et finirent par les décider à les introduire secrètement à Ksar-el-Hiran. La surprise fut complète. Quelques Rahman furent égorgés, les autres furent chassés et durent chercher un refuge à El-Assafia.

Après le départ de leurs alliés, les M'talia furent très embarrassés. Trop peu nombreux pour pouvoir occuper Ksar-el-Hiran et le défendre en cas d'attaque, redoutant en outre un retour offensif des réfugiés d'El-Assafia, ils engagèrent des pourparlers tendant à une réconciliation et exprimèrent tous leurs regrets d'avoir combattu leurs frères. Tout ce qui avait été enlevé aux Rahman devait leur être rendu, à l'exception toutefois de ce qui était entre les mains des Beni-Laghouat.

Les Rahman restèrent à Ksar-el-Hiran, et pendant trois mois l'accord fut parfait. Toutefois, la vue continuelle des orphelins, les plaintes et la misère des femmes de ceux qui avaient succombé, le dénuement de ceux qui autrefois avaient eu quelques biens et qui maintenant se trouvaient sans ressources, excitèrent insensiblement la haine et le désir de la vengeance. Secrètement, ils se réunirent et décidèrent le massacre des M'talia. Le lendemain, pendant que ceux-ci travaillaient aux jardins, leurs ennemis se jetèrent sur eux et en firent un affreux carnage.

Ceux qui échappèrent à la mort se réfugièrent à Laghouat. Saïah-ben-Zanoun, voulant venger ses alliés, appela ses partisans aux armes. La levée de boucliers fut générale. Les gens du Djebel-Amour, les Mekhalif accoururent, et une colonne nombreuse vint investir Ksar-el-Hiran, où s'étaient enfermés les alliés des Rahman. Pendant six jours, Saïah-ben-Zanoun fit ravager les jardins et tint le ksar étroitement bloqué; mais tous les assauts échouèrent. Les M'talia essayèrent alors une surprise de nuit ; mais les assiégés faisaient bonne garde ; du haut des murailles ils lancèrent sur les assaillants du beurre et du goudron bouillants et les forcèrent à se retirer. Le septième jour enfin, quelques guerriers des Oulad-Salem parvinrent à faire une brèche dans un endroit mal gardé et se précipitèrent dans la place, mais dans le plus grand désordre. Cette attaque mal dirigée ne réussit pas. Revenus de leur surprise, les Rahman accoururent de tous côtés et refoulèrent les assaillants jusque sur la brèche. Maamar-ben-Zanoun fut tué et une lutte acharnée s'engagea sur son corps qui finit par rester aux siens. La nuit vint séparer les combattants, et les Oulad-Salem couchèrent sur la brèche, espérant être plus heureux le lendemain. Mais, au petit jour, les assiégés, résolus à tenter un coup décisif, se précipitèrent sur eux et les mirent dans le plus grand désordre. Saïah-ben-Zanoun fut tué

en voulant rallier les siens. Sa mort donna le signal de la fuite, qui se changea bientôt en déroute. Les Mekhalif seuls se retirèrent en bon ordre.

Après cette sanglante défaite, les Hallaf se trouvaient sans chefs. Saïah-ben-Zanoun ne laissait pas d'enfant, et Maamar, son frère, n'avait que deux fils en bas âge : Ahmed-ben-Salem, l'aîné, qui plus tard devint notre khalifa, et Yahia-ben-Maamar, qui mourut en 1853 en combattant sous les drapeaux du chérif Mohammed-ben-Abdallah. Les Oulad-bou-Zian, redoutant l'influence que ces enfants pourraient acquérir dans la suite, tentèrent de s'en débarrasser, et ils y seraient parvenus, sans l'intervention d'un nommé Mohammed-ben-Abdallah, de la tribu des Hadjadj, chez lequel les fils de Maamar allèrent chercher un refuge.

La djemâa prit alors la direction des affaires. Mais, les divergences incessantes d'opinions dans un conseil où chacun voulait jouer le premier rôle, l'influence des Oulad-Serghin, qui allait chaque jour en augmentant, étaient autant de causes qui affaiblissaient les Hallaf. Tout bien pesé, ils se décidèrent à prendre un chef.

Les enfants de Maamar étaient devenus grands. L'aîné, Ahmed-ben-Salem, fut proposé par les Oulad-Kherig ; ce jeune homme, très ambitieux, avait, pour se ménager un appui, demandé en mariage et obtenu la fille d'Ahmed-ben-Lakhdar, chef des Oulad-Serguin. Celui-ci soutint la candidature de son gendre, et parvint à le faire nommer cheikh des Hallaf, sous la tutelle de deux conseillers choisis dans cette fraction, Si-Ahmed-ben-Noui et Saad-ben-Brahim. Impatient d'être son maître, Ahmed-ben-Salem se débarrassa en 1828 de ses deux conseillers et de son beau-père, et s'empara du pouvoir. A partir de cette époque, il gouverna sans opposition, non seulement Laghouat, mais encore les ksours des environs.

E. MANGIN,
Lieutenant au 1er tirailleurs algériens.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

Nous avons eu la douleur de perdre, cette année, plusieurs des grandes notabilités qui avaient bien voulu accepter le titre de membre honoraire de la Société historique algérienne. Notre compagnie n'a pas oublié les bienveillantes sympathies de ces chers morts, dont les utiles conseils ont contribué à maintenir à un niveau élevé les publications de la *Revue africaine*.

Ce sont, par ordre de date :

M. MAURY, membre de l'Institut, décédé le 12 février 1892.

M. RENAN, membre de l'Institut, décédé le 2 octobre 1892.

Son Éminence le Cardinal LAVIGERIE, archevêque d'Alger, décédé le 26 novembre 1892.

Tous ont été déjà l'objet de biographies, de notices, d'éloquents discours auxquels nous ne saurions rien ajouter ; nous ne pouvons que nous associer aux éloges prononcés et saluer respectueusement ces grandes intelligences dont la France porte le deuil.

Cependant, parmi ces morts si regrettés, il en est un que des liens plus intimes attachaient à l'Algérie et, partant, à la Société historique algérienne, nous avons nommé Son Éminence le Cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger, primat d'Afrique. L'illustre prélat, dont l'ardente charité, le zèle apostolique et le vaste savoir ont jeté une lumière si éclatante sur tout le continent africain, suivait avec un intérêt tout particulier les travaux de notre compagnie, car rien de ce qui avait trait à l'histoire des pays auxquels il avait consacré sa vie ne le laissait indifférent.

Aussi est-ce avec une sincère et profonde émotion que ceux d'entre nous, qui assistaient aux obsèques solennelles de celui qui fut le Grand Cardinal, ont écouté l'oraison funèbre prononcée dans la cathédrale d'Alger, par Mgr. Combes, évêque de Constantine et

d'Hippone, et les quelques paroles dites par M. le Gouverneur Général au moment où la dépouille mortelle de Son Éminence allait quitter le diocèse d'Alger.

Ce dernier adieu adressé à un membre honoraire de notre Société, par notre Président d'honneur, M. Jules Cambon, a sa place indiquée dans la *Revue africaine* ; le voici *in extenso* :

« Le moment est venu ; je ne puis me rendre à la prière de Mgr. l'archevêque d'Alger.

» Je ne puis laisser partir, sans un mot d'adieu, cet homme que la France honore aujourd'hui.

» Le Cardinal a voulu que son corps fût porté à Carthage, mais il nous a laissé son cœur ; c'est ici, en effet, qu'il a commencé, entrepris, poursuivi la grande œuvre de sa vie.

» A une heure où personne encore ne pensait à l'Afrique, il a voulu la conquérir à la France et à la civilisation.

» Il a été bon Français et bon Européen, précurseur de tous ces hardis voyageurs, de ces marins, de ces soldats qui donneront à ce siècle quelque chose de la gloire des conquérants du Nouveau monde.

» Toute sa vie, il a lutté, Dieu sait parfois au prix de quelles amertumes. Il était né pour l'action ; son esprit était de ceux qui regardent où ils vont et non d'où ils viennent. C'est ainsi qu'il était venu à la République.

» Il me le disait souvent à moi-même : « Je suis le serviteur d'un maître qu'on n'a jamais pu renfermer dans un tombeau. »

» Qu'il me soit permis de dire aussi combien il était doux et tendre à ceux qu'il aimait, passionné dans ses affections, enflammant tous ceux qui l'approchaient de son ardeur généreuse.

» Sa mémoire leur restera chère, et la France qu'il a tant aimée gardera son souvenir comme celui d'un de ses plus nobles, d'un de ses meilleurs enfants. »

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L. Rinn.

TABLE DES MATIÈRES

DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1893 —

ERRATA

Pages 259,	ligne 21,	au lieu de	*12, 21 et 30 août,*	lisez	*12, 21, 30 août et 11 septembre.*
— 265,	— 3,	—	*Séville, 1550, 8°,*	—	*Rome, 1658, 4°.*
— 265,	— 6,	—	*Rosset,*	—	*Rosell.*
— 273,	— 3,	—	*annihilait,*	—	*annihilaient.*

— 282 note, ligne 7, après *Bastide,* ajoutez *s. d.* [*1844.*]

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Edition n° 2132 — 10 — 85